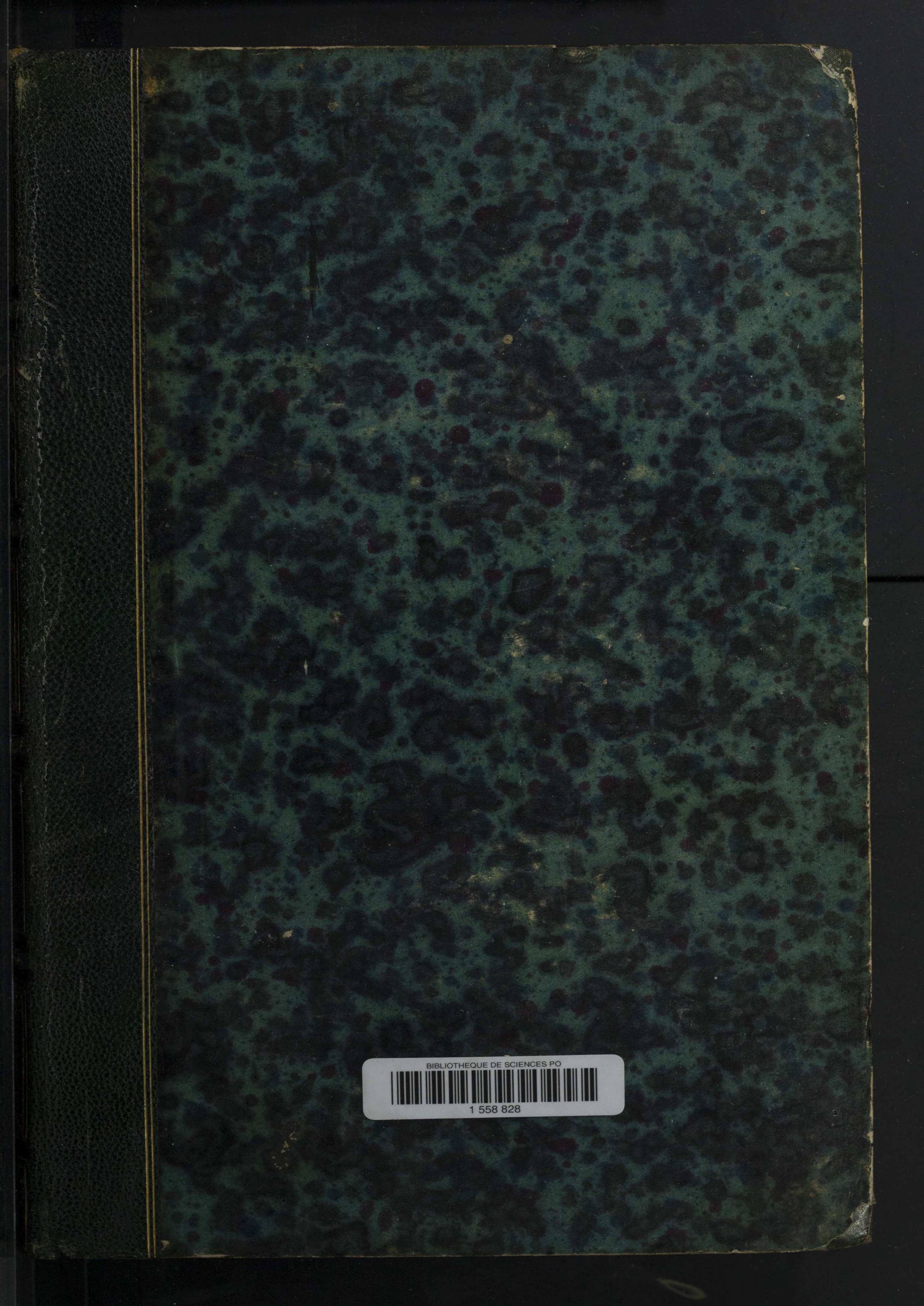
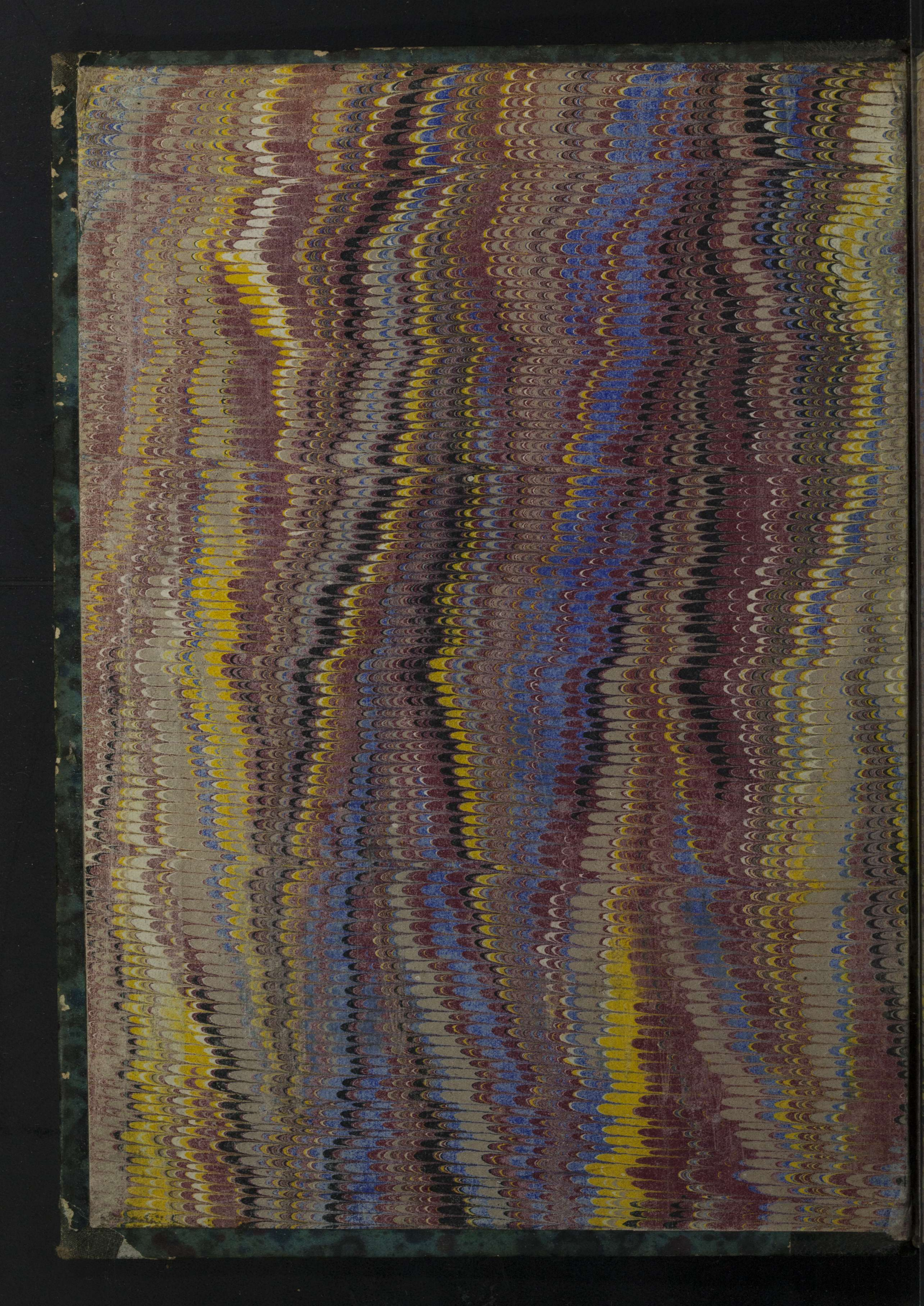
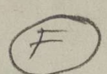

BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO
1 558 828







LE

CORRESPONDANT

REVUE MENSUELLE.

LE
CORRESPONDANT.

DE L'ÉTAT ACTUEL
DE LA RELIGION CATHOLIQUE
EN FRANCE.

En 1833 on nous disait : « Le catholicisme est mort. Ce que vous appelez sa vie, ce n'est plus que la pompe de ses funérailles. » Et nous répondions : « Prenez patience; attendez dix ans, revenez et jugez (1). »

Les dix ans touchent à leur terme. Où en sont les choses?

Certes, nous pouvons le dire avec gloire, les oracles des faux prophètes ont été mensongers; certes, le christianisme vit et marche ; certes, l'Eglise catholique est debout et vivante, et elles n'ont pas encore commencé, ces funérailles que l'on prophétise en vain depuis soixante ans.

Croirons-nous cependant le monde tout entier prêt à se faire chrétien? Exagérerons-nous les premiers et précieux symptômes d'un temps meilleur pour notre foi? Nous en tiendrons-nous à ces termes indéfinis de mouvement catholique, de réaction religieuse, termes dangereux parce qu'ils sont vagues?

Chez les incrédules et chez les catholiques, chez ceux qui se découragent comme chez ceux qui espèrent, il me semble découvrir le germe commun d'une erreur assez fréquente : on

(1) Voir la *Revue européenne* du 10 octobre 1833.

cherche dans le passé un idéal qui sert à décrier le présent et à exagérer l'avenir ; on veut trouver l'époque normale de la vie de l'Église : on s'accorde à rêver un siècle où elle gouvernait sans dispute, triomphait sans résistance, enseignait sans contradiction ; où une foi naïve (combien ce mot a été répété !) amenait à ses pieds le roi et le pâtre, le serf et le gentilhomme, tous poussés par la persuasion moins que par l'instinct, tous frappés de la grandeur et de la puissance traditionnelle de l'Église, plus qu'instruits de sa mission sainte et de sa divine autorité. Ce temps auquel le chrétien donne ses regrets, l'incrédule se réjouit d'en avoir vu le terme. Parfois aussi lui-même il se prendra à le regretter, et demandera ce qu'est devenue l'heureuse simplicité de ses pères, cette enfance des peuples, cette facile domination d'un pouvoir qu'une raison audacieuse n'avait pas encore sommé de produire les titres douteux de sa mission. Il gémira volontiers sur son propre triomphe; il pleurera ces vertus d'un autre âge, sous la condition expresse qu'elles ne renaîtront pas.

Car aujourd'hui il n'en est plus ainsi : l'homme ne naît pas naturellement chrétien; la foi, quoique donnée d'en haut, coûte à acquérir, coûte à garder ; le chrétien pour demeurer chrétien, l'Église pour demeurer l'Église, a besoin de combattre. Aussi : « la raison a triomphé, dit l'incrédule, cette foi naïve est éteinte. Le christianisme n'était qu'une vérité locale, temporaire, insuffisante au besoin de l'humanité devenue mûre. L'homme fait ne redeviendra pas enfant. » Et le chrétien, à son tour, semble prêt à dire : « Toute foi est perdue ; il n'y a plus pour l'Église que revers à essuyer, combats à soutenir ; nulle paix, nulle liberté, nulle puissance. Les temps sont venus, ces temps annoncés par l'Esprit saint, où un dernier vestige de la foi se montrera à peine parmi les hommes. »

Mais si, tout à coup, au milieu des douleurs de l'Église, Dieu vient à lui donner, comme il lui a donné en tous les siècles, quelque signe de son éternelle présence au milieu d'elle ; si le christianisme, que l'infidèle déclarait mort, comme le fils de la veuve, se lève et parle : « N'en doutons plus ! s'écrient aussitôt quelques chrétiens tout pleins d'espérance, la grande ère va renaître ; l'Église va régner de nouveau. Le monde vient à nous, le monde va nous appartenir. Ce deuil d'un jour, ces ombres passagères seront bientôt dissipées ! »

Que dirons-nous et de ces triomphes de l'incrédule, et de cette tristesse de bien des chrétiens, et de ces hâtives espérances de quelques autres ?

Un seul mot : on connaît mal les siècles passés; on juge mal du sien. Si l'on veut dire que depuis trois siècles environ la foi a diminué, qu'il y a moins de croyants ou que les croyants ont moins de ferveur, je puis l'accorder. Mais si l'on prétend qu'en d'autres siècles la foi était d'une autre nature, qu'elle était dans l'homme comme purement instinctive, que le doute au contraire y était rare, caché, sans force logique, sans succès, bouillonnement des sens plus que révolte de l'esprit, on se trompe. Si l'on veut dire qu'en un siècle quelconque l'Église pour son autorité, le chrétien pour sa foi, a pu ne pas craindre et ne pas combattre, on se trompe encore.

En effet, cette paix dans l'Église, cette foi naïve dans l'homme aurait-elle été par hasard le lot des premiers siècles du christianisme? Avec l'Église, avec toutes ses grandeurs et toutes ses vertus, ont commencé toutes ses douleurs et toutes ses plaies; non-seulement les persécutions du dehors, mais encore les persécutions du dedans, les scandales, les abus, les dissensions, les hérésies, les opinions téméraires, les arguties captieuses. Voyez comme l'Apôtre les déplore et les réprimande ! comme il attaque les faux docteurs, comme il reprend les scandaleux, comme il reproche sévèrement aux chrétiens leurs abus et leurs vices, comme il combat ces subtilités du pharisaïsme dont le levain restait encore parmi eux ! Au milieu de tels dangers et de tels ennemis, la foi naïve, ignorante et pleine de sécurité, cette foi légendaire et presque enfantine que l'on attribue au moyen-âge, est-elle donc la foi que l'Apôtre recommande aux fidèles? Non certes; mais la foi confiante, soumise, sérieuse, intelligente, réfléchie (*rationabile obsequium*). Cette foi ne se perd pas en vains raisonnements, elle évite les questions captieuses; mais en même temps elle sait ne pas prêter l'oreille à des fables vaines ou à des contes de vieilles femmes (1). Elle a sucé assez longtemps le lait de l'enfance; elle a

(1) Ineptas et aniles fabulas devita.

Neque intenderent fabulis et genealogiis interminabilibus. 1 TIM. I, 4.

Stultas enim quæstiones et genealogias, et contentiones, et pugnas legis devita; sunt enim et inutiles et vanæ. Tit. III, 9.

besoin du pain des forts; entourée d'ennemis, elle ne quitte point son armure spirituelle. Les images de lutte et de combat se rencontrent à chaque pas.

On nous parlera sans doute du moyen-âge. C'est un fait convenu que la raison humaine était, au moyen-âge, comme dans des langes. On se représente l'humanité, en ce siècle, tranquille et naïve, bercée par les chroniques et les légendes comme l'enfant par un chant de nourrice, pendant que l'Église toute-puissante formait à son gré le monde et les sociétés. Il semble, à lire bien des modernes, que le dogme eût disparu derrière la légende, et que la religion se fût réduite à une sorte de poésie traditionnelle, proposée sans gravité et acceptée sans effort. Sans doute l'Église, victorieuse du paganisme, pouvait accorder davantage à la simplicité des peuples et prolonger parfois jusqu'aux années de l'âge mûr la croyance naïve de l'enfant. Mais la critique, le doute, l'attaque n'existèrent-ils donc pas au moyen-âge? ne furent-ils pas publics, puissants, accrédités? Cette société que l'on peint si universellement soumise ne souleva-t-elle pas contre l'Eglise quelques-unes des plus rudes tempêtes qu'elle ait essuyées? Et quand le danger était si grand, l'Église pouvait-elle laisser ses enfants désarmés? Ne devait-elle pas leur donner, avec le lait de la légende, le pain de la doctrine? Pouvait-elle se contenter de cette foi naturelle, tout enfantine et toute poétique, qui eût cessé d'être une vertu ?

Et le moyen-âge, au contraire, que l'on peint tout instinctif et tout spontané, ne montre-t-il pas, comme un des caractères qui lui sont propres, l'excès et l'abus du raisonnement? N'est-ce pas cette société si peu logicienne qui s'éprit d'Aristote, qui poussa le plus loin les querelles de l'école, qui fit naître la scolastique, qui imposa le syllogisme, comme une forme absolue, à la théologie, à la politique, à la science? Non, jamais n'a manqué ni l'intelligence au chrétien ni le sophisme à l'infidèle. Saint Anselme et saint Thomas ne furent pas des chrétiens moins intelligents que Bossuet, ni Abailard ou Jean Scot des sophistes moins redoutables que Calvin.

Ainsi donc, soit qu'on s'en réjouisse comme infidèle, soit qu'on en gémisse comme chrétien, ce sera toujours une grande erreur d'identifier le christianisme avec ce qu'on veut appeler la naïveté du moyen-âge, de mettre un abîme entre les temps

passés et le nôtre, et de s'imaginer que d'autres siècles aient été, je ne dis pas plus chrétiens, mais chrétiens d'une autre façon que notre siècle. « Je ne suis pas venu, dit notre Sauveur, apporter la paix, mais le glaive. » — « La vie de l'homme sur la terre est une milice, » et la vie de l'Église est également une vie militante. « Il faut qu'il y ait des hérésies, » des révoltes, des épreuves, des combats. L'Église, sans doute, sait proportionner les armes et aux besoins de la lutte et à la force du soldat; elle nous arme davantage aux jours où la lutte est plus grave; elle instruit l'homme du monde autrement que le paysan; elle sait que la masse des hommes est plus souvent conduite par l'habitude que par la persuasion; elle sait aussi que, dans les temps de négation et de doute, où la force d'habitude est ébranlée, la force de persuasion doit être plus grande. Elle sait tout cela; mais qu'elle ait jamais conduit le monde par une foi toute d'habitude, que, pleine de confiance en une paix qu'elle n'a jamais eue, elle ait, comme les incrédules voudraient le faire admettre, désarmé le christianisme, et, par la légende ou par la poésie, l'ait rendu tel que la première controverse logique devait le détruire, c'est ce que toute l'histoire dément.

C'est sous ce point de vue que nous allons examiner l'état actuel de la société et de l'Eglise. C'est en nous aidant du passé que nous jugerons le présent; c'est en comparant avec plus de détail notre siècle avec les siècles qui l'ont précédé que nous pourrons sonder l'étendue de sa plaie. C'est ainsi que nous pourrons, si Dieu le permet, et démentir les chants de triomphe de l'incrédule, et modérer peut-être la pieuse tristesse de quelques chrétiens, et enfin ramener à de plus justes limites certaines espérances trop hâtives.

Car il nous semble inutile de dissimuler les plaies de notre siècle. La lutte contre l'erreur, qui ne doit finir qu'avec le monde, est devenue plus menaçante et plus grave. La réforme et les doctrines nées de la réforme ont donné à la négation et au doute un caractère, je ne dirai pas plus philosophique ni plus absolu, mais plus général, plus patent, plus audacieux. L'école du XVIII[e] siècle a rendu l'incrédulité populaire chez le vulgaire de ceux qui lisent. Chez ces hommes, l'irréligion se présuppose; elle est quelque chose de convenu et d'accepté. De paradoxe elle est devenue préjugé. A son tour, le schisme déplorable de

1791 a réussi à populariser chez les petits les doctrines et les habitudes qui étaient déjà à la mode chez les grands : il a séparé le troupeau de son pasteur, interrompu par la force les habitudes pieuses, et brisé ce saint nœud de l'accoutumance qui entre bien pour quelque chose dans la foi de la plupart des chrétiens.

La révolte intellectuelle de l'Encyclopédie, la révolte politique de 1791, tels ont été les points de départ de notre siècle, et, il faut bien le dire, ces mêmes points de départ le gouvernent encore. Le XVIIIe siècle vit et règne encore au milieu de nous avec l'adhésion du plus grand nombre. J'examinerai plus tard quelles sont les victoires remportées sur cette école et la valeur des protestations qui, même hors du christianisme, se sont élevées contre elles. Un fait demeure toujours : si les hommes intelligents abandonnent de plus en plus les conclusions du XVIIIe siècle, elles n'en restent pas moins populaires; ses idées sont les préjugés d'enfance, ses jugements sont la monnaie courante dont se payent ceux qui ne méditent pas. Si l'éducation, à certains égards, tend à se rectifier, elle n'en est pas moins pleine de données encyclopédiques, et l'éducation même la plus chrétienne s'en ressent quelquefois. Si la science et la littérature sont affranchies maintenant ou presque affranchies du joug que le XVIIIe siècle leur avait imposé, il faut le dire, ce qu'on appelle proprement le monde se doute peu de cette insurrection de la littérature et de la science : pour lui, les systèmes antichrétiens sont restés debout; la science qui nie est toujours acceptée; l'objection, de quelque part qu'elle vienne, est toujours accueillie ; la réponse, bien connue des hommes qui savent, est presque toujours ignorée des hommes du monde.

Et ce qu'il y a de plus grave, c'est que le mouvement imprimé dans le XVIIIe siècle par les classes élevées aux classes inférieures, qui s'amortit et se ralentit chez les premières, est bien loin d'avoir épuisé chez les secondes sa force primitive d'impulsion. Ce que fut pour la finance et la cour 1720, cette époque des orgies de la régence, 1791, cette époque où commençait l'orgie révolutionnaire, l'a été pour le peuple; 1791 a initié le peuple à la négation et au doute. Et aujourd'hui, en 1843, le peuple en est à peu près au même point où pouvaient en être arrivées la cour et la finance, en 1773, au moment où se mourait Louis XV. Le peuple sait, croit, lit maintenant, et on peut

ajouter, il pratique ce que savaient, ce que croyaient, ce que lisaient, ce que pratiquaient en 1773 les courtisans de Mme du Barry et les Mécènes de l'Encyclopédie. Le flot n'est donc pas arrêté; l'ennemi n'est pas vaincu. La négation et le sophisme, dans ces régions inférieures de la société, n'ont pas reculé encore. Que dis-je? ont-ils même accompli tous leurs ravages? ont-ils touché l'apogée de leur puissance? ont-ils rencontré le terme où le doigt de Dieu les arrêtera? Je tremble de répondre, et j'aime mieux garder mon incertitude jusqu'au jour où mes doutes seront dissipés par l'évidence du bien.

Enfin, l'école du XVIIIe siècle a fait un grand mal, lorsque, par ses notions étroites et orgueilleuses sur l'origine et la nature du pouvoir, elle a tâché de mettre la politique hors de la religion, et a prétendu imposer à la puissance civile l'incrédulité comme une loi. Il ne s'agit ici ni de la séparation des deux pouvoirs, qu'il a toujours été facile de distinguer sans les désunir, ni de la tolérance pour les sectes égarées, qui n'implique pas nécessairement l'athéisme de la loi. Il s'agit de ces doctrines qui ont voulu, en dépit du simple bon sens, assigner au pouvoir une origine toute terrestre, une tâche toute matérielle, une loi toute arbitraire et toute humaine. Par là elles l'ont voulu constituer dans un état nécessaire d'indifférence, sinon d'hostilité envers toute foi, et, sous l'incroyable prétexte d'assurer la liberté des peuples, elles ont, par le fait, affranchi les gouvernants de toute loi divine, et je puis ajouter de toute loi morale. Une seule fois, grâce à Dieu, ces monstrueuses doctrines ont eu leur entière réalisation. Un seul pouvoir s'est rencontré, qui, conséquent à son point de départ, a proclamé l'athéisme comme principe, comme règle le droit absolu de la force, qui a expressément abjuré les sentiments d'humanité et de justice (1). Et ce pouvoir a dépassé, par l'énormité comme par l'impudence de ses crimes, toute tyrannie dont l'histoire ait gardé le souvenir. Mais il est peu de puissance dans l'Europe qui, à une époque ou à une autre, ne se soit ressentie du triomphe des idées du XVIIIe siècle. Il semble que les princes aient eu peur d'accroître la toute-puissance de Dieu, et qu'ils aient redouté un principe qui, en leur donnant plus de force, leur imposait aussi plus de devoirs. Ici le pouvoir, consti-

(1) La Convention nationale.... déclare *qu'elle renonce à toute idée de philanthropie.* Décret du....

tué en dehors de la vérité catholique, lui est positivement hostile ; là, il est séparé et défiant ; ailleurs enfin il prétend demeurer neutre et tremblera de paraître croire un peu plus que le moins croyant de ses sujets. Combien cette fausse notion des philosophes a troublé la paix des peuples, a mis en danger la fortune des rois ! Que de volontés droites elle a rendues inutiles ! que de sages conseils elle a pervertis ! Combien elle a rendu plus difficiles dans l'avenir l'éducation et la régénération des peuples, tâche cependant inévitable, et que les gouvernements commencent à comprendre comme la condition absolue de leur sûreté !

Le pouvoir civil ainsi déclaré indépendant de la loi divine, n'était-il pas évident que la lutte tant de fois renouvelée entre l'empire et l'Eglise allait renaître plus violente que jamais ? Certes, le pouvoir spirituel n'avait jamais été moins effrayant pour les princes, dont un ennemi bien plus menaçant aurait dû occuper la vigilance. Jamais sa modération n'avait été plus grande, sa patience plus longue, son désarmement matériel plus complet ; et jamais les attaques ne furent plus acharnées, plus insultantes, plus implacables, qu'envers cet ennemi prétendu, si inoffensif, et, extérieurement parlant, si désarmé. Depuis les tyranniques emportements de Joseph II jusqu'au schisme où se jeta étourdiment l'Assemblée constituante, comme si les difficultés et les principes antisociaux manquaient autour d'elle ; depuis la sanglante persécution de 1793 jusqu'aux récentes douleurs des Eglises d'Espagne, de Prusse et de Russie, l'Eglise catholique a-t-elle compté beaucoup de jours de repos ? Au milieu de tels orages, combien n'a pas souffert la foi des peuples ? A combien de reprises le fidèle a-t-il dû rester sans pasteur ? Et que de temps ne faut-il pas pour fermer les plaies, apaiser les doutes, calmer les passions que laisse cette rupture entre l'évêque du dedans et l'évêque du dehors, entre celui qu'il faut croire et celui qu'il faut craindre, entre ceux, en un mot, dont l'union pour le bonheur des peuples devrait être éternelle !

C'est ainsi que l'école du XVIII[e] siècle a pourchassé le principe chrétien, qu'elle l'a combattu et a cru le vaincre et dans l'esprit des classes élevées, et dans les habitudes des classes laborieuses, et dans les pouvoirs politiques, et dans l'Eglise. Mais après l'avoir vaincu il fallait le remplacer, et combler ce vide immense qu'il laissait dans les âmes humaines. L'enthousiasme po-

litique qu'on a voulu substituer à l'enthousiasme chrétien s'est éteint bien vite dans les ruines qu'il a faites ou dans les déceptions qu'il a rencontrées. La religion des partis ne saurait remplir le cœur de l'homme, ni la dévotion à la Charte tenir lieu de la dévotion selon l'Evangile. Que restait-il à faire ? Une seule chose : n'ayant plus d'aliment à donner au cœur et à l'intelligence, mettre au service des sens l'intelligence et le cœur; subordonner l'homme spirituel à l'homme corporel, agrandir le domaine des sens de tout le vide qui restait dans la pensée, ériger les soins et les jouissances matérielles en une philosophie, en un culte, en une religion. La préoccupation, ce n'est pas assez dire, la tyrannie des intérêts matériels a été non-seulement une chose ordinaire et pratiquée, mais une chose enseignée, réfléchie, prêchée, commandée. Le *virtus post nummos* est devenu un dogme. Voilà ce qu'on a trouvé pour remplacer Dieu.

Je n'ai pas à signaler ici les vices et l'insuffisance d'une doctrine qui commence nécessairement, dans la morale, dans la philosophie, dans la politique, par supprimer trois choses, quoi qu'on en dise, très-positives et très-réelles : le cœur, l'intelligence et l'imagination de l'homme. Il resterait d'ailleurs (vice capital par où le système périra) à concilier entre eux ces appétits que l'on excite sans mesure, en d'autres termes, à rendre riches tous en même temps, tous sans contestation et sans guerre, ces millions d'hommes que l'on pousse sans rémission vers la richesse comme vers le seul but de leur vie. Mais ce n'est pas ici ce qui m'occupe. Par cette préférence exclusive pour la vie matérielle, on n'a pas seulement voulu remplacer la foi; on a voulu encore se tenir en garde contre son retour et contre cette inquiétude native de l'âme humaine qui aspire malgré elle vers son Dieu. La philosophie même, la philosophie incrédule a paru dangereuse ; elle s'occupait de Dieu, ne fût-ce que pour le nier. Il a semblé plus sûr de ne pas y penser du tout. « Voyez! nous a-t-on dit ; nous ne sommes pas ennemis, nous sommes indifférents; nous ne nions pas la Divinité ni la religion, nous n'y pensons pas. Nous mangeons et nous buvons, nous allons à nos affaires et nous ne songeons pas au reste. D'ailleurs nous vous laissons vivre, prêcher même; nous vous permettons une certaine dose de liberté, pourvu qu'il n'arrive de vous aucun bruit à nos oreilles qui nous trouble et nous inquiète. Nous ne sommes pas athées, mais gastronomes. »

Il est vrai, le monde s'est fait indifférent. On a écarté Dieu comme une pensée importune, plutôt qu'on ne l'a rejeté comme une pensée fausse. Le temps est venu que, dans son coup d'œil prophétique, Bossuet prévoyait déjà au delà de l'incrédulité active du XVIIIe siècle, « le temps où les libertins « et les esprits forts sont décrédités non par aucune horreur de « leurs sentiments, mais parce qu'on tient tout dans l'indiffé« rence, excepté les plaisirs et les affaires (1). » Cette admirable prévision s'est littéralement accomplie. Mais en même temps est-ce à dire que cette indifférence ne cache pas la haine, que cette préoccupation absolue des affaires et du plaisir n'entraîne pas une hostilité défiante pour la foi, dont l'intervention importune troublerait les plaisirs et dérangerait les affaires? Le christianisme reste au fond le grand ennemi; il tient encore trop de place au monde pour être soit inconnu, soit oublié, pour passer dans l'ombre sans haine et sans amour. C'est un ennemi, il est vrai, dont on croit avoir meilleur marché en cessant de l'attaquer de front, en faisant ses conditions avec lui, en lui laissant une certaine dose de liberté, pourvu qu'il ne s'ingère pas dans nos affaires, en lui abandonnant à côté de nous une petite place, pourvu qu'il se garde d'en sortir. Du reste, et cette place étroite et cette liberté restreinte que les esprits indépendants, disent-ils, et impartiaux par indifférence, veulent bien lui concéder, ils travaillent à la rétrécir tellement que bientôt, si Dieu les laissait faire, elle disparaîtrait. Ces indifférents, comme ils s'appellent, sont ceux qui, dans le sein de la famille, gênent, empêchent, interdisent, quelquefois avec dureté, les premières pratiques du christianisme; ceux qui, dans le gouvernement de la cité, chasseront, s'ils le peuvent, le pauvre Frère qui vient donner l'instruction au peuple, et, quoique juges fort impartiaux sans doute, trouveront toujours moyen de donner tort à Dieu; ceux qui, dans les affaires publiques, trouveront toujours à leur service une loi qui vexe le prêtre, et jamais une loi qui le protège. De tels indifférents ne sont-ils pas des ennemis? Une telle impartialité n'est-elle pas de la haine? Et ceux qui trouvent le christianisme si abattu et si au dessous d'eux qu'ils n'y pensent même pas, disent-ils, ne devraient-ils pas garder la dignité de leur victoire et cesser de persécuter l'ennemi vaincu?

(1) Sermons, tome 1er, page 281.

Mais, quoi qu'il en soit, il est trop certain que, grâce à l'hostilité active du XVIIIe siècle et à l'indifférence systématique du nôtre, le christianisme demeure comme exilé de toutes les affaires sociales : la société va ou plutôt prétend marcher sans lui; car, si son esprit n'était pas au fond, et si toutes les institutions, comme toutes les idées un peu saines, n'avaient pas en lui leurs lointaines racines, où en serions-nous? Mais, en apparence du moins, on s'en passe. Un grand nombre d'hommes vit, a une famille, élève des enfants, est gouverné ou gouverne, sans une pensée pour Dieu, sans une notion chrétienne, du moins avouée. Il y a un monde, en France, qui, à mesure qu'il va, se dépouille de plus en plus du christianisme et même de ces notions de morale chrétienne qui, pour la garde des sociétés, survivent encore à la foi. Il y a un monde qui, chaque jour mène une vie plus absolument matérielle, chaque jour diminue la part de Dieu dans le gouvernement des choses humaines, chaque jour affiche plus crûment, dans ses écrits, dans ses fêtes, dans ses mœurs, la négation et le mépris du bien. Le bon ton du XVIIIe siècle était la discussion hardie, railleuse, impertinente contre Dieu et contre la foi; le bon ton de notre siècle ne discute et ne raisonne plus. Il n'est point assez philosophe pour cela; la philosophie donne trop de peine à l'esprit, elle est passée de mode. Le bon ton de notre siècle, au lieu de raisonner contre Dieu, témoigne seulement par sa vie qu'il sait s'en passer.

Telles sont les douleurs et les plaies de l'Eglise. « Hommes de peu de foi, » à ce spectacle perdrons-nous toute espérance? Non certes, et c'est ici que nous devons montrer avec plus de détail qu'aucun de ces dangers n'est nouveau pour l'Eglise, qu'aucun ennemi n'apparaît devant elle qu'elle ne connaisse, qu'elle n'ait combattu, qu'elle n'ait subjugué une première fois.

Croyez-vous qu'il n'y ait pas eu toujours des sceptiques et des athées? que toute incrédulité date de Voltaire? Et ne voyez-vous pas, au contraire, que Voltaire se rattache, par une longue généalogie, aux sceptiques et aux incrédules de tous les temps? Au moyen-âge, l'incrédulité, dans les rangs les plus élevés de la société, ne se cachait pas toujours. Jean-sans-Terre proposait à un prince musulman de lui vendre son apostasie. L'empereur Frédéric II, véritable homme du

XVIIIe siècle, au milieu du XIIIe, vivait entouré de Sarrasins, et s'était fait une cour de tous les esprits forts de son temps. Bien des chrétiens revenaient de la croisade à demi musulmans, et plus incrédules encore que musulmans. Des capitaines et des hommes d'Etat, un Farinata, par exemple, sont placés par le Dante dans le cercle des athées. Ses *frati godenti* ne sont-ils pas de véritables épicuriens? Il n'y avait alors ni inquisition ni censure pour réprimer les écarts de la pensée; au contraire, il y avait toujours quelque prince brouillé avec le Saint-Siége pour accueillir et protéger le philosophe. Aristote et son commentateur, le musulman incrédule Averroès, aiguisaient les esprits au doute et au sophisme. Il n'y a ni panthéisme si monstreux, ni scepticisme si absolu, ni rationalisme si hardi, dont quelque trace en ces siècles ne se retrouve, ne serait-ce que dans les docteurs qui le combattent.

Dira-t-on que tout cela se passait chez les lettrés et chez les grands? que le simple gardait la pureté de sa foi? Que ferez-vous alors de ces grandes hérésies du moyen-âge, celle des Albigeois, par exemple, favorisées par les princes, accréditées chez les peuples, adoptées souvent par des contrées entières? Bien plus hardies que ne le fut à son début le protestantisme, ces hérésies ne se traînaient pas sur la lettre de l'Ecriture pour y chercher la justification des rêves d'une imagination égarée; mais, sorties, en général, de l'ancien manichéisme, elles s'élançaient tout de suite dans les régions les plus hautes où la pensée humaine puisse se perdre, contestaient la notion chrétienne du premier principe, ébranlaient le christianisme dans sa base, et, à travers une multitude de fables extravagantes, mais d'autant plus facilement adoptées, redescendaient à une philosophie pratique, ennemie de tous les devoirs et amie de tous les désordres. Là où le protestantisme, parti violent contre les institutions, hérésie presque timide en fait de dogme, n'est arrivé que par degrés, comme malgré lui, et par la puissance de son principe, le rationalisme ou le panthéisme du moyen-âge y arrivait dès le premier bond.

Voilà pour la lutte des idées, pour la guerre intellectuelle et dogmatique. Pour les combats extérieurs et matériels, que dirons-nous?

Parlera-t-on des injures et des souffrances de la papauté?

Croyez-vous que bien des papes, avant Pie VI, n'aient pas été captifs, fugitifs, outragés? Rappelez-vous le soufflet de Nogaret, et demandez-vous si ce siècle-là manquait d'esprits forts, si La Révellière et les agents du Directoire étaient, en 1799, plus indépendants que cet envoyé de Philippe-le-Bel en 1308? Quand on parle des longues querelles du sacerdoce et de l'Empire, on se figure deux puissances armées et faisant marcher leurs soldats l'une contre l'autre. On ne se figure pas Henri IV et Frédéric Barberousse armés comme pouvait l'être Bonaparte, Grégoire VII et Innocent III sans un soldat auprès d'eux, comme pouvait l'être Pie VI. Ces grands papes, que l'école du XVIIIe siècle ne manque pas de peindre le pied sur la tête d'un roi, n'eurent jamais un régiment à leur solde. Grégoire VII, fugitif, ne savait pas où poser sa tête. Rome s'insurgeait contre eux, et ces pontifes, si puissants dans la chrétienté, furent de tous les moins obéis entre l'Aventin et le Vatican.

Parlera-t-on des dangers de l'Eglise? Quel est le siècle qui ne les a pas vus? quel est le siècle qui n'a pas semblé prêt à donner victoire aux ennemis de la foi? Est-ce, par hasard, celui des Néron ou des Julien? est-ce celui même de Constantin, pendant lequel « le monde, dit un écrivain, se réveilla un jour tout étonné d'être arien? » Sont-ce les époques pendant lesquelles l'Eglise était en face d'Attila ou en face des successeurs de Mahomet? Sont-ce les temps de scandale et de schisme où une Marozia disposait du trône pontifical? Est-ce, par hasard, l'ère des papes d'Avignon, ces soixante-dix ans que l'Italie a nommés la captivité de Babylone, où le chef de l'Eglise semblait placé sous la main d'un prince temporel? Est-ce le temps du grand schisme, ces années pendant lesquelles la chrétienté ne sut plus quel était son chef? Et quand ces « horribles désordres, » pour me servir de l'expression de Bossuet, « eurent enfanté la révolte effroyable de Luther; » quand les princes, armés pour la doctrine nouvelle, se détachaient à l'envi de l'Eglise; quand toute l'Europe semblait prête à lui échapper; quand Rome était profanée par les soldats luthériens du connétable de Bourbon, était-ce une époque de puissance, de paix, de liberté? Quand les religionnaires, triomphant au milieu des guerres civiles de toute l'Europe, ouvraient l'Apocalypse pour y chercher le jour où devait finir la papauté, et trouvaient que l'année 1689 serait la dernière de

l'Antéchrist romain et de la Prostituée de Babylone; dites-moi, étaient-ce là des jours de sécurité, et, humainement parlant, l'Eglise devait-elle compter sur un long avenir? Si quelque chose manque dans son histoire, ce sont les trèves et les jours de repos. L'orage a produit l'orage; le revers a enfanté le revers. L'exil d'Avignon a amené le grand schisme; le grand schisme a produit Luther; la révolte luthérienne a enfanté la révolte des encyclopédistes; la révolte encyclopédique a donné le jour à la persécution révolutionnaire. Chaque ennemi s'est cru vainqueur à son tour; chaque ennemi, à son tour, a proclamé morte l'Eglise catholique, et, tout comme les grands génies de la Convention ou les beaux parleurs de notre temps, chaque ennemi a commandé son cercueil. Nul siècle n'apparaît dans l'histoire, dans lequel on ne rencontre un de ces jours d'angoisses qui ont dû être abrégés pour les élus, où tous les calculs de la raison humaine ont dû condamner le christianisme.

Là dessus écoutons Bossuet: « L'Église, dans sa plus profonde paix, n'est pas sans son Pharaon, du moins en quelque endroit. « Il vient quelque nouveau roi sur la terre qui ne con« naît pas Joseph, » ni les gens pieux; et, en général, il est vrai, comme dit saint Paul, que « tous ceux qui veulent vivre pieuse« ment en Jésus-Christ doivent souffrir persécution » en quelque sorte que ce soit (1). »

Comment tant de combats, comment tant d'orages ont-ils fini? Quel résultat ont eu tant de révoltes intellectuelles, tant d'attaques matérielles, tant d'outrages, tant de dissensions, tant de désordres même dans l'Église? L'Église a-t-elle triomphé par les armes? Humainement parlant, la victoire lui est-elle restée? Rarement. La victoire matérielle, palpable, visible, est le plus souvent restée à son ennemi. Qu'est-il donc arrivé en faveur de l'Église? une seule chose : son ennemi est mort et elle a survécu. Son ennemi est tombé parce qu'il était homme; elle a survécu parce qu'elle était immortelle. Tel a été le terme de toutes ces luttes et de tous ces combats. L'arianisme, si accrédité et si puissant, s'est perdu on ne sait quand, on ne sait où, comme le Rhin dans les sables. L'hellénisme de Julien, si brillant un jour, s'est évanoui comme une ombre. Le mahométisme est à l'agonie. Le pro-

(1) Élévations IX, 1.

testantisme se dissout, ou plutôt il reste et il restera toujours des protestants, c'est-à-dire des anticatholiques; mais il n'y a plus de luthériens, de calvinistes, d'anglicans, rien en un mot de ce qu'avaient voulu fonder les auteurs de la réforme.

Si ainsi sont mortes les sectes et les hérésies, que dirons-nous des hommes? Innocent III n'a pas vaincu en bataille rangée les princes de Souabe; Pie VI n'a pas renversé la Convention plus que Pie VII n'a détrôné Bonaparte; mais les princes de Souabe, et Philippe-le-Bel, et l'Assemblée constituante, et la Convention, et Bonaparte sont morts, eux et leur pouvoir. L'Église a vécu, elle et sa vérité. Elle ne triomphe pas, elle survit. Elle plie sous la tempête, le flot va l'engloutir, la nuit l'enveloppe, l'incrédule s'écrie qu'elle est abîmée, et il triomphe. Le fidèle ne la voit plus, et il se trouble. Puis, quand la tempête est passée et que le jour renaît, cette barque de pêcheur que l'on croyait chavirée est encore à flot, toujours, ce semble, faible, chancelante, mal appuyée, toute meurtrie encore par la tempête qu'elle a subie; mais elle survit, et le flot, qui la promène doucement, roule autour d'elle les débris de ces grands navires qui voulaient naguères l'écraser.

Et c'est ainsi, c'est à force de succomber et de souffrir, c'est d'orage en orage et de douleurs en douleurs qu'elle a vécu dix-huit siècles. Les institutions humaines les plus robustes n'ont pas eu cette durée. Rome, cette cité dont le nom veut dire *force*, Rome n'a pas eu plus de treize siècles, à compter de ses fabuleux commencements jusqu'aux temps où rien chez elle n'était déjà plus romain. Le mahométisme, cette conception si puissante, est mourant, de l'aveu de tous, aujourd'hui, au XIIIe siècle de son hégyre. Ni l'hellénisme alexandrin, ni l'arianisme n'ont vécu plus de deux ou trois cents ans. Trois siècles n'étaient pas passés que le protestantisme n'était déjà plus reconnaissable. L'Église seule, si faible et si désarmée en apparence, l'Église seule a vécu jusque-là. Sa gloire et sa puissance n'est pas de vaincre ni de commander, c'est de durer. Quand l'incrédule dit qu'elle a fait son temps, quand il la montre battue, affaiblie, entourée de présages sinistres, le chrétien parfois ne sait que répondre. Quelques années plus tard, l'ennemi aura disparu; l'Église subsistera, et la réponse sera donnée.

Venons-en donc à notre siècle. La philosophie encyclopédique,

passée à l'état de pratique, est encore le grand ennemi de notre foi. Fille de la réforme, elle a sur sa mère l'avantage d'une logique plus hardie et plus conséquente. Elle a su pousser à sa conclusion la négation luthérienne. Les incrédules sont aujourd'hui les vrais protestants. Et cependant l'école du XVIIIe siècle n'est-elle pas menacée à son tour? Des adversaires ne se sont-ils pas élevés contre elle de son propre sein? Beelzébuth ne s'est-il pas divisé contre lui-même? L'école du XVIIIe siècle, née d'hier, ne commence-t-elle pas à tomber, comme sont tombés et l'arianisme, et le mahométisme, et les institutions protestantes de Luther, de Calvin, d'Henri VIII?

L'école du XVIIIe siècle a été attaquée par ses propres disciples et par ses propres armes. Elle avait convoqué contre la religion toutes les connaissances humaines, en les pervertissant; de la science habilement exploitée, de l'histoire infidèlement traduite, de la morale rendue complaisante, de toutes les notions de l'art et du beau singulièrement dépravées, elle avait fait un faisceau, et comme une ligue antichrétienne dont son Encyclopédie était le symbole et le résumé. Elle avait discipliné toutes les sciences contre le christianisme. Qu'est-il arrivé? On a osé y regarder après elle. La science, par un mouvement naturel, est arrivée à mettre quelque peu en doute les affirmations si positives de ses devanciers. L'histoire a été refaite contre Voltaire, et refaite, il faut en convenir, avec une certaine science et un certain succès. La philosophie a rougi quelque peu du sensualisme ignoble auquel elle était condamnée et de la morale infime qui en dérivait. Enfin la ligue s'est rompue, le faisceau s'est brisé, la science s'est affranchie; les esprits élevés ont secoué le joug, pour suivre, il est vrai, des routes diverses, confuses, pleines d'égarements, mais cessant enfin de marcher en corps dans la route opposée au christianisme.

Peu de conclusions définitives sont sorties de là; les points importants sont demeurés dans le doute; on n'a pas abordé le dernier corollaire; cela est vrai. Mais enfin on est convenu, par exemple, que, les données scientifiques du XVIIIe siècle étant ébranlées, les conséquences antichrétiennes qu'on en tirait devaient tomber à leur tour. On a assez généralement admis que le rôle du christianisme n'était pas si petit dans l'histoire, et qu'il n'avait pas laissé que de rendre quelques ser-

vices à l'humanité. On lui concède plus volontiers encore une certaine action sur le développement de l'esprit humain, une certaine grandeur dans les arts, dans la parole, dans la poésie. En un mot, l'école du XIXe siècle (si je puis l'appeler une école), qui, toute différente de sa devancière, est toujours en crainte de décider et de conclure, se sentant gagner par la puissance de la foi chrétienne, au lieu de lui résister en face, cherche à temporiser avec elle, lui concède l'une après l'autre sa beauté, son utilité, sa grandeur, pour ne pas être obligée d'en venir à la grande et dernière concession, l'aveu de sa vérité.

D'un autre côté, un grand docteur travaille à nous instruire. L'expérience donne des leçons coûteuses; puissent-elles au moins être profitables! L'école du XVIIIe siècle, depuis cinquante ans, gouverne, ou à peu près, les sociétés par sa politique, les hommes par sa morale. N'est-il pas temps qu'elle « rende compte de son administration ? » Or ce compte (pour plaire à notre siècle positif et calculateur) est lui-même singulièrement arithmétique et positif. Dans l'ordre politique, beaucoup de révolutions, qui, sous le prétexte d'établir sur le papier des formes d'administration différentes, ont promené les peuples par toutes les catastrophes et toutes les douleurs, ont menacé leurs intérêts, troublé leurs rapports, altéré leurs mœurs, assombri leur caractère, et les tiennent sous la perpétuelle menace d'une révolution nouvelle; dans l'ordre moral, la statistique croissante des délits et des crimes, l'augmentation de cette classe d'hommes dont la vie est une menace constante pour la société : voilà le compte définitif que peut nous rendre la philosophie du XVIIIe siècle. Les crimes et les révolutions ne sont ni de la poésie ni de la rhétorique; ce sont de très-palpables réalités, de très-visibles et très-matériels dangers, et des dangers personnels à chacun de nous. La plaie est ouverte, elle est évidente. Il faut bien admettre que la morale du devoir selon l'Évangile vaut mieux que la morale de la nature selon Diderot, et que, matériellement parlant, il manquerait quelque chose à un peuple qui, pour simplifier la question sociale, en aurait tout uniment supprimé Dieu.

Ainsi, l'étude plus sérieuse dans les hommes de science, l'expérience du mal matériel dans les hommes politiques, que dis-je? dans tous les hommes qui voient et qui pensent, amènent à des conclusions semi chrétiennes. Ces conclusions, il ne faut ni exa-

gérer ni trop restreindre leur importance. Parce que le monde ou parce que l'école a la bonté de reconnaître que la religion chrétienne n'est pas *l'infâme* de Voltaire, et lui accorde une époque de grandeur, de puissance et de beauté; parce que la politique convient qu'on n'a rien su imaginer encore pour remplacer le christianisme dans la machine sociale, faut-il en conclure que le monde, que l'école, que la politique sont déjà tout chrétiens? Faut-il crier que le XVIIIe siècle est vaincu, pour qu'à nos cris de victoire le vieil ennemi se réveille et ait encore un jour de gloire et de puissance? On n'est pas chrétien par cela seulement que, dans un jour de sincérité ou de politesse, avec des restrictions plus ou moins formelles, on reconnaît au christianisme une certaine dignité morale, une certaine utilité sociale, une certaine gloire dans les arts, dans l'histoire une certaine grandeur. Un christianisme tout artistique et tout littéraire ne serait qu'un jeu de l'imagination et de l'esprit dont il est permis de faire peu de cas. Un christianisme tout politique ne serait qu'un calcul de l'intérêt, et parfois un calcul qui manquerait son but.

Assez de gens seraient tentés de prendre du christianisme tout à leur aise et de n'en accepter que ce qui leur est utile ou ce qui leur plaît. C'est, ce leur semble, une si grande grâce qu'ils lui font, dans son abaissement et dans sa défaite, de rendre justice à quelqu'une de ses qualités et d'apprécier quelqu'un de ses services! Ils peuvent bien prétendre à ne pas être importunés de son dogme ou de ses devoirs. Les louanges, en notre siècle surtout, ne coûtent guère, et que d'hommes s'épanouissent à la vue des beautés de la foi chrétienne, qui, au premier discours un peu sérieux sur le fonds même de la vérité évangélique, se retireront en disant : *Durus est hic sermo !* Il est si commode de prendre la religion comme une sorte de mythologie dont on peut à son gré accepter ou rejeter les traditions, et de s'estimer généreux parce qu'on lui donne une foi d'artiste lorsque tant d'autres lui refusent toute espèce de foi ! Il est si naturel et si aisé d'accepter le christianisme comme remède social, sauf à n'appliquer le remède que sur la partie de la société la plus dangereuse et la plus malade! C'est un vieux principe, en effet, *qu'il faut de la religion pour le peuple ;* il est sous entendu que les riches peuvent s'en passer. Je ne sais quel Anglais compare ces chrétiens politiques « à un alderman gros et gras, qui, bien rassasié de grives et de perdrix, goûte du bout des lèvres une soupe

économique, fait semblant de la trouver bonne, et déclare que *c'est une excellente nourriture pour le pauvre.* »

Est-ce donc à dire que nulle valeur ne doit être attachée à ces conclusions auxquelles arrivent de nos jours l'étude et la politique, en faveur de la beauté et de l'utilité morale du christianisme? que rien n'a été gagné depuis trente ans? que le vieil édifice de la philosophie encyclopédique chancelle et s'écroule, mais sans profit pour la foi chrétienne? que la science, rétablie dans des voies plus légitimes, ne remédiera en rien au mal que la science pervertie nous avait fait? Est-ce à dire que dans ces notions nouvelles, arrachées par la force de la vérité à des esprits souvent prévenus, dans ces notions qui tôt ou tard remplaceront les notions de l'école du XVIII[e] siècle et seront populaires à leur tour, aucun germe utile, aucune semence féconde n'a été déposée par la Providence? Nul chrétien ne saurait à ce point méconnaître la conduite de Dieu. « Tout don parfait, dit l'Apôtre, nous vient d'en haut (1). » Nulle qualité surhumaine ne peut se trouver dans une œuvre purement humaine. Si le christianisme, sous une seule de ses faces, nous apparaît vrai et divin, il l'est dans son essence et dans son tout. Il y a donc, et pour tout chrétien qui veut y réfléchir, et pour tout incrédule qui de bonne foi et jusqu'au bout approfondira la question, il y a et dans la grandeur, et dans la beauté, et dans l'utilité du christianisme, une démonstration complète et logique de sa vérité; une démonstration qui, pour être moins technique que la démonstration de pure philosophie, n'en est pas moins acceptable par la raison la plus sévère, et n'en est que plus à la portée de la majorité des hommes. C'est là un grand syllogisme dont notre siècle en général a posé les prémisses et à la conclusion duquel quelques hommes ont déjà eu le bonheur d'arriver : la vérité a été la récompense de leur bonne foi. Ainsi donc, — que le problème, humainement, mais sincèrement posé, mais étudié avec conscience, se soit trouvé résolu d'une façon divine; — que l'historien, recherchant les lois qui gouvernent la destinée des nations, soit arrivé à reconnaître que tout dans l'histoire du monde converge vers le christianisme, et à ce signe ait compris que là est l'éternelle vérité; — que le philosophe, cherchant la connaissance et la base des devoirs, ait fini par trouver que ni leur

(1) Jacq. I, 17.

fondement ni leur perfection n'est ailleurs que dans la loi chrétienne, et par conséquent ait accepté la loi chrétienne comme l'unique règle admissible pour les consciences; — que le politique, frappé du désordre des sociétés une fois qu'elles s'éloignent du christianisme, non-seulement l'ait appelé comme remède, mais encore ait eu le bonheur de comprendre que le remède n'est efficace que parce qu'il est divin; — qu'enfin l'artiste et le poëte, cherchant le suprême modèle du beau et le trouvant à un degré supérieur dans les œuvres chrétiennes, se soient écriés qu'une telle perfection n'est point de l'homme, et que là est sans doute le doigt de Dieu; — que chacun, en un mot, amené par sa vocation particulière à étudier une des faces du christianisme, et à mieux apprécier l'une de ses perfections, ait reconnu que nulle chose humaine ne pouvait aller aussi loin, et qu'une telle perfection n'était qu'un rayonnement de la perfection divine; que par là, aidé et éclairé de cette « lumière » de la grâce qui « s'élève dans les ténèbres pour ceux dont le cœur est droit, » il soit arrivé à la conviction la plus entière, la plus sérieuse, la plus soumise, la plus pratique; c'est non-seulement ce qui est possible, c'est ce qui s'est vu et se voit chaque jour.

Ces preuves intrinsèques de la vérité chrétienne, non moins puissantes que les preuves d'une autre nature, ne sont pas nouvelles dans l'Eglise. Saint Paul faisait-il autre chose que prouver le christianisme par les faits acquis en dehors de lui, lorsque, devant l'Aréopage, il citait le poëte Aratus et montrait l'autel du Dieu inconnu? Plus tard, que de Gentils devinrent chrétiens par les sciences et par la philosophie humaine! Que de disciples furent comme amenés par Platon jusqu'aux portes du sanctuaire! Quel usage les Pères ne font-ils pas de la science, de la philosophie, de la mythologie, de toutes les traditions païennes! Quelle force les apologistes ne savent-ils pas tirer du spectacle que présente la société chrétienne, pleine d'union, de vertu et de paix, opposée à la société païenne, si criminelle, si discordante, si agitée, en d'autres termes de la beauté morale et de l'utilité sociale de l'Evangile? Quant au point de vue historique, qui l'a développé mieux que Bossuet? Qui, mieux que lui, a prouvé le christianisme par l'unité, la concordance, le caractère providentiel de l'histoire?

Au dernier siècle, il est vrai, la défense a dû se ressentir des caractères de l'attaque. L'attaque était philosophique et logi-

cienne par-dessus tout ; elle contestait au christianisme sa vérité rationnelle ; elle le serrait de près par le sophisme : la défense, pleine d'ailleurs des traditions de l'école, a dû suivre l'ennemi sur son terrain. Dieu nous garde de répudier les fruits de cette polémique ! Les preuves philosophiques du christianisme restent debout et resteront toujours. Elles sont utiles, puissantes, nécessaires. Mais, en même temps, notre siècle a vu se développer un genre de preuves non pas nouveau, mais oublié ; un genre de preuves que, chaque jour, le progrès des sciences doit fortifier et rendre populaire ; un genre de preuves enfin plus approprié peut-être aux générations actuelles. Notre siècle, en effet, peu philosophique et redoutant les formes solennelles de la discussion, se laisse prendre davantage par l'étude des faits plus facile et plus variée. Si, depuis quelques années, des conversions nombreuses ont réjoui l'Église, cette conviction acquise par l'étude, ce christianisme de la science n'en a-t-il pas été la plupart du temps l'instrument humain ? Dans quelques-unes, il a été le guide principal ; dans presque toutes, il a servi de préparation ; il a déblayé la route, il l'a débarrassée de mille objections vulgaires, de mille préjugés tout-puissants autrefois. Il a été utile même à ceux qui ne savent pas et n'étudient pas, par les dispositions qu'ils ont vues dans ceux qui savent et qui étudient ; en un mot, il a fait de l'atmosphère de notre siècle un air plus chrétien, où la foi peut se montrer, peut croître, peut prospérer davantage.

En effet, si une partie de la société se jette plus aveuglément que jamais dans l'athéisme pratique, il est certain qu'une autre partie devient plus chrétienne. Ce qui était sérieusement chrétien l'est aujourd'hui d'une manière plus forte, plus virile, plus positive, plus sérieuse encore. Ce qui approchait de la foi par quelques bons sentiments de plus ou par quelques préjugés de moins commence à réaliser ces velléités bénies de Dieu, et obligé, par la scission qui s'opère entre Babylone et Jérusalem, de prendre décidément un parti, se trouve porté vers le bien, ne serait-ce que par cette répulsion qu'inspire à l'honnête homme une vie affranchie de tout devoir. Dans ce qu'on appelle proprement le monde, l'excès du mal a produit le bien, et le dégoût de la vie commune a rejeté les âmes les plus droites et les plus pures dans l'heureuse singularité du chrétien. Parmi ceux qui avaient éprouvé l'enthousiasme des passions politi-

ques ou les illusions de la vie littéraire, un grand nombre s'est trouvé, ou par le désappointement de leur ambition, ou par l'inanité enfin reconnue de leurs doctrines, ou par le seul progrès de leurs idées, comme par un flot salutaire, jeté sur le sable du rivage où l'Église était prête à les recueillir. Et même les dernières classes de la société, celles où l'irréligion semblait plus incurable, parce qu'elle était plus grossière et plus absolue, nous laissent voir aujourd'hui un rayon d'espérance. La charité chrétienne, dans sa fécondité admirable, a trouvé un remède à ce mal particulier à notre siècle, l'athéisme du peuple. Ceux que les ténèbres de l'esprit ramenaient comme à une nouvelle enfance, elle leur a envoyé, comme à des enfants, ses humbles et pieux instituteurs, et aujourd'hui, dans la seule ville de Paris, deux mille adultes, hommes du peuple, fréquentent les écoles des Frères, y apprennent tout ce qu'on n'a pas su apprendre à leur enfance, et arrivent par l'instruction à l'humble pratique de la foi. En tout, une chose est certaine: les églises se remplissent ; la population chrétienne augmente ; celui qui n'entrait pas dans l'église aborde et l'autel et le confessionnal ; il y a plus de piété parmi les chrétiens, plus de chrétiens parmi tout le peuple.

Gardons-nous donc, d'après le premier aspect de la société, de la proclamer en masse antichrétienne. Les hommes d'ailleurs appartiennent encore au christianisme, ne serait-ce que par leur baptême ; la société lui appartient par sa constitution première et par son origine. C'est quelque chose encore que ce christianisme extérieur qui fait que les hommes souvent les moins croyants appellent la religion à consacrer les moments solennels de leur vie ; c'est même beaucoup lorsque l'on pense que, grâce à ce christianisme extérieur, tous les enfants qui naissent appartiennent à l'Eglise et à Dieu, et reçoivent, dès leur premier jour, par la volonté de parents souvent incrédules, des grâces qui peuvent combattre et qui plus d'une fois ont vaincu les funestes influences de l'éducation. C'est aussi quelque chose que ce christianisme qui est au fond du système social, que cet ensemble de notions chrétiennes sur lesquelles reposent, quoi qu'on fasse, l'ordre et le bien-être des sociétés ; car tôt ou tard on comprendra que la seule base possible des relations humaines est une base chrétienne, que toute civilisation est chrétienne par son principe, et qu'il n'y a

pas d'alternative entre la conservation de l'Evangile et le retour à la barbarie.

Ainsi le christianisme, à cette heure, n'est ni obscur ni oublié; il est écarté. On le met de côté autant qu'on le peut, par cela même que l'on sent malgré soi qu'on lui appartient, qu'on risque d'y revenir, que sa force agit, presse, tourmente, que son charme attire et persuade. Et dans l'hostilité et dans l'indifférence, telles qu'elles se produisent autour de nous, il y a quelque chose d'inquiet et de défiant qui caractérise la révolte. Ce n'est pas un vaincu que l'on néglige; c'est encore un maître contre lequel on s'insurge : on se tient en garde contre lui parce qu'on se sent, quoi qu'on fasse, sujet à l'universalité essentielle de son domaine, parce qu'on se sent chrétien par son baptême, chrétien par quelques habitudes extérieures dont on ne saurait s'affranchir, chrétien par la civilisation dans laquelle on vit, par l'air qu'on respire, par la société dont on est membre ; chrétien par le spectacle qu'on a sous les yeux de la grandeur, de l'efficacité et de la vertu du christianisme, et par cet instinct qui nous avertit que tout ce qui est bon et salutaire vient de la foi. On ne résiste que parce qu'on se sent poussé. On a abandonné ou l'on commence à abandonner la négation et le doute réfléchi du XVIIIe siècle. On voit la philosophie et l'étude devenir plus chrétiennes : on s'en effraie ; on redoute l'étude comme suspecte de christianisme ; on met la philosophie hors la loi ; on craint de penser. On voudrait s'en tenir à l'indifférence systématique, aux préoccupations matérielles, à la vie inintelligente : on ne peut, on ne pourra. L'irréligion est sur la défensive; elle craint d'attaquer parce qu'elle craint d'être repoussée; elle redoute toute conclusion parce qu'elle soupçonne que toute conclusion serait chrétienne. Mais tôt ou tard la conclusion ne viendra-t-elle pas ? Tôt ou tard la foi chrétienne ne sortira-t-elle pas de la réflexion et de l'étude, la nécessité chrétienne, si je puis ainsi parler, des progrès mêmes, des besoins et surtout des périls de la société ?

Voilà quelles sont les tendances du monde. Disons maintenant ce qu'est l'Eglise. « Sa vertu l'a abandonnée en même temps que sa puissance; elle n'est plus la même, » disent les incrédules. Quoi donc! son dogme, sa constitution, sa morale se sont-ils affaiblis? Je ne crois pas qu'il y ait besoin de répondre à cette question. Mais son énergie extérieure, ses œuvres visibles sont-elles moins puissantes?



Un instant peut-être des yeux prévenus ont pu croire à cette diminution de la force agissante de l'Eglise. Tant d'orages avaient passé sur elle ; le sanctuaire avait été menacé de si près ! Il semblait qu'on ne dût pas penser à autre chose qu'à le défendre, et le siècle ne manquait pas de prêcher cette théorie qui enferme dans l'église la religion et le prêtre, qui défend d'être chrétien une fois qu'on a quitté le seuil du temple, et permet au christianisme d'exister pourvu que son existence soit cachée à tous les yeux. Il ne pouvait en être ainsi ; l'Eglise ne passe nulle part sans y faire du bien ; autour des autels à peine relevés les œuvres saintes se sont relevées peu à peu, et la foi chrétienne, de retour parmi nous, s'est rendue visible par ses œuvres. De nouveaux dangers, au lieu de faire rentrer la religion dans le sanctuaire, ne l'ont montrée que plus éclatante et plus utile au dehors. Tandis que notre patrie se ressent encore de ses dernières secousses politiques, un nouvel élan est donné à toutes les œuvres chrétiennes, comme si Dieu voulait compléter cette preuve, dont je parlais tout à l'heure, de la vérité du christianisme par sa beauté morale et son utilité pour les hommes. Il y a toujours des philosophes qui, après avoir fait, avec plus ou moins de bienveillance, l'oraison funèbre du christianisme, s'occupent de mettre en ordre la succession du défunt et cherchent le principe nouveau sur lequel ils vont organiser les sociétés, maintenant qu'est mort le principe chrétien. La philosophie, qui est vivante, cherche toujours; le christianisme, qui est mort, croit avoir trouvé et agit. Sans avoir la prétention d'organiser les sociétés sur un principe nouveau, sans chercher d'autres remèdes et d'autres consolations que ceux qui, depuis dix-huit cents ans, soulagent les douleurs humaines, le christianisme agit malgré tant de préjugés, tant d'entraves qui combattent son action extérieure. Ici c'est une humble association de prières, œuvre bénie d'autant plus qu'elle a grandi dans l'ombre, qui, au bout de sept années, a inscrit sur ses registres près de deux cent mille associés, parmi lesquels un grand nombre, avant de la connaître, n'étaient pas chrétiens. Ailleurs, huit étudiants, réunis un certain jour dans quelque mansarde du pays latin, y ont formé une société charitable qui s'est accrue comme le grain de sénevé, et, vieille de dix années seulement, compte des coopérateurs par toute la France. Ailleurs enfin, plusieurs centaines de milliers d'hommes, des pauvres, des artisans, des ouvriers, avec le sou qu'ils

donnent par semaine, constituent à l'œuvre de *la Propagation de la Foi* un revenu de près de 3 millions. Est-ce là le fait d'une foi qui se meurt, et s'il y a au monde une foi vivante, une doctrine, comme on dit, pleine d'avenir, qu'elle nous montre donc des œuvres pareilles.

Faut-il parler des œuvres moins directement religieuses et qui touchent de plus près les intérêts temporels? Là, on le sait, bien des obstacles extérieurs gênent l'action du christianisme. Et cependant, nous pouvons le redire, qui donc agit, si ce n'est lui? Si un effort a été tenté quelque part pour rendre la peine utile au coupable, et le renvoyer meilleur à la société qui tremble de le recevoir, dites, cet effort a-t-il pu être tenté sans le christianisme? Quelle autre doctrine, quelle autre école que le christianisme, possède un corps d'instituteurs populaires qui sache corriger le danger du savoir par la sainteté de la morale? Des socialistes ou des humanitaires ont-ils élevé des hospices d'aliénés et des écoles de sourds-muets? Sont-ce des Saint-Simoniennes ou des Fouriéristes qui, sous le nom du *Bon Pasteur*, ont ouvert un asile à la femme déchue et lui ont donné le pain pour que le repentir lui fût possible? Quel bien a jamais été essayé, que le christianisme n'ait essayé également et avec un plus grand succès? Il y a plus : tout ce qui est bon, tout ce qui est utile, tout ce qui est salutaire lui appartient. Les bonnes œuvres viennent de lui ou viennent à lui. Ceux qui ont commencé sans être chrétiens, frappés de leur infirmité et instruits par l'expérience, ont fini par appeler la foi chrétienne à leur secours. L'œuvre, profane d'abord, pour s'accroître, s'est sanctifiée, et celui qui sans la foi avait voulu faire le bien, pour récompense du bien qu'il faisait a trouvé la foi.

En tout, le moment où nous vivons sera-t-il donc si obscur dans les annales de l'Eglise? et lorsqu'on voudra y regarder, lorsque des faits qui se passent autour de nous et souvent à notre insu seront devenus de l'histoire, notre époque sera peut-être tout autrement comprise qu'elle-même ne se comprend. Savons-nous ou plutôt prenons-nous la peine de voir ce qui se fait à nos côtés? Comptons-nous au juste combien de merveilles enfante chaque jour l'esprit de la charité chrétienne? Faisons-nous attention à cette efflorescence d'œuvres bénies dont il semble que les dernières années aient donné le signal? Cependant les faits sont multipliés, éclatants, incontestables. De plus

grandes souffrances ont appelé des remèdes nouveaux; l'esprit de charité s'est multiplié sous vingt formes nouvelles : salles d'asile pour les enfants, retraites pour les vieillards, secours donné au mariage des pauvres, efforts multipliés pour instruire et pour régénérer l'homme que la loi humaine a condamné, toutes œuvres écloses depuis quelques années, toutes œuvres qui par leur nature sont propres à notre siècle; œuvres essentiellement catholiques, pour la plupart, et qui toutes ont appelé la foi catholique à leur secours. Qui se fût imaginé, il y a peu d'années encore, que des geôliers (puis-je me servir de ce mot?), que des geôliers en guimpe et en robe de bure seraient appelés à la garde des criminels dans les prisons, et qu'au lieu de guichetiers ou de soldats, des religieuses ou des frères garderaient, instruiraient, maintiendraient le prisonnier? C'est pourtant ce qui a lieu pour les femmes plus souvent, mais déjà en plusieurs endroits pour les hommes. Qui aurait songé à ces colonies agricoles où des enfants condamnés, toujours sous la protection de la foi et de la pensée chrétienne, prennent les habitudes de la vertu et du travail? La société ne sentait pas encore son mal; l'éducation du criminel, cette tâche qui lui est si énergiquement imposée par le sentiment de son péril, ne lui apparaissait pas encore comme une œuvre nécessaire, ni surtout comme une œuvre nécessairement chrétienne. Aujourd'hui il n'en est plus de même, et cette œuvre qui, chacun le sait, ne peut s'accomplir que par les voies chrétiennes, est peut-être le moyen de prédication que la Providence avait spécialement réservé à notre siècle (1).

(1) Voici le nom et la date de quelques-unes seulement des œuvres qui sont écloses en France depuis peu d'années :

1822. OEuvre de la Propagation de la Foi (compte aujourd'hui 700,000 souscripteurs);

1826. OEuvre de Saint-François-Régis, pour le mariage des pauvres;

1827. Fondation de Saint-Nicolas, pour l'éducation des enfants pauvres;

1832. OEuvre des Orphelins du Choléra;

1833. Société de Saint-Vincent de Paul, qui, outre la visite des pauvres, son but principal, s'occupe aussi du patronage des enfants, des apprentis et des ouvriers, des salles d'asile, des hôpitaux, des prisons, de l'instruction des militaires, etc., etc.;

1833. OEuvre de la Miséricorde, pour les pauvres honteux;

1835. Société des Mères de Famille, pour les femmes en couches;

1839. OEuvre des nouvelles Accouchées; — Bibliothèques paroissiales, etc., etc.; Colonie agricole et pénitentiaire de Marseille;

1840. OEuvre de Saint-Vincent de Paul pour les pauvres malades;

1842. OEuvre de l'éducation chrétienne.

Ajoutez à cette note fort incomplète, extraite du *Manuel des œuvres de Charité*, une foule de sociétés et d'œuvres nées depuis peu d'années, mais dont nous ignorons la date

Dans tout ceci, rien n'est absolument nouveau. Cette foi active, cette énergie vivifiante a toujours appartenu à l'Eglise chrétienne. — Sa sainteté, sa pureté intérieure a-t-elle diminué plus que sa puissance d'action au dehors? Si les siècles diffèrent à cet égard, la différence est-elle au désavantage du nôtre? Certes, l'Eglise a été étrangement calomniée; ce qu'il y a eu de scandales dans son sein a été singulièrement exagéré par la haine. Mais enfin l'Eglise, divine par son origine et par l'esprit qui la conduit, est humaine par ses membres; l'imperfection humaine est toujours mêlée à sa grandeur. Mais en quel siècle, depuis que le christianisme est sorti des catacombes, fut plus petite qu'aujourd'hui la part de l'imperfection humaine? Le scandale, la plus cruelle des plaies de l'Église, a été la plaie de ses jours de puissance et de gloire. Aujourd'hui, avec moins de puissance visible, l'Église ne compte-t-elle pas moins de scandales que jamais? Qu'y a-t-il en nos jours qui rappelle les désordres du Xe et du XVe siècle? Les ennemis de l'Église signalent-ils dans son sein beaucoup de ces abus qui furent le prétexte de la révolte de Luther, abus tant de fois proscrits avant lui par la sagesse de l'Église, tant de fois renouvelés par la dépravation des hommes? Nomment-ils dans le sein de l'Église beaucoup de simoniaques et d'imposteurs? et trouvent-ils dans son clergé une matière tant soit peu plausible à des satires pareilles à celles que hasardent plus d'une fois les écrivains catholiques du moyen-âge?

Le XVe siècle a vu des partis dans l'Église, des conclaves ennemis, des antipapes: quelque chose de pareil s'est-il passé en notre siècle? Les querelles des ordres religieux ont plus d'une fois fait retentir le monde: en a-t-il été question de nos jours? Qu'est devenu ce qui faisait schisme, séparation, dissidence? Le jansénisme se meurt dans l'ombre; les querelles du gallicanisme sont endormies; le schisme de 1791 s'est éteint avec la force qui l'avait imposé; la petite Église de 1802 périt faute de fidèles. Sans doute, sous la loi catholique, comme partout ailleurs, les hommes naissent avec des tempéraments et des natures diverses: sans doute, sous la loi catholique comme ailleurs, il y a des préjugés de nation, d'éducation, de parti, préjugés moins graves et moins redoutables qu'ailleurs, parce qu'une certaine

précise. Ainsi, l'œuvre des *Amis de l'Enfance* pour l'éducation des apprentis; celle des jeunes filles libérées et de la visite des prisons; — les dames du Bon-Pasteur pour les filles repenties; — les salles d'asile; — la colonie agricole de Mettray, etc., etc.

limite leur est tracée : sans doute, enfin, sur les points secondaires, que l'Église laisse à la discussion libre, des tendances diverses, des opinions opposées peuvent jaillir entre des hommes chez qui la grande unité de la foi ne saurait détruire les mille nuances que la nature ou l'éducation leur ont imprimées. Mais pour cela faut-il que l'incrédule crie victoire? Pour cela l'unité catholique est-elle rompue ? L'unité catholique n'implique pas l'absolue conformité des esprits, des caractères, des éducations. L'unité catholique n'est pas faite pour un seul peuple, et ne repousse pas sans rémission les habitudes d'esprit, que dis-je? même les préjugés des autres nations. La loi catholique n'est pas faite pour une seule espèce d'hommes, et ne se croit pas obligée de repousser tout ce qui ne s'accorderait pas avec la pente naturelle de certains esprits. Bien des gens argumenteraient volontiers contre l'Église de ce que la messe se dit ici en grec, là en latin, et ne comprendraient pas que de ces diversités de mœurs, d'éducation, de caractère et de pensées, l'unité catholique, qui les accueille à condition de les dominer, ressort plus forte et plus évidente.

Et sachons-le bien : à aucune époque peut-être, dans tous les cœurs sérieusement catholiques, ces tendances diverses ne se sont plus complétement abaissées devant l'unité ; jamais peut-être, hommes de nations, de partis, de nature, d'éducation divers, mais tous dociles enfants d'une même mère, nous n'avons mieux compris qu'une même patrie est la nôtre, et que le toit commun de l'Église nous abrite également. Respectueux pour la liberté que l'Église concède aux opinions qui n'offensent pas son dogme, nous comprenons plus que jamais la nécessité de faire taire tous les dissentiments, de réunir toutes les forces, d'abdiquer notre sens personnel ; en un mot, de subordonner ce qui nous séparerait à la grande unité qui nous rassemble. Nous savons que le temps est passé des questions secondaires et des querelles domestiques ; nous savons que l'ennemi est présent, et que la commune patrie est attaquée. La chaire de saint Pierre, entourée de tant d'ennemis, et si près de tomber, disent les infidèles, ne recueillit peut-être jamais, de toutes les parties du monde catholique, l'hommage plus unanime d'une confiance sans borne, d'une fidélité absolue, d'une obéissance pleine d'amour. La cité en d'autres temps a pu être plus vaste et plus puissante ; son enceinte n'a pas été plus ferme,

ni les pierres de son rempart mieux liées les unes aux autres : *Jerusalem quæ ædificatur ut civitas, cujus participatio ejus in idipsum.*

Voilà pourtant cette foi que l'on croit éteinte, cette religion morte, dont le rationalisme de notre siècle, assis en paix dans sa victoire, s'amuse à regarder passer les lentes funérailles. Charité, pureté, unité, rien de tout cela ne lui fait défaut. Et après tout, si elle est morte, pourquoi la craindre et l'attaquer? A quoi bon compter avec anxiété le nombre de ses églises, de ses monastères, de ses prêtres, et si par hasard on trouve qu'il augmente, crier à l'empiétement, à la théocratie, au scandale! Contradiction étrange : « Le christianisme se meurt, nous dira-t-on aujourd'hui ; ses docteurs prêchent dans le désert ; les peuples s'éloignent de lui ! » Et le lendemain : « Alarme ! terreur ! danger ! Il y a en France un couvent de plus. Un pauvre prêtre demande la permission de fonder une école. Cinq ou six religieuses se proposent pour élever les enfants, soigner les malades ; redoutables conquérantes contre l'envahissement desquelles trop de barrières ne s'auraient s'élever. Des Frères, bien ignorants, dit-on, demandent la permission de montrer l'alphabet aux enfants du peuple ; hâtons-nous de la refuser ; car le peuple, ajoute-t-on, viendrait à eux. Ne voyez-vous pas que la foi catholique va tout dominer? que ses prêtres osent parler et agir, presque autant que s'ils étaient des hommes et des citoyens comme nous? Hâtons-nous d'élever des digues : le flot nous envahit. Nos écoles, notre constitution, notre liberté, il menace tout. Dans dix ans, si nous n'y prenons garde, toute notre jeunesse sera élevée par des prêtres, tous nos biens possédés par des prêtres, tout notre royaume gouverné par des prêtres ! »

Est-ce une foi morte que l'on redoute ainsi ? Revient-on avec tant d'acharnement sur un cadavre ? Pourquoi tant de terreurs après tant de mépris? une vigilance si inquiète contre un ennemi que l'on déclare, non pas vaincu, mais écrasé? Si le Christianisme est près d'être enseveli, pourquoi, à la vue de son convoi funèbre, pousser des cris d'alarme comme à la vue d'une armée ennemie ?

Quant à nous, nous ne croyons encore la foi chrétienne ni si éteinte, ni si puissante. Nous la croyons toujours vivante et forte, sans nous attendre à voir ce que le monde n'a jamais vu, son règne paisible et incontesté. Nous savons que la Jérusalem

céleste n'est pas de ce monde. Mais, quelle que soit la phase actuelle de l'éternelle lutte entre l'erreur et la vérité, nous accomplissons un devoir de chrétien en venant prendre rang au combat, en apportant aussi nos faibles armes aux pieds de celui qui seul peut les rendre pures et puissantes.

Sachons toujours éviter ce double excès : le découragement, l'espérance hâtive et impatiente. « Les portes de l'enfer, » nous le savons, « ne prévaudront jamais contre » notre Église. Mais notre Église, nous le savons aussi, aura toujours à combattre les portes de l'enfer. Ne nous étonnons pas d'une lutte qui est de tous les siècles. Ne soyons pas effrayés des périls, des combats, des revers ; ne soyons pas non plus impatients d'une victoire qui ne sera jamais complète ; ne nous irritons pas follement contre une révolte que l'Esprit saint nous annonce devoir être éternelle. Traitons avec pitié des égarements qui sont dans la triste nature de l'homme, au lieu de les punir, comme des crimes inouïs, par notre colère et notre malédiction.

Un des hommes les plus illustres de notre temps a donné, il est vrai, l'exemple de formes hautaines, impérieuses, absolues, pleines de dédain pour la discussion, parce qu'il méprise l'adversaire, et aime à le choquer bien plus qu'à le convaincre. Mais cet homme, avec un rare génie, qui a-t-il jamais persuadé? Il a pu satisfaire quelques croyants ; a-t-il éclairé beaucoup d'infidèles? a-t-il détruit dans les âmes égarées beaucoup de préjugés antichrétiens? N'a-t-il pas, au contraire, aigri et blessé ceux qui se trompent? et, par l'exagération de son langage, ne leur a-t-il pas donné contre la foi des prétextes et des armes? N'est-il pas resté, en un mot, le plus éloquent, mais le moins persuasif de tous les hommes?

Ainsi n'ont pas agi nos pères dans la science et dans la foi, ni les premiers apologistes de notre Église, ni les docteurs des plus grands siècles, ni un saint Augustin, ni un Bossuet. Aucun d'eux n'a cru les ennemis de la religion tellement au-dessous de lui que la discussion avec eux lui semblât inutile ; ils ont eu la patience de les réfuter vingt fois, au lieu de les maudire une. « C'était déjà, disait Bossuet, une assez grande peine aux gens que de leur montrer qu'ils ont tort, surtout en matière de religion. » Ainsi ont-ils persuadé, ont-ils converti, ont-ils ramené !

Sachons contenir une colère qui, pour être naturelle à nos âmes, n'est pas toujours sainte autant qu'elle le paraît. Sachons

ne pas nous irriter plus que ces grands hommes contre ceux que nos paroles n'ont pas changés tout d'abord. N'abandonnons, certes, ni la sainte intégrité de nos doctrines, ni même la liberté légitime de notre pensée. La charité ne nous demande pas de céder un pouce du terrain de la vérité chrétienne; elle nous demande le respect et la douceur envers les hommes, non la mollesse envers les doctrines. Prenons garde seulement que des semences précieuses germent en notre siècle, et qu'il ne faut pas les étouffer; que bien des velléités chrétiennes n'attendent peut-être que l'influence d'un mot charitable pour devenir des volontés chrétiennes. Ne prenons pas sur nous d'arrêter, par la dureté de nos paroles, ce que la main de Dieu peut-être avait commencé. Notre tâche est d'appeler, d'éclairer, si nous pouvons, non pas de condamner. N'ayons pas la prétention d'arracher l'ivraie avant que le jour de la moisson ne soit venu. C'est Dieu qui a dit, et qui seul a pu dire : « Celui qui n'est pas pour moi est contre moi. » A nous, au contraire, il a été dit : « Celui qui n'est pas contre vous est pour vous (1). »

En tout, voici notre règle et notre devoir: envers l'Église, soumission complète et obéissance, *in necessariis unitas;* envers nous tous catholiques, respect et amour, même quand un sujet de discussion s'élèverait parmi nous, *in dubiis libertas;* envers nos adversaires, patience, bienveillance, charité, *in omnibus charitas.*

(1) Qui non est adversùm vos pro vobis est. Marc IX, 39.

FRANZ DE CHAMPAGNY.

PORT-ROYAL,

PAR C.-A. SAINTE-BEUVE [1].

Ce livre a été remarqué. Il devait l'être. Le sujet y conviait; je ne saurais dire s'il s'est rencontré ailleurs, dans un coin du monde, un groupe de figures plus tranchées, plus saisissantes que celles-ci : Saint-Cyran, d'Andilly, les deux mères Angélique, Lemaistre, Antoine Arnauld, Pascal, Nicole, Saci. Rien ne prêtait davantage à cette curiosité un peu superficielle de notre temps, qui, malgré ses prétentions à la philosophie de l'histoire, la délaisse volontiers pour les Mémoires et préfère assez les anecdotes aux idées. C'était aussi une bonne fortune pour M. Sainte-Beuve, dont le talent, ingénieux jusqu'au raffinement, se complaît dans les choses de détail, dans l'anatomie j'oserai dire microscopique des caractères, et qui trouvait là sans contredit mieux qu'un roman psychologique.

Puis, comme l'a vu très-bien Joseph de Maistre, le jansénisme n'est point mort; tant sans faut! Sans doute on ne s'inquiète pas beaucoup aujourd'hui de savoir si les cinq propositions sont ou non dans Jansénius. Mais le jansénisme pratique n'a pas entièrement déserté, dit-on, les tribunaux de la pénitence, et il siége surtout, vivace encore et même provoquant, dans d'autres tribunaux, fort de sa vieille alliance avec le gallicanisme parlementaire, tant de fois désavoué par nos évêques. Là, comme on sait, quand il ne peut être magistrat, il se fait procureur. Seulement, au lieu de s'appeler Joly de Fleury ou Gilbert de Voisins, il se nomme Isambert ou Dupin aîné.

Eh! ne l'a-t-on pas entendu naguères évoquer au Palais l'ombre de Domat, comme celle de Pascal à l'Académie? Grandes ombres certes, mais impuissantes à faire revivre ce qui n'est plus! L'Université a beau souffler à son tour sur la cendre des

(1) Tomes I et II. — Paris, Renduel, 1840 et 1842. — In-8°.

Provinciales; le feu qui couvait là ne se rallumera plus. Tout cela est du passé, de l'histoire aussi ancienne que celle du stoïcisme avec qui le jansénisme eut plus d'une affinité secrète. Tout cela se résout dans un mot de Bossuet : « Pour, je vois de grands exemples; contre, des raisons invincibles. »

Pour bien apprécier Port-Royal, il faut bien connaître la doctrine qui en avait fait sa place d'armes; et pour savoir à fond le jansénisme, il faut remonter assez haut. Car l'hérésie qui a pris ce nom est loin d'être ce que Montesquieu affirmait un peu superbement de l'*Esprit des Lois :*

Prolem sine matre creatam.

Generation spontanée

Elle n'est pas sortie tout armée du cerveau de Jansénius, comme la fable faisait sortir Minerve de celui de Jupiter. Elle a dans l'histoire de l'Église de profondes racines.

Avant tout, il y a là une question de dogme.

En soi, le fini est impuissant à entrer en relation avec l'Infini; la nature ne peut atteindre le surnaturel : un abîme les sépare. Cet abîme ne saurait être comblé que par la toute-puissance et la toute-bonté du Créateur. Logiquement, qui pourrait Lui dénier l'initiative des rapports qui s'établissent entre lui et sa créature? L'action du Créateur sur la créature, tranchons le mot, la Grâce, est donc la loi générale de toute relation entre Dieu et l'homme. Même avant la chute, Adam, être fini, dut être prévenu, excité, pénétré par la vertu divine, et ce n'est que par l'union d'un principe fécondant et supérieur aux forces limitées de sa propre intelligence, qu'il put communiquer avec Dieu comme un ami avec son ami. Non qu'il ne possédât en lui-même une faculté naturelle de connaître son Auteur; mais il fallait que cette faculté fût aidée par une force extérieure placée au-dessus de l'humanité. Tout se tient dans le Christianisme, et c'est ainsi que, dans le mystère de la réconciliation, c'est Dieu qui s'est fait homme et non l'homme qui s'est fait Dieu.

Toutefois, au V[e] siècle de notre ère, il se trouva un assez faible philosophe pour imaginer que l'homme à lui seul peut embrasser Dieu, énormité assez analogue à celle d'un géomètre qui dirait la partie aussi grande que le tout. Pélage (c'était le nom de ce penseur, glorifié de nos jours) (1) fut assez vite abandonné

(1) Ce n'est pas seulement M. Augustin Thierry qui se sent un faible pour Pélage; mais

par ses disciples, qui admirent la nécessité de la grâce, mais seulement comme complément du libre arbitre, auquel ils laissaient *l'initiative du bien*. Malheureusement, dans la réaction qui se fit contre les Semipélagiens et contre leur maître, le but, comme il arrive souvent, fut dépassé par quelques-uns, et les Prédestinatiens parurent, autre espèce d'insensés qui niaient le libre arbitre et faisaient de Dieu le plus arbitraire des despotes, prédestinant fatalement les uns au ciel et les autres à l'enfer. A les en croire, Jésus-Christ n'était mort que pour les Élus. Nous tenons déjà les premiers fils du jansénisme; nous venons de nommer les ancêtres directs de Port-Royal. M. Michelet ne manquerait pas de noter ici que le chef des Prédestinatiens, au Ve siècle, Lucidus, était un prêtre de l'Église des Gaules.

C'est encore dans les Gaules que, quatre cents plus tard, nous retrouvons la prédestination prêchée par Gotescalc, dont Jansénius a voulu réhabiliter la mémoire. Plusieurs évêques embrassèrent ses erreurs, pulvérisées dès lors par Raban Maur et Hincmar. Après quoi, nous en perdons la trace jusqu'à Wiclef, ce précurseur immédiat de Luther et de Calvin. Nous donnons la main au XVIe siècle.

Le protestantisme fut le culte de la prédestination. Luther, l'idole des libres penseurs de notre âge, écrivit *ex professo* contre la liberté humaine : DE SERVO ARBITRIO. Calvin enseigna en propres termes que « Dieu *voue* une multitude d'hommes à l'enfer, pour qu'ils le glorifient par leurs supplices (1). » Il osa plus, il appela cette doctrine une doctrine consolante (2). Les deux réformateurs proclamèrent à l'envi que l'homme n'est que péché et que les vertus païennes sont abominables devant Dieu; que Dieu exige l'impossible et qu'il punit éternellement des infractions inévitables; qu'il damne et sauve sans qu'on l'ait mérité; que l'action de la grâce est irrésistible (3).

Ces maximes eurent de l'écho en Belgique. A Louvain même,

M. Cousin, mais M. Michelet, lequel a écrit ceci : « Le breton Pélage, qui mit l'esprit stoïcien dans le christianisme (c'est précisément le contraire, mais passons), et réclama *le premier* dans l'Église en faveur de la liberté humaine (voilà qui devient fort), eut pour successeur le breton Abailard, le breton Descartes » (lequel breton était tourangeau; mais en histoire on n'y regarde pas de si près).

(1) *Institut.* III, 23, n° 7.

(2) *Ibid.* III, 21, § 2, *De æternâ Dei predestin.*, page 883.

(3) CALV. *Institut.* II, 1, XLIII, 14; *Antidot. Concil. Trident.* ad sess. VI, c. 6; *Instit.* II, 3, n° 13. — LUTH. *de Servo Arbitr.*

au sein de cette université où Jansénius et Saint-Cyran devaient puiser leur première instruction théologique, un docteur qui fut député au concile de Trente et qui avait résisté à d'autres égards au torrent de la Réforme, Baïus, avait enseigné l'impossibilité de certains commandements de Dieu et le fatalisme de la damnation. Condamné par un saint pape, Pie V, le même qui donna le coup de grâce à la marine turque en provoquant la croisade qui vainquit à Lépante, Baïus s'était assez longtemps débattu sous la censure pontificale, à laquelle il n'acquiesça qu'en 1580, plus par lassitude que par conviction. Neuf ans après il mourut, mais il ne mourait pas tout entier. Déjà en effet Jansénius était né (1585), et si l'hérésiarque de Louvain eût été prophète, en léguant à cet enfant sa chaire d'Écriture sainte avec son exemplaire de saint Augustin, il eût pu s'écrier dans un élan de joie :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

Cornelh Jansen (Corneille fils de Jean), que nous appelons Jansénius, était né dans un village de Hollande, près de Leerdam, d'une famille catholique. Le nom de son père était Jean Otto; mais, envoyé à Louvain pour y faire secrètement ses études, Corneille adopta celui de Jansen, suivant l'usage des étudiants de son pays qui, pour dépister l'espionnage du protestantisme hollandais et ne pas exposer leurs familles à des tracasseries, changeaient de nom à leur entrée dans les écoles belges. Je ne puis m'empêcher de remarquer cet innocent pseudonyme du futur sectaire. Il y a là une habitude de dissimulation précoce; il se cache dès le collége; le pli est pris de bonne heure, et l'on pense malgré soi à ce déluge d'écrits anonymes ou pseudonymes dont se complique la bibliographie jansénienne, depuis Aurélius (Saint-Cyran), Montalte (Pascal) et Wendrock (Nicole), jusqu'aux obscures élucubrations du père Lambert.

Le XVIIe siècle commençait. Il y avait alors sur les bancs de la faculté de théologie à Louvain un jeune Basque aux *entrailles chaudes*, aux *imaginations mélancoliques*, comme disait le cardinal de Richelieu. Jean du Vergier de Hauranne, depuis abbé de Saint-Cyran, se distinguait entre ses condisciples par son ardeur bilieuse et son application à l'étude. Cornelh Jansen, plus jeune de quatre ans, était plus infatigable encore. Il se ruait sur la théologie avec toute la passion d'un jeune homme

pauvre qui a son chemin à faire et toute la ténacité hollandaise. L'étudiant français obtint des éloges publics de Juste-Lipse ; le hollandais conquit le titre glorieux de *premier docteur de Louvain.* Comment douter que les deux jeunes théologiens se soient rencontrés aux cours du docteur Janson, l'héritier des doctrines de Baïus? N'avons-nous pas à cet égard le témoignage précis de Leydecker, professeur à Utrecht, cette seconde métropole du jansénisme? Quoi qu'il en soit, les deux condisciples de Louvain se retrouvèrent à Paris, où ils se lièrent de l'amitié la plus étroite. Ils y étaient en 1609, quand du Vergier y publia sa *Question royale*, chef-d'œuvre de subtilité casuistique, où sont posés, dit-on, trente-quatre cas dans lesquels on peut se tuer en conscience. Ce n'est qu'une débauche d'esprit théologique, à la bonne heure. Mais ces gageures de rhéteur ne sont pas d'une tête bien faite, et ce luxe d'hypothèses chimériques révélait déjà dans le jeune de Hauranne un jugement assez peu sûr.

Ces années de Paris furent décisives. Dans les chaires de Sorbonne, la scolastique était toute la théologie. L'Écriture sainte avait bien son enseignement spécial; mais la *Patrologie*, comme disent les Allemands, y restait à peu près inconnue. Grand scandale pour nos élèves de Louvain! Baïus, se disaient-ils, avait lu neuf fois saint Augustin tout entier. Les deux amis durent protester dès lors, au nom du grand évêque d'Hippone, contre saint Thomas, qui régnait en maître dans l'Université de Paris. L'invasion du Richérisme en Sorbonne (1611) ne tarda pas à développer dans ces esprits chagrins des ferments d'opposition plus formidables. Edmond Richer, syndic de cette faculté de théologie, venait de poser en thèse que la juridiction ecclésiastique appartenait au corps de l'Église, dont le Pape n'était que le premier ministre. Le jansénisme se souviendra de cette doctrine.

Pendant que Richer expiait par la déposition du syndicat son ultra-gallicanisme, du Vergier renonçait à prendre le bonnet de docteur dans cette Sorbonne, asservie désormais, pensait-il, aux tendances ultramontaines. Il emmenait Jansénius à Bayonne, où ils se plongèrent ensemble avec une opiniâtreté presque égale dans les études les plus ardues, lisant et relisant saint Augustin sous la préoccupation des idées de Baïus, qu'ils avaient sucées avec le lait de l'Université de Louvain. En 1617, ils se séparent, Jansénius pour retourner dans sa chère Belgique, de Hauranne pour s'attacher à l'évêque de Poitiers qui lui résigna son ab-

baye de Saint-Cyran. Ce prélat, qui s'était battu contre les protestants de sa ville épiscopale, récompensait ainsi du Vergier de l'avoir défendu par un écrit qu'on nomma *l'alcoran de l'évêque de Poitiers.*

A partir de ce point, les choses se précipitent. Jansénius trouve à Louvain le manifeste de Marc-Antoine de Dominis contre le Pape : *de Republicâ ecclesiasticâ libri X*, et il y reçoit le contre-coup du fameux synode de Dordrecht, où Arminius mort fut anathématisé par ses coreligionnaires, pour avoir dit que l'homme est libre; que le chrétien a des forces suffisantes pour vaincre tous les obstacles au bien; que la Grâce lui est nécessaire, mais qu'il peut la repousser et lui résister; enfin, que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes. On presse Jansénius de réfuter l'archevêque de Spalatro (Dominis), qui fait de l'Eglise une démocratie épiscopale. L'ami de Saint-Cyran élude une tâche qu'il *abhorre*, dit-il, *entièrement*. Il applaudit au contraire aux anathèmes de Dordrecht; le farouche symbole de cette assemblée, qui riva les fers de Grotius et dressa l'échafaud de Barneveldt, lui semble à très-peu près catholique. Il reprend la lecture de saint Augustin avec une sorte de rage, et croit y trouver à chaque ligne cette draconienne doctrine de la prédestination, qui allait si bien à l'âpreté concentrée de son caractère.

Nous touchons le nœud de ce triste drame. Dans l'été de 1621, Jansénius et Saint-Cyran se revirent et toute une conjuration fut tramée. C'est ce qu'on nomme le complot de Bourg-Fontaine, du nom d'une chartreuse située dans la forêt de Villers-Cotterets, où l'on prétend que se passa l'entrevue. Les détails en ont été amplifiés et aggravés par l'esprit de parti; mais il est difficile de ne pas croire avec M. Sainte-Beuve qu'il a dû se tramer à Bourg-Fontaine ou ailleurs, en cette année 1621, quelque chose comme une conspiration de réforme religieuse. On peut voir dans l'ouvrage que nous analysons (1) une lettre de Jansénius à Saint-Cyran, du 25 mars 1621, où se trouvent ces propres mots : « Je n'ose dire à personne du monde ce que je « pense d'une grande partie des opinions de ce temps, et par- « ticulièrement de celles de la Grâce et Prédestination, de peur « qu'on ne me fasse le tour à Rome qn'on a fait à d'autres, *devant*

(1) Tome Ier, pages 306 et 307.

« que toute chose soit mûre et à son temps. » L'entrevue a lieu, et dans une autre lettre de Jansénius du 19 novembre suivant, il est question d'un *voyage* qu'il a fait depuis peu avec son ami. A dater de ce moment, la correspondance devient mystérieuse. « Les deux amis, dit M. Sainte-Beuve, se servent désormais d'un argot qu'on a peine à pénétrer, au moins dans le détail. Il n'est plus question que de la grande affaire de *Sulpice* (Jansénius), de la matière de *Pilmot*, des *racines* qu'on croit avoir découvertes, et d'où sortiront des *arbres* pour bâtir une certaine *maison*... M. de Saint-Cyran s'y appelle tantôt *Rongeurt*, tantôt *Durillon*, et les *Jésuites Chimer*... Il est certain qu'ils s'entendirent expressément dès lors sur le projet et les moyens de relever la doctrine de la Grâce ; qu'ils convinrent de préparer prudemment et en secret, mais activement, les bases de la grande œuvre, que Jansénius exécuterait surtout dans la portion d'érudition, et dont M. de Saint-Cyran propagerait l'exécution dans la pratique. »

C'est bien cela en effet : à Jansénius, l'initiative doctrinale ; à Saint-Cyran, l'action, la propagande, la cabale, le mot n'est pas trop dur. *Occultè propter metum Judæorum*, telle était la devise de du Vergier (1). (Les Juifs, pour lui, observe Petitot, c'était le gros des fidèles dont se composait l'Église.) Ce n'était pas ainsi que les apôtres avaient conquis le monde à la bonne nouvelle. Ils la prêchaient sur les toits, dans les synagogues, au milieu de l'agora ou du forum, devant les rois juifs, les procurateurs romains ou l'aréopage d'Athènes. Saint Paul, tant invoqué par les Jansénistes, entrait partout dans les assemblées de ses frères en Israël, s'efforçant de leur ouvrir les yeux sur les prophéties ; bien plus, il disputait librement avec les stoïciens et les épicuriens grecs (2).

Mais Saint-Cyran n'était pas saint Paul. Malgré toute la prédilection biographique de M. Sainte-Beuve pour son héros, nous ne saurions voir en du Vergier qu'un grand esprit faux, dominé par une imagination forte et lugubre, et emporté par le plus indomptable orgueil qui se puisse concevoir. Il s'ingénie, à son début, à inventer des suicides innocents, à justifier les prises d'armes dans le sanctuaire, ou je ne sais quelle incroyable coutume de l'Église de Bayonne qui exposait sur l'autel une brebis

(1) Interrogatoire de Saint-Cyran à Vincennes, publié par un janséniste en 1740.

(2) *Disputabat igitur in synagogâ cum Judæis, et in foro, per omnes dies, ad eos qui aderant. Quidam autem Epicurei et Stoici disserebant cum eo.* ACT. APOST. XVII, 17-18.

pantelante, égorgée le jour de la fête des morts; voilà pour la justesse d'esprit. Voici pour l'humilité : « Les Grands, écrivait-il, sont si peu capables de m'éblouir que, si j'avais trois royaumes, je les leur donnerais, à condition qu'ils s'obligeraient à m'en donner un quatrième, dans lequel je voudrais régner avec eux. Car je n'ai pas moins un esprit de principauté que les plus grands potentats du monde. Si nos naissances sont différentes, nos courages peuvent être égaux. » Je ne sache pas que ce soit de ce ton altier que les saints ont accoutumé de parler du Paradis.

Cependant, tandis que Jansénius s'enfonçait dans saint Augustin tête baissée, avec cette sorte de parti pris qui fait les sectaires; tandis que Saint-Cyran tendait dans l'ombre les premiers fils de sa toile, il y avait à six lieues de Paris, dans un couvent de filles de l'ordre de Cîteaux, appelé Port-Royal, une femme véritablement supérieure. Jacqueline-Marie Arnauld, religieuse à huit ans, abbesse à dix par un des abus de ce temps et par un mensonge officieux de sa famille, avait, à dix-huit ans, réformé son monastère avec une vigueur, un esprit de suite et un bonheur qui semblaient tenir du prodige. Ce courage et ce succès la désignaient naturellement à l'abbé de Cîteaux pour propager la réforme en d'autres couvents de Bernardines. C'est ainsi que, par elle-même ou par trois de ses sœurs successivement professes à Port-Royal, la mère Angélique de Sainte-Madeleine (c'était son nom de religion) étendit en peu de temps son empire sur les monastères de Saint-Cyr, de Maubuisson, du Lys (près de Melun), de Poissy, de Saint-Aubin et de Gomer-Fontaine (diocèse de Rouen), de Tard (1) en Bourgogne, et des Iles d'Auxerre.

Antoine Arnauld, père d'Angélique, était célèbre au barreau

(1) Je suis archipédant sur les noms propres. M. Sainte-Beuve s'obstine à dire partout *le* Tard. Tart-l'Abbaye, comme on écrit aujourd'hui (bien qu'on trouve indifféremment dans les cartulaires *Tardum* et *Tartum*), est un village à 20 kilomètres de Dijon, dans la direction de Saint-Jean-de-Lône. Au reste, quand la mère Agnès Arnauld écrit à Lemaistre de Notre-Dame *de* Tard (et non pas *du* Tard), c'est de Dijon qu'elle écrit. Dès 1623, les Bernardines de Tard s'étaient transférées dans cette ville, comme celles de Port-Royal à Paris, pour échapper aux insultes des partisans qui infestaient la contrée. La réformatrice de Tard ne fut pas la mère Agnès, mais bien Jeanne de Courcelles de Courlan, sa devancière comme abbesse du monastère bourguignon.

Puisque je suis en train de chicaner, je relèverai une inexactitude plus grave. Feu M. Petitot, auteur d'une notice sur Port-Royal, placée dans sa collection de Mémoires en tête de ceux de d'Andilly, n'était pas du tout, comme l'a cru M. Sainte-Beuve, un transfuge du Jansénisme. A aucune époque il n'avait appartenu à cette école, au contraire. Ce point est parfaitement connu à Dijon, lieu natal de M. Petitot.

par son plaidoyer, dans le goût emphatique du temps, pour l'Université contre les Jésuites. C'était un homme d'assez bonne maison, dont le frère, officier de mérite, se distingua fort au siége de La Rochelle. Il avait dix enfants. Arnauld d'Andilly, l'aîné, fut peut-être l'homme le plus aimable de la cour. Fort préoccupé comme tous les siens de l'avancement de sa famille, doué au plus haut point de cette activité souple, obligeante et insinuante qui fait réussir dans le monde, il y joignait une certaine facilité d'engouement. Il se prit pour Saint-Cyran d'une vraie passion, encouragée peut-être au début par les avances de Richelieu à du Vergier (que M. le cardinal nomma publiquement un jour *le plus savant homme de l'Europe*), mais demeurée ferme et agissante aux jours de la disgrâce. On peut croire que Saint-Cyran démêla de bonne heure ce qu'il pouvait attendre du zèle d'un ami si liant et si répandu. « A l'impétuosité de d'Andilly, dit M. Sainte-Beuve, il ne répondit d'abord qu'avec une sorte de lenteur et même de froideur, comme pour l'exciter. » C'était là un des principaux secrets de du Vergier pour maîtriser les âmes; il le pratiqua jusqu'à la fin avec la coquetterie la plus soutenue et le plus incomparable succès. Pour triompher de cette réserve calculée, d'Andilly se donna, se dévoua de plus en plus. Il mit aux pieds de Saint-Cyran toute sa famille, sa mère d'abord, fille de l'avocat-général Marion, *le premier du Palais qui ait bien écrit*, disait le cardinal du Perron; puis sa sœur, la mère Angélique; son neveu, Antoine Lemaistre, la merveille du barreau sous Louis XIII; enfin le plus jeune de ses frères, Arnauld le docteur, qui n'est plus tout à fait pour nous le *grand Arnauld*. Mais n'anticipons point.

La mère Angélique avait une sœur puînée, religieuse comme elle, Jeanne Arnauld (la mère Agnès de Saint-Paul), fille de beaucoup d'esprit, mais de cet esprit quintessencié de l'hôtel de Rambouillet. La mère Agnès porta dans la dévotion le langage des précieuses et composa dans ce goût un *Chapelet secret du Saint-Sacrement*, aussi inintelligible, dit M. Sainte-Beuve, qu'il soit possible de le désirer. La Sorbonne censura cet écrit; Rome le supprima; Saint-Cyran le défendit. Ce coup de maître lui livra Port-Royal. Zamet, évêque de Langres, prélat plus pieux qu'éclairé, avait approuvé les mystiques méditations de la mère Agnès. Transporté de reconnaissance pour l'apologiste du *Chapelet secret*, il l'installa directeur d'un nouvel institut voué à l'a-

doration perpétuelle du Saint-Sacrement, fondé par cet évêque et par lui soumis à la crosse abbatiale de la mère Angélique. C'est ici que s'opère la conjonction des deux astres qui va décider des destinées de Port-Royal. Toute supérieure qu'elle était à Saint-Cyran, selon moi, pour l'*étendue* de l'esprit, la mère Angélique roulera désormais dans son orbite, emportée par l'obéissance religieuse et par le double ascendant de l'homme et du directeur.

Ces deux âmes n'étaient pas sans des conformités nombreuses. Ce qui dominait en toutes les deux, c'était la virilité. L'une et l'autre avaient la vocation du gouvernement. Moins éloquent, je crois, que la mère Angélique, Saint-Cyran possédait comme elle cette autorité de langage, cette toute-puissance du geste et du regard qui déconcerte et subjugue toute résistance. Lemaistre avec toute sa fougue tremblait devant lui comme devant elle. *Tremblait* est bien le mot. Le jour où Saint-Cyran devient directeur de Port-Royal, la terreur s'y installe avec lui. M. Sainte-Beuve le définit le directeur chrétien par excellence. Je ne puis souscrire à cet éloge. Le directeur chrétien par excellence, c'est l'auteur du *Discours sur la vie cachée* et de la *Préparation à la mort;* c'est Bossuet. Voilà le souverain docteur, le sûr médecin des âmes, le prêtre complet, à la fois sublime et simple, austère comme la vérité, fort comme la foi, tendre comme l'amour. Saint-Cyran est sans cesse au delà du vrai, guindé souvent, toujours tendu et bandé. Il n'est pas sévère seulement, il est rigide, il est dur. Il ne voit guères dans l'homme que le péché, dans la religion que l'enfer. Angélique Arnauld elle-même, au milieu de sa domination souveraine, se souvient qu'elle porte le nom de mère; M. Sainte-Beuve en cite un touchant exemple dans ses rapports avec la sœur cadette de Pascal (1). Saint-Cyran oublie que le directeur doit être un père; il se pose inexorablement en juge.

Je n'en veux d'autre exemple que celui de la sœur Marie-Claire Arnauld, rapporté avec tant de complaisance par M. Sainte-Beuve. Elle avait écrit à Saint-Cyran la lettre la plus humiliée pour le supplier de se charger d'elle. Il est six mois sans lui accorder de l'entendre, malgré sa persévérance à l'implorer. Enfin, il la voit pour la première fois et lui dit tout d'abord ces paroles :

(1) *Port-Royal*, t. II, p. 484.

« Je n'avais ni désir ni dessein de vous voir; mais étant à l'église, je me suis trouvé obligé de vous demander. Vous n'en avez obligation qu'à Dieu. Eh bien! que désirez-vous? Je suis pour vous guérir. Montrez vos plaies.

« Je loue Dieu de vous voir revenir à lui en vérité. C'est une grâce de laquelle vous n'estimez pas assez la rareté; *de mille âmes il n'en revient pas une* (1). Si vous fussiez morte, vous n'eussiez pu prétendre grande part au ciel.

« Aux premiers siècles, les pécheurs demandaient avec une extrême humilité d'être reçus à la pénitence et s'estimaient indignes d'*approcher* seulement les prêtres. » — O saint François de Sales, où êtes-vous?

Assurément celui qui parlait ainsi connaissait bien les femmes. J'en demande pardon au lecteur, ces duretés de Saint-Cyran me rappellent malgré moi les conseils de ce roué de Lauzun, le mari de Mademoiselle, à son neveu Rion, qui fut ce que chacun sait. Mais de ce que la femme qui aime subit sans se lasser un tel langage, s'ensuit-il qu'il soit à louer dans un ministre de Celui qui fut si miséricordieux à la femme adultère? Non en vérité. Que le sybaritisme de notre siècle se prenne d'une stérile admiration pour ce qui perce d'énergie dans ces rudes accents d'un autre âge, à la bonne heure. Pour nous, chrétiens, nous n'acceptons pas ces âpres hyperboles comme l'expression de la foi de l'Eglise. Permis à M. Sainte-Beuve de dire que nous déguisons, oublions ou transformons le Christianisme. Nous demanderons, nous, si c'est là le ton de l'Evangile ou de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Et puisque nous avons prononcé le nom de Bossuet, de quel droit M. Sainte-Beuve s'est-il cru permis de l'immoler à la gloire de Saint-Cyran? M. Sainte-Beuve a-t-il lu les lettres de direction de Bossuet? Je soupçonne que non. Autrement, il eût parlé de Bossuet directeur avec plus de justice. Notez que je n'invoque pas les *Méditations sur l'Evangile* et les *Elévations sur les Mystères*, écrites pourtant pour des religieuses. Non; je n'abuse pas à ce point de mes avantages, et je sais M. Sainte-Beuve trop homme de goût pour ne pas donner les rares et sombres éclairs de Saint-Cyran pour la moitié de cette haute et sereine lumière. Mais, à ne prendre que les lettres de Bossuet à ses religieuses,

(1) Ailleurs il s'écrie : *Sur dix mille prêtres, pas un!* Voià bien le sectaire.

quelle souveraine autorité ! Et en même temps quelle maternelle condescendance ! Puis, je le dirai franchement, il n'est pas digne d'un homme sérieux d'insinuer que l'ami de Montausier a été faible en présence des désordres de Louis XIV. Il y a peu de vérité à rappeler des paroles d'apparat échappées à la foi monarchique de l'époque, suivant la remarque de M. de Maistre (1), en oubliant le témoignage des contemporains, de Saint-Simon, par exemple, qui font honneur à Bossuet d'avoir chassé Mme de Montespan de la cour. Je ne crois pas que Saint-Cyran eût pactisé avec la favorite, bien que Mme de Guéméné et le cardinal de Retz, son amant bien connu, aient trouvé à Port-Royal quelque indulgence (et le cardinal, après tout, n'était pas Louis XIV). Mais enfin, il y a bien quelque différence entre un mot amer sur les rois, jeté dans l'oreille d'une religieuse à propos de la pénitence de David, et l'attitude de Bossuet frappant les derniers coups qui séparent un autre David de Bethsabée. Et c'est pourtant à l'occasion de ce *mot* de Saint-Cyran que M. Sainte-Beuve s'écrie : « O Bossuet, que vous êtes faible devant Louis XIV ! »

En général, M. Sainte-Beuve n'est pas heureux quand cette grande figure de Bossuet se présente à sa pensée. Ne fait-il pas de lui quelque part un homme à transactions, à tempéraments humains, un homme d'entre-deux, en un mot (l'auteur de *Port-Royal* le dit en toutes lettres), un *juste-milieu ?* Certes le prélat qui conseillait à Jacques II la tolérance civile n'était point un caractère extrême, un esprit dur, impérieux, violent, comme on l'a peint tant de fois. Oh ! non. Bossuet tenait compte du bon sens, qu'il nomme si bien *le maître des affaires*. Mais si l'on entend par juste-milieu un homme qui biaise avec la vérité, qui louvoie avec le devoir, rien ne ressemble moins à l'évêque de Meaux. « Qu'eussiez-vous fait, lui disait Louis XIV, si j'eusse pris le parti de M. de Cambrai ? — Sire, j'aurais crié vingt fois

(1) M. Sainte-Beuve y insiste à plusieurs reprises. Je me persuade qu'il fait allusion à de rares endroits des *Oraisons funèbres*, les moins sérieuses pages de Bossuet. Quand on se reporte au temps, tout cela s'explique très-bien sans adulation. Le prestige du rang était alors dans toute sa force ; les mœurs générales faisaient une loi de certaines formules oratoires qu'on ne songeait pas à prendre à la lettre et qui ne tiraient point à conséquence. Les choses ont-elles changé en mieux ? Que doit dire M. Sainte-Beuve de personnes de sa connaissance qui, après avoir porté les livrées républicaines, ont dit à un roi que *Dieu avait* besoin *de lui*, et à une reine que *les vertus de son fils* appauvrissaient *le ciel ?* Ces gens-là honnissent les épîtres dédicatoires de Pierre Corneille. *E sempre bene.*

plus haut. » Voilà Bossuet, d'une vigueur de caractère égale à son génie, parfaitement exempt d'exagération comme de mollesse, mâle et plein toujours, tendu jamais, sincère surtout, sincère à toute épreuve, même dans une mauvaise cause, celle du gallicanisme, par exemple, et le plus frappant modèle de cet équilibre qui manqua tant à Port-Royal et à Pascal même.

Saint-Cyran en particulier en est à mille lieues. Il laisse tomber de loin en loin quelques paroles plus consolantes; mais l'onction, la tendresse du cœur ne s'y laissent jamais entrevoir. Parle-t-il de la sainte Vierge, de celle dont l'Ecriture a dit que son nom seul est un parfum qui s'exhale (*oleum effusum nomen tuum*) : le premier mot qui lui vient, c'est que la grandeur de Marie *est terrible.* Pour moi, l'homme qui a dit cela est un homme jugé.

Puis je ne saurais admettre la distinction de M. Sainte-Beuve entre le Port-Royal de M. de Saint-Cyran, d'une droiture, suivant lui, au-dessus du soupçon, et le Port-Royal plus habile, trop habile même, de Pascal et des temps postérieurs. Dès le début la simplicité d'intention manque. On l'a vu dans les ambages de la correspondance avec Jansénius, dans les circonlocutions des premières lettres à d'Andilly, dans la réserve étudiée que Saint-Cyran garde avec lui d'abord et que nous retrouvons dans ses rapports avec la sœur Marie-Claire ; car c'était là pour le directeur une règle fondamentale de conduite. Il se peut, et pour ma part je n'en doute pas, qu'on soit allé toujours en compliquant ce labyrinthe ; les circonstances poussaient à s'y enfoncer chaque jour plus avant. Mais, dès le point de départ, la voie oblique a été choisie.

Cependant à Dieu ne plaise que je calomnie Saint-Cyran ! Il peut y avoir eu beaucoup d'illusion en tout cela ; les hommes sont sophistes envers eux-mêmes à un point à peine croyable. Je suis loin de nier d'ailleurs les dons éminents qui étaient en lui. Son érudition théologique était grande, puissante même, comme toute force concentrée sur un point donné. Mais l'empire de cet homme était surtout dans sa profonde connaissance du cœur humain et dans l'invincible énergie de sa volonté; c'est par la volonté qu'on règne sur les âmes. Saint-Cyran guettait longtemps sa proie. Son austérité naturelle captivait tout d'abord, car il y a dans l'austérité une force d'attraction qui lui est propre, bien connue des âmes viriles qui apparaissent dans l'his-

toire entre la Ligue et la Fronde. Quand il jugeait qu'une de ces âmes d'élite était mûre pour le joug, sa vigueur latente et enveloppée éclatait à point. Il laissait tomber des sentences brûlantes, où respirait toute la terreur des jugements de Dieu, et il emportait d'assaut la place. C'est ainsi qu'il atteignit au cœur d'Andilly, la mère Angélique, Lemaistre, Arnauld le docteur, Saci ; c'est ainsi qu'il enleva Lancelot à M. Bourdoise et Singlin à saint Vincent de Paul.

Ici commence une série de conversions outrées, de pénitences à feu et à sang, qui, pour un œil exercé, trahissent un prosélytisme de sectaire. On ne se borne pas en effet à faire de ces convertis les plus rudes chrétiens qui se puissent voir; on les séquestre, on les met sous le récipient. Averti par cet instinct supérieur de gouvernement qui ne trompe guères, stimulé d'ailleurs par les jalouses dénonciations du Père Joseph, Richelieu fait enfermer Saint-Cyran à Vincennes. Les solitaires de Port-Royal sont une première fois dispersés. Lemaistre se retire à la Ferté-Milon ; nous apercevons l'anneau par lequel Racine tiendra un jour à Port-Royal.

La captivité de Saint-Cyran fut-elle méritée ? Oui, dans l'esprit d'une époque où le Pouvoir s'assurait sans scrupule de tout homme dont la liberté était un danger public. Il ne s'agit pas seulement de rechercher si Richelieu théologien se vengeait ou non de la doctrine de du Vergier sur la contrition, si Richelieu premier ministre avait pris plus ou moins d'ombrage de l'attitude qu'affectait Saint-Cyran, refusant des évêchés, se tenant à l'écart comme les mécontents, et ne sortant de son franc-taire que pour approuver le mariage contracté par Gaston sans le consentement du Roi. Il s'agit de savoir si, maintenant que les faits sont connus, on peut mettre de côté, d'une part, la correspondance avec Jansénius, de l'autre les témoignages aussi précis qu'irrécusables de Condren, général de l'Oratoire, et de saint Vincent de Paul. On aura beau, pour infirmer l'un, citer des causes de refroidissement entre Condren et Saint-Cyran, et faire ressortir, pour atténuer l'autre, les divergences de direction et de caractère. Nul refroidissement, nulle divergence ne suffit à faire comprendre comment des hommes comme le général de l'Oratoire et le supérieur des Missions auraient cru entendre sortir de la bouche de Saint-Cyran des paroles aussi significatives que celles-ci : « Dieu m'a donné de grandes lumières; il m'a fait

« connaître que, *depuis cinq à six cents ans, il n'y a plus d'Église...*
« *Ce qui semble maintenant l'Eglise n'est plus que de la bourbe;* le lit
« de cette rivière est encore le même, mais ce ne sont plus les
« mêmes eaux... *Calvin n'a pas mal fait tout ce qu'il a entrepris,*
« *mais il s'est mal défendu* (1). » Ce langage est-il clair? Et conçoit-on maintenant que Richelieu ait répondu à l'un des protecteurs de Saint-Cyran : « Il est plus dangereux que dix armées;
« si l'on se fût également assuré de Luther et de Calvin, des torrents de sang n'eussent pas inondé la France et l'Allemagne
« durant cinquante ans. »

Toutefois, il n'appartenait qu'à Richelieu de deviner si juste. Le Père de Condren et M. Vincent se taisaient encore, par respect pour d'anciennes liaisons et dans la confiance du retour de leur ami à des sentiments meilleurs. Le chiffre de la correspondance avec Jansénius était demeuré impénétrable. D'importants papiers avaient été brûlés à temps par le neveu de Saint-Cyran, l'abbé de Barcos. Rien ne put être juridiquement établi, et la mort de Richelieu, l'indifférence théologique de Mazarin, la chaude amitié de Mathieu Molé, la faveur de Chavigny amenèrent l'élargissement du prisonnier. Ce fut un triomphe, mais il fut court; Saint-Cyran mourut d'apoplexie le 11 octobre 1643.

Jansénius l'avait devancé de trois ans, laissant pour testament théologique tout un in-folio, qu'il avait intitulé *Augustinus*. Ce livre, que les adeptes comparaient si étrangement à la Vénus d'Apelles, renouvelait au nom de saint Augustin les erreurs de Calvin sur la prédestination. Calvin avait dit: « *Tous* les commande-
« ments de Dieu sont *toujours* au-dessus des forces du Juste. »
Jansénius disait: « *Certains* commandements de Dieu sont, *en*
« *certains moments*, inaccessibles à tous les efforts du Juste; la
« Grâce qui pourrait les lui rendre praticables lui manque. » La nuance, comme on voit, est fort légère. La conséquence logique

(1) Ceci ne peut être ni infirmé, ni justifié. Ces mots se lisent dans une lettre de saint Vincent du 25 juin 1648. Qui croira que le Saint les ait inventés, ou que sa lettre, citée par un pieux évêque, Abelly, soit apocryphe? C'est bien la touche de Saint-Cyran, quand bien même cette comparaison appliquée à la déchéance de l'Église ne se retrouverait pas (un peu adoucie, il est vrai) dans les interrogatoires de Vincennes. J'irai plus loin : Saint-Cyran n'a pas cédé ici à un entraînement de conversation, qui d'ailleurs n'était pas dans sa nature. Quand il n'eût jamais dit cela, nous serions sûrs qu'il l'a pensé ; car Jansénius et Saint-Cyran c'est tout un ; et, sur la prédestination, qui peut nier l'affinité de Jansénius avec Calvin? Une telle affinité sera toujours de toute gravité pour un catholique. Nulle atténuation ne peut l'absoudre.

de cette doctrine, c'est que l'homme n'est pas maître de ne point pécher, qu'il y a des âmes prédestinées au mal et que Jésus-Christ n'est point mort pour ces âmes réprouvées, que le libre arbitre n'est qu'un mot vide de sens, d'où la conclusion que la Grâce est irrésistible (1)!

Jansénius enseignait toutes ces belles choses, c'est-à-dire qu'il faisait de Dieu un tyran et de l'homme un mannequin. Hobbes l'athée n'a pas un autre langage. A ce point de vue, le Jansénisme est horrible; il ne va, comme on voit, à rien moins qu'à ruiner la notion du bien et du mal; c'est le fatalisme en théologie. A d'autres égards, c'est chose misérable. Jansénius vient trop tard; il est à Calvin, déjà foudroyé, ce que les Eusébiens furent à Arius, les Semipélagiens à Pélage; sa doctrine est une tautologie perpétuelle; elle vit d'équivoques et de faux-fuyants sans fin. Bossuet juge en trois mots l'hérésie et la secte. « Qui ne voit, dit-il, que cette rigueur enfle la présomption, nourrit le dédain, entretient un chagrin superbe et un esprit de fastueuse singularité, fait paraître enfin l'Evangile excessif et le Christianisme impossible? »

Voilà néanmoins pour quelle doctrine de Hauranne mourant arma la dialectique et l'érudition d'Arnauld.

La répulsion que souleva le Jansénisme fut prompte. Ce ne fut pas seulement affaire de tempérament, comme l'insinue M. Sainte-Beuve. La Trappe et la Grande-Chartreuse réclamèrent à l'envi comme les Jésuites. Bossuet, Bourdaloue, l'abbé de Rancé, qui ne comptait point parmi les *doux*, ne furent pas moins hostiles au Jansénisme que Vincent de Paul et plus tard Fénelon. Mathieu Molé lui-même vit le manque de franchise des nouveaux sectaires et leur retira son amitié.

L'*Augustinus* avait paru durant la prison de Saint-Cyran, en 1640. Trois ans après, il eut pour écho en France le livre *De la fréquente communion* (lisez : *contre* la fréquente communion) par Arnauld. Quand on se trompe sur le mal, on doit errer sur le remède. Le Jansénisme comme le Protestantisme calomniait l'humanité; il la faisait plus perverse qu'elle n'est en réalité:

(1) Dans cette courte exposition, j'ai rétabli l'enchaînement logique des idées de Jansénius, sans m'astreindre à reproduire ses propositions dans l'ordre où elles ont été déférées au Saint-Siége et condamnées. M. Sainte-Beuve reconnait que la première se trouve en propres termes dans *l'Augustinus*, et les autres en termes équivalents. L'autorité de l'Eglise à part, cela ne saurait faire aujourd'hui question pour personne.

comme le Protestantisme, il devait innover sur les moyens de régénérer la nature déchue, j'ai nommé les sacrements. Là encore le Jansénisme, en fait, n'est qu'un protestantisme mitigé : il ne nie pas les sacrements ; mais, à force d'en rehausser la sainteté, il les rend inaccessibles, j'ai presque dit inutiles. Il se peut qu'on abusât alors de la communion : mais s'armer de l'abus contre l'usage, c'est un paralogisme bien vulgaire.

Cependant l'orage commençait à gronder. Urbain VIII avait censuré l'hérésie présente, en renouvelant les anathèmes de l'Eglise contre Baïus ; Jansénius même était expressément nommé dans la bulle du souverain Pontife. Mais les Jansénistes, dit M. Sainte-Beuve, selon l'usage où nous les verrons de toujours savoir les intentions des papes mieux qu'eux-mêmes, soutenaient que la bulle avait été en partie surprise au Saint-Père ; ils faisaient grand bruit d'une certaine virgule qui, ajoutée ou omise, changeait le sens. Tout ceci, ajoute l'historien, *mais surtout l'indétermination des points condamnés dans Jansénius*, prêtait à l'évasion.

Pour en finir, Nicolas Cornet, syndic de la Faculté de Théologie de Paris, dénonça devant elle sept propositions qui résumaient, selon lui, tout l'*Augustinus*. Bientôt quatre-vingt-cinq évêques déférèrent à Rome ces propositions réduites à cinq. Innocent X fit examiner l'affaire par cinq cardinaux et treize théologiens. On ne peut nier, dit M. Sainte-Beuve, que la question fut approfondie. Enfin, après dix mois d'examen et onze séances présidées par le Pape en personne, le Pontife condamna les cinq propositions, le 19 mai 1653. Le nouvel historien de Port-Royal convient que *les termes* de la bulle ne permettent pas de douter qu'elle n'attribue les erreurs condamnées à Jansénius. Et en effet qu'eût-il été besoin de cette longue information pour censurer des énormités aussi palpables ? et à quoi le Pape et les cardinaux ont-ils pu employer ces onze séances, si ce n'est à bien constater que les propositions dénoncées étaient dans l'*Augustinus* ?

Le clergé de France adhère à la bulle. Que font les Jansénistes ? Ils y acquiescent à leur tour, fors l'honneur de Jansénius et sauf la doctrine de saint Augustin. Une fois dans cette voie double, s'écrie M. Sainte-Beuve, le Jansénisme est perdu, et il le mérite.

Cette duplicité ne pouvait être acceptée par l'Eglise. Le Pape Alexandre VII avait confirmé dans une bulle nouvelle le sens

antijanséniste de la bulle d'Innocent X. L'assemblée du clergé de France voulut couper court aux restrictions mentales; il décréta que tous les ecclésiastiques du royaume déclareraient par écrit qu'ils condamnaient *de cœur et de bouche* les cinq propositions contenues dans l'*Augustinus*. C'est alors qu'Arnauld, provoqué ou non (il importe peu) par des vers latins débités, dit-on, au collége des Jésuites, imagina cette interminable logomachie du *fait* et du *droit*, qui a tant ennuyé la France durant plus d'un siècle. Nous assistons à l'avant-scène des *Provinciales*.

J'en suis fâché pour la mémoire du *grand* Arnauld, mais cette chicane dernière était vraiment pitoyable. L'Eglise, disait Arnauld, peut bien déclarer telle proposition hérétique, c'est là une question *de droit*, qui est de son domaine. Mais elle ne saurait dire que telle proposition est de tel auteur; c'est ici une question *de fait* sur laquelle l'Eglise est incompétente. En d'autres termes, l'Eglise a pu découvrir des hérésies dans Jansénius et les proscrire ; mais elle n'a pas le droit d'en conclure que Jansénius était hérétique.

Arnauld avait noyé cette thèse dans une volumineuse *Lettre à un Pair de France* (le duc de Liancourt), et, pour ne pas laisser le moindre doute sur sa rébellion à l'Eglise, il soutenait dans cette *Lettre* la première et la plus incroyable des propositions flétries dans Jansénius, l'impossibilité pratique de certains commandements de Dieu. Certes la Sorbonne se fût émue à moins, et l'on n'a pas besoin des souvenirs de 1815 pour comprendre qu'Arnauld ait dû se rétracter, ou voir rayer son nom de la liste des docteurs orthodoxes. M. Sainte-Beuve paraît avoir de bonnes raisons pour croire qu'il se mêla beaucoup de passion à la décision de la Sorbonne. Mais les torts personnels des adversaires d'Arnauld, quels qu'ils aient pu être, ne sauraient changer quoi que ce soit à la question doctrinale. La position prise par lui n'était pas tenable.

Port-Royal le sentit et Pascal fut poussé dans la lice. On n'avait rien à attendre des docteurs; il restait à faire prendre le change aux gens du monde. « Ce qu'il fallait uniquement, remarque très-bien l'auteur de *Port-Royal*, c'était de répandre dans le public une espèce de factum net et court, où l'on fît voir que, dans ces disputes, il ne s'agissait de rien d'important et de sérieux, mais seulement d'une question de mots et d'une pure chicane. » Pascal, homme du monde et le seul écrivain qu'ait eu

ce parti, y réussit de prime-saut, et trop bien, même pour ses amis. « Dès le premier mot, on l'a senti, dit excellemment M. Sainte-Beuve, l'enjouement a succédé au sérieux, jusque-là de convenance et de rigueur en ces questions. C'est le ton cavalier, indifférent, mondain, qui a le dessus. En tout cela, Pascal, le premier du dedans, ouvre la porte à la raillerie; c'est-à-dire qu'il introduit l'ennemi dans la place, d'où il ne sortira plus... A force de tuer du coup la Sorbonne, Pascal tua à jamais, à sa façon, le docteur de Sorbonne par excellence, son illustre ami en personne, Antoine Arnauld. S'il ne le tua pas du même coup, il le fit vieillir en un an de quarante... *Les Provinciales* avaient pour but de créer un parti d'indifférents favorables. *Mercedem suam receperunt*... Ces Jansénistes amateurs allaient bientôt redire, non plus tout à fait comme Pascal à la fin de sa troisième *Provinciale* : « Ce sont des disputes de théologiens, et non pas de théologie, » mais par un léger changement qui ne leur en paraissait pas un : « Ce sont des disputes de théologiens *et* de théologie. » On substituait par mégarde la particule ; cela simplifiait. »

Qu'ajouterais-je à ces paroles? Il y a longtemps que Voltaire (j'en citerais un autre si j'en connaissais un moins suspect du crime de jésuitisme) a dit que le livre portait à faux, en rendant les Jésuites solidaires d'une foule de propositions, les unes dénaturées par l'isolement où on les place de ce qui précède ou de ce qui suit, les autres tirées de livres déjà anciens, la plupart étrangers à la France, profondément ignorés et partant, dit ironiquement Joseph de Maistre, infiniment dangereux. Le fameux argument qui attribue ces propositions à la Société entière, parce qu'elle ne les a pas empêchées de paraître, n'irait à rien moins qu'à déclarer hérétiques tous les évêques qui se sont laissé surprendre l'approbation de livres où il s'est glissé des erreurs ; et le nombre en serait grand.

Il y a longtemps aussi qu'on trouve les *petites lettres* un peu longuettes, et que Mme de Grignan écrivait : « Eh! mais c'est toujours la même chose ! » Que sera-ce aujourd'hui que le sujet a vieilli quelque peu, il faut bien l'avouer? L'Université aura beau exiger la lecture des *Provinciales* comme condition préalable du baccalauréat : ce n'est pas la moins difficile à remplir des conditions du programme.

Que dire enfin du peu de sincérité de ces lettres? Je ne parle plus des citations, que je n'ai pas plus vérifiées que Pascal lui-

même. Je parle de l'aplomb avec lequel il déclare, dès sa première lettre, n'avoir encore trouvé personne qui ait vu dans Jansénius ce qu'y a vu l'Église, tout en protestant qu'il veut *vivre et mourir dans la communion du Pape, hors de laquelle il n'y a pas de salut.* Ce qui ne l'empêchera pas de soutenir que le Pape a frappé dans Jansénius la vraie doctrine de saint Augustin et de saint Paul, et de finir par ce cri de révolte : *Si mes lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel.*

Arrêtons-nous. Qu'avons-nous vu dans cet âge d'or du jansénisme ? Théologiquement, une tentative rétrograde, un véritable anachronisme, une contre-épreuve assez pauvre de la prédestination de Calvin; nulle conception originale, même dans Arnauld ; la mutilation du dogme, l'exagération de la morale évangélique; une double insulte à la bonté de Dieu comme à sa justice et à la liberté humaine. Moralement, cabale, duplicité, un orgueil prodigieux, un esprit de subtilités et de chicanes qui passe toute idée; enfin une préparation à Bayle et à Voltaire que nous entendons ricaner dans le lointain. Cela fait trembler ! Car enfin il y avait là des âmes bien nées, des cœurs généreux, des volontés fortes et dévouées, de la science, de la vertu; il y avait même un homme de génie. Vous tous, qui que vous soyez, venez et voyez ce que l'esprit de secte a fait de tout cela.

Nous ne prenons pas congé de Port-Royal, et, s'il nous est permis de finir cet article comme finissent les deux volumes que nous venons de parcourir, *nous ne le quittons pas.*

TH. FOISSET.

DE LA CERTITUDE ÉVANGÉLIQUE

CONSIDÉRÉE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'HISTOIRE (1).

Le champ qu'offre le programme de la chaire d'histoire moderne est immense. Non seulement il est impossible de le parcourir en une seule année, mais encore on y trouverait un sujet d'études presque indéfinies. Toutefois, la place qu'occupe cet enseignement, à l'issue des études scolaires et à l'entrée des nouvelles générations dans le monde, fait un devoir au professeur de ne traiter, parmi les histoires particulières, que celles qui se lient intimement aux faits d'un ordre général, et de faire prédominer dans ses leçons les considérations qui peuvent contribuer à former le jugement et à éclairer la conscience dans la conduite de la vie. C'est principalement un tel but que je me suis proposé dans le cours des trois précédentes années, où j'ai cherché à éclairer la conscience du citoyen, et à placer les devoirs du citoyen dans le cercle des devoirs à la fois plus étendus et plus stricts de l'homme et du chrétien. Ce but fut présent à ma pensée dès que je commençai à m'occuper de l'histoire moderne. En retraçant l'action politique du catholicisme dans les XIe, XIIe et XIIIe siècles, je montrais le développement du christianisme à une de ses périodes les plus importantes et les moins comprises; et même, en faisant voir ce que fut la *renaissance* de l'Église romaine au XIe siècle, je n'ai pu m'empêcher d'indiquer ce qu'elle avait été aux premiers temps de sa gran-

(1) Le morceau qu'on va lire est le résumé de la leçon par laquelle M. Ch. Lenormant a ouvert cette année le Cours d'Histoire moderne à la Faculté des lettres. On a modifié quelques expressions : mais le plan et l'intention de cet exposé ont été fidèlement maintenus.

deur, sous les saint Léon et les saint Grégoire, et de m'approcher par là du berceau du christianisme et de la société moderne.

Après avoir touché récemment le terme qu'il est permis d'atteindre dans un cours d'une publicité illimitée, après avoir conduit l'étude de notre histoire jusqu'à la mort de Louis XIV, je me vois amené naturellement à reprendre sous une nouvelle forme des recherches et des considérations que je n'ai pu qu'imparfaitement aborder dans le premier essai de mes forces. Une révision générale de l'histoire moderne m'est devenue nécessaire, afin de donner à tant d'études diverses l'harmonie, l'unité désirables. Sur beaucoup de points essentiels, sur les plus essentiels de tous, mes incertitudes ont cessé : les principes qui me dirigent ont pris un caractère de fixité qu'ils ne perdront plus, je l'espère. Il ne s'agit point de me lancer dans un monde inconnu : navigateur plus expérimenté, je retourne à des rivages que j'ai déjà visités et sur lesquels je voudrais jeter les fondements d'un établissement durable.

Je dois maintenant déterminer le point initial de nos recherches. Où et par où commencer l'étude des temps modernes? La séparation par dates entre l'histoire ancienne et l'histoire moderne est tout à fait arbitraire. Adoptera-t-on l'invasion des Barbares ou leurs premiers établissements fixes? Nommera-t-on Théodoric, Attila, Clovis ou Charlemagne? Tant qu'on restera dans l'ordre des faits matériels, on ne trouvera rien qui satisfasse l'esprit et fixe les idées.

C'est donc aux notions de l'ordre intellectuel qu'il faut s'adresser; c'est l'apparition de l'esprit des sociétés modernes qu'il faut signaler dans l'ordre des faits.

Il y a deux choses qui distinguent essentiellement les modernes des anciens; je les nomme non selon leur importance, mais selon l'ordre dans lequel elles se sont produites : c'est la *science*, autrement dit la *critique;* c'est ensuite la *morale individuelle et sociale.*

Aristote est, en un sens, le premier des modernes. Théophraste, Hipparque et Archimède ont appliqué ses idées, selon l'esprit qui les avait conçues. Rassembler toutes les connaissances humaines en un faisceau, former par conséquent la première encyclopédie, ériger la méthode en loi, créer l'autorité de l'expérience, procéder du connu à ce qui ne l'est point,

substituer ainsi un édifice purement humain à toutes les conceptions dans lesquelles l'homme paraissait obéir à une impulsion surnaturelle, telle est l'entreprise qu'Aristote a tentée, que Galilée, Bacon et Descartes ont reprise dans les temps modernes, et à laquelle l'esprit humain doit certainement l'énorme puissance matérielle dont il est en possession aujourd'hui.

Toutefois, il est impossible de commencer à Aristote l'étude des temps modernes. La solution de continuité qui existe entre l'entreprise du philosophe de Stagire et sa continuation par Galilée est immense. Nous ne possédons avec quelque suite l'histoire de la portion de l'humanité dont nous sommes un des rameaux, que pour environ deux mille cinq cents ans, et sur cet espace de temps l'interruption que j'indique n'absorbe pas moins de dix-huit siècles. Entre l'effort prématuré d'Aristote et sa reprise se placent la décadence de la société grecque et le monde romain tout entier. Après l'encyclopédiste grec, l'encyclopédiste romain est Pline l'Ancien; la superstition, la déclamation, l'obscurité ont succédé à la liberté d'esprit, à l'ordre, à la clarté, à la puissance la plus merveilleuse de conception et d'exposition. La pensée d'Aristote n'a, pour ainsi dire, trouvé ni écho ni appui dans la société au milieu de laquelle elle s'était produite. Il ne suffisait pas qu'Aristote n'eût tenu aucun compte de l'idolâtrie de la nature; cette idolâtrie devait être universellement déracinée, pour que le sol humain reçût et fécondât la semence scientifique.

Aristote s'était confié aux seules forces de l'esprit, et son entreprise avait été frappée de stérilité dans ses conséquences; il en restait une plus haute à accomplir : il fallait purifier et diriger la conscience.

Le christianisme a accompli cette immense révolution. Il ne s'agit pas ici de ce que Socrate a tenté, de ce que Platon a exprimé dans le plus beau et le plus ingénieux de tous les langages. Nous parlons de l'œuvre féconde à laquelle moins de deux siècles ont suffi pour pénétrer dans toutes les classes, chez tous les peuples, et pour offrir, par le sacrifice volontaire d'innombrables témoins, le spectacle d'une régénération complète de l'espèce humaine. Un trésor qui s'amassait goutte à goutte entre les mains d'une petite nation méprisée par le reste du genre humain, trésor presque tari et renversé à plusieurs reprises, devient tout à coup, et en vertu d'une intervention que nous ne

caractérisons pas encore, un fleuve immense et inépuisable. Le sol détrempé déjà par la parole de Socrate et de Platon, est celui que le fleuve nouveau fertilise avec le plus de promptitude et de succès. Dès le premier jour de son existence, la société chrétienne est la société moderne. Le principe, la formation, le développement de cette société, tel est le sujet que nous ne craignons pas d'aborder aujourd'hui.

Je vais immédiatement au devant de l'objection qui se présente. L'étude du christianisme n'appartient pas proprement à l'histoire. Si on réduit le fait chrétien à des proportions historiques, on le dépouille de sa grandeur, on l'altère, on le profane. Si on le montre au contraire entouré de son auréole divine, on substitue l'autorité théologique à la stricte méthode d'investigation dont nous ne devons pas nous départir.

Le remède à ce double inconvénient doit être dans le respect du sujet, et dans la connaissance des véritables droits de l'histoire.

Si j'étais capable un seul instant d'oublier la grandeur souveraine des origines de notre religion, si je partageais le dédain de l'antiquité païenne ou du paganisme moderne pour cette association d'artisans et de pêcheurs qui s'agitait dans un coin obscur de la Judée, l'immensité des conséquences viendrait aussitôt m'avertir de mon erreur. Mais comment apprécier au vrai des événements si faibles dans leur source, si prodigieux par leurs résultats ? D'un autre côté, je ne puis, sans manquer aux conditions de la science, insérer le *Nouveau-Testament* dans le corps de l'histoire universelle, comme un texte ordinaire. Les miracles m'entourent de toutes parts, les lois communes de la nature sont renversées ; une corrélation s'établit entre des faits merveilleux et des prophéties qui ne le sont pas moins. L'émotion que j'éprouve m'avertit que ma raison ne sera pas le seul juge du combat qui va s'établir dans mon âme.

Rien, il est vrai, n'est plus facile que d'asseoir le terrain sur lequel se placent les faits évangéliques. Si l'on observe les circonstances extérieures, jamais plus de conditions de crédibilité n'ont été réunies. Le lieu est parfaitement défini ; la géographie, l'histoire politique, les mœurs, les prescriptions légales sont dans l'accord le plus désirable : ceux qui, à part les miracles, ont prétendu trouver des *invraisemblances* dans l'Évangile, s'ils veulent éviter le reproche de prévention, ne peuvent échapper

à celui d'ignorance. Il ne s'agit pas de ces faits qui se perdent dans la nuit des siècles fabuleux ; tout est lumière autour du berceau de Jésus-Christ : jamais, à une autre époque, l'esprit humain n'avait donné l'exemple d'une plus haute culture. Nous possédons de ce temps des monuments innombrables, et la plus riche tradition de témoignages littéraires l'a suivi sans interruption. Nous trouvons, en un mot, la réunion de tout ce qui rend impossible la formation d'une mythologie; et, au milieu de ces circonstances, rien, comme vestige vraiment appréciable, qu'une parole proférée par une voix douce et simple, que de fidèles disciples ont recueillie, qu'ils ont propagée par le monde avec une promptitude, un succès indicibles, dont ils ont scellé la sincérité par le martyre. Du reste, pas une pièce originale, pas un monument figuré, pas une médaille, pas une lettre (1), pas un document tout à fait contemporain. Le Christ n'a point écrit : les apôtres n'ont écrit qu'après sa disparition ; l'émotion du peuple, l'ardeur des partisans, la fureur des ennemis, tout s'est agité dans des proportions restreintes et sur un théâtre peu important aux yeux des maîtres du monde. Au milieu des populations si nombreuses et si diverses de l'empire romain, dans le tumulte des amphithéâtres et des places publiques, il se passait chaque jour des révolutions qui pouvaient sembler plus dignes de remarque. Il aurait fallu, pour démêler l'importance fondamentale de tels événements, ou au moins pour en comprendre la singularité, un magistrat romain ou un voyageur grec d'un esprit supérieur. Strabon a dû traverser la Judée cinquante-quatre ans avant la Passion de Jésus-Christ, Juvénal a commandé en Égypte environ cinquante ans plus tard. Philon, le plus éclairé des Juifs contemporains, plus âgé d'au moins quinze ans que Jésus-Christ, et qui, quoi qu'on ait dit, fit le voyage de Palestine pour sacrifier dans le temple, n'a pu rester indifférent à l'émotion que la prédication et la mort du Christ causèrent dans la Judée. Il aurait pu parler, il ne l'a pas voulu : au moins ne trouvons-nous, dans ceux de ses écrits que nous possédons, aucun témoignage qui puisse s'appliquer avec certitude à la nouvelle doctrine ou à son auteur. Considérez d'ailleurs quelle était la condition de la Judée, province non proconsulaire,

(1) Tillemont a cru à l'authenticité de la correspondance entre Abgare, roi d'Édesse, et Jésus-Christ; mais la saine critique n'a point partagé son opinion.

et dont l'administration ne pouvait donner lieu à des discussions publiques dans le Sénat. Tertullien a prétendu, sans être démenti par les adversaires du christianisme, que Ponce-Pilate avait adressé un rapport à Tibère sur les événements dont il avait consenti à n'être que le témoin, et que, sur ce récit, Tibère avait eu un moment l'intention de mettre Jésus au rang des dieux. L'intention est difficile à admettre, le rapport l'est beaucoup moins; mais, émanée d'une province étrangère au contrôle du Sénat, adressée à un prince soupçonneux, enfouie sans doute dans les archives de Caprée, cette pièce n'a pu laisser presque aucune trace dans l'histoire.

C'est en vain que notre active curiosité cherche un aliment à ses investigations. Quel prix n'attacherions-nous pas à une allusion dédaigneuse, à un récit satirique, comme celui que Juvénal nous a laissé de la guerre d'Ombos et de Tentyris ! S'il était resté une pierre de Jérusalem, nous retrouverions sur cette pierre peut-être une injure adressée à Jésus, comme le cri de victoire des habitants de Pompéi contre ceux de Luceria dans l'amphithéâtre de la première de ces villes. Pour que tout disparût, jusqu'au moindre vestige, il a fallu des désastres et une dispersion comme l'histoire d'aucune ville, d'aucun peuple, n'en offre un second exemple.

Les témoignages postérieurs ne nous offrent rien de plus satisfaisant. Josèphe s'est abstenu, comme Philon, de parler de Jésus-Christ. Ce qu'on lui a fait dire est le résultat évident d'une interpolation. Suétone, Tacite lui-même confondent les chrétiens et les juifs dans une réprobation commune. Il faut que plus d'un siècle se soit écoulé depuis la naissance de Jésus-Christ pour qu'un magistrat romain, Pline-le-Jeune, s'enquière avec quelque soin des chrétiens, de leurs mœurs, de leurs doctrines, et ce magistrat si éclairé, si modéré, agissant au nom du prince le plus vertueux de l'antiquité, considère la profession seule du christianisme comme un crime digne de mort ! — Certainement la difficulté contre laquelle je lutte est extraordinaire, peut-être unique dans le monde. Jamais on ne trouvera un second exemple de tant de vérité dans les circonstances extérieures avec tant d'obstacles à la démonstration matérielle des événements.

Confondu par cette impuissante recherche, l'esprit se retrouve en face de l'Évangile. Si la vanité de nos premiers efforts ne nous a pas éclairés, deux inconvénients nous attendent; in-

convénients d'une extrême gravité, et qui se retrouvent dans quelques-uns des écrivains qui se sont proposé l'histoire évangélique pour objet de leurs études.

Si je ne craignais d'introduire dans le plus grave de tous les sujets une expression qui a plus de propriété que de noblesse, je désignerais par le nom de *commérage* le premier des défauts dont la critique s'est rendue coupable. J'appelle commérage cette disposition vulgaire à s'immiscer dans les détails du récit, à peser les paroles au poids d'une convenance toute moderne, à disséquer les événements, les discours, comme on instruirait un procès sur des faits qui se seraient passés hier au milieu de nous, disposition à la fois étroite et hautaine, peu différente de celle qu'on retrouve chez les défenseurs des modernes, dans la querelle littéraire qui a si stérilement agité les esprits au commencement du XVIIIe siècle. Ce défaut me frappe surtout dans le dernier critique qui, renchérissant sur les outrages que la dignité de l'Évangile avait déjà subis de la part des prétendus *rationalistes* de l'Allemagne, semble, par la bassesse de ses insinuations et le fiel de ses invectives, avoir ambitionné le rôle de Thersite dans la plus auguste des épopées.

Le même *théologien*, qui n'a pas craint de s'associer comme un témoin malveillant à des récits d'une si simple et si adorable grandeur, s'est mis en contradiction avec lui-même, en traitant d'illusions et de fables les événements dont il s'était plu à défigurer le caractère. Semblable à ces hérésiarques des premiers siècles qu'on appela *docètes*, parce qu'ils prétendaient que le corps du Christ n'avait été qu'une apparence, et qu'en apparence aussi le Christ avait souffert, le *théologien* de Tubingue n'a plus voulu voir dans l'Evangile qu'un produit de l'imagination, un roman qui réalisait sous une forme individuelle les idées dominantes de l'époque. Prétention plus étrange encore que la première, et que suffirait pour démentir, malgré l'appareil de fausse science dont elle se couvre, le caractère du récit qui nous a fait connaître les faits immédiatement postérieurs à l'histoire évangélique! Car enfin, jamais *mémoires* furent-ils écrits avec plus de calme et de précision que les Actes des Apôtres, et quelle nuance pourriez-vous démêler entre le ton de saint Luc, évangéliste, et le ton du même saint Luc, secrétaire et confident de l'apôtre des Gentils?

Ainsi, rien ne frappe plus vivement un esprit juste que la

réalité *esthétique* de l'Evangile, et l'absence d'enthousiasme de la part de ceux qui l'ont écrit est une garantie plus que suffisante contre toute espèce de prestige. J'entends ici par *enthousiasme* cette disposition d'une imagination échauffée qui confond les illusions des sens avec les conceptions de l'esprit. Bien que chacun des évangélistes ait sa physionomie particulière, on trouve cela de commun entre eux qu'aucun n'affecte l'enthousiasme, ou ne prétend à des effets surnaturels. Le récit de chaque miracle est, chez eux, le produit sincère de la foi. Ce sont des témoins et rien de plus : témoins si nus qu'on ne peut douter de leur véracité, si étrangers à l'art de la parole qu'on ne considérera pas un seul instant leur simplicité comme supposée ou affectée, et qui rapportent des choses et des discours tellement purs, tellement grands, tellement parfaits, qu'il n'existe aucun moyen de faire la part de leurs préjugés et de leur ignorance. Quand on a longtemps envisagé les figures évangéliques dans cet aspect de simplicité, de vérité et de lumière, il est impossible qu'un certain reflet ne s'en reporte pas sur l'observateur.

Jamais rien n'a sollicité de l'intelligence à la fois tant de docilité et de pénétration. En présence de ces témoignages, une intelligence vulgaire s'émousse, une intelligence orgueilleuse se trouble et s'obscurcit. L'intelligence évidemment ne suffit pas ; il faut rassembler toutes les ressources de l'âme, conscience, amour du vrai et du beau, pour pénétrer dans le sanctuaire ; ou plutôt, comme un humble catéchumène, on s'arrête sur le seuil. La science ne peut ici rien démontrer, rien rejeter. L'histoire évangélique a quelque chose d'absolu, d'inévitable, d'auguste, comme les mystères qu'elle renferme. Plus j'ai réfléchi à ces conditions prodigieuses de l'histoire évangélique, plus j'ai reconnu clairement l'effet d'une volonté providentielle.

Vous voyez donc en quel sens la critique doit tenir compte de l'Evangile, et sur quelle base reposent les faits qu'il faut admettre, dès avant que le christianisme ne descende dans l'histoire. Mais, me direz-vous, la croyance que vous m'imposez est-elle donc si facile ? La raison humaine, éprouvée par l'examen, perfectionnée par la méthode, ne répugne-t-elle pas à admettre des assertions dont on lui interdit le contrôle ? J'avoue que ce serait une prétention vaine, que de vouloir qu'on crût à l'Evangile de la même manière qu'on croit à César ou à

Alexandre. Mais cette prétention, pouvez-vous en accuser l'Église ? La preuve qu'elle n'a pas considéré la croyance à l'Evangile comme un acte ordinaire de la raison, c'est qu'elle a fait de la foi la première des vertus. Or il n'y a nulle vertu à croire qu'Alexandre a gagné la bataille d'Arbelles.

L'histoire, quand il s'agit de la discussion des faits évangéliques en eux-mêmes, perd donc toute l'efficacité de ses moyens d'investigation. Mais les faits évangéliques, par leurs conséquences, n'en réclament pas moins la foi implicite de l'historien. Si vous les amoindrissez, si vous les dénaturez, si vous en révoquez la réalité en doute, l'ensemble de l'histoire moderne perd évidemment toute signification; les événements n'ont plus ni lien, ni causes, ni enchaînement; l'historien n'est plus que l'observateur confus des évolutions incohérentes du hasard.

C'est en vain que l'historien placé en dehors de la foi chrétienne s'enveloppe dans un fatalisme dogmatique : le christianisme, qu'on ne peut plus désormais ranger parmi les causes dont l'extension est limitée, le christianisme, qui embrasse le globe, se présente devant lui avec le cortége de ses conquêtes. Quelle situation que d'être réduit à traiter de mensonge le principe désormais incontestable de ce que nous sommes et de ce que nous deviendrons ! Quand le fameux évêque d'Avranches rassemblait les matériaux de sa *Démonstration évangélique*, quand Bossuet développait *la Suite de la religion*, ils étaient loin, ces illustres confesseurs de la foi, de s'imaginer que le monde entier fût si près d'être soumis à l'empire de l'Évangile. Le XVIII[e] siècle aussi, dans son point de vue hostile, se flattait d'un plus égal partage dans la répartition des systèmes religieux. Le christianisme, il est vrai, avait envahi l'Occident et conquis l'Amérique; mais, tandis que les divisions en minaient la base, l'islamisme, qui l'avait chassé de son berceau, le bouddhisme, régnant en des lieux qui n'en avaient jamais connu l'empire, le brahmanisme, vieux débris des plus antiques croyances, la morale de Confucius érigée en culte public dans la contrée la plus peuplée de l'univers, tout cela démontrait aux yeux du philosophe la vanité des opinions humaines en matière de religion. Aussi, dès lors, c'était un devoir pour lui de s'élever au-dessus des préjugés traditionnels, jusqu'à une conception dominant tous les dogmes et toutes les superstitions de l'univers. Et voici qu'en moins d'un siècle la loi religieuse qu'on croyait désormais con-

tenue dans certaines limites, et croulant même aux lieux où elle avait régné, s'est saisie de la part du monde qui jusque-là s'était montrée rebelle à son ascendant. La vie manque à l'islamisme : il va tomber comme puissance politique; privé de ce prestige, il succombera plus tard comme foi. Tous les brahmanes obéissent à des chrétiens; les contrées bouddhiques sont de plus en plus resserrées par les envahissements de deux puissances européennes, et la Chine, demeurée jusqu'ici politiquement impénétrable, vient de subir la loi d'un vainqueur qui obéit lui-même à l'Évangile. Laissez s'écouler une génération, peut-être deux générations encore, et il n'y aura plus sous le soleil de dissidents à l'Évangile parmi les populations indépendantes.

Vainement aussi ceux que devrait frapper un tel spectacle résistent-ils à l'autorité des faits, dans l'espérance de voir le christianisme lui-même s'affaisser ou se transformer soit en un culte nouveau soit en un pur déisme. Nous avons assisté à trop de semblables tentatives, nous en avons mesuré trop facilement la durée, nous en avons pu trop bien apprécier la faiblesse, et j'oserais dire le ridicule, pour que nous puissions croire à un tel ébranlement du christianisme. Plus nous avançons, au contraire, et plus la question paraît se poser nettement. L'esprit humain a cessé de connaître ces capitulations déplorables au moyen desquelles on n'admettait les croyances religieuses que dans une certaine proportion. Dès que nous commençons à croire, la nécessité du dogme et de la soumission nous frappe. En face du christianisme, il n'y a plus que la négation; aujourd'hui toute affirmation est chrétienne.

Je ne prétends donc aucunement dissimuler l'esprit dans lequel sera conçue cette appréciation des bases de la société moderne. Je mets l'expérience historique et la critique perfectionnée que nous possédons aujourd'hui au service d'une conviction que je permets de considérer comme préalable. Si je crois à l'efficacité de l'instrument, j'en connais aussi la portée. Je m'arrête comme historien devant ce que je ne puis discuter, et je constate la vérité fondamentale des choses par la certitude de leurs effets.

Je n'ignore pas qu'en m'exprimant ainsi je m'expose à ce qu'on dise de moi que j'ai renoncé à l'indépendance de mon esprit. Il est vrai, si je voulais conserver la bonne grâce de tout le monde, j'éprouverais un cruel embarras. Les convictions



auxquelles j'ai affaire sont exigeantes, bien que leur programme soit d'une exécution difficile; on me permet de *respecter la religion*, à la condition que je garderai *toute mon indépendance.* Je ne puis dissimuler, néanmoins, que mon respect, ou, pour parler plus nettement, mon acquiescement à la religion m'enlève une partie de cette indépendance. Sur ce point, je ne veux pas me soustraire au blâme d'opinions dont je dois tenir compte, quand ce ne serait que pour les avoir longtemps partagées. J'ajoute que je conserve à ces opinions une assez vive reconnaissance, puisque c'est à elles, après Dieu, que je dois le choix libre et réfléchi que j'ai fait. Je suis loin d'ailleurs d'abjurer la raison humaine. Jamais je n'ai été plus disposé à en admirer les priviléges, que depuis que j'ai cessé de douter de son origine et de sa nature immortelles. Il me paraîtrait insensé de défendre l'indépendance d'une faculté qui serait le produit d'organes périssables : en ce sens, j'ai acquis la notion de l'indépendance de l'âme.

Mais admettre après cela que cette raison indépendante soit, dans cette vie, la plus favorablement placée pour pénétrer toutes les causes et atteindre toutes les vérités, ne me condamnez, Messieurs, ni à cette absurdité, ni à cette audace.

Un grand physicien se livrait en ma présence à des expériences sublimes sur une science qu'il a fondée, l'électricité dynamique. Cependant l'effet ne répondait pas à sa démonstration : c'est qu'il avait oublié d'abaisser la soupape qui isolait son appareil du mouvement de la terre. Dans la recherche de la vérité métaphysique ou plutôt *hyperphysique*, surnaturelle, nous ne posséderons jamais cette précieuse soupape.

Ne nous y trompons pas, la chimère de l'indépendance absolue de la pensée est le dernier fort dans lequel se maintient la dernière illusion d'un établissement purement humain de la justice et de la vérité sur la terre. Je ne m'occupe pas de ceux qui, dans un secret accord avec leurs passions, redoutent de croire, parce qu'ils voient le joug de la discipline au bout de toute croyance. Je ne m'adresse ici qu'à ces âmes vraiment honnêtes et pures, qui se sont prises d'une passion désespérée pour le désert qui les entoure. L'oiseau se débat sous la machine pneumatique, il redemande à la fois l'air et la vie; mais les âmes dont je parle préféreraient la mort que donne le vide à une existence qu'elles ne pourraient accepter sans faire l'aveu de leur propre

faiblesse. C'est que l'orgueil les mène à leur insu, c'est que le rôle de Titans les flatte, c'est qu'elles se croient reines dans leur isolement, comme l'aigle dans son aire. Quant à moi, j'ai sincèrement renoncé à ma part de royauté. Je suis soldat, je suis ouvrier; puissé-je mourir à mon poste, après avoir sérieusement travaillé et loyalement combattu!

Je n'ai pu parler aujourd'hui que de l'esprit qui animera le cours de cette année : on verra plus tard la marche que je dois suivre. Je le dis sincèrement et du fond de l'âme, si j'offre une garantie dans un si grave sujet, c'est par le sentiment profond que j'ai de mon insuffisance. Ce sentiment seul dans ce siècle est un progrès. Il guérit de la légèreté avec laquelle on adopte les jugements individuels; il oblige à remonter à la source, à discuter les témoignages; il rend fécond pour les générations nouvelles ce trésor de recherches et de convictions que le passé du christianisme nous a légué. Quand on est entré dans cette voie, on sent disparaître l'isolement dans lequel vivent les esprits de notre époque. Le problème n'est point nouveau : les doutes qui nous assiégent ont aussi tourmenté nos pères; il n'y a rien d'insolite, ni dans les objections, ni dans la contrariété des doctrines; seulement, autrefois le faisceau des traditions et l'harmonie de la défense constituaient une force que nous avons laissé se désorganiser : nous en sommes venus à ce degré d'oubli, que c'est être neuf que d'exhumer le passé. Les archives de la religion sont à mes yeux les monuments de la conscience humaine : savoir y puiser, c'est tout ce que je voudrais, c'est plus que je n'espère. L'abnégation personnelle que j'apporte à cette tâche empêchera du moins que mes efforts ne soient tout à fait inutiles.

SUR LES

MÉLANGES POSTHUMES

DE M. JOUFFROY.

Nous voulions rendre compte à nos lecteurs des *Fragments philosophiques* que M. le marquis de Cavour vient de publier, et donner quelques passages de ce livre remarquable autant par la solidité des principes que par la clarté des pensées et la précision philosophique de l'expression, lorsque l'auteur a bien voulu nous communiquer quelques reflexions qui lui ont été suggérées par les débats engagés récemment à l'occasion de M. Jouffroy.

Nous regrettons de ne pouvoir accepter dans toute son étendue le point de vue où l'écrivain s'est placé pour juger cette affaire qui a eu un si grand retentissement dans la presse; mais la nature des faits établis nous paraît se refuser à son indulgente interprétation et justifier au moins un blâme sévère.

Nous n'en acceptons pas moins avec reconnaissance et empressement cette communication, qui, formant un tout complet, donnera mieux l'idée du genre de l'auteur que ne l'auraient pu faire des passages détachés. Aucun de ceux que nous aurions pu citer n'aurait porté à ce degré l'empreinte de cette haute impartialité philosophique, de ce calme de la pensée, de cette modération ou plutôt de cette bienveillance chrétienne dans la manière d'apprécier les hommes et de juger les choses, qui le caractérisent. M. le marquis de Cavour a bien voulu nous promettre sa collaboration pour le recueil que nous publions, et nous aimons à regarder comme un engagement formel à cet égard, et pour ainsi dire comme une prise de possession, le morceau qu'on va lire.

M. de Cavour est Italien; on sait combien est forte et sagace la nature italienne bien dirigée. La philosophie compte aujourd'hui en Italie plusieurs hommes éminents. M. de Cavour se rattache particulièrement à l'école dont l'abbé Rosmini peut être considéré comme le chef, ou du moins comme l'écrivain le plus important. Ses *Fragments philosophiques* se partagent entre l'exposition de la doctrine métaphysique de ce dernier philosophe et la critique des principaux systèmes qui l'ont précédée. Si nous n'avertissions nos lecteurs que l'auteur n'est pas Français, ils ne reconnaîtraient jamais un étranger dans ce style simple, naturel et animé tout à la fois, et dans cette phrase qui semble familiarisée à toutes les délicatesses de notre langue.

Les discussions pleines d'amertume que l'on a soulevées récemment à l'occasion d'un recueil posthume de quelques écrits de M. Jouffroy sont fécondes en enseignements importants.

Nous n'agiterons point ici la question de savoir si M. Damiron avait ou non le droit de modifier plus ou moins certaines expressions échappées à la plume de son ami, et que celui ci n'avait point vouées à la publicité. C'est là une question d'honneur et de conscience dont la solution exigerait une connaissance complète de la nature des rapports intimes qui unissaient les deux écrivains. M. Damiron était d'ailleurs le juge naturel et immédiat de cette question. Nous aimons à croire qu'il avait réellement le droit, dont il a usé, de donner à l'œuvre de Jouffroy la forme sous laquelle celui-ci, s'il eût vécu, l'eût lui-même présentée au public.

Mais en abandonnant cet aspect de la question, nous désirons appeler l'attention sur des principes de la plus haute importance, qui se rattachent immédiatement à un sujet d'un intérêt si vif.

M. Jouffroy est un homme assez remarquable pour que l'appréciation de son caractère et de ses travaux mérite de devenir l'objet d'une étude sérieuse et conciencieuse. Elève de cette Ecole normale dont l'enseignement exerce tant d'influence sur les études philosophiques en France, cet écrivain résume et re-

présente les tendances d'une foule d'hommes qui, sans être aussi distingués que lui, participent à ses opinions et jugent les choses de son point de vue.

Ce qu'il y a surtout de fort grave, c'est que les hommes dont nous parlons sont pour la plupart occupés aux importantes fonctions de l'enseignement. Chargés d'instruire la jeunesse française, ils exercent sur de tendres intelligences cette puissante influence qu'obtient toujours l'enseignement de nos premiers maîtres. Leurs qualités comme leurs défauts ont ainsi une grave portée; ils agissent puissamment par là sur les destinées de leur belle patrie.

Doué de facultés intellectuelles qui le plaçaient dans les premiers rangs de cette classe de nos contemporains, Jouffroy se laissa peut-être trop distraire de la science par les préoccupations de la politique. Sa gloire y perdra beaucoup dans l'avenir; nous croyons que son bonheur aussi en a beaucoup souffert.

Au reste, cela lui est commun avec un grand nombre d'esprits de notre époque, qui ont consumé dans les luttes d'un intérêt momentané et transitoire, des efforts capables d'illustrer leur nom par des œuvres d'un intérêt permanent.

Jouffroy a professé avec distinction le droit naturel, et son cours sur cette matière a été publié. On y trouve des observations sages et profondes; on y remarque une grande lucidité de pensées et d'expressions. Mais ce qui empêchera toujours cet ouvrage d'acquérir une haute valeur scientifique, c'est que le professeur y confesse nettement son ignorance au sujet du point fondamental de la science, c'est-à-dire sur le principe même et l'essence du droit naturel.

Quels sont les rapports de ce droit avec la volonté divine, et avec les attributs immuables de l'Être dont toute justice émane? C'est ce que la science, telle que la conçoit Jouffroy, ne peut encore déterminer.

Pour nous qui croyons que ce point est capital, nous voyons dans le cours de Jouffroy une belle préface à la science du droit naturel. Nous ne saurions y voir rien de plus.

Ainsi aucun grand monument intellectuel ne signalera à la postérité la mémoire d'un homme qui avait en lui l'étoffe nécessaire pour être un grand philosophe.

Outre ce cours de droit naturel, on a de lui des préfaces fort bien écrites sur la philosophie écossaise, et des Mélanges philo-

sophiques formés de morceaux de peu d'étendue. De pareils travaux prouvent ce que cet homme distingué aurait pu faire; ils n'ajoutent guère aux richesses scientifiques de la nouvelle école philosophique.

Dans les dernières années de la Restauration, Jouffroy, sous l'influence des passions haineuses qui fermentaient avec tant de violence, écrivit un article impie intitulé : *Comment les dogmes finissent*. Il l'inséra dans le premier volume de ses *Mélanges*, qu'il publia de son vivant. Dans cet article, rédigé avec un talent déplorable, il prédisait ouvertement la ruine prochaine du christianisme, et semblait se complaire dans cette prophétie.

Depuis, ses opinions se sont beaucoup modifiées. Il était devenu bien moins hostile à la doctrine de l'Evangile, et s'en était rapproché sensiblement. La foi, dans laquelle avaient été nourries ses jeunes années, ne lui avait point été rendue; mais au moins il sentait le vide profond que l'absence de cette foi laissait dans son âme, et ce vide il avait la candeur de l'avouer franchement.

Il est de nos jours bien des incrédules qui, à l'aide de mots sonores et de phrases pompeuses, cherchent à se faire illusion sur ce qu'il reste toujours d'incomplet dans les doctrines philosophiques hostiles à la révélation. Jouffroy avait dans l'âme une qualité qui l'élève bien au-dessus d'eux : il était loyal et sincère ; il avouait franchement le vide qu'il éprouvait.

En visitant les papiers qu'il a laissés à sa mort, on a trouvé des écrits qui présentent une révélation curieuse sur l'état de son âme. Un choix parmi ces papiers a été fait par M. Damiron, et il en est résulté un nouveau volume qui a paru récemment.

Cette publication nous paraît très-propre à fixer l'attention sur la nature des rapports entre le principe de la foi et celui de l'intelligence.

Cette question, bien ancienne et bien agitée dans les siècles passés, a néanmoins aujourd'hui encore un intérêt de circonstance. Nous n'en voulons d'autre preuve que la discussion même soulevée par la publication dont nous venons de parler. Les vrais principes des écoles catholiques sur cette matière importante nous paraissent avoir été laissés dans l'oubli au milieu de la polémique acerbe qui a eu lieu. Ces principes néanmoins sont d'une simplicité et d'une clarté qui devraient les faire adopter avec la plus grande facilité. Ce n'est après tout que le bon sens

chrétien nettement formulé et réduit à une rigueur scientifique.

Nous allons les résumer aussi brièvement qu'il nous sera possible.

Le prince de l'école chrétienne, l'illustre saint Thomas d'Aquin, reconnaît dans la raison humaine un élément absolu et impersonnel, un principe que, pour employer le langage de la philosophie moderne, nous appellerons essentiellement objectif. Cet élément il le nomme *naturale lumen intellectûs*, la lumière naturelle de l'intelligence. Il le proclame d'origine divine. C'est à ses yeux une participation, bien incomplète sans doute, aux splendeurs de la sagesse éternelle; une sorte de reflet de la lumière du Verbe increé.

L'action de cet élément subjugue entièrement l'intelligence, et par elle l'âme tout entière. Aucune révolte n'est possible, ni même concevable, contre cette action toute-puissante. L'âme qui la subit est dans cet état que le langage humain exprime en disant qu'elle est sous l'empire de l'évidence. Les vérités évidentes sont donc absolues, irrésistibles, irréfragables : l'homme qui les affirme exécute, en quelque sorte passivement, un décret positif de Dieu, qui est lui-même la vérité substantielle.

En second lieu, le chrétien a reçu au sein de l'Eglise un enseignement qui lui a appris un certain nombre de vérités que la raison humaine livrée à ses seules ressources n'eût jamais pu découvrir. Ces vérités ne sont point évidentes, en ce sens que la lumière naturelle de l'intelligence ne les manifeste pas avec une autorité irréfragable à tous les hommes. Pour les croire, il faut, d'un côté, un enseignement convenable; et de l'autre, une disposition particulière et individuelle, une disposition subjective, suivant le langage moderne. Cette disposition spéciale se nomme la foi. C'est un don de Dieu, qui n'a point été accordé, une fois pour toutes et en masse, à tous les hommes, mais que chacun reçoit séparément, et peut même ne jamais obtenir.

Ce nouvel ordre de vérités constitue ce que nous nommons spécialement la doctrine révélée. Hâtons-nous de dire que, si ces vérités ne sont pas évidentes dans le sens le plus absolu de ce mot, elles sont toutefois hautement raisonnables. Par cela seul qu'elles sont vraies, il est contradictoire et absurde de supposer un instant qu'elles puissent contredire l'évidence, ou être contredites par elle. La pensée humaine se refuse à concevoir la possibilité de deux vérités contradictoires.

Mais aussi, puisque la foi est un don de Dieu, et doit garder ce caractère tant que l'humanité subira sa carrière actuelle d'épreuve, il est contradictoire de supposer que les vérités de la foi puissent être pleinement démontrées par un raisonnement humain.

Cherchons maintenant des applications pratiques à ces principes d'une rigoureuse vérité.

Nous, chrétiens, nous savons que la doctrine qui nous a été révélée est vraie. Nous savons donc aussi que jamais la raison ne pourra établir d'objection réellement évidente contre une seule des vérités qui forment et constituent cette doctrine. Nous déclarons hautement et *à priori*, comme l'a fait le dernier concile général de Latran, que toute objection spécieuse que la science pourrait soulever contre la vérité révélée, est soluble par la raison naturelle; car si la raison a eu la force d'apercevoir la difficulté, elle doit aussi avoir celle de la faire disparaître. De plus, nous déclarons encore que les raisonneurs les plus subtils ne pourront jamais relever une seule contradiction réelle et sérieuse entre deux points de la doctrine chrétienne, ou entre une vérité de foi et une vérité évidente.

Non-seulement l'expérience de dix-huit siècles de luttes incessantes contre d'innombrables sophistes nous donne cette confiance, mais notre foi elle-même nous l'inspire, et lui fournit un soutien bien plus ferme que le simple empirisme.

Ainsi, nous qui sommes attachés du plus profond de notre cœur à la doctrine chrétienne, nous ne craignons pas de dire : Que l'on nous signale contre le christianisme une seule objection réellement évidente, que l'on nous montre au sein de sa doctrine une seule contradiction bien établie, et nous sommes prêts à renoncer à notre foi.

En parlant ainsi nous ne risquons rien, nous le savons parfaitement. Nous imitons l'innocente ironie du prophète Elie, lorsqu'il promettait de sacrifier à Baal si ce dieu imaginaire pouvait faire descendre le feu du ciel sur les sacrifices qu'on lui avait préparés.

Mais, après avoir témoigné cette confiance réelle dans la valeur absolue de nos moyens de défense contre les attaques de nos adversaires, ne craignons pas d'avouer qu'en nous trouvant en face des incrédules, nous sentons parfaitement l'impuissance radicale de la parole humaine pour engendrer chez eux l'entière

conviction que notre âme voudrait communiquer à la leur. C'est qu'il entre dans l'économie profondément sage des desseins de la Providence, que la parole purement humaine, admirable instrument pour communiquer la science, ne puisse pas à elle seule communiquer aussi la foi.

La foi est la preuve des choses naturellement cachées; elle ne saurait se transformer en science sans cesser d'être ce qu'elle est. Saint Thomas en conclut qu'il est ridicule de vouloir prouver par des moyens purement philosophiques ce que nous ne savons qu'en vertu de la révélation. Il avertit ses successeurs qu'en tentant cet effort stérile ils prêteront le flanc aux attaques malveillantes des détracteurs de la foi, qui montreront la faiblesse de cette tentative, et croiront en tirer un argument contre le christianisme lui-même.

On a plus d'une fois perdu de vue cet avertissement salutaire, et toujours on s'en est mal trouvé. Ainsi, pour nous borner à un seul exemple déjà signalé par le profond penseur du XIII[e] siècle, on a voulu établir par des preuves philosophiques la non-éternité de la matière, vérité que nous croyons sur l'autorité de la Bible. Ces efforts bien intentionnés ont tout à fait manqué, et on a heurté par là contre l'écueil si sagement signalé.

Par une autre erreur non moins dangereuse, d'autres novateurs, qui ne croyaient pas l'être, n'ont cru pouvoir établir le règne de la foi que sur les ruines de l'intelligence. Au lieu de déclarer contradictoire et absurde la seule supposition d'une opposition directe entre les enseignements de la vraie foi et le principe de l'intelligence, on a fait bon marché de ce principe dont l'école de saint Thomas reconnaissait le caractère divin et absolu. Quelques écrivains ecclésiastiques, étrangement abusés, ont presque semblé se complaire dans la supposition dont nous proclamons hautement l'absurdité. Ils ont cru que, dans cette étrange hypothèse, l'homme ferait à Dieu un sacrifice d'autant plus méritoire qu'il lui sacrifierait ce qu'il y a de plus élevé en lui, son intelligence même. Ils avaient oublié que l'intelligence n'appartient pas à l'homme, et qu'il ne saurait l'abdiquer sans se ravaler au niveau de la brute.

M. de La Mennais a commencé par soutenir cette étrange doctrine : on sait où il en est aujourd'hui. Nous ne nommerons point d'autres sectateurs de cette opinion, hautement attentatoire à la dignité de l'intelligence humaine; mais nous croyons

que, bien involontairement sans doute, ils ont fait un vrai mal à la cause sacrée qu'ils voulaient servir.

Passons maintenant à un autre principe, non moins important dans la question qui nous occupe.

C'est une vérité irréfragable que Dieu veut le salut de tous les hommes. L'erreur de ceux qui ont voulu soutenir la doctrine de la réprobation absolue ou de la prédestination au mal a toujours été repoussée par l'Eglise comme un horrible blasphème, attentatoire à la bonté divine.

Si donc tous les hommes, sans en excepter ceux élevés hors de toute influence chrétienne, ont le moyen d'éviter le péché et la perte qui en est la suite, il faut nécessairement qu'il y ait pour les païens anciens et modernes une route qui puisse les conduire à l'accomplissement de leur destinée. Il faut qu'une pareille route soit ouverte devant ceux qui de nos jours ont reçu innocemment et sans crime de leur part l'inoculation des germes délétères de l'incrédulité.

L'existence de cette route est expressément reconnue par saint Thomas ; mais il se borne à l'indiquer fort brièvement. L'homme qui n'a point reçu la faveur d'une naissance et d'une éducation chrétiennes n'est, dit-il, moralement responsable d'aucun de ses actes, jusqu'à ce que sa raison, suffisamment développée, lui présente la considération du but final et dernier de la vie et des actions de l'homme. A ce moment solennel, s'il néglige volontairement de disposer son cœur de manière à rechercher ce but suprême, il se rend gravement coupable ; il se souille réellement d'un crime volontaire aux yeux de Dieu ; il est désormais le véritable auteur de sa perte.

Si, au contraire, il fait tout ce qui est en lui pour se disposer à tendre au but final de sa destinée, alors certainement il recevra un secours positif de la grâce divine qui l'élèvera au-dessus de lui-même et lui ouvrira la voie du salut.

Tel est l'enseignement plein de sagesse de celui que l'admiration des écoles chrétiennes nomma le docteur angélique. Cet enseignement est sans doute fort concis sur ce point ; mais nous croyons ne faire que développer et commenter la pensée de ce grand homme, en disant qu'il nous montre, par ce peu de paroles, comment la philosophie doit conduire à la religion véritable une âme pure et honnête.

Ce passage important que, pour parler le langage des écoles

chrétiennes, nous appellerons la transition de l'ordre de la nature à l'ordre de la grâce, s'opère par un procédé de l'intelligence dans lequel nous pouvons noter trois moments principaux de la pensée.

D'abord la philosophie, par ses ressources propres et légitimes, arrive à se poser le grand problème de la destinée humaine, à en reconnaître la capitale importance, et à tout subordonner à ce but principal.

En second lieu, la philosophie, après des efforts impuissants, arrive à reconnaître qu'elle ne peut qu'entrevoir et ébaucher une solution fort incomplète de ce grand problème ; que ce qu'elle peut affirmer à cet égard ne suffit pas aux besoins du cœur; et qu'elle semble condamnée à ignorer ce qu'il lui importe le plus de savoir, ce qui a une importance que rien ne saurait égaler.

Enfin, le troisième moment de la pensée est celui où l'âme pure et honnête reconnaît naïvement et simplement son impuissance, et, s'humiliant devant son Créateur, le prie de lui accorder ce qui lui manque, une connaissance positive et assurée de sa destinée.

Alors, nous, chrétiens, nous affirmons et déclarons que la prière attirera infailliblement la grâce de la foi sur celui qui la demande. Au point de vue de la simple philosophie nous n'aurions pas le droit de parler avec tant d'assurance ; mais la doctrine qui nous a été révélée nous a appris l'effet infaillible d'une prière offerte avec humilité devant le trône de l'Eternel.

Pour en revenir maintenant à l'écrivain distingué qui nous a inspiré les réflexions précédentes, nous dirons que, de ces trois moments de la pensée humaine, l'esprit de Jouffroy a parcouru complétement les deux premiers, et que l'ouvrage récemment publié offre la matière d'une étude fort intéressante à ce sujet.

Qu'il nous serait doux de penser que cette intelligence si richement douée de dons naturels, a aussi franchi le troisième et le plus important des degrés que nous venons de signaler ! Que nous aimerions à savoir que cette âme, nourrie dans sa jeunesse des vérités chrétiennes, s'est ressouvenue des miséricordes qui lui avaient été annoncées, et que, quand la main glacée de la mort s'appesantissait sur sa périssable enveloppe, elle a pu former encore une de ces humbles prières qui auraient suffi pour lui ouvrir la porte du ciel!

Mais c'est encore là un secret impénétrable. Nous n'en trou-

vons malheureusement aucune trace dans ce qui a été livré à la publicité des œuvres de Jouffroy. Par cela même, il est plus curieux d'étudier chez lui les impressions d'un esprit doué d'éminentes facultés, qui n'a franchi que les deux premiers degrés de l'échelle intellectuelle qui conduit au vrai bien.

Jouffroy possédait un esprit noblement doué par la nature. Son intelligence était puissante, sa pensée ferme et précise, son élocution singulièrement lucide. De plus, il porte dans ses ouvrages un caractère de candeur et de sincérité qui commande l'intérêt du lecteur. On sent qu'il se livre tout entier dans ses écrits ; on ne le surprend jamais gardant une-arrière pensée, faute d'oser la produire; et souvent, après l'avoir lu, on éprouve envers lui quelque chose de ce sentiment que vous inspire un ami qui vous confie, dans le charme d'un entretien intime, le secret de ses émotions les plus profondes.

C'est ce caractère de ses écrits qui rend particulièrement remarquable l'expression de ses sentiments sur l'importance du problème de la destinée humaine. Jouffroy, après une enfance chrétienne et une éducation religieuse, avait ressenti l'influence délétère de l'atmosphère dans laquelle il avait été appelé à vivre. Il était devenu complétement incrédule. Mais il avait le bon esprit de sentir que par cette métamorphose il avait perdu toute direction positive et assurée pour la conduite de sa vie, et il avait la candeur d'en convenir ouvertement.

Déjà, dans ses premiers Mélanges, il avait publié une leçon sur le grand problème de la destinée humaine, qui est empreinte d'une mélancolie haute et solennelle. Cette leçon nous paraît un des plus beaux morceaux de prose philosophique de la langue française. Elle restera comme un monument précieux qui résume admirablement ce que doit éprouver tout incrédule resté honnête homme, qui se voit forcé de s'avouer qu'il ne sait plus ni où il va, ni d'où il vient, ni le sort qui l'attend après la mort, ni même si la vie dont il jouit est un bien ou un mal.

Dans les Mélanges posthumes qui viennent d'être publiés, Jouffroy pousse plus loin sa touchante confession. Il y peint avec une naïveté attachante l'amertume de ses doutes, le vague de ses pensées, l'incertitude de sa marche.

Nous nous croyons en droit d'assurer que cette histoire intime d'une conscience est aussi de nos jours celle d'une foule d'hommes élevés d'une manière analogue. Il y a peu de jours, un an-

cien ami, un ancien camarade de Jouffroy, à qui la Providence a accordé un sort bien meilleur, charmait et remuait jusqu'au fond des cœurs un nombreux auditoire, en racontant, lui aussi, de son côté, une portion de l'histoire de ses pensées. Il disait comment il avait passé par cette phase amère du doute et de l'incertitude absolue, pour en sortir par un retour entier et sincère à la foi chrétienne.

M. l'abbé Bautain, que nous venons de désigner, a retrouvé le repos, le calme et le bonheur dans ce retour à la vérité éternelle : le malheureux Jouffroy a dû fournir sa carrière mortelle au milieu de l'amertume du doute et des misères d'une ignorance bien sentie sur ce qu'il jugeait si bien être le premier des intérêts de l'homme.

Qu'il était en effet malheureux, cet homme doué d'un si beau talent, peut-être d'un vrai génie, et qui se savait ignorer ce que les simples pâtres de ses montagnes chéries du Jura savent parfaitement, quand ils ont assisté aux instructions de leur curé ! Jouffroy avait consacré les plus belles années de sa vie à un travail intellectuel, constant et opiniâtre; il y avait employé des facultés éminentes, et il ne savait plus ce que sait parfaitement le moindre des chrétiens ; il ne savait plus que la vraie destinée de l'homme, la seule digne de lui, la seule qui puisse assouvir son insatiable désir de connaître, d'aimer et de jouir, c'est d'arriver à voir un jour son Dieu face à face.

Quand l'insuffisance de la philosophie est proclamée par un apôtre zélé de l'Evangile, comme M. l'abbé Bautain, l'incrédule peut se défier de ses expressions; mais quand un homme tel que Jouffroy proclame avec candeur cette insuffisance, quand il livre à ses contemporains le secret de ses douleurs et de ses doutes cuisants, il n'y a pas lieu de concevoir une pareille méfiance.

Quant à nous, la confession de Jouffroy nous a profondément ému; elle nous a montré dans un nouveau jour l'insuffisance d'une philosophie qui veut briser avec toute révélation; elle nous a amené à compatir profondément au cruel dénûment qu'elle révèle.

Mais en même temps nous déclarons que, tout en plaignant sincèrement Jouffroy, nous admirons vivement le talent remarquable dont il fait preuve, et nous estimons hautement la sincérité dont ses œuvres portent le cachet.

Ce qui lui manquait, c'était la foi. Mais la foi est une faveur céleste. Il aurait dû certainement prier Dieu de faire cesser ses doutes. Mais il était par lui-même impuissant à s'en délivrer; les études les plus concienciеuses, les efforts les plus constants ne pouvaient rien pour cela. Loin de nous la pensée de le blâmer de la candeur de ses aveux. Nous tenons, au contraire, à en prendre acte, à les constater et à les signaler à nos lecteurs. Ceux d'entre eux qui ont le bonheur d'avoir une foi solide pourront par là mieux apprécier encore la grandeur de ce bienfait. Quant à ceux qui auraient le malheur de ne pas croire, nous ferons un appel à leur honneur, et nous leur demanderons s'ils croient pouvoir avancer plus que ne l'a fait Jouffroy la solution du grand problème de la destinée humaine. Où cet esprit si distingué, ce travailleur infatigable, cette intelligence lucide a si complétement échoué, croira-t-on encore qu'une réussite est chose facile à espérer ?

A ceux qui avoueront sincèrement leur impuissance, nous demanderons encore si, dans cette position, il est bien rationnel de se livrer à un sombre découragement, à un morne désespoir, en renonçant à résoudre à tout jamais ce problème capital. N'est-il pas plus naturel de s'humilier naïvement devant le Dieu de vérité, en lui demandant aide et secours pour sortir de l'incertitude? Au nom de ce même Dieu, nous n'hésitons pas à leur promettre qu'une prière humble et sincère les tirera de cet état pitoyable d'incertitude et de doute dont des siècles d'étude ne suffiraient pas à les faire sortir.

Marquis GUSTAVE DE CAVOUR.

ÉTUDES ADMINISTRATIVES.

DE L'ÉTAT ET DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES EN FRANCE

DEPUIS LOUIS XIV JUSQU'A L'ÉPOQUE ACTUELLE.

De toutes les branches de l'administration en France, celle des finances est, sans contredit, celle qui a fait le plus de progrès et qui présente aujourd'hui l'organisation la plus régulière et le tableau le plus satisfaisaut. Notre système de comptabilité, en particulier, a reçu depuis vingt-cinq années de tels perfectionnements que les peuples étrangers l'étudient aujourd'hui comme modèle, et qu'il offre, à peu de choses près, les garanties désirables pour la gestion des revenus de l'Etat et la conservation de la fortune publique. Il y a donc imprudence et injustice dans les attaques passionnées par lesquelles on bat en brèche l'administration, toutes les fois que l'éclat de quelque scandale administratif excite à juste titre l'indignation générale. Sans doute notre système financier réclame encore bien des améliorations et des réformes: les administrateurs les plus éminents en conviennent eux-mêmes. Ainsi M. d'Audiffret dans son *Système financier de la France*, M. de Montcloux dans le remarquable ouvrage qu'il a publié *sur la Comptabilité*, sont les premiers à signaler, avec l'autorité de leur expérience et de leurs lumières, les plus importantes de ces améliorations et de ces réformes. Mais leur accomplissement touche à tant et à de si graves questions, il remue tant d'intérêts, qu'il ne peut être que l'œuvre de la prudence et du temps. La plupart même de ces améliorations tiennent au progrès de la science financière, et ne peuvent s'effectuer qu'autant que l'opinion publique, plus éclairée qu'elle ne l'est aujourd'hui

sur les principes de cette science, sera mûre et préparée pour leur réalisation. Les orages et les difficultés suscitées par la question du recensement, les débats scandaleux de l'affaire Hourdequin ne prouvent que trop l'ignorance générale où l'on est encore en France sur tout ce qui touche aux matières financières et administratives, et les périlleux inconvénients de cette ignorance. Il y a donc utilité à appeler l'attention du public sur l'organisation de notre système administratif, pour lui en faire apprécier les avantages et pour le préparer à en comprendre et à en accueillir les réformes.

L'organisation première de ce système remonte de fait à 89, mais il a subi bien des transformations avant d'arriver à l'état où il se trouve aujourd'hui. En outre, il se rattache par une foule de liens et de rapports au système des administrations antérieures, dont la plupart des principes et des règlements revivent, sous diverses transformations, dans l'administration moderne. On voit donc que, pour en comprendre l'esprit et pour en embrasser le mécanisme, il ne suffit pas d'étudier son organisation actuelle, il faut de plus l'étudier dans ses précédents : c'est ce qui fera peut-être attacher quelque prix au tableau rapide dans lequel nous allons essayer de tracer un aperçu de l'état de l'administration financière en France depuis Louis XIV jusqu'à nos jours.

Il n'est pas rare de trouver des gens, même instruits de notre histoire, qui s'imaginent pourtant que la science administrative et financière date de 89, et que nos anciennes administrations ne présentaient qu'ignorance et désordre. Le silence inconcevable de la plupart de nos historiens sur l'organisation intérieure de l'ancienne monarchie, les désordres financiers et administratifs qui en provoquèrent et en accomplirent la ruine, donnent lieu à cette opinion presque générale. C'est là pourtant une grossière erreur. Si, antérieurement à la révolution de 1789, l'administration se trouvait si défectueuse, c'était moins par ignorance des institutions et des principes qui pouvaient l'améliorer que par les obstacles qu'opposaient à ces améliorations les intérêts privés et les abus puissants qu'elles auraient froissés. Il n'existe peut-être pas une disposition sage et utile dans l'administration actuelle, dont il ne soit possible de retrouver l'initiative ou la pensée dans la collection des ordonnances et règlements dus à saint Louis, à Philippe V, à Charles-le-Bel, à

Charles V, à Charles VII (Jacques Cœur), à Louis XI, à Louis XII (cardinal d'Amboise), à François I[er], etc.

C'est donc moins à l'absence d'institutions régulières qu'il faut s'en prendre des désordres administratifs et financiers de l'ancien régime, qu'à leur inexécution, et par suite à leur désuétude. Un seul fait suffit pour en fournir la preuve. A l'avénement de Henri IV, le désordre était au comble. Sur 170 millions de livres (environ 620 millions valeur actuelle) d'impôts payés par la France, il n'en était levé que 30 millions (110 millions valeur actuelle) au nom du roi, et sur ces 30 millions il en entrait à peine 11 dans l'épargne; tout le reste, c'est-à-dire les deux tiers, était la proie de la faveur et des dilapidations. Quelques années cependant suffirent à Sully pour mettre fin à ces abus, en réparer les funestes effets et établir l'administration des finances sur un pied qui assurait la prospérité du Trésor public, tout en développant les éléments de la fortune particulière et de tous les intérêts privés. Pour cela il n'eut besoin que de remettre en vigueur les règlements existants et d'en surveiller avec vigilance et fermeté l'inflexible application. Mais dès que la mort de Henri IV et l'intrigue des courtisans eurent éloigné la main ferme et sévère qui avait fermé la voie des abus, ces abus reprirent leur cours ordinaire et engloutirent de nouveau les ressources de la France. Quelques traits pris dans l'histoire financière de cette époque montrent à quel degré ils étaient parvenus dans les premières années du règne de Louis XIV.

Mazarin, qui laissait en mourant le Trésor public épuisé, léguait par contre à ses héritiers une fortune de plus de 100 millions (près de 200 millions valeur actuelle), c'est-à-dire supérieure au montant des revenus annuels du royaume. Après lui, le surintendant Fouquet dépensait 17 millions (33 millions valeur actuelle) dans une seule de ses maisons de campagne, et la Chambre de justice qui fut formée plus tard pour examiner les comptes des finances découvrait, entre autres fraudes, 384 millions (750 millions valeur actuelle) *de fausses ordonnances et de bons du comptant simulés*, portant sur six années seulement d'exercice. Certes la prolongation d'une telle dilapidation des revenus publics eût rendu impossible le règne glorieux de Louis XIV. Heureusement pour sa fortune et pour celle de la France, la Providence lui ménageait un homme dont le génie administratif et financier devait être l'instrument le plus efficace des mer-

veilles et des magnificences de son règne. Cet homme était Colbert.

Ce grand ministre avait fait dans les emplois du commerce et dans ceux des finances le laborieux apprentissage de l'administration.

Il y apporta, avec une expérience consommée et un caractère ferme et intègre, une activité et un amour de travail infatigable.

Grâce à cette heureuse réunion de qualités, les abus furent réformés, les dilapidations prévenues ou punies, l'ordre partout rétabli. La prospérité reparut, et malgré les charges imposées par les guerres, les travaux et le faste de Louis XIV, non seulement les recettes couvrirent les dépenses, mais Colbert parvint à éteindre une partie des anciennes dettes, à diminuer les tailles et les autres droits les plus onéreux pour le peuple, à restituer aux villes le produit de leurs octrois, à réduire le nombre des offices, à consacrer annuellement des sommes considérables à l'encouragement de l'agriculture et de l'industrie, des sciences, des lettres et des arts. Ces résultats inespérés furent le fruit de l'ordre admirable qu'il sut établir dans le système de la comptabilité financière, soit pour prévenir les malversations des comptables, soit pour tenir à jour les comptes des recettes et des dépenses, et avoir continuellement sous la main le tableau des ressources de l'Etat et de la situation du Trésor.

Les règlements établis par lui sont encore suivis dans la plupart de leurs dispositions, et resteront comme un des monuments de la gloire de ce grand siècle. Il n'est pas une branche des administrations qui appartiennent aux finances, qui n'ait été réorganisée par Colbert, qui ne lui ait dû et qui ne lui doive, même encore aujourd'hui, une partie de ses progrès et de ses règlements.

La comptabilité générale, le mode de perception de l'impôt, le système des douanes, l'administration des eaux et forêts, des postes, des tabacs, des monnaies, de l'enregistrement et du timbre, conservent l'empreinte de sa main puissante et de son génie. Le premier, il vit dans les impôts autre chose que le moyen de grossir le trésor du prince aux dépens de la richesse des peuples ; il en combina l'assiette et l'emploi de manière à les rendre un des éléments mêmes de la prospérité publique ; et si le nom de cette science de l'économie politique, dont on se

préoccupe tant à notre époque, fut presque inconnu alors, il en créa, il en appliqua les vrais principes avec une sagacité et une prévision dont le temps a démontré la justesse.

Toutefois les féconds résultats de son administration ne pouvaient créer des ressources en proportion avec les dépenses toujours croissantes auxquelles donnaient lieu les guerres continuelles, les immenses travaux, et surtout la grandeur fastueuse de Louis XIV. Colbert sentit le besoin, pour conserver l'équilibre des finances, de modérer les dépenses de luxe qui absorbaient chaque année des sommes considérables. Il fit, pour réussir, d'impuissants efforts, et mourut à la peine. L'ingratitude du prince, dont la gloire et la prospérité reposaient sur ses services méconnus, attrista et hâta ses derniers moments ; et le peuple, qui lui devait son aisance et sa tranquillité, insulta à son convoi.

Le temps, ce grand réparateur des erreurs et de l'injustice, se chargea seul de sa justification. Pour le malheur de la France et de Louis XIV elle ne fut que trop complète. Après sa mort, le Trésor obéré d'année en année, les finances en désordre, la nation écrasée sous le poids de ses charges, le prince réduit aux plus fâcheux expédients pour faire face aux nécessités les plus urgentes, firent comprendre enfin la grandeur des services de Colbert et le vide immense de sa perte.

Après cette ère si brillante de nos finances, on retomba sans transition dans les errements et les fautes des temps les plus désastreux. Aliénation du domaine, création et vente d'offices, altération des monnaies, emprunts onéreux, rétablissement et élévation des impôts anciens, création de nouveaux, tout fut mis en usage pour subvenir aux besoins du Trésor.

Malgré cela, la situation des finances semblait désespérée, lorsqu'un élève et un parent de Colbert eurent le courage de s'en charger. Les ennemis, qui connaissaient l'épuisement de la France, la croyaient au terme d'une lutte où elle avait employé ses dernières ressources, et comptaient l'amener promptement à composition.

Dans cette extrémité, le contrôleur-général eut recours à un projet dont l'idée première remontait à Sully, et qui se trouvait développé dans un livre nouveau que l'opinion publique attribuait au maréchal Vauban.

On proposait dans cet ouvrage de substituer à tous les impôts existants une contribution unique, proportionnellement égale,

fixée au dixième de tous les revenus fonciers ou autres, et qui, pour cette raison, était appelée *dîme royale*.

Cette imposition, devenue fameuse sous le nom d'*impôt du dixième*, fut ajoutée aux charges déjà existantes.

La conviction qu'elle était nécessaire pour prévenir l'abaissement de la France éveilla le patriotisme et la fit recevoir sans opposition. Elle produisit des ressources qui permirent de mettre sur pied l'armée qui gagna la bataille de Denain.

Ainsi la nécessité, plutôt que la volonté du gouvernement, donna naissance à cet impôt qui sauva la France, et montra, pour la première fois, l'application du principe d'une répartition égale des charges publiques entre tous les citoyens sans exception.

Les malheurs des dernières années de Louis XIV ajoutèrent à la pénurie du Trésor et à la ruine des finances. Sous la régence qui suivit, le duc de Noailles fit de vains efforts pour réduire les dépenses, rétablir l'ordre et reconstituer l'administration. Il y fût parvenu peut-être; mais cette œuvre difficile et importante ne pouvait être que le fruit de la persévérance et du temps. Malheureusement on était à une époque trop avide de jouir du présent pour s'accommoder des lenteurs de la prudence et attendre les avantages du lendemain. Le génie hardi et aventureux de Law allait mieux à l'impatiente et insoucieuse ambition du régent et de sa cour. Le duc de Noailles se retira devant les promesses étourdissantes du novateur financier. Cependant, quelque hardis que fussent les plans de celui-ci, ils se trouvèrent bientôt dépassés par l'ardeur impétueuse et irréfléchie des esprits. Leur auteur, entraîné lui-même par le mouvement rapide qu'il ne put plus maîtriser, tomba à son tour, écrasé sous les décombres de son système, dont l'exagération avait fait la fortune, et dont elle causa aussi rapidement la ruine. Après lui le cardinal Dubois, l'abbé Terray, élargirent le gouffre où s'engloutissaient les ressources de la France, et qui devait dévorer ses institutions et sa dynastie. Le règne honteux de Louis XV rend plus odieux encore les abus et les déprédations, par l'indigne emploi qui fut fait de la fortune publique.

Cependant l'intervalle qui sépare ces deux ministres, de si déplorable mémoire, avait été marqué par la sage mais faible administration du cardinal Fleury, dont l'économie et le désintéressement contrastèrent d'une manière frappante avec les

scandales financiers de ce règne et améliorèrent passagèrement la situation des finances. Il mit fin à l'altération des monnaies, l'un des plus grands fléaux des règnes précédents, en fixant la valeur nominale et la valeur réelle des espèces à un taux qui a peu varié depuis. Une autre tentative non moins utile, mais qui fut moins durable, signala encore cette période : ce fut celle de M. de Machault, qui voulut substituer à l'impôt du dixième, établi seulement d'une manière temporaire pour subvenir aux frais de la guerre, l'impôt général permanent du vingtième, dont le produit devait être exclusivement consacré à former une caisse d'amortissement pour opérer la libération de la dette et des autres charges de l'Etat.

Cette institution, qui eût sauvé la monarchie, trouva d'invincibles obstacles dans l'opposition des corps privilégiés, qu'elle soumettait à l'égalité de l'impôt. Cette même opposition du clergé, de la noblesse, des parlements, et surtout de la cour, à toute réforme dans les finances qui atteignait leurs priviléges, paralysa encore, sous le règne suivant, les louables intentions de Louis XVI et fit échouer les efforts et les plans salutaires de Turgot, son intègre ministre. Necker, avec plus d'habileté dans les affaires et plus de connaissance des hommes, ne réussit pas mieux. Ces deux ministres mesuraient l'étendue du danger, en connaissaient la cause et en voulaient sincèrement le remède; la bonté et la sagesse du monarque s'associaient à leurs nobles vues, mais la faiblesse de son caractère trahit leurs projets et ses propres vœux.

Sous la fatale inspiration de la cour, les finances furent confiées à l'un de ces hommes téméraires, sans principes et sans convictions, dont la présomptueuse étourderie, en paraissant se jouer de tous les obstacles, se heurte délibérément à tous les écueils, avance le dénouement des catastrophes politiques, en conservant la triste gloire de les affronter et de les subir avec autant d'insouciance qu'ils en ont mis à les préparer.

Sous M. de Calonne, les prodigalités, les dilapidations, les désordres de tout genre atteignirent le dernier terme où elles pouvaient parvenir. Enfin se leva le jour où, démentant tous ses rêves et toutes ses pompeuses promesses de la veille, ce déplorable ministre fut obligé d'avouer au roi et à la nation que la situation des finances était devenue désespérée, et que, tous les moyens possibles pour la rétablir ayant été épuisés, on ne pou-

vait les trouver désormais que dans la *réforme de la contribution de l'État*.

Cet aveu, si différent des illusions dont il flattait depuis trois ans le public, et dont il se berçait lui-même, ne l'éclaira cependant ni sur son incapacité, ni sur son impuissance.

Il fabriqua avec la même présomption imprévoyante un plan de réforme, et provoqua, pour l'établir, une assemblée des notables. Cette assemblée amena les états-généraux de 1789.

On sait le reste.

La réforme, entreprise à temps par un homme d'Etat prudent et habile, eût sauvé le gouvernement et assuré pour longtemps la prospérité et la tranquillité de la France. Tentée à toute extrémité, sous un roi faible, par un ministre aventureux et frivole, elle déchaîna la tempête qui devait emporter sa dynastie, et balayer, non sans ravages, le sol de la France de toutes ses antiques institutions.

Les améliorations et les réformes de détail par lesquelles on préluda, pour répondre aux vœux de la nation qui se manifestaient de tous côtés, ne servirent qu'à rendre ces vœux plus énergiques. Il fallut en venir à proclamer l'égalité des droits et des charges publiques pour toutes les classes de la nation, et à abolir les priviléges des provinces, comme ceux des particuliers, par l'uniformité de la circonscription départementale. « L'unité de système, qui était le principe dominant de cette constitution nouvelle de la monarchie, paraissait offrir la chance la plus favorable au rétablissement de l'ordre dans les finances et de la simplicité dans les formes de la comptabilité (1). » Malheureusement les connaissances pratiques et l'expérience administrative manquaient aux hommes qui furent chargés de cette organisation. Leur œuvre incomplète se ressentit de l'esprit de l'époque. Avant qu'elle pût recevoir de la marche lente et progressive du temps les améliorations qu'il amène avec lui, 93 éclata, et substitua à la science administrative l'action révolutionnaire.

Tout système financier devint superflu : qu'en était-il besoin alors que, pour subvenir aux dépenses publiques, la guillotine battait monnaie sur la place de la Révolution ; alors que la banqueroute, la spoliation, la vente du domaine national deve-

(1) Le marquis d'Audiffret, *Système financier de la France*, t. I, livre 4.

naient les *expédients* de ce terrible régime; alors que l'administration et la gestion des finances de l'Etat n'avaient pour toute garantie et pour tout contrôle que le patriotisme mis à l'ordre du jour et l'échafaud en permanence?

Toutefois une institution utile surgit de ce bouleversement: ce fut la création du *grand-livre*, où l'on enregistra, après une discussion préalable, les titres des créanciers de l'Etat précédemment disséminés dans une multitude de livres et de registres divers. Le mérite en revient au rigide Cambon, dont l'habileté financière se fit jour à travers les difficultés et les nécessités du régime révolutionnaire. Ce que ce régime dévora, ce qu'il légua de charges aux régimes suivants, nul n'a pu le calculer encore. Puis, quand il s'affaissa sous ses propres excès, et qu'une main puissante en remania les débris épars, pour construire l'édifice du plus grand empire des temps modernes, un des premiers soins du génie organisateur se tourna vers les finances, qu'il releva de leur ruine (1). A la vérité il annula l'intervention du pays dans l'assiette et la perception de l'impôt, comme dans la discussion des lois et la direction de la politique extérieure et intérieure, en réduisant la représentation nationale à un vain simulacre; mais, du moins, les hommes éminents dans toutes les branches, auxquels il confia la direction des affaires publiques et dont il composa son conseil d'Etat, dotèrent le pays d'institutions judiciaires et administratives qui forment encore aujourd'hui la base de notre ordre social, et ont été pour l'Europe un objet d'envie et d'émulation.

Ce qui manqua à sa fortune, ce fut de trouver un Colbert pour seconder ses vues. Vainement il donna dans l'organisation de ses dépenses privées l'exemple de l'ordre et d'une sage administration (2); vainement il surveilla par lui-même l'administration des finances, en se faisant présenter chaque mois, à jour fixe, les comptes des recettes et des dépenses, et le bilan du Trésor; vainement, pour régulariser et simplifier le mécanisme de son système financier, il sépara la perception des revenus du service de la trésorerie, en créant un ministre des contributions

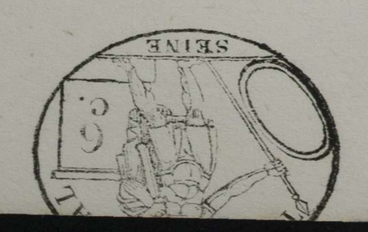
(1) Lorsque Bonaparte prit le pouvoir comme premier consul, en 1799, tout ce qu'il trouva dans les caisses du Trésor en numéraire, pour subvenir aux besoins journaliers, s'élevait à la somme de 177,000 francs. Le désordre de l'administration était du reste tel qu'il ne fut possible d'établir un budget régulier qu'en 1801.

(2) Le budget particulier de l'empereur, y compris les dépenses faites dans les palais et le mobilier de la Couronne, ne s'élevait pas annuellement à 3 millions. Voir, pour les détails, Bresson, *Histoire financière de la France*, t. II.

publiques et un ministre du Trésor ; vainement, pour surveiller et contrôler tous les rouages de ce système, il institua la *Cour des Comptes :* s'il réussit à imprimer à toutes les branches de l'administration, par le coup d'œil juste et vigilant du maître, un esprit d'ordre et de régularité qui écartait les abus scandaleux et les dilapidations patentes, son administration financière n'en demeura pas moins imparfaite et fut loin de présenter ce degré de simplicité et de perfection auquel elle est arrivée depuis. Voici le jugement qu'en porte un des écrivains les plus judicieux et les plus compétents sur cette matière.

« On peut conclure des développements qui précèdent, que l'ensemble des finances était alors trop mal connu pour qu'on pût régler avec certitude le budget de l'Etat; qu'aucun débat contradictoire n'assurait la sincérité et l'exactitude de ces évaluations; qu'aucun assentiment public n'adhérait à son exécution, et que le règlement final de ses résultats était une opération livrée à l'arbitraire, dont le terme s'éloignait indéfiniment, et ne se fixait que par la déchéance. On doit reconnaître, en même temps, que le seul ministère du Trésor était parvenu à s'éclairer lui-même par un mode régulier d'écritures qui manquait entièrement au service des contributions et des dépenses publiques ; enfin, que le système de comptabilité, depuis l'institution de la *Cour des Comptes*, ne lui assurait pas un utile contrôle sur la gestion des comptables ni sur la marche des services. » (M. le marquis d'Audiffret, *Comptabilité publique de la France*, t. Ier, p. 311.)

Ces éléments de désordre, joints aux charges des guerres continuelles et aux calamités des deux invasions qui amenèrent la chute de l'Empire, eurent pour résultat de léguer à la Restauration un passif de 630 millions de créances arriérées, une dette de 193 millions de rente, soit environ 4 milliards en capital, avec la surcharge d'un personnel surabondant et dispendieux dans toutes les branches d'administration, et de plus une dépense de 60 millions de pensions exigibles. Il serait injuste de ne pas mettre, en regard de ces charges et de ces dettes, les sommes consacrées par l'Empire à des travaux utiles à la France, et dont l'avenir a recueilli les fruits : 700 millions furent consacrés à des dépenses fructueuses dans l'intérieur de la France, et 850 millions dans les provinces que la victoire et les traités y avaient réunies, et que les désastres de 1814 et 1815 ont séparées. Il ne



faut pas non plus perdre de vue que ces immenses travaux avaient été accomplis et soldés au milieu de guerres continuelles, et avec les ressources d'un budget qui ne s'élevait guère au delà de 900 millions pour toute l'étendue de l'Empire.

Ce fut avec le fardeau énorme légué par l'Empire que le gouvernement des Bourbons eut à traverser les années difficiles qui suivirent son installation. Toutefois, il parvint à y faire face d'abord, puis à l'alléger, et enfin à le réduire, grâce au bon ordre de l'administration des revenus publics et aux progrès remarquables de la science financière. C'est un tableau digne d'intérêt que celui des efforts persévérants, continués pendant ces quinze années, par divers ministres, pour amener et maintenir ces progrès qui ont fait de notre système financier le plus parfait de tous ceux des gouvernements modernes. La publicité des comptes, le contrôle des Chambres législatives, l'action de la presse ont sans contredit puissamment concouru à ces heureux résultats; mais il serait ingrat de les signaler, et de passer sous silence les noms du baron Louis, de M. de Villèle, aux travaux desquels ils sont dus en partie.

Par eux le crédit national a été fondé, l'administration des revenus et des dépenses publiques réorganisée d'après un meilleur système ; des règles fixes, claires, uniformes, ont été établies pour régulariser et garantir la comptabilité de l'administration du Trésor, puis étendues successivement des revenus et des dépenses publiques à celle des matières possédées par l'État et aux comptabilités départementales et communales; enfin, toutes les comptabilités ont été placées sous le contrôle suprême, d'abord d'une haute commission administrative prise dans le sein des deux Chambres, de la Cour des Comptes et du conseil d'État, et d'autre part sous celui de la Cour des Comptes reconstituée à cet effet sur de plus larges bases.

Voici maintenant ces résultats traduits en chiffres dont l'éloquence est de nature à frapper tous les regards.

De 1814 à 1830, le développement de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, en un mot de toutes les branches de la prospérité nationale, favorisé par un gouvernement éclairé et par les bienfaits de la paix, a accru les revenus de la France sans que les tarifs des impôts aient été augmentés, mais par l'augmentation seule des consommations, d'une somme annuelle de 212 millions.

D'autre part, et malgré cet accroissement, le régime d'ordre et d'économie établi dans toutes les parties du service des finances opère dans ce laps de temps une diminution annuelle de 32,433,000 francs dans les frais occasionnés par ces services.

Il en résulte que les frais d'administration et de régie, qui étaient, en 1789, de 13,9/10 pour 100 sur les recettes, descendent en 1829 à 10,7/10 pour 100 : conditions moins onéreuses que celles auxquelles l'Angleterre elle-même est parvenue pour la réalisation de ses revenus publics, si l'on tient compte de la différence de position des deux pays.

Dans ce laps de temps, et malgré la résolution généreuse qui fait adopter et rémunérer tous les services rendus aux gouvernements précédents, la dette viagère éprouve elle-même une diminution de plusieurs millions.

Aussi, nonobstant les charges occasionnées par la guerre d'Espagne et les expéditions de la Morée et d'Alger, malgré le milliard de l'indemnité, le gouvernement soulage les contribuables en opérant un dégrèvement de 92 millions sur les impositions directes; il réduit la dette inscrite de 193 millions à 162, et décharge ainsi le Trésor de plus de 30 millions de rentes ou de 630 millions de capital, pendant que le taux de ce même capital s'élevait progressivement à 110 francs, de 50 où il était descendu en 1814. Il termine enfin cette période financière si prospère pour la France en présentant un budget réduit à 986,201,158 francs, qui réserve cependant 30 millions à l'amortissement des rentes inscrites, et offre de plus un excédant de 3 millions sur les dépenses (1), et en soldant la situation du Trésor, toutes les charges de l'arriéré acquittées, par une créance, portée à la dette flottante, de 174 millions, sur laquelle 87 millions représentent un déficit antérieur à 1814, et le surplus de 87 millions, une créance relative à la guerre d'Espagne, dont le montant reste à rembourser à la France (2).

Certes, c'était là une prospérité qui devait inspirer de la confiance : le crédit de la France plus que doublé; 92 millions de dégrèvement appliqués aux contributions directes; plus de 32 millions d'économie annuelle dans le service des finances; 212 millions d'augmentation dans les produits de ces services, par

(1) Rapport de M. de Chabrol.
(2) M. d'Audiffret, page 400.

le seul fait de l'accroissement de la consommation, résultat de l'aisance générale ; plus de 30 millions d'intérêts annuels effacés du grand-livre ; l'arriéré liquidé et soldé ; l'avenir assuré par une réserve annuelle de 30 millions prélevés sur l'excédant des dépenses pour éteindre la dette et pour parer aux éventualités imprévues (1) ; il y avait là, pour l'administration et le gouvernement, des motifs suffisants de se glorifier aux yeux de la nation et de compter sur sa reconnaissance ; il y avait là aussi de quoi former pour l'avenir de la France les espérances les plus brillantes et les projets les plus flatteurs. Quand on lit aujourd'hui ce magnifique tableau d'une prospérité évanouie, ces promesses d'un avenir qui ne s'est pas réalisé, on se sent le cœur serré, à la pensée que, le lendemain du jour où M. de Chabrol se plaisait à mettre sous les yeux du roi et de la France les éléments de la force et de la prospérité nationales, un orage de trois jours allait renverser la dynastie et mettre en question la ruine ou le salut du pays.

Heureusement, le torrent un instant débordé est rentré bientôt dans son lit ; mais, pour montrer ce que coûtent les révolutions, il n'est pas inutile de rappeler que, malgré la sagesse et la prudence des mains auxquelles celle de 1830 a remis le pouvoir, elle n'en a pas moins grevé le Trésor de 726 millions, et que pour les acquitter il a fallu de nouveau aliéner le domaine public, augmenter les impôts et recourir aux emprunts. Dix ans ont suffi à peine à effacer les traces de cet orage, et si l'on compare le budget de 1841 à celui de 1829, on reconnaîtra d'un seul coup d'œil que l'état de nos finances est loin d'être aussi satisfaisant qu'à cette dernière époque. Ainsi, le mot prêté à un de nos plus éminents personnages politiques : que la révolution de juillet faisait rétrograder de vingt ans la marche de nos institutions libérales, peut s'appliquer aux finances, dont la prospérité s'est trouvée interrompue, et a peine à se replacer, après douze années, au point où la révolution de juillet l'avait trouvée.

(1) Nous avons cru devoir énumérer avec quelques détails ces résultats, parce qu'il règne dans l'opinion publique, sur ce point comme sur beaucoup d'autres questions financières, les erreurs les plus grossières et cependant les plus générales. On est étonné d'en retrouver la trace jusque dans un ouvrage d'ailleurs éminemment remarquable à tous égards, où nous avons regretté de lire cette phrase : « A la suite de la révolution de Juillet, nos finances se trouvaient dans un état fâcheux ; il était le résultat des charges que nous avaient léguées l'Empire et la Restauration. » (Macarel et Boulatignier, *De la Fortune publique de la France*, t. I, p. 233.)

Toutefois, on ne saurait méconnaître que l'administration des finances est loin d'avoir rétrogadé pendant cette période. Grâce aux hommes spéciaux qui en ont conservé la direction, le régime si heureusement introduit aux époques précédentes s'est maintenu, amélioré même.

Une limite sage a été posée au pouvoir trop discrétionnaire des ordonnateurs, et par l'application de la spécialité des crédits législatifs à chaque chapitre du budget ministériel, et par la publicité donnée aux rapports annuels de la Cour des Comptes, et par l'obligation imposée à toutes les administrations publiques de se conformer aux règles de comptabilité tracées par cette Cour, et enfin par l'organisation régulière et complète de la comptabilité publique (1).

En dernière analyse, bien que la suppression de la loterie et des jeux, et l'abaissement du tarif des boissons, eussent privé le budget de 45 à 55 millions de produits, le maintien de la paix, le développement naturel d'une société industrieuse, une bonne administration avaient accru, selon M. D'Audiffret, le produit des impôts indirects de toute nature dans une proportion plus considérable encore, et cet accroissement, joint à une surtaxe de 60 millions ajoutés aux contributions directes et aux droits d'enregistrement, était sur le point de rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, lorsque l'attitude guerrière prise tout à coup par le ministère du 1er mars est venue de nouveau ajourner ce moment, et ajouter 200 millions de charges imprévues au fardeau du budget ordinaire.

Ce coup d'œil rétrospectif, jeté rapidement sur les dernières phases de notre administration financière, nous a paru nécessaire pour mieux faire apprécier la situation actuelle de cette administration, et ce que nous aurons à dire des réformes et des améliorations qu'elle réclame.

L.-C. Michel.

(1) Voir le *Règlement général sur la comptabilité publique*, arrêté par ordonnance royale du 31 mai 1838, et le rapport au roi de M. Laplagne, qui précède et provoque cette ordonnance.

RAPPORTS

DES MAITRES ET DES SERVITEURS

DANS LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE.

L'article que nous donnons à nos lecteurs sert d'introduction à la *Vie de sainte Zite, patronne de Lucques, servante au XIII[e] siècle*, par le baron DE MONTREUIL (1). Les questions qu'il soulève, au point de vue chrétien et social, nous ont engagé à l'insérer, quoique l'ouvrage doive paraître sous peu de jours.

(N. DU R.)

La classe des serviteurs, qui compte près d'un million de membres en France, je ne parle que des domestiques attachés au service intérieur, est extrêmement important au point de vue religieux et social. Personne n'ignore quelle influence elle exerce sur le bonheur des familles, et combien son action est puissante à toutes les époques de la vie, et particulièrement sur les enfants et sur les vieillards. Que de vices datent du berceau! que d'impressions reçues dont la souillure reste ineffaçable! Que d'écarts favorisés dans la jeunesse! que de fortunes compromises! que de vieillards traînés dans l'opprobre par l'infamie de mauvais serviteurs! Les domestiques pervers sont la plaie des familles; mais, on ne peut se le dissimuler, leurs vices sont souvent produits par les nôtres, le résultat de services coupables, le fruit d'exemples corrupteurs. Ils tiennent non seulement à ce fond de malice commun à tous les hommes, à cette pente fatale vers laquelle les mauvais penchants nous entraînent, mais sur-

(1) In-8° avec gravures. Prix : 5 fr. Chez Waille, libraire-éditeur, rue Cassette, 8.

tout à l'orgueil qui crée des distances inouïes entre des hommes enfants du même père et rachetés par le sang du même Dieu.

Les rangs doivent être observés sous l'Evangile, mais la charité doit adoucir ce qu'ils peuvent avoir de rude pour les faibles et les petits. La bienveillance, la protection, le secours sont la rémunération chrétienne des services et des soins que ceux-ci nous rendent. L'or paye le travail, il ne le moralise pas. La sollicitude du maître pour le bonheur et pour le bien-être du domestique qui lui consacre tous ses instants, est d'une valeur infiniment plus grande que l'or : elle lui donne l'estime de lui-même ; elle lui inspire la reconnaissance, l'attachement qui rendent les devoirs doux et faciles. Qui ne sait les exemples admirables de dévouement fournis à toutes les époques et sous toutes les formes par les bons serviteurs ? Ceux-ci sont la joie et le trésor d'une famille ; la considération dont ils jouissent, la confiance qu'ils méritent, suscitent en eux une foule de bons sentiments qui ennoblissent leur condition et les grandissent aux yeux de tous.

Quelques observations sur la domesticité, et sur les questions qui s'y rattachent au point de vue chrétien, ne paraîtront peut-être pas déplacées en tête de l'histoire d'une sainte qui fut servante, et dont les vertus sont la gloire de l'humble classe à laquelle elle appartient.

On ne trouvera toutefois ici qu'une esquisse de ce que fut la domesticité dans l'antiquité et de ce qu'elle est de nos jours.

La domesticité vient de l'inégalité des fonctions et d'un besoin naturel et réciproque d'aide et d'appui, qui sont les conditions primitives de toute société humaine : aussi la domesticité se retrouve-t-elle chez tous les peuples ; mais sur ce fond commun, que de différences et de variétés !

Le premier principe de toute société antique, c'est la diversité d'origine des classes et des nations. Ici les fils des dieux et les fils des hommes ; ailleurs les fils de la terre et les enfants du ciel ; partout la caste privilégiée et la caste maudite. Dans les Indes, tous les hommes sont reconnus fils de Bramah ; mais les brahmanes sont sortis de la tête du dieu, les guerriers de sa poitrine, les laboureurs et les marchands de son ventre, et les soudras (esclaves) de ses pieds. En Egypte, nous trouvons les mêmes principes. Tous les peuples de l'antiquité ont tourné

dans ce cercle fatal ; les Grecs, les Romains eux-mêmes n'ont pas pu en sortir. Les plus fameux philosophes d'Athènes partageaient à cet égard les croyances vulgaires. Aristote établit pour premier dogme de sa foi politique qu'il y a deux races différentes parmi les hommes : l'une destinée à obéir, l'autre destinée à commander. Le divin Platon lui-même, dont quelques esprits aventureux ont voulu faire un précurseur de Notre Seigneur Jésus-Christ, n'ose pas secouer le joug des traditions orientales, reconnaître l'unité de la famille humaine. Il divise les hommes en trois grandes tribus : la première comprend les sages et les savants : c'est la race d'or ; la seconde, qui comprend les guerriers, c'est la race d'argent ; quant à la troisième, où les artisans, les manœuvres, les laboureurs, c'est-à-dire les quatre cinquièmes du genre humain, sont relégués, c'est la race de fer, destinée à une dégradation perpétuellement héréditaire, et dont le philosophe, dans ses plus audacieuses utopies, ne songe pas à briser la servitude (1).

Ces principes expliquent assez le sort des classes pauvres dans l'antiquité ; elles étaient esclaves. L'histoire de la domesticité à cette époque se confond avec celle de l'esclavage, et, pour dire quelle fut la condition des serviteurs, nous n'avons qu'à rappeler ce qu'était la servitude chez les anciens, et ce qu'elle est restée chez tous les peuples que l'Evangile n'a pas touchés.

La simplicité de la vie primitive servit longtemps de protection à l'esclavage. Sous les tentes du patriarche comme sous la hutte du Germain, les serviteurs vivent dans la famille de leurs maîtres ; ils partagent avec eux le soin des troupeaux ; ils prennent même quelquefois les armes pour défendre la tribu. Mais à mesure que les richesses augmentent et les besoins avec elle, quand Nemrod a fondé les premières villes, et plus tard, dans les grandes civilisations des bords du Gange et du Nil, le poids de la servitude s'alourdit, et l'abîme s'agrandit entre l'esclave et l'homme libre. Le Code de Manou dit quelles furent les nombreuses entraves dans lesquelles les législateurs de l'Inde avaient garrotté la classe inférieure et l'abaissement sans remède où ils l'avaient réduite. Vinrent enfin les cités grecques, vint le peuple-roi ; l'esprit humain s'étendit ; les sciences décuplèrent les

(1) Soyons justes envers Platon : il recommande de vivre avec ses inférieurs comme avec des amis malheureux.

forces de l'homme; les lettres et les arts arrivèrent à ce point de perfection qu'on a si longtemps regardé comme le dernier terme où ils pussent s'élever; mais le sort de l'esclave ne s'améliore pas, il empire. Le pouvoir despotique de l'Asie était plus doux pour l'homme asservi que le joug de l'aristocratie romaine ou de la démocratie athénienne.

La loi définissant l'esclave ne disait pas : c'est une personne, mais c'est une chose (1). On ne le considérait pas seulement comme vil, mais comme n'étant rien (2). La loi Aquilia, chez les Romains, le range parmi les animaux, et inflige la même peine pour avoir tué la bête d'autrui ou son esclave. Les mœurs suivaient les doctrines. Sparte exerce les jeunes guerriers à la chasse des Ilotes. Caton fait vendre ses esclaves quand ils sont vieux, pour ne plus les nourrir. Védius Pollion enchérit sur ceux qui les mettent à mort sous le moindre prétexte ; s'il fait tuer les siens, c'est pour engraisser de leur chair les murènes de ses viviers. Les lois romaines ont donné le tableau complet de la condition de l'esclavage. Pour lui pas de mariage, pas de famille, pas de propriété, pas de patrie, pas même de religion. Il pouvait sans doute conserver quelques superstitions grossières, mais il ne pénétrait pas dans les temples; l'accès lui en était interdit.

On sait ce qu'était l'affranchissement chez les Romains, et comment il contribua à l'avilissement des mœurs et à la décadence de la république. L'affranchissement était le résultat du caprice, de l'attachement ou de l'orgueil du maître : les affranchis devenaient les clients turbulents, les instruments de la puissance du Romain dégénéré; ils formaient son cortége au Forum, et rehaussaient la splendeur de ses funérailles. Des esclaves acquirent des richesses et du pouvoir sous les empereurs; ils occupèrent les avenues du trône, mais c'était le fait de la corruption. L'affranchissement, calcul de vanité, affaire de passion, n'offrait pas un hommage rendu au principe de l'égalité morale et de la fraternité humaine.

Seuls de tous les peuples anciens, les Hébreux ne tombèrent pas dans ces excès. Leur mission, en toutes choses, dans le dogme comme dans la morale, est de préparer le règne de la vérité.

(1) Non persona, sed res.
(2) Non tàm vilis quàm nullus.

Dans la société d'Israël la fraternité est admise, et la race de Jacob n'est point scindée en deux castes ennemies : il y a peu d'esclaves chez les Hébreux, et encore la plupart sont-ils étrangers.

Les lois veillent avec un soin remarquable aux intérêts de ces infortunés. Après avoir commandé qu'ils aient le pain, la correction et le travail (1), elles montrent la femme forte distribuant, dès avant le jour, la nourriture à ses domestiques (2), et prenant garde à ce qu'ils soient bien vêtus pour qu'ils ne craignent pas le froid pendant l'hiver (3). On lit dans l'*Ecclésiastique*: Qui ôte le pain gagné par la sueur, c'est comme s'il tuait son prochain. Celui qui répand le sang et celui qui fait tort au mercenaire sont frères (4). Les esclaves font partie des convives comme membres de la famille, dans les festins qui succèdent aux sacrifices (5). Ne congédie pas ton esclave les mains vides, en lui donnant la liberté. Tu lui donneras, après sept ans de service, une provision de tes troupeaux, de ton aire, de ton pressoir, selon la bénédiction que tu as reçue du Seigneur (6). Ne détourne pas de lui tes yeux quand tu lui auras rendu la liberté (7). Voilà les devoirs prescrits au point de vue matériel. Mais Dieu rappelle immédiatement son peuple à de plus hautes pensées; il craint qu'il ne se corrompe à l'exemple des nations voisines, qui oublient l'homme dans l'esclave, et il lui dit : Si la pauvreté réduit ton frère à se vendre à toi, tu ne le traiteras pas comme un esclave, mais comme un mercenaire. Ne l'opprime pas par ta puissance, mais crains ton Dieu (8). Que l'esclave fidèle vous soit aussi cher que vous-même; ne manquez pas de l'affranchir, et ne le laissez pas dans la pauvreté (9). Ces pré-

(1) Eccles. xxxiii, 25.
(2) Proverb. xxxi, 15.
(3) *Ibid.* 21.
(4) Eccles. xxxiv, 26, 27.
(5) Deut. xii, 12, 18.
(6) Deut. xv, 12, 13, 14. — Le jubilé septénaire rendait la liberté aux esclaves ; ils avaient en outre le droit de se racheter. — Dieu annonce au roi Sédécias, par la bouche de Jérémie, qu'il va le livrer lui et son peuple au roi de Babylone, parce qu'ils ont deshonoré son nom en ne rendant pas, après sept années, la liberté à leurs frères. (*Jérémie*, chap. xxxiv.)

Jacob sert Laban pendant sept années, épouse Lia, et, après sept nouvelles années, il obtient Rachel, et en même temps il reçoit la part des troupeaux et des richesses de Laban auxquelles il a droit pour ses quatorze années de service.

(7) Deut. xv, 18.
(8) Lévit. xxv, 39.
(9) Eccli. xxxiii, 31.

ceptes sont observés par les justes. Le saint homme Job, qui marchait dans la crainte de Dieu, se rend ce témoignage : « Si j'ai manqué d'entrer en jugement avec mon serviteur ou ma servante quand ils se plaignaient de moi, que ferai-je quand Dieu s'élèvera pour me juger? Ne nous a-t-il pas formés l'un et l'autre dans le sein de notre mère (1)? » Tel est l'ensemble des idées qui dominent Israël, relativement aux esclaves. Les sentiments primitifs et fraternels s'y retrouvent : les serviteurs sont considérés comme des hommes que l'infortune seule a privés de leur liberté.

Mais cette protestation sublime contre les erreurs et les injustices du monde restait enfermée dans un petit coin de la terre : c'est au Christianisme qu'appartient la gloire de l'en avoir tirée, et d'avoir fait un dogme universel de ce qui n'était qu'une imperceptible exception.

Qu'a fait le Christianisme pour relever l'esclave de l'asservissement matériel et de la corruption morale où il croupissait ? Qu'a fait l'Eglise?

L'Eglise lui a donné l'éducation, elle l'a admis dans son sein ; il y a pris place à côté des princes et des puissants. L'Eglise l'a fait participer par les sacrements à la vie morale qui n'existait pas pour lui. Le baptême le fit frère de son maître ; le mariage lui donna la famille. Le Christianisme a aboli progressivement l'esclavage et l'a transformé en la domesticité moderne, et cela sans efforts, sans secousses, sans bouleversements, par la seule force de son principe et par la persuasion qui dompte toutes les résistances. Le Christianisme a canonisé des esclaves; il a élevé des autels en l'honneur de serviteurs et de servantes. Il a proclamé l'unité de la famille humaine, la dépendance mutuelle de ceux qui la composent, les devoirs des serviteurs envers les serviteurs ; il a changé leur domination en un devoir de protection.

Ecoutons l'enseignement de Jésus-Christ.

« Ceux qui sont regardés comme les maîtres des peuples les gouvernent avec empire, et leurs princes les traitent avec un pouvoir absolu. »

« Qu'il n'en soit plus de même parmi vous; au contraire, quiconque veut être le plus grand sera votre serviteur. »

(1) Job. XXXI, 13, 14, 15.

« Et quiconque voudra être le premier parmi vous doit être le serviteur de tous. »

« Car le Fils de l'homme même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir (1). »

Saint Paul commente, sous la dictée de l'Esprit saint, les devoirs prescrits à cette nouvelle société où tout doit s'organiser sur le type éternellement un et vrai de la famille. Et, en ce qui concerne les devoirs mutuels des maîtres et des serviteurs, il dit : « Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair avec crainte et avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ même. »

« Ne les servez pas seulement quand ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes; mais faites de bon cœur la volonté de Dieu, comme étant les serviteurs de Jésus-Christ. »

« Servez-les avec affection, comme servant le Seigneur et non les hommes; »

« Sachant que chacun de vous recevra la récompense du bien qu'il aura fait, qu'il soit esclave, ou qu'il soit libre. »

« Et vous, maîtres, témoignez de même de l'affection à vos serviteurs, en ne les traitant point avec rudesse et avec menaces; sachant que vous avez les uns et les autres un maître commun dans le ciel, qui n'aura point égard à la condition des personnes (2). »

Saint Pierre ressent une vive douleur à la vue de l'injustice de ceux qui abusent de leur pouvoir pour écraser leurs frères. Comment console-t-il ces derniers? par l'exemple de l'injustice des hommes envers Jésus-Christ.

« Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respect, non seulement à ceux qui sont bons et équitables, mais même à ceux qui sont rudes et fâcheux. »

« Car ce qui est agréable à Dieu est qu'en vue de lui plaire un chrétien endure les maux et les peines qu'on lui fait souffrir avec injustice. »

« En effet, quel sujet de gloire aurez-vous, si c'est pour vos fautes que vous endurez le mauvais traitement? Mais si vous fai-

(1) Évang. selon saint Marc, chap. x, v. 42, 43, 44 et 45.
(2) Saint Paul, chap. vi, épît. aux Éphés.

tes le bien et que vous souffriez avec plaisir d'être maltraités, c'est là ce qui est agréable à Dieu. »

« Car c'est à quoi vous avez été appelés, puisque Jésus-Christ même, vous laissant un exemple pour que vous marchiez sur ses pas, a souffert pour nous ; »

« Lui qui n'avait commis aucun péché, et de la bouche duquel n'était sortie aucune parole de mensonge (1) ! »

Cette doctrine du Sauveur des hommes, développée par les apôtres, ne renferme-t-elle pas, par les rapports nouveaux qu'elle établit entre les puissants et les faibles, tout l'avenir de l'humanité ? N'y voit-on pas le souverain, le riche, dépositaires des châtiments et des récompenses, appelés à devenir les instruments de la Providence ? L'autorité, le commandement, la fortune, les lumières sont dès lors préparés pour l'ignorant et pour le pauvre, devenus les objets de la sollicitude de cette nouvelle société ! Les grands servant les petits, les riches aidant les pauvres, telles sont la raison et la règle de toute richesse et de tout pouvoir. C'est aussi la force de leur autorité et la justice de leur puissance.

Le principe du christianisme était inconnu de l'antiquité ; les sages des vieilles sociétés ne pouvaient en concevoir la sublime folie ; il fallait le christianisme et ses harmonies ineffables pour proclamer sans danger, au milieu de l'inégalité des rangs, l'égalité morale des hommes, et donner au maître et à l'esclave le nom de frères ; pour inspirer l'amour des petits et des faibles ; déclarer les pauvres les meilleurs amis de Dieu, suivant l'énergique expression de Bridayne ; enfin pour faire surgir de l'humilité, sentiment bas selon les hommes, l'abnégation et le dévouement, afin que le chrétien, élevé à sa plus haute puissance par la mort des passions égoïstes et la dilatation des passions généreuses, remplaçât en lui l'être personnel par l'être social.

Cette révolution dans les idées et dans les coutumes est tout entière en germe dans ces mots : « Vous êtes tous frères (2). »

(1) Première Épître de saint Pierre.

(2) Nous ne pouvons passer sous silence, à ce propos, des considérations de saint Augustin, qui fait remarquer que nous ne sommes pas seulement frères parce que nous sommes enfants du même Dieu, mais aussi parce que nous sommes tous sortis d'Adam. Voici ses paroles :

« Pourquoi Dieu voulut-il que tous les hommes naquissent d'un seul ?

« Il n'est pas malaisé de voir que Dieu a beaucoup mieux fait de ne créer d'abord qu'un

Les premiers siècles de l'Église et les monuments du moyen-âge expriment admirablement cette fraternité passée dans les mœurs. Dans le principe, les biens sont en commun, les chrétiens n'ont qu'un cœur et qu'une âme ; ils s'appellent frères, et ne se connaissent que sous ce nom. Plus tard, quand l'agrandissement de la société chrétienne a rendu impossible cette législation de charité, quand les lois et les coutumes de vingt peuples sont entrées dans la forme générale du christianisme, sans en prendre complétement l'esprit, on n'aperçoit pas aussi distinctement le travail régénérateur ; mais il n'en existe pas moins dans les institutions, dans les mœurs, et jusque dans le langage.

Les ordres monastiques, chevaleresques, hospitaliers, sont une pure pensée de charité ; leur point de départ, c'est une consolation à donner, des secours à préparer, une lumière à répandre ! Conservateurs de la civilisation et des vérités de la foi, ils abritent la science dans les enceintes sacrées, avec cette douce appellation de frères que les passions humaines déchaînées n'échangent déjà plus au dehors. La chevalerie défend les opprimés, veille au salut des pèlerins, adoucit le droit de la guerre, tandis que des confréries se forment pour le passage des routes et des ponts (1), pour l'assistance des voyageurs et des pauvres malades que la cruauté païenne laissait froidement périr de misère et de faim. Le droit oppressif des pères de famille est resserré dans de justes bornes. L'exposition des enfants est flétrie comme le plus affreux des crimes ; l'infanticide, si longtemps autorisé par les lois, est proscrit comme un attentat à la nature et à la société. Les femmes ne sont plus abaissées sous cette tutelle perpétuelle que la législation romaine avait si soigneusement conservée. Celles qui veulent garder le doux nom de vierges trouvent un voile dans les couvents, et pour les autres le mariage cesse d'être une servitude ; c'est une association sainte, où la prééminence des

homme, dont les autres descendissent, que d'en créer plusieurs ; car les autres animaux, soit sauvages et solitaires, soit privés ou aimant la compagnie, il ne les a pas fait sortir d'un seul ; il les a créés plusieurs à la fois. Mais pour l'homme, qui devait tenir le milieu entre les anges et les bêtes, il a jugé à propos de n'en créer qu'un, non pour le laisser sans compagnie, mais pour faire aimer davantage par là à ses descendants l'union et la concorde, en faisant qu'ils ne fussent pas seulement unis entre eux par la ressemblance de la nature, mais aussi par les liens de la parenté ; si bien qu'il ne voulut pas même créer la femme comme il avait fait l'homme, mais la tirer de l'homme, afin que tout le genre humain sortît d'un seul. (*Cité de Dieu*, liv. XII, chap. 21. »

(1) Elles sont connues sous le nom de Frères Pontifes, ou Constructeurs de ponts.

droits ne donne au mari qu'une plus grande somme de devoirs.

Les signes du génie social chrétien se retrouvent dans le langage ; les mots changent d'acception : personne ne doit vivre dans l'indépendance de l'orgueil, dans l'égoïsme de l'isolement ; on est membre d'une société qui réclame le concours de tous ; la dignité, c'est de la *servir*.

On est donc serviteur de l'Église, serviteur de l'État ; et si l'on ne peut atteindre à cette glorieuse situation, on est serviteur de la famille. Tout honore ; les services publics, les services privés, rien ne dégrade. C'est un cercle général de dévouement, et les diverses fonctions s'harmonisent dans la pyramide sociale, où les services, hiérarchiquement superposés, glorifient Dieu dans l'œuvre qu'ils éternisent.

Les emplois sont des charges : langage expressif qui réveille l'idée d'un grand devoir, d'une pesante responsabilité. Ce n'est pas pour soi, mais pour l'avantage de tous, que l'on est élevé en dignité. « Noblesse oblige ; » c'est l'adage reçu, accepté jusqu'au moment où l'égoïsme, chassant le dévouement, vint à le remplacer par ces mots : Noblesse dispense. La propriété elle-même (c'est ce qu'on oublie trop souvent en parlant de la féodalité, dont nous ne voulons pas, certes, défendre les vices), la propriété n'existe qu'aux conditions étroites des devoirs sociaux ; elle est la rémunération d'une fonction, le signe d'une obligation envers l'État, envers les vassaux. Il faut défendre l'un, protéger les autres. L'abus est le résultat naturel des passions humaines; mais il n'y en a pas moins là le signe chrétien. Aux riches, aux puissants la noble tâche de protéger les faibles, de soutenir les pauvres! La société chrétienne, famille étendue, n'exonère aucun de ses enfants des services réciproques qu'ils se doivent : les droits y sont la mesure des devoirs.

Du reste, toute cette vaste époque, où l'idée chrétienne domine, a ses passions brutales, ses ténèbres, ses coutumes grossières. Mais où trouve-t-on dans l'histoire une société qui, remuée par tant de désordres, conserve le type idéal du vrai avec tant d'énergie, et travaille avec plus de persévérance à le reproduire ? Sa civilisation n'est pas savante, luxueuse, sans doute ; mais elle tient compte des hommes, et elle les a penchés les uns vers les autres par un sentiment indicible d'amour.

Les ordonnances relatives à l'abolition des servitudes, et ceci touche plus immédiatement notre sujet, témoignent de la pensée de nos pères, et prouvent la netteté de leurs principes à cet

égard. Plusieurs conciles et des papes s'étaient prononcés dans le même sens et avec la même énergique conviction de l'unité, de la fraternité humaine. Tous les considérants qui précèdent les chartes sont conçus dans le même style : tous en appellent à la justice et à la charité. La formule la plus ordinaire est celle-ci : « Animés par la piété, et dans le désir d'obtenir la rémission de nos péchés, etc. » Nous citons en note quelques-unes de ces pièces, véritables monuments de l'esprit religieux et social de ces temps (1).

Le Christianisme a réhabilité l'homme, et par là il a réhabilité les fonctions les plus humbles, glorifié les devoirs les plus obscurs. Dans l'échange de services mutuels qui constitue les relations sociales, tout est noble, parce que tout part du dévouement. Qu'on se rappelle l'éducation des jeunes gentilshommes au moyen-âge ; ils servaient chez des seigneurs puissants ; et ce n'étaient pas simplement services d'armes, mais services familiers. Bayard, nous sommes déjà au XVI[e] siècle, servait à table. La chronique rapporte qu'il s'en acquittait moult mignonnement. Il pansait les chevaux, fourbissait les épées et les cuirasses, portait la livrée, signe d'honneur et d'union étroite avec la famille. Ces jeunes hommes faisaient, comme écuyers, pages et valets, apprentissage de prouesses dans des fonctions subalternes auxquelles ne s'attachait aucun mépris. Au surplus, le titre de

(1) Le très-pieux notre Seigneur Jésus-Christ nous a ordonné de remettre à nos débiteurs ce qu'ils nous doivent ; aussi nous, chanoines de Saint-Leu, pour le salut de nos âmes, et de celle du duc notre fondateur, et de celles de tous nos bienfaiteurs, affranchissons Pierre, notre serf... (*Charte tirée des archives de Saint-Leu, à Angers*, 1112.)

Nous, Louis, par la grâce de Dieu roi des Français, connaissant la miséricorde divine, et sachant de quels biens elle a comblé notre royaume, poussé par la piété et la clémence, pour le salut de notre fils Philippe, affranchissons les serfs de tels et tels pays. (*C'étaient des villages voisins d'Orléans.*) *Ordonnance de Louis* VII, 1180.

Charte rédigée en 1060 *par le moine Pierre, et signée par les chevaliers Pierre et Gerbert, au monastère de Congues* (Rouergue).

Au nom de Dieu, Père tout-puissant, et au nom de son Fils unique, qui a voulu s'incarner pour délivrer les hommes de l'esclavage du péché, et les adopter comme des fils, nous, pour qu'il daigne nous remettre les péchés que nous avons commis, déclarons rendre la liberté à nos hommes abaissés sous le joug de la servitude ; car le Seigneur a dit : « Remettez, et on vous remettra. » Et en parlant à ses Apôtres, il a dit : « Vous êtes tous frères. » Donc, si nous sommes frères, nous ne devons astreindre aucun de nos frères à une servitude qu'ils ne nous doivent pas ; et c'est ce qu'atteste la Vérité suprême dans ces paroles : « Qu'on ne vous appelle pas maîtres, » où elle blâme moins l'arrogance de l'orgueil humain que l'injustice de la domination. Voilà pourquoi nous affranchissons de tout joug de servitude nos serfs, hommes et femmes. (*Archives de Congues, dans les Mémoires sur le Rouergue*, par Bosc, tome III, page 173.)

domestique de prince ou seigneur, qui, au temps de Charlemagne, était celui des grands officiers et dignitaires de la couronne, s'appliquait à tous ceux qui, nobles ou serfs, vivaient sous le même toit et faisaient partie de la même maison.

En principe, on le voit, les relations de supérieur à inférieur, de maître à serviteur, étaient chrétiennes. Laissons là les écarts de l'orgueil, les passions fougueuses qui se produisent sous des formes différentes, mais qui sont de tous les temps ; voyons le fond de la vie. Les repas et la prière se font en commun dans la plupart des familles ; la table de chêne, avec le haut bout d'honneur , le vaste foyer, avec ses places distinctes, rassemblent à la fois tous les commensaux. La châtelaine travaille au milieu de ses femmes, et le chevalier, revenu d'un tournois ou d'une périlleuse expédition, occupe ses loisirs avec ses écuyers, ses pages et ses varlets. N'y a-t-il pas là une douce fraternité d'existence ?

La prière du soir réunissait maîtres et serviteurs au pied de celui qui ne fait acception ni des conditions ni des personnes. C'était là un spectacle touchant. Pourquoi cette coutume a-t-elle disparu parmi nous? Compte-t-on pour rien la puissance de ce lien de foi ? Il rapproche et console. Quelle force moralisatrice dans cet examen sur le mal commis envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même ! — Plus de réunions pieuses dans nos familles ; chacun de son côté, aucun pour tous ! Plus de cette chaleur vivifiante, de ces communications admirables entre les âmes qui se pénètrent et se confondent en Dieu. — Les pauvres serviteurs n'aiment plus leurs maîtres, parce qu'ils ne prient plus ensemble , parce qu'ils n'ont plus de communes espérances , parce que le souffle glacial du scepticisme a creusé l'abîme qui les sépare et les a faits étrangers !

Le sort du domestique était alors meilleur qu'il ne l'est de nos jours, parce que le domestique n'était pas isolé : ses fonctions, toutes de confiance, lui méritaient estime et considération. Nous pouvons nous rappeler l'opinion que l'on avait du serviteur dans les familles où il avait vieilli ; c'était le témoin de toutes les joies comme il avait partagé toutes les souffrances. Il avait eu son berceau non loin de celui de son maître, dont il voyait naître le fils. Son attachement , sa fidélité admirable en faisaient un membre de la famille, dont les intérêts étaient devenus les siens. Les bons sentiments qu'il y puisait, il les répandait

ensuite dans ses relations au dehors ; les traditions d'honneur venues d'en haut descendaient ainsi de proche en proche, s'étendaient dans tous les rangs et dans toutes les classes, et entretenaient partout une circulation de vie morale dont le dévouement était la source intarissable.

Que l'on ne dise pas : ce tableau est idéal ; il ne l'est pas, car il était dans les mœurs chrétiennes du moyen-âge, et il s'est reproduit jusqu'à nous. Qui ne sait l'empire des traditions chez nos pères (1) ! Mais les idées païennes, qui reprirent cours au XVIe siècle, modifièrent les rapports de supérieur à inférieur, et créèrent des distances orgueilleuses entre les hommes ramenés aux mœurs de Rome et d'Athènes. Le sensualisme, favorisé par les lettres, par les arts, par le théâtre, produisit une perturbation effroyable dans les consciences et dans les coutumes ; de l'écart des passions il fit une règle pour la conduite. Il éloigna de la pratique ces maximes austères du Christianisme, et jeta le monde en pleine vie païenne. On ne comprit plus rien à ces maximes : « Heureux les pauvres ! Malheur à ceux qui ont leur satisfaction en ce monde ! » L'inégalité sociale fut poussée en tous sens à son point extrême. Il y eut des excès de richesses et de misères, et l'égalité morale disparut comme principe et comme fait dans cet égarement des intelligences et dans l'abaissement des mœurs.

N'est-ce pas encore le spectacle que présente notre société?

Quelle place y tient le riche, quelle place y tient le pauvre, qu'on ne reconnaisse plus l'homme au milieu de tout cela ?

Comment le mépris va-t-il à quelques-uns quand il est dû à tous ? Pourquoi le dédain atteint-il certaines fonctions, si rien en elles ne déshonore ?

On est fier de ses richesses : elles doivent faire trembler. On est honteux de sa misère : elle devrait faire espérer. Il y a donc contradiction et mensonge dans l'esprit des hommes.

(1) Le chancelier d'Aguesseau prenait un soin particulier des gens de sa maison. Le marquis de Sévigné soignait les siens devenus infirmes. Michel-Ange avait donné le même touchant exemple. Joseph Dudley, gouverneur du Massachusets, leur faisait le catéchisme. Le cardinal Cibo, qui eut le bonheur d'avoir dans Louis Stefanelli un serviteur parvenu à la plus éminente sainteté, dont un pape (Clément XIV) écrivait la vie, composa pour ses domestiques un règlement rempli des leçons les plus touchantes. On insiste dans le procès de canonisation de Pie V sur le scrupule avec lequel le saint pape s'occupait de tous les siens. Donc on estimait que plus la fortune est haute, plus elle nous commande de devoirs.

La domesticité, qui comporte les idées de confiance, de relations habituelles, de services rendus ; qui, en vertu du principe chrétien, serait un moyen admirable de rapprochement entre des situations dissemblables ; un moyen d'instruction, de moralisation pour le faible, étayé sur le fort et trouvant un appui en échange de soins assidus ; la domesticité redescend vers les conditions mauvaises de l'esclavage en proportion de ce qu'elle n'est plus comprise selon les enseignements de la foi.

On inscrit dans la loi la liberté et l'égalité du serviteur, nonobstant quelques modifications sans importance, et on n'améliore pas son sort. Il peut prendre, quitter, reprendre encore le même service, mais il ne s'attache plus à la maison, et il n'est plus accepté dans la famille. Il appartient désormais à une race nomade, qui loue, qui vend son travail le plus cher possible, parce que le travail constitue désormais tous ses droits et renferme tous ses devoirs.

Une vanité maladive, une susceptibilité ombrageuse lui alourdissent de plus en plus le joug de l'obéissance. Des goûts d'indépendance ont enlevé toute joie et toute moralité au travail. Le serviteur aperçoit, au travers des douceurs de sa condition présente, les tristesses de ses vieux jours qu'une chétive épargne ne saurait consoler. La distance que l'éducation et les idées reçues mettent entre lui et son maître, avec lequel il vit dans un contact continuel, lui inspire en outre je ne sais quel découragement, quelle amertume profonde, parce que son infortune l'a mis dans la dépendance d'autrui, sans qu'il y trouve les compensations d'estime et de bienveillance par lesquelles cette infortune serait consolée et relevée.

Je constate un fait; les idées d'indépendance, si fausses puisque tout le monde est dépendant au double titre de membre de la société et de la famille, sont la source du mécontentement des domestiques et de toutes les classes laborieuses ; mais, en même temps, ces idées entraînent chez les maîtres l'oubli du devoir, et leur font d'étranges illusions.

« Il y a peu de personnes de nos jours, a dit un pieux auteur, qui soient persuadées que le dessein de Dieu, en réduisant les pauvres à servir les riches et en permettant à ceux-ci d'user de leurs égaux comme de leurs serviteurs, ait été de faciliter le salut des personnes faibles et ignorantes, par l'assistance et les soins de celles qui ont plus de connaissances et de lumières ;

cependant il n'y a rien de plus certain. Dieu ne vous donne des domestiques qu'afin qu'ils trouvent dans votre charité un secours et un asile, dans votre piété un exemple, dans votre instruction la lumière, et dans votre zèle une puissante exhortation à la vertu. Vous n'avez droit d'en exiger des services temporels que pour leur en rendre de spirituels et de plus importants. Dieu vous les donne en dépôt, il vous les prête; il vous en demandera compte un jour. »

Ces maximes dominent-elles parmi nous? Croyons-nous aux obligations qu'elles imposent? On s'estime heureux d'être au-dessus des autres hommes; on met son bonheur à s'en servir: on se glorifie ainsi de ses besoins et de ses faiblesses, au lieu de comprendre que la vraie grandeur d'une position élevée consiste en ce qu'elle permet d'être utile à ses semblables, en ce qu'elle en impose le devoir.

Le paganisme de la renaissance, l'incrédulité des grands vers la fin du XVIe siècle, la philosophie épicurienne du XVIIIe siècle, n'ont pas passé sur nous sans laisser des traces dans nos consciences. Les habitudes chrétiennes, les traditions de la famille, le respect de soi-même, qui avait fait à beaucoup une sorte de religion de l'honneur, ont successivement disparu. Une bienfaisance d'ostentation a remplacé la charité. Le mépris, qui ne devait atteindre que les fonctions immorales, a frappé les fonctions humbles. On n'a plus estimé que les richesses. La rémunération grossière des services par l'argent seul a rompu les liens de bienveillance qui font toute la beauté des relations humaines. Le monde a perdu son harmonie. Des malaises affreux tourmentent la famille et la société. C'est à nous de les signaler; c'est à la charité de les guérir.

Que faut-il faire pour cela?

Honorer les fonctions humbles, prouver aux hommes qui les remplissent que l'on estime leur valeur.

Quand saint Pierre encourage les esclaves à souffrir, il leur montre l'exemple de Jésus-Christ. Comment les soutient-il? en leur donnant une haute idée d'eux-mêmes.

C'est ainsi qu'on relève les hommes : l'industriel dans ses ateliers, le maître dans sa maison peuvent faire noblement acte de royauté paternelle à l'égard de ceux qui leur sont subordonnés. — Elevés au-dessus d'eux par la fortune, plus encore par l'instruction, l'autorité qu'ils ont reçue leur assigne une belle

mission à l'égard de leurs frères. Les classes supérieures sont les économes de la Providence ici-bas ; il faut qu'elles distribuent les trésors qui leur sont confiés. Elles savent pour l'ignorant, au même titre qu'elles possèdent pour le pauvre. L'aumône de la richesse n'est donc chez elles que l'auxiliaire de l'aumône bien autrement précieuse de l'intelligence et du cœur. Si elles ne distribuent pas l'une et l'autre, il y a souffrance en ce monde : l'œuvre de Dieu est méconnue, parce que la terre est comme détachée du ciel.

Le devoir des classes supérieures est d'exercer une influence telle qu'elle porte moralité et bien-être dans tous les rangs de la société.

Il faut pour cela qu'elles donnent l'exemple. L'exemple ! c'est le premier des prédicateurs. Les hommes raisonnent peu, ils imitent. Tous n'ont pas l'esprit développé et le temps d'examiner ; tous ont des yeux pour voir et un cœur pour juger.

Mais la loi ne nous fournit aucune arme pour agir efficacement dans notre intérieur. Nos ouvriers sont libres ; nos serviteurs peuvent, selon leurs caprices, nous servir ou nous quitter. Le moindre motif fait oublier de bons services, le moindre mécontentement fait oublier les bienfaits. Si les maîtres ne tiennent point à leurs serviteurs, les domestiques ne tiennent plus aux maîtres. Vos principes sont excellents ; mais voilà des faits.

A ces objections, voici notre réponse :

Quand vous prenez un serviteur, pensez-vous à la charge morale, à la responsabilité nouvelle, quelle qu'en soit la mesure, qui va peser sur vous? Vous environnez-vous de toutes les précautions que prend un fermier quand il introduit une nouvelle brebis dans son troupeau? Avez-vous la pensée que cet homme est un membre ajouté à votre famille, sur lequel votre sollicitude et vos soins doivent s'étendre à l'avenir ?—Si vous agissez ainsi, vous pourrez être accidentellement sujet aux inconvénients que vous signaliez ; mais vous trouverez tôt ou tard des domestiques qui s'attacheront à votre maison, et qui seront semblables à celui dont l'Écriture dit : « Si tu as un serviteur fidèle, regarde-le comme ton ami et traite le comme un frère ? » Or, qu'exige-t-on, la plupart du temps, de ses serviteurs, sinon ces qualités misérables qui ne répondent qu'aux besoins de nos caprices variés; mais des qualités morales, mais des vertus réelles, mais une conduite digne d'un être ayant des destinées immortelles, qui s'occupe de cela ?

Le service et le salaire, voilà tout ! Pas un lien, pas une pensée de foi, pas une communication élevée ! Exiger beaucoup, donner peu, telle est l'unique pensée qui préoccupe ces deux hommes, mis accidentellement en rapport par leurs besoins communs.

Que s'ensuit-il ? l'orgueil dans le commandement, la révolte dans l'obéissance. Il y a mépris et envie dans ces existences rapprochées pour leur supplice mutuel. En peut-il être autrement quand on forfait à la loi qui ne permet à l'homme de tirer des services de son semblable qu'en le servant à son tour ? Et doit-on s'étonner encore de cette parole de la Sagesse : « L'homme a pour ennemis ceux de sa propre maison ! »

Et pourtant, qu'il y aurait de consolation pour la famille et d'avantage pour la société s'il n'en était pas ainsi !

La vie soumise, cachée, de l'homme qui voue chacun de ses instants à son semblable, qui s'oublie pour s'inspirer des pensées, des désirs, des volontés d'autrui, qui se défend de toute idée de choix et de liberté, n'est pas sans mérite devant Dieu. Sa probité, au milieu des prodigalités du luxe, n'est pas une faible vertu. Nous ne nous rendons pas assez compte de cette existence qui, en présence de spectacles attrayants et de joies enivrantes, au milieu d'exemples d'excès et de mollesse, doit se conserver humble, sobre, économe et laborieuse, et qui puise dans la fermeté de telles vertus les seules ressources qui promettent quelque repos à ses vieux jours.

LE RÉVÉREND PÈRE LACORDAIRE.

Nous venons de lire dans la *Galerie des Contemporains illustres*, par un *Homme de Rien*, une biographie du Père Lacordaire. Si l'auteur s'était borné à raconter la vie de cet illustre prêtre ou à apprécier la nature et le degré de son talent, soit comme écrivain, soit comme orateur, nous aurions gardé le silence sur la notice qu'il vient de publier, parce que les erreurs ou les inexactitudes que nous y aurions aperçues ne nous auraient point paru assez importantes pour exiger de nous une rectification. Mais les observations et la critique de l'auteur portent bien moins sur l'esprit que sur le caractère du Père Lacordaire, et sur la mission qu'il remplit aujourd'hui parmi nous, et qui lui a été manifestement confiée par la Providence ; et nous ne pourrions, à moins de manquer à la nôtre, laisser sans réponse des reproches qui, contre l'intention de l'auteur, tendraient à affaiblir la puissance incontestable et salutaire du célèbre Dominicain. La place que Dieu lui a assignée dans l'Eglise, le pouvoir qu'il lui a donné sur les intelligences et sur les cœurs, et qu'il lui a confirmé, pour ainsi dire, par trois fois différentes : la première, en lui donnant le génie ; la seconde, en imprimant sur son âme le caractère sacerdotal ; la troisième, en se l'appropriant d'une manière exclusive par la profession religieuse; tout cela nous impose l'obligation de parler et de prendre vis-à-vis de lui la position qui nous convient. Il est d'ailleurs si franc et si libre dans son allure, si hardi et si déterminé dans l'expression de sa pensée ; il sait si bien prendre sa place, qu'il force les autres à se poser d'une manière quelconque vis-à-vis de lui, ne permettant à son égard ni le silence ni l'indifférence, et rendant facile à tous le parti qu'ils ont à prendre par la manière décidée dont il a pris le sien.

Nous ne voulons point laisser croire que nous avons échappé à l'enthousiasme que le Père Lacordaire inspire à tous ceux qui le voient et l'entendent ; nous nous glorifions, au contraire, de l'avoir partagé, et d'avoir senti notre cœur battre à l'unisson de tous ceux qui l'entendaient avec nous. Nous n'avons jamais essayé d'analyser les impressions que son regard mêlé à sa parole

faisait naître en nous; et ç'aurait été probablement peine perdue. Comment analyser la sensation qu'on reçoit d'une commotion électrique ? On n'aperçoit la lumière qu'après avoir été frappé du coup. Et l'éclair, et le son, tout cela est si soudain, si imprévu, que vous n'avez le temps ni de regarder autour de vous pour voir d'où vous vient le coup, ni de revenir sur les impressions que vous en avez reçues. Tels nous nous sommes senti, sous le regard et sous la parole du Père Lacordaire ; entraîné à la fois et par le prédicateur et par son auditoire, par la puissance du premier et par l'admiration du second. Car le talent de ce célèbre prédicateur consiste surtout à lier si étroitement ensemble, comme par une chaîne électrique, tous ceux à qui il parle, qu'aucun ne puisse se garantir de ses coups, et que tous soient, pour ainsi dire, vis-à-vis de lui solidaires les uns des autres. Et c'est là, à notre avis, ce qui fait sa grande puissance. Un orateur, en effet, est bien puissant quand il s'avance contre celui qui l'écoute, non seul avec sa parole logique et éloquente, mais avec son auditoire tout entier ; semblable à un général d'armée qui pousse toutes ses troupes à l'assaut de la citadelle qu'il veut prendre ; quand il sait, par un art indéfinissable, initier, sans presque rien leur dire, tous ses auditeurs aux secrets de sa pensée, et les rendre tous complices des plus intimes sentiments de son cœur.

Et cependant l'*Homme de Rien* ne croit pas à *la puissance réelle* du Père Lacordaire. Il l'avoue de la manière la plus formelle dans la notice qu'il vient de publier. Que faut-il donc, nous le lui demandons, pour être puissant ? Et s'il ne l'est pas, qui l'est donc aujourd'hui ? Si le Père Lacordaire eût vécu à une autre époque, il eût été puissant d'une autre manière ; nous en convenons. L'eût il été davantage ? Nous ne saurions le dire ; car la puissance d'un homme se mesure, non-seulement par la valeur absolue des résultats qu'elle produit, mais encore par le nombre et la force des obstacles qu'elle a dû vaincre. Or, de ce point de vue, faut-il moins de puissance aujourd'hui pour faire supporter aux yeux un habit qui, il y a peu d'années encore, aurait mis toute la France en émoi, qu'il n'en fallait autrefois à ceux qui portaient cet habit pour entraîner sur leurs pas les populations entières ? Faut-il moins de puissance aujourd'hui à un prêtre pour faire affluer dans les églises une génération indifférente ou incrédule, et pour la faire palpiter sous les fortes ardeurs de sa foi, qu'il ne lui en eût fallu jadis pour pousser à la Table sainte une multitude

docile et croyante qui se serait pressée d'elle-même autour de sa chaire, avec le désir et l'intention d'obéir à sa parole et de suivre ses enseignements ? Oui, je ne crains pas de le dire ; persuadé, comme je le suis, que la question des ordres religieux est une question capitale chez nous, et que sans leur rétablissement la restauration religieuse et morale de la société ne saurait être complète, je crois que le Père Lacordaire, n'eût il fait qu'accoutumer les yeux à l'habit monastique, aurait exercé parmi nous une puissance réelle, et rendu à son pays et à l'Eglise un service éminent.

Mais il a fait plus. La vie chrétienne se compose, dans ce qu'elle a de plus parfait, d'un certain nombre de degrés et d'initiations par où l'âme monte successivement jusqu'à ce sanctuaire où, après s'être dépouillée de toutes choses, elle entre seule pour se trouver seule avec Dieu et jouir de son ineffable intimité. Il y a bien du chemin à faire pour s'élever du profond abîme du doute ou de l'incrédulité jusqu'à ce merveilleux sommet où le Christ se transfigure en présence de l'âme éblouie et étonnée, et fait resplendir en elle les mystérieuses clartés de sa gloire. Cependant il n'est pas un seul des degrés qui conduisent de ces abîmes ténébreux à ce faîte admirable, où la parole du Père Lacordaire n'ait poussé quelques âmes. Ces degrés s'offrent à nous sous une forme matérielle et symbolique. Le temple, la chaire, le tribunal de la pénitence, la table sainte et le sanctuaire représentent, à nos yeux, leur nombre et leur succession. L'incrédule commence par admirer à l'extérieur la grandeur simple et imposante de ces temples que la foi des peuples multiplia outre mesure, et que le goût énervé ou corrompu par l'indifférence ne sait plus ni aimer ni comprendre. Déjà l'imagination est séduite et mystérieusement attirée vers le vrai et le bien qui se présente à elle sous la forme du beau. L'homme fait un pas de plus : il franchit le seuil du temple pour aller entendre la parole éloquente d'un prêtre, ne cherchant d'ailleurs, ou plutôt ne croyant chercher qu'un plaisir innocent pour son oreille et son esprit, et bien décidé à rester au pied de sa chaire, sans aller plus loin. Mais la grâce, qui opère de divins effets par les moyens les plus simples et les plus humains en apparence, et qui est tout à la fois surnaturelle dans son essence et dans son but, et naturelle par les moyens qu'elle emploie pour atteindre celui-ci ; la grâce, agissant par la parole du prédicateur, par ses qualités, et quel-



quefois même par ses défauts, car elle est assez forte pour se servir de tout, puisqu'elle communique à tout ce qu'elle emploie sa force et sa puissance; la grâce pousse plus loin encore ces hommes rebelles, et les mène où ils ne voulaient pas aller.

Ils entrent dans cet asile mystérieux où le pardon répond toujours à l'aveu, et où chaque larme du pécheur fait éclore en son âme une fleur d'espérance et d'amour. Le pécheur sort de là glorifié par les humiliations de son cœur, consolé et réjoui par les tristesses de son âme, et va s'asseoir, mêlé aux anges du ciel et de la terre, à cette table où l'homme s'essaie aux jouissances et au bonheur du ciel. Si Dieu l'attire plus loin encore, il franchit les marches du sanctuaire, et partage avec le Christ lui-même l'impérissable honneur du sacerdoce. Enfin, si la grâce, entrant de toutes parts dans l'âme, détruit tous les liens qui l'attachent à la terre, l'homme, par un sublime effort de volonté, concentre dans un seul moment toutes les heures de sa vie, dans un seul acte toute l'énergie de sa nature, dans un seul don tous les biens dont il peut disposer; et *réalisant*, si je puis m'exprimer ainsi, tout ce qu'il est et tout ce qu'il a, se faisant chose pour Dieu, il se donne à Dieu comme une chose dont il peut disposer selon son bon plaisir. Au delà de ce terme, il n'y a plus rien sur la terre; on ne trouve plus que Dieu, le ciel et l'éternité.

Eh bien, tous ces degrés, le Père Lacordaire les a fait parcourir à plus d'un homme qui pourrait, s'il en était besoin, rendre un témoignage éclatant de sa puissance. Il a rempli les églises où il a prêché; et l'habit de saint Dominique revêt de sa blancheur éclatante plus d'un homme que sa parole avait subjugué dans la chaire.

L'Homme de Rien, trouvant une certaine opposition entre les écrits et les discours du Père Lacordaire, semble l'accuser de jouer avec intention un double rôle, et de vouloir, par une conduite habile et prudente, ménager des intérêts inconciliables. Nous aimons à croire qu'il n'a pas compris toute la portée d'une accusation qui n'irait à rien moins qu'à mettre en doute la bonne foi d'un homme qui n'a certes jamais donné à personne le droit et même le prétexte de porter sur lui un aussi grave soupçon. Nous sommes étonné qu'au lieu de chercher l'explication de ce fait, s'il existe, dans un vice du caractère, il ne l'ait pas plutôt cherchée dans une qualité de l'esprit qu'il lui recon-

naît un peu plus bas, lorsqu'il dit que le Père Lacordaire *est un poëte, un vrai poëte, un grand poëte, si l'on veut, mais rien qu'un poëte, c'est-à-dire un de ces oiseaux mélodieux que tout bruit fait chanter*. Nous ne croyons pas que les trois derniers ouvrages de l'illustre Dominicain, sa *Lettre sur le Saint-Siége*, son *Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs* et sa *Vie de saint Dominique*, pris dans leur ensemble, présentent une opposition manifeste avec l'ensemble de ses sermons. Nous pensons au contraire que l'esprit est à peu près partout le même, et que partout on y reconnaît ce cachet qui lui est propre, et l'empreinte de cette personnalité qui s'applique si profondément sur tout ce qu'elle produit. Que des propositions particulières prises, dans ses livres et mises en regard d'autres propositions particulières, tirées de ses sermons, offrent quelque contradiction, il n'y a rien là qui doive étonner. Des esprits plus logiques et moins poétiques que le sien, si l'on voulait examiner rigoureusement leurs ouvrages, donneraient assurément lieu à la même observation.

Le Père Lacordaire n'est ni un logicien qui discute, ni un philosophe qui embrasse dans sa pensée un vaste ensemble : c'est un orateur qui écoute et parle ensuite, qui ne prêche ceux qui sont assis au pied de sa chaire qu'après avoir été jusqu'à un certain point prêché par eux, qui leur prend dans leurs regards, sur leurs fronts, dans leurs mouvements, dans leur attitude ce qu'ils ont de plus intime; leurs impressions, leurs pensées, leurs sentiments, leurs passions même, et qui leur rend ensuite largement ce qu'il leur a pris, après se l'être assimilé: semblable au ciel qui, après s'être imprégné des vapeurs de la terre, laisse retomber sur elle en rosée bienfaisante ou en pluie d'orage les eaux dont il s'est enrichi. Ne demandez à cet homme ni la rigueur philosophique du langage, ni la déduction logique des idées, ni le calme majestueux et solennel d'une pensée qui descend doucement et pas à pas les degrés d'un raisonnement long et difficile. Comment voulez-vous exiger qu'il vous dise des choses qui ne se contredisent jamais, lorsque, vous qui lui parlez pendant que vous l'écoutez, et qu'il écoute pendant qu'il vous parle, vous lui dites les choses les plus contradictoires? Que si vous m'objectez qu'un orateur, et surtout un orateur chrétien, doit dominer son auditoire au lieu de se laisser dominer par lui, je vous répondrai que ces deux choses ne sont pas tellement inconciliables qu'elles ne puissent se trouver

réunies, et que, prendre ainsi à une grande masse d'hommes toute leur force pour en augmenter la sienne et pour la tourner ensuite contre eux-mêmes, ce n'est ni un signe de faiblesse ni une conduite imprudente ou malhabile.

Mais en accordant à l'*Homme de Rien* que le Père Lacordaire est un grand poëte, nous sommes loin de lui accorder qu'il n'est que cela. Il est plus que cela, car il est prêtre ; et le prêtre, quand Dieu lui a donné le génie, c'est le poëte de Dieu. Il est plus que prêtre ; car, pour rendre son sacerdoce plus fructueux, il a voulu l'élever encore par la profession de la vie religieuse. Il est plus que poëte ; car, pour rendre son génie plus utile et plus sûr, il a enchaîné à Dieu, par le lien de l'obéissance, l'audacieuse liberté de son esprit, et retenu dans l'étroite observance de la vie religieuse, comme dans un lit profond, les flots tumultueux, et quelquefois désordonnés de sa pensée. Cet homme n'a plus rien : il n'a pas même en propre l'habit qui couvre son corps ; car il a donné tout ce qu'il avait, et renoncé à tout ce qu'il pouvait avoir. Il n'a plus rien sur la terre ; mais il possède Dieu, qui, en retour de ce qu'il lui a donné, lui a cédé quelque chose de sa puissance et de sa gloire. Cet homme n'est plus rien ; il n'est plus lui, car il s'est donné lui-même tout entier ; mais sa personnalité, en s'effaçant par le vœu d'obéissance, s'est agrandie. Ce n'est plus un homme ; mais c'est une idée. C'est un oiseau mélodieux que tout bruit fait chanter ; mais cet oiseau mélodieux n'entend pas seulement les bruits de la terre. A la hauteur où il s'est placé, il entend quelque chose des célestes concerts qui se chantent au-dessus de cette vie : et les chants qu'il nous envoie semblent parfois comme un retentissement des divines harmonies que son âme a entendues dans le silence de la prière et de la contemplation.

L'auteur de la notice nous semble ne pas avoir compris la mission du Père Lacordaire, lorsque, comparant la méthode employée par celui-ci avec celle dont les curés de village se servent dans les paroisses confiées à leur soins, il préfère cette dernière, et paraît reprocher au Dominicain d'en employer une autre, et de *vouloir que la révélation intervienne dans le mouvement politique et philosophique de l'époque, soit pour s'en emparer en s'y associant, soit pour le réprimer et l'anéantir*. Une méthode n'étant qu'un moyen d'atteindre un but, il nous semble qu'il n'est point de règle plus sûre pour en apprécier le mérite que de considérer

la manière dont elle produit le résultat qu'on en espère. D'où il suit qu'il n'est point de méthode de prédicateur qui soit absolument et exclusivement bonne. Celle d'un curé de village peut fort bien ne pas convenir à un prêtre qui prêche dans une capitale un auditoire composé en grande partie d'indifférents ou d'incrédules, qui viennent entendre plutôt un orateur qu'un prêtre, et qu'il faut retenir en leur parlant un langage qu'ils puissent comprendre.

Nous ne voudrions soutenir, ni que la révélation doive toujours intervenir dans le mouvement politique et philosophique de l'époque, ni qu'elle ne puisse jamais s'y mêler. Il y a là une question de pratique sociale, question par conséquent essentiellement relative aux hommes et aux circonstances. Notre opinion sur ce point est confirmée par la conduite de l'Eglise, qui tantôt s'est tenue en dehors du mouvement politique, et tantôt, au contraire, y a pris une part plus ou moins active. Il est difficile de décider quelle doit être aujourd'hui, sous ce rapport, la conduite d'un prêtre dans l'exercice de son ministère. La question est moins difficile, il me semble, quand il s'agit d'un prêtre tel que le Père Lacordaire. Tout prêtre qui peut, comme lui, faire planer les vérités éternelles au-dessus des intérêts passagers et mobiles de la politique, et donner à ceux-ci une direction plus élevée et un but plus saint, a peut-être le droit ou même le devoir de le faire; et nous ne pensons pas que les affaires de ce monde en allassent plus mal si ceux qui les font savaient les rattacher à la fin suprême de toute chose. Ce que le Père Lacordaire fait en ce genre, des saints, et de grands saints, l'ont fait avant lui. Il ne serait blâmable que du moment où il subordonnerait la religion à la politique, et ferait de la première un moyen au lieu de la laisser ce qu'elle est : le but de la vie tout entière.

L'*Homme de Rien* cherche à faire ressortir les changements qui se sont opérés dans l'esprit et dans la conduite du Père Lacordaire. Ne serait il pas étonnant qu'un homme qui, d'incrédule, est devenu croyant, prêtre et religieux, fût resté immobile dans ses pensées? Trois fois le Père Lacordaire a changé sa vie, et l'a jetée, pour ainsi dire, dans une forme nouvelle. Et l'on voudrait que des modifications aussi profondes se fussent opérées dans sa volonté, dans la partie la plus intime de son être, sans affecter aucunement son intelligence! Mais l'homme est tout d'une pièce, et les évolutions successives de sa vie morale, si elles sont

vraies et complètes, supposent un mouvement de son être tout entier.

Au reste, nous ne prétendons point que le Père Lacordaire soit toujours resté parfaitement conséquent avec soi-même, et qu'il n'ait jamais rien fait qui puisse justifier quelques-uns des reproches que l'*Homme de Rien* lui adresse. Nous l'admirons, nous l'aimons : nous l'admirons à cause des dons précieux que Dieu lui a départis; nous l'aimons à cause du bel et noble usage qu'il en fait. Mais nous sommes loin de prétendre que ce soit un homme complet, et que rien ne manque soit à son intelligence, soit à sa volonté. Si nous le prétendions, il aurait le droit de s'en plaindre et de nous regarder comme des adulateurs; car il sait mieux que personne ce qui lui manque pour remplir parfaitement la mission que Dieu lui a confiée. Les hommes complets sont rares. Il y a en Dieu comme un dessein arrêté, et comme un parti pris, de laisser de grands vides dans les âmes où il a versé la plénitude de ses dons, afin que, portant à la fois leurs regards et sur ce qu'elles possèdent, et sur ce qui leur manque, elles lui soient reconnaissantes pour le bien qu'elles auront reçu, et sachent en même temps s'humilier devant lui à cause de leurs imperfections. C'est de cette manière qu'il entretient en elles deux sentiments également nécessaires à l'homme intérieur et moral, l'humilité et la reconnaissance, qui sont comme les deux mouvements de concentration et d'expansion de la vie spirituelle, mouvements qui produisent et conservent dans celle-ci l'équilibre et l'harmonie. Dieu dispose les choses de manière à faire comprendre aux moins clairvoyants *que tout don parfait descend d'en haut et vient du Père des lumières*, et que l'hommage de leur admiration et de leur amour ne doit point s'arrêter à l'homme qu'il a choisi pour être l'instrument de sa miséricorde et de sa sagesse, mais remonter jusqu'au foyer de lumière dont quelques rayons ornent son front. Le plus grand malheur qui pût arriver au Père Lacordaire, ce serait de devenir pour plusieurs moins l'homme de Dieu que l'homme de son siècle, moins l'homme de l'Église que l'homme de parti qu'on oppose à d'autres hommes, pour lui reporter ensuite tous les honneurs résultant de la comparaison qu'on aurait faite. Il y a dans ces comparaisons et dans ces oppositions autant d'imprudence que d'ignorance des plus simples principes de la vie chrétienne. Cette conduite est imprudente, car elle excite la jalousie de Dieu, qui ne peut souffrir que

l'admiration s'attache et s'arrête aux hommes qu'il a comblés de ses dons, et qui souvent les brise, moins pour les punir d'avoir accepté les hommages qui leur étaient adressés, que pour humilier ceux qui n'ont pas su les porter plus haut. Cette conduite trahit une profonde ignorance des principes de la vie chrétienne; car *ce qui est quelque chose, ce n'est ni celui qui plante, ni celui qui arrose, mais Dieu qui donne l'accroissement. Et si les dons diffèrent, l'Esprit qui les accorde est le même.*

CH. SAINTE-FOI.

M. BONIFACE.

J'arrache ces feuillets de mon journal pour vous les envoyer, mon cher ami, en attendant la relation suivie de l'expédition que nous avons tentée l'an dernier dans les hauts pays de l'Inde, le savant M. Johnson et moi. La rencontre dont je parle suffira pour éveiller votre curiosité.

C'était sur la fin du mois d'avril. Nous avions fait ce jour-là une longue course à travers de grandes forêts, par des chemins d'une beauté rare, mais d'une difficulté que je renonce également à vous peindre et que je frémis de me rappeler. Vers la fin du jour nous vîmes une case joliment posée au bord d'un ruisseau. Sur le seuil était assis un Indien bien vêtu, qui fumait et qui se leva à notre approche.

Ayant appris que nous étions encore à trois grandes journées de marche de Delhi, le courage nous manqua pour aller plus loin ce jour-là. Le maître de l'habitation, qui était un brahme, vint cordialement au devant de nous les bras ouverts, nous conjurant de passer la nuit chez lui. Je regardai sir Johnson; il me fit signe d'accepter. Nous suivîmes le vieillard, qui avait une grande barbe blanche et la mine d'un honnête homme; il voulut d'abord nous laver les pieds et commanda à sa femme de faire chauffer de l'eau. Son chien vint en bondissant nous lécher les mains; il le rappela, de peur que nous en fussions incommodés; mais, le chien revenant à la charge, il lui appliqua un si furieux coup de pied que l'animal sortit remplissant les bois de ses hurlements.

Comme l'eau était chaude, la femme du brahme l'apporta dans un vase de terre et demeura debout occupée à nous écouter. Le brahme la prit par un bras, et l'envoya d'un saut au bout de la case, en lui disant :

« Je vous ai toujours recommandé, ma mie, de n'être ni curieuse ni bavarde, et de me laisser seul avec les étrangers. »

Le repas était prêt; on se mit en devoir de manger. En ce moment entra le fils du brahme, à ce qu'il parut, jeune homme de seize à dix-huit ans, qui revenait de la chasse.

« Mon fils, dit le brahme, je vous ai dit que vous n'auriez pas à souper quand vous rentreriez le soleil couché. Vous ne souperez point ce soir avec nous; allez vous coucher. »

Le garçon se retira sans dire un mot.

« Voilà un homme brusque, me dit sir Johnson.

— Il a pourtant la figure d'un bien honnête homme,» repris-je en considérant le vieillard avec plus d'attention.

Mais le brahme entendait l'anglais et le parlait très-purement, comme nous vîmes.

« Eh quoi! dit-il, la justice est sévère, mais ne saurait-elle pourtant accompagner la bonté? Est-ce donc être bon que d'être injuste? est-ce donc être injuste que d'être ferme et prévoyant? Je ne fus que trop faible autrefois! J'ai tué mes deux premières femmes et leur sept enfants à force de complaisances, et ce fut pour moi la source de bien des maux; mais le grand Wishnou, prenant sans doute en considération mes faibles mérites, m'envoya une vision qui m'a corrigé.

— Une vision! s'écria sir Johnson.

— Une vision, reprit le brahme, et à telles enseignes que je fus miraculeusement instruit, à cette occasion, des mœurs de divers pays de l'Europe que je ne connaissais point, et je fus doué pour un moment d'une connaissance fort claire d'événements qui se sont passés à l'autre coin du globe. Au reste, vous jugerez du tout par ce récit, si vous voulez l'écouter.

— Nous écoutons, dis-je, et ce sera un assaisonnement délicieux au repas que vous nous offrez. »

Le brahme se recueillit et commença en ces termes :

« Je m'étais couché au pied d'un arbre, et je fus ravi en extase. L'ange de la mort sonnait sa fanfare : c'était le dernier jour où tous les mortels devaient comparaître aux pieds du souverain Juge. Les âmes se pressaient et tourbillonnaient dans l'immensité, comme des flots de lumière. Les astres s'éteignaient les uns après les autres avec de grands craquements, et roulaient dans les airs comme les débris de vos feux d'artifice, en sillonnant à peine les ténèbres universelles de sinistres éclairs.

« Tout à coup le firmament s'entr'ouvrit avec une grande gloire, et je vis l'éternel Wishnou assis sur son tribunal, entouré

des légions célestes armées de leurs glaives de flamme, et je fus transporté moi-même aux pieds des ministres accusateurs, de manière à tout voir et à tout entendre.

« Voici que les milices vengeresses poussèrent dans le parvis un homme languissant, qui se laissait faire.

« Celui-ci, dit le génie accusateur, est un paresseux : il a très-rarement commencé un travail, il n'en a jamais fini aucun. Le besoin, le dépit, les remords n'y ont pu rien faire. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'il brûlait d'envie, d'ambition et de vanité; il a passé sa vie à décrier ceux qui travaillaient. Mais, à la vérité, sa nonchalance est cause qu'il n'a pas fait grand mal, s'il n'a pas fait grand bien; son vice, le plus souvent, n'a nui qu'à lui-même. »

« L'homme s'était endormi pendant ce discours; on le condamna, mais sa peine fut adoucie.

« Cet autre, poursuivit l'esprit, est un poëte. Il a passé sa vie à penser et à ranger par écrit des sottises et même des outrages contre le saint nom de Wishnou; mais son cœur a loyalement battu, quelquefois, à la vue des merveilles du monde; en un mot, il était plus bête que méchant. »

« Les poésies de cet homme furent condamnées au feu éternel, et lui seulement fut condamné à les voir brûler.

« Il parut ensuite un homme adonné aux plaisirs des sens, ivrogne et déréglé, ayant fait sa seule affaire des appétits charnels. Mais cet homme ne s'était pas tout à fait endurci; il avait fait parfois l'aumône au milieu de ses débauches. En cette considération son châtiment fut moins terrible.

« Après celui-là vint un assassin qui avait une face hideuse : on voyait sur son cou la trace sanglante de la hache qui avait jadis séparé sa tête du corps. Cet homme avait passé sa vie dans les ténèbres, soit au fond des cachots, soit dans les forêts, où il guettait sa proie. Cette vie horrible, les longs jeûnes, les veilles, les angoisses de la peur et du remords avaient décharné son visage, qui était livide, farouche, à demi caché de cheveux sales et hérissés.

« A son aspect, la foule poussa un cri d'horreur; mais la condamnation ne fut pas sévère, et, comme on s'étonnait :

« Cet homme, dit l'ange, est né d'un voleur de grand chemin et d'une femme perdue; on l'a nourri dans la rapine et dans le meurtre. Il n'a point connu Dieu : il ne pouvait être que ce qu'il a été.

De plus, il a souffert, durant sa vie, la faim, le froid, l'avilissement, des douleurs de toute espèce, et enfin le dernier supplice, et tout cela compte dans l'expiation de ses crimes. »

« Ensuite vint une femme fort respectable aux yeux du monde. Elle était née dans une condition distinguée, elle avait vécu riche et puissante, elle était morte dans un âge avancé. Mais les secrets de sa vie furent alors mis à jour. Mal élevée par des parents faibles, mille vices avaient germé dans son cœur dès l'enfance. La paresse, l'orgueil, la colère, l'ivrognerie, l'impureté se cachaient à peine sous cette retenue apparente qu'on impose aux femmes et qui n'est alors qu'une hideuse espèce d'hypocrisie. L'égoïsme la possédait tout entière. Sa famille la chérissait, elle n'aimait personne; le ciel, dans sa colère, lui donna la beauté, et la beauté lui inspira une coquetterie impudente qui régna entre tous ses vices. Fille, elle trompa son père; femme, elle trompa son mari; mère, elle trompa ses enfants. Il ne fut pas un devoir sacré qu'elle ne trahit.

«Enfin les années vinrent: sa beauté, qui lui était tout, disparut, sa peau se rida, ses dents et ses cheveux tombèrent. Alors une rage et une haine inexprimables entrèrent dans son cœur. Elle ne daigna plus se contraindre. Alors elle essaya de tromper Dieu, de se tromper elle-même par des pratiques sacriléges. Ses dehors de piété n'étaient qu'un masque sous lequel travailla sans gêne son abominable méchanceté. Sa fille avait épousé un brave homme. Elle les irrita l'un contre l'autre par des trahisons. Elle alluma une guerre qui fit leur malheur et celui de leurs enfants, et qui eut des suites incalculables. Même parmi ses domestiques et les gens qu'elle voyait, aucuns de ceux qui l'approchèrent ne purent demeurer tranquilles et unis.

« A bout d'inventions contre son gendre, elle jeta sa fille dans l'inconduite, et le malheureux homme périt un jour assassiné. La vérité ne fut point connue sur ce crime; cette femme mourut impunément dans son lit, mais c'est elle qui avait fait assassiner son gendre, de concert avec sa fille et un domestique qui commit le crime.

« L'assemblée frémit à la découverte de ces iniquités monstrueuses enfouies dans une famille qui avait toujours paru des plus honorables.

« Le châtiment fut terrible, mais la clémence de Wishnou s'y fit encore remarquer.

« A son tour comparut un homme qui avait enfreint et méprisé de tout point les commandements divins. Il avait été soldat, et, en cette qualité, il avait pillé, brûlé, tué, blasphémé, dévasté les lieux saints, commis toutes sortes de forfaits et de profanations. Mais il s'était repenti, et Wishnou lui fit grâce.

« On amena bientôt un scélérat plus obscur, mais qui n'était guères moins odieux. Il occupait un poste médiocre dans l'administration de son pays, et toujours il avait tenu ses malheureux commis, qui craignaient la faim sous le couteau de ses dénonciations. Par ce moyen il leur faisait essuyer mille dégoûts, mille affronts sanglants, mille persécutions. Il les avait obligés d'acheter chaque morceau de pain à la rougeur de leur front. Comme il était avare, il spéculait sur leur gain qu'il rognait à sa fantaisie. Si l'on ne vit jamais d'homme plus dur et plus insolent avec ses subalternes, on n'en vit jamais de plus lâche et de plus servile avec ses chefs. Il usa sa vie en de petites trahisons contre les uns et les autres. En somme il fit, comme on dit, son chemin, escorté des malédictions étouffées de quelques misérables.

« Tant de petitesse et de lâcheté émut de pitié le cœur de Wishnou, et cette pitié influa sur la peine qui fut appliquée.

« Le fonctionnaire fit place à un conquérant qui avait ravagé la moitié du monde, usurpé plusieurs couronnes, trompé beaucoup de peuples et fait périr des milliers d'innocents dans l'intérêt de sa sotte vanité. Ce même potentat avait envié, plus tard, la gloire d'un baladin qui faisait des tours de force devant sa cour. Ce grand homme était le plus petit et le plus misérable esprit du monde. Il aurait dépeuplé l'univers pour faire dire à sa maîtresse qu'il dansait bien la gavotte. Mais on reconnut qu'il avait un jour pardonné un outrage, et beaucoup de ses crimes lui furent remis.

« On fit paraître, après le monarque, un homme abominable, qui avait troublé tout un peuple par ses écrits, et qui l'avait poussé au renversement de ses vieilles lois. A la faveur du désordre qui avait suivi, cet homme avait usurpé le rang suprême, et, sous prétexte de liberté, il avait fait peser sur ses concitoyens la plus féroce tyrannie. Tous les crimes des ministres anciens les plus pervers, il les avait dépassés : il s'était gorgé de richesses, il s'était plongé publiquement dans la débauche, il avait affamé et inondé de sang le pays; enfin, il était mort à son tour sous le couteau d'un assassin; et le royaume, par sa faute, avait été

déchiré durant cinquante ans par la guerre civile, la guerre étrangère, la furie des ambitieux, et tous les fléaux qu'enfantent les révolutions.

« Ce tigre à face humaine fut couvert de confusion; mais on retrouva dans sa vie quelques éclairs de sensibilité: il avait fait quelque bien parmi tant de mal; il avait sauvé du supplice sa femme et ses amis; en somme, la sentence du tribunal éternel ne fut pas aussi terrible qu'on aurait cru.

« Mais après cet homme en vint un autre qui fit naître un grand étonnement et une grande envie de rire, contenue par la majesté formidable d'une telle assemblée. Imaginez la figure la plus niaise, la plus vulgaire, la plus timide, la plus débonnaire que vous ayez jamais vue sur la terre. Cet homme avait la mine et le costume du plus ridicule bourgeois de l'Europe. Il était de petite taille, obèse, avec de petits yeux écarquillés, le nez court, de longues oreilles, et de faux cheveux blonds bien frisés au sommet du crâne.

« Sa présence, avec la bonne humeur qu'on essayait de modérer, inspira une espèce de compassion; on ne doutait point qu'un homme de cet extérieur et d'une sottise si visible ne fût le plus innocent du monde. Mais on se tut pour écouter la voix du ministre divin, qui s'écria :

« Celui-ci s'appelle Clément-Agathocle-Innocent-Bonaventure-Boniface, dit de son vivant le bon M. Boniface. Cet homme n'a jamais eu d'autre volonté que celle de ses supérieurs et de ses parents à tous les degrés. Jamais, étant enfant, il n'a répliqué à une réprimande de ses maîtres, jamais il n'a riposté à une gourmade de ses camarades. Il a toujours été retenu dans son devoir par la crainte des reproches et du châtiment, en sorte qu'il a fourni une carrière sinon brillante, du moins honorable. Né dans les derniers rangs du peuple, il s'est élevé jusqu'à l'un de ces postes importants qui ne demandent que du temps et de l'application. On pourrait comparer le trajet de ces hommes dans le monde à ces petites boules qu'on enchâsse dans une sarbacane et qui, serrées dans le conduit et chassées par la force du souffle, ne peuvent qu'aller droit au but où on les pousse. Jamais cet excellent Boniface n'a eu de querelles; quand par malheur on lui a cherché chicane, il a toujours cédé; jamais il n'a senti de haine ni de rancune, ou du moins il était si naturellement faible et bon, il avait si bien pris l'habitude de fléchir, il déguisait si bien ses

griefs qu'il ne les connaissait bientôt plus lui-même. Il n'a jamais résisté à un désir ni à une demande. L'État n'a pas eu de citoyen plus tranquille, plus commode, plus indifférent, plus soumis à tous les événements. Il eut des opinions, peut-être, mais il ne les montra jamais et les fit plier en toute occasion; d'ailleurs il en changeait volontiers, selon le temps et les influences. Il ne savait pas plus refuser une aumône qu'une faveur; le tout bien ou mal placé. Il a menti parfois, mais par complaisance. Il est mort pauvre parce qu'il ne sut point défendre l'argent qu'il avait gagné, et, durant soixante-dix ans qu'il a vécu, jamais l'indignation, la colère, l'amour, ni aucune des passions qui troublent la plupart des hommes, ne lui ont arraché un battement de cœur. »

« L'ange s'arrêta; un murmure de satisfaction se répandit dans l'assemblée universelle; mais tout à coup la face auguste de Wishnou s'enflamma de courroux, ses yeux lancèrent des éclairs qui firent pâlir les feux du ciel et pénétrèrent dans les dernières profondeurs de l'étendue.

« Qu'on emmène ce misérable! s'écria-t-il d'une voix de tonnerre. Je le condamne au feu éternel; je veux, pour égaler la honte de ce supplice à sa rigueur, qu'il rôtisse à jamais sous la forme vile d'un oison mis en broche devant le plus ardent brasier de l'enfer, attisé par les plus noirs démons. »

« Il dit, et le bon M. Boniface n'eut pas même la force de se plaindre; il baissa la tête d'un air hébété. Cet épouvantable arrêt glaça de terreur les pâles spectateurs qui s'entre-regardaient avec étonnement.

« L'ange accusateur, qui s'en aperçut, ne voulant pas qu'il pût rester un dernier voile sur la justice divine, ouvrit un gros registre et se mit à lire en détail la vie de ce bon M. Boniface.

« Clément-Agathocle-Innocent-Bonaventure Boniface naquit, avec la permission du grand Wishnou, d'une bonne famille chrétienne d'Europe. Il fut chrétien comme il eût été musulman en Turquie, idolâtre en Afrique et juif en Alsace. Il annonça de bonne heure d'excellentes dispositions, un cœur aimant et charitable. Cela se vit de reste à l'occasion de certains petits oiseaux qu'on lui donnait, qu'il aimait beaucoup, qu'il nourrissait fort et qui lui mouraient tous entre les mains.

« Il avait aussi, dans son enfance, un grand goût pour le jardinage et les fleurs; il en plantait lui-même; il mettait les graines en terre, et, dans l'ardeur de son zèle, il les allait déterrer à

chaque instant pour voir si elles venaient bien, en sorte qu'il n'eut point la joie d'en voir venir aucune.

« Il avait une petite sœur qu'il chérissait, et à laquelle, dès son plus bas âge, il ne savait rien refuser. On citait partout ces enfants comme un modèle d'amour fraternel. La petite sœur vint à tomber malade, et le médecin défendit de lui donner à manger. Mais, un jour qu'elle était seule avec son petit frère, qui la gardait, elle le pria de lui passer le pain frais qui était dans la huche. Elle en mangea deux livres et demie, et la pauvre petite en mourut.

« A cause que le petit Boniface était bien sage, bien soumis, bien obéissant et si bon, son oncle lui fit présent d'un joli cheval, en lui recommandant d'en avoir soin. Cette recommandation était bien inutile. Boniface pansa, étrilla, engraissa le joli cheval, ne le monta point, et l'empêcha de sortir de peur de la fatiguer; et la pauvre bête creva au sein de la tendresse et de l'abondance.

« On mit ensuite le petit Boniface au collége. Oh! quel bon camarade c'était là! Il était le confident des mauvais sujets de la classe; il avait le secret de tous les complots, de tous les méchants coups. Jamais il n'accusa personne. C'était lui qui recélait les pommes volées aux jardins voisins. Personne mieux que lui ne détournait le châtiment d'un condisciple coupable. Il les aidait dans leur paresse et dans leurs méfaits. Il leur soufflait leurs leçons, il leur donnait à copier ses devoirs; si bien qu'il ne sortit de toutes les classes où il parut que des ânes, des polissons et des étourdis qui s'en allèrent ensuite troubler le monde et leurs familles, chacun selon ses moyens et sa profession.

« Boniface, par sa bonne conduite, son excellent caractère et d'assez fortes études, fut jugé digne de demeurer au collége en qualité de professeur. Nul régent ne fut plus aimé de ses élèves. Il ne les contraignait en aucune façon, il ne les punissait point; il leur laissait faire ce qu'ils voulaient, et comme ils ne voulaient rien faire, ils ne faisaient rien. Il leur accordait toutes leurs demandes. Les classes se passaient à badiner, à chasser aux mouches et à lire de mauvais livres. Ah! sabre de bois! le temps se passait joyeusement! et cette classe ne laissa pas de marquer bien distinctement dans l'histoire de l'époque, dès que ces élèves furent émancipés.

« L'un de ces jeunes humanistes fut pendu en Espagne, où il allait soulever le peuple contre le pouvoir établi.

« L'autre fut cause qu'on fusilla quinze cochers de fiacre qu'il avait poussés dans une conspiration; un troisième se fit mouchard, et vexa particulièrement les honnêtes gens.

« Un autre fonda une petite religion qui acheva de tourner l'esprit à trois mille imbéciles.

Trois autres allèrent au bagne, sous apparence de philosophie, pour avoir voulu mettre en commun le bien de quelques honnêtes bourgeois qui n'y voulaient point consentir.

« Un autre composa des drames et des vaudevilles qui dépravaient régulièrement chaque soir deux ou trois cents mères de famille.

« Un autre se chargea d'abrutir les petits enfants de la génération naissante et se fit professeur comme il y en a tant dans l'Université.

« Un autre, devenu journaliste, pervertit à cinq sous par ligne la population de la rue Mouffetard, où tous les chiffonniers cessèrent de s'occuper de chiffons pour songer à devenir ministres des cultes.

« Cinq ou six autres de ces élèves furent de gros industriels, c'est-à-dire amassèrent quelques millions en pressurant l'ouvrier, en trompant des benêts, en empoisonnant le public de denrées falsifiées, en rompant les os à des voyageurs sur les chemins de fer et en tirant à eux de toutes manières le bien du prochain.

« Une trentaine enfin ne furent que des voleurs vulgaires, contrebandiers, filous, intrigants, escrocs, banqueroutiers, etc., qui ne laissèrent pas d'agir sur le moral de leurs contemporains, chacun dans sa petite sphère.

« Le bon M. Boniface avait cependant atteint ses trente ans; il ne songeait guère à se marier, et même il avait déjà manqué de fort bons partis; mais comme il ne savait rien refuser et qu'il était connu pour tel, il rencontra de par le monde une affreuse fille fort adonnée au vice, fort décriée dans le pays, et dont personne n'aurait voulu; laquelle fille l'ayant prié de l'épouser, il l'épousa.

« Cette femme, qu'il laissa régner chez lui, commença par le brouiller avec tout ce qu'il connaissait d'honnêtes gens; de plus, elle continua de se mal conduire, et le couvrit de honte, sans qu'il pût se résoudre à le trouver mauvais.

« Il eut cinq enfants de cette femme : quatre garçons et une fille.

« De ces quatre garçons, l'un aimait à boire; et son tendre père ne pouvait s'empêcher de rire en lui voyant avaler des rasades qui eussent mis en feu un escadron de houlans. Le cher petit périt victime de la morale enjouée des refrains bachiques. Le pauvre père fut obligé de le pleurer un peu, après avoir tant ri.

« Le second, un beau jour, le premier de l'an, passa vingt-quatre heures à faire entrer dans son petit corps la grande quantité de bonbons que lui avait donnés son père ; l'héroïque enfant n'en put venir à bout : il expira sur une boite de conserves.

« Les deux derniers fils, après avoir échappé à tous les périls de la tendresse paternelle et d'une jeunesse orageuse, après avoir risqué de se noyer dans une partie de plaisir, de périr d'indigestion en des orgies, et de recevoir une balle dans les émeutes ; le visage seulement roussi par un fusil qui avait crevé à la chasse; les reins un peu rompus de quelques chutes de cheval et les épaules endommagées dans une rixe, le tout avec la permission de monsieur leur père; les deux derniers fils, disais-je, parvinrent à ce qu'on appelle l'âge de raison pour certains hommes privilégiés.

« Mais voici ce qui arriva de ces deux garçons : l'aîné, qui savait sa philosophie, se fit voleur de grand chemin, et mit à détrousser les passants plus d'esprit qu'il n'en fallait pour composer les plus jolis vaudevilles. Vive la philosophie, quand elle tombe dans une tête bien faite! Jamais homme ne sut mieux pousser une conséquence. Joignez que ce garçon-là était dûment frotté de poésie moderne : il connaissait Byron et toute sa séquelle de France, qui ne l'a point lu ; seulement il avait trop de courage, trop de sens, trop de cœur pour s'en tenir à écrire des brigandages. Il laissa la plume aux poules mouillées et prit un sabre. Il fut aussitôt avantageusement connu dans sept ou huit provinces, où sa troupe fit plus de mal qu'une armée de deux cent mille hommes; et comme le préfet de police, quoique éclectique, avait moins de logique et d'esprit que lui, il ne fut pris qu'au bout de sept ans, ce qui lui laissa le loisir de nuire encore à bien du monde.

« Ce brigand ayant trois millions à lui et des relations dans le grand monde, on ne pouvait décemment le pendre, d'autant qu'on se souvint d'une loi du pays qui proclame tous les citoyens égaux devant la loi. En sa qualité d'homme dangereux, le gouvernement se l'attacha : on lui donna sur ses vieux jours une

chaire de philosophie, où il put se complaire dans cette pensée malicieuse qu'il étendait ses ravages parmi l'humanité dans les siècles des siècles. Ainsi fut-il.

« Le cadet, accablé de dettes, de méchantes affaires, et risquant de se brouiller sérieusement avec la justice, partit un beau matin avec cent mille écus qui n'étaient point précisément à lui, et s'en alla tenter la fortune dans le Nouveau-Monde. Il se ruina dans le commerce et dans les plaisirs, mais il lui demeura en fin de compte un joli brick qu'il arma comme il faut, et qu'il mena, sous prétexte de négoce, dans les archipels de la mer du Sud. Là, pour se procurer de l'écaille, denrée fort précieuse, il mit son artillerie au service des naturels qui étaient en guerre avec leurs voisins. Il s'allait embosser près du rivage de l'île ennemie, et bombardait les villages qui sont ordinairement bâtis sur le bord de la mer. Après quoi il mettait pied à terre avec son équipage, et traquait, fusillait, massacrait les habitants dans les bois, quitte à faire de même le lendemain, pour le même prix, contre ceux qui l'avaient payé la veille.

« Dans le moment même qu'il était leur allié, il leur prenait volontiers leurs femmes, leurs provisions, et leur donnait tout au plus en échange des fusils pour tuer leurs frères et de l'eau-de-vie pour se tuer eux-mêmes. Il porta de la sorte le trouble et la mort dans la moitié de la Polynésie ; si bien qu'un chef sauvage de ses amis, se ravisant sur ses petits défauts, lui cassa la tête un matin de son palowa. Il mourut donc, mais il avait dépeuplé des îles entières, exterminé vingt peuples et ravagé une étendue de terrain sept ou huit fois grande comme la France entière.

« Il ne restait à ce bon M. Boniface que sa fille, enfant chérie et gâtée s'il en fut, d'autant qu'elle demeurait seule ; il ne respirait que pour elle, comme on dit, et ne voyait que par ses yeux. La chère enfant profita de ce faible avec un tact au-dessus de son âge, et ce fut merveille de voir une tête blanchie menée en tout par une cervelle éventée de quinze ans.

« Cette conduite valut quelque ridicule au bon M. Boniface sur ses vieux jours, comme, par exemple, de servir de paravent aux précoces équipées de la jeune personne, de porter lui-même ses billets doux, trop délicat pour les décacheter, et de la plaindre de sa fatigue, quand elle avait roué de coups quelqu'une de ses compagnes. Mais que voulez-vous : il était si bon !

« Tout ce qu'on a raconté de l'amour paternel poussé jusqu'à

l'imbécillité ne fut que trop véritable pour lui. Il chercha soigneusement un bon mari pour sa fille, et, par malheur, il le trouva. Je dis par malheur pour le mari.

« Ce digne homme, au bout de trois mois, alla dire à M. Boniface que sa chère enfant était une véritable furie avec qui l'on ne pouvait vivre. Le père lui dit : « Oh! oh! je n'en crois rien. »

« Il accourut, donna tort au mari, et il embrassa sa fille en pleurant.

« Un mois après, le mari retourna lui dire que sa chère enfant, par suite d'une habitude d'enfance inquiétante pour l'avenir, volait. « Il faut voir, dit M. Boniface. N'avez-vous pas aussi vos torts? Vous en avez, cela est sûr. »

« Il revint; il écouta la petite, qui se justifia malgré les preuves, et il embrassa sa fille en pleurant.

« Cependant un grand seigneur, premier ministre et très-puissant, fut sensible aux charmes de la chère enfant, et la chère enfant fut sensible à cette attention d'un grand seigneur. L'intrigue alla son train. Le mari, qui avait vu et entendu, alla trouver M. Boniface. Le bonhomme lui dit : « Vous êtes jaloux, cela n'est pas bien. Comment voulez-vous rendre ma fille heureuse avec ce gros défaut-là. »

« Et il embrassa sa fille en pleurant.

« Le mari surprit des lettres et les lui porta.

« Je vois par là, répondit le père, que ma fille vous aime véritablement, car elle parle sans cesse de précautions à prendre pour votre tranquillité. »

« Il ajouta que son gendre était un ingrat, et il embrassa sa fille en pleurant.

« Le mari lui donna à lire le rôle de M. de Sottenville, dans Molière, en s'arrachant les cheveux de ce que l'original d'un pareil écrit pût encore exister après deux cents ans; mais il se fût brisé le crâne qu'il n'eût point glissé un rayon de bon sens et de vérité dans celui d'un pareil père. M. Boniface, pour la première fois de sa vie, s'échauffa au point de lui dire qu'il était un impertinent.

« A quelque temps de là, le mari lui fit voir, par une ouverture dans la muraille, sa femme seule avec le ministre. M. Boniface ne dit rien, sinon qu'il fallait qu'on eût rendu sa fille bien malheureuse pour la réduire à cette extrémité; et il s'en alla en pleurant embrasser sa fille, le ministre et le mari lui-même.

« Le mari ne voulait point qu'on l'embrassât ; il se fâcha, et résolut de poursuivre l'affaire ; mais, comme il allait entamer un procès, il mourut tout doucement d'une certaine maladie de foie qui le travaillait depuis quelque temps. Sa femme, par scrupule, ne voulut point souffrir que les médecins ouvrissent son corps, ce qui fut facile avec la protection de M. le ministre. On dit que ce brave homme s'était assez mal porté jusque là (je le crois certes bien), qu'il échappait par là à de grands tourments (et l'on avait raison), et qu'enfin Dieu lui avait fait une belle grâce.

« A dater de ce moment, sa femme vécut sans gêne et publiquement avec le ministre. Elle expliqua ses motifs à son père, qui les trouva fort bons, et, comme il vit que sa fille était flattée de ce crédit et de cette condition, il en fut flatté et satisfait lui-même ; car il ne voulait que le bien de tout le monde en général, et celui de sa fille en particulier.

« Ainsi ce bon M. Boniface, de complaisance en complaisance, tomba dans ce que les gens doués d'un cœur moins excellent appelaient la dernière ignominie. Il alla se loger, avec Mme Boniface, sa femme, dans l'hôtel du ministre ; il accompagnait sa fille et ce ministre dans les lieux publics ; il monta dans leurs carrosses ; il fut le parrain de leurs enfants ; il souilla ses cheveux blancs dans la fange de leurs orgies : il était dans la compagnie de sa fille, et sa fille était la perle des filles ; cela lui suffisait.

« Ce ne fut pas tout. Sa fille, par l'influence qu'elle exerçait sur l'esprit du ministre, tint en réalité les rênes de l'État. La chère enfant ne gouverna plus seulement un vieillard idiot, mais un grand royaume. Voilà des voyageurs bien menés ! Gare là devant !

« Les danseurs de corde furent mieux payés que les généraux d'armée. On employa les flottes à trafiquer de chiffons aux quatre coins du monde.

« Mme Boniface fit placer son frotteur à l'Académie, son cuisinier à la tête d'une armée, et son portier au gouvernement d'une province. Elle ne payait ni sa fruitière, ni son blanchisseur, ni son cordonnier, ni son dentiste, ni son perruquier, ni ses laquais ; mais elle fit d'eux ou de leurs enfants autant de préfets, de juges, de conseillers d'État et d'ambassadeurs.

« Les chefs de la religion qui se plaignirent furent déportés, les peuples qui se soulevèrent furent sabrés et mitraillés. Enfin,

comme on s'avisa de dire à la cour ottomane que la favorite avait l'œil gauche un peu moins ouvert que le droit, et qu'elle mettait une queue de faux cheveux; comme ce mot imprudent revint à la favorite, il se déclara avec le Turc une guerre effroyable qui mit en feu la moitié du globe, et précipita le royaume à deux doigts de son entière ruine.

« Cependant, au milieu de ces fâcheux événements, M. Boniface mourut un matin dans un grenier du palais, sans que sa fille, qu'il avait tant aimée, fît demander de ses nouvelles, ou vînt le voir un moment. « Que voulez-vous! disait-il en expirant, elle est si occupée pour l'instant! »

« Elle vint pourtant, je me trompe, mais ce fut pour prendre sur la poitrine du mourant un camée dont il agrafait sa cravate, en souvenir, et qu'elle lui avait donné à la légère dans un moment de bonne humeur.

« Ainsi mourut le bon M. Boniface, et ses amis (car un si brave homme ne pouvait manquer d'en avoir beaucoup) l'accompagnèrent au monument. Ils repassaient ses qualités en chemin, et l'on n'entendait de tous côtés que ces mots: « Ah! le digne homme! quelle perte! Quel cœur! quelle égalité d'humeur! quelle douceur! Comme il était indulgent et bienveillant à tous! Et quelle complaisance! Quel malheur! On ne reverra de longtemps son pareil! Le malheur n'en est que plus grand! »

« Au cimetière, le plus lettré, le plus capable, le plus instruit de ces amis prit la parole en ces termes :

« Messieurs, nous allons voir descendre pour jamais dans cette tombe le plus digne citoyen, le fils le plus tendre, le magistrat le plus intègre et le plus vertueux, le plus aimable philanthrope, l'époux le plus dévoué et le meilleur des pères qui fut jamais.... »

« Les larmes lui coupèrent la parole; l'assistance, n'y pouvant tenir, se répandit en gémissements pitoyables, et M. Boniface que voici vint se faire juger au pied du tribunal céleste.

« Aussitôt la face sacrée de Wishnou darda de nouveaux éclairs, et l'on entendit encore avec épouvante gronder sa voix de tonnerre.

« Quoi donc! s'écria-t-il, après avoir châtié selon la justice les meurtriers, les voleurs, les impies, les ambitieux et les hypocrites, je ne sais plus que faire à cet homme-ci; car il les a tous dépassés. Je vous le demande : qu'eût imaginé de

pire la cruauté la plus raffinée à l'égard de ceux qu'il a le plus aimés? Quant au reste, quel devoir n'a-t-il pas foulé aux pieds, quel mal n'a-t-il pas commis? Quel fléau fut jamais plus funeste? Il a trahi ses parents, ses amis, ses concitoyens, son Dieu. Et remarquez qu'il joignit aux horreurs de sa vie non-seulement l'impunité, mais le renom et les prérogatives de la vertu. Le méchant est ordinairement puni dès votre bas monde par le mépris public. L'homme que voici passa toujours pour bon, pour juste, pour bienfaisant. Or cette fausse réputation, qui participe de la hideuse hypocrisie, pèse aussi de tout son poids dans ma balance. Ce qu'on peut appeler les vertus de ce misérable ne lui ont rien coûté : ce furent celles d'un soliveau ; ses crimes ont troublé le monde. Il n'en a point consommé directement, à la vérité, mais il les aurait tous commis, n'en doutez pas, si l'occasion s'en fût présentée avec des circonstances accommodées à ce caractère méprisable. Il n'y a point d'avilissement, de dépravation bestiale, de forfaits où ne puisse entraîner une telle lâcheté, un tel mépris de la dignité et de la raison humaine. On alléguera pour celui-ci, la cause même de ses crimes, l'imbécillité, l'apathie; eh bien, soit! Je vais donc changer son supplice. Je le condamne, non plus à brûler lui-même, mais à contempler durant toute l'éternité les tourments de ses victimes et le terrible spectacle de tout le mal qu'il a fait. »

« Un ange aussitôt fit seulement un signe à ce pauvre M. Boniface, qui s'en alla de lui-même prendre place, au lieu des expiations, sur la troisième banquette en entrant, à gauche.

« Et ma vision finit ainsi. »

Le brahme se tut et alla ouvrir la porte à sa femme, qui nous apportait le repas du soir : des dattes, du riz et des œufs d'oiseaux que nous ne connaissions pas.

Sir Johnson considérait attentivement cette Indienne, qui était d'une beauté rare; et, quant à moi, je m'étonnais qu'un brahme si vieux et si vénérable vécût avec une femme si jeune et si jolie. Je dissimulai cette réflexion ; mais je dis tout haut au fils de Wishnou, en rassemblant tout ce que je me rappelai de la langue du pays :

« Ce qui m'a frappé dans votre récit, très-cher hôte, c'est qu'il est empreint dans tous ses détails d'une curieuse connaissance de nos usages d'Europe, et qu'un visionnaire des bords de la Seine n'aurait pas mieux dit. »

Sir Johnson me regarda, et je connus qu'il avait eu la même pensée.

Le brahme hocha la tête gravement, et levant le doigt vers le ciel :

« Les révélations de Wishnou, qui sait tout, dit-il, donnent toute science. »

Tout à coup nous entendîmes la voix du jeune garçon, une voix pure et claire, qui articulait parfaitement cette chanson française :

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot.

Je pâlis, je frémis de surprise et de joie. Je courus à la porte, et le brahme, se levant aussi, dit à son tour, en très-bon français : « Que le diable t'emporte !

— Oh ! oh ! m'écriai-je ; et moi qui me tuais à chercher mes mots quand je puis si aisément parler la langue de mes pères ! C'était conscience en vérité de me laisser dans l'embarras. »

Le brahme prit le parti de rire.

« Je suis Français, me dit-il, permettez-moi de vous embrasser. »

Je fus frappé alors du son de sa voix et de l'air de jeunesse qu'il revêtit tout à coup. Sir Johnson, qui parlait le français aussi bien que moi, riait aussi de tout son cœur.

Le brahme, voyant mon anxiété, déroula son turban de mousseline, d'où sortit une forêt de cheveux noirs tout frisés, qui juraient avec sa barbe blanche. Mais je vis bientôt que cette barbe était blanchie à l'aide d'une composition d'amidon.

« Je suis Français, reprit-il ; mais dispensez-moi, je vous prie, de vous dire mes aventures. Quand mon déguisement ne serait bon qu'à m'épargner ce récit, je ne le quitterais pas. Je m'appelle Nazarille....

— Quoi ! m'écriai-je, Nazarille ! Je vous connais, je sais tout. J'ai fort entendu parler de vous sur le dernier bâtiment où j'étais. Permettez, mon cher compatriote, que je vous embrasse encore.

— Soit, me dit-il en répondant à mes amitiés, nous causerons plus à l'aise. Mais permettez d'abord que je corrige un peu la frugalité du souper. »

Il souleva une natte et retira une belle tranche de bœuf fumé, un jambon à peine entamé, et trois flacons de bonne mine.

Ensuite il nous montra, pour nous donner courage, les lits bien faits et bien garnis de moustiquaires qu'il nous pourrait céder. Il nous invita à nous reposer chez lui tout autant de jours qu'il nous plairait, et nous promit de nous fournir un guide qui nous mènerait jusqu'à Delhi sans encombre. Après quoi nous attaquâmes le jambon d'un grand courage, en devisant joyeusement.

Édouard Ourliac.

REVUE POLITIQUE.

Le mode de cette publication nous interdit de suivre les débats politiques dans leurs phases de chaque jour. Cette impossibilité matérielle n'existerait pas que nous éprouverions d'ailleurs une répugnance invincible à nous y mêler. Notre recueil n'appartient à aucun parti, et nos collaborateurs, tout en se partageant entre des nuances politiques assez diverses, reconnaissent tous qu'aucun parti n'est en mesure de satisfaire par son seul programme aux besoins véritables de ce pays dans le présent, et surtout dans l'avenir.

Si nous déclinons toute solidarité avec les partis, nous entendons, avec bien plus de raison encore, rester étrangers aux coteries parlementaires qui se substituent de plus en plus à ces vieilles classifications dont la vie se retire. Qu'importe aux intérêts du catholicisme dans le monde, qu'importe à ceux de la nationalité française inséparables des premiers, que la session ouverte depuis cinq jours assure le triomphe de l'un ou de l'autre des trois hommes politiques en position d'organiser un cabinet? Cette solution de la crise parlementaire n'a pas d'importance véritable quant au système général qui préside à la direction de ce pays. La préférence d'estime et de sympathie que l'un d'entre eux nous inspire ne peut nous faire exagérer l'importance de sa rentrée aux affaires. Si les échecs nombreux que l'administration actuelle paraît destinée à essuyer finissent par amener sa chute, M. le comte Molé, le seul homme d'État en mesure d'en composer un autre, se trouvera en présence d'engagements pris et d'un système préexistant qu'il n'aura pas plus le pouvoir que la volonté de renverser. Avec des allures plus dignes et dans de meilleures conditions de succès, il continuera l'œuvre qui se consomme depuis douze ans, et qui n'a si souvent changé d'instruments que parce qu'elle n'a changé ni de tendance ni de but.

Cette œuvre est imposée par la force des choses : elle est

moins un calcul qu'une nécessité, et elle a exigé moins d'efforts dans la conception que de sagacité dans la conduite. Elle se résume en deux points: au dedans, absorber les passions par les intérêts; au dehors, enlever à la France ses habitudes d'influence et d'action, pour lui faire prendre graduellement les sentiments prudents et réservés d'une nation du second ordre.

Quelques parties de ce plan ont réussi au-delà de toutes les espérances, et ont été exécutées avec une suite admirable. Les passions sont éteintes à l'intérieur; la presse de toutes les couleurs essaie vainement de galvaniser des idées mortes: elle pousse des clameurs qui restent sans écho, on s'indigne d'une inertie dont elle affecte de ne pas pénétrer la cause. Le pays se trouve bien de cet état de repos qui succède à de longues convulsions. Devinant, avec son instinct si droit et si sûr, que les partis n'ont rien de sérieux et de vivant à lui apporter, il s'inquiète peu du bruit qu'ils font encore et qui vient se perdre dans l'apathie des intelligences.

L'on a donc cessé de haïr comme on a cessé d'aimer; et si l'on pense encore, ce n'est guère qu'à soi et aux siens. Pendant que les têtes se reposent, les bras agissent: l'industrie multiplie ses produits et ses conquêtes. Un budget des travaux publics de 80 millions a fondé une sorte de taxe des pauvres pour les classes populaires; le travail ne manque guère; et la rosée du ciel, en fécondant les moissons de la France, détourne pour un temps de cette société amollie et sceptique le poids d'immenses calamités.

Les intérêts matériels dominent donc, et ils ont tué les partis; ils sont maîtres de la place: c'est désormais à eux seuls que le gouvernement appartient. Les doctrinaires, qui avaient formulé la théorie du gouvernement par les forces morales, se trouvent aujourd'hui dans le cas de formuler la théorie du gouvernement par les intérêts industriels, et ils s'acquittent de cette nouvelle tâche sans plus d'embarras que de la première. Malheureusement pour leur réputation d'hommes politiques, ils ne sont plus à l'état de simples publicistes sans responsabilité, comme au bon temps où l'on n'avait qu'à faire quelques brochures et à prononcer de rares discours pour être acceptés comme de grands hommes: ils tiennent le timon des affaires publiques, et les intérêts matériels qu'ils ont récemment évoqués, entendant prendre leur souveraineté fort au sérieux, commencent à leur

créer des embarras qu'ils ne paraissent pas même avoir d'abord soupçonnés.

En prenant le gouvernement après la crise du 15 juillet 1840, le cabinet de M. Guizot n'eut qu'une pensée : détourner le cours de l'opinion en substituant l'économie politique à la politique proprement dite. Il espérait, après avoir donné la paix comme le dernier mot de sa politique et de la civilisation moderne, féconder cette paix par des traités de commerce et de grandes solutions commerciales.

Sans ces résultats qui, voici six mois à peine, étaient présentés comme assurés et comme prochains, le système actuel n'a plus de sens ; il est ruiné par le bas, il ne reste que des efforts impuissants et des velléités stériles.

L'année dernière, la session avait été traversée au moyen des chemins de fer ; malheureusement on était à peine entré dans l'examen de ce malencontreux projet, que déjà son caractère d'expédient électoral était devenu manifeste à tous les yeux. Pour tous les hommes sérieux, le sort de cette conception était certain, et l'avortement a été plus prompt encore qu'ils ne pouvaient s'y attendre. Premier échec à la doctrine du gouvernement par les intérêts matériels.

En compensation de ces misères intérieures et de ces tronçons départementaux destinés à être apportés aux électeurs comme des trophées, on annonçait pour la session qui commence des négociations commerciales avec la Belgique, l'Angleterre, et même avec le Danemark, la Sardaigne, et quelques autres puissances du second ordre. Tout cela a disparu comme par enchantement ; et, pour ajouter le ridicule à l'impuissance, il a suffi du veto de M. Fulchiron pour en finir avec l'union belge. Second échec à la souveraineté des intérêts.

Après deux mortelles années d'hésitation, après avoir officiellement rassuré sur son avenir la sucrerie indigène à l'époque critique des élections ; après avoir créé, il y a six mois, une légion d'employés nouveaux pour l'exercer, le ministère revient à la conception de l'interdiction avec indemnité qui avait disparu il y a trois ans devant la répugnance non équivoque de la Chambre ; après un excès de timidité, est venu un excès d'audace, et la betterave payera pour l'union belge. Le sort du projet n'est pas douteux : il sera repoussé à une majorité considérable, et le débat entre les deux sucres restera sans solution,

comme les chemins de fer restent sans adjudicataires, et les conventions commerciales sans signature. Nouvel échec à la théorie des intérêts matériels.

Viendra ensuite le duel homérique des fers et des vins, du Midi et du Nord ; puis les questions d'octroi dans lesquels les intérêts agricoles de la Normandie et de la Bretagne sont incompatibles avec ceux des provinces vinicoles et des grands centres de consommation. Si l'administration est aussi heureuse dans ces débats que dans ceux qui les auront précédés, on voit avec quelle rapidité marchera cette œuvre d'harmonie et de civilisation industrielle, présentée à la France comme l'unique et féconde compensation de sa déchéance politique.

Il est donc manifeste que la doctrine des intérêts touche à sa phase critique, et qu'on arrivera bientôt à penser que mieux valait peut-être avoir affaire aux idées et aux passions qu'à ces boucauts de sucre, à ces balles de coton et à ces tonneaux de vins de Médoc et de Bourgogne sur lesquels M. le ministre des affaires étrangères s'était flatté d'exercer le prestige de sa magnifique parole.

L'œuvre essayée au dehors avec tant de succès est aussi arrivée à son paroxysme décisif. Non seulement la France sent la gravité de sa chute entre les nations, mais elle a entrepris de faire pour se relever un acte d'audace dont les conséquences dernières sont obscures pour les esprits les plus accoutumés aux prévisions lointaines. Son gouvernement a abdiqué, pour rentrer dans le concert européen, et la force redoutable dont il disposait à raison de son origine, et les forces régulières et traditionnelles acquises à la France depuis des siècles sur presque tous les points du globe, et en particulier en Orient et en Espagne.

C'est ainsi qu'en exagérant une politique conservatrice et prudente il en a compromis l'avenir. Qu'il séparât son sort de celui de toutes les tempêtes sorties du mouvement de 1830, il le devait à sa sûreté, à celle du monde et à la civilisation tout entière. Ce sera sa part d'honneur dans l'histoire que d'avoir ainsi dominé tous les éléments dont il était issu et d'avoir fait surgir un ordre au moins momentanément paisible et régulier de l'abîme où tout pouvoir semblait englouti pour jamais; mais ne devait-il pas, en face de l'Europe hostile et troublée, conserver en réserve quelque chose de cette sève de 1830 qu'il était en

mesure de contenir dans ses épanchements désordonnés ? Devait-il surtout abdiquer sa position individuelle et son action distincte, là où elle était consacrée par le droit public et les traditions de l'Europe elle-même ?

Comprend-on bien la France livrant au hasard des événements les destinées politiques de l'Espagne, au risque de voir s'y établir à tout jamais la prépondérance commerciale et maritime de l'Angleterre ? Conçoit-on la patrie de saint Louis, de Louis XIV et de Napoléon, la terre des croisades, la souveraine de la Provence et d'Alger, la conçoit-on se plaçant dans les affaires d'Orient sur la même ligne que la Prusse, et abandonnant, pour le bonheur d'exercer une action collective et presque toujours impuissante, parce qu'elle n'est pas loyale de la part de tous les cabinets, ses droits distincts et sacrés, et cet immense patronage qui faisait pour nous de la Syrie une terre en quelque sorte fraternelle ? Lorsqu'après tant de sacrifices on aboutit à des avortements, il est difficile de ne pas prévoir qu'une réaction est proche dans l'opinion, et de ne pas même redouter sa violence.

Il est évident, toutefois, que la session qui s'ouvre n'est pas destinée à la consommer. Le système sera continué, peut-être avec des instruments nouveaux, plus probablement avec ceux qui l'appliquent aujourd'hui, et son dernier jour n'est pas venu. La Chambre souffre sans doute, comme le pays, d'une situation fausse et abaissée ; mais les souffrances affectent encore les régions de l'intelligence plutôt que celles où s'écoule la vie réelle des peuples. La préoccupation véritable de l'assemblée consistera à se mettre en règle avec le sentiment public, mais en le contenant dans les plus justes bornes. Des accidents inattendus, des révélations compromettantes, et, plus que tout cela, les entraînements de la tribune peuvent cependant donner aux débats de l'Adresse une bien plus haute portée; et nous ne serions pas surpris, dans le cas où le scrutin renverserait le cabinet, particulièrement sur le droit de visite, de voir des hommes appelés pour faire la même politique se trouvant devenir les instruments d'une politique nouvelle et très-différente. L'imprévu dénouera seul cette situation que les intrigues des personnes compliquent chaque jour davantage. La seule chose qu'on puisse prédire avec quelque certitude, c'est un affaiblissement progressif du pouvoir dans son triomphe momentané aussi bien que dans sa défaite.

La discussion de l'Adresse, quels que puissent être les mesquins intérêts qui se cacheront dans la coulisse, n'en aura pas moins de la grandeur et un immense retentissement dans le monde. Toutes les questions seront posées, et quelles questions!

L'Espagne, sa situation actuelle, son avenir et celui de la dynastie française qui règne sur elle, ne peuvent manquer d'être l'objet des préoccupations publiques. Ce noble pays se débat, en ce moment, sous le joug insolent d'un soldat sans gloire, et sous une influence étrangère dont l'effet ne peut être que d'arrêter tous ses progrès industriels et ses meilleures tendances morales. Espartero dissout les Cortès avec la formule d'un dictateur; il prépare des élections à la pointe de l'épée, et paraît persister à refuser à la France la juste satisfaction que celle-ci saura, nous l'espérons, persister jusqu'au bout à réclamer.

Le sort des populations chrétiennes de l'Orient occupera aussi l'attention publique. Le discours de la couronne demande l'approbation de la Chambre et de la France pour l'arrangement récent en vertu duquel deux chefs seront donnés aux populations maronites et druses, ces deux chefs restant d'ailleurs placés dans la dépendance immédiate du pacha de Saïda.

La première observation qui frappera le Parlement, c'est qu'un tel arrangement est dépourvu de toute sanction. C'est là un simple acte d'administration intérieure de la Porte ottomane, qui reste placé hors de toute garantie diplomatique. L'Europe chrétienne n'a nullement conquis ce qu'elle paraissait vouloir, c'est-à-dire le droit d'intervenir régulièrement dans le règlement des destinées de ses coreligionnaires. Personne n'ignore, de plus, que le prince druse que l'on vient de créer, au lieu et place du pouvoir unique réclamé pour régir la Montagne, ne peut être que l'instrument passif de l'Angleterre, et que ce qu'on appelle avec tant de pompe l'arrangement des affaires de Syrie n'est autre chose que la continuation des rivalités de race et du despotisme brutal des pachas turcs.

Il semble que de toutes parts la perspective s'étende et que l'horizon de l'Europe s'agrandisse. La Chambre ne pourra pas s'occuper du droit de visite et de nos rapports politiques avec l'Angleterre, sans jeter un coup d'œil sur l'un des plus grands événements de ce siècle, l'ouverture de la Chine et la chute définitive de l'infranchissable barrière qui protégea si longtemps

sa mystérieuse immobilité. L'Angleterre a reçu, pour atteindre ce monde condamné, la mission formidable qu'en d'autres temps le Ciel envoya à ces hommes qui ont été appelés les fléaux, c'est-à-dire les instruments de Dieu. Jusqu'à quel point cette race si peu connue est-elle accessible aux influences européennes; jusqu'à quel point sa langue, sa littérature, ses mœurs, sa constitution sociale tout entière, lui permettent-elles de les subir? Cette grande famille humaine est-elle destinée à se confondre avec la nôtre, ou à s'affaisser pour disparaître un jour devant la civilisation occidentale? Ce sont là de grands problèmes qui échappent à la science contemporaine, et qu'une longue série de faits peut seule résoudre.

Pendant que la Chine s'ouvre sous le canon de la Grande-Bretagne, la France prend possession, à l'extrémité de la Polynésie, d'un point secondaire sans doute, mais d'une importance véritable. Ce n'est pas sans émotion qu'elle a vu sortir de l'un de ses ports un navire, pavoisé de la croix, cinglant vers les extrémités du monde, pour y porter, avec la connaissance de son nom, celle de la parole éternelle, qui doit passer sur l'univers comme un flambeau que n'éteindra jamais le souffle des tempêtes. Grâces soient rendues au gouvernement d'avoir compris que la religion est seule en mesure de fonder des colonies et d'agrandir les empires. C'est quelque chose, aujourd'hui, que d'agir en ce sens; ce sera beaucoup que d'oser avouer publiquement ce qu'on a fait et ce qu'on veut faire. Lorsque le pouvoir aura ce courage, les sympathies des hommes religieux seront toujours avec lui.

REVUE SCIENTIFIQUE.

La science, si fière de son positivisme, éprouve à l'époque actuelle un bien triste désappointement. La plupart des principes qu'elle croyait naguères appuyés sur une base inébranlable, parce qu'elle les déduisait rigoureusement de ses calculs, viennent de s'écrouler sous les coups de nouvelles expérimentations, en sorte qu'aujourd'hui il n'existe pas un seul théorème scientifique qui ne soit légitimement remis en question. Et remarquez que nous ne parlons pas ici de la science, essentiellement changeante, des êtres organisés et vivants; nous parlons surtout des sciences physiques et mathématiques, de ces sciences enfin qu'on peut regarder avec justice comme le trône de l'orgueil humain. Quelques courts développements sur ce grand naufrage scientifique en apprendront plus qu'il n'en faut pour établir, aux yeux de nos lecteurs, la véritable situation de la science.

On se souvient que les savants de ce siècle, dans la noble pensée d'attribuer à toutes nos mesures une unité fixe et invariable, imaginèrent de prendre pour étalon de cette unité-mère la dix-millionnième partie du quart d'un arc du méridien de la terre. Rien ne fut négligé dans la vue de garantir aux opérations élémentaires qui devaient réaliser cette entreprise l'exactitude la plus rigoureuse. C'est au terme de ces travaux, exécutés avec le concours du gouvernement, qu'on se crut désormais en possession de l'unité cherchée, de l'unité par excellence, en un mot, de la mesure du mètre. Personne n'avait soupçonné qu'une mesure si bien acquise pût jamais être contestée. Eh bien, c'est précisément ce qui vient d'arriver. M. Puissant, de l'Académie des Sciences, s'avisant, un peu tard, de vérifier les calculs des opérations géodésiques consacrées par la mesure du méridien terrestre, a fini par reconnaître dans leur énoncé une erreur de 69 toises. La conséquence de ce premier fait, c'est que le mètre n'est rien moins qu'une mesure absolue, comme on avait voulu le persuader, et qu'il rentre dans la masse des mesures de convention que l'arbitraire a enfantées. Malheureusement le mal ne se borne pas là.

Le gramme représente le type des mesures de poids, aux mêmes titres que le mètre représente le type des mesures de superficie. Or, dans le système métrique, annoncé avec tant de fracas, le mètre devenait le terme de comparaison de ces mesures comme de toutes les autres; d'où il suit que sa fausseté implique déjà la fausseté de toutes celles qui en proviennent. Toutefois, de nouvelles causes d'inexactitude compromettent de plus en plus la fidélité du gramme. En effet, le gramme répond, dans le système métrique, au poids d'un *centimètre* cube d'eau distillée au maximum de sa densité, c'est-à-dire à $+ 4^{o}$. Eh bien, les recherches de M. Despretz, de l'Académie des Sciences, viennent aussi de démontrer que les opérations exécutées pour satisfaire à ces conditions sont entachées d'erreurs, en d'autres termes, que le gramme

est une mesure fausse. On se figure aisément la grave perturbation introduite par les vices de ces mesures dans les sciences physiques et mathématiques, quand on vient à réfléchir qu'il n'y a pas une seule de leurs propositions dont on établisse la démonstration sans avoir recours à plusieurs de ces mesures.

Ce n'est pas seulement le système métrique qui est ébranlé ; des principes généraux, acceptés jusqu'ici comme des vérités démontrées, reçoivent pareillement sous nos yeux un démenti formel. Parmi ces principes si solides en apparence et pourtant renversés tout récemment, nous nous contenterons de citer celui qui consacrait le *coefficient de la dilatation des gaz*, ou, ce qui est la même chose, celui qui assignait le chiffre de la dilatation des gaz depuis la température de 0 jusqu'à celle de 100 degrés. M. Gay-Lussac avait fixé ce chiffre à l'aide d'une série d'expériences, de calculs et de raisonnements si démonstratifs, si concluants, qu'il avait acquis l'autorité d'une vérité absolue et qu'il était employé sans autre examen dans tous les calculs des gaz. Suivant M. Gay-Lussac, 1000 parties d'air ou d'un gaz quelconque à 0 de température deviennent 1375 parties en passant de cette température 0 à la température de l'eau bouillante. Tel était, dans la science, et depuis les calculs de M. Gay-Lussac, le coefficient de dilatation des gaz, lorsqu'un savant professeur allemand, M. Rudberg, démontra naguères que le coefficient universellement adopté était entaché d'une erreur évidente. Ce que le savant allemand avait annoncé a été vérifié de nouveau par M. Regnault, de l'Académie des Sciences. Le chimiste français, se rangeant à l'opinion de M. Rudberg, a démontré que M. Gay-Lussac avait fait une erreur d'un trente-septième, et que le chiffre de la dilatation des gaz, consacré jusqu'à ce jour par l'autorité des résultats de M. Gay-Lussac, avait été trop élevé de toute cette quantité. MM. Rúdberg et Regnault affirment que le véritable chiffre dont il s'agit égale 1366 au lieu de 1375. On ne sait pas au juste les causes d'erreurs qui ont fait illusion à M. Gay-Lussac ; mais ce qu'on sait, c'est que l'erreur existe. Ainsi tombent tous les résultats, et ils sont très-nombreux, fondés sur l'ancien coefficient de dilatation des gaz ; ainsi s'écroulent en particulier toute la physique et toute la chimie pneumatiques. Maintenant, qui peut garantir que MM. Rudberg et Regnault ne se trompent pas eux-mêmes de leur côté? qui oserait affirmer qu'ils ont pu, malgré leur extrême habileté, se précautionner contre toutes les chances d'erreurs que les calculs d'un savant comme M. Gay-Lussac n'ont pu éviter, et que devient définitivement cette haute certitude que les sciences physiques prétendent s'arroger? Nous livrons cette réflexion aux penseurs religieux ; elle servira de contre-poids aux affirmations trop absolues de la science.

La revue que nous commencerons dans le prochain numéro offrira le résumé des travaux scientifiques les plus importants exécutés de mois en mois.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Recueil des Inscriptions grecques et latines de l'Égypte, etc., par M. LETRONNE; in-4°, t. Ier, accompagné d'un atlas. — 1842.

Cet important travail est le développement de l'ouvrage que M. Letronne avait publié en 1832, sous le titre de *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte*, 1 vol. in-8°. Non-seulement l'auteur a donné plus d'étendue aux commentaires des inscriptions données dans ce recueil, mais il y a joint ou a l'intention d'y joindre tous les travaux épigraphiques qui ont l'Égypte pour objet et dont il a enrichi la collection des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, le *Journal des Savants*, les *Annales de l'Institut archéologique*, le *Bulletin Férussac*, etc. Au nombre de ces additions, il faut placer en première ligne l'*Essai sur les Inscriptions du colosse de Memnon*, celui des travaux de M. Letronne qui a peut-être le plus contribué à établir sa réputation en Europe. On connaît l'érudition solide et la rare sagacité du savant académicien. On sait avec quelle sûreté de critique il fait servir les textes littéraires à l'interprétation des monuments épigraphiques, ou déduit de ces monuments les inductions historiques. Le volume qui vient d'être publié doit être considéré comme l'ouvrage d'un homme qui est arrivé à toute la force et à toute la maturité de son talent. Les *Recherches* ne contenaient que *les inscriptions des temples de l'Égypte*, avec un appendice sur *les faits relatifs à ces inscriptions*. Le nouveau volume comprend en outre les *Actes sacerdotaux*, les *dédicaces et offrandes religieuses*, et neuf inscriptions des temples qui n'ont pas figuré dans le premier recueil.

Ce serait une entreprise téméraire que de vouloir faire apprécier dans une notice aussi succincte les qualités distinctives et aussi les imperfections du talent de M. Letronne. Le reproche qu'on adresse d'ordinaire à cet érudit est de n'avoir attaché son nom à aucune grande découverte, et d'avoir plutôt ingénieusement critiqué le travail des autres que produit une œuvre capable de lui conserver dans l'avenir le rang élevé qu'il occupe parmi les savants de notre époque. Il y a sans doute de l'injustice et de l'exagération dans ces reproches : plusieurs des opinions de M. Letronne, comme, par exemple, celle qu'il a développée sur l'origine des zodiaques, lui appartiennent en propre, et ont une valeur scientifique incontestable. On peut trouver néanmoins que l'esprit de M. Letronne n'a point une étendue et une fécondité qui répondent à sa précision et à sa sagacité ; que, supérieur dans l'appréciation des faits matériels, il manque d'originalité et de force quand il s'agit des faits de l'ordre intellectuel et moral ; que sa parole n'est pas toujours la plus juste parce qu'elle est la plus rude et la plus tranchante ; et qu'enfin la mesure de ses conquêtes ne correspond point rigoureusement à celle de ses prétentions. On conçoit qu'avec son grand talent M. Letronne ait peu réussi dans l'étude des questions religieuses. Cependant sur ce terrain on le vante ou on le redoute comme une puissante autorité. L'étude du volume que nous annonçons pourra réduire ces impressions exagérées à leur juste valeur. Le mérite extrêmement remarquable que M. Letronne y déploie n'est sous aucun rapport celui d'un théologien ou d'un philosophe.

Œuvres complètes d'Hippocrate, traduction nouvelle, avec le texte en regard, collationné sur les manuscrits et sur toutes les éditions; accompagnée d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques, par E. LITTRÉ, membre de l'Institut.

Les œuvres d'Hippocrate sont le premier corps de doctrines médicales qui se rencontre dans l'antiquité ; et, par une circonstance singulière, il existe une grande lacune après comme avant le médecin de Cos, tous les travaux des médecins ayant péri depuis Hippocrate jusqu'à l'établissement de l'école d'Alexandrie. L'isolement de ce grand monument des œuvres hippocratiques, à part sa beauté, lui donne donc et lui a donné dans tous les temps la plus haute importance.

Cela ne veut point dire assurément qu'Hippocrate ait été le premier médecin : le livre seul d'Hippocrate sur *la médecine antique* serait un témoignage contre une pareille proposition. Les sources de la médecine grecque, dans les temps antérieurs au médecin de Cos, sont au nombre de trois : la première est dans les colléges des prêtres-médecins qui desservaient les temples d'Esculape et que l'on désignait sous le nom d'Asclépiades ; la seconde, dans les philosophes ou physiologistes qui s'occupaient de l'étude de la nature, et qui comprenaient dans leurs recherches l'organisation des corps et l'origine des maladies, tels que Alcméon de Crotone, Empédocle, Anaximène de Milet, Anaxagore de Clazomène, Démocrite ; la troisième est dans les gymnases, où les chefs de ces établissements avaient donné une grande attention aux effets, sur la santé, des exercices et des aliments.

A ces trois sources de la médecine antique signalées par M. Littré dans son Introduction, Cabanis (1) ajoute l'étude que faisaient sur eux-mêmes les gens de lettres, « que la vie sédentaire et la nature de leurs travaux disposent aux « affections mélancoliques : leur état valétudinaire habituel les forçant d'in- « voquer souvent son secours, ils avaient aussi pour but de veiller plus immé- « diatement et plus utilement sur leur propre santé. » Cette étude fut la source de beaucoup d'erreurs, mais aussi de quelques vérités pratiques.

Hippocrate vint résumer toutes ces données de la religion, de la science, de la philosophie et de l'art. Est-ce un homme? ou une famille? ou un symbole? Il résulte des témoignages contemporains (qui, en pareille matière, sont incomparablement les plus sûrs et les meilleurs) qu'un médecin, né dans l'île de Cos, de la famille des Asclépiades, a en effet existé, du temps de Socrate ; qu'il professait et enseignait la médecine, et qu'il jouissait d'une grande renommée comme praticien et comme professeur ; qu'il eut deux fils, Thessalus et Dracon, auxquels on a attribué quelques-uns de ses écrits dont l'authenticité est douteuse, et un gendre, Polybe, supérieur à Thessalus et à Dracon, et dont la participation à la collection hippocratique est certaine. On dit qu'Hippocrate II mourut à Larisse, en Thessalie, à l'âge de 85, 90, 104 ou 109 ans; mais on n'a aucune particularité authentique sur sa vie. Tout ce qui est raconté de lui, sur les services qu'il rendit pendant la peste d'Athènes, sur cette mauvaise action médicale si admirée et si vantée de refuser ses soins aux Perses, sur la demande d'Artaxercès, tout cela n'a aucun fondement historique ; ce sont de simples légendes, de pures inventions des historio-

(1) *Coup d'œil sur les révolutions et la réforme de la médecine.*

graphes, qui sont en contradiction palpable avec les notions historiques les plus certaines.

Après la personne d'Hippocrate, arrive la question de la célèbre collection des œuvres hippocratiques : c'est là le long, difficile et honorable travail de M. Littré. Ce travail a dû demander à son auteur une grande sagacité, beaucoup de temps, et une courageuse persévérance : il suppose une profonde érudition philologique et médicale, et c'est assurément un beau service rendu à la science. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des recherches auxquelles s'est livré M. Littré pour arriver au démêlement de ces œuvres hippocratiques, qui ont exercé à tant de reprises la sagacité et la patience des commentateurs. Nous dirons seulement que les règles de critique qu'il s'est imposées, pour déterminer l'authenticité des livres hippocratiques, nous paraissent bonnes, justes, claires, et en général convenablement appliquées. Voici à quels résultats de classification est arrivé le nouveau traducteur d'Hippocrate :

1re *classe*. Écrits qui sont véritablement d'Hippocrate.
2e *classe*. Écrits de Polybe.
3e *classe*. Écrits antérieurs à Hippocrate.
4e *classe*. Écrits qui, dépourvus d'une autorité suffisante pour être attribués à Hippocrate, portent le cachet de l'école à laquelle il appartenait.
5e *classe*. Livres qui ne sont qu'un recueil de notes, d'extraits.
6e *classe*. Livres qui, étant tous du même auteur (cet auteur n'est pas connu), forment une série particulière dans la collection hippocratique.
7e *classe*. Un traité auquel un témoignage d'Aristote s'applique peut-être.
8e *classe*. Traités postérieurs à Hippocrate.
9e *classe*. Série de traités, de fragments, de compilations, qui n'ont été cités par aucun auteur de l'antiquité.
10e *classe*. Notice des écrits que nous avons perdus et qui faisaient partie, dans l'antiquité, de la collection hippocratique.
11e *classe*. Pièces apocryphes.

On voit quelles nombreuses distinctions sont à faire dans la collection des livres hippocratiques, et que de choses différentes sont comprises sous ce titre : *OEuvres d'Hippocrate*. M. Littré aura contribué à jeter la lumière dans ce dédal bibliographique, et on ne saurait trop l'encourager à continuer ses persévérants efforts. Trois volumes de cet important ouvrage ont déjà paru. L'édition entière en aura dix. En même temps que nous sommes impatients et curieux de posséder les volumes qui manquent encore, nous concevons que M. Littré ne publie ses livraisons qu'à de rares intervalles.

Le Gérant, V.-A. WAILLE.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. RENÉ ET Ce, RUE DE SEINE, 32.

DE LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT *.

« Bien des systèmes populaires chez les gens du monde, bien des théories passées à l'état de préjugés, n'ont besoin que d'une heure d'examen pour tomber et s'évanouir. »

Nous partageons la confiance exprimée dans cette phrase de notre prospectus; avouons-le toutefois, en abordant la discussion sur la question de l'enseignement, cette confiance nous abandonne. La loi tant de fois annoncée, solennellement promise pour l'ouverture de cette session, est encore ajournée, et le ministère juge apparemment que cette violation de ses engagements ne saurait entraîner pour lui des conséquences fâcheuses. Dans les luttes de la presse, les adversaires de la liberté si souvent, j'ajouterai si facilement vaincus, puisqu'ils ont contre eux le texte de la constitution et tous les principes de la société moderne, n'en répètent pas moins chaque jour imperturbablement leurs arguments usés. Ce côté de la question n'est pas le moins grave, tant d'assurance dans le faux donne à réfléchir; il y a là une étude à faire.

Interpellé par un député, le ministre a déclaré que la loi serait présentée avant la fin de la session, qu'elle serait précédée d'une publication de documents propres à éclairer la discussion. Ce sera pour nous un devoir de dire notre avis tant sur le projet que sur le travail justificatif distribué aux Chambres; nous y réussirons d'autant mieux que nous aurons fait précéder ces études spéciales d'un examen rapide des principales questions que ce vaste sujet renferme.

Peut-être n'échapperons-nous pas au sort commun, et nous

* La rédaction du *Correspondant* n'a de commun que l'orthodoxie. Elle accueille les articles où règne une pensée catholique, quelle que soit l'opinion à laquelle ils appartiennent. Chacun garde la liberté de ses idées. Celui qui signe le travail qu'on va lire en prend la responsabilité pour lui. Nous publions dans nos deux premiers numéros des articles de deux membres de l'Université, et nos pages seront toujours ouvertes pour les membres nombreux de ce corps qui servent de leur côté la cause chrétienne.

(*Note du Directeur.*)

imputera-t-on de cacher, sous une forme de discussion modérée, une intention de parti. Si injuste qu'il soit, ce soupçon nous touche, en ce qu'il peut affaiblir l'effet de ce que nous dirons. Le caractère de ce recueil, qui, dans les questions humaines, n'engage chaque écrivain que pour ce qu'il a signé, nous rassure et nous enhardit ; puis, nous nous répétons qu'il n'y a pas de milieu entre éviter une lutte et en accepter toutes les conditions. C'est un fait : les deux écoles en possession depuis dix ans d'occuper tour à tour le pouvoir en France, malgré quelque dissimulation dans les paroles de la part de l'une d'elles, témoignent une égale aversion pour la liberté de l'enseignement, que leurs adeptes, ou plutôt leurs chefs ont pourtant écrite en toutes lettres dans la Charte : ce fait, il nous faut le subir. Il serait trop singulier que, sur un objet où la conscience du chrétien est si naturellement engagée, la crainte des interprétations gênât notre langage. Exposer et discuter les arguments mis en avant par les hommes qui se contredisent ainsi ; mieux encore, démêler et mettre en lumière leurs motifs réels, voilà notre première tâche. Si nous parvenons en outre à prouver ce qui est pour nous indubitable : que la question de la liberté de l'enseignement, sagement envisagée, est essentiellement neutre au point de vue de la politique de parti; que le gouvernement compromet par sa résistance sur ce point de sérieux intérêts, pour la seule satisfaction de passions mauvaises ou de prétentions insensées, également dangereuses pour lui ; devant cette preuve les défiances tomberont, et tout lecteur intelligent nous prendra pour ce que nous sommes.

La liberté, une fois obtenue, ouvre-t-elle au clergé un moyen assuré de s'emparer de l'instruction publique? Nous étudierons les chances ; après les avoir réduites à ce qui nous paraît la vérité, nous supposerons l'impossible, le triomphe complet du clergé, et nous examinerons simplement, au point de vue des hommes éclairés de ce temps, ce que la société nouvelle aurait à y perdre. Dans tout ceci, c'est l'intérêt général de la population, intérêt essentiellement laïque, que nous envisagerons. L'an dernier la question a été jetée, on peut le dire, dans une voie étroite et détournée : on n'y voyait plus qu'un duel entre les colléges et les petits séminaires. Nos évêques, en réclamant l'indépendance de ces derniers établissements, se fondent sur leur spécialité; ils en acceptent, par conséquent, la limitation ;

ce n'est donc plus qu'une exception, et la question d'ordre public reste entière.

Cependant c'est peu d'avoir pour soi la raison, ou même l'avantage réel de ceux qu'on veut convaincre, lorsqu'on se heurte contre des intérêts mesquins, des ambitions et des vanités. Aussi, après avoir rendu sensibles le bien que produirait la liberté à tous les points de vue, et la nullité des dangers qu'on lui suppose, aurons-nous à mesurer les chances que nous offre l'avenir de l'obtenir réelle et sincère. Ici la question change d'aspect; des obstacles se montrent, contre lesquels les meilleurs raisonnements n'ont pas de force; ils sont de même nature que ceux que rencontrent dans toutes leurs voies la religion et la vertu. Nous chercherons, en finissant, les moyens de les vaincre, avec l'aide de Dieu, par la persévérance et par la charité.

I

Dans toute discussion, il est bon de fixer le sens des termes : ici plus qu'ailleurs la précaution est nécessaire.

Ainsi, dans un long article du *Journal des Débats* du 16 septembre 1842, où il est difficile de voir seulement la pensée personnelle d'un rédacteur isolé, on a prétendu que l'expression, *liberté de l'enseignement*, était susceptible d'interprétations très-diverses, et pouvait aussi bien servir à désigner l'organisation de l'instruction publique adoptée en Prusse et en Autriche que celle qui existe en Angleterre; on a même donné à entendre que M. Dechamps, rapporteur d'une loi sur l'enseignement à la Chambre de Belgique, tombait sur ce point d'accord avec le rédacteur.

D'autre part, à la tribune, et dans les solennités du concours général, on a parlé souvent et avec chaleur d'*enseignement national*, et, en faisant retentir bien haut cette association de mots, on a cru avoir cause gagnée contre la vraie liberté.

Enfin, dans une multitude d'écrits et de discours, on a affecté d'employer indifféremment deux mots qu'il ne faut pas confondre : Instruction publique, et Université.

Il y a là trois équivoques : reprenons-les, en commençant par la dernière.

L'instruction publique est chose d'ordre public, j'en conviens. Il en doit être ainsi en tout temps et en tout lieu où l'instruction

existe. Il n'est pas de pays où l'on ne soit heureux de voir des magistrats surveiller les rapports qui s'établissent entre les citoyens, s'enquérir de leurs transactions, y intervenir même dans un intérêt de protection, de raison, de morale, de justice; puis, quand des infractions à l'ordre surviennent, les redresser et les punir.

Or que penser si la société, qui se sent garantie, par un gouvernement bien réglé, de tous les maux qu'entraîne la barbarie, condamnait ce même gouvernement à ignorer un ordre de rapports aussi fréquent et plus fécond en conséquences qu'aucun autre, d'où il résulte lumières ou ténèbres pour les esprits, vertu ou dépravation pour les âmes? enfin si elle lui interdisait de connaître des contrats passés entre celui qui enseigne et celui qui reçoit l'enseignement? L'un possède la science ou en simule la possession; l'autre cherche à l'acquérir : entre eux la partie n'est certes pas égale; il faut donc que le magistrat vienne au secours du faible, qu'il démêle les fraudes, réprime les abus, les prévienne même, s'il est possible : tout cela est d'ordre public; mais cela emporte-t il la création d'une *Université?* Pas le moins du monde.

L'Université est-elle, en fait, un préservatif contre les dangers qui menacent la jeunesse? Le faible, dont nous parlions tout à l'heure, trouve-t-il en elle un appui vraiment tutélaire? Nous examinerons ceci plus loin : occupons-nous encore exclusivement du principe de l'institution.

Il est trop clair que l'Université ne se borne pas à intervenir entre des hommes que l'intérêt rapproche et dont l'un peut abuser : elle se substitue à eux; elle n'est point un tiers protecteur: elle est partout chez elle et maîtresse au logis.

Elle ne se contente pas de surveiller le maître, de le punir, de l'interdire dans des cas déterminés: le maître n'existe que par elle; elle l'enfante, puis elle l'impose souverainement.

Une institution si étrangement absolue est-elle nécessairement d'ordre public? A cela nous répondrons que beaucoup de peuples ont cru pouvoir s'en passer et ne s'en sont pas trouvés plus mal. Au moral, ils ont cherché des garanties ailleurs que dans la contrainte légale; au point de vue de la science, ils ont vu avec plaisir toute force vive qui ne nuit pas libre d'agir, toute lumière qui ne brûle pas en droit d'éclairer: le concours de tous au profit de tous, sous une police sévère, leur a paru ce qu'il y

avait de mieux ; il nous est permis de croire qu'ils ne se sont pas trompés.

Cette idée est bien simple ; mais, dès qu'on l'a comprise, l'expression, *enseignement national*, répétée avec affectation par M. le ministre de l'instruction publique, pour échauffer les *cœurs français* en faveur de l'Université, perd beaucoup de son éloquence.

N'y a-t-il pas d'ailleurs au fond de cette manière de dire une prétention singulière? Le mot, « l'Etat, c'est moi, » a été reproché à un grand roi. La pensée, la nation, *c'est moi*, sera-t-elle passée à M. Villemain? Ne lui demandera-t-on pas si le caractère national se reconnaît en effet dans ce qui est imposé par le pouvoir, se vantant de parler au nom de la nation ; si ce caractère ne brille pas bien plutôt dans ce que produit ou peut produire l'ensemble des forces naturelles et diverses de cette nation? Pardon de notre audace vis-à-vis du docte académicien, mais le dictionnaire nous oblige-t-il à ne connaître sous le nom d'industrie nationale que les manufactures des Gobelins et de Sèvres ; de commerce national, que les débits de tabac et de poudre; de richesse nationale, que le Trésor public? Affirmons-le ; c'est nous tous qui sommes la nation, c'est la généralité du concours de tous à une œuvre, ou de l'intérêt de tous à une institution, qui rend cette œuvre ou cette institution nationale.

Il suit de là que c'est nous qui voulons l'*enseignement national* quand nous réclamons celui qui résultera de toutes les forces enseignantes que peut fournir la France ; il suit encore qu'en comprimer une seule sans motif légitime, spécial et péremptoire, c'est offenser la justice en même temps que c'est mentir à nos institutions. Ici serait le lieu de parler au long de la liberté des cultes et du rapport nécessaire qui unit la religion à l'enseignement ; mais ce sujet, souvent traité avec talent, se produira tout naturellement dans la suite de ce travail. De même on a bien des fois prouvé qu'entre la liberté de la presse et celle de l'enseignement la connexion théorique est des plus étroites: comment persister à refuser l'une quand on proclame l'autre sacrée?

A vrai dire, les prétextes contre la liberté de la presse au nom de l'intérêt politique sont cent fois plus plausibles ; la presse agite les hommes faits, les vrais citoyens, et touche bien plus immédiatement à la vie publique que l'éducation des enfants. D'au-

tre part, la gêne de la presse est moins profondément blessante ; car nul ne peut se sentir même un scrupule pour n'avoir pas lu un ouvrage interdit, tandis que le sentiment et la conscience perçoivent justement un intérêt de vie ou de mort éternelle dans une question d'école. Enfin, le coup porté à la liberté est bien plus général quand il atteint tous ceux qui ont des enfants à élever que quand il se borne à frapper les hommes qui peuvent souffrir de la suppression d'un livre ou d'un journal.

Tout ceci est évident ; depuis 1830, tout ceci est constitutionnel : or c'est ce dernier point qu'a voulu contester, il y a quelques mois, le *Journal des Débats* dans un article vraiment singulier au double point de vue de la raison et de la bonne foi. Voici le fait :

M. Dechamps, dans le rapport très-curieux indiqué plus haut, montre en Europe deux systèmes tendant au même but par des moyens contraires. En Prusse, en Autriche, comme en Angleterre, on reconnaît à l'autorité religieuse un droit absolu sur l'instruction de la jeunesse, et l'on veut que ce droit s'exerce pleinement. Seulement, pour y parvenir, l'Angleterre, comme la Belgique, procède par voie de liberté et laisse le clergé de chaque communion gouverner en pleine indépendance ses établissements d'instruction, tandis que l'Autriche et la Prusse, États d'administration directe, hiérarchique et centralisée, garantissent l'exercice du droit de la religion sur l'éducation, et du prêtre sur l'instituteur, en constituant ce prêtre leur principal délégué près de l'école. Cela exposé, M. Dechamps met au point de vue religieux ces deux systèmes sur le même rang, et ne distingue entre eux qu'une profonde différence politique : en quoi il est assurément fort raisonnable.

Le *Journal des Débats*, profitant de ce rapprochement judicieux, le transforme en une absurdité, et fait dire à l'honorable rapporteur que les idées anglaises et allemandes sont également compatibles avec la liberté ; puis, arguant contre M. Dechamps de paroles qu'il lui a gratuitement prêtées, il en fait l'application à la France. Il se met donc à discourir avec un sang-froid imperturbable sur les avantages relatifs de l'un et l'autre système, et termine par une conclusion facile à prévoir en faveur du système allemand. Après avoir déclaré, en propres termes, que le choix d'un maître est un acte de foi, il annonce que la liberté qu'il préfère est une liberté légale et soumise au contrôle

de l'Etat ; il ajoute plus loin : « Ceux qui tiennent pour le système anglais ont pour but de soustraire l'éducation publique aux vicissitudes et à la fragilité des systèmes politiques ; nous, nous voulons la soustraire à l'influence des factions et des sectes politiques. On cherche des garanties contre le despotisme ; nous en cherchons, nous, contre la licence. » Plus loin encore : « Nous respectons sincèrement le clergé français.... mais enfin les préventions, les rancunes, l'esprit de trouble et de réaction subsistent encore dans une partie du clergé. »

Une seule chose ressort de tout ceci : c'est qu'il existe un écrivain assez peu soucieux du vrai sens des mots pour appeler le système prussien et autrichien un système de liberté ; de la logique, pour déclarer qu'il peut y avoir harmonie entre ce système et la liberté de conscience telle qu'elle est entendue et commentée tous les jours par lui et ses amis ; assez confiant dans l'inattention de ses lecteurs, pour parler de reproduire en France le système allemand où le clergé a sa position fortement dessinée, et déclarer en même temps qu'il tient à maintenir la sécularisation actuelle de l'instruction publique.

Nous pourrions encore discuter ici. Mais pourquoi s'étendre quand les contradictions sautent aux yeux, quand surtout ces objections si malencontreusement entassées vont se produire à nous de nouveau dans ce qu'elles ont de sérieux et dépouillées de toute ambiguité ?

Pour un homme de bonne foi, ou l'article inséré dans la Charte en 1830 est un non-sens, ou il a décidé que la crainte prépondérante en fait d'enseignement devait être celle *des vicissitudes et de la fragilité des pouvoirs politiques*, non celle *des factions et des sectes ;* celle *du despotisme*, non celle *de la licence.*

Cet article s'est encore implicitement prononcé contre le système allemand et dans le sens du système anglais, sauf à délibérer sur l'application.

Cet article reconnaît également que l'enseignement peut être *national* sans être administré en régie directe.

Il ne s'oppose pas à ce qu'une magistrature spéciale surveille activement l'instruction publique ; il condamne formellement le monopole de l'Université.

Une fois à ce point, tout se réduit à savoir si l'article de la Charte est ou non inconciliable avec les principes du gouvernement des sociétés ? en second lieu, si son application

entraînerait dans la pratique des inconvénients et des périls : deux ordres d'objections dont chacun a pour organe une des écoles politiques dont nous avons parlé au début.

La première école, qui voit dans la liberté d'enseignement une violation du droit public, peut se désigner sous le nom d'école révolutionnaire.

La seconde, aussi absolue en fait, plus modérée dans les termes, et qui se fonde moins sur un droit que sur l'intérêt présumé de ceux qu'elle prétend protéger, est l'école doctrinaire ou universitaire.

Avec l'une tout se réduit à soumettre à la critique quelques principes, et en même temps les sentiments qui inspirent ces principes et qui les appuient.

Avec l'autre école de nombreuses questions positives surgissent, dont quelques-unes ont une grande importance.

Cependant le procès que ces deux écoles font à la Charte et notre défense manqueraient à la fois de base, si nous n'étions pas éclairés sur les conséquences légales de la franche exécution de la Constitution en matière d'enseignement : une exposition de ces conséquences doit donc ici précéder la discussion.

De même nous ne pourrons mesurer équitablement les inconvénients qu'entraînerait la liberté de l'enseignement que par comparaison avec ceux du système actuel : là encore un tableau rapide de l'état présent devra se placer à l'entrée du débat.

II

La franche exécution de l'article 69 de la Charte va-t-elle à désarmer complétement l'autorité en matière d'enseignement?

Non, mille fois non.

Reprenons notre première comparaison. Le commerce et l'industrie sont généralement libres en France; sont-ils pour cela dispensés d'obéir à des règlements spéciaux et de se prêter à une surveillance particulière? Le commerce n'a-t-il pas son code, ses douanes, ses inspecteurs de poids et mesures, sa police de salubrité?

L'industrie, cette seconde institutrice de l'enfance populaire, n'a-t-elle pas aujourd'hui ses inspecteurs des manufactures : institution encore inefficace peut-être, mais qui promet du bien dans l'avenir?

Sans contrevenir en rien à la Charte, l'État peut, n'en doutons pas :

S'enquérir au début si l'instituteur n'est pas indigne de la profession qu'il embrasse;

Examiner la capacité dont il se vante, et le démasquer s'il en impose;

Établir tous les moyens de le prendre en faute s'il a une mauvaise conduite; s'il est négligent, insouciant pour tout ce qui touche à l'ordre ou aux mœurs; s'il enseigne secrètement de mauvaises doctrines; s'il s'abstient sur des points importants, la religion par exemple, de l'enseignement reconnu nécessaire et promis aux familles.

Dans tous les cas, si un fait grave est établi contre le maître, l'État doit avoir un moyen facile et rapide d'arriver à son interdiction définitive, et, s'il y a lieu, à l'application d'une pénalité graduée.

Reprenons chaque article en détail.

1. Aux garanties morales exigées aujourd'hui du maître ne retranchez rien; ajoutez plutôt : exigez, par exemple, qu'aux certificats de bonne vie et mœurs vienne se joindre une attestation que le postulant est digne de concourir à l'éducation de la jeunesse. Veut-on donner à ce certificat plus de solennité et de gravité : pourquoi ne pas le faire précéder d'affiches et de publications au lieu où la personne est connue?

Lors du projet présenté en 1841, les évêques ont demandé que tout prêtre recommandé par eux fût réputé avoir le certificat exigé : la prétention nous paraît légitime. L'on peut étendre l'exception aux autres cultes reconnus.

2. Le jugement de la capacité est chose plus délicate.

L'obligation de subir avec succès un examen d'après un programme très-étendu a deux inconvénients réels : elle laisse une immense part à l'arbitraire du juge; elle exclut de droit les hommes spéciaux qui, éminents sur un point, peuvent être très-faibles sur d'autres.

Quand un homme a donné des garanties morales suffisantes, pourquoi ne le laisserait-on pas commencer?

Au bout de trois mois, qu'un inspecteur interroge ses élèves sur les différentes parties du programme qu'il a dû produire au préalable.

Trois mois plus tard, qu'on procède à un second examen. S'il est patent que sur un point quelconque les enfants n'apprennent rien, qu'on interpelle le maître qui se déclare chargé de cet enseignement spécial; qu'un Conseil d'instruction publique puisse le faire interroger devant lui sur la matière. S'il est reconnu ignorant ou incapable, c'est un marchand qui a vendu à faux poids, qui s'est fait payer une marchandise qu'il ne pouvait livrer ; que la vindicte publique s'exerce.

Les charlatans ne se risqueront guère à de telles épreuves. Cependant un homme ne sera pas empêché d'enseigner le grec, qu'il possède parfaitement, parce qu'il s'est trompé sur un détail de la carte d'Amérique. Il pourra professer l'histoire, où il excelle, bien qu'il soit peu compétent sur les familles de poissons ou d'insectes. Enfin, chose principale, les preuves d'instruction ne seront plus obligatoires que pour ceux qui auront pris la charge d'instruire, et l'on ne verra plus des hommes d'un âge mûr, d'un cœur dévoué, capables de gouvernement, entendant merveilleusement la surveillance, contraints de renoncer au bien qu'ils voudraient faire dans la direction d'un grand établissement, faute de la confiance qui soutient de minces écoliers, et de cette fraîche mémoire où s'empreint à volonté, pour une ou deux semaines, un catalogue de noms de lieux, de dates et de définitions de manuel (1).

3. La négligence et l'insouciance morale chez l'homme jusqu'alors estimé, l'enseignement furtif du mal par un maître jusque-là sans reproche, tout cela, alors comme aujourd'hui, ne peut être reconnu qu'après coup ; sous ce rapport, la législation nouvelle n'affaiblira pas le gouvernement. Des moyens de surveillance existent ; loin de les réduire, développez-les ; c'est notre vœu. Il est vrai, l'enquête terminée, l'interdiction, au lieu d'un caractère purement administratif, prendra celui d'un jugement : où est le mal ? Demandez, si vous le croyez nécessaire, des juges spéciaux et une procédure sommaire ; on pourra s'entendre là-dessus. Si vous désirez l'appel devant un Conseil suprême de l'instruction publique, nous serons faciles sur le principe, sauf à nous occuper de la composition de ce tribunal supérieur.

(1) On a vu naguère un prêtre, créateur d'un établissement de charité de sept cents enfants, contraint, par menace de clôture, à venir écrire en gros et répondre sur l'addition, devant le comité d'instruction primaire.

4. Mais il peut arriver que l'instituteur s'abstienne d'enseigner la religion, ou, comme cela s'est fait quelquefois même à Paris, que sous le manteau d'une religion il en propage une autre. Sur ce point, soyez-en sûrs, le principe de la liberté ne compromettra rien ; il suffira des plus simples précautions.

Que le chef d'un établissement libre (1) doive déclarer officiellement la communion à laquelle lui et sa maison appartiennent; que son prospectus, et au besoin la porte de l'école, en fasse foi; que, par suite de ce fait, le ministre de la religion qui a juridiction puisse exercer droit d'examen et d'inspection sur les matières religieuses; qu'il puisse provoquer l'interrogation du maître, son interdiction pour ignorance, négligence, enseignement frauduleux, et les résultats obtenus ne seront certainement pas inférieurs à ceux du système actuel.

5. L'obligation du baccalauréat, placée à l'entrée de presque toutes les carrières, subsistera, sauf à modifier le caractère de l'examen, et surtout à la condition que jamais l'examinateur ne s'informe où et comment les candidats ont acquis l'instruction dont ils viennent faire preuve.

La principale garantie sera dans l'indépendance des juges.

Les Facultés remplissent aujourd'hui cet office, et il est peut-être difficile de chercher ailleurs pour l'avenir.

Que les Facultés se recrutent exclusivement au concours, sans aucun privilége pour les membres de l'Université, bientôt elles perdront tout esprit exclusif et représenteront peut-être très-bien l'*instruction publique* dans le sens large que nous avons fait ressortir plus haut; nous nous bornons, au reste, à mentionner cette question, qui mérite une étude spéciale.

Il est trop certain que nous n'avons pas tout prévu, et qu'il y a de bien meilleures mesures à prendre que celles que nous indiquons ; ces idées jetées n'ont qu'un but : de prouver que la liberté de l'enseignement, sainement et sincèrement entendue, ne laisse pas sans protection l'intérêt politique du gouvernement et l'intérêt moral des populations. La surveillance, la répression s'exerceront; elles pourront être promptes et sévères ; mais, loin de le dissimuler, j'insiste sur ce point : elles n'auront pas le même caractère qu'aujourd'hui.

(1) Dans ce système il n'y aurait généralement d'*écoles mixtes* que les établissements de l'État.

Évidemment les personnes chargées maintenant, à tous les degrés de la hiérarchie, du contrôle public sur l'enseignement, représentent principalement la science; une fois la liberté établie, les personnes investies d'une fonction analogue devront représenter surtout la société.

D'où il suit que, dans les Conseils ou jurys d'instruction publique, comme dans le Conseil suprême si on le constitue, le nombre des citoyens considérables et investis de la confiance publique devra l'emporter sur celui des savants professeurs.

Les attributions seront aussi très-modifiées : le Conseil, qui exercera en définitive un droit absolu sur les personnes, proscrira, j'y consens, les ouvrages dangereux; mais on ne le verra pas rendre de décret pour imposer un rudiment ou une prosodie, et condamner tel professeur de cinquième qui porte Justin dans son cœur à le sacrifier à Cornélius Népos.

Que sous le nom d'Université ou tout autre, une administration enseignante, une milice scolaire continue de subsister; qu'elle développe les fruits de la science là où la sève nationale est impuissante à les produire; qu'à l'aide du budget elle fasse à l'enseignement libre la plus excitante concurrence; qu'elle expérimente les méthodes nouvelles et tente les perfectionnements, comme cela se fait pour des établissements d'un autre ordre, nous l'admettons, nous l'approuvons; que cette Université ait ses règlements intérieurs, rien de mieux : elle ne saurait montrer une prévoyance trop minutieuse. Il sera naturel encore que le chef de ce corps ait grandi dans ses rangs; mais, par cette raison comme par beaucoup d'autres, il ne doit y avoir rien de commun entre lui et le ministre de l'instruction publique.

Dans le régime que nous appelons de nos vœux, ce ministre ne sera plus le premier officier d'une milice enseignante qui impose à tous sa science et sa pensée, comme dans la vieille Turquie une autre milice imposait à tous sa force. Sa responsabilité, toujours grave, aura changé de nature : en même temps que le représentant de la société il sera celui des familles, et devra suppléer à leur insuffisance en respectant leur liberté. Il se rangera de leur bord, en face des hommes de l'enseignement avec qui, jusqu'à ce jour, il était confondu; il devra certainement être un homme très-éclairé et de grande autorité morale; mais, loin qu'il y ait nécessité qu'il compte

parmi ses titres les applaudissements de la foule à la Sorbonne, il est probable que de tout autres mérites disposeront l'opinion en sa faveur.

Un homme d'État qui comprend les intérêts religieux est un bon ministre des cultes.

Un homme d'État bon économiste et administrateur est un excellent ministre des travaux publics; le plus habile ingénieur, qui n'aurait pas d'autres qualités, en serait un détestable.

L'homme d'État qui résumera le mieux dans son esprit et dans son cœur les pensées et les sentiments du père de famille éclairé sera le vrai ministre de l'instruction publique.

Et qu'on ne juge pas fictive et chimérique la représentation par un seul homme de cet être de raison si varié, si divers, que j'ai nommé le père de famille; encore une fois il s'agit de le suppléer, non de se substituer à lui. La conduite publique tenue envers la religion et envers l'industrie explique bien notre pensée. Par certains côtés la religion et l'industrie seront toujours d'ordre public, l'une et l'autre ouvrent à la vigilance du gouvernement toute une carrière. Cependant toute religion est tolérée, en principe toute industrie est permise. Pour l'enfant, le choix de la religion et celui de la profession industrielle appartiennent au père de famille; ces choix sont donc d'ordre privé; ils peuvent pourtant n'être pas sans surveillance. Appliquons ce même système à l'instruction; ainsi s'établira l'harmonie entre nos institutions, et nous imiterons réellement tout à la fois les Anglais, les Autrichiens, les Prussiens, les Américains, les hommes de tous les temps, qui n'ont jamais conçu la possibilité d'un régime différent pour la religion et pour l'éducation.

Voilà un plan de liberté sans doute modifiable à l'infini. Tel qu'il est, croit-on que son application mît le feu en France?

Il y aurait là, j'en conviens, une révolution en faveur de la famille. Maintenant j'en appelle à tout homme droit, qui sent s'émouvoir en lui des entrailles paternelles : En est-il un qui ne fût prêt à remercier le Ciel en la voyant s'accomplir?

Comment ce sentiment si naturel, si justement fondé, si sacré dans son principe, se laisserait-il étouffer sous les préventions de l'esprit de système et par les suggestions de l'esprit de parti! Le fanatisme politique est-il encore de notre temps?

L'influence exercée par la littérature classique sur les commencements de la Révolution se prolongerait-elle par ses côtés les plus fâcheux? Nos hommes du XIXe siècle, pour qui monter une garde est une souffrance, pour qui le luxe est une gloire, presque une vertu, retrouveront-ils du Spartiate au fond de leur cœur quand il s'agira de livrer leurs enfants? Les verra-t-on empressés de sacrifier à un patriotisme de convention le droit formel que la Charte, bien plus intelligente des conditions de la société nouvelle, donne aux générations adultes d'imprimer librement la direction à l'intelligence et au cœur des générations qui sortent d'elle?

Quand même au sentiment de la nature ne viendrait pas se joindre ici la leçon de la Terreur, nous voudrions penser qu'il existe encore dans ce pays trop de Christianisme et trop de vieux sang français pour que cette servile abnégation fût possible. Avouons-le pourtant : les préjugés sont nombreux, et, même chez beaucoup de gens très-honnêtes, on rencontre à cet endroit peu d'énergie. Entre les causes de ce mal, la principale est dans l'affligeante vitalité de l'esprit révolutionnaire passé à l'état de seconde nature chez bien des hommes qui ne s'en doutent pas, alimentée sans cesse par ceux qui la tournent à leur profit.

Cherchons ce qu'est en principe l'école révolutionnaire.

Elle se partage entre deux branches très-différentes quant au but qu'elles déclarent poursuivre, identiques en ce qui nous touche aujourd'hui.

L'une concentre son regard sur un peuple, un territoire, un temps; l'autre ne voit que l'ensemble des temps et l'ensemble des hommes, en un mot l'humanité.

Rien de moins semblable par le langage que l'école nationale et l'école humanitaire. Elles s'entendent en ceci, que pour l'une et pour l'autre l'homme est sans valeur personnelle et ne compte qu'à raison de l'usage qu'on en peut faire dans l'intérêt prétendu de la nation ou dans l'intérêt prétendu de l'humanité. Le sacrifice du domaine privé au domaine public, voilà un point commun dans leur doctrine politique. De notre temps, le spirituel est absolument d'ordre privé; il suit de là que le sacrifice du spirituel au temporel est le fond de leur doctrine sur l'éducation.

On a très-bien résumé les idées de l'école nationale dans cette

maxime proférée à la tribune : « Tous les enfants doivent être moulés à l'effigie de l'Etat (1). »

Les apôtres de l'école humanitaire changeraient seulement le mot *État* dans le mot *progrès;* la traduction fidèle serait toujours : « Livrez-nous vos enfants à discrétion, » puisque ceux qui parleraient ainsi ont la prétention d'être les ministres du progrès, comme l'auteur de la maxime susdite a la prétention d'être le ministre de l'Etat.

On connaît l'axiome de Danton : « Les enfants appartiennent à la nation avant d'appartenir à leurs parents. » Mais, excepté dans les théocraties dont nos sociétés modernes n'offrent guère les conditions, les organes de la nation, en prenant la charge du bien-être temporel des citoyens, ne prennent pas celle de leur salut éternel. Les deux écoles rivent également les hommes à la terre, les sentiments et les pensées au monde et à ses intérêts. L'une oublie Dieu et méprise la morale; l'autre appelle Dieu ce qu'elle poursuit de ses vœux et de ses efforts; morale, la manière d'agir qui la conduit le plus droit à son but.

Parlez donc à l'une ou à l'autre de la théorie du droit divin ; ce sera merveille comme elles s'entendront pour la déclarer tyrannique et dégradante, comme les droits de l'indépendance et de la dignité humaine seront revendiqués.

Remarquons-le cependant; en détachant du Ciel le pouvoir, ce n'est pas son action universelle et absolue qu'ils veulent borner ou tempérer; loin de là : ce qu'il leur faut, c'est ravir au pouvoir la sainte origine qui, en le faisant émaner de Dieu, lui trace pour limites celles de la morale; qui, en consacrant son principe devant la conscience, ennoblit vis-à-vis de lui la soumission.

Au fond, c'est le libre arbitre qui est odieux à l'esprit révolutionnaire. Ceux de ses adeptes qui appartiennent à l'école spéculative ou humanitaire cherchent une justification pour leur effrayante facilité à concevoir comme chose simple les plus violentes perturbations dans les lois de l'héritage, de la propriété, de la famille, et pour leur inclination à sacrifier ces institutions de la nature au premier projet d'organisation sociale qu'ils auront rêvé, et auquel ils auront attribué un caractère prétendu de perfection. Ceux qui se vantent d'idées pratiques ont be-

(1) M. Thiers.

soin d'un prétexte pour mettre en avant le salut public ou la raison d'Etat, voire le sentiment national. Ne contestez pas plus à ceux-ci leur amour pour la nation qu'aux premiers leur culte pour l'humanité. Comprenez plutôt leur motif : ces divinités qu'ils encensent sont complaisantes, et n'ont d'autre voix que celle de leurs prêtres. Le culte de l'humanité dispense d'aimer les hommes un à un, érige celui qui le professe en arbitre souverain du bien et du mal, du droit et du devoir. Le patriotisme confère en échange des adorations le droit de vie et de mort sur quiconque a moins de ferveur. Quand vous aurez compris, demandez-vous si à de tels instituteurs vous voulez confier vos enfants.

D'ailleurs la religion de l'humanité ou celle de la patrie, comme l'entendent ces hommes, exclut toute autre religion. Comment s'arrangeraient-ils du Christianisme ? Songeons seulement à la grande part de l'âme que notre foi soustrait aux passions terrestres, et par conséquent aux excitateurs de ces passions! Outre les refus et les mécomptes que les justes scrupules de la morale chrétienne préparent à l'esprit révolutionnaire, la seule consécration de nos plus nobles facultés aux pensées religieuses lui semblera toujours un impardonnable larcin; il en jugera comme le fabricant, dont la cupidité a matérialisé l'intelligence, juge de la visite que la pauvre ouvrière fait le dimanche à l'église; il y verra avec mépris du temps perdu, avec envie un emploi de forces qui ne lui profitera pas.

Pères de familles, la Charte a consacré vos droits sur vos enfants; l'esprit révolutionnaire vous les dispute : abdiquerez-vous en sa faveur?

Cependant il est une autre école politique qui, par ses habitudes et par les principes qu'elle professe, prétend différer en tout de celles que nous avons décrites. Celle-ci se déclare anti-révolutionnaire; elle se fait honneur de respecter la religion et de mépriser le matérialisme. Elle aime la paix, elle combat les égarements du faux sentiment national jusqu'au point de se faire suspecter de mal comprendre le véritable : la philosophie est son point de départ. Les études psychologiques conduisent ses docteurs à reconnaître comme fait primitif le sentiment religieux, à lui attribuer une place importante dans l'âme humaine, peut-être la première. Certains d'entre eux iront même jusqu'à dire que celui-là seul a une vie bien réglée, dont tous les instincts

et tous les vouloirs sont dominés et régis par la pensée religieuse. Mais quel est le plus sûr interprète de cette pensée régulatrice? Ici naît la difficulté.

Est-ce la parole du peuple? Est-ce la parole du prêtre? N'est-ce pas la parole du philosophe, c'est-à-dire la parole de ceux même qui se posent la question?

Pour eux, on le conçoit, la solution ne peut être douteuse; et quand les doctrinaires l'ont donnée en leur faveur, il est trop clair qu'ils ne peuvent plus logiquement accorder la liberté d'enseignement, soit au peuple, soit au prêtre. Leur idéal sera toujours de voir l'éducation confiée à un véritable mandarinat sous leur direction; en définitive ce qui existe aujourd'hui, sauf à faire au prêtre, pour la première enfance, la part que les convenances réclament. En Chine les mandarins souffrent aussi une religion du peuple.

Ce que la prétention a de présomptueux est trop clair pour ne pas blesser le bon sens public, et il n'est pas nécessaire que nous entreprenions ici une réfutation qui, pour être sérieuse, devrait agiter les plus hauts problèmes de la philosophie. D'ailleurs, pour nous, la question n'est pas philosophique. A celui qui réclame le gouvernement de l'instruction,

> Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
> A sur l'esprit grossier des vulgaires humains,

nous nous bornons à dire : La liberté inscrite dans la Charte donne certainement le droit, à ceux qui ne reconnaissent pas votre infaillibilité, de vivre librement au soleil à côté de vous, et il y a tyrannie à fonder l'oppression la plus douloureuse, celle de l'intelligence, sur une prétention qui mérite au moins d'être discutée.

Il faut ensuite en convenir, si l'école doctrinaire nourrit ces arrogantes pensées, si elle les énonce à mots plus ou moins couverts dans ses expositions générales de principes, elle porte d'ordinaire un langage moins altier dans la discussion spéciale de la liberté d'enseignement. Ses organes posent presque toujours la question d'une manière pratique et presque négative, évitant d'engager de front un combat de doctrines. Sous ce rapport, le texte de la Charte et une sorte de pudeur les tiennent en respect; ils parlent de dangers à prévenir, d'inconvénients à éviter. Comme le journal cité dans nos premières pages, ils mettent

en avant la crainte de l'affaiblissement des études, des machinations factieuses, de l'empiétement du clergé. « A cela près des précautions nécessaires, ils ne demandent pas mieux que de donner la liberté. Est-ce leur faute si ces précautions exigent une puissance discrétionnaire, et cette puissance dans leur main ? »

Ici donc le terrain change : il ne s'agit plus d'idées spéculatives à débattre, mais, avant tout, de faits à apprécier, de problèmes plus ou moins pratiques à résoudre : nouveau genre de discussion qui nous conduira jusqu'à la fin de ce travail.

III

Nous avons annoncé un jugement motivé sur l'Université actuelle.

On ne peut trop limiter une discussion si vaste, aussi écartons-nous tout d'abord un côté important de la question. Nous ne comparerons pas l'avantage et l'inconvénient d'une méthode uniforme appliquée, sur tous les points du royaume, à toutes les intelligences. Nous ne jugerons pas les obstacles que la routine, suite naturelle d'une telle méthode, doit opposer aux vrais progrès de l'instruction. Un homme spécial très-éclairé nous promet des travaux suivis sur un objet si digne d'intérêt. C'est une tâche assez grande pour nous que d'étudier la question morale, de mesurer dans les colléges l'action des idées de ceux qui y exercent l'autorité, ou encore le vide qui se produit dans l'âme des jeunes gens quand ces mêmes hommes y gardent le silence sur d'autres idées que nous considérons comme fondamentales.

Nous le savons : un grand nombre d'hommes honorables a pris rang dans l'Université ; on y compte de vrais chrétiens. Ce recueil fera foi du lien de fraternité qui unit à nous plusieurs d'entre eux. Cette justice, rendue du fond du cœur, ne peut nous empêcher de dire à haute voix ce que le premier coup d'œil montre à tout esprit attentif, ce que les souvenirs de l'enfance rappellent à chacun de nous.

Quand on en vient au fait avec l'Université, ce qui frappe d'abord, c'est un désaccord complet entre la spéculation et la réalité : c'en est à prendre quelques scrupules pour la discussion qui précède. Une prétention tyrannique à l'unité, voilà ce que nous avons dû combattre en théorie ; une diversité de principes et d'opinions, un conflit de volontés approchant de l'anarchie,

voilà ce que nous rencontrons dans le fait. Il s'agit maintenant d'oublier ce que veut être l'Université et de nous appliquer à voir ce qu'est réellement un de ses colléges. Il va sans dire que les traits qui vont être esquissés ne sont pas également distincts partout; qu'ils sont généralement plus marqués en province qu'à Paris, et le deviennent toujours plus à mesure qu'on descend l'échelle universitaire.

Les hommes qui exercent sur l'écolier une influence réelle se divisent en trois classes: le maître d'étude, le professeur, le fonctionnaire supérieur.

Que dire du maître d'étude?

Il en est de deux sortes: leur âge, tout différent, les distingue à première vue. Ceux qui sortent des bancs acceptent ces fonctions pénibles comme une sorte de surnumérariat dans la carrière de l'enseignement. Ceux d'un âge mûr ont renoncé pour toujours à plus d'ambition; leur infériorité, et bien souvent de plus tristes raisons, les forcent de se ployer pour toute leur vie à ce qui leur paraît avec justice un pitoyable métier.

Les premiers remplissent ordinairement avec insouciance et légèreté des devoirs qu'ils considèrent comme passagers; fiers d'abord de leur autorité, gouvernant de très-jeunes écoliers, ils seront retenus dans leur langage par la maxime latine qui fait une loi du respect pour l'enfance. Attendons deux années: à la gloire du commandement succédera la fatigue, parfois le besoin de confiance, plus facile à satisfaire quand le jeune maître sera chargé des élèves des hautes classes. Plus alors il aura de valeur intellectuelle, plus son influence morale deviendra grande. Voilà donc un homme de vingt ans qui, sans s'en inquiéter guères, exerce *charge d'âme* sur quarante enfants à l'esprit ouvert, à l'âme impressionnable, aux passions naissantes. Mais cet homme, quelles garanties a-t-il données? Il sait, j'en suis convaincu, très-bien son rudiment; peut-être il possède l'art de se faire craindre, même celui de se faire aimer; je l'accorde encore, il ne viole ouvertement, au su de ses supérieurs, aucun des devoirs extérieurs de la morale, peut-être de la religion. Mais, du reste, est-il religieux? Est-il né catholique, protestant ou juif? on ne le sait guères. Quels sont ses sentiments philosophiques, ses goûts de lecture, les livres qu'il loue parfois pour se désennuyer, qu'il prêtera peut-être à des intimes? Qui serait en mesure de le dire?

Tel est le bon maître d'étude!

La seconde catégorie n'est pas susceptible d'analyse: les infortunés qui la composent ont presque toujours à choisir entre la méprisante aversion du troupeau qu'ils parquent, et sa dégradante affection achetée par les plus ignobles complaisances.

Je le sais, dans les établissements universitaires grands et bien tenus, les vices que je viens de décrire se dissimulent sous les apparences d'une discipline exacte, rigoureuse, je dirais militaire, si l'on y retrouvait l'amour du drapeau et le respect des officiers. L'habileté des chefs supérieurs produit cette illusion; leur surveillance atténue aussi, j'en conviens, certains abus grossiers: l'esprit, au fond, reste le même. Nous mesurerons plus loin l'action morale de l'état-major universitaire.

Les professeurs se distinguent aussi en deux catégories; aucune d'elles, je me hâte de le dire, ne mérite l'ignominieuse réprobation que j'ai prononcée plus haut. La classe inférieure, parmi les professeurs, est formée d'hommes froids, méthodiques, honnêtes faute de passions, cachant sous une apparence de bonne conscience modeste une seule vanité: celle de se sentir intrépides à faire passablement trente ans de suite la même chose, à la même heure. Vus par les jeunes gens du même œil que leur rudiment et leur dictionnaire, s'ils ne peuvent produire sur eux aucun effet utile, on ne peut non plus les accuser de leur nuire gravement. Mais à côté de ces bornes classiques se rencontre l'homme doué d'une âme active, inquiète ou enthousiaste, capable de bien ou de mal, ardente à propager l'un ou l'autre. A lui l'action puissante! à lui la jeunesse!

Ici encore le début du jeune professeur n'est pas le moment le plus redoutable; pour peu qu'il ait d'honnêteté, il sera d'abord réservé et prudent; mais trop tôt viendra pour lui l'ennui d'un enseignement monotone, et il trouvera fatiguant de continuer à dominer si complétement sa nature. A mesure qu'il prendra plus d'abandon, son action croîtra, et, avec elle, la confiance de ses jeunes auditeurs. Ceux-ci ont grandi sous les influences les plus diverses; infailliblement des idées dangereuses apportées du dehors se montreront çà et là dans leurs compositions d'histoire, de littérature, de philosophie: si ces idées sont celles du maître, il ne les louera ni ne les discutera; mais comment pourrait-il les combattre ou les interdire? Il croira tout concilier en les passant sous silence, pour tenir seulement compte du ta-

lent qui les aura exprimées. Vaine capitulation! Dès la première fois, le silence est compris; à la seconde, le professeur sent qu'il est pénétré et en voit d'autant moins la nécessité de se contraindre. Aucune convenance n'a été grossièrement violée, aucune parole explicite n'a été échangée, et voilà qu'un accord tacite s'est établi, et disciples et maître savent, à n'en pas douter, qu'ils pensent de même sur Dieu et sur les devoirs de la vie!

J'invoque ici tous les souvenirs : ce tableau est-il chargé? Qui ne se rappelle d'avoir connu des professeurs bien moins scrupuleux, et ils étaient adorés de leurs élèves, qui certes n'auraient soufflé mot des lectures imprudentes conseillées d'un ton dégagé, des théories condamnables exposées sans blâme, quelquefois avec enthousiasme, par ces maîtres indifférents ou téméraires! Enfin je ne parle pas encore des cerveaux fêlés qui, s'étant investis de la mission d'opérer une révolution dans les idées du monde, préludent devant vingt écoliers de philosophie aux travaux et aux gloires de leur futur apostolat!

Ceux-là même, quand ils ont été connus et dénoncés, ont dû s'en prendre à leur outrecuidance plutôt qu'à l'indiscrétion de leurs élèves: c'est ma réponse péremptoire à l'objection tirée de la surveillance qu'exercent les fonctionnaires supérieurs de l'Université. Il en est de deux classes: ceux qui participent à la direction locale, depuis le censeur du collége jusqu'au recteur d'Académie; ceux qui concourent au gouvernement supérieur, depuis l'inspecteur général jusqu'au ministre.

Nous avons indiqué comment les supérieurs locaux ne connaîtraient qu'à grand'peine les torts des professeurs dans leurs classes; une autre raison entretiendra souvent leur ignorance: c'est qu'ils ne verront pas d'intérêt réel à en sortir. Qu'arriverait-il d'une dénonciation de leur part, hors le cas de grand scandale?

Le chef sera-t-il cru sur parole? Des exemples prouvent qu'il s'abuserait d'y compter; les professeurs auront de nombreux et puissants appuis : en pareil cas ils seront tous solidaires. Dans ce monde où la valeur intellectuelle est présumée compter seule, où les prétentions ne sommeillent pas, il n'y a aucun fond à faire sur le respect de la hiérarchie; la camaraderie politique, la camaraderie philosophique, aujourd'hui si bien constituée, joueront un grand rôle. Si les explications des incul-

pés sont agréées par l'administration suprême, quel bien pourra faire encore le malheureux proviseur, désormais tombé dans un entier discrédit, non-seulement près des maîtres, mais près des écoliers?

Enfin admettons que sa demande d'épuration soit accueillie : qui lui répondra de meilleurs sentiments chez les nouveaux venus? Il aura rompu des habitudes prises, ébranlé par conséquent la discipline extérieure, détruit le peu d'harmonie que ses efforts ont peut-être introduit dans les études, sans aucun bénéfice religieux ou moral.

La responsabilité des proviseurs et des recteurs à l'égard des collèges et des académies est certainement écrite dans maint règlement, dans mainte circulaire administrative ; la centralisation qui rend cette responsabilité régulière a pour effet de la rendre illusoire. Le chef local reçoit d'en haut des subordonnés ; son autorité disciplinaire est sur eux étroitement réglementée, et il est dans la nature des choses qu'il ne puisse les voir agir. Sous ce colonel, les officiers sont tous et toujours en détachement, et leurs actes importants, échappant à toute appréciation rigoureuse, ne sont pas de nature à être consignés dans un rapport. Tirer le moins mauvais parti des éléments qui lui sont donnés, produire ainsi, s'il le peut, quelque bien, est la seule tâche permise à l'ambition du chef universitaire : on mesure facilement les conséquences graves de l'esprit d'extrême tolérance auquel cette position le condamne.

Montrer ainsi la faiblesse incurable de l'autorité locale, c'est infirmer à l'avance la prétention des dépositaires du pouvoir central à diriger l'enseignement sur tous les points du royaume, conformément à leur propre vue. Les ordres d'enquête contre les mauvaises doctrines, les menaces de destitution contre l'imprudent qui les professe, même les exhortations à mieux penser, abondent, j'en suis persuadé, dans la correspondance universitaire, et tout cela n'a que peu d'effet. Pour discipliner l'intelligence et la conscience des hommes, et il ne s'agit de rien de moins, il faut une autorité qu'acceptent d'elles-mêmes cette conscience et cette intelligence : le génie administratif y échouera toujours. Suivant Rousseau, le seul procédé sûr pour n'être pas volé dans une gestion de deniers est d'avoir affaire à d'honnêtes comptables : s'il a raison, combien je dis plus vrai en affirmant que le seul gage de sécurité contre les abus aux-

quels se prête l'enseignement serait dans la foi profondément chrétienne d'un corps de professeurs !

J'ai d'autant plus de confiance en cette pensée que je suis assuré ici du plein assentiment des hommes les plus honorables de l'Université, et particulièrement de celui de son illustre chef.

On doit faire la part de la situation : les harangues trop souvent ambiguës de M. Villemain ne nous aveuglent pas sur ses actes ; sa réponse de l'an dernier à M. le comte de Montalembert ne nous fait pas oublier une circulaire vraiment édifiante qu'il envoya plus anciennement aux directeurs des écoles normales primaires. Les sentiments qui y sont énoncés ne pourraient se concilier dans une âme élevée et sincère avec l'indifférence religieuse. Ils nous mettent en droit de juger que M. le ministre de l'instruction publique vaut chrétiennement bien mieux que ses discours de tribune ; ils nous donnent la consolation de reconnaître un frère dans l'homme illustre à qui nous allons respectueusement contester l'efficacité de ses excellentes intentions.

Le point est délicat, mais il est essentiel.

Pour vous comme pour nous, lui dirai-je, la religion ne consiste pas dans un sentiment vague ou dans une simple adhésion de l'esprit à certaines vérités ; il n'y a religion qu'autant qu'on ploie sa vie aux règles de sa foi, et qu'on se soumet à tous les préceptes. Pourquoi hésiter sur les termes ? Etre catholique dans le sens positif où la religion devient une garantie de vertu, c'est participer aux sacrements, c'est aller à confesse. C'est bien ainsi que vous l'entendez : les voiles de la circulaire déjà citée sont trop transparents pour laisser aucun doute sur votre pensée ; mais la justice éclatante que je vous rends devient pour moi la base d'un puissant argument contre vous.

Ces voiles, vous les avez regrettés, peut-être.... vous les avez jugés nécessaires ! je le conçois, et mon observation n'est pas un reproche. Cependant, cette circulaire raisonnablement timide, l'auriez-vous hasardée près des chefs de vos colléges pour être communiquée aux fonctionnaires de l'enseignement secondaire ? Je me réduis encore : lorsqu'en septembre les professeurs de tout le royaume affluent au ministère, croiriez-vous réalisable qu'une recommandation un peu explicite de l'accomplissement des commandements de l'Eglise fût adressée à une douzaine d'entre eux par le ministre qui répond de la

religion des enfants à leur famille, de la religion des générations futures à la France?

Ne voyez point ici une invitation : on ne peut inviter un homme d'Etat à se rendre impossible ; or il nous est parfaitement présent que M. Martin (du Nord) s'est montré courageux devant la Chambre en réclamant pour lui, ministre des cultes, le droit commun d'aller à la messe.

Ce n'est pas non plus un défi ; car, dans la circonstance, le zèle du ministre nous paraîtrait plus nuisible qu'utile. Ce serait folie de méconnaître ce qui adviendrait d'une tentative semblable. De tous les points du territoire s'élèverait un cri de révolte : les plus modérés proclameraient que l'alliance de la religion et de l'Etat, qui fut une faute à une autre époque, est pis qu'une faute si elle est cimentée par des hommes qui n'y cherchent qu'un moyen de puissance. Telles seraient universellement les préventions ; et, si fausses qu'elles fussent, vous ne pourriez prudemment les démentir. Plus d'un cœur droit, mais faible, aujourd'hui incertain, sur votre seule parole, se raidirait contre la foi.

Il y aurait, hélas! des exceptions à la résistance ; certains hommes croiraient vous comprendre, parleraient entre eux des concessions que la concurrence exige, et dans leurs actes extérieurs dépasseraient bientôt vos désirs. L'exemple de ceux-ci, déplorable pour toute âme honnête, est trop redoutable aux vrais chrétiens pour que nous ne repoussions pas énergiquement une mesure quelconque qui lui donnerait lieu de se produire.

Telle est la position que vous fait, je ne dis pas la Charte, mais, ce qui est plus fort que la Charte, l'état de la société.

Cette position explique seule l'ambiguité des discours prononcés par vous et par les premiers fonctionnaires sous vos ordres. Jamais on n'y voit une protestation religieuse qu'une seconde phrase ne vienne, comme correctif, en annuler la valeur. Au besoin, nous pourrions citer plus d'un acte marqué au même coin, qui appuierait fortement notre thèse.

Encore une fois, ceci n'est pas un procès contre M. Villemain ; mais c'est un argument contre la prétention d'un ministre quelconque à constituer une Université chrétienne. C'en est encore un à l'appui du droit des familles, qui, mettant un prix réel aux sentiments chrétiens de leurs enfants, repoussent comme ty-

rannique l'obligation, sous peine de les priver de toute carrière, de leur faire traverser des établissements où, malgré la vigilance des chefs, il y aura toujours à craindre des inconvénients que leur conscience, digne de tous les respects, juge très-graves. Ces inconvénients, nous allons chercher à les résumer.

Atteinte indirecte, mais effective, par les membres même du corps enseignant, à la ferveur, souvent à la solidité de la foi de leurs élèves.

D'autre part, la distinction, légitime dans l'âge mûr, entre l'indifférence et l'intolérance, se fait mal dans la tête d'un enfant, et l'on peut croire que l'écolier ne prêtera qu'une attention distraite et déjà prévenue à des instructions sur lesquelles il sait que le pour et le contre se disent également dans son collége. Or le mélange des enfants appartenant aux différents cultes sera toujours une loi des établissements universitaires.

Voici pour la religion. Passons à un inconvénient qui semble toucher encore plus immédiatement la société.

Au moral comme au physique il n'y a pas de vie sans chaleur : si la foi religieuse et le sentiment pur du beau et du vrai qu'elle produit sont éteints ou seulement refroidis, il faudra, sous peine de mort, qu'une ambition précoce, cruelle anticipation sur les sentiments d'un autre âge, viennent réchauffer les âmes. C'est pitié de voir combien de gloires politiques, quels gros traitements à toucher sont pour le pauvre écolier de nos jours comme le fond de perspective d'un thème bien fait ou d'une place de premier dans sa classe.

Trop souvent les maîtres attisent, dans un intérêt facile à deviner, ces brûlantes illusions ; le caractère intéressé de leur insistance, leurs soins exclusifs pour quelques élèves brillants qui leur préparent une réputation, et à sa suite un avancement rapide, tout cela est compris des enfants, et mûrit hâtivement dans leur cœur, déjà plein d'espérances chimériques, cette funeste pensée que le succès en ce monde est le but de la vie.

Mais bientôt viendra le moment du mécompte. Les ministres en perspective feront queue pour arracher un surnumérariat à l'enregistrement et aux douanes. Pour dernier résultat, la légion des *prolétaires éloquents* aura reçu un contingent nouveau, légion toujours croissante, toujours plus dangereuse, où l'on ne connaît ni la résignation qui adoucit la souffrance, ni les

joies nobles et désintéressées qui font supporter une existence chétive.

Là se forment des soldats et des officiers pour la conspiration, là est un séminaire pour le sacerdoce du mensonge et des chimères, là se forgent des armes contre le gouvernement et de savantes machines de guerre contre la société.

Auprès de tels dangers, que devient la prétendue sécurité cherchée par les politiques dans l'action absolue que le pouvoir est censé exercer sur l'éducation? D'ailleurs, en fait, l'Université, maîtres et élèves, représente trop exactement notre société pour inspirer plus de confiance qu'elle, et surtout pour la réformer. Mêmes passions, mêmes entraînements, mêmes antipathies. On y trouverait pêle-mêle toutes les nuances de la politique régnante, si tout ne concourait pas à y rendre prédominant le sentiment démocratique. En ce sens serait son influence politique, si elle pouvait en avoir une. Est-ce le compte du gouvernement?

Voilà l'Université et ce qu'on en peut attendre. Y a-t-il pour le pays plus à craindre de la liberté? Nous allons le voir.

IV

On peut craindre, comme conséquence de la liberté, la perte de l'unité de l'enseignement. Nous ajournons sur ce point une réponse détaillée; il nous serait facile, croyons-nous, de montrer qu'aujourd'hui cette unité n'existe pas; de prouver que, si elle existait, elle produirait la routine et affaiblirait l'instruction: cette thèse, au reste, sera plus tard discutée.

On peut craindre la faiblesse des études dans les établissements privés. Sous ce rapport, l'aiguillon de la concurrence, les examens répétés dont nous avons parlé, enfin la nécessité du baccalauréat à l'entrée des carrières, sauf à modifier dans un sens raisonnable le programme actuel, donneraient, ce semble, de suffisantes garanties. Les études ne seraient pas égales partout, sans doute; mais le sont-elles aujourd'hui? Rien ne prouve que la différence fût plus marquée que celle qui sépare nos déplorables colléges communaux de petites villes des établissements de premier ordre.

Enfin, nous croyons l'avoir démontré, en suivant notre programme, que d'ailleurs nous avons donné plutôt comme limite de

nos exigences que comme limite de nos concessions, la surveillance politique, morale, sanitaire de l'autorité publique, ne perdrait aucun de ses effets utiles.

Ces deux objections écartées, je n'en vois plus que trois à mettre en discussion, toutes puisées dans la crainte de voir s'étendre rapidement l'influence de la religion et celle du clergé.

Ainsi, dira-t-on, si la fusion de tous les enfants de religion différente cesse : avec la présence obligatoire dans les colléges, l'esprit de secte reprendra vie ; d'affligeantes, sinon de sanglantes querelles religieuses se prépareront pour l'avenir. Ici encore nous n'insisterons pas, tant une pareille préoccupation nous semble un anachronisme. De bonne foi, est-ce là le péril, et tout homme impartial ne voit-il pas à l'opposé, dans la langueur du sentiment religieux, le danger social qu'il est vraiment urgent de conjurer? Nos mœurs d'ailleurs, puis nos institutions, égales pour tous, ne sont-elles pas contre ce péril imaginaire une protection assurée? N'est-il même pas raisonnable d'avancer que la foi, qui n'aura dans l'âge mûr aucun appui extérieur à espérer d'institutions qu'il ne s'agit nullement de changer, a d'autant plus besoin d'une action libre et exclusive sur les pensées, j'ajouterai sur les habitudes de l'enfance?

Une autre objection est tirée de l'autorité que tout prêtre catholique reconnaît au Pape, et de la crainte que ce *souverain étranger* ne fasse perdre à l'éducation, chez les Français, son cachet vraiment national. On pourrait dire encore ici : Est-ce là le côté qui menace? Mais il y a une autre réponse à faire. L'objection n'attaque pas seulement l'action du clergé, mais au fond celle de la religion catholique sur l'éducation ; raison de plus pour l'examiner.

Il y a un sentiment national étroit, exclusif, égoïste, qui va jusqu'à l'injustice; celui-là a été et sera toujours condamné par l'Eglise et par le Pape, comme l'est toute iniquité.

Un autre sentiment national peut échauffer les cœurs ; noble, dévoué, généreux, c'est le sentiment de famille élargi ; celui-là sera toujours honoré par l'Eglise et par le Pape, comme tout ce qui tient de la vertu.

Malheureusement cette distinction et son principe tout moral ne seront jamais compris *à priori* de ceux qui nous posent cette question.

Ne les accusons ici d'aucune mauvaise foi ; devenus incapa-

bles d'élever leur esprit au-dessus des pensées terrestres, ils se mettent en idée sur le trône du chef de l'Eglise, et lui imputent naturellement ce que la logique leur dit qu'ils feraient à sa place. Ainsi procédait Saint-Simon quand il demandait au Pape d'ériger en dogme sa doctrine sur l'industrie.

Bien des hommes partent d'un point de la religion qui leur semble accessible à toutes les intelligences, puis entreprennent d'en déduire par la force de leur esprit un ensemble d'idées qui aille à leur mesure. Bientôt ils confondent avec la religion véritable le fruit de leurs pensées; ainsi se préparent les hérésies, ainsi se forment les préventions et les calomnies contre l'Eglise.

Qui connaît Dieu l'aime et le sert, cesse de s'étonner de trouver la logique de Dieu aussi mystérieuse que ses desseins, et de recevoir de la religion moins d'explications que de préceptes. En exécutant la loi qu'il ne saurait saisir dans son unité, il la voit, avec admiration, conciliante pour tous les besoins et les bons sentiments des hommes, comme ne le seraient jamais leurs propres conceptions. Dans la doctrine divine se rencontrent, sans se heurter, le dogme de la Providence et celui de la liberté humaine, le précepte du détachement et celui de l'amour du prochain. Pourquoi n'y aurait-il pas place à la fois pour l'amour de l'humanité et celui de la patrie, pour la sainte préoccupation de la vie future et le dévouement public, pour l'obéissance au chef de l'Eglise et le juste sentiment national?

La question ainsi posée passe du pur raisonnement dans l'histoire, elle y trouve sa solution: il n'y a plus qu'à se demander si, à toute époque, la cohorte des vrais serviteurs de l'Eglise n'a pas fourni en abondance des hommes prêts à se sacrifier pour leur pays.

Une autre objection contre l'intervention plus active du clergé dans l'éducation des laïques est celle que posent les doctrinaires; nous l'avons indiqué déjà, ceux-ci dissimulent les prétentions les plus hautaines et les plus absolues sous une argumentation toute de circonstance. A les entendre, ils craignent de voir les jeunes générations élevées dans un esprit d'hostilité contre nos nouvelles institutions. La liberté des cultes, celle de la presse, enfin l'émancipation de l'intelligence ne seront jamais aimées des prêtres; il faut donc limiter avec soin l'influence ecclésiastique, pour préserver ces glorieuses conquêtes de la révolution.

Sous cette forme de discussion toute relative se cache une grave question de principe. Nous l'aborderons après avoir apprécié les inquiétudes dont on se fait un argument.

D'abord n'est-ce pas s'effrayer bien vite? Le pays est-il mûr pour remettre spontanément l'éducation de la jeunesse aux mains du clergé, et déserter les établissements universitaires qui continueront de subsister, soutenus de la puissance et de la fortune publiques? Le clergé, de son côté, est-il prêt pour recevoir cette charge immense? Double question sur laquelle la négative ne nous semble pas douteuse. Nous le croyons sincèrement, de bien longtemps le nombre des enfants confiés au clergé n'atteindrait pas le dixième de ceux qui font leurs études classiques, et ce genre d'établissements, sans nuire à l'Université, aurait seulement pour effet de lui servir de modèle moral, en échange de l'émulation qu'il recevrait d'elle sous le rapport des études.

En second lieu, s'abuse-t-on sur la portée de l'éducation secondaire? Oublie-t-on que, quand elle a développé l'esprit, surtout quand elle a fixé dans l'âme des principes et des sentiments impérissables sur ce qui, en effet, ne périt pas; quand elle y a ajouté des habitudes morales, elle a rempli son but?

Pour ce qui touche aux intérêts et aux opinions de ce monde, c'est chimère de supposer une éducation qui puisse tenir les hommes en hostilité durable contre l'esprit de leur siècle. Il suffit, pensons-nous, de jeter les yeux autour de soi pour mettre, à cet égard, toute confiance dans la seule action du temps et dans le besoin qu'éprouve chacun de concourir aux affaires d'ici-bas. De plus, sommes-nous à une époque où les hommes religieux appartiennent à une seule opinion politique? Chaque jour rend le fait contraire plus sensible. Le mélange donc éloignerait des colléges dirigés par le clergé les traditions d'une politique exclusive. Je ne connais pas les maisons de Fribourg et de Brugelette, mais je suis convaincu que déjà une action analogue s'y fait sentir; s'il en était autrement, je comprendrais d'autant moins l'incurie du gouvernement qui, en refusant satisfaction aux réclamations religieuses des familles, soustrait de fait à l'influence territoriale une partie notable des jeunes générations. Vous repoussez les Jésuites, dites-vous; ce n'est pas ici le lieu de discuter et de combattre vos préventions; mais si vous voulez qu'on se passe d'eux en

France, prenez le seul moyen praticable : encouragez nos évêques à former un clergé puissant par la science, et, ce clergé formé, donnez toute latitude à son influence féconde.

Opposera-t-on qu'une fois leur pouvoir établi sur les âmes les prêtres en abuseraient? D'abord, en quoi consisterait cet abus? en influence sur les citoyens? C'est l'affaire de ceux-ci. En action sur les pouvoirs constitués, qui ne seraient plus maîtres du pays? S'il en arrivait ainsi, je le demande, qui faudrait-il en accuser? Singulier système que de s'en prendre aux autres de sa propre faiblesse. Si les derniers rois de la première race passent pour avoir joint la lâcheté à la dévotion, en doit-on faire un reproche à la religion, en rendre même ses ministres responsables? et si vous, gouvernement constitutionnel, vous tremblez de devenir des Childéric et des Carloman, s'il faut tant de mesures oppressives pour vous bastionner contre la bigoterie, n'êtes-vous pas singulièrement ridicule? Cependant, si vous poussez dans tous les sens le même esprit de précaution, y aura-t-il moyen de respirer sous votre loi?

Ensuite, où va-t-on prendre que le clergé soit, en fait, ennemi déclaré de notre société nouvelle? Ici, l'intérêt que nous défendons nous fera pardonner d'écarter les considérations d'un ordre élevé, de prendre la question par un côté tout humain et d'en appeler au plus vulgaire bon sens.

La composition seule du clergé ne doit-elle pas le rendre généralement étranger aux traditions, même aux inclinations aristocratiques? Si quelques-uns de ses membres semblent frayer encore plus volontiers avec les familles que l'on considère depuis 1830 comme vaincues, n'est-ce pas parce qu'ils y trouvent souvent plus de piété, au moins un empressement, inconnu ailleurs, à seconder extérieurement leur saint ministère, ou à satisfaire en quelque point, même secondaire, leurs pieux désirs. Il n'y a, au fond, aucune différence entre cette tendance et la disposition un peu candide, remarquée parfois chez d'autres membres de ce même clergé, à s'attacher par gratitude au pouvoir qui lui vient en aide, sans approfondir trop les motifs de sa bienveillance. Rien là qui doive effrayer. Dans une plus haute sphère d'idées, ne sent-on pas que l'influence incontestable conquise au sacerdoce par sa parole, d'un bout de la France à l'autre, sans aucun appui de l'autorité, est bien de nature à lui révéler le prix des institutions libres et des habitudes

de publicité que comporte la société moderne? Enfin, quand un gouvernement a-t-il eu moins le prétexte de se montrer ombrageux que de notre temps, où le renouvellement rapide du corps ecclésiastique, et surtout celui des vénérables pontifes qui le gouvernent, a donné à la puissance civile une part d'influence transitoire mais vraiment démesurée?

Tout concourt à fondre de plus en plus, pour ce qui touche aux intérêts temporels, les opinions du clergé français avec celles de la nation. Les colléges tenus par les prêtres ne différeraient véritablement de ceux de l'Université que par des caractères qui s'offrent d'eux-mêmes à l'esprit : au matériel, moins de frais; chez les maîtres, plus d'unité au sein d'une même maison; une subordination fondée sur la foi religieuse et partant plus facile; dans les fonctions de l'ordre inférieur, plus de dignité; chez les élèves, une pénétration plus profonde de la religion dans l'âge où les habitudes morales se prennent, où les sentiments éprouvés laissent des traces pour toute la vie.

Or tout cela est bon et utile : qui dira le contraire? Ceci donne sérieusement à réfléchir, et soulève une question que nous offrons à la méditation de tous les hommes qui pensent.

Philosophiquement, de l'idée générale de l'utile à celle du vrai, la conclusion *à posteriori* est parfaitement légitime; le néant ne peut produire aucun bien : l'esprit le conçoit et le prouve; le cœur le sent. Cette prémisse certaine posée, que la religion de Jésus-Christ soit reconnue utile dans son entier, il sera prouvé qu'elle repose entière dans un fond de faits réels, d'une certitude absolue, et d'un intérêt aussi supérieur aux intérêts qui absorbent l'attention vulgaire, que le nécessaire est au-dessus du contingent, le permanent au-dessus du variable. Nous n'exprimons pas ici une pensée qui nous soit propre : c'est la logique même qui parle; elle nous mène à une autre conséquence.

Si une fois la raison admet la réalité positive de la religion, combien alors devient étrange la prétention des hommes qui, au nom de la politique, entendent régler jour par jour, selon leur appréciation des circonstances, la mesure du travail qu'il sera permis à la religion d'opérer sur la pensée d'un peuple! Le relatif a sa place en ce monde, nous sommes loin de le contester; mais que son droit s'étende jusqu'à faire la part de l'absolu, voilà ce qui est révoltant de déraison.

Un homme supérieur, M. Royer-Collard, a dit qu'en matière de religion la société moderne se reconnaissait incompétente. L'expression est parfaite, et nous l'adoptons pour nous en prévaloir.

Le magistrat incompétent s'abstient de juger et d'agir : que notre société politique procède ici de même, et nous applaudirons.

Cependant est-ce s'abstenir que de se donner la tâche, même abstraite, de déterminer comment et dans quelles limites la religion et ses ministres interviendront dans l'éducation ? Donc, de la part de l'Université et de ses partisans, le système de l'incompétence religieuse est insoutenable ; et c'est ici un tout autre mot que la réflexion présente à l'esprit.

Je le demande à chacun : l'homme qui surbordonne sa religion aux intérêts de sa vie mortelle n'est-il pas absurde, s'il ne nie sa religion dans son cœur ?

J'en conclus qu'une loi qui règle l'empire de la religion dans un pays d'après les intérêts de la politique sera une loi absurde, si elle n'est pas une loi athée.

Voilà où nous conduit la logique ; à ceux qui n'en tiennent pas de compte posons une question d'intérêt :

Serait-il de peu d'importance, même au point de vue temporel, qu'une éducation vraiment chrétienne fût donnée par ceux-là qui seuls ont mission et puissance d'y réussir ? J'affirme que non. Entre mille raisons que je pourrais donner, je me borne à une seule : elle est trop pratique pour n'être pas bien accueillie par tous les hommes éclairés de ce temps.

C'est un fait : les classes d'histoire, de philosophie, sont aujourd'hui, pour les jeunes gens, l'objet d'un intérêt particulier ; les maîtres qui les dirigent leur attribuent la plus haute importance. D'où vient cette faveur, sinon des idées générales, qui sont une nécessité dans la philosophie, qui sont devenues une habitude, trop souvent un lieu commun dans l'histoire. Or, demanderons-nous, ce principe d'unité, ce lien des pensées et des connaissances que chacun poursuit aujourd'hui, où le cherchent d'ordinaire ceux qui ont pris la charge d'enseigner la jeunesse ? Est-ce dans le ciel, est-ce sur la terre ? Est-ce dans la sphère pure et élevée de la raison tendant à la vérité ? N'est-ce pas bien plus près des intérêts et des basses passions, ou plutôt dans une région mitoyenne, assez relevée pour que ceux qui l'habitent, fiers de dominer les intérêts et les événe-

ments humains, s'autorisent à donner des règles à la politique des peuples, ou une explication à leur histoire ; assez distante des hauteurs éternelles pour appesantir leur élan vers les questions immenses qui n'ont, en définitive, d'autre terme que la soumission à la foi? Dans cette zone intermédiaire, on se flatte, on se vante de posséder des idées générales parce que l'on y crée des abstractions; cependant, ce qui est vraiment général, l'absolu, n'y est pas même représenté par une idée certaine. Dans cette région, la science spéculative n'est rien qu'une collection de formules, vêtements parfois splendides, souvent trop légers, jetés sur les émanations condensées du limon terrestre. Qu'on s'étonne ensuite des pensées souvent charnelles, envieuses, cupides, qui dévorent aujourd'hui tous les hommes à peine échappés des bancs! Qu'on s'en étonne, quand le lien moral de l'élève et du maître a été dans la passion, dans l'ambition, que nous avons montrées si vivaces au sein de l'Université et dont nous avons indiqué plus haut les déplorables effets !

Que cependant, à l'ombre de quelques asiles privilégiés, de maisons bénies où se respire un air approchant de celui du cloître, chez des âmes pures, se développe l'aptitude aux spéculations vraiment spirituelles et désintéressées ; qu'une foi profonde, animée, y rende effectivement présent ce réel qu'on ne voit pas, auprès duquel celui qu'on voit n'est vraiment que chimère ; qui ne sentira que, dans ces âmes d'élection, la belle, la grande, la sainte préoccupation de la vérité en soi ou en Dieu, au fond c'est même chose, produira un attermoiement admirable aux passions brûlantes qui rendent la jeunesse dangereuse et parfois fatale aux gouvernements?

Pour mesurer le prix de l'éducation ainsi entendue, pour comprendre que de tels bienfaits ne peuvent être demandés qu'à la religion seule, pour sentir que le concours actif et habituel du prêtre y est nécessaire, il n'est pas besoin d'être chrétien, il suffit de quelque intelligence philosophique ou politique : dans un jour de franchise, nos doctrinaires ne le nieraient pas.

L'éducation généralement donnée par le clergé n'est pour nous qu'une hypothèse que bien des causes rendent aujourd'hui impraticable ; mais enfin, reste-t-il debout une seule raison d'intérêt social à lui opposer? nous ne le croyons pas. En même

temps, nous sommes convaincu que la crainte de l'influence ecclésiastique est le seul point sérieux du débat que nous terminons. C'est elle qui explique les ajournements indéfinis du gouvernement et le langage toujours équivoque de la presse.

Que nos adversaires veuillent bien se demander en conscience si l'article 69 ne leur semble pas clair et impérieux ; si l'expression *enseignement national* exerce sur eux quelque magie ; si, en fait, ils n'ont pas de vives inquiétudes lorsqu'ils confient leurs enfants à l'Université ; ils auront peu de violence à se faire pour s'expliquer sur tous ces points presque comme nous le ferions nous-même.

Leur sincérité avouera facilement encore que la variété de méthode offre dans l'enseignement plus d'avantage que l'unité, et que les vieilles études du temps passé, quand le monopole n'existait pas, valaient bien celles d'aujourd'hui; enfin, nos adversaires consentiront peut-être à reconnaître que, sous le régime de liberté esquissé dans cet article, l'État conserverait pleine puissance pour la surveillance et la répression des abus et pour la juste protection de l'intérêt politique.

Cependant, insinuez à ces mêmes hommes, qui se disent libéraux, de demander la liberté d'enseignement ; ils vous répéteront sans broncher la série d'objections que nous venons de discuter et dont ils sentent eux-mêmes la faiblesse ; ils le feront, soyez-en sûr, par un seul motif : la peur d'une plus grande influence des prêtres sur la jeunesse.

Si la loi de l'enseignement se fait attendre, s'il y a peu de chances d'obtenir, dans un avenir rapproché, autre chose qu'une liberté incomplète, je dirai volontiers menteuse, ne nous en prenons pas au système des écoles politiques que nous avons combattues ; justice serait bientôt faite d'elles et des arguments qu'elles font habilement valoir ; accusons plutôt les masses, qui donnent de la force aux écoles en échange de quelques formes sentencieuses qu'elles recueillent avidement pour en couvrir comme d'un manteau l'expression de leurs instincts passionnés.

Car il en est des symboles enseignés dans les écoles comme de celui des professeurs de philosophie dont nous parlions plus haut : ils ne sont que l'expression savante de passions et d'intérêts vivants chez le grand nombre ; là est tout le secret de l'empire qu'exercent depuis longtemps en France l'école révolutionnaire et l'école doctrinaire.

La masse d'hommes groupés derrière la première école ne se compose pas seulement de ceux qui sont prêts à bouleverser ou à opprimer le pays : elle s'anéantirait bientôt, si elle n'avait pour soutien bien des gens qui se croient très-honnêtes et très-modérés, qui pourtant, dans de certaines occasions, répondront au signal et marcheront derrière des chefs qu'ils n'aiment pas, sans se douter pour cela de ce qu'il y a de révolutionnaire au fond de leur propre cœur.

Parlez-leur de changement dans les lois de l'héritage ou de la propriété, ils frémiront d'indignation ; de guerre, de propagande, de mesures de salut public, ils ne se posséderont pas ; de décisions illégales, surtout en matière d'impôt, ils éclateront en violents anathèmes ; venez ensuite à réclamer pour le père de famille le droit de transmettre à ses enfants ses sentiments et ses doctrines, invoquez la liberté de l'enseignement comme une des formes de la liberté de la pensée, ils croiront que vous raillez, s'ils ne suspectent pas vos intentions, car cet ordre de considérations est vraiment insaisissable pour eux. C'est dans la sphère des intérêts qu'ils ont compris la liberté ; dans celle de la presse ils n'ont vu qu'un moyen d'empêcher les ministres d'abuser ; faisant bon marché pour eux-mêmes de ce qui est pensée ou croyance, ils voient de la sauvagerie, sinon de l'esprit anarchique, à disputer au pouvoir l'empire sur cette part de la personnalité humaine qui est capable de penser et de croire. Si l'on disait à ces hommes qu'ils repoussent la religion, ils s'en offenseraient comme d'une injure ; au vrai, cependant, quiconque se distingue par sa piété ou par son exactitude à remplir les observances de la loi chrétienne leur est suspect comme un être bizarre et comme un censeur de leur propre conduite. Empêcher que ce genre d'homme se multiplie leur semble un service à rendre au pays et à eux-mêmes. Dans cette irritation et cette méfiance est le vrai principe de leur sollicitude à mesurer avec parcimonie la religion à leurs enfants ; triste état de l'esprit qui, comme tous les aveuglements, mérite plus de compassion que de colère.

Combien elles sont rares la sagacité d'intelligence, la générosité de cœur qui font concevoir comme respectables ou même comme réellement subsistant chez autrui le sentiment qu'on n'éprouve pas ! Nous ne dirons pas qu'il en est de certains dons chez

les hommes comme de certains idiotismes qui ne sauraient être dans d'autres langues; la foi, nous le savons, est en même temps supérieure à toutes les natures et accessible à tous les hommes; plaignons donc et prions; joignons encore l'action à la prière, mais sans nous étonner d'être froissés et méconnus.

On trouverait chez les doctrinaires plus d'intelligence des choses religieuses, et nous serions plus près de nous entendre, si un intérêt particulier, facilement explicable, ne contribuait pas à les rendre sourds à nos réclamations.

La plus belle discussion en faveur de la liberté de l'enseignement a été soutenue peut-être, à la fin de la Restauration, par des membres de l'Université dont le langage peu mesuré avait amené la disgrâce. Jamais le côté philosophique de la question, jamais l'homogénéité entre le principe de cette liberté et le principe qui constitue la société moderne n'a été exposé avec plus de lucidité et de force.

La révolution de 1830, en élevant les mêmes hommes aux premiers postes du corps enseignant, a si profondément modifié leurs doctrines qu'ils sont aujourd'hui nos adversaires. Quelques personnes verront là l'effet de l'intérêt personnel, et ce jugement sera trop sévère; j'aime bien mieux penser qu'un sentiment d'intérêt collectif, oublié des rédacteurs du *Globe* quand l'Université leur fermait ses rangs, s'est révélé à eux de nouveau dès qu'une révolution leur a donné cette Université à gouverner. Dans l'affaiblissement possible du corps dont ils sont les chefs, dans sa réduction éventuelle à un rôle secondaire, ils ont prévu une perturbation pour beaucoup d'existences, un grand désappointement pour beaucoup d'ambitions.

Telle qu'elle existe, l'Université procure graduellement à un grand nombre d'hommes une prépondérance intellectuelle trop souvent confondue dans ce temps avec la prépondérance morale; son organisation, répandue sur la France entière, y sert partout d'appui à une hiérarchie d'influence dont ses chefs ne peuvent manquer de tirer une jouissance, un honneur, un avantage. Enfin, elle offre aux prétentions modestes une multitude de positions sûres; elle sait, de plus, conduire la grande ambition jusqu'aux plus hautes fonctions de l'État.

Qu'on y réfléchisse : dans notre société démocratique et positive, connaît-on une autre voie ouverte à ces esprits nombreux, trop intellectuels pour s'enfermer dans la sphère des intérêts

et des affaires, incapables pourtant de s'élever, dans nos jours de mollesse, au-dessus des vertus communes? Aux siècles de ferveur, le sacerdoce les eût comptés dans ses rangs; aujourd'hui, si l'enseignement leur est fermé, plus de moyens pour eux de vivre selon leurs goûts, plus de chance de se produire avec éclat dans le monde.

Sans doute on peut dire que la liberté ne porterait pas de longtemps à l'Université un coup vraiment sensible. On peut se demander ensuite si l'intérêt général exige autant d'encouragement à l'ambition, autant de chances d'avancement pour les hommes chargés aujourd'hui du rôle secondaire dans l'Université. Quant aux hommes supérieurs, ils parviendraient toujours où leurs forces les portent; d'ailleurs, les Facultés, recrutées au concours, les mettraient vite en lumière. Ne doutons pas toutefois que, par ce côté encore, le cri de la résistance contre la liberté de l'enseignement n'ait de l'écho dans le pays.

A ce cri joignez par la pensée le sourd murmure de tous les hommes antipathiques à l'éducation donnée par le clergé, de tous ceux qui craindraient de voir leur fils, un certain âge passé, observer l'abstinence et faire ses Pâques, et vous comprendrez alors les vrais obstacles qui s'opposent à une franche réalisation des promesses de la Charte.

Au fait, politiquement et socialement parlant, la liberté ne se reçoit pas, elle se conquiert.

Nous avons pour nous l'intérêt général et certain du pays; faible raison de succès!

Nous avons pour nous le raisonnement. Est-il écouté par la passion? Nous avons pour nous le droit écrit; soyons infatigables à nous en prévaloir; profitons de ce que nous pourrons obtenir; mais au fond n'espérons pas que les hommes respecteront plus les textes que les idées.

Une seule chance reste: amener par la réflexion le grand nombre à comprendre l'insuffisance et le mauvais esprit incurable de l'éducation actuelle; on ne peut y réussir qu'après avoir éveillé dans bien des âmes tout un ordre d'idées et de besoins moraux qu'elles ne soupçonnent même pas.

On le voit, c'est toujours pour les chrétiens le même problème à résoudre, le même devoir à remplir. Courage donc dans l'action, persévérance dans la prière.

Si un obscur fidèle osait hasarder un conseil à ceux dont il est

prêt à recevoir les leçons avec respect, il ajouterait seulement :

Prêtres de Jésus-Christ, combattez l'Université; vous en avez le devoir et le droit.

Dès qu'un scandale éclate, réclamez énergiquement.

Hors de ces cas extrêmes, combattez l'Université au dehors, en vous efforçant d'amener à des idées meilleures les pères de famille ; vous ferez ainsi germer dans leurs cœurs de saintes exigences pour l'éducation de leurs enfants, et ils sentiront bientôt que l'Université ne pourra jamais les satisfaire.

Combattez-la aussi au dedans. Par des miracles de zèle et de charité pénétrez de la religion un plus grand nombre d'âmes au sein de cette institution qui n'a d'autre unité morale que son esprit de rivalité contre vous. Ainsi elle peut s'éclairer sur sa propre infirmité; ainsi au moins les hommes qui la régissent, arrivant à comprendre la grandeur et la vie puissante du Christianisme, confesseront qu'il y a tyrannie à saisir les enfants des fidèles pour les confier à une corporation qui met forcément cette foi en péril ; qui, au jour de sa création gigantesque, avait pour but de faire des soldats, et qui maintenant n'en n'a plus aucun qu'elle puisse avouer !

E. Wilson.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE D'UNE FORÊT.

Il y a souvent dans les choses les plus humbles, dans l'existence la plus obscure, un enseignement utile, donné par le passé, et une leçon du présent, que l'avenir ne doit ni ignorer ni méconnaître. C'est ce qui m'a déterminé à raconter, aussi brièvement que faire se pourra, les annales, non pas d'une nation ou d'une cité, non pas même d'un village ou d'un château, mais seulement les annales d'une forêt. Je ne prétends reproduire que la *vie publique* de quelques centaines d'arpents de bois; des circonstances particulières m'ont fourni de précieux documents; je me contenterai de les exposer, laissant à une main plus habile le soin de composer la biographie à laquelle je ne veux apporter que le tribut de quelques mémoires.

J'ai dit la *vie publique*. Qu'on le remarque, en effet; loin de moi la prétention de faire ici l'histoire intime ou poétique d'arbres illustres; il ne s'agit pas du chêne de Mambré ou du térébinthe de Jacob; il n'est question ni des chênes de Dodone, ni de celui de Vincennes ou de ceux de Fontainebleau. Mes héros sont bien plus humbles; ils ne parlent pas, ils n'ont pas vu les patriarches et les rois reposer sous leur ombre; ils n'ont pas abrité le moindre sacrifice druidique, et la faucille d'or n'a jamais cherché le gui sacré sur leur tronc séculaire.

Pauvres bois! ils sont, je crois, en coupe réglée depuis leur naissance; ils sont asservis aux usages de l'homme, ils sont mêlés à son existence quotidienne et vulgairement pratique; ils sont bois de chauffage et bois de construction du plus loin qu'il leur en souvienne!

Eh bien, grâce à cette condition servile, ils possèdent ce que les cèdres du Liban seraient peut-être bien embarrassés de

fournir : une série de titres authentiques, remontant, sans s'interrompre, depuis l'an de grâce 1841 jusqu'au XIIe siècle ; ils ont occupé successivement tous les pouvoirs constituants d'une grande nation ; il ne s'est pas fait, dans le premier peuple de la terre, un mouvement social dans lequel ils n'aient été impliqués, et dont ils n'aient conservé la trace écrite sur vélin, ou burinée dans les décrets de l'autorité souveraine. Je donnerai successivement les preuves de ce que j'avance.

I

Sur la rive gauche de l'Yonne, entre Auxerre et Vézelay, et à distance égale de ces deux villes, se trouve la forêt de *Frétoy*. Peu de personnes la connaissent ; elle est de médiocre apparence ; elle n'occupe pas une immense étendue, dix-huit cents arpents environ ; elle n'est remarquable par aucun accident de la nature ; le voyageur, égaré dans ses sentiers, aspire avec indifférence les parfums de ses taillis, et en garde à peine un souvenir aussi fugitif que la brise embaumée qui se joue dans le feuillage.

On lui a même refusé l'honneur de figurer dans le *Dictionnaire universel* de France, où chaque pièce de terre, pour peu qu'elle ait un nom, se présente à son ordre. Toute sa gloire jusqu'ici se borne aux modestes archives du cadastre.

Et pourtant, voulez-vous savoir où repose la première trace de son origine? voulez-vous savoir où paraît pour la première fois sa désignation ? quel homme prit la peine d'en régler l'existence? Nul autre que *Pierre de Courtenay*, neveu du roi de France et empereur de Constantinople, l'an du Seigneur 1217. Et voici à quelle occasion.

L'illustre maison de Courtenay, personne ne l'ignore, fut fondée par un fils de Loys-le-Gros. Or, en ce temps où le roi de France était obligé de batailler sans cesse tout autour de lui, et de gagner son pouvoir à coups de lance, le bon Loys, qui avait plus d'enfants à doter que de terres à donner en apanage, s'était trouvé au dépourvu à la naissance du septième de ses fils. A grand'peine put-il concéder au jeune prince quelques domaines épars. Le plus beau titre de Pierre, le seul même qu'il put prendre d'abord, pendant le règne de Loys VII, fut celui de *frère du roi*, et il s'estima fort heureux quand cette qualité et sa

renommée de vaillant homme lui conquirent la main de sa cousine Elisabeth, petite-fille du roi Robert, et avec elle la belle baronie de Courtenay (1150) (1).

Dès lors il eut un nom et prit part aux affaires publiques. A l'époque du traité de paix et d'alliance conclu entre les rois de France et d'Angleterre (1178), il fut choisi par Loys VII pour l'un des six arbitres français qui devaient juger les différends des deux couronnes; puis, comme les monarques manquaient à leur promesse d'unir leurs armées et de les conduire en Terre-Sainte, le brave Pierre prit la croix, emmena avec lui Philippe de Dreux, évêque élu de Beauvais, le comte de Champagne, Henry-le-Large, et s'en alla mourir outre mer avec ses chevaliers.

Il laissait un fils, Pierre II de Courtenay. La fortune des cadets de bonne maison est proverbiale. Il se pourrait bien que le proverbe datât des Courtenay; ils l'eussent fait naître du moins. Le fils marcha sur les traces de son père; en 1183 il épousa l'héritière de la maison de Nevers, et fit graver sur son scel : *Sigillum Petri Cortenacensis, comes Nivernensis, Antissiodorensis et Tornodorensis, marchio Namurcensis.* Ce qui voulait dire qu'au domaine de Courtenay il venait d'unir les comtés de Nevers, d'Auxerre, de Tonnerre, et le marquisat de Namur.

A se voir si grand seigneur, l'orgueil lui monta à la tête et il se crut tout permis. Il n'était sorte de vexations qu'il ne fît subir aux moines des abbayes voisines, de celle de Crisenon en particulier; il n'était sorte d'injures et de crimes qu'il ne commît contre notre sainte mère Eglise et contre le clergé et l'évêque d'Auxerre. Enfin il osa attaquer un de ses voisins, le puissant Hervé, sire de Donzy, de Montmirail, etc. Bien mal lui prit de toute cette folle et damnable conduite : d'une part, l'évêque d'Auxerre l'excommunia et jeta par deux fois l'interdit sur la contrée; d'autre part, Pierre, battu par le sire de Donzy, fut fait prisonnier et ne dut sa liberté qu'aux instances de son cousin Philippe-Auguste, et à l'abandon de sa comté de Nevers qu'il céda à Hervé avec la main de sa fille Mathilde, en 1199.

L'adversité lui fit faire de salutaires réflexions : il accomplit une pénitence publique, s'humilia devant l'évêque, et se distingua aux premiers rangs dans l'armée des croisés qui réduisirent les hérétiques albigeois (1210).

(1) Voir l'*Histoire de la maison de Courtenay*, par M. Du Bouchet, in-f°.

Il sembla depuis que la parole de l'Evangile se réalisât sur lui, et que Dieu voulût élever celui qui avait reconnu ses crimes et qui les avait expiés par l'abaissement et le repentir. Il se couvrit de gloire à Bouvines, « et la renommée de sa valeur, de son mérite, s'estant respandue jusque dans l'Orient, il fust jugé digne d'en posséder l'empire, et de succéder à l'empereur Henry, frère d'Yolande, sa seconde femme, laquelle estoit fille de Baudouin V, comte de Hainault. Il partit de France avec la comtesse et quatre de ses filles, l'an mil deux cent dix-sept, et estant arrivé à Rome en avril, le pape Honorius III le couronna solennellement et la comtesse Yolande, dans l'église Saint-Laurent-hors-les-Murs, le dimanche neufviesme jour du mesme mois, que l'on chantoit le *Misericordia*, ce qui s'apprend du continuateur de la Chronique du moine de Saint-Marian d'Auxerre (1). Il partit le neufviesme jours après, accompagné du cardinal Jehan Colonne, du titre de Sainte-Praxède, légat du pape en Orient, du comte de Sancerre, son beau-frère, de cent soixante chevaliers et de cinq mille cinq cents hommes d'élite, tant de pied que de cheval, levés en France. »

Nous le laisserons aller, ce brave empereur, prendre possession de la ville de Constantin, ou plutôt se faire tuer en trahison par Théodore Comnène, l'an 1218, et nous ferons grâce du récit des perfidies grecques aussi bien que de celui des prouesses latines.

La seule chose qui nous importe ici et qu'il est utile de remarquer, c'est que, pour mener cortége d'empereur, pour se faire couronner à Rome, pour lever une armée et la conduire outre mer, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent, et qu'au XIIIe siècle, comme au XIXe, on ne prêtait pas sans exiger d'intérêts. Force avait donc été au très-illustre César Pierre de Courtenay de recourir à la voie des emprunts; du reste, l'affaire s'était traitée en famille : le gendre de l'empereur, le redoutable Hervé, celui qui, du chef de sa femme, avait déjà hérité par avance du comté de Nevers, consentit à fournir les hommes et les trésors. Mais comme une hypothèque sur le palais des Blaquernes, ou sur le péage du Bosphore, ou sur toute autre partie de la future monarchie, ne lui semblait pas assez solide, il demanda un nantissement plus certain, plus facile à recouvrer : le

(1) Du Bouchet.

comté de Tonnerre fut engagé au payement des frais de l'armement, et, si dans six ans les avances n'étaient pas remboursées, le gage deviendrait la propriété du créancier. Le comte Hervé ne négligeait pas ses intérêts.

Il y avait cependant une exception dans la charte d'obligation; elle portait sur la châtellenie de Mailly et les fiefs en dépendant. En voici la raison, et nous touchons au premier titre de noblesse de la forêt de *Frétoy*.

Elle était partie, en effet, et partie notable en ce temps-là, de la châtellenie de Mailly, et, grâce à cette heureuse circonstance, elle partageait les priviléges dont venaient récemment d'être dotés les habitants de Mailly; d'*hommes* ils étaient devenus *bourgeois*, et la forêt s'en ressentait.

Or il ne s'agit ici de rien moins que d'une révolution complète dans le système féodal, dans le système de la conquête ; il ne s'agit de rien moins que de l'apparition des *communes*. En effet, était-ce par le résultat d'une révolte, était-ce par besoin de finances, était-ce, ce que nous aimons mieux croire, ainsi que le dit le titre original, par pure affection pour ses chers hommes de Mailly ? peu importe. Toujours est-il que le comte d'Auxerre leur avait octroyé une charte de commune et liberté, à l'instar de celle de Lorriz.

«Au nom de la sainte et indivisible Trinité, ainsi soit-il. Que tous présents et à venir sachent que moi, PIERRE, comte d'Auxerre et de Tonnerre, et sire de Mailly, *chérissant d'un singulier amour* ma châtellenie de Mailly, et désirant son accroissement, j'ai établi, constitué à toujours ladite châtellenie et ses dépendances, et *tous les habitants* d'icelle, dans les *coutume et liberté de Lorriz*, ainsi que le déclareront plus amplement les présentes.» Ainsi commence la charte de liberté. Les voici donc, ces fameuses coutumes de Lorriz, qui, on ne l'ignore pas, faisaient la grande envie et l'ambition ardente des populations roturières; et en réalité, quand on étudie toute l'étendue des priviléges que concédait une charte semblable, quand on pense que c'était une existence toute nouvelle, une naissance à la vie civile et politique, l'affranchissement enfin, on conçoit les désirs des vassaux et on se réjouit de les voir exaucer.

J'ai déjà fait tant de digressions avant d'arriver à la forêt de Frétoy que je serais presque honteux d'en commencer encore une. Néanmoins comment me résoudre à passer tout d'un coup

et à tourner court en présence d'une charte de l'an 1217, d'une charte originale, d'une charte de commune enfin? Dans un temps où de pareilles études sont si fort à l'ordre du jour, où l'on connaît si peu les communes, et où l'on en parle tant, ce serait une faute, ce serait un crime impardonnable de ne pas s'arrêter quelques instants. Je hasarderai donc une rapide analyse; aussi bien la charte n'est pas très-longue.

La charte de Mailly est, comme les lois des Barbares, une collection confuse de dispositions civiles, judiciaires, criminelles, entassées sans aucun ordre. Ainsi, dans les trente cinq articles qu'elle contient, le lecteur passe sans cesse d'une matière à une autre : c'est la législation en germe, c'est le travail préparatoire d'où la loi doit sortir un jour. Nous ne nous engagerons pas dans l'examen critique de chacun de ces articles; qu'il nous suffise de remarquer les plus saillants.

L'intérêt local et l'intérêt parfaitement entendu des choses et des hommes fait le fond de cette pièce; elle est délibérée et conçue avec beaucoup plus de savoir, avec une appréciation des devoirs et des besoins beaucoup plus réelle que ne le pourrait faire croire le décousu de la forme.

Le caractère spécial qui frappe dans l'ensemble est cette ténacité positive, patiente, minutieuse, que nous verrons se développer sans cesse à travers les âges, le caractère *bourgeois* enfin, qui stipule catégoriquement, qui ne néglige aucun détail, qui prend autant qu'il peut, qui s'entoure de garanties et qui n'a jamais trop de précautions. Au reste, sa méfiance est légitime : de rien il devient quelque chose; les avantages qu'il obtient, il les a conquis à force de sacrifices peut-être, il les achète au prix de ses services; qu'il craigne de se les voir ravir, qu'il cherche à les conserver, qu'il s'entoure de toutes les assurances imaginables, rien de plus naturel, rien de plus juste.

D'une autre part, on ne peut méconnaître dans le seigneur tout-puissant, dans le maître absolu par droit de conquête, par droit de conservation, une certaine générosité qui séduit et qui plaît; on voit que le suzerain possède tout, qu'il le sait, et que, fier de son pouvoir, il aime à faire largesse de ses droits et qu'il les abandonne avec une royale magnificence. Ainsi, tandis que plus de vingt articles parfaitement circonstanciés détailleront les immunités dont les bourgeois sont gratifiés, à peine, par deux ou trois lignes, le seigneur prendra-t-il le soin de se con-

server quelques monopoles ou de s'assurer quelques redevances.

Un seul point semble préoccuper vivement les deux parties ; aussi s'en expliquent-elles au premier chef; mais, passé cela, le seigneur agit avec un laisser-aller grandiose qui lui fait honneur, et il semble s'écrier, comme le poëte : *Manibus date lilia plenis*. Quand donc le comte aura stipulé : « Chaque homme de Mailly me payera, par an, à la feste de saint Remy, 5 sols, monnoie d'Auxerre, pour le *faiste* de sa maison; sauf pourtant la liberté des clercs et des chevaliers, qui ne doivent nul *festagium* (le mot latin est intraduisible) ; » quand il aura arrêté ce chiffre de contribution personnelle, vous le verrez, prodigue de ses droits, y renoncer à chaque instant. Qu'on lui laisse sa chasse, qu'on lui laisse vendre son vin pendant le mois d'août, avec le monopole de la criée, qu'on lui laisse les déshérences et quelques redevances minimes, vous verrez comme il est facile et comme il fait bon marché de ses plus antiques prérogatives.

D'abord, c'est le service militaire (art. 2), c'est la *chevauchée* qu'il réduit à un seul jour : « Nul homme de Mailly n'ira en expédition ou chevauchée, si ce n'est de façon à pouvoir, s'il le veut, revenir dans sa maison le même jour. » Puis il prononce l'abolition d'une foule de petits impôts, tels que les exigences des porteurs de pain au four banal (art. 22), des hérauts et des gens du guet à l'occasion des noces (art. 20); celle de services plus onéreux, tels que le guet (art. 23), le droit sur les viandes de boucherie (art. 28), sur les ventes d'immeubles (art. 16); *les tailles et les dons gratuits ;* la réduction des amendes pour les délits commis, soit au bois, soit en plaine ; et cette réduction n'est pas à dédaigner : de 60 sols l'amende est baissée à 5, et de 5 sols à 12 deniers (art. 5). Viennent ensuite des concessions plus importantes : la propriété assurée; la confiscation abolie, sauf le cas de crime contre le seigneur; la franchise du commerce; la liberté personnelle; la terre de Mailly enfin est une terre d'indépendance : « Quiconque y aura demeuré un an et un jour sans être réclamé demeurera libre (art. 17). »

Tout cela, certes, est de première importance. Bienheureuses seraient les communes de la France de 1843 si elles étaient admises à la jouissance de pareils avantages, et j'ose dire que la vie politique, administrative et civile était bien plus active et bien mieux garantie dans la châtellenie de Mailly qu'elle ne l'est actuellement dans la commune de Lyon ou de Paris.

Quelques mots encore, quelques derniers détails, détails d'intérieur et de localité, qui peignent vivement les deux caractères que j'avais signalés plus haut. Ecoutez ces articles :

« Art. 8. Le seigneur de Mailly pourra prendre à crédit des vivres pour son usage et celui de sa femme, pendant leur séjour à Mailly, à condition qu'il payera au bout de huit jours ; s'il ne paye pas, ce délai passé, les hommes de ladite ville de Mailly ne seront plus obligés de lui faire crédit, jusqu'à complet payement.

« Art. 13. Aucun homme ne devra faire *corvée* pour le compte du seigneur ni de personne, excepté ceux qui auront des charrettes, lesquels devront, *une seule fois par an et à réquisition*, apporter des bois de la forêt de Frétoy au château.

Enfin voici le plus intéressant : « 34. Nous accordons que les hommes susdits aient leur *usage* comme ils l'ont eu de tout temps dans *le bois de Frétoy*. »

Mais à tant de priviléges il faut une sanction : qu'on la lise, elle n'a pas besoin de commentaires.

« Et nous *supplions* le seigneur évêque d'Auxerre *que, si nous nous éloignons de ces conventions il veuille soumettre nos terres à* L'INTERDIT *et nous* EXCOMMUNIER, JUSQU'A RÉPARATION ABSOLUE ET COMPLÈTE ; et *nous avons juré* ces coutumes, nous et la comtesse Yolande notre épouse, de bonne foi et à toujours, confirmant la page présente par notre sceau. Et ont aussi juré Philippe, notre fils, Acelin de Merry, Guillaume de Nugey, Hug. de Mailly, etc. »

Tel est l'acte originaire de la forêt de Frétoy : là elle apparaît, et, qu'on veuille bien le remarquer, elle y apparaît par un *usage* que les habitants ont *eu de tout temps. Quem semper habuerunt*. Notez ces mots ; ils seront la cause de longs, d'interminables débats ; ils occuperont Charles V après l'expulsion des Anglais, François II après la paix de Cateau-Cambrésis, Henri III au retour de Pologne, le grand Condé avant Rocroy, l'Assemblée nationale en 1790, l'empereur Napoléon après Austerlitz et la *Cour royale de Paris en* 1841.

II

« *Constituimus eciam et concessimus ut homines predicti usum suum* QUEM SEMPER HABUERUNT habeant in *dicto bosco*. » Nous avons établi et concédé que les hommes susdits auront dans le bois de Frétoy L'USAGE QU'ILS Y ONT TOUJOURS EU, *quem semper habuerunt*.

Telles sont donc les paroles remarquables que renferme l'article 34 de la charte de Mailly le-Château, et sur lesquelles j'appelle une attention toute spéciale : ils sont le nœud de cette histoire.

Car, il faut l'observer avant tout, il y a plus ici qu'une concession ordinaire, il y a plus qu'un octroi, qu'un acte de bon plaisir ou de bon vouloir : c'est la constatation d'un fait, c'est la reconnaissance d'un droit immémorial, d'un droit en plein exercice.

Or, pour que les pauvres habitants de Mailly missent de la sorte un soin particulier à faire figurer cet usage dans la charte même de leur affranchissement, pour qu'ils en fissent l'objet d'une longue et minutieuse énumération, il fallait que ce fût pour eux une chose de haute importance; et, au surplus, on le comprendra aisément quand on verra que ce droit s'étendait, dit l'acte récognitif, « sur le tremble, sur le charme et sur l'érable ; » qu'il permettait aux bourgeois de recueillir « tout le bois mort « nécessaire pour se chauffer, de couper tout le bois vif néces« saire pour la construction des maisons ; de plus, pour la con« fection de tous les aisements, *aisamenta*, de tous les ustensiles « de ménage. » « A savoir, dit l'article 35, *des tonneaux*, *des cuves*, *des plats de toute espèce*, *de quelque bois que ce puisse être ;* » et ce droit ne se borne pas à leur usage journalier : les habitants « peuvent en toute occasion vendre » ces objets de vaisselle primitive que leur industrie a su tirer de la bienheureuse forêt.

Voilà donc établi et reconnu authentiquement, sous la foi du serment et sous la garantie épiscopale, ce précieux privilége qui fournissait aux besoins impérieux de la vie matérielle, qui assurait à chaque famille l'abri de son toit, le feu de son foyer, et l'humble mobilier de sa chaumière. La jouissance n'en sera-t-elle pas troublée ?

Rien n'est stable sur cette terre, et si nos jours ont vu bien des bouleversements, si des retours étranges ont signalé la destinée des familles, les temps anciens n'étaient guères moins féconds en singulières aventures. On se rappelle ce que déjà j'ai eu l'occasion de faire remarquer au sujet de la maison impériale de Courtenay, et cette bizarre fortune qui avait pris plaisir à l'élever et à l'abaisser tour à tour comme par enchantement. On se souvient qu'avant de s'aller faire couronner à Rome et massacrer en Asie, Pierre de Courtenay, battu et humilié, avait été contraint de donner sa fille Mahaut ou Mathilde et sa comté de Nevers à Hervé de Donzy son vainqueur.

C'était un fier capitaine et un homme d'un grand cœur et

de grand dévouement que ce sire Hervé de Donzy. Chaque fois que la voix du souverain Pontife s'élevait pour prêcher la croisade contre tout ennemi du nom chrétien, Hervé prenait la croix, montait à cheval et se battait comme un lion. En 1209 il fut des premiers à s'armer contre « les hérétiques manichéens qu'on appelait *albigeois.* » Et quand les chefs de l'armée victorieuse voulurent choisir l'homme le plus brave et le plus capable de conserver et de gouverner les conquêtes faites sur le comte de Toulouse, leur suffrage unanime se porta sur le sire de Donzy. Hervé refusa et retourna dans son comté de Nevers, heureux d'avoir servi la cause de Dieu. Une nouvelle croisade le retrouva toujours prêt, toujours actif : il partit pour l'Egypte, contribua grandement à la prise de Damiette, et revint en France pour y mourir (1222).

Sa femme, la comtesse Mahaut de Courtenay, ne tarda pas à se remarier : elle épousa Guigues, comte de Forez. Ici nous sommes fort embarrassé, car l'histoire se tait, et nous ne savons trop que dire sur cette comtesse Mahaut. Loin de nous la mauvaise pensée d'attaquer ou de flétrir sa réputation : cependant elle n'avait guère épousé le sire de Donzy que par force, et le sire de Donzy était mort empoisonné, et quelque temps après sa veuve avait convolé en secondes noces. Il est vrai de dire aussi, d'un autre côté, que le rôle de veuve et d'héritière d'un riche patrimoine n'était pas facile à soutenir en ces temps de belliqueuse mémoire, et que la pauvre comtesse se hâta peut-être de choisir de son plein gré un époux que la force des armes lui aurait imposé. Elle avait une fois déjà été victime de la fortune du champ de bataille et elle pouvait bien ne pas se sentir disposée à courir les chances d'un mariage de pure convenance. Quoi qu'il en soit, elle épousa le comte Guy de Forez. C'est ce que nous apprend la deuxième charte relative à la forêt de Frétoy, seconde pièce de notre histoire.

J'avais raison de dire que les habitants de Mailly tenaient à leur usage, et aussi quelque peu à leur charte de commune.

En effet, à peine l'union de leur suzeraine est-elle consommée que, profitant probablement des bonnes dispositions où se trouvaient les nouveaux époux, ils s'empressent de faire confirmer leurs priviléges, ce qui nous procure le plaisir de citer encore un titre authentique daté de l'an de l'Incarnation de notre Seigneur Jésus-Christ 1229.

« Moi Guido (ou Guy), comte de Nivernois et de Forez, et moi Mathilde, comtesse, sa femme, savoir faisons à tous présents et à venir que nous ratifions et acceptons les conventions de la liberté que feu Pierre, de bonne mémoire, comte d'Auxerre, notre père, a accordées et concédées aux bourgeois de Mailly et dont suit la teneur. » On l'entend : ce ne sont plus seulement les *hommes* de Mailly comme ci-devant, ce sont les *bourgeois*, ils tiennent à leur qualité et ils la rangent au premier chef.

Quant au contexte de la charte, il se compose de la reproduction littérale de la constitution à laquelle elle se réfère. « Et pour que cela soit ferme et stable, moi Guido, comte de Nivernois et de Forez, et moi Mathilde, son épouse, nous louons et nous approuvons les conventions susdites et l'*usage* tel qu'il est contenu en la présente charte, et nous le confirmons par l'apposition de nos sceaux. » L'*usage*, l'*usage* de la forêt, l'*usage* tel que je le détaillais naguère, voilà donc le point de toutes les sollicitudes, voilà l'objet des désirs et des stipulations ; c'est à lui qu'on tient par-dessus tout : on le dit et on le proclame, et il semble, tant ce bien est précieux, qu'on n'aura jamais assez de chartes et de sceaux pour en assurer la possession.

Ne vous représentez-vous pas maintenant la simple et grossière députation des bourgeois de Mailly assistant dans la grande salle du château à la rédaction de la charte que je viens d'exposer? Ne vous représentez-vous pas ces naïves figures ouvertes par l'inquiétude, ces braves gens tout yeux et tout oreilles, suivant avec sollicitude la main du scribe qui trace ces caractères inconnus, qu'ils ne peuvent déchiffrer, qu'ils dévorent de l'œil et qui contiennent leur bienheureux privilége? Les voyez-vous écoutant la lecture, et suspendus à la bouche du clerc jusqu'à ce que passe cette dernière ligne, jusqu'à ce qu'ils aient reconnu leur mot *usagium*, leur droit chéri? Contents alors, et reportant sur leur nouveau seigneur un regard de reconnaissance et de satisfaction, ils contemplent avec bonheur le chauffe-cire qui apprête le sceau et le chancelier qui dépose l'empreinte, tandis que le comte leur engage sa foi de chevalier et renouvelle la solennelle assurance de leurs précieux priviléges.

Certes, je ne crois pas me tromper en pensant que le lecteur ne refuse pas maintenant de porter quelque intérêt à ces honnêtes bourgeois de Mailly. Il apprendra donc avec plaisir que leur jouissance ne fut pas troublée pendant un certain nombre

d'années, ou que du moins, s'ils éprouvèrent quelques traverses (et quelle est au monde la chose qui n'en éprouve ?), il n'en est pas resté de traces authentiques. On ne sera peut-être pas non plus insensible à la nouvelle que ce droit d'usage, auquel on mettait en ces temps un prix si élevé, s'étendit comme un bienfait partagé sur une autre agrégation d'habitants, pauvre bourgade plus petite et plus faible encore que Mailly-le-Château, plus perdue encore au milieu des vallées de l'Yonne ; je veux parler des hommes de Merry.

Encore une petite société qui naît à la vie civile, qui arrive à l'existence publique ; mais, hélas ! elle ne possède pas dès l'abord cette liberté qu'avait acquise son heureuse voisine. Elle ne monte pas du premier coup à l'affranchissement. Longtemps, longtemps encore elle restera confondue dans cette masse considérable de vassaux du dernier ordre, hommes libres si l'on veut, parce qu'ils ne sont pas esclaves, plus élevés que des serfs parce qu'ils ne sont pas attachés à la glèbe, plus avantagés que des colons parce qu'ils possèdent ou qu'ils peuvent posséder la terre qu'ils cultivent, mais non pas indépendants, car ils relèvent d'un seigneur, et s'ils ne sont pas *sa chose*, ils sont *ses hommes ;* ils lui doivent des redevances, ils sont soumis à sa justice, ils sont enfermés dans sa juridiction comme dans une forteresse.... Mais, au reste, qu'on ne s'apitoye pas trop sur leur sort ; qu'on ne les plaigne pas plus qu'ils ne sont à plaindre, pas plus surtout qu'ils ne se plaignaient. C'était bien quelque chose en effet, dans ces temps de troubles et de désordres, que de pouvoir se reposer sous la protection d'une bonne épée et d'une brave renommée ; c'était bien quelque chose que de compter, pour sa sûreté personnelle, pour celle de ses biens et de sa famille, sur le seigneur armé qui veillait, la lance au poing, et qui, au premier bruit d'attaque ou d'insulte, sautait à cheval et courait sus aux brigands et aux envahisseurs. C'était bien quelque chose, quand on voyait de loin s'élever la poussière d'une chevauchée, quand on apercevait la lueur sinistre d'un incendie, de pouvoir rassembler en toute hâte ses bestiaux et son mobilier et de les venir mettre à l'abri derrière les fortes murailles du donjon, tandis que les hommes d'armes du seigneur allaient se faire tuer au dehors pour sauver et pour défendre les biens et la vie de ses vassaux.

Et puis, il faut voir les choses au vrai, il faut par-dessus tout

éviter les exagérations et la poésie en histoire : rien n'est plus faux, rien n'est plus maladroit. Je ne suis pas bien sûr que si, par exemple, on eût offert aux hommes de Merry-sur-Yonne les priviléges et la liberté civile qu'avaient obtenus ceux de Mailly, je ne suis pas bien sûr qu'ils les eussent grandement appréciés.

D'une part, d'abord, leur situation était différente ; ils étaient beaucoup moins nombreux, et telle constitution, tel régime peuvent convenir à une société assez forte pour se soutenir et pour vivre par elle-même, qui ne seraient nullement possibles ni acceptables à une faible réunion de quelques pauvres familles. Ensuite les hommes de Mailly étaient sous la domination directe du comte de Nivernois ; il n'y avait entre eux et lui aucun intermédiaire qui fût en état de le remplacer pour la défense et pour la sûreté quotidiennes. C'était presque une nécessité qu'ils y pourvussent eux-mêmes, et c'était justice qu'ils se trouvassent déchargés des obligations résultant d'un service qui ne leur était plus rendu.

D'autre part, on sait fort bien ce qui tenait tant au cœur des bourgeois de Mailly, ce fameux *usage* dans la forêt de Frétoy : eh bien, les hommes de Merry le possédaient également, au nom de leur seigneur, au nom du vassal de Pierre ou de Guy, sans doute, mais enfin ils en jouissaient dans toute sa plénitude. Et comme les intérêts matériels sont bien pour quelque peu dans la balance des choses et dans l'ambition de ce monde, il est probable que les hommes de Merry, satisfaits sous ce point de vue si essentiel de leur existence pratique, ne se soucièrent pas d'obtenir par surcroît des avantages intellectuels ou pratiques qu'il leur eût fallu payer peut-être fort cher, et dont l'exercice eût été peut-être aussi nuisible que difficile.

Au demeurant, ils ne semblaient guère s'en inquiéter, et il leur suffisait que, dans l'*aveu* de son fief, le seigneur de Merry stipulât le droit d'usage pour lui et pour ses hommes : ils étaient contents. Or c'est ce qui arriva en 1315 ; et, en passant, qu'il me soit permis de m'arrêter un instant sur la pièce qui nous révèle l'existence de ce droit ; elle est d'une grande importance dans les tenures féodales. Je commence par la citer :

« Ce sont les choses que je, Alixaint Daciez, dame de Merry-sur-Yonne, conoy à tenir de très-hault et excellent baron, mon très-cher seigneur Jehan de Chaalon, comte d'Auxerre et de Tonnerre :

« 1° La maison de Merry et les appartenances;

« *Item* le bois du Boursaint ;

« *Item* tous ces hommes taillables, francs et justiciables que j'ay à Merry, Magny, Crain, et toutes les rentes, coutumes et redevances que les hommes des villes devant dites me doivent;

« *Item* les terres gagnables, les preyz et les vignes que j'ay ès villes devant dites et ès appartenances d'icelles, si comme la rivière d'Yonne se comporte pardevers la maison de Merry et pardevant lesdites villes ;

« *Item* tous ces cens, toutes ces coutumes et les terres que j'ay ès dittes villes dessus dites;

« *Item* justice et seigneurie haute et basse, ès lieux dessus dits ;

« *Item* la maison séant à Mailly-le-Château, devant les hallers;

« *Item* la moitié du bois de Frétoy, partant par non divis à M. le comte de l'ampanage de tous lesdits bois ; *et la mouchette et l'usage que nos hommes ont audit bois*, et ceux qui de moy la tiennent, et qui de moy ont cause, justice et seigneurie grande ou petite auxdits bois;

« *Item* la rivière que j'ay à Merry, le moulin, les saules et les isles d'environ le moulin ; et touttes ces choses j'advoue à tenir du fief de M. le comte. — Et proteste de déclarer les fiefs qui sont tenus de la maison de Merry, toutes fois que j'en seray requise.

« Et vous prie, mon cher Sire, que si aucune chose avois oublié, que vous ne vous en teinsiez à mal paye; car si de plus me pouvois aviser, je les conoistrai à tenir de vous.

« Donné sous mon scel, l'an de grace mil trois cent quinze, le mercredi après l'Ascension de nostre Seigneur. »

Tel est l'acte, et sur cet acte il y aurait plusieurs choses à dire.

Le style d'abord et l'orthographe : je ne les garantis pas. L'acte était probablement en latin, et j'en donne une traduction non pas telle que je l'ai faite, mais telle que je l'ai trouvée, fort vieille et fort précise, à en juger par ce que l'on a pu lire, telle au surplus qu'il m'a été permis de la posséder.

Quelle était ensuite cette dame *Alix* ou *Alixiant Daciez?* Je l'ignore, et je n'ai pas pu l'apprendre. Dans la charte de 1193 on trouve bien, parmi les signataires, le nom d'un sire Acelin de Merry, *Acelinus de Merriaco*. Vraisemblablement dame Alixaint descendait de lui. Peu nous importe en fin de compte. Mais ce

que je veux faire remarquer, c'est que dame Alixaint jurait foi et hommage, comme un vrai chevalier : je ne répondrais même pas qu'elle ne portât le haubert et la cotte de mailles, à peu près comme fit la comtesse Mahaut de Champagne, *pair de Francs*. Les femmes succédaient donc aux fiefs mâles en Nivernois. C'est un fait bon à mettre en note.

Je ne dis rien aujourd'hui de Jehan de Chaalon à qui elle fait son aveu; nous reviendrons sur ce personnage, qui n'est pas une des moins pittoresques figures dont nous devions passer la revue, chemin faisant.

Avez-vous fait attention à ces trois épithètes appliquées aux hommes de la dame de Merry, *taillables, francs et justiciables?* J'avais donc droit de dire qu'ils n'étaient ni serfs ni esclaves, qu'ils étaient seulement soumis aux tailles et à la justice; encore une note à prendre sur l'état des personnes.

Passons sur l'énumération des biens immeubles de la dame de Merry, et arrivons promptement à la forêt de Frétoy. Voyez-vous que son histoire se dessine petit à petit, et que sa situation se dégage? La famille de Merry en possédait la moitié, et le comte de Nivernois l'autre moitié. Cela est bien; mais ici s'élève une grave difficulté. Qu'est-ce que veut dire cette phrase : *Partant par non divis à monsieur le comte de l'ampanage de tous lesdite bois?* Il y a là une vraie énigme. J'ai eu beau feuilleter et rechercher : j'ai trouvé deux explications aussi peu satisfaisantes l'une que l'autre, parce que toutes deux elles sont incomplètes. La première consisterait à dire que la dame de Merry avoue la moitié du bois de Frétoy, appartenant par indivis à elle et à M. le comte de *Lampanage*, ainsi que l'expliquent les jurisconsultes qui sont intervenus dans l'affaire. Mais qu'est-ce que M. le *comte de* LAMPANAGE? Personnage inconnu, il apparaît tout à coup sans antécédents et disparaît sans conséquence. Et puis n'y a-t-il pas dans cette explication un quiproquo? Ce mot de l'*ampanage*, dont on fait un nom de terre ou une dénomination féodale, n'est-il pas tout simplement le substantif *apanage*, écrit avec un *m* de redondance : *ampanagium* pour *apanagium?* Cela serait fort possible. Il est vrai que dans cette seconde hypothèse la difficulté se complique. Faudrait-il admettre que le comte de Nivernois avait reçu la forêt de Frétoy en apanage, et que cet apanage s'étendait sur toute la généralité des bois? Mais à quel titre Jehan de Chaalon aurait-il un apanage, et de qui le tiendrait-il? Et même en

admettant ce fait, d'où viendrait ce terme de non-divis, et pourquoi la reconnaissance de la moitié de la propriété que tenait la dame de Merry?

Tout cela s'éclaircira peut-être avec de plus amples détails sur messire Jehan de Chaalon. Qu'on nous permette donc d'ajourner cette recherche, pour laquelle nous promettons d'employer tout ce que nous aurons de patience, et voyons la stipulation de l'usage : *Item l'usage que mes hommes ont audit bois*, etc. L'usage est donc une chose bien convenue, qu'on rappelle, et sur laquelle il n'y a pas discussion. Et ce mot ne renferme pas seulement ce que nous avons vu énoncé dans l'acte de Mailly ; il paraît que le parcours des bestiaux s'y trouvait compris : nous en verrons la preuve dans la suite.

En somme, les bourgeois de Merry et les hommes de Mailly se partageaient l'usage de la forêt de Frétoy. C'est ainsi qu'on l'entendait en l'an de grâce 1315, le mercredi d'après l'Ascension.

Nous verrons comment les siècles suivants l'ont entendu, et comment on l'entendra en l'an de grâce 1841, quelques jours après la Purification. Que les mots se modifient, je le veux ; mais les choses?.....

Henry de Riancey.

DE LA TRADITION LITTÉRAIRE

EN ITALIE.

Au milieu des sollicitudes présentes et des doutes qui agitent le plus grand nombre des hommes, le passé ne nous intéresse que par où il nous touche, par ce qui nous en reste. L'intérêt de l'histoire littéraire, c'est de chercher parmi les monuments intellectuels de tous les siècles le conseil de la Providence et la loi générale de l'esprit humain. Les littératures se succèdent : il s'agit de savoir si elles se lient et se continuent; si, à côté de ces instincts poétiques qui partout s'éveillent d'eux-mêmes, il y a une discipline savante qui constitue l'art, que les peuples se transmettent, toujours enseignés, toujours enseignants, n'accomplissant qu'une même œuvre, comme une même destinée. Et pour poser la question en des termes plus courts, il s'agit de savoir : s'il existe une tradition dans les lettres?

Les études historiques ont commencé à renouer la succession des temps. D'un côté les langues, les fables, les doctrines de l'antiquité classique, qu'on avait crues originaires des lieux mêmes où elles fleurirent, ont été rattachées aux civilisations de l'Asie. Les vieilles prétentions d'autochthonie ont disparu devant les preuves d'une commune et lointaine descendance. D'un autre côté, dans les profondeurs ignorées du moyen-âge, dans les systèmes de ses écoles et les ouvrages de ses grands maîtres, il a fallu reconnaître les origines légitimes de la science et de l'art modernes. On a renoncé à faire dater de Luther le réveil de la raison. Ainsi s'est rétablie, d'une part, l'unité des siècles antiques, de l'autre celle des siècles chrétiens. Il reste à étudier plus attentivement l'intervalle qui sépare ces deux époques du monde. Pendant cette période remplie par la chute de l'empire romain et par l'avénement des Barbares, il faut voir si les lettres

ont péri. S'éteignirent-elles alors, pour renaître plus tard du concours de quelques circonstances fécondes? ou bien auraient-elles subi une transformation qui devait les sauver, et conserver ainsi la perpétuité de l'enseignement?

La renaissance, longtemps fixée à la prise de Constantinople, a été reculée par quelques-uns jusqu'aux croisades, par d'autres jusqu'à Charlemagne. Avant Charlemagne, on a vu les disciplines romaines réfugiées dans les monastères irlandais et anglo-saxons. Mais ces recherches veulent être faites de plus près. On les doit poursuivre sur leur terrain naturel, en Italie, dernier asile de l'antiquité, premier foyer du moyen-âge. C'est là qu'on peut se donner le spectacle de la plus mémorable transition qui fut jamais. Quelles phases les lettres parcoururent durant onze cents ans, depuis la décadence latine jusqu'aux premiers écrits en langue vulgaire? comment l'esprit humain a dépouillé ses habitudes païennes pour revêtir un caractère nouveau? si ce fut par la mort, par un sommeil, par un travail silencieux? C'est cette révolution que nous entreprenons de décrire, en cherchant dans ses longues péripéties à retrouver, s'il se peut, l'unité de la tradition littéraire. Nous la recueillerons d'abord chez les Romains, telle que l'antiquité l'avait faite, au siècle d'Auguste; nous la verrons régénérée par le Christianisme; nous examinerons si elle traversa la barbarie, et comment elle a pu se reproduire dans le génie italien, qui devait à son tour la faire régner sur toutes les littératures européennes.

Si l'on considère la civilisation romaine à l'ouverture de l'ère moderne, on trouve qu'elle avait ses racines dans l'antiquité tout entière. On y voit le résultat et l'abrégé des civilisations antérieures, et comme le dernier effort de l'esprit humain après quatre mille ans. La langue latine elle-même, par l'incontestable originalité de son caractère, par ses analogies radicales avec le grec et le sanscrit, atteste les rapports primitifs de l'Orient, de la Grèce et de l'Italie. Rome semblait avoir reçu de l'Orient, par l'entremise des Etrusques, ses plus graves institutions religieuses, restes d'une vérité défigurée, qui ne manquaient pas de grandeur. Je veux dire cette science des augures et ce culte des mânes, qui faisaient de toute la vie un commerce perpétuel avec les dieux et les ancêtres. Les arts et le sentiment du beau lui étaient venus de la Grèce, par le voisinage des villes doriennes

de Calabre et Sicile. Plus tard, après la guerre de Macédoine, on achetait des pédagogues grecs au marché d'esclaves. La jeunesse patricienne allait étudier aux écoles d'Athènes et de Rhodes; les muses latines s'enrichissaient par l'imitation, qui était encore une conquête. Mais le propre du génie romain, ce qu'il ne dut qu'à lui-même et au vieux Latium où il naquit, ce fut le sens pratique du juste et de l'utile, l'instinct du Droit. Le droit se constituait par la jurisprudence, l'éloquence le défendait au dedans; les armes l'imposaient au dehors : toute l'existence des vieux Romains était renfermée dans ce cercle. C'est à cause de la rectitude énergique de leur esprit qu'ils dépassèrent ce qui les avait précédés. Les Grecs travaillaient pour la gloire, les Romains pour l'empire. Ils ne voulaient pas tant l'admiration que l'obéissance des hommes. Ils usaient des lettres comme d'un pouvoir. Le souvenir de la chose publique est empreint dans leurs plus beaux ouvrages, comme le nom du sénat et du peuple sur leurs monuments. A la majesté des harangues de Cicéron, l'on reconnaît une parole qui se sent maîtresse des affaires du monde; la poésie de Virgile ne se désintéresse jamais de la cause politique à laquelle elle s'est engagée : l'art a autre chose à faire que de charmer, il faut qu'il serve. Il y a donc à Rome, dans la littérature aussi bien que dans la société, une tradition séculaire dont l'Italie fut l'organe, au centre par le Latium, au midi par les colonies helléniques de la Grande-Grèce, au nord par les colonies asiatiques de l'Etrurie : en sorte que tous les travaux du passé étaient venus y aboutir, et que toutes les nations policées de la terre semblaient avoir mis la main à l'œuvre pour former leurs maîtres.

Or, ces trois choses dont se composait la civilisation romaine, c'est-à-dire la religion, le droit, les lettres, touchaient à leur décadence. Il les y faut suivre, voir si leurs destinées se séparent ou se confondent; ce qui devait se perdre, ce qui devait rester.

La ruine du paganisme ne fut point ce qu'on a coutume de penser. Il ne tomba pas d'une chute rapide, comme pour faire place à l'Evangile. Malgré les injures des philosophes, la multitude n'avait pas déserté ses autels : il eut une sorte de restauration à l'avénement des empereurs; la lassitude du doute et le trouble des remords lui ramenaient les esprits. Ses forces se renouvelèrent par les cultes étrangers de Sérapis et de Mithra.

Mais ces systèmes panthéistes ne lui apportaient qu'une erreur plus savante : ils n'abolissaient ni les rites impurs, ni les rites sanglants. Le paganisme ne se réforma donc pas non plus, comme pour venir au-devant de la vérité ; il disputa le terrain jusqu'au bout. Les dernières traces s'en conservèrent longtemps. Mais ce qui en resta fut un obstacle et non pas un moyen pour l'avenir.

Il n'en fut pas ainsi de la législation. Il semble au premier aspect que tout l'édifice romain allait crouler. L'empereur qui, sous ce titre militaire, n'était que le chef des plébéiens, acheva la destruction de la cité patricienne, depuis longtemps ébranlée dans sa constitution sacerdotale et guerrière. La cité périt, et avec elle disparurent peu à peu ses lois impitoyables, et les solennités jalouses dont elles entouraient les actes civils. Mais en même temps s'établissait l'Empire. Les provinces grandissaient sous une administration commune ; leurs usages, recueillis et justifiés par les jurisconsultes, formèrent le droit des gens, qu'on opposa aux rigueurs de l'ancien droit civil, et qui donna de nouvelles bases à la famille, à la propriété, à la justice. Ce fut le droit des gens, c'est-à-dire la loi que le monde s'était faite par l'organe des Romains, qui se conserva dans les compilations de Justinien, pour devenir le fondement des sociétés futures. Toute l'Europe est assise sur cet héritage.

Le sort des lettres ressemble à celui des lois. On voit d'abord se précipiter leur déclin. Un moment est venu où l'étude des procédés de l'art préoccupant les esprits, le soin de la forme entraîne la pensée et commence à la faire descendre. Ce moment est décisif. Une orgueilleuse réaction se prononce contre les grands écrivains de l'âge précédent. L'illusion des fausses théories, l'éclat des exercices déclamatoires et des lectures publiques achèvent d'égarer l'éloquence et la poésie. L'inspiration, qui est la vie, se retire, et avec elle le style, qui est la lumière. La littérature latine se perd dans l'obscurité. Et toutefois ce temps est celui où elle s'empare des âges qui suivent. Rome fit alors deux choses mémorables pour la diffusion et la conservation des connaissances humaines.

D'abord, comme elle vit qu'elle avait reçu des nations orientales tout ce qu'on en pouvait attendre, Rome se tourna vers l'Occident. Elle y trouva des mœurs et des intelligences grossières : elle entreprit de les élever à son niveau. Pendant cette longue

période où ses conquêtes paraissent arrêtées, elle subjuguait la terre une seconde fois et plus souverainement, par sa langue et ses institutions. Alors on peut suivre le mouvement propagateur. On voit les lettres sortir du nord de l'Italie, et se répandre par la Gaule romaine en Espagne, où elles suscitent cette brillante génération : les deux Sénèque, Lucain, Quintilien, Martial. Elles passent ensuite en Afrique au temps de Cornutus, de Fronto et d'Apulée, pour revenir enfin dans les Gaules et jusqu'à Trèves, sur les confins de la Germanie, avec les panégyristes, avec Ausone, Rutilius et Sidoine Apollinaire. Ainsi les étrangers obtiennent le droit de cité dans la république littéraire comme dans l'Etat. Rome n'ignore pas le danger de cet envahissement; elle est avertie de ce qu'elle doit perdre d'élégance et de noblesse au commerce de ces fils de Barbares. Sa gloire est de n'avoir point reculé. Elle les naturalise, elle les civilise ; elle fait, à ses risques et périls, l'éducation des écrivains et des peuples. Ce ne fut point la force des événements, ce fut un bienfait compris et voulu. Pline écrivit de l'Italie cet éloge singulier : « Que les dieux semblaient l'avoir élue pour donner au monde un ciel plus serein, pour réunir tous les empires, rapprocher les langues discordantes et rendre à l'homme l'humanité. » Et Tertullien, enchérissant encore, par un barbarisme éloquent, créa un mot nouveau pour désigner cette culture universelle qui s'étendait de la Grande-Bretagne aux extrémités de la Hongrie : il l'appela *Romanitas*.

En même temps, et pour que le cercle grandissant eût un centre, s'établissait une puissance nouvelle, que les âges antérieurs n'avaient point connue : l'enseignement public. L'Egypte avait ses initiations, mais entourées de mystères. A Athènes, les soins de l'instruction littéraire étaient abandonnés au dévouement ou à la cupidité des sages. En Italie, dans ce pays de discipline, l'enseignement devait être une magistrature. César le revêtit d'une première sanction, en l'environnant d'immunités et de priviléges; Vespasien assigna un salaire public aux maîtres de belles-lettres. Alors s'élevèrent ces écoles célèbres du Capitole, dont l'ordre et la prospérité furent assurés par les lois impériales, et qui, sous le règne de Valentinien III, comptaient trente professeurs entourés d'une jeunesse innombrable. Deux y enseignaient la philosophie et la jurisprudence : il y avait trois rhéteurs latins, cinq sophistes grecs, dix grammairiens

grecs, dix grammairiens latins. Vingt-neuf bibliothèques réunissaient tous les trésors scientifiques de l'antiquité. Des fondations pareilles se multiplièrent par toute l'Italie, et une constitution d'Antonin-le-Pieux les étendit aux cités des provinces. A la vue de ces moyens puissants, on s'étonne d'abord de la médiocrité des effets. On ne peut se défendre d'un profond dédain pour ces écoles stériles qui ne viennent qu'après les grands siècles, et d'où ne sortent que des générations obscures. Vainement Quintilien, dans ses *Institutions oratoires*, entreprenait l'éducation de l'homme éloquent : l'orateur idéal qu'il formait avec tant de sollicitude, il ne lui fut pas donné de le voir de ses yeux. Cependant prenez-y garde; ces grammairiens, artisans de paroles, qui se consument en controverses de syntaxe, veillent à la conservation de l'une des plus belles langues de l'univers. Ces scholiastes, dont le commentaire opiniâtre semble s'attacher comme un ver rongeur aux écrits des prosateurs et des poëtes, sont précisément ceux qui, en discutant chaque syllabe, maintiendront la pureté et la correction des textes, éclaireront les allusions obscures, consacreront le souvenir des usages effacés. Nous leur devons ce bienfait de pouvoir lire les grands hommes qui furent leurs maîtres et les nôtres. Macrobe, Servius, Terentianus-Maurus, Martianus-Capella, en rassemblant le savoir de leur temps, devinrent les instituteurs du moyen-âge. Attendez quelques siècles encore, et de ces écoles qui vous semblaient inutiles, vous verrez venir des disciples qu'elles n'avaient point espérés : vous en verrez sortir les fronts radieux de Dante et de Pétrarque. En ceci comme toujours il s'est trouvé que l'homme travaillait pour un autre avenir que ce lendemain auquel il songe. Il fait autrement qu'il ne veut, souvent plus qu'il ne veut; et, quand son œuvre est finie, on ne peut s'empêcher d'y admirer la trace de cette volonté meilleure qui était avec lui.

Or, ce travail obscur qui nous a conservé les lettres classiques, cet enseignement qui a son foyer en Italie et ses rayons partout, c'est ce que je nomme la tradition. Elle recueille l'art pour traverser les époques orageuses, comme l'arche à la veille du déluge recueillit dans ses flancs la nature vivante. L'arche était un refuge ténébreux, triste et pauvre, et cependant la nature y était tout entière. De même la tradition semble réduite au misérable échafaudage des gloses scolastiques et des règles grammaticales: elle porte dans son sein toutes les grandes époques

littéraires de l'Europe. Là où l'on ne voyait qu'une décadence, il faut reconnaître une origine.

Mais si les lettres pouvaient être sauvées, la société païenne devait finir par une dissolution qui en relâchait successivement tous les liens. Ce fut alors qu'au milieu de Rome, l'Eglise chrétienne commença. Entre ces deux sociétés ennemies, il y avait un abîme: comment l'esprit humain le sut-il franchir? comment le Christianisme pouvait-il entrer dans les lettres, et les lettres dans le Christianisme? Ici la question se présente avec toute sa difficulté. C'est ici qu'il faut saisir les nœuds secrets par lesquels se rattachent les temps.

Premièrement l'Evangile pénétra dans la civilisation romaine par une influence latente qu'on n'a pas assez remarquée. Il faudrait considérer de près cette force intérieure et communicative qui s'exerçait sur les infidèles mêmes; il faudrait descendre, pour ainsi dire, dans ces catacombes morales creusées sous le sol païen pour le soulever ensuite. On suivrait les vestiges de la prédication apostolique jusqu'au palais des Césars. On verrait la pensée régénératrice se répandre lentement par le courant des opinions jusque dans les lois et dans les lettres. Ainsi, on rencontre tout à coup, à la fin du règne de Claude, deux décisions qui modifient le droit de vie et de mort des maîtres, et qui émancipent les femmes de la tutelle perpétuelle exercée par leurs parents. Et ces deux actes, subversifs de toute l'économie des Romains, contraires à toutes les tendances de la jurisprudence et des mœurs, se trouvent, par une coïncidence singulière, au moment même où se propage silencieusement la foi nouvelle, qui affranchit l'esclave par la conscience, la femme par la virginité. L'action cachée du Christianisme se montrerait surtout dans la littérature, si l'on reprenait, pour la résoudre plus complétement, la célèbre question des rapports de Sénèque et de saint Paul. On arriverait à reconnaître une profonde différence entre le stoïcisme des Grecs, dont la base était toute païenne, et l'opinion du stoïque romain qui établit les relations de Dieu et de l'homme sur la grâce et la charité. Ainsi, en présence du dogme nouveau, une réforme silencieuse se serait faite dans le système stoïcien. Cette doctrine meilleure, adoptée par Sénèque, reconnaissable dans Epictète, devait régner avec Marc-Aurèle et donner à l'empire ses derniers beaux jours. En sorte que l'Evangile, accusé de la

décadence romaine, en aurait, au contraire, retardé l'entraînement. Tandis qu'on brûlait les chrétiens aux jardins de Néron, les flambeaux de ces fêtes éclairaient déjà le monde (1).

En second lieu, si l'on étudie le Christianisme en lui-même, au milieu de l'obscurité de ses deux premiers siècles, on le trouve déjà dans toute sa puissance spirituelle : il porte tout ce qu'il doit produire. L'Eglise ne fait que de naître, elle a sa hiérarchie couronnée de la papauté, et sa liturgie consacrée par le sacrifice eucharistique. Dans les images sacrées des catacombes, on voit commencer les types traditionnels de l'art chrétien : un jour les tombeaux des martyrs grandiront, et les basiliques qui les couvrent porteront jusqu'au ciel leurs triomphantes coupoles. L'Ecriture sainte ouvre une source inconnue où se retremperont les lettres. Les actes des martyrs sont le commencement de l'histoire moderne, et dans les allégoriques *Visions* d'Hermas on ne peut méconnaître une poésie naissante, et le premier exemple de ces livres de visions, si nombreux au moyen-âge, qui prélude ront à la *Divine Comédie*.

(1) Un sénatus-consulte de Claude abolit la tutelle des agnats sur les femmes majeures de douze ans. Un autre affranchit les esclaves abandonnés par leurs maîtres pour cause de vieillesse ou de maladie. Voy. le mémoire de M. Troplong, analysé dans les Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences morales et politiques.

La célèbre thèse des rapports de Sénèque et de saint Paul a été si compromise par la mauvaise critique qu'on ne peut plus l'énoncer sans indiquer les preuves.—La plus puissante, celle qu'on n'a pas encore indiquée et qui nous semble démonstrative, c'est la distinction de deux stoïcismes : d'un côté, celui de Zénon, de Chrysippe et de Cléanthe, dont la métaphysique enseigne l'unité absolue de la nature; la divinité du monde; l'absorption future et l'anéantissement de l'âme dans l'essence divine; l'universalité des choses enfermée dans un cercle fatal de destructions et de créations successives; enfin l'exaltation de la personne humaine jusqu'à en faire une partie de Dieu même : c'est là une doctrine païenne, singulièrement semblable à celle du Vedanta indien. D'un autre côté, la doctrine ésotérique de Sénèque, qui distingue la personnalité divine et la personnalité humaine, Dieu agissant comme père et prévenant par son assistance l'homme qui correspond par l'amour : ajoutez à cela le combat de l'esprit et de la chair, l'immortalité, la liberté morale, et le précepte de la fraternité universelle. Ces dogmes ne se trouvent point par d'obscures allusions ou par des rapprochements arbitraires dans les écrits publics du philosophe; ils sont dans sa correspondance intime, ils y remplissent des lettres entières; voyez surtout les lettres 41, 42, 95, 102, 120. Si d'ailleurs ces doctrines ne peuvent être attribuées à l'élévation personnelle du caractère de cet homme, déshonoré par tant de faiblesses, on songera aux circonstances qui purent le rapprocher de saint Paul. Là reviennent les indices recueillis dans le mémoire excellent de M. Greppo : la prédication de saint Paul à l'Aréopage, ses discussions avec les stoïciens d'Athènes, sa comparution à Corinthe devant le proconsul Annæus Gallio, frère de Sénèque, et son arrivée à Rome, où il fut remis aux mains d'Afranius Burrhus, préfet du prétoire.

Troisièmement la religion chrétienne, malgré sa nouveauté puissante, n'abjurait point la vieille civilisation qu'elle venait régénérer. Il ne faut pas y voir une conspiration désespérée, le prestige d'une révolte et l'héroïsme facile de la colère. Ces hommes qu'on jetait aux lions ne reniaient pas la patrie romaine; ils croyaient à ses destinées, ils regardaient l'empire comme le seul lien qui empêchât le monde de se dissoudre, et ils en demandaient à Dieu la conservation. Les arts leur prêtaient un langage antique pour l'expression de leur pensée : leurs peintures sépulcrales rappellent encore les procédés des artistes païens; la figure d'Orphée, par un symbole hardi, y représente le Christ attirant les cœurs. En même temps, les premiers Pères de l'Église reconnaissent les services de la raison ; ils retrouvent dans les doctrines des philosophes les traits épars d'une vérité incomplète, et comme une participation lointaine du Verbe éternel. Plusieurs disciples de Platon reçoivent le baptême sans dépouiller le pallium. L'un d'eux, saint Justin, vient ouvrir à Rome la première école de philosophie orthodoxe : il n'en ferma les portes, après vingt-cinq ans, que pour aller sceller de son sang l'alliance désormais conclue de la science et de la foi. Ainsi, dès le temps des persécutions, le Christianisme, déjà maître de l'avenir dont il contient tous les principes, rallie à lui le passé, soit par les influences indirectes qu'il exerce, soit par l'adoption volontaire de toutes les conceptions légitimes de l'esprit humain.

La conversion de Constantin pressa le cours des choses; il ne les porta point tout d'un coup à leur terme. Il ne faut pas croire que les Césars néophytes entraînèrent d'abord le monde avec eux : l'idolâtrie résista ; seulement elle n'eut plus que des apologies au lieu de supplices, et la lutte devint une discussion. En même temps la querelle de l'arianisme avait commencé. Ces deux questions s'agitaient, non dans un coin obscur de la terre, mais dans les villes de l'Orient, en Grèce et au grand jour de l'Italie. Rome tout entière s'émut pour le rétablissement de l'autel de la Victoire : l'hérésie se crut maîtresse au concile de Rimini. Il y allait du sort du genre humain : une féconde perplexité remuait jusqu'au fond le sol des intelligences ; et dans ce sillon grandit une science nouvelle, la théologie. D'un autre côté, la littérature finit par faire comme les autres puissances d'ici-bas : elle devint chrétienne, non sans hésitations, non sans profanations, non sans retours. Les rhéteurs entrent dans l'E-

glise : c'est l'époque de Lactance, de Victorinus, et du plus glorieux de ces déserteurs de l'école, saint Augustin. L'Afrique le revendiqua, Rome ne sut pas non plus retenir saint Jérôme. Mais il resta aux Italiens saint Ambroise, et c'est bien assez pour marquer le moment où se réunissent dans les mêmes mains les deux héritages des lettres divines et humaines.

On disait que des abeilles l'avaient visité, comme Platon, dans le berceau, et que leur miel était resté sur ses lèvres. Elevé aux écoles romaines, jeune orateur, il avait paru avec un applaudissement extraordinaire aux tribunaux de Milan. Il portait la robe prétexte des magistrats, lorsqu'il fut proclamé évêque par l'inspiration du peuple. Ne vous étonnez pas si les habitudes de l'éloquence séculière percent dans ses discours; s'il se souvient de Cicéron, ne fût-ce que pour le combattre; s'il écrit des hymnes sur les mètres d'Horace. Le vieux génie national veille encore en lui, quand il sauve la paix de l'empire, quand ses paroles retiennent le tyran Maxime dans Trèves, et que ses lettres apaisent, sur la frontière du Danube, les bandes envahissantes des Marcomans. Cependant la grâce épiscopale le presse et ne lui laisse pas de repos : il se mêle à toutes les controverses et à tous les périls de son temps. Symmaque et les députés du sénat allant redemander leurs idoles le trouvent sur leur passage; et quand les satellites de l'impératrice arienne viennent forcer les portes du temple, il est debout sur le seuil. Ainsi tout a sa place dans ce grand esprit, et du même cœur qu'il a reproché à Théodose le massacre de Thessalonique, il vendra ses vases sacrés pour le rachat des captifs, et il sera inépuisable en ses larmes pour pleurer la mort d'un frère ou la chute d'une vierge pécheresse.

Deux autres écrivains nous arrêteront encore. Saint Paulin, disciple du poëte Ausone, désertait les muses païennes et ses riches possessions d'Aquitaine pour venir abriter sa vie au tombeau de saint Félix de Nole. Sa piété mélancolique aima ce beau ciel de Campanie, ce culte d'un saint préféré, ces pèlerinages fréquentés par un peuple qui s'en allait meilleur. Mais les lettres sacrées le suivirent dans sa retraite : quelques âmes choisies la partageaient; une corresponhance active entretenait ses rapports avec les plus illustres personnages. On ne peut lui refuser une part dans les destinées intellectuelles de l'Italie et dans les affaires de la chrétienté.

Plus tard, lorsque les siècles de Rome se précipitent vers leur fin, saint Léon-le-Grand semble les retenir : pontife qu'on appela le Démosthène chrétien, qui rappelait saint Paul dans la chaire, saint Pierre sur le siége pontifical. L'Italie ne sut rien opposer de plus fort à l'invasion d'Attila. Trois cent mille Barbares s'arrêtèrent au passage du Mincio devant ce vieux prêtre. Quelques années après il conjurait les fureurs de Genseric dans Rome : il en obtenait la vie des citoyens et la conservation des édifices. On ne saura jamais assez combien il a fallu de courage et de génie pour garder jusqu'à nous ce qui nous reste des pierres de cette ville, sur laquelle s'acharnait la vengeance de l'univers.

Ainsi l'Eglise luttait contre le paganisme et l'hérésie pour l'affranchissement des intelligences; d'un autre côté elle retenait les Barbares et prolongeait l'existence de la vieille civilisation. Les évêques relevaient de la garde de l'empire les légions fatiguées. Dans ce siècle de terreur qui précéda la chute du trône occidental, chaque année de retard fut un bienfait. Il fallait que les mœurs, le droit, les lettres eussent le temps de se préparer des refuges. Avec les évêchés, les foyers d'étude se multipliaient par toute l'Italie. Alors durent commencer les écoles paroissiales, citées en 529 par le concile de Vaison. L'enseignement profane avait subi la loi commune : la tradition littéraire était désormais chrétienne. Elle n'abandonnait pourtant ni ses souvenirs patriotiques, ni son culte pour les grands modèles. Toute l'énergie de l'accent romain revivait dans les chants du poëte Prudence, lorsque, rêvant encore une ère de paix et de souveraineté universelle, il adressait cet hymne au Christ : « O Christ! nom unique sous le soleil, splendeur et vertu du Père, auteur du ciel, fondateur de ces murs! vous plaçâtes Rome souveraine au sommet des choses, voulant que l'univers servît le peuple qui porte le fer et la toge. Voici que le genre humain tout entier a passé sous la loi de Rémus. Les mœurs ennemies se rapprochent et se confondent par la parole et par la pensée. O Christ! donnez à vos Romains que leur cité soit chrétienne, elle par qui vous avez donné une même foi à toutes les cités de la terre. Toutes les provinces sont unies en un même symbole; le monde a fléchi; que la ville maîtresse fléchisse à son tour! que Romulus soit fidèle et que Numa croie en vous! »

L'invasion des Barbares ouvre une troisième période, où la

suite des choses humaines semble s'interrompre. Sept fois en moins de deux siècles (404-557), les peuples du Nord désolèrent l'Italie. Ils se succédèrent à des intervalles si rapprochés que cinq générations connurent ces épouvantes, et passèrent en emportant cette incertitude de l'avenir qui ne permet pas de travailler pour lui. Les souvenirs s'effaçaient comme les espérances. Le monde ancien finit là, on y fait commencer le monde moderne : c'est une naissance le lendemain d'une mort; et, dans le moment ténébreux qui les sépare, toute transition disparaît.

Cependant, à côté de ces irruptions guerrières dont on ne saurait nier les désastres, on peut rappeler un autre fait non moins considérable : je veux dire l'avénement pacifique des Barbares dans l'empire romain. Depuis que César conduisit des Germains à Pharsale, vous les voyez remplir peu à peu les armées comme mercenaires, les terres comme colons, les dignités comme citoyens, jusqu'à ce que, devenus consuls, patrices, préfets du prétoire, gendres des empereurs, ils tiennent tant de place, qu'un jour il n'en reste plus à leurs maîtres. Ces étrangers, demi-Romains, interposés entre les vieux habitants de l'Italie et les nouveaux envahisseurs, prévinrent un choc qui aurait tout mis en poussière, et leur domination régulière ménagea le passage de la liberté à l'oppression violente.

Les deux faits que nous venons de distinguer, l'avénement pacifique et l'invasion par violence, caractérisent, en Italie, les conquêtes successives des Goths et des Lombards.

C'est ici le lieu de reconnaître la mission réparatrice de Théodoric. Sa venue en Italie fut d'abord une revendication exercée contre les Hérules au nom de César de Byzance, ensuite une prise de possession paisible, consentie par le sénat, accueillie par le peuple. Ses bienfaits relevèrent les murs des villes, leurs aqueducs, leurs amphithéâtres, et les ruines encore plus saintes de leurs libertés. La hiérarchie des titres, des offices et des magistratures conserva son prestige; les lois reprirent leurs forces. Ce chef de bandes germaniques, qui ne savait signer son nom qu'à l'aide d'une lame d'or percée à jour, s'honorait pourtant de porter la pourpre, donnait une législation toute romaine à ses guerriers désarmés; s'entourait de secrétaires, de questeurs et de comtes, et s'entretenait avec eux des maximes des philosophes, du cours des étoiles, de la nature des fleu-

ves et des mers. Rome lui prêtait ses auspices, et il semblait, devançant de trois siècles l'œuvre de Charlemagne, méditer un nouvel empire d'Occident. Une alliance générale se formait entre les nations germaniques sous le patronage de cette race des Goths qui couvrait alors les plus heureuses contrées de l'Europe ; elle-même se poliçait au commerce des mœurs et des sciences latines ; elle parlait une langue admirable : il y avait toute une épopée dans ses héroïques souvenirs. Qui ne lui aurait prédit de longues destinées? Le jour d'une civilisation naissante commençait à poindre des bords de l'Adriatique aux colonnes d'Hercule. Cependant la monarchie des Goths en Italie ne dura que soixante-neuf ans : elle périt par une erreur, par l'arianisme. L'hérésie d'Arius, cette doctrine impuissante et disputeuse, qui n'avait pas le courage de s'enfoncer dans les utiles obscurités de la foi, qui aimait l'ombre du trône et la protection des impératrices et des eunuques, n'était pas de force à pouvoir soutenir une société nouvelle : elle la laissa tomber.

Auprès de Théodoric paraissent deux hommes à qui les lettres doivent beaucoup : Boèce et Cassiodore.

Boèce appartient encore au passé. Descendant des Anicius et des Manlius, il réunissait dans sa maison toutes les images de l'ancien patriciat, tous les honneurs de la république. On le vit un jour descendre du sénat pour se rendre au Cirque ; et là, debout entre ses deux fils consuls, assis sur la chaise d'ivoire, entouré de licteurs, distribuer les largesses du prince au peuple assemblé, qui se croyait revenu au temps des Césars, en retrouvant des jeux et du pain, *panem et circenses*. Dans ses rares loisirs, il avait visité par la pensée les écoles de la Grèce ; ses traductions d'Aristote et des commentateurs d'Aristote embrassaient tout le système péripatéticien : c'était de là, et particulièrement d'un passage de sa version de Porphyre, que devait sortir, avec la querelle des réalistes et des nominaux, toute la philosophie scolastique. D'un autre côté son traité *de la Consolation*, destiné à une popularité immense au moyen-âge, traduit de bonne heure dans toutes les langues, y devait introduire les idées platoniciennes, régénérées par le mysticisme chrétien. La science de l'antiquité reçut en lui le baptême du sang ; il mourut martyr. Aujourd'hui encore le peuple de Pavie s'agenouille à son tombeau, et les paysans de la vallée de Chiavenne montrent au voyageur la tour de Boèce.

Cassiodore remplit une autre destinée : il se tint plus près des Barbares, plus près de l'avenir. On le rencontre à la cour des conquérants ; historiographe de leurs exploits, panégyriste de leur règne, ministre enfin de Théodoric, d'Amalasunt, d'Athalaric, de Théodose ; toujours usant de leur pouvoir pour sauver ce qui reste de lumières. Les rescrits des princes, rédigés sous sa plume, saluent Rome des titres pompeux de cité des lettres, mère de l'éloquence, temple des vertus. Par lui le sénat reçoit l'ordre de rétablir le salaire public des grammairiens et des rhéteurs. Cet homme vécut tout un âge de l'histoire. Il ensevelit la dynastie des Goths qu'il avait inaugurée. Mais quand l'autorité des rois lui échappa, il s'en fit une autre plus durable. Au milieu des guerres de Bélisaire et de Totila, il emporta les pénates latins sous un toit chrétien ; il alla fonder un monastère dans sa retraite de Vivaria, l'enrichit de livres et le peupla de moines laborieux, copistes, traducteurs, compilateurs. Lui-même leur donnait l'exemple, et, après avoir tracé pour eux, dans ses *Institutions divines et humaines*, l'encyclopédie du savoir contemporain ; il songea à la postérité moins heureuse qui allait venir, et, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, il écrivit encore un traité d'orthographe.

Ces belles vies ne se perdirent pas en efforts solitaires. Les écoles restaurées du Capitole attiraient encore un grand nombre d'étrangers. Une correspondance active liait les lettrés italiens avec ceux de la Gaule ; les déclamations d'Ennodius ébranlaient le forum de Milan. Et quand le diacre Arator lut publiquement les Actes des Apôtres mis en vers, le clergé et le peuple de Rome, assemblés pour l'entendre, remplirent pendant trois jours l'église de Saint-Pierre-aux-Liens.

D'autres temps commencèrent avec la conquête des Lombards. « Cette cruelle nation, comme une épée sortie du fourreau, vint faucher la moisson du genre humain. » Des bandes incendiaires d'ariens et d'idolâtres s'abattirent sur les couvents et les églises : les villes furent saccagées, les campagnes dévastées, et les bêtes sauvages errèrent aux lieux qu'avaient habités les hommes. Les ravisseurs allaient jusque sous les murs de Rome enlever les citoyens pour les conduire en esclavage. Au dedans régnait la consternation. La frayeur avait fait disparaître les magistratures, le sénat, le peuple, toutes ces grandes ombres de grandes choses. Dans la terreur universelle, le souverain Pontife lui-même, inter-

rompant le cours de ses homélies, descendait de la chaire, « parce que la vie lui était désormais à charge. » Les Pères d'un concile de Latran, tenu en 680, confessent « que nul d'entre eux ne s'honore d'exceller dans l'éloquence profane ; car la fureur de plusieurs peuples a désolé ces provinces, et, environnés de Barbares, les serviteurs de Dieu, réduits à vivre du travail de leurs mains, mènent des jours pleins de sollicitude et d'angoisse. » C'est durant ces deux cents ans de douleur, où l'Italie déchirée entre les rois, les ducs lombards et les exarques byzantins, ne connut pas de repos ; c'est dans ce silence de la pensée, au milieu du bruit des ruines, c'est alors ou jamais que les lettres ont péri.

Elles furent sauvées par le monachisme et la papauté. Le génie italien, appuyé sur ces institutions tutélaires, traversa l'orage.

Le monachisme s'était organisé à la veille du péril. Depuis longtemps les austérités de la Thébaïde avaient trouvé en Occident de courageux imitateurs ; mais ces tribus cénobitiques attendaient encore une loi commune. Or, sous le règne des Goths et vers l'an 500, des bergers de Subiaco, en écartant les broussailles de la caverne voisine, où ils avaient cru voir remuer une bête sauvage, découvrirent un jeune homme, et bientôt, à la douceur de ses paroles, ils le prirent pour un ange. Il se nommait Bénédictus : élevé aux écoles romaines, saisi de l'ennui des soins terrestres, il s'était enfui au désert. De nombreux pénitents se rangèrent sous sa conduite. Les cellules du Mont-Cassin s'élevèrent sur les ruines d'un temple d'Apollon, dernier asile du paganisme. C'était de là que l'homme de Dieu devait envoyer ses disciples au fond de la Sicile et de la Gaule, commencement de cette invasion bienfaisante qui couvrit la chrétienté. On rapporte qu'une nuit, comme ses moines dormaient, et qu'il veillait seul sur une tour du monastère, en considérant les cieux ; il se fit autour de lui une grande clarté, et il vit l'univers entier illuminé sous un rayon de soleil. Ce rayon, c'était la règle bénédictine. Elle était humble et courte ; mais elle embrassait le travail qui subjugue la terre, la prière qui est maîtresse du ciel, la charité qui conquiert les hommes : elle rendait ainsi à l'humanité l'empire de soi-même et de toutes choses. La règle pourvoyait à l'entretien d'une bibliothèque conventuelle : bientôt l'usage y joignit le ministère de l'enseignement. Les chartes déposées dans les archives devinrent les jalons des premières

chroniques. Les légendes des saints y jetèrent les reflets d'une poésie nouvelle. Dès la seconde génération le Mont-Cassin avait son histoire. D'un autre côté et au nord de l'Italie, au milieu même de ces Lombards si redoutés, la colonie monastique de Saint-Colomban (612) apportait à Bobbio les traditions savantes de l'Irlande. Ainsi le feu sacré des lettres s'entretenait sous la garde de l'austère virginité du cloître. Quoi d'étonnant si les moines conservèrent l'antiquité? ils étaient l'antiquité même. Ils en avaient la langue, le costume, la forme des habitations. S'il eût été donné à Pythagore de revenir visiter ces rivages de la Grande-Grèce qu'il avait aimés, à la vue de ces pieuses républiques de saint Benoît, à l'aspect de cette vie commune, de ce silence, de ces graves figures enveloppées de leur pallium, errant sous les portiques, il aurait cru retrouver ses écoles. Et pourtant il y avait entre les deux institutions toute la distance du Christianisme. C'étaient ces hommes qui devaient renouveler l'Europe par la foi, par la science, par le défrichement du sol. Détachés du temps, ils étaient de tous les temps : les moines devaient être des hommes éternels.

Vers le même temps (590-604), la Papauté atteignait toute sa puissance en la personne de saint Grégoire-le-Grand, prêtre héroïque, réservé pour les dangers de ces mauvais jours. Tandis que les murs de Rome, ébranlés par de continuels assauts, menaçaient de tomber sur lui, sa pensée était aux extrémités du monde ; en Orient, pour repousser les entreprises de la cour byzantine ; au Nord, pour convertir les Anglo-Saxons ; à l'Occident, où elle achevait la ruine de l'arianisme chez les Visigoths d'Espagne. Ses prédications pour l'affranchissement des esclaves, sa réforme du chant religieux, et ses écrits, demeurés l'une des bases de l'enseignement théologique, avaient assez fait dans l'intérêt des temps futurs. On l'accusa d'avoir voulu abolir la mémoire des siècles anciens par la destruction des livres ; mais personne ne croit plus au témoignage équivoque et solitaire de Jean de Salisbury, postérieur de six cents ans. Ce Pontife, qu'on a fait ennemi des lettres, en rendait l'étude obligatoire pour le sacerdoce ; à ses côtés, les plus doctes d'entre les clercs se mêlaient avec les plus pieux des moines. Fils d'un sénateur, lui-même avait géré la préture; quelque chose lui était resté des vieilles mœurs patriciennes. « Aucun de ceux qui le servaient, dit le « biographe, n'avait rien de barbare ni dans le langage, ni dans

« le costume. La latinité s'y reconnaissait sous la trabée ou sous « la toge : c'était un palais latin, où se maintenaient des habitu- « des latines. » On a appelé Boèce le dernier des Romains : ce nom que d'autres réservent à Brutus, je le donnerais à Grégoire-le-Grand, si je ne voyais après lui le caractère des maîtres du monde reparaître dans quelques-uns de ces papes illustres dont Grégoire VII ne fermera pas la marche. Je ne connais pas le dernier des Romains.

Les histoires contemporaines louent la science de saint Martin, de Léon II, de Grégoire III, de Zacharie : leurs épîtres en déposent. Rome ne cessait pas d'être le centre des affaires de toutes les nations. Elle mettait toujours la louve de Romulus sur ses monnaies. La Papauté n'en rendait point les clefs aux Barbares. Les religieux lettrés d'Angleterre et d'Asie s'y rencontraient. En 690 on y voit venir un moine de Tarse, nommé Théodore, élevé aux écoles d'Athènes, et qui alla plus tard porter les lettres antiques sur le siége archiépiscopal de Cantorbéry. L'enseignement de la grammaire s'y continuait, dans le sens primitif et plus étendu de ce mot : la bibliothèque du Vatican, si pauvre qu'elle fût, envoyait des manuscrits grecs d'Aristote à Pepin-le-Bref. Les basiliques s'enrichissaient de mosaïques et de peintures. Mais la civilisation se perpétuait surtout par ce qui en est le plus fidèle dépôt, c'est-à-dire par les langues. L'Eglise portait aux peuples du Nord le vieil idiome des proconsuls, disputait avec Constantinople dans le langage de saint Jean Chrysostôme, recueillait religieusement les textes primitifs des Ecritures. En consacrant par une adoption solennelle le latin, le grec et l'hébreu, elle sauvait ce qu'il y avait de plus éminent dans le passé, le Latium, la Grèce, et les prémices de l'Orient.

Ainsi la tradition ne périt pas. Elle se maintient dans l'Eglise, et par là dans la chrétienté. Au milieu de cette obcurité du VIe au VIIIe siècle, l'esprit humain ne défit point son œuvre de tant de jours. L'Ouvrier immortel travaillait dans le silence : ou, s'il sembla un moment sommeiller, l'Eglise veilla pour lui, comme l'ange de cet artiste pieux qui, à son réveil, trouva achevé par une main invisible le tableau interrompu le soir.

Enfin par le rapprochement de l'ancienne civilisation, du Christianisme et de la barbarie, se forme une société nouvelle. Elle se fonde sur la concorde du sacerdoce et de l'empire, elle se

développe au milieu de leurs discordes : il la faut suivre jusqu'à ce qu'elle trouve son expression dans une nouvelle littérature.

La société du moyen-âge fut constituée le jour où Charlemagne, agenouillé au tombeau des saints apôtres, reçut la couronne des mains de Léon III, au milieu de cette acclamation d'un peuple immense : « A Charles-Auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire ! » Alors se réalisa l'idée d'une monarchie universelle, héritière des Césars, consacrée par le Christianisme, qui s'étendait sur les nations latines et germaniques, et qui, pour exprimer cette alliance de tous les temps, devait s'appeler le Saint-Empire romain. Le grand homme savait bien tout ce qu'il y avait de droits sous les plis de cette pourpre, et, par un capitulaire de l'an 802, il exigea, en vertu de son titre impérial, un nouveau serment des peuples qui lui avaient fait hommage comme à leur roi.

Charlemagne avait trouvé le pouvoir en Italie : il y trouva aussi la science. Lorsqu'en 774 il visita Rome pour la première fois, les enfants des écoles vinrent au-devant de lui jusqu'à un mille hors des murs : les lettres reconnaissaient leur protecteur. Elles l'attendaient partout au passage; la prise de Pavie lui livra Paul, diacre, et Pierre de Pise ; plus tard, ce fut à Parme qu'il fit rencontre d'Alcuin. Les Papes lui donnèrent des maîtres habiles dans les sept arts, pour répandre en France l'étude de la grammaire, du comput et du chant. Un clerc de Lombardie, nommé Théodulfe, sans autre appui que son savoir théologique et ses vers latins, devenait évêque d'Orléans, *missus dominicus*, et l'un des grands du royaume. Ainsi, ce que la Péninsule avait de plus savant émigrait au delà des Alpes, afin de concourir à cette restauration des connaissances humaines que rêvait le grand empereur, quand il demandait au ciel douze hommes comme saint Jérôme et saint Augustin pour renouveler la face du monde.

L'Italie semblait s'être épuisée dans son effort. Ses provinces méridionales, divisées entre les Grecs et les ducs de Bénévent, envahies par les Sarrasins, échappaient à la bienfaisante unité de l'empire. Bientôt la décadence de la dynastie carlovingienne, les guerres civiles qui la suivirent, la profanation du Saint-Siége, l'invasion des Hongrois, égalèrent les horreurs que l'âge passé avait connues. Et dans les longues années qui s'écoulent jusqu'à Otton-le-Grand, on se demande si l'antiquité n'a survécu par tant de travaux, si la chrétienté n'a grandi par tant de génie, que

pour périr ensemble par le malheur des temps et la corruption des hommes.

Toutefois, à y regarder de près, la lumière est dans ce chaos ; et les traces en sont plus nombreuses que durant les siècles précédents. Une loi de Lothaire établit des écoles dans neuf villes principales qui seront comme autant de foyers pour la Toscane, la Marche, la Lombardie et le Frioul. En 826, un concile romain tenu par Eugène II ordonne qu'au siége des évêchés, et dans les lieux de leur dépendance où besoin sera, on prenne le soin d'entretenir des maîtres pour l'enseignement des lettres, « attendu que ces connaissances servent singulièrement à la loi divine. » Ce décret fut renouvelé en 853. Quelques années après, quand Louis II visita Bénévent (870), on y comptait, selon le chroniqueur, trente-deux philosophes, dont le plus célèbre, à la vérité, était le peu célèbre Hilderic. Un auteur de ces temps gémit de voir la poésie descendre dans la foule. Le démon des vers agitait les gens jusque dans les campagnes :

Hoc faciunt urbi ; hoc quoque rure viri.

Des travaux plus utiles consacrèrent la mémoire de Berthaire, abbé du Mont-Cassin, de l'évêque Atton et d'Anastase le bibliothécaire, qui tira les annales de la papauté des actes des martyrs et des archives de l'Église, pour les faire entrer dans le domaine de l'histoire. Lorsqu'enfin Otton-le-Grand reprit les desseins interrompus de Charlemagne, ce fut encore en Italie qu'il chercha les instruments de ses conseils. Par ses ordres, Luitprand, évêque de Crémone, entreprenait cette ambassade de Constantinople, dont il nous a laissé le remarquable récit. On y voit la vieillesse de la monarchie byzantine, obstinée dans son isolement orgueilleux, tandis que l'Europe commençait à n'avoir plus besoin d'elle. Vers la même époque, un clerc de Novarre, appelé à la cour d'Allemagne, s'arrêtait au couvent de Saint-Gall. Accompagné d'une bibliothèque de cent volumes grecs et latins, préparé sur de nombreuses questions, dont il avait arrêté le programme, il se proposait d'éprouver et d'étonner les moines de la docte abbaye. Or, dans la chaleur de la dispute, « trahi, dit-il, par l'habitude de la langue vulgaire, » il laissa échapper un solécisme, à la grande joie des latinistes allemands. On chansonna l'ultramontain ; l'aventure courut les monastères. Gunzo jugea le cas digne d'apologie ; et, dans la

lettre où il excuse son malheur, nous saisissons curieusement, au milieu de l'appareil de l'érudition classique, un des premiers vestiges de l'italien moderne.

Otton II rendit à l'Italie plus qu'elle n'avait prêté; il donna au Saint-Siége Sylvestre II, à qui recommence la suite des grands papes. Les temps qui se préparaient ne voulaient rien de médiocre.

Quand la querelle éclata entre le sacerdoce et l'empire, le César était Henri IV, de cette maison salique dont la domination violente menaça de reconduire l'Allemagne à la barbarie. Des traditions de la monarchie romaine, il ne connaissait guères que la fiscalité : il représentait plutôt l'ancienne royauté germanique, appuyée des forces du système féodal. Chef de l'aristocratie militaire, il y engageait les évêques par le lien de l'investiture qui faisait de l'église un fief, et par la protection du concubinat, qui aurait fait du sacerdoce une caste. Ainsi ces deux ordres, la noblesse et le clergé, confondus en un seul, auraient pesé de tout leur poids sur la société chrétienne. Jamais la liberté n'avait couru un danger plus prochain. Au contraire, le véritable génie impérial, le génie du gouvernement, qui émancipe et qui éclaire, celui-là, était à Rome, dans les conseils de la papauté, dans les pensées de Grégoire VII. Ce moine italien avait hérité des vieux Romains la puissance du droit, avec les armes de moins et la foi de plus. Du fond de son palais de Latran, où l'assiégeaient tantôt les séditions de la multitude, tantôt les anathèmes d'un conciliabule schismatique, il faisait courber, sous l'uniformité de la loi ecclésiastique, toutes les provinces d'Occident, il domptait l'éternelle résistance de la Germanie. Et quand le prince allemand vint s'humilier devant le pontife, à Canossa, ce fut encore une fois le triomphe de la civilisation sur le monde barbare.

En sauvant les destinées de l'Église, Grégoire VII et ses successeurs servirent la cause des lettres; ils la servirent de plusieurs manières.

Et d'abord nous n'admettons point cette maxime commune, que les arts naissent et vivent de la paix. S'il y a, comme nous en avons vu, des guerres exterminatrices, des invasions et des tyrannies qui oppriment les intelligences sous le règne brutal de la force, il en est autrement de ces luttes mémorables qui mettent la force au service des grands intérêts, et par conséquent des grandes idées. L'esprit humain aime les

combats qui agitent des questions, il grandit dans les perplexités ; il lui faut ces conditions sévères sans lesquelles rien n'est fertile : la peine et la douleur. Les siècles de Périclès et d'Auguste sortirent de Salamine et de Pharsale. La querelle des investitures réveilla la scolastique. Entre l'excommunication et le ban de l'Empire il fallait choisir : il fallut penser. La victoire de la papauté fit les croisades : comme toutes les guerres civilisatrices, elles devaient être saluées par des chants.

En second lieu, les papes, qui mettaient tout en œuvre pour la réforme du clergé, tentèrent aussi de l'obtenir par la science. Ils cherchaient à constituer l'indépendance du sacerdoce en lui assurant une possession que le sceptre féodal ne déléguait pas, celle des lumières. Ils relevaient la dignité du prêtre par l'exécution de la loi du célibat ; mais, en lui interdisant les joies de la famille, on devait lui ménager d'autres consolations pour honorer sa solitude : on fit asseoir les lettres à son foyer. Le concile romain de 1078 rappela à toute la chrétienté les décrets qui instituaient auprès des églises épiscopales des chaires pour l'enseignement des arts libéraux. Cette impulsion fut décisive, et l'Italie l'appuya d'un glorieux concours. Trois hommes, Lanfranc, S. Anselme et Pierre Lombard, allèrent inaugurer dans l'Europe septentrionale les études renaissantes. Lanfranc ramena une dialectique meilleure ; les écrits de S. Anselme rendirent à la métaphysique la vigueur de son essor ; les *Sentences* de Pierre Lombard donnèrent à la théologie cette forme rationnelle qui sembla plus tard se fixer pour l'éternité dans *la Somme* de saint Thomas. Leurs leçons suscitèrent l'esprit philosophique en France ; leurs disciples ouvrirent cette grande école, où quarante mille étudiants se rendaient des quatre vents du monde, où les opinions contraires comptaient des armées, où enfin s'agita dans une liberté sans égale toute la vie savante du moyen-âge.

Enfin les villes italiennes, unies sous le patronage du souverain pontificat contre l'oppression des évêques feudataires et des vicaires impériaux, s'engagèrent aussi dans les guerres saintes. Tandis que la ligue lombarde vengeait les ruines de Milan et dictait la paix de Constance, les vaisseaux de Pise, de Venise et de Gênes revenaient d'Orient, rapportant le souffle poétique de l'Asie dans les plis de leurs voiles. Les cités victorieuses se hâtent de prendre possession du sol par des monu-

ments qui témoignent de leur souveraineté : les dômes de Saint-Marc sortent des eaux de l'Adriatique. D'autres commencent leur histoire à cette page. Le Sénat de Gênes ordonne à l'un de ses consuls d'écrire les annales de la République ; les chroniques de Lodi, de Come et de Crémone se rédigent. Les vieux municipes romains relèvent leurs lois avec leurs murs ; la jurisprudence refleurit dans les écoles de Mantoue, de Plaisance, de Padoue et de Modène. C'est là qu'on voit les origines de l'Université de Bologne. Un même mouvement se propage jusqu'aux extrémités de la Péninsule. Les Normands de Sicile bâtissent la basilique dorée de Montréal, et racontent en vers les Gestes de leurs princes. L'intérêt de la science se lie à celui de la patrie ; l'art s'inspire du peuple et s'en fait comprendre ; tout ce qui fleurit a une sève nouvelle et des racines plus profondes. On reconnaît ces commencements d'organisation et de sensibilité qui sont les signes de la vie : un nouveau génie va naître ; il faut que sa langue se constitue.

Longtemps, entre la langue classique des savants et les dialectes rustiques qui ne s'écrivaient point, l'Italie eut un latin barbare dont on a cherché les premières traces dans les comédies de Plaute et dans les inscriptions chrétiennes. Il faudrait suivre, comme l'a fait M. Fauriel dans de savantes leçons, les vicissitudes de ce langage mobile, modifié par l'usage et l'exigence des temps, qui régna dans la prédication familière et dans les actes publics, et qui, durant plusieurs siècles, suffit aux besoins de l'esprit humain. D'un autre côté la poésie provençale avait pénétré en Lombardie par les relations politiques qui unirent la noblesse des deux pays. On voit de bonne heure les troubadours visiter les cours féodales de Montferrat, d'Este, de Vérone et de Malaspina. Bernard de Ventadour va recevoir, dans la cathédrale de Bologne, la couronne des poëtes. Mais ces plaisirs des châteaux ne descendaient point jusqu'à la multitude. A côté de l'idiome des nobles et de celui des clercs, il était temps que la langue nationale se fît jour. Le lever du XIIIe siècle est célébré par des chants d'une harmonie jusqu'alors inconnue. Les hommes libres de Florence et de Sienne échangeaient des vers d'amour avec les courtisans siciliens de Frédéric II, tandis que sur les montagnes d'Ombrie on entendait le cantique de saint François d'Assise. Le peuple s'étonna de les comprendre. Des bords de l'Arno jusqu'au phare de Messine les

voix se répétaient comme des échos; elles se reconnurent comme une même langue, et la pensée de l'homme eut dans le monde un admirable instrument de plus.

Ici s'arrêtent nos études; car, à cette distance, nous voyons déjà Ricordano Malespini rassembler les documents de la première histoire en prose populaire; nous apercevons Brunetto Latini qui dictera le premier poëme de longue haleine : ce sont les maîtres de Dante et de Villani. Ces noms savants nous avertissent que l'antiquité n'est pas détruite, mais que les temps modernes ont commencé. La suite de nos recherches, en partant des lettres latines, nous a conduits en pleine littérature italienne.

Ainsi les lettres n'ont jamais péri. Ainsi cette période de barbarie complète, qu'on étendait d'abord dans un espace de mille ans, de la chute de l'empire romain à la prise de Constantinople, qu'on avait successivement réduite, et qui demeurait enfin restreinte aux VIIe et Xe siècles, s'évanouit devant un examen plus sévère. La barbarie put régner, elle ne prescrivit jamais. Une protestation nombreuse, toujours transmise, toujours recueillie, conserva les droits du savoir. Je ne trouve point cette ignorance universelle déplorée par plusieurs contemporains; et, parce que plusieurs la déplorent, je commence à n'y croire plus. L'intelligence humaine a eu cet honneur : que la ruine du monde ancien et le débordement de l'invasion n'aient pu prévaloir contre elle. La Providence, pour qui rien n'est petit, a pris soin des destinées de l'art, comme des révolutions des peuples. Elle ne laissa jamais le monde sans un foyer où il pût rallumer ses flambeaux. Il n'y a que les temps qui n'ont de foi ni en Dieu ni dans l'homme, il n'y a que les siècles impies qui croient à une nuit éternelle :

Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem.

Ce point solidement établi servirait à relever une doctrine littéraire longtemps méconnue. C'est que deux choses sont nécessaires pour la perfection de l'art : d'un côté la liberté de l'inspiration qui vient et se retire, différente selon les temps et selon les lieux; de l'autre, l'autorité de la tradition qui demeure dans l'enseignement, dans la critique, dans les langues savantes. D'une part le génie, de l'autre le travail. Le génie est un don; et les siècles peu nombreux qui le possèdent

n'arrivent toutefois à la gloire que par la discipline austère du travail, par un long apprentissage sous la conduite d'autrui. Le travail est une loi; et, courageusement accomplie, il n'est point de temps si malheureux qu'elle ne puisse honorer encore. Elle console même la société de l'absence momentanée du génie, puisqu'elle en assure le retour en gardant la place qu'elle a laissée.

C'est par là qu'on peut découvrir dans l'histoire la suite des lettres, comme Bossuet y a trouvé la suite de la religion et des empires. La loi du travail est aussi la loi de l'hérédité qu'elle conserve, et du progrès qu'elle prépare. Les connaissances ne sauraient avancer qu'en s'appuyant sur les certitudes acquises; les arts ne s'éclairent qu'à la splendeur des grands modèles. Au milieu de l'inépuisable variété de ses œuvres, on voit l'esprit de l'homme poursuivre un même but, en cherchant la beauté, la vérité, la justice. On saisit un dessein d'en haut qui s'exécute ici-bas par une succession laborieuse. Et ainsi se démontre encore cette unité, cette solidarité du genre humain, dogme chrétien, vers lequel tendent aujourd'hui toutes les conclusions de la science.

L'unité, qui paraissait interrompue entre l'antiquité païenne et les temps chrétiens, s'est perpétuée en Italie. Or, cette belle contrée, située au milieu de la Méditerranée, au centre de toutes les communications du monde, soumise à des vicissitudes qui ne lui permirent jamais de constituer une nation distincte, semble vraiment réservée à quelque ministère plus auguste, dans un intérêt universel. L'Italie est l'organe de Rome, et Rome elle-même est l'immortelle dépositaire de la tradition politique, littéraire, religieuse du monde. Elle a fait l'éducation de ces peuples d'Occident qu'on a longtemps appelés Latins, et qui, pénétrés de la loi, de la foi, de la langue latine, ont mis partout leur empreinte ineffaçable. Toute la civilisation est romaine. En sorte que les destinées de l'humanité reposent tout entières sur cette mystérieuse ville, et qu'il faut bien dire, avec le plus grand des poëtes italiens : « Il n'est point besoin d'autre preuve pour voir qu'un conseil singulier de Dieu a présidé à la naissance et à la grandeur de cette sainte cité; et je suis dans la ferme croyance que les pierres de ses murs sont dignes de respect, et que le sol où elle est assise est digne de vénération au delà de ce que les hommes ont jamais pu dire et croire. »

A. F. Ozanam.

Louis Veuillot -

L'HONNÊTE FEMME.

I

MARIAGE DE L'HÉROÏNE.

Il y avait, n'importe en quelle année, dans n'importe quelle ville (disons Chignac comme nous dirions Saint-Brieuc, ou Quimper, ou Messine), un fonctionnaire assez jeune, assez riche, assez bien fait et assez généreux. Marié depuis près d'un an, il se montrait encore épris de sa femme, qui de son côté, n'avait témoigné jusque-là aucun éloignement pour lui. Certaines vieilles disaient bien qu'elle était trop adulée pour aimer longtemps son mari, mais cela passait pour un propos d'intimes. Cette personne avait vingt-six ans; son esprit et sa beauté étaient célèbres dans tout le pays, et véritablement elle aurait pu briller sur un plus glorieux théâtre, unissant à beaucoup d'agréments extérieurs cette bonne grâce naturelle que l'usage du monde ne donne jamais si exquise à ceux qui ne l'ont pas reçue en naissant. Cependant, il s'en était fallu de peu qu'elle ne restât vieille fille; elle était pauvre, coquette et fière. Parmi ceux qui l'admiraient, celui-là était trop grand, celui-ci trop petit, ce troisième trop lourd; il y en avait de trop simples, il y en avait de trop prétentieux; les uns ne lui laissaient espérer dans le monde qu'un rang médiocre, de plus riches n'avaient pas assez de bien pour qu'elle pût leur pardonner d'avoir tant de sottise; enfin c'était l'histoire du héron, et plus d'une fois, sous le poids des heures sombres (il en est dans la vie des belles), elle avait tristement compté les grains du long collier de refus dont elle se parait ordinairement avec orgueil. Son miroir et tous les yeux lui permettaient cet orgueil; elle se trouvait même une teinte de pâleur et de mélancolie qui ne lui dé-

plaisait pas, et qui ne pouvait déplaire à personne, lorsque le fonctionnaire en question, — nommons-le Cléante pour faciliter le récit, et nommons-la Lucile en souvenir de Molière, — vint majestueusement s'abattre à Chignac. Il commença par s'y ennuyer, ayant trop de fortune pour aimer son emploi, et s'étant d'ailleurs frotté à Paris de quelque peu de littérature psychologique, la plus belle chose que l'on ait imaginée pour apprendre aux têtes insuffisantes à se tourmenter partout. Ce bon garçon avait des écritures à tenir, des commis à gouverner, de l'argent à recevoir, et il voulait encore être poëte. Il se convainquit, dans les réflexions de ses après-dînées solitaires, qu'il ne pouvait vivre là où ne se cultivaient pas les nobles arts, à moins d'avoir au cœur un grand amour. Je vous donne la phrase pour ce qu'elle vaut : c'est la mode qui l'a faite, et non pas moi.

Dans les villes de province, les filles sont d'autant plus pressées de se marier qu'elles en trouvent moins l'occasion. Tout fonctionnaire un peu riche et célibataire peut choisir en sultan. Point d'attachement ancien, point de souvenirs de marguerites effeuillées, point de premier ni de second amour qui tienne, dans le cœur des demoiselles, contre l'espoir d'inspecter ses écritures, et d'aller, qui sait? peut-être un jour partager sa gloire dans les suprêmes honneurs d'un poste à Paris. Cléante fut assassiné de prévenances ; et pères, et mères, et jeunes filles, les uns par piéges habilement tendus, les autres à force ouverte, essayèrent de l'entraîner ; il attribua tout à son mérite. Mais, parmi tant d'agaceries, il ne remarqua que la froide indifférence de Lucile, n'admira que sa pâleur psychologique, ne se laissa piper qu'au dédain qu'elle lui laissait voir. Il s'avança, couvert de ses plus beaux gants jaunes, comptant bien qu'elle ferait deux pas pour un qu'il ferait lui-même. Elle ne bougea point. Il se mit en tête de dompter cette rebelle et feignit l'insouciant : elle ne le vit pas..., disons, avec plus de prudence, qu'elle ne parut point le voir. Cléante alors devint mélancolique : peine perdue ; Lucile n'en était pas à s'émouvoir de l'effet de ses charmes, et, quelque distingué que fût Cléante au lieu dont nous parlons, la hautaine personne avait refusé tout autant, peut-être mieux. Cléante en vint à raisonner de travers, ferma les yeux sur l'avenir, se démontra que les attraits de Lucile valaient un capital, que sa bonne réputation pouvait passer pour une dot ; puis, fatigué d'avoir en ce sens

battu la campagne deux ou trois semaines durant, et de ne trouver, dans tous les anciens calculs de sa raison sur le propos d'un établissement, que des auxiliaires mous et facilement vaincus, il offrit un beau jour à l'indifférente son cœur et sa main. Sans rechercher quelle sorte d'emploi remplissait Cléante, cette détermination fait présumer qu'il n'était pas dans la finance. Lucile fut médiocrement surprise; elle hésita quelque peu. Mais ayant considéré que, si elle ne se mariait point cette fois, elle devrait, à la Sainte-Catherine prochaine, mettre une épingle à son bonnet, elle accepta. Et tandis que Cléante éprouvait parfois comme une vague envie de se retirer, s'avouant avec humiliation qu'il faisait un mariage d'amour, Lucile, conservant sa supériorité dans le triomphe, répondait froidement, aux félicitations jalouses de ses amies, qu'elle faisait un mariage de raison.

Le mariage eut lieu dans les formes les plus pompeuses de la légalité ; à la mairie d'abord, où Lucile, sans en rien laisser paraître, car elle avait au besoin l'impassibilité d'un marbre, s'amusa beaucoup. Ce qui la divertissait intérieurement, c'était la figure et les exhortations de M. le maire. Outre que ce dignitaire eût bien voulu enlever Cléante pour sa fille et n'y avait rien épargné jusqu'au dernier jour, c'était un homme dont les coutumes privées, connues de toute la ville, rendaient extraordinairement bizarres les discours qu'il aimait à faire en semblable occasion. Quoique déjà sur l'âge, il passait pour le mari le plus inconstant du monde; on ne comptait plus les romans où il avait figuré, et dont plusieurs s'étaient dénoués à coups de bâton sur son dos municipal. D'ailleurs, parfait honnête homme à Chignac, un peu bête, mais qui avait du ventre et de la représentation. Les époux furent exhortés par lui à se garder une foi mutuelle; il le fit en termes si fleuris que son greffier pleura d'enthousiasme, et que lui-même en larmoya sur la fin. Lucile et Cléante terminèrent la comédie en se jurant fidélité devant ce gros Thésée en écharpe, qui avait des Arianes dans tous les faubourgs. On se rendit ensuite à l'église. Le lieu était plus solennel, et la présence du prêtre ne donnait ouverture à aucune remarque sardonique ; les fiancés y furent plus sérieux. Agenouillés devant l'autel, ils firent chacun de leur côté quelques réflexions. « Je suis un sot, pensait Cléante, de prendre une fille qui n'a pas de bien; j'aurais pu épouser l'héritière de quel-

que richard ; j'aurais obtenu plus vite de l'avancement, j'aurais entrepris quelque belle spéculation, j'aurais triplé mes capitaux. Au lieu de cela, je m'enchaîne; plus de liberté, plus de repos! Que n'ai-je eu l'esprit de demander un congé de six mois ! j'aurais oublié mon amour aux barrières de Paris. » De son côté, Lucile : « Il fallait bien en finir! Toutes ces petites filles, à mesure qu'elles trouvaient à se marier, se moquaient de moi; mes parents deviennent bien tristes et bien fantasques. Cléante m'a trouvée assez belle, je l'ai trouvé assez riche, les positions sont égales; nous ne nous devons rien; et ce n'est point un maître que j'entends prendre ici. »

L'un et l'autre ils avaient un vague sentiment que le mariage devait être quelque chose de plus relevé et de plus doux; mais, occupés de leurs pensées, ils n'écoutèrent ni l'épître de saint Paul, ni le discours du prêtre, qui aurait pu là dessus leur donner les lumières qu'ils n'avaient pas.

Le mariage, par une idée selon moi assez malséante, fut célébré la nuit. Lucile et Cléante avaient craint les yeux du peuple, comme si c'était une chose ridicule de se marier. Quand tout fut fini, il était une heure du matin. Il n'y avait dans l'église qu'un certain nombre de parents, qui formaient un coup d'œil maussade. Lucile, en traversant la nef pour se rendre à la maison de son mari, ne put s'empêcher de songer qu'elle était assez belle pour le grand jour. Elle jeta tout autour d'elle un de ces regards négligents dont elle comptait ordinairement ses admirateurs : quelle fut sa surprise de reconnaître, à l'écart, dans un coin sombre, une personne qu'elle croyait loin du pays, et dont la présence était de nature à l'occuper si fort en cette circonstance que, si elle avait été maîtresse de l'appeler ou de l'éloigner, elle aurait bien pu, malgré la fermeté de son caractère, en délibérer pendant huit jours sans parvenir à prendre une résolution. Son premier mouvement fut de baisser les yeux, et elle éprouva un frémissement tel que l'ami de Cléante, qui lui donnait la main, crut qu'elle se trouvait mal. Elle le rassura ; puis, regardant de nouveau, elle ne vit plus rien qu'une forme indécise qui s'éloignait. — Qui donc est là? demanda-t-elle, au risque d'une réponse qu'elle craignait d'entendre. — Un de vos parents, sans doute, reprit paisiblement le garçon d'honneur; dans l'obscurité je ne le re-

connais pas. Lucile n'ajouta rien, et bientôt elle fut chez Cléante sans autre aventure.

II

LE BONHEUR DE CLÉANTE.

Cléante était à peine marié qu'une chose lui arriva qu'il aurait pu prévoir et dont il ne s'aperçut pas : il fut immédiatement asservi, effacé, annihilé. En elle-même Lucile avait résolu d'entreprendre cet ouvrage sur son mari, quel qu'il fût, dans l'espace de temps redoutable qui s'écoule entre le moment où une personne de son caractère songe à se marier et celui où elle se marie enfin. Ce délai n'ayant pas laissé d'être assez long, les plans de Lucile, cent fois médités, redressés, corrigés, étaient mûrs quand le moment vint de les appliquer, et elle n'y rencontra difficulté aucune. Cléante l'aimait véritablement; elle le vit et n'en fut point touchée. Par amour propre, ou par égoïsme, elle arrêta qu'il serait heureux ; mais, pour se rendre sa félicité moins lourde, elle travailla sans relâche à le rendre content de peu. Il fut habilement et promptement façonné à aimer les volontés de sa femme, dressé à se plaire dans ses bureaux, instruit à s'exagérer les avantages d'une maison toujours en ordre, d'une administration domestique vigilante, et même, s'il faut le dire, d'un régime alimentaire sain et régulier. Sa tendresse avait d'abord voulu entourer Lucile de l'éclat du luxe et des arts; il voulait la promener en France, en Italie, en Suisse, où il ne se rappelait pas sans orgueil qu'il avait jadis voyagé avec toutes sortes d'émotions poétiques. Les parures trop recherchées furent refusées stoïquement; et, quant aux voyages, on lui fit comprendre que, menacé maintenant d'avoir de la famille, il lui convenait de borner ses aventures au bon exercice de son emploi. Il vit donc les murailles de ses bureaux monter, monter, atteindre une hauteur immense et lui dérober le reste du monde ; il ne s'en préoccupa point : le calme sourire de sa femme rayonnait dans cette prison qui lui devenait chère. Seulement, vers le sixième mois, il lui parut qu'il ressentait quelques inquiétudes; il se surprit à être triste, à bâiller. Il chercha d'où cela pouvait venir, et se reconnut d'abord parfaitement heureux ; il se regarda dans toutes les glaces de ses appartements, et se vit frais et rose ;

il questionna le médecin : le médecin lui trouva le pouls régulier, la langue parfaite, et le traita de malade imaginaire ; il consulta Lucile : elle déclara gravement qu'il avait besoin de se purger. Lorsqu'il eut obéi : « Vous vous trouvez mieux, lui dit-elle. — Il me semblait, reprit Cléante, que je manquais d'air; à présent c'est fini. » C'était fini, en effet. L'individualité de Cléante, après avoir lutté six mois sans même savoir qu'elle luttait, venait de rendre le dernier soupir; moralement, il était supprimé. Tout ce qu'il avait pu comporter de volonté, de souhaits, de rêves, n'existait plus, sauf une chose, qui est la passion de tous les fonctionnaires : le désir d'avancer. On devine pourquoi Lucile avait jugé bon de lui laisser ce désir-là, mais encore en avait-elle soumis l'essor à son *veto* modérateur. C'était peu pour cette maîtresse femme que son conjoint prît, tête basse, la voie que, du bout de son doigt, elle avait l'air de creuser dans sa destinée. Il n'y pouvait marcher qu'en lesse, s'arrêtant, faisant un tour sur lui-même et rétrogradant au besoin ; car, pensait-elle, il obéirait trop; il perdrait jusqu'à la forme, que je veux qu'il conserve, d'un homme comme il faut et de mon mari. Grâce à ce sage raisonnement, Cléante garda suffisamment d'ambition et de dehors. L'unique point où Lucile ne put réussir, ce fut à l'empêcher d'engraisser; encore n'y vint-il qu'avec lenteur et modération.

Ce travail de refonte étant achevé, Lucile se donna la satisfaction de le contempler à loisir : le succès lui plut, mais l'œuvre ne lui plut pas. En d'autres termes, elle trouva Cléante très-bien comme mari, et très-mal comme Cléante. Elle se sentit au fond du cœur, pour la pauvre machine qu'elle venait de façonner avec les éléments primitifs d'un homme, un immense mépris qu'elle étendit à toute l'espèce, en considérant la population mâle de Chignac. Elle songea que, sur la pente où elle l'avait placé, Cléante irait de jour en jour s'accomplissant, et que sa vie à elle n'était plus désormais qu'un tête-à-tête sans fin avec cette marionnette. Alors un doute étrange lui traversa l'esprit : elle se demanda si elle n'aurait pas été plus heureuse, au lieu de se faire un pareil esclave, de recevoir un maître ou de rester fille. Cette dernière idée l'effraya : elle se hâta de la chasser comme une injure qu'elle se serait faite à elle-même, se disant qu'après tout, si elle eût mieux fait de rester fille, elle n'en aurait rien su, puisque bien certainement en ce cas elle au-

rait passé ses jours à souhaiter un mari, et que si toute la question, dans la vie, est de savoir lequel vaut mieux du désir ou du regret, ce n'est pas la peine de s'y arrêter ; qu'il faut seulement s'arranger pour vivre sans secousse et n'être point en spectacle à l'insolente pitié d'autrui : conclusion qui fut propice à Cléante. Voici comment.

III

D'UN HUSSARD QUI N'ÉTAIT POINT UN SOT.

Il y avait alors, en garnison à Chignac, un certain chef d'escadron de hussards, qui exerçait la séduction comme un art exquis dont il faisait toute son étude. Il fut touché du mérite de Lucile; mais, voyant à quelle femme il avait affaire, il s'occupa d'elle avec une discrétion qui n'entrait point ordinairement dans ses maximes. Après s'être déclaré sans mot dire par ce mystérieux langage du regard que tout hussard sait parler et que toute femme comprend, il se tint dans une réserve extrême; il ne fit point piaffer sous les fenêtres de Lucile son alezan brûlé, aux grâces duquel savaient résister peu de cœurs ancrés dans la vertu et dans la crainte des soufflets que peut donner un mari brutal. Au contraire, cachant à tous les yeux et presque à Lucile elle-même les soins qu'il lui rendait, il se garda d'en exiger aucun accusé de réception, se fiant à l'intelligence de cette belle personne pour qu'elle devinât qu'il n'espérait point surprendre son cœur ni l'enlever de vive force, et que, reconnaissant ne rien pouvoir par lui-même, il la laissait délibérer à loisir sur la distraction proposée à ses ennuis. C'était vers l'époque où Cléante consentait à se purger. Lucile trouva tout d'abord assez d'esprit au hussard. Intérieurement elle accepta l'injure de ses espérances, et nomma délicatesse la tactique habile qu'il employait. Elle se fût fâchée rouge si elle eût craint un moment d'être pénétrée; mais elle excellait, par nature et par étude, à ne voir et à n'entendre absolument que ce qu'elle voulait entendre et voir. Elle avait des pensées dont elle ne se parlait pas à elle-même, et d'autres qu'elle ajournait pour y songer en temps opportun, lorsque tout le monde pourrait croire qu'elle les avait entièrement oubliées. Elle donna sans remise audience à la cause du chef d'escadron, et le lui fit savoir par une adresse

qui la peint tout entière. Présumant qu'il avait bien quelque moyen de savoir ce qui se disait chez elle, un soir, au retour d'un bal chez le préfet où la jolie taille du galant et son génie pour la valse avaient été remarqués de la façon la plus obligeante, s'adressant tout haut à son mari, devant une femme de chambre, circonstance inouïe à laquelle le naïf Cléante ne fit pas attention : «En vérité, lui dit-elle, monsieur, prenez de l'exercice, car vous engraissez beaucoup. — Je t'assure, répondit Cléante, que c'est une idée : j'ai mis ce matin un gilet que j'avais avant mon mariage, et il ne me serrait pas. — Et je vous assure, moi, reprit-elle, que vous êtes deux fois plus gros qu'il n'appartient à votre âge. Voyez le commandant ***. »

Ce petit dialogue rapporté au chef d'escadron le combla de joie : il faut avouer qu'il y avait de quoi. Ce sont là de ces choses qui relèvent bien l'âme humaine, et qui l'encouragent comme toute perspective du but auquel elle tend par de nobles efforts. Mais alors survinrent les réflexions de Lucile, dont nous avons parlé plus haut. « Voyons, se dit-elle, j'ai quelque envie de me désennuyer ; mais, comme je me suis prise à regretter mon célibat, ne regretterai-je pas un jour mon tranquille ennui ? » Balançant les chances, elle trouva d'abord qu'une bonne réputation avait des avantages qu'il ne fallait pas aventurer à la légère. Supputant les caquets, les joies indiscrètes, les changements de garnison, et se consultant sur tout cela jusqu'au fond du cœur, elle reconnut qu'il y aurait à délibérer à Paris, mais qu'à Chignac il serait de meilleur goût de se montrer cruelle, d'autant plus qu'il s'agissait d'un homme fort recherché. Cette dernière considération décida tout. Sans pitié pour le chef d'escadron, Lucile résolut de se faire, aux dépens de ce vainqueur, une gloire qui la mettrait en tel fonds de vertu qu'elle pourrait, par la suite, peut-être dépenser beaucoup sans épuiser cette grande réserve. Voilà, prétendez-vous, qui est horrible. Eh, certainement ! Mais si Lucile se fût jetée à la tête du hussard, en eût-elle été plus ou moins vertueuse? Elle eût été plus pressée. Dans ce qu'elle fait, qu'avez-vous à lui reprocher, selon les lois du monde qui définissent et caractérisent l'honneur? Regardez à ce que vous appelez, vous autres, vertu : vous y trouvez les enseignements d'une sagesse égoïste et misérable. D'après votre code, Lucile est sage, aussi sage, et plus sage même, que

la Julie d'Etange, encore admirée de tant de professeurs sur la foi de J.-J. Rousseau.

Le lendemain de cette délibération, maître hussard fut gratifié d'un sourire, et le surlendemain de je ne sais quel doux propos, et ainsi de suite les autres jours ; cependant nul moyen de rencontrer Lucile en tête-à-tête, et d'en obtenir deux mots un peu clairs. Cléante eut à faire un voyage de huit jours ; dans l'intervalle, il y eut bal chez le préfet : Lucile y vint assez tard ; priée à danser, elle était indisposée ; elle ne dansait pas. Il y avait bal le surlendemain chez le directeur des contributions : daignerait-elle y paraître ? Elle ne pouvait guère s'en dispenser. Danserait-elle ? Certainement non. Elle pensait ne plus danser de tout l'hiver. Tout cela plein de craintif embarras, de mélancolie et de jolis sourires. Le chef d'escadron n'était pas grand partisan des billets doux, et les défendait d'une manière absolue aux sous-lieutenants qu'il voulait bien former. Cependant il jugea qu'il fallait ici enfreindre la règle. Au bal du directeur des contributions, Lucile avait un bouquet très-beau : c'était une habitude de distinction ancienne chez elle. Le commandant s'extasia comme de coutume sur la magnificence et le bon goût de ce bouquet, qu'on savait que Lucile faisait souvent de ses belles mains. Il lui demanda la permission de l'examiner, prétendant que jadis, faisant la guerre en Morée, il y avait appris le langage des fleurs. A Chignac, cette vieillerie n'était point passée comme elle l'est aujourd'hui. On lui abandonna le bouquet, et il y glissa un papier plié si menu, que deux roses pompons le cachaient entièrement. C'est où Lucile l'attendait, regardant du coin de l'œil, en causant avec une voisine, ce tour d'habileté, que le chef d'escadron voulait qu'elle vît, mais qu'elle avait grand soin de ne pas voir. « Eh bien, demanda la voisine, que dit le sélam ? — J'avoue, répondit le chef d'escadron, que ma science est en défaut : je vois pourtant ici de la tristesse, mais je ne saurais deviner si elle est mêlée de résignation ou de désir. » Pendant qu'il parlait, faisant force d'yeux pour donner un sens allégorique à la phrase et se dépitant de n'en pas trouver une qui fût mieux que celle-ci à double fond, Lucile jouait de son bouquet, en écartait les branches, le balançait d'une main indolente et distraite ; enfin le papier tomba sur ses genoux. Ce fut un coup de théâtre : la voisine témoigna une surprise extrême, un nuage passa sur les yeux du chef d'escadron.

et la femme de Cléante, s'armant de toute sa dignité : « Le mystère de mon bouquet est peut-être là, dit-elle au séducteur, en lui présentant le fatal papier. Voici une fleur que je n'y avais pas mise, et que sans doute vous n'avez pas lue. — Voyons ! » s'écria la voisine, hardie et féroce comme une femme de province qui flaire un scandale, et elle avança la main pour saisir le billet. Mais le commandant, remis du coup furieux qu'il venait de recevoir, la prévint lestement. « Madame, dit-il à Lucile, je vous demande pardon : j'osais vous exprimer des sentiments que seule ici peut-être vous voulez dédaigner. J'ai mérité ce que je vais souffrir. » Puis, se tournant vers l'autre, qui demeurait interdite : « Madame, je n'ai point l'indiscrétion de vous demander le secret. » Il les salua, et, calculant qu'il fallait bien une demi-heure avant que l'aventure eût fait le tour du salon, il s'en alla paisiblement danser.

Le lendemain ce fut une grande rumeur dans la société de Chignac; les uns plaignaient, les autres condamnaient le hussard; mais la fière vertu de Lucile était unanimement admirée. Comme le chef d'escadron s'était souvent montré fort habile à l'épée et au pistolet, on se préoccupait aussi de ce qu'allait faire Cléante. Déjà plusieurs amis, désireux de lui conseiller la modération, se disposaient à l'instruire d'une offense qu'il pouvait parfaitement ignorer; mais à peine fut-il de retour, que le chef d'escadron lui-même se présenta devant lui, accompagné de deux officiers. « Monsieur, lui dit-il, j'ai osé écrire à votre femme que je l'admirais. Vous apprendrez comment elle a reçu ma lettre. Les rieurs ne sont pas de mon côté; toutefois, je viens vous prier d'excuser une audace qu'on me fait assez déplorer. Ces messieurs publieront que je regrette d'être illégitimement entré en concurrence avec un galant homme comme vous. Souffrez que je ne sois pas davantage, pour ceux qui vous aiment, un objet de trouble et de déplaisir. »

Cléante accepta ces excuses en homme bien élevé; Lucile en fut contente, et plus qu'elle ne le laissa voir; le chef d'escadron ne se trouva pas non plus trop malheureux ni trop malhabile. Ce qu'il avait souhaité, il le voulait encore; par son silence sur Lucile, il proclamait plus haut que personne sa vertu; pourtant au fond de l'âme il était loin de désespérer. Cette entreprise devenait si difficile qu'il avait tout lieu de croire qu'enfin Lucile serait tentée d'en voir la conclusion. Mais, comme il méditait sa

campagne, le régiment changea de garnison, et bonsoir! Vous vous intéressez à ce chef d'escadron, peut-être? Lassé des monotones sympathies qu'il trouvait chez les dames, il passa dans la cavalerie d'Afrique avec le projet de courtiser la gloire. Il y fit fort bien; par malheur, un jour qu'il était d'arrière-garde, des kabyles embusqués sur la crête d'un ravin lui tirèrent de fort près deux coups de fusil : la première balle lui emporta le nez, la seconde tua son alezan doré si célèbre à Chignac. Il est présentement lieutenant-colonel et défiguré. Il voudrait se marier ; on l'aurait pour peu de chose.

IV

L'AUTEUR SE CRITIQUE ET SE JUSTIFIE. — LA SOCIÉTÉ DE CHIGNAC. — CONSIDÉRATIONS DIVERSES.

Oui, j'observe moi-même que, depuis la première ligne du premier chapitre, nous en sommes toujours au même point : le rideau est levé, l'on attend le drame, et il n'arrive pas, et rien ne l'annonce. Vous ai-je promis un drame? J'ai eu tort, il n'y en aura pas. On va se demander si je suis fou, de mettre en scène des personnages qui n'ont aucun drame à représenter. Quoi! Lucile tout à l'heure n'empoisonnera point Cléante? Non vraiment. Et elle ne se fera pas enlever? Point du tout. Et Cléante va rester heureux? A coup sûr! Alors, qu'avez-vous à nous apprendre? Mais rien. Je dessine une figure isolée : *l'Honnête Femme*, et je cherche à vous la montrer sous tous les aspects où je l'ai vue. Elle cause, elle pose ; elle n'agit pas. Si elle agissait, ou elle entrerait en aventures, et alors ce serait la femme perdue; ou, relevée comme Madeleine des secrètes chutes de son cœur, n'ayant rien à aimer dans la vie que le devoir, elle l'aimerait d'une ardeur sans bornes; elle combattrait passions, regrets, désirs, et ce serait la femme chrétienne. Il n'y aurait rien là qui représentât cette eau claire et morte sur un fond de vase, ces vertus calculatrices comme le vice lui-même, et souvent plus perverses, qui font une honnête femme telle que vous en connaissez vingt.

Mais voyons un peu nos gens. Pénétrons dans le grand salon de la préfecture où l'on reçoit ce soir : voici Cléante, il est ra-

dieux. Hier il a fait les comptes de l'année, et il se trouve, grâce à la sévère administration de Lucile, que sa maison lui coûte moins depuis qu'il est marié. Lucile lui a dit qu'il aurait de l'avancement, qu'il serait député, qu'on lui donnerait la croix d'honneur, qu'il occuperait un poste à Paris : il le croit; il se garderait d'en douter; il se félicite d'avoir choisi sa femme; il prétend que son mariage est une excellente affaire qu'il a finement conclue. Voici Lucile: elle est belle, grave, sereine et mûre comme la campagne au midi d'un jour d'été. Elle règne par la grâce, par la richesse, par la vertu. Trente commis, surnuméraires, lieutenants, capitaines, l'adorent et n'osent pas seulement se l'avouer. Elle connaît son empire, elle en jouit; elle est ferme à ne point se départir d'une conduite qui lui vaut tant d'hommages, à moins d'une occasion qu'elle ne veut point prévoir, à moins d'un idéal qu'elle ne saurait trouver à Chignac. Cléante s'étonne pourtant de la voir souvent bâiller. N'était Cléante, volontiers cela l'étonnerait aussi.

Voici encore toute la société de Chignac : elle est très-imposante. Je vous présente d'abord M. le préfet. Nul ne possède mieux la dignité du silence. Dans les circonstances d'apparat, lorsqu'une question grave est agitée, on reconnaît en lui, à son habit brodé, le chef politique et administratif d'un vaste territoire. A l'ordinaire, comme en ce moment, n'étant distingué que par le ruban de la Légion-d'Honneur, il serait facile de le prendre pour un sot.

En face de lui, à la table de wisth, est M. le directeur de l'enregistrement. Ce fonctionnaire pèse deux cent cinquante livres; il est également chevalier de la Légion-d'Honneur.

Le jeune homme, à droite, qui caresse quelque peu de moustache dont sa lèvre est charbonnée, c'est un nouveau sous-préfet, naguère encore célèbre au bal Musard. Après avoir mangé là son brin de patrimoine, et s'être mis en position de craindre le soleil et les recors, il s'est adressé à un sien oncle, député crépusculaire, qui fatigue le Gouvernement d'une certaine opposition grisâtre, qui est le plus vertueux des hommes, qui ne voudrait rien accepter pour lui-même, mais qui dote ses nièces, ses neveux, ses cousins d'une quantité de petites places, et leurs enfants d'une quantité de bourses et demi-bourses, et jusqu'à ses anciennes Julies, de bureaux de tabac, de numéros de cabriolet, etc. Le débardeur que voici n'a pas dû à cet oncle illustre sa

place seulement; il en a reçu encore un bon conseil : « Apprends, lui a-t-il été dit, à jouer le wisth; c'est un jeu où l'on se tait. » On peut s'étonner que ce petit animal ait profité d'un mot si sage. Là seborne d'ailleurs tout son savoir en administration. Il est triste d'avoir quitté le bal Musard et perdu l'espérance d'appartenir au *Jockey-Club*. Ce sera, dans un an, le tome second de notre ami Cléante. L'arrondissement qu'il va gouverner recèle une certaine Cornélie qui a juré d'épouser le premier sous-préfet célibataire que lui enverrait le destin.

La partie de wisth est complétée par Mme Athénaïs de Gorgibus, étourdie couleur de brique, dont M. de Gorgibus, après trente-deux ans de ménage, n'espère plus régler l'humeur enfantine. «Mon Athénaïs, lui disait-il encore l'an passé, couvre donc tes épaules; ne va pas comme cela vêtue en amour : tu t'enrhumeras.» Et voyant qu'Athénaïs n'en tenait compte, il prit la liberté d'ajouter : «Tu es vieille, et fort peu ragoûtante à voir ainsi fagotée.» Athénaïs pleura beaucoup, qualifia Gorgibus de jaloux détestable, et finalement, devant plusieurs témoins, égratigna gentiment le bonhomme, qui faillit perdre un œil,

Et depuis lors plus n'a rien dit.

Le péroreur gras qui s'écoute parler devant la cheminée, c'est M. l'avocat-général, grand orateur, l'homme du monde qui a le plus de mépris pour lui-même, qui en est le plus malheureux, et qui s'en estime le plus. Avocat, il était autrefois dans Chignac l'ennemi prononcé du Gouvernement. On le fait magistrat; il trouve cela tout simple. Ses amis lui déclarent qu'il est un traître, un apostat, qu'il s'est vendu : il en convient, il en est fier, il s'en désole. « J'avais trop de talents, se dit-il, pour ne pas me vendre, mais je n'aurais pas dû me vendre et je suis un nigaud de m'être mis à si bon marché. » Joignez que, poltron comme un poëte, il lui faut combattre l'anarchie, qui lui montre les grosses dents. Il affirme qu'on brûlera sa maison, et que les factieux en veulent à ses jours. Ces imaginations lui composent une existence trouble. Pour se distraire, il a demandé la croix d'honneur; on la lui a donnée : il la porte sur sa robe, sur son manteau, sur son paletot, sur son habit, sur son gilet; on dit qu'il l'a cousue à sa chemise, et qu'il ne se baigne que la nuit, pour ne pas se voir sans croix d'honneur.

Un conseiller de préfecture, ce n'est rien; en voici deux : c'est rien en deux personnes. Ils sont fort philosophes : l'un tient pour Voltaire, l'autre pour Rousseau. Ils passent leur vie sur la question de savoir auquel appartient la prééminence, de l'auteur de *Candide* ou de l'auteur de *Julie*. L'ami de Voltaire triomphe par l'esprit; l'ami de Rousseau se relève par le cœur. Ces fermes antagonistes ont marié leurs enfants : l'un a donné à son fils le buste de Rousseau, et l'autre à sa fille le portrait de Voltaire. La fille est rossée, et le fils est moqué; mais les petits-enfants sont élevés selon la méthode de Rousseau, et vont croître incessamment en admiration pour Voltaire. Subsidiairement, les deux conseillers, électeurs l'un et l'autre, poursuivent l'un et l'autre la croix d'honneur : l'un l'obtiendra... et l'autre aussi.

Oh! le drôle de vieux petit pantin, tout rondaud, tout courtaud, tout rougeaud! Il entre en sautillant. Se tient-il sur son dos, sur son ventre, sur ses jambes? On n'en sait rien; on n'a pas le temps de le voir, il a déjà roulé partout. Mais le voici fixé près des dames. Cet Amadis truffé, cette boule, cet oiseau-bœuf, c'est M. le maire de Chignac, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Là bas, dans un coin, se pelotonnent et se serrent une douzaine de jeunes gens, sans figure, sans esprit, et sans mise pour la plupart. Gants blanchis à la mie de pain, gilets douteux, cravates de marchands de cirage anglais : ils sont empruntés, effrontés et mal à leur aise. Cette grande société leur impose; ils n'osent approcher des femmes, sur le compte desquelles ils échangent tout bas de grossiers quolibets. On dirait un groupe de figurants, chez un ministre de mélodrame. C'est une partie de la jeunesse dorée de Chignac. Leur mérite est de casser des verres dans les estaminets, de trancher sur la politique, et d'organiser les charivaris lorsqu'un grand de la terre privé de leur estime traverse par hasard Chignac, dont ils se flattent d'avoir rendu le patriotisme célèbre dans tout l'univers.

Au milieu d'eux, jabote, juge et décide, un petit garçon de vingt-cinq ans à peine, dont la mine spirituelle et fatiguée n'annonce rien de bon à ses contradicteurs; aussi n'en rencontre-t-il que très-peu. Il est mieux tourné que les autres, et, sans avoir de bonnes manières, il a cependant meilleure façon. Il est à son aise, il ose parler tout haut, il sait causer avec les femmes; tout à l'heure il va se fourrer dans le groupe des dignitaires, et sa voix

n'en baissera pas d'un demi-ton, au contraire. M. le préfet lui-même ne l'écoutera point sans donner des signes d'approbation. Il ira se planter entre les deux conseillers de préfecture, il leur déclarera que Voltaire et Rousseau sont deux perruques; ils n'oseront s'en fâcher. Les députés ministériels le choyent, les députés de l'opposition le redoutent, le substitut lui fait la cour; il est le commensal impertinent des plus huppés du pays. Le dirai-je, Lucile elle-même a des attentions pour ce personnage, qui jamais ne s'est mis en peine de lui adresser un compliment, qui jamais n'a voulu lui concéder un soupir, qui ne lui a jamais dit en tête-à-tête qu'un mot dont elle a frémi : « Madame, vous êtes bien belle et encore plus spirituelle; tout ce monde-ci vous admire, mais moi je vous connais. » Serait-il riche, savant? serait-il illustre? Rien! il ne possède au monde que de pauvres créanciers, son instruction est des plus médiocres, il n'a pas de nom; mais il a de l'esprit, du courage, et il rédige le journal du département. C'est assez pour lui garantir, au milieu de ces faibles intelligences et de ces faibles cœurs, la primauté qu'il exerce rudement. On lui promet un bel avenir, on lui dit qu'il sera ministre; il répond qu'il sera président du conseil, et il cite des exemples de cette fortune-là. Dans le moindre salon bourgeois, il y a soixante ans, ce n'eût été qu'un malotru.

Je m'en voudrais de ne vous point montrer M. le principal du collége : c'est lui qui ricane avec les conseillers de préfecture, boutonné de travers, en bottes crottées, dans le pur attirail d'un cuistre. Expert chanteur de gaudrioles, effronté diseur de bons mots effrontés, on le nomme et il se dit lui-même le représentant de la *vieille gaîté française*. N'approchez pas de lui, vous verriez qu'il a trop dîné; tous les jours il dîne trop: plus d'une fois, le jeudi, ses élèves l'ont rencontré, le soir, vaguant par la ville, et l'ont pieusement reconduit jusqu'à sa demeure, dont il avait perdu le chemin. La prudhommie de quelques pères de famille regarde comme un peu fort que le chef de l'instruction publique se grise *coràm populo* tous les jeudis; mais le cuistre est d'ailleurs si bon homme, et il aime tant la révolution de juillet! Néanmoins, le petit journaliste, auquel il déplaît, et qui le trouve pédant à jeun, l'a dernièrement averti d'y prendre garde : il ne veut plus lui passer qu'un jeudi par mois.

M. le lieutenant général, commandant la division militaire, comte de l'Empire, grand officier de la Légion-d'Honneur, pair

de France ; soixante ans d'âge, quarante-cinq ans de services, trente blessures : son nom est sur l'arc de l'Etoile, nos histoires de guerre sont pleines de ses faits d'armes : il traîne à Chignac une vieillesse déshonorée par les plus basses inclinations ; il est affreux à voir, horrible à entendre ; il n'a ni esprit, ni dignité, ni respect pour rien au monde ; il se rit cyniquement de tout, il est le jouet des dernières malheureuses, le mépris des derniers garnements ; toute sa richesse passe à corrompre l'adolescence et la misère, et l'on enverrait au bagne le jeune homme qui, dans le délire du vin et des passions, oserait une fois la moitié des choses infâmes que ce drôle illustre et sexagénaire se permet tous les jours. Tout le monde ici l'a en dégoût, tout le monde est à ses pieds ; il n'y a qu'un rebelle : c'est encore le petit journaliste. Il ne salue pas le premier le lieutenant général, il n'accepte pas ses invitations ; il refuse de le défendre contre les attaques du journal de l'Opposition, qui le déclare misérable, après l'avoir reconnu ministériel.

« Eh ! disait un jour au public le petit journaliste, vous vous « plaignez de la presse, et vous faites bien ; mais pourquoi donc « êtes-vous tels qu'elle a presque toujours raison ? Soyez d'hon- « nêtes gens, soyez des gens de cœur, ne sacrifiez plus au veau « d'or ; les journalistes se noieront eux-mêmes dans les ruisseaux « où vous vous plaignez d'être traînés par eux. Si vous trouvez « que ce vieux truand a bien servi, je trouve, moi, que son mé- « rite de dogue est bien récompensé, que sa pâtée est assez belle, « et que, pour avoir gagné le quine à la loterie des batailles, il n'a « pas le droit d'étaler comme il le fait toutes ses ignominies. Il « est couvert d'or, de gloire et de vices, et je ne suis rien ; mais « il me dégoûte, et à toutes les décorations qu'il porte je crois « légitime qu'on ajoute quelques crachats. Il faut toujours que « justice se fasse ; ne vous en prenez qu'à vous des mains à qui « vous en laissez l'emploi. Ce n'est pas par nos mérites, c'est « par la haute utilité dont nous sommes, que nous existons. » Simple discours, mais beaucoup trop sage pour tous ceux qui l'écoutaient, et qui n'en pouvaient guère comprendre que le calembourg.

Il y a bien encore ici quelques messieurs que je pourrais vous peindre : un substitut usurier, un juge de paix conspirateur, un président ivrogne ; mais quoi ? à la différence près du vice dominant, par où chacun se caractérise, c'est toujours le

même imbécile, chevalier du même ordre de la Légion-d'Honneur. La société française est effrayante à voir, dans ces villes de province où les artistes, les gens de richesse, de plaisirs, d'affaires et d'études, ne lui donnent plus le vain et fragile, mais extraordinaire éclat qu'elle jette à Paris. On y juge du peu de solidité de la charpente publique; on y reconnaît que le monde français est habillé comme un Hercule de théâtre, et que toute sa beauté, sa force et sa fleur, ne consistent qu'en fard, apparence et tromperie. On pourrait croire que je viens de tracer à plaisir des caricatures : je n'ai présenté que des traits véritables; j'en pourrais dessiner de plus hideux, si les modèles n'effrayaient l'honnêteté de mes pinceaux. Et quelles mœurs, et quelles histoires faudrait-il raconter! et dans quelle teinte lugubre ne devrais-je pas noyer tous ces types effacés, tous ces êtres d'habitude, qui fonctionnent comme autant de machines, pour gagner, au jour le jour, le pain, le vin, la viande, ou quelque misérable plaisir; et qui n'ont pas d'autre but!

Pourtant, je voudrais voir un homme de bons sens, un honnête homme; n'en est-il pas un? Cherchez-le donc, et me le montrez, que sa vue me refasse le cœur. Voici bien Oronte; mais je ne sais s'il a deviné qu'on parlait de lui; il saisit son chapeau, il se dérobe, il se sauve. Oronte a quarante ans, du sens, du savoir, de la fortune; il est probe, généreux, plein d'honneur : c'est, à Chignac, le plus considérable et le plus considéré des honnêtes gens. Mais on dirait qu'il en a honte et qu'il en est fatigué. Il craint tant de se mettre mal avec qui que ce soit, qu'il est toujours de l'avis de tout le monde, et que les plus mauvais peuvent le compter de leur parti. Il a de la piété : son cœur et sa raison l'y poussent; il en fait honneur à ses habitudes, à son éducation, et demande pardon d'aller à la messe. Sa fille est au couvent, mais il manque l'éducation de son fils, ne voulant pas le confier au collége, et n'osant pas l'envoyer à Brugelette ou à Fribourg; il reçoit le journal de l'opposition et le journal ministériel; personne ne sait bien pour qui est son vote aux élections; on attribue la moitié de ses aumônes à la peur; afin de ne pas se compromettre, il ne veut être de rien, laissant ainsi faire sans obstacle le mal partout. Une fois, cependant, bien bas, à la brune, dans un coin, en passant, il accosta le petit journaliste et lui donna un bon avis : « Mais ne me nommez pas, je ne veux paraître en rien. — Monsieur, lui répartit ce bout d'homme, per-

mettez-moi de vous dire que vous me rendez un funeste service : je ne haïssais que les fripons, et vous m'apprenez à faire peu de cas des honnêtes gens. » Oronte était déjà loin.

Passons aux femmes. Rangées, autour du feu, elles parlent entre elles. De quoi ? chiffons, promenades, colifichets ; et dans quelle langue, et de quelle pesanteur ! L'ennui s'est bientôt glissé dans le cercle, car les hussards dînent au cabaret avec les principaux élégants de Chignac. Il n'y a presque au salon que du fretin. Lucile donne le signal et se met à bâiller derrière son bouquet. Lucile, toujours charmante chez elle, ne daigne ailleurs être aimable que dans les grands jours. Son bâillement se propage ; la préfette le voit avec dépit, et, pour occuper son monde, propose de faire danser au piano. Mouvement général de satisfaction. Les jeunes sont sûres de s'amuser, les mûres y comptent, les vieilles mêmes l'espèrent. Lucile jette un regard rapide sur le quotient masculin de l'assemblée, n'y voit rien d'intéressant que le redouté journaliste qui ne l'invite jamais, et se dirige vers le piano. On pourrait ici se livrer à des considérations sur la danse, et rechercher par quel progrès la société est présentement beaucoup plus apte au plaisir des jambes qu'au plaisir de l'esprit ; que le lecteur s'y adonne selon sa portée. Lucile frappe les premières mesures ; danseurs en mouvement ; danseuses en attente, etc., etc. Prenons l'air galant et retroussé qui sied à la littérature des fariboles ; imitons le lord Byron et tous les preux qui triomphent de la syntaxe dans les feuilletons et dans les revues ; le poing sur la hanche, l'œil narquois, plantons là le lecteur, et au diable ce menu détail !

V

ON ANNONCE VALÈRE.

Au milieu de tout le bruit qu'amène la formation d'une contredanse, lorsque déjà danseurs et danseuses, le pied droit en avant, allaient affronter le choc de la chaîne anglaise, la porte s'ouvrit, et le laquais de la préfecture annonça d'une voix retentissante :

« Monsieur Marcel de Valère !

Ce fut comme un coup de magie : la surprise et la curiosité

se manifestèrent sur tous les visages ; il y eut interruption des causeries, des discussions, du jeu de wisth ; Lucile laissa retomber ses mains qui déjà se promenaient sur le clavier, et les regards se tournèrent avec une vive expression d'attente vers la porte du salon.

On vit entrer un homme de trente ans à peine, grand, calme, doux de visage, et dont toute la personne était marquée d'une parfaite distinction.

« Qu'il est bien maintenant ! se dit Lucile. »

En ce moment les regards du nouveau venu rencontrèrent par hasard les siens. Il la reconnut et la salua de loin comme une personne que l'on est content de revoir. Elle inclina gracieusement la tête, et presque aussitôt, attaquant le clavier, elle en fit jaillir une gamme rapide. A ce signal, chacun se remit en place ; la contredanse commença. Il faut révéler une singulière pensée de la femme de Cléante. Tandis que le front haut, mais l'œil baissé, elle joue net et ferme : « Est-ce que j'aurais rougi ? » se demande-t-elle.

Laissons-la dans ce doute, et, profitant du moment où Valère entretient M. le préfet, fort ému de sa visite, faisons comme tout le monde : occupons-nous de lui.

VI

LES VIEILLES AMOURS.

Il y a huit ou dix ans demeurait à Chignac un garçon d'une vingtaine d'années, que l'on y remarquait autant par sa naissance, son esprit et son instruction déjà peu commune, que par sa bonne mine et sa précoce raison. Quelques vieux gentilshommes, restes aimables et corrompus de la société d'autrefois, le proclamaient cavalier accompli, et disaient qu'en des temps meilleurs il n'aurait eu qu'à se montrer pour faire son chemin. Le jeune homme voulait bien faire son chemin, mais ne regrettait nullement de ne le pouvoir pas entreprendre à la façon de M. de Lauzun, si regretté de ces braves gens. Il respectait du passé ce qu'il en faut respecter ; il n'estimait pas des jours présents ce qu'il faut qu'on en méprise ; mais il ne boudait ni aux hommes, ni au temps. Sa mère, femme originale, et d'un grand

sens, l'avait de bonne heure initié à la réalité des choses de la vie :

« Je suis vieille, lui avait-elle dit, j'ai beaucoup vu : jamais rien au monde ne sera moins solide que la fortune. Quand j'ai reconnu que tu aurais du mérite, je n'ai pas hésité à dépenser, pour t'élever, le plus clair de ton bien. Je te laisserai deux fermes; j'aurais pu t'en laisser quatre, mais d'excellents maîtres et de nombreux voyages t'ont mis en état d'entreprendre tout. Maintenant, écris, plaide, donne-toi au commerce, à l'industrie, aux arts, à l'étude, deviens soldat, deviens juge, cultive ton champ, fais ce que tu voudras faire, ne fais rien, je le trouverai bon. Pour un bout de généalogie qui se trouve dans les papiers de ton notaire, ne te crois pas obligé d'être autre chose qu'un homme d'honneur et un bon chrétien. Ton père, qui avait possédé 100,000 livres de rente, a vécu dix ans d'un peu de latin qu'il savait par hasard; et moi, dont la famille remonte aux pairs de Charlemagne, je serais morte de faim sans mon aiguille et sans ce latin-là. Il n'y a qu'une chose qui reste : c'est la foi chrétienne, c'est l'honneur, plus anciens que tous les noms. Il importe fort peu que nous ayons les titres, les terres, les châteaux de nos pères; ce n'est point avec tout cela, c'est avec du cœur et de l'esprit, que l'on est considérable dans le monde, que l'on entre dans le ciel, où nous devons nous occuper de parvenir un jour. Mais sans la foi de nos pères, peu d'honneur, peu de bonheur dans le monde, et point de ciel quand le monde ne sera plus. Ainsi, je ne te fais qu'une recommandation bien expresse : c'est de ne pas abandonner la foi; et je ne te donne qu'un conseil : c'est de mettre immédiatement une centaine de lieues entre toi et la première jolie femme que tu croiras aimer. A présent, arrange-toi pour te conduire tout seul, car il y a bien apparence que je serai morte avant la Saint-Martin. »

Si, à ce mot, Marcel tout en pleurs interrompait sa mère pour l'embrasser, elle lui rendait tendrement ses caresses, et reprenait : « Tu entends : sois chrétien, et ne te marie pas comme un fou; mais surtout sois chrétien. Outre qu'il y va de l'éternité, la sagesse est là, le repos, la consolation, le courage, tout est là. Cher enfant, lorsque l'on a passé comme moi par la richesse, par la beauté, par les révolutions, par l'infortune, par l'éducation d'un fils, par la mort d'un époux, par la décrépitude enfin, et lorsque l'on va passer par la mort, on le

sait bien que tout est là, et tu peux m'en croire ! Je te souhaite nos traverses avec la foi pour soutien, plutôt que nos fortunes sans la foi. On te fera cent raisonnements, qui ne sont que sornettes propres à flétrir la conscience et le vieux honneur; toutes choses inventées et propagées par des garnements et par des gens de rien, comme ces Rousseau, comme ces Voltaire, et combien d'autres, qui sortent on ne sait d'où. Race basse, race d'enfer, qui, pour tout détruire, s'est attaquée à la noblesse de Dieu et à la noblesse des rois, sa fille aînée. » Quand le jeune homme souriait un peu de ce retour : « Je radote, disait-elle, mais j'ai raison. »

Cette femme d'esprit était morte avant la Saint-Martin, comme elle l'avait dit, et son fils se promettait de ne pas oublier ses leçons. Il comptait peu sur sa noblesse et sa bonne mine pour réussir lorsqu'il serait temps d'y songer, et beaucoup sur son esprit. On lui fit bientôt voir que noblesse et bonne mine sont en en effet d'assez minces avantages, et, quant à l'esprit, qu'il n'en avait pas encore assez.

En ce temps-là Lucile atteignait sa dix-septième année, et commençait à éblouir la ville. Elle était autrement belle, mais non moins belle qu'aujourd'hui. Son visage, maintenant si majestueux, si grave, et même un peu hautain, avait habituellement une expression de gaîté mutine; elle s'estimait heureuse d'être une grande personne, et de figurer en réalité dans le monde où, depuis quelques années déjà, les romans que lui laissait lire sa mère la transportaient en imagination. Fort empressée de se voir faire la cour, on la lui faisait; elle y prenait grand plaisir, ne se trouvait nullement embarrassée du rôle de femme à la mode, et l'avait joué à merveille dès les premiers jours. Il est vrai qu'on en connaît de plus difficiles, et que les hommes, déjà fascinés par un peu de beauté, sont tout à fait séduits dès que la mode s'en mêle : ils font alors eux-mêmes le plus gros de la besogne qui les asservit. Un regard, un sourire, la moindre chose, a raison de l'amoureux qui se connaît un rival; qu'est-ce donc lorsqu'on redoute le public ?

Parmi ces premiers adorateurs de Lucile s'aventura bientôt notre jeune gentilhomme, qui venait de quitter le deuil. Loin de penser à mettre cent lieues entre cette belle personne et lui, il trouvait insupportable d'en être séparé par une muraille. Trop honnête et trop épris pour nourrir de mauvais des-

seins, il alla trouver le père de l'idole, et le pria de l'accepter pour gendre. Ce père, vieux marchand, avait quelque vanité; la recherche d'un enfant de famille le flattait; mais il fondait, d'autre part, sur la beauté de sa fille, d'assez hautes prétentions. Il objecta au jeune homme qu'avec ses deux fermes il le trouvait cependant un peu gueux. L'autre s'en défendit, parla de ce qu'il pouvait faire, improvisa des plans de fortune qui parurent immanquables, fut éloquent, c'était tout simple, et le vieux marchand se sentit ébranlé. On consulta Lucile. Elle avait paru ne se douter de rien, et elle savait tout. Le prétendant lui plaisait, plus encore sa démarche : c'était la première fois qu'on la demandait en mariage, et l'on n'ignore pas que les coquettes, comme si elles reconnaissaient que l'on s'expose par une semblable résolution, s'en montrent généralement flattées. « Comment le trouves-tu? lui demanda-t-on d'abord. — Très-bien, répondit-elle. — Il sollicite ta main. — J'en suis reconnaissante. — Il n'est pas riche. — Il a de quoi vivre; d'ailleurs il ne sera pas embarrassé pour augmenter son bien. — Tu veux donc l'épouser? — Attendons. Qu'il me laisse un an pour réfléchir. — Mais s'il change? — Lui! je le ferais attendre dix ans! » Le jeune homme, lorsqu'on lui parla d'attendre, s'écria, tout désespéré, qu'on ne l'aimait point et qu'il n'avait plus qu'à mourir. Mais Lucile sut lui persuader de vivre encore. Admis à faire sa cour, il s'en tira si galamment qu'il se fit aimer, du moins elle et lui le croyaient. Discret, facile à contenter, heureux, il trouvait tout simple que sa fiancée fût gaie, rieuse, avenante; il serait mort avant d'y supposer gratuitement des desseins qui ne pouvaient entrer dans son noble cœur. L'entendre, en passant dans la rue, chanter des airs qu'il avait composés, la rencontrer à la promenade et parfois dans le monde, lui voir au bal quelques fleurs qu'il était allé souvent chercher bien loin, en grand mystère; lui écrire avec l'austère pudeur d'une âme honnête, aimante et encore pieuse, des lettres qu'elle recevait tout ouvertes des mains de ses parents, et auxquelles elle ne répondait pas; étudier, vaille que vaille, pour abréger l'attente; palpiter en songeant à l'avenir, c'était là son bonheur : il n'en aurait pas voulu d'autre. Le temps coulait assez vite, et Lucile ne parlait point de laisser finir l'année.

Quelle que soit la légèreté de ce récit, je l'adresse bravement aux gens sensés, et je prendrais soin de le rendre plus grave si

je le destinais à des têtes frivoles. Or, parmi les lecteurs que je cherche, il n'en est guère, je pense, qui se laissent charmer à ce que l'on raconte de l'amour, tels que l'entendent les caillettes et les conteurs. *Cette passion ridicule et bizarre*, dit en quelque endroit Bourdaloue (ou peut-être Bossuet), a pu, sur la terre, inspirer beaucoup d'Anacréons et de Pigault-Lebrun, former beaucoup de Saphos, perfectionner beaucoup de Ninons, de Ninas et de Nanines, et faire, en ce bas monde, les Champs-Élyséens de cent mille hussards : ces grands exemples et le vaste concert de guitares que lui sonnent sans cesse les poëtes dans l'univers entier, ne la relèvent pas de l'avilissement incomparable où elle gît aux regards de l'homme digne de ce nom. Elle est bestiale, il n'y a point à barguigner sur le mot; elle n'écoute ni le devoir, ni la probité, ni la pitié, ni l'honneur; elle force des gens, qui ne sont pas des idiots naturellement, ni des misérables, à des actes qui méritent les Petites-Maisons s'ils ne méritent pas les galères.

Mais ce rare amour de la jeunesse et de la pureté, cette affection légitime que Dieu ne défend pas, que l'Église bénit avec une tendresse de mère, espérant par lui se voir revivre dans ses petits enfants, et dont saint Paul dit, en peu de mots, de si grandes choses (1); cet amour-là, véritablement, est quelque chose de doux, et d'aimable, et de sacré. Pour peu que l'on mette quelque vigilance à le tenir à l'ombre du sanctuaire et sous la main de Dieu, il n'affaiblit point la force ni la vertu; il est presque le frère de la charité. Ainsi Dieu se sert, pour le bien, de ces instincts et de ces penchants dont on l'accuse lorsqu'il leur défend le mal ; ainsi la fougue qui nous pousse aux ignominies peut, dans l'ordre de Dieu, qui ne veut que perfectionner et relever sans cesse l'ordre de la nature, nous emporter dans le pur éther des grandes pensées, là où l'homme reconnaît par la délicatesse de ses sentiments, par l'effusion et par la digne joie de son cœur, cette origine illustre dont il ne se souvient plus lorsqu'il s'abaisse.

(1) « Et vous maris, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé l'Église, et s'est livré lui-même à la mort pour elle, afin de la sanctifier après l'avoir purifiée dans le baptême de l'eau par la parole de vie; pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache ni ride, ni rien de semblable, mais étant sainte et irrépréhensible. Ainsi les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps Celui qui aime sa femme s'aime soi-même. » Et plus loin : « L'homme abandonnera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et de deux qu'ils étaient ils deviendront une même chair. »

Je dirai un souvenir que je n'ai pas eu le temps de perdre, ou qui peut-être a refleuri dans mon âme avec tant de choses que je croyais mortes à jamais : cet amour chaste et légitime est celui qu'il nous est naturel d'éprouver; c'est par là que nous commençons. Un jeune homme respecte la première femme qu'il aime; il n'imagine point de ne pas l'épouser, il ne croit jamais qu'il cessera de l'aimer. Et s'il est contraint à ne l'estimer plus, quels regrets! quelle profonde et sincère douleur d'être si mal tombé! quels projets longuement caressés de se relever d'un abject amour par une autre affection qui sera digne et sévère! Tout cela passe, je le sais; le mal gagne du champ, l'abominable gangrène du vice attaque le cœur; on en prend enfin son parti! Mais le monde entier élèverait la voix pour me crier que c'est sans désespoir et sans honte, contre le monde entier, moi, je dirais non! Non, ce n'est pas ainsi, sur l'heure et volontiers, que l'homme renonce en ces choses au chaste bonheur où l'appelait la dignité de son être, et que Dieu lui permettait. Il faut de mauvais exemples, il faut de mauvais livres, il faut des coquettes et des effrontés.

Un jour que Valère entrait chez Lucile, une romance dans sa poche et des fleurs à la main, il entendit, de l'antichambre, une voix inconnue qui s'élevait parmi de grands éclats de rire; il cacha son bouquet et se présenta le cœur troublé. Il vit, négligemment assis auprès de sa fiancée, un jeune homme très-élégant, qui causait avec esprit, mais surtout avec assurance, du monde, des nouvelles, des plaisirs de Paris; passant lestement en revue tout ce qui avait une célébrité quelconque, faisant un portrait dès que l'on prononçait un nom, et s'étonnant beaucoup, disait-il, que tout cela parût si rare à la simple distance de cent lieues. Ce causeur était le nouveau receveur général du département, arrivé depuis quelques jours et déjà renommé dans la ville pour son train, sa fortune, ses aventures et ses autres qualités. Tout naturellement il ne charma pas Valère. Plus Lucile, par ses questions, témoignait prendre plaisir à l'écouter, plus Valère se sentait maussade et incapable de dire un mot. Ayant savouré une demi-heure environ le supplice de se reconnaître stupide, l'infortuné sortit enfin, à peine honoré d'une révérence de Lucile et d'une inclination de tête du terrible receveur général, remportant, hélas! ses vers et les débris

de son pauvre bouquet, dont il avait, sans y prendre garde, effeuillé dans son chapeau toutes les fleurs.

On connaît ces grands chagrins, je n'en ferai pas l'inutile peinture. C'est là que l'on voit combien l'amour, même lorsqu'il est une chose bonne et délicate, est près d'être cependant chose mauvaise et funeste. On souffre dans sa vanité autant à peu près que dans son cœur; on se croyait dévoué, on se reconnaît plein du désir d'une sauvage vengeance. Que disais-je donc tout à l'heure, que l'amour est le frère de la charité? C'en est tout au plus l'arrière-cousin bâtard, qui s'applique à prendre les airs de famille pour persuader qu'il est vraiment de bonne maison. La charité croit tout le bien, l'amour croit tout le mal; la charité atténue toutes les fautes, l'amour grossit tous les soupçons; la charité se sacrifie continuellement, l'amour, je dis le meilleur, la plupart du temps ne pense qu'à lui-même; la charité oublie, l'amour a toutes les peines du monde à pardonner; et comment pardonne-t-il?...

VII

SUITE DU PRÉCÉDENT.

Valère, comme c'est l'usage immémorial des amoureux blessés, passa la nuit de ce jour-là, qui lui fut un jour bien profitable d'ailleurs, à se promener dans la campagne, tournant et retournant dans son cœur le poignard si cruellement envenimé d'une première trahison. C'était tout le palais de son bonheur qu'il voyait crouler; il n'admettait point qu'un si bel édifice, une fois détruit, jamais se pût reconstruire. Il ignorait encore que l'homme conserve toujours dans le cœur assez de rêves pour trop espérer de la vie. S'étant bien démontré que Lucile avait l'âme perverse, il s'efforça de conclure qu'il était dans son tort de se fâcher si vite, et qu'il devait examiner avec plus de soin si vraiment on ne l'aimait plus. Il entrait à toutes voiles dans les sombres mers de la jalousie et du soupçon. « Hélas! se dit-il, moi qui ne prévoyais pas qu'un doute pût voiler mon estime pour elle; à présent, je vais l'épier! »

Il alla consulter deux hommes. Le premier était un sage prêtre qui l'aimait comme son enfant, et qui, sans en parler, n'augurait rien de bon de Lucile. Fort peu d'avis d'un mariage qu'il

n'acceptait que comme pis-aller, il avait, dès l'origine, conseillé le voyage de Paris. L'occasion était bonne ; le conseil fut renouvelé. Valère le trouva plus inacceptable que jamais. « Donnez-m'en un autre, dit-il. — Ma conscience, reprit le prêtre, n'a que celui-là. — Je n'oserai plus venir vous demander des avis que je ne puis suivre, continua l'insensé jeune homme. — Que Dieu vous prenne en pitié ! Vous allez vous engager dans de fâcheux sentiments, et peut-être y perdrez-vous la foi en même temps que le bonheur. »

L'autre conseiller près duquel Valère se rendit, non sans remords, car autant sa mère lui avait recommandé de suivre les avis du prêtre, autant elle l'avait supplié de ne pas même écouter celui-là, était un de ces anciens nobles comme il en est trop resté pour la gloire de quelques illustres noms. C'étaient la raillerie, le dédain et le scepticisme incarnés. Connaissant parfaitement le monde, mais n'ayant jamais su ni voulu peut-être s'y faire un rôle digne de lui, il n'était un peu fier que d'avoir de l'esprit comme un Crispin ; son plaisir était de gâter, avec une apparence de bonhomie, le plus qu'il pouvait de jeunes et honnêtes cœurs. Discourant sur son compte, Mme de Valère disait : « Je le sais pourtant bon gentilhomme ; toutefois, Voltaire et lui se ressemblent comme deux galeux. »

« Eh ! Marcel ! s'écria-t-il en voyant le jeune homme, vous voilà bien triste ; on vous a trahi, mon enfant ? »

Marcel exposa discrètement son aventure. « Et que faudrait-il faire, demanda-t-il en finissant ?

— Plusieurs choses, répondit l'autre, que vous auriez déjà faites si vous étiez homme à qui l'on pût les proposer. Mais, du caractère dont vous êtes, je conseille.....

— Quoi donc ?

— Une chaise de poste, et Paris.

— Je ne veux point quitter Chignac, dit Valère effaré.

— Après tout, vous n'y serez que ridicule... Restez.

— Ce n'est pourtant pas, reprit Valère indécis, une grande affaire d'être aussi élégant que mon rival : je n'ai qu'à mander un tailleur de Paris.

— Rien de plus simple !

— Hier je me suis laissé troubler par son babil et plus encore par ma mauvaise humeur ; mais, sans me vanter, je ne crois pas être plus sot que lui.

— C'est lui certainement qui sera le sot, mais si vous partez pour Paris. Pauvre garçon! pouvez-vous offrir à votre perfide l'élégance et l'esprit de cinquante mille livres de rente?... Campez-moi là cette belle amourette; n'accrochez pas votre destinée aux épingles d'une coquette de Chignac; partez pour Paris.

— Eh bien, c'est justement, dit Valère désespéré, le conseil de l'abbé ***.

— N'importe! je ne m'en dédis pas. Allez à Paris; mangez-y d'abord votre bien, et vous verrez après si vous tenez beaucoup à l'ingrate. Surtout partez en poste; il faut profiter du voyage pour dévorer paisiblement ce beau chagrin.

— Mais... objecta encore l'amoureux.

— Mais, s'écria l'autre en haussant les épaules, allez à Paris! Faut-il que je vous conseille quarante sangsues à l'endroit précis où fut menacé M. de Pourceaugnac? C'est un remède souverain contre les emportements de cœur. Un de mes amis le fit et s'en trouva bien. Essayez cela, ou partez pour Paris, ou soyez ici le plus constant et le plus ridicule des bergers. »

Valère chercha tristement à surprendre les secrets de Lucile. Quoiqu'il fût naïf, il eut bientôt fait de belles trouvailles. Lucile n'avait pas encore cette fine fleur de politique avec laquelle elle sut plus tard tout vouloir, tout entreprendre et tout cacher. Le receveur général l'avait fort éblouie, et la recette aussi. Elle y allait franchement. Attentions, bonne grâce, tout était pour l'un ou pour l'autre; ni Valère, ni le reste du monde n'existait plus; elle ne s'arrêtait que sur l'extrême limite qu'elle ne pouvait franchir sans compromettre sa réputation; elle fit là des écoles que d'autres par la suite, et Cléante en dernier lieu, payèrent cher. Enfin le pauvre Valère vit bien qu'il avait son compte. Un soir, au bal, il pria Lucile à danser. Il craignait d'être refusé, et, pour tout dire, elle eut envie de refuser; mais la curiosité, et le désir, toujours puissant sur les vraies femmes du monde, d'une de ces conversations avec leurs sacrifiés, qui sont comme des duels qu'elles aiment à livrer en secret devant tout un public, lui firent agréer cette tremblante requête. En attendant la contredanse qui lui était promise, Valère eut dix fois envie de se sauver. Il ne savait absolument que dire, quoiqu'il eût depuis un grand mois préparé son discours. Enfin le courage, sinon le sang-froid, lui

revint lorsqu'il se trouva près de Lucile, au moment de danser.

« Mademoiselle, lui dit-il, en s'efforçant de sourire, mais n'osant pas la regarder, j'ai à vous parler. On a peut-être les yeux sur nous. Écoutez-moi sans émotion.

La chaîne anglaise coupa cet exorde.

On revint, et Valère reprit : « L'estime que j'ai pour vous, mademoiselle... »

Mais il vit tout à coup Lucile glisser, ou plutôt s'envoler comme ces oiseaux que l'on poursuit en rêve, et qui s'échappent toujours au moment où l'on va les saisir. Stupéfait, il la regardait voltiger sur le parquet, lorsque son vis-à-vis, arrivant à tire-d'ailes, lui souffla : « Partez donc ! c'est la *queue du chat*. — Hélas ! pensa le pauvre garçon en achevant de travers un chassé-croisé, je suis vraiment ridicule : on me l'avait annoncé.

— Maintenant, dit vivement Lucile, voyant qu'il gardait le silence ; parlez, monsieur !

— Je crains d'être, dit-il, un déplaisir et un embarras pour vous. Je ne veux point vous gêner : je pars, je m'exile ; vous avez détruit tout mon bonheur... Puissiez-vous ne pas détruire en même temps le vôtre ! On ne saura pas vous aimer comme je vous aimais... Si vous l'aviez voulu, j'aurais été bien heureux. A présent, je ne sais plus ce que je vais devenir... Vous avez détruit tout mon bonheur... Quoi ! ne me répondrez-vous pas un seul mot ? »

Lucile s'enfuit de nouveau. Machinalement il voulut la suivre. « Attendez donc, lui dit un voisin, c'est l'avant-deux. Vous êtes bien distrait ce soir. Balancez ! balancez ! »

Il balança. « C'est à votre tour, » dit Lucile en le poussant de la main. L'orchestre en ce moment jouait un air fort gai. Il semblait au triste Valère que ce fussent mille voix railleuses qui se moquaient de lui, et il croyait danser à son propre enterrement. S'il avait pu suivre son goût, il n'aurait pas quitté le bal, il n'aurait plus rien dit à Lucile ; il se serait mis dans un coin, et là il aurait pleuré comme on pleure à cet âge ardent, où l'on croit perdre tout au monde pour une bulle de savon qui s'évapore, pour un songe qui finit, pour un cœur qui manque, pour la moindre espérance qui s'en va. Hélas ! si l'on savait à vingt ans ce qu'il faudra bien que l'on sache à trente

(et l'on ne saura pas tout), de pareils désastres vraiment paraîtraient bien de quoi pleurer !

« Personne, reprit Valère dès qu'il put continuer, ne vous accusera de perfidie. Je n'ai fait aucune plainte à vos parents ; je paraîtrai manquer à ma parole. Mais vous, au moins, vous devez savoir que vous me chassez... »

Il attendait une réponse : Lucile se retourna, et alla jusqu'à sa place prendre son mouchoir.

« Je ne serais jamais parti, ajouta Valère, si vous m'aviez dit de rester ; ou je ne serais parti qu'avec votre parole, pour aller en peu de temps me faire une fortune, que j'aurais mise à vos pieds. Pourquoi ne m'avez-vous pas dit que vous vouliez être riche ? »

Il se tut de nouveau. Lucile parut chercher avec attention quelque chose sur son carnet de bal : elle eut l'air d'y écrire un nom. Cela fait, elle alla déposer ce petit portefeuille à la place où elle venait de prendre son mouchoir.

« Vous ne daignerez point me répondre, continua Valère ; j'aurais dû m'éloigner sans vous donner l'ennui de m'entendre et de me voir. J'y avais pensé, je n'ai pas eu assez de force. Je vous en demande pardon.

— Monsieur, dit enfin Lucile, faites attention quand c'est à vous de danser : on nous remarquerait. »

A son tour Valère ne répondit pas. Il acheva exactement la contredanse, échangea, lorsqu'elle fut finie, un salut silencieux avec son infidèle, sortit du salon, maudit le bal, les violons, les receveurs généraux, Chignac, les femmes, la vie, le monde, et partit pour Paris le lendemain.

Au chapitre premier, on a vu Lucile, encore demoiselle, épouser Cléante. Je n'ai donc nul besoin de dire que, Valère parti, elle n'épousa point le fameux receveur général. Voici comment elle ne l'épousa point. Lui d'abord, qui était d'une certaine habileté sur le calcul, et même un peu juif, ou tout au moins issu fraîchement de juiverie, n'avait aucune envie de prendre en mariage cette belle personne, si coquette, et sans dot, ou à peu près. « Diable! pensait-il, j'en voudrais tout au plus quand je viserais à une ambassade, et quand elle serait Montmorency ! » Mais comme du reste il la trouvait charmante, il l'aurait volontiers perdue. Lucile en eut enfin une vague idée. Son soupirant lui paraissait fort poli, fort empressé de se montrer aimable, fort lent à se

déclarer. Il lui laissait bâtir tous les châteaux possibles, et dans le fait il n'avait rien dit à son père, ni à elle-même, qui fût positif. Elle songea qu'il convenait de lui donner des inquiétudes, et regretta quelquefois de n'avoir plus Valère sous la main. A défaut de ce rare amant, elle avisa dans le gros de la foule un capitaine de carabiniers qui hautement la déclarait superbe, et qu'elle jugea par là se mêler de soupirer pour elle. C'était un de ces vrais Polyphèmes dont la faible intelligence est morte depuis longtemps sous l'éteignoir d'acier qu'ils portent toujours; ils ont une colère qui déracine les roches, et sont d'ailleurs des tourtereaux parfaits. Qu'il se fût ou non imaginé d'aimer Lucile, elle s'en fit bientôt un séïde. « C'est très-bien, pensa le receveur général: elle veut me donner de la jalousie, et je vais, pour me rassurer, exiger de grosses preuves d'amour. — Nous allons voir, pensait Lucile, ce qu'il fera, et là dessus je le jugerai. » Bouderies du receveur général, profonde indifférence de Lucile, renfort d'œillades et de faveurs au carabinier, qui ne savait où répandre sa joie, et qui disait plus que jamais : « Elle est superbe! elle est bien superbe! » Il fallut en venir aux éclaircissements. Après avoir vainement escarmouché sur le terrain du carabinier, le receveur général finit par solliciter un grand témoignage de confiance et d'amour; c'était qu'on voulût bien lui accorder un rendez-vous, où il pourrait à loisir expliquer par quelles circonstances il ne lui était pas encore permis d'offrir à celle qu'il aimait pour toute la vie son nom et sa main, comme il lui offrait son cœur.

C'était la première fois que Lucile recevait un outrage. Sans considérer qu'elle l'avait mérité, elle sentit la honte et la colère l'envahir à la fois. Elle sut néanmoins se contraindre. Avec une simplicité apparente, elle demanda où il lui serait possible d'accorder ce rendez-vous.

« Rien de plus facile, répondit le receveur général, voyant là un acquiescement : vos fenêtres sont peu élevées; elles donnent sur une rue solitaire, la nuit est profonde, et... »

Effrayé lui-même de ce qu'il proposait, il s'arrêta un moment pour reprendre un peu d'assurance.

« Quoi! dit l'impassible Lucile, causer de ma fenêtre; y pensez-vous?

— Si vous saviez, reprit le séducteur, combien je souffre des

obstacles temporaires que j'ai à vous faire connaître, et avec quel profond respect je vous aime, vous me permettriez...

— D'entrer chez moi ! interrompit Lucile. Vous m'aimez tant que vous risqueriez volontiers de vous rompre le cou dans cette escalade !... Mais moi je ne vous aimais que juste assez pour vous épouser. Ne vous occupez plus de moi, monsieur... »

Le carabinier se trouvait justement à quelques pas de là, fort occupé de copier devant Lucile une attitude de jeune premier qu'il avait grandement admirée la veille, au vaudeville de Chignac. La belle offensée le désigna d'un regard clair, et termina son discours par ces deux mots : « Soyez discret! »

Le receveur général fut tout à fait désarçonné. Ne sachant que dire, mais voulant au moins sauver l'honneur, il exprima par un geste que cette menace ne l'intimidait pas.

« Soyez discret, répéta Lucile, avec un accent d'insulte, qui cherchait le juif à travers l'élégant. Vous n'avez été que ridicule ; si désormais vous prononciez mon nom, ce serait l'outrage. Il y a trois choses pour lesquelles une femme fait beaucoup de sacrifices : son amour, sa vanité, mais surtout sa vengeance. Ne l'oubliez pas ! Plus un mot ! »

Il se le tint pour dit.

De retour chez elle, Lucile, fort agitée, retira du plus secret de ses tiroirs un petit paquet, soigneusement enveloppé, qu'elle considéra dans une profonde rêverie ; elle allait l'ouvrir lorsqu'une larme y tomba de ses beaux yeux. « Allons ! s'écria-t-elle, ce qui est fait est fait. » Et aussitôt le paquet vola dans les flammes. C'étaient les lettres de Valère. Elle avait eu la pensée de lui écrire, et de lui demander pardon. Mais cette larme fut tout ce qu'elle put donner au noble cœur qu'elle avait sacrifié. Et encore est-ce à Valère qu'elle donna cette larme, ou à son amour-propre blessé ?

Que si maintenant l'on me demande la suite du carabinier, je me garderai d'obéir ; car le carabinier en amènerait un autre, et cet autre un autre encore, et jusqu'à Cléante, ce serait à n'en finir jamais. Qu'il vous suffise de savoir que ces débuts de Lucile présentent, jusqu'au jour où elle se maria, le fidèle abrégé de son histoire, et qu'elle alla toujours ainsi, d'intrigue en intrigue, sans se presser, sans se lasser, sans s'amuser, sans s'ennuyer aussi, acquérant beaucoup d'expérience, et conservant intactes sa réputation et son honneur. O pudeur sacrée ! ô

chasteté sainte ! ô pure et fière innocence! douce garantie de l'honneur du ménage et de la foi des serments, que dites-vous de cet honneur ?

VIII

CAUSERIES.

On danse, Valère cause confidentiellement avec le préfet dans l'embrasure d'une croisée. Son nom est dans toutes les bouches.

« Mademoiselle, demande le journaliste à sa danseuse, le connaissez-vous, ce M. de Valère dont on s'occupe tant?

— Non, dit-elle ; songez donc : je n'ai que seize ans ! j'étais toute petite lorsqu'il partit.

— C'est un beau cavalier. Savez-vous ce qu'il fait à Paris?

— Pas du tout.

— Il est le protégé le plus cher et le plus intime confident d'un homme d'État très-considérable. Quand son patron est ministre, ce qui arrive souvent, Valère est chef du cabinet, c'est-à-dire presque ministre. Autrement, on le voit tantôt maître des requêtes, tantôt secrétaire d'ambassade, tantôt autre chose, mais toujours quelque chose d'important. Il a du talent, des amis, de la réputation. Dès qu'il aura trente ans il sera député, et dès qu'il sera député il deviendra ministre, comme cela se fit pour M. Duchâtel. Il entrera au ministère peut-être avant un an d'ici.

—C'est un bel avenir, dit la jeune personne en regardant Valère avec un grand commencement d'admiration.

— Un bel avenir ! reprit le journaliste. S'il vous plaît, c'en est deux ! Valère n'a pas de fortune. Il est donc probable qu'il épouserait volontiers quelque demi-million qui serait disponible dans son collége électoral ; et ce demi-million, qui se serait ennuyé avec quelque autre demi-million de province, se verra tout à coup transporter à Paris, où il s'amusera merveilleusement dans un bel hôtel...

— Vous croyez ! s'écria la danseuse attentive.

—Je le crois d'autant plus, répéta le journaliste, qu'un demi-million, ayant naturellement un certain nombre de fermiers, dispose toujours d'un certain nombre de voix. Voyez monsieur

votre père dans son arrondissement : ne savez-vous pas qu'il y fait presque à lui seul les élections?

— Vraiment oui, dit la demoiselle devenue songeuse.

— Et c'est un avantage auquel un candidat est bien sensible, ajouta le journaliste ; cela vaut presque un autre demi-million.

— Vous qui connaissez les affaires, vous pensez donc que M. de Valère veut se faire nommer député?

— S'il a maintenant l'âge nécessaire, je parie, entre nous, qu'il ne vient que pour cela; mais n'en dites rien. »

Les deux interlocuteurs exécutèrent ici la pastourelle. Le journaliste ne dansait pas, il bondissait. Lucile, jetant les yeux sur lui, remarqua l'excès d'allégresse que trahissaient tous ses mouvements, et pensa là-dessus qu'il méditait quelque noirceur.

Elle fit son examen de conscience, depuis le moment où Valère avait paru dans le salon, toujours inquiète de savoir si on l'avait vue rougir.

« Est-ce que ce serait dans notre arrondissement? demanda la danseuse du journaliste.... Il a l'air bien distingué.

— Qui, l'arrondissement?

— Non, je parle de M. de Valère; je demande où il voudra être élu, si vous le savez?

— Vous faites donc aussi de la politique, mademoiselle?

— Du tout... mais cela m'intéresse... à cause de notre arrondissement.

— Ah! fit le journaliste, dont les yeux éclataient, je le voudrais bien, que ce fût dans votre arrondissement... à cause de mon ami Valentin!

— Comment! s'écria la jeune personne, rougissant à ce nom.

— Parce que, continua-t-il avec volubilité, mon ami Valentin, malgré ses châteaux, son esprit et son cœur, a le malheur d'aimer une ingrate. Mais il verra cette ingrate l'oublier pour le futur ministre qui lui demandera les voix de son père. Alors mon ami Valentin sera guéri de son amour, et j'aurai la joie de le voir épouser une bonne grosse femme, qui ne songera qu'à le rendre content. En avant deux! »

Il partit comme une flèche. Lucile le suivait des yeux. « C'est à sa danseuse qu'il en voulait, pensa-t-elle toute rassurée. Il lui aura fait dire quelque sottise; la voilà décontenancée et plus rouge qu'un coquelicot. »

Valère, que tout le monde s'empressait de reconnaître, se tira de la foule dès que la contredanse fut achevée, et se dirigea vers le piano. Lucile, prévoyant des phrases à deux tranchants, se mit sur un grand pied de sang-froid, afin de bien répondre. Elle fut surprise et contrariée de ne recevoir que les compliments les plus simples du monde, sans aucune allusion au passé. Depuis vingt minutes que Valère était sous ses yeux, elle n'entendait nullement qu'il se permît de ne plus l'aimer; et comme elle avait toujours su prendre assez vite son parti, elle résolut de savoir immédiatement à quoi s'en tenir sur les sentiments de son ancien martyr.

« Nous nous retrouvons, dit-elle, où nous nous sommes quittés il y a déjà longtemps.

— Voici de cela plus de huit ans, répondit paisiblement Valère. Bien des choses se sont passées depuis. Mais ici rien ne change, et je revois ce salon comme je l'avais laissé.

— Quoi! nous ne vous paraissons pas vieillis? demanda Lucile.

— Ce qui était en boutons, reprit Valère, est maintenant en fleurs; c'est toujours le printemps.

— Monsieur, continua Lucile avec un regard profond, y a-t-il bien huit ans que je ne vous ai vu? »

Valère sourit à cette question, mais avec une ingénuité qui ne voulait rien cacher et rien faire entendre. « Je pensais, dit-il, que vous ne m'aviez pas reconnu.

— Je ne m'étais donc pas trompée! » s'écria Lucile. Puis, plus bas, et non sans quelque intention dramatique : « C'était bien vous!

— Moi-même, et non pas mon ombre, reprit Valère, toujours tranquille et gai. Je revenais d'une mission en Syrie. Quoique fort pressé, je ne voulus pas traverser ma ville natale sans m'y arrêter un instant. On m'attendit sur la route, et je me donnai le plaisir d'une promenade nocturne à travers une bonne partie de nos rues. Je vis la cathédrale ouverte; je pensai bien que c'était pour un mariage, j'entrai. Je voulais revoir la place où se tenait jadis ma bonne mère, et je n'étais pas fâché non plus de savoir qui se mariait. Dans l'obscurité de cette grande nef, n'osant m'approcher, je ne reconnaissais personne; comme un vrai revenant, j'attendis derrière un pilier que la mariée passât. La mariée, c'était vous. Je vous souhaitai, du fond de

mon âme, toute espèce de bonheur. Je vis aussi le marié, je lui trouvai la physionomie d'un galant homme, et je me retirai content. J'ai su depuis que vous offrez le modèle d'un ménage heureux. Vous voulez bien que je vous en félicite, madame? Des félicitations si tardives sont plus douces à exprimer. »

Le ton de Valère était parfait. Lucile demeura perplexe. Elle ne pouvait supposer qu'il se moquât; elle ne voulait point admettre qu'il eût oublié tout amour, toute rancune, qu'il fût vraiment calme et généreux comme il paraissait l'être, dans le lieu même où elle avait si durement reçu sa plainte et ses adieux.

« Nous restez-vous? lui demanda-t-elle après avoir répondu par un froid salut à ses félicitations.

— Peut-être quelque temps, madame, répondit Valère. Je solliciterai l'honneur de vous présenter plus à loisir mes respects. »

Il s'inclina, et, apercevant le journaliste qui tourmentait un conseiller de préfecture, il le joignit. « Monsieur, lui dit-il, voulez-vous me donner audience? Je me nomme Valère, et puisque vous me voyez ici, vous comprenez que j'ai besoin de vous. La Chambre est dissoute; j'ai trente ans accomplis d'hier, et je me mets sur les rangs. J'adopte ce qui est, faute de mieux; pas une ligne de plus vers la révolution. Je ne veux faire aucune concession à ses vieilles exigences, et je veux au contraire les combattre franchement. A l'intérieur la paix, à l'extérieur la liberté d'agir. Ces bases, en attendant que je les développe davantage, vous conviennent-elles? Voulez-vous m'appuyer?

— Je veux être votre soldat dévoué! s'écria le journaliste avec une vraie chaleur d'âme; je vois que vous préférez au succès l'honneur de vos convictions, et je ne les partagerais pas que j'aimerais encore à les défendre pour la gloire de la conscience humaine. Où vous portez-vous?

— A Givraines; j'ai là quelque bien.

— Contre Camus! Bravo! Un homme terne, muet et fuyant, qu'on ne sait jamais où saisir; il est peu considéré, il est bègue et timide; nous demanderons les hustings, et on lui jettera des pommes. Bien choisi! bien choisi! Et avez-vous des amis à Givraines?

— Fort peu; la dissolution a été précipitée, et je ne comptais pas d'ailleurs me présenter dans ce département-ci.

Le journaliste se prit à sourire. « Ecoutez, dit-il, monsieur, un candidat ne doit rien ignorer. Tout à l'heure, en dansant, je travaillais à votre élection. Il y a au coin du piano, à gauche, une ingénue en cheveux blonds, qui certainement vous considère en ce moment, à moins qu'elle ne considère son pied, qu'elle n'a point mal, pour un pied de province. Regardez-la bien. »

Valère, ayant suivi ces indications, vit une petite personne qui aussitôt baissa ses yeux attachés sur lui, et se mit à rougir.

« Et puis ? dit-il gaîment.

— Vous a-t-elle vu ? fit le journaliste.

— Maintenant, continua Valère, elle regarde son pied.

— Eh bien, reprit le journaliste, cela vaut cinquante voix à Givraines. Je ne vous parle pas de cinq ou six cents misérables mille francs qu'il y a par-dessus le marché. C'est la fille de M. Durand, le meilleur ami de Camus. Faites-la donc danser une petite fois.

— Je ne songe point à me marier, dit Valère.

— Et je ne vous le conseille nullement, reprit le journaliste ; mais il suffit qu'elle y songe. »

Valère entraîna son interlocuteur dans un angle du salon, et le fit asseoir à côté de lui.

« Ecoutez, lui dit-il, on m'avait parlé de votre esprit, mais je vous sens du cœur. Voulez-vous me permettre le langage d'un ami, en profitant de quelques années que j'ai de plus que vous ?

— Monsieur, répondit le jeune homme, il y a en vous je ne sais quoi qui me plaît et qui me commande. Dites, je vous rendrai grâce.

— Eh bien, reprit doucement Valère, n'affectez point ce ton léger, à propos de choses souvent plus sérieuses qu'on ne pense. Une fois dans ma vie j'ai été victime d'un calcul semblable à celui que cette petite personne ferait peut-être volontiers. Tout s'est arrangé pour le mieux ; cependant je sais encore ce que j'ai souffert. A cause de cela, et sans compter d'autres raisons qui me le défendent, je ne veux occasionner rien de pareil. Qui sait si je ne réduirais pas quelqu'un au désespoir que j'ai moi-même éprouvé ?

— Vous désespéreriez, dit le journaliste, un Valentin, qui est mon ami, et qui perdrait par là l'idée folle d'épouser cette sen-

sitive. Il y gagnerait, et elle le mériterait bien. Vous ne voulez pas ; ainsi soit ! Poussez la probité jusqu'à l'excès, je serai dévoué jusqu'au fanatisme. Je ne suis pas vieux ; mais depuis longtemps je cherche un homme qui consente, par vertu, à ne pas réussir. Je vous présenterai Valentin. S'il épouse Mlle Durand il aura un million. Il est honnête, capable de très-bien faire, incapable de se pousser. Pourrez-vous le faire entrer dans quelque chose?

— On fait entrer un million partout.

— Eh bien, Valentin tondra pour nous la laine électorale. Ci, cinquante voix. L'avocat général est électeur à Givraines. Il se croit de l'opposition, et aspire à la Cour royale. Voulez-vous faire quelque chose pour lui ? Sur son siége, il n'est pas si stupide qu'on le croirait.

— Est-ce un honnête homme ?

— Oui. La question est singulière!

— J'ai un siége à la Cour royale.......

— Ci, dix voix. Cela fait soixante. Cléante, le mari de la belle dame avec qui vous causiez tout à l'heure, a, dans l'arrondissement de Givraines, un commis fort intrigant, très-attaché à Camus, mais qui ne résisterait pas à une prière de son chef, et encore moins à un sourire de sa suzeraine. Pouvez-vous lui demander un sourire pour ce pataud? Il est important de l'obtenir.

— Pour cela nous y réfléchirons.

— Comment! vous y réfléchirez! Remarquez que vous ne demandez rien pour rien. Il est sûr que Mme Cléante s'ennuie de Chignac; elle veut avancer, elle veut avancer jusqu'à Paris. »

Valère garda le silence.

« Enfin, reprit le journaliste, songez-y. Prenez bien garde que le commis en question est essentiel à gagner. Et si vous ne voulez rien faire pour vous ici, ne faites rien contre vous. Laissez-moi simplement agir. J'arrangerai bien des choses, si vous ne les dérangez pas.

— Quand paraît le journal?

— Demain matin. J'annonce la dissolution, et je dénonce votre candidature. Vous avez rempli des missions diplomatiques?

— Oui, et d'assez importantes. Je connais la question d'Europe et la question coloniale ; j'ai été commissaire du roi pour la loi sur les chemins de grande communication. Je suis présentement du comité de navigation...

— Bon ! s'écria le journaliste : ils veulent absolument ici canaliser la basse Agnèle !

— De plus, j'ai fait un travail favorable aux intérêts locaux sur l'introduction en franchise des bestiaux étrangers. Enfin, je suis du sol. Ces titres suffisent-ils ?

— Hélas ! il n'y a que surabondance, et c'est un grand défaut. N'importe ; demain nous commencerons nos intrigues ; nous verrons si le peuple souverain peut vous pardonner d'être jeune, laborieux, probe, mais surtout capable. Notre partie est forte ; ce Camus est bête comme sa majorité. A demain, monsieur, et à toujours.

— A demain et à toujours : c'est plaisir d'avoir affaire aux gens d'esprit.

— Le plaisir est plus rare d'avoir affaire aux gens de cœur, » dit le journaliste avec effusion.

Un moment après, le journaliste, laissant cette fois danser les autres, alla s'asseoir auprès du procureur du roi. « Eh bien, lui dit celui-ci, êtes-vous content de M. de Valère ?

— S'il ne me convenait, je serais difficile. Vous le connaissez, sans doute, et vous savez ce qu'il vaut ?

— Je ne le connais que de réputation. Il partit d'ici fort jeune, en héros de roman, ne disant adieu à personne. Mais il ne s'est pas laissé oublier ; il a fait bien vite un bien beau chemin.

— Appelez-vous cela faire du chemin ? Il a seulement posé ses rails et creusé ses tunnels ; c'est maintenant qu'il va marcher.

— Que veut-il ? un consulat ?

— Lui ! avant deux ans il donnera les ambassades, et bon nombre d'autres joujoux de même prix. C'est toute l'étoffe d'un ministre ; je n'ai pas à vous apprendre que son patron l'élève pour cela. Je voudrais avoir quelque chose à lui demander, ou plutôt quelques titres à lui faire valoir, car il est encore d'une conscience scrupuleuse. Je suis sûr qu'il n'est pas arrivé ici les poches vides. Tenez (gardez-moi le secret !), je parie que votre juge d'instruction l'aura vu demain avant midi. »

A ce dernier mot, le magistrat parut un peu effaré. « Comment ! quoi donc ? demanda-t-il avec empressement.

— Ah ! reprit en souriant le journaliste, tout mon ennem que vous êtes, demain vous lirez *l'Éclaireur* (c'était le titre

parfaitement choisi de la feuille) avec un intérêt particulier. Un seul mot pour ce soir : la Chambre est dissoute.

— Valère se présente? Où? contre qui?

—Là, là, là. Si je parlais tant, je n'aurais pas l'honneur d'être lu.

— Vous savez que je vous lis toujours, et avec sympathie souvent.

— Tant mieux pour mes candidats. Croyez que nous allons voir beau jeu cette fois. Le ministère a compris qu'une bonne majorité pouvait seule sauver la France. Il n'épargnera rien pour se la procurer, et forcera tout le monde à se poser nettement. Il veut gouverner, ou être jeté bas. Quelle que soit votre pensée, vous êtes un homme de conviction et de courage; cette résolution.. » Le journaliste s'interrompit tout à coup :

« *Tra la... la la la... la... tra la la la...*, fit-il en suivant de la voix et de la tête l'air que jouait en ce moment Mme Cléante. Voici un charmant motif. D'où sort-il?

— Je crois le reconnaître, dit le magistrat, qui prétendait en science musicale, et qui cherchait activement à ressusciter une certaine romance de sa composition dont le succès, disait-il, avait été non seulement chignacquois, mais européen. Attendez donc... *La la la la.. di déra la la...* Est-ce que ce serait ma romance? *Ti dé ron ton ton...* Non! *Wi, u'u u... u ti...* J'y suis! c'est bien cela! C'est une contredanse qui fut jadis fort à la mode ici, et dont l'auteur est précisément votre futur ministre.

—M. de Valère!» s'écria le journaliste. Et ses yeux, déjà plongés sur Lucile, lui reconnurent une expression étrange. Elle regardait dans le salon; en suivant la direction de son regard, il vit que ce regard aboutissait à Valère. Valère avait le dos tourné; il jugea que Valère tournait le dos avec obstination. « Tiens! tiens! tiens! » pensa-t-il. Et, s'adressant à l'avocat-général : « Cette contredanse est de Valère?

— La contredanse entière, je ne sais pas; mais le motif, assurément. Je l'ai chez moi, noté de la main de Mme Cléante, qui l'a donné à ma femme. C'est une gracieuseté que la reine de ces lieux veut faire à un ancien ami.

— Mme Cléante et Valère sont d'anciens amis?»

En disant cela, le journaliste regardait fixement son interlocu-

teur. Mais le digne homme ne se permettait jamais que des finesses oratoires.

« Du même pays, répondit-il, et du même âge à peu près, ils ont dû se connaître particulièrement. Ah ça ! vous ne voulez pas me dire à quel collége M. de Valère se présentera ?

— Je m'en vais tout à l'heure aller vous l'écrire, dit le journaliste en s'échappant.

— Ce jeune homme-là, pensa l'avocat-général, a toujours l'air de me tirer la langue. Il est malin comme un diable, mais il sait tout. »

IX

DIPLOMATIE DU PETIT JOURNALISTE.

Lucile avait quitté le piano et repris sa place.

« Madame, lui dit le journaliste en désignant Valère qui sortait du salon, voici un bien beau et bien aimable jeune homme, qui vient, je crois, se préparer ici à devenir prochainement ministre. Il a voyagé en Orient : nous verrons comment il nous enseignera le langage des fleurs. »

Cette parole allait si droit aux plus secrètes pensées de Lucile qu'elle en perdit presque contenance. Elle se remit pourtant, et elle put croire que l'œil perçant du journaliste n'avait pas deviné son émotion.

« Le langage des fleurs, répondit-elle dignement, est connu, et je ne pense pas que M. de Valère ait perdu son temps à l'étudier.

— Ah ! continua le journaliste, vous n'ignorez pas, madame, comment les plus savants ont toujours le désir d'apprendre, et comment les plus habiles peuvent se tromper. Du reste, je crois aussi que M. de Valère se tient à l'écart des passions tendres : il n'est accessible qu'à l'ambition.

— Vous lisez vite dans les cœurs, monsieur, dit Lucile avec un peu de raillerie.

— Je ne me vante pas de cela, madame. Mais les cœurs sont naturellement indiscrets, et j'écoute. J'ai d'ailleurs mon petit raisonnement pour m'éclaircir les choses. M. de Valère est parti d'ici à vingt-deux ans, et je me souviens encore de la façon dont on a le cœur fait à cet âge ; il est parti, me disait tout à l'heure

l'avocat-général, en héros de roman, sans dire adieu à personne : cela n'est pas naturel dans un pays où il devait être aimé de tout le monde. Je crois, moi, qu'il a dit adieu à quelqu'un que personne ne connaît. Qu'en pensez-vous, madame ?

— Rien, dit Lucile, presque impatientée.

— Ah ! madame ! s'écria le journaliste en baissant les yeux avec un sourire indéfinissable, je ne mérite pas que vous m'honoriez de votre confiance !

— Je vous comprends mal, monsieur, dit Lucile, tout à fait déconcertée. De quelle confiance parlez-vous ?

— De celle que vous n'avez pas en moi, reprit le journaliste avec un air d'innocence qui trompa presque Lucile. Ma question était indiscrète, et vous me l'avez fait sentir. Si vous avez les secrets de M. de Valère, il est naturel que vous les gardiez. »

Il regarda Lucile; elle soutint bravement son regard et ne répondit point.

« Mais vous voyez, reprit-il, que je ne me trompais pas. M. de Valère est parti blessé au cœur... D'ailleurs il me l'a dit.

— Il vous l'a dit ! s'écria Lucile, oubliant à ce mot de cacher l'intérêt qu'elle prenait à la conversation.

— Il me l'a dit, continua naïvement le journaliste, comme on dit ces choses-là. Pour parler plus exactement, je l'ai conclu de certaines paroles en l'air, et vous m'avez confirmé dans ma pensée.

— Moi ! et comment ?

— Vous-même, madame, avec ce gros *rien* que je me suis tout à l'heure attiré. Or...

— Mais...

— Dites, madame.

— Rien, répondit-elle ; continuez.

— Or, voici comment je raisonne : il s'en va, trahi sans doute, car traître, ce n'est guère probable. Il se livre aux affaires avec une ardeur extrême : c'est qu'il a besoin de s'étourdir. On ne fait pas naturellement tant de politique à vingt-deux ans. Cependant tout est passion dans un tel cœur. L'ambition, acceptée comme pis-aller, se montre bientôt moins vaine et moins perfide que l'amour ; de grands intérêts, de fréquentes péripéties, un noble avenir.... Enfin l'amour qu'on a fui est bientôt méprisé.... Ah ! cette grande coquette si mobile et si capricieuse que l'on

appelle la Chambre des Députés, c'est une terrible rivale que vous avez là, mesdames !

— Vous croyez donc, dit Lucile, enchantée de voir la causerie tourner de ce côté, que M. de Valère veut se faire élire dans ce département?

— Oh! pour cela, j'en suis sûr : il me l'a positivement dit. Et savez-vous que, si on le nomme, c'est un ministre pour l'an prochain? Il est fort instruit, fort aimable... Par exemple on ignore s'il parle avec facilité ?

— Je vous réponds, dit imprudemment Lucile, qu'on ne saurait avoir plus de chaleur et d'éloquence. Une chose qu'il veut démontrer, il faut la croire.

— Il doit écrire très-bien aussi?

— Admirablement!

— Avec douceur, n'est-ce pas, madame?

— Avec âme, monsieur!

— Est-ce que vous avez lu, continua le journaliste, s'admirant du sérieux qu'il gardait, est-ce que vous avez lu son traité sur l'introduction des bestiaux étrangers?

— Mais... oui..., dit Lucile, s'apercevant trop tard du piége où elle était tombée. Pensez-vous, poursuivit-elle en toute hâte, qu'il ait ici des chances de succès?

— Comprend-on, s'écria le journaliste sans paraître l'entendre, qu'une femme ait pu méconnaître un homme si aimable et si distingué, le désespérer, le trahir? Car je me persuade qu'il a été trahi, trahi par une jeune fille; je ne saurais imaginer qu'il eût conçu un attachement illégitime. Ah! madame, je voudrais, je vous l'avoue, savoir ce qui se passera dans le cœur de cette femme, si elle est encore à Chignac, lorsqu'elle verra, dans quelques mois peut-être, Valère encore libre et toujours charmant, honoré, puissant, député influent, orateur célèbre, ministre.... Quels regrets !

— Pourquoi des regrets? dit Lucile en dirigeant au plafond des regards qui semblaient avouer tout. Supposons un roman : y faut-il absolument une trahison? Qui vous dit d'ailleurs que la trahison a été d'un côté plutôt que de l'autre? qui vous dit qu'au lieu d'une trahison il n'y a pas eu le simple accomplissement d'un devoir, ou même un sacrifice encore plus généreux? Je ne connais point le passé de M. de Valère; mais si la femme que vous accusez (et qui probablement

n'existe pas), devinant dès lors son avenir, l'avait contraint, n'importe comment, à ne point s'enterrer dans sa province et dans son amour; si elle l'avait obligé, fût-ce en paraissant le chasser, de la quitter, d'être libre, de n'appartenir qu'à sa destinée magnifique; aujourd'hui, voyant son rêve accompli, qu'aurait-elle à regretter? Oubliée, *méconnue* peut-être, ne lui resterait-il pas quelque droit d'être fière, et de regarder un peu comme son ouvrage l'homme environné de gloire qu'on lui reprocherait d'avoir trahi?

— Ah! pensa le journaliste, comme je te rétorquerais ta strophe, si je n'étais pas ici courtier d'élections!... En vérité, madame, reprit-il tout haut avec un accent de conviction et de jeunesse qui rassura Lucile, nous ne connaissons point les femmes, et voilà pourquoi nous les accusons tant. Je voudrais maintenant baiser les pieds de celle que j'aurais volontiers vue tout à l'heure dans l'amertume des regrets les plus humiliants. Mais si elle existe (quoique je craigne un peu que cette âme généreuse n'ait pas vécu), si vous la connaissez, si elle est électeur dans l'arrondissement de Givraines, dites-lui d'achever son ouvrage.

— Que lui reste-t-il donc à faire maintenant? demanda Lucile.

— Je crains, répondit le journaliste, que M. de Valère n'échoue par trop de délicatesse. Il se porte à Givraines. Je voulais qu'il fît deux doigts de cour.... Mais je ne sais si j'oserai dire cela...

— Osez, fit en riant Lucile secrètement attentive. Quel scrupule!

— La vertu, continua le journaliste, sait être indulgente et elle en a l'aimable réputation. Malheureusement nous la connaissons peu; nous la nions durement, ou nous nous faisons d'elle une idée exagérée. La femme vraiment honnête m'apparaît entourée d'une égide de dignité qui condamne comme *une* offense toute parole propre à lui donner en spectacle des faiblesses, des légèretés, des passions que son grand cœur a vaincues et méprise toujours. Je n'ai pas eu, sans doute, l'impertinence de conseiller à M. de Valère rien que je regarde comme coupable. Ce n'était qu'une folie, mais toute folie semblable est détestée des âmes honnêtes, je ne l'ignore pas; et je m'imagine que c'est manquer de respect à une femme lorsque, sans

être son mari ni son confesseur, on l'entretient de ces choses-là. Je tremble à chaque mot qu'un regard sévère ne vienne m'intimer le silence. Enfin, quand j'ai le bonheur de voir une femme vertueuse, volontiers je ne lui parlerais que de son mari, de ses enfants, de ses pauvres, de son Dieu ; et je voudrais, en sa présence, ignorer comme elle qu'il y a du mal et des passions sur la terre. »

Lucile écoutait sans trop savoir où son interlocuteur voulait en venir. Lorsqu'elle vit qu'il se taisait et qu'il ne parlait plus de Valère : « Il paraît, dit-elle, malgré ces beaux sentiments, que vous donniez à M. de Valère d'assez mauvais conseils ? »

« Ah ça ! mais, pensa le journaliste, est-ce qu'elle est sotte ? Je crois en vérité qu'elle ne me comprend pas. Il faut donc lui enfoncer l'épigramme jusqu'à la garde pour qu'elle la sente un peu ? »

Il reprit :

« Non pas ! Je voulais seulement qu'il donnât à Mlle Durand l'espoir de l'épouser, et j'y avais tout doucement disposé la jeune personne pendant la contredanse. Vous savez que M. Durand est cousu de fermiers dans l'arrondissement de Givraines, et qu'il y possède presque la moitié du bétail électoral ? J'ai dit à notre candidat qu'il y avait cinquante voix pour lui dans le cœur de cette héritière, et je ne crois pas m'être trompé.

— Eh bien ?

— Eh bien, je n'ai pas été content de lui. Il a refusé de faire danser Mlle Durand ; il m'a dit... je ne sais quoi, des choses en l'air... du sentiment... qu'avec de semblables calculs on flétrissait des existences, etc. Cela n'est pas raisonnable. Tenez, madame, ou M. de Valère est amoureux, ou la blessure qu'il a reçue jadis saigne encore, ou il est d'un scrupule qui me passe, je l'avoue. Il veut être député ou il ne le veut pas, et je me dépite, moi qui compte le servir d'une ardeur extrême, de lui voir ces délicatesses. Mais patience ! quand la partie sera engagée, l'ambition fera son jeu et triomphera de ces arguties de cœur. Pourquoi ne ferait-il pas la cour à Mlle Durand ? pourquoi ne l'épouserait-il pas ? Après tout, elle est agréable, elle est jeune, elle a cinq cent mille francs de dot, cinquante voix assurées, un million en perspective et peut-être plus ; avec cela une femme est bien perfectible. Décidément je ne renonce pas à ce mariage, et dès demain j'entreprends le père Durand.

— Vous perdrez votre peine, dit Lucile alarmée. Valère ne prendra jamais une pareille marionnette.

— Oh! oh! dit le journaliste, comme vous la traitez, cette pauvre enfant! Marionnette tant qu'il vous plaira! Quinze cents mille francs et cinquante voix, c'est une ficelle avec quoi l'on a remué le cœur de beaucoup de grands hommes. Il faudra que M. de Valère trouve dans l'arrondissement de Givraines des appuis bien solides pour garder son stoïcisme à se passer de celui-là! On ne renonce pas aisément à être ministre; et, ne fût-ce que par bon cœur, quel plaisir de servir ses amis, de donner des places, d'être tout-puissant pour ceux que l'on aime.... Savez-vous qu'en ce temps-ci l'on peut, en six mois de ministère, établir largement autour de soi, à Paris, tous ceux à qui l'on veut du bien? Ah! si M. de Valère avait pour lui monsieur... monsieur.... Comment le nommez-vous donc, madame, c'est un de vos esclaves?

— La Garrigue.

— Précisément. Il a plus d'influence encore que M. Durand, et une élection qu'il protége est presque assurée. Mais ce M. La Garrigue est dévoué à notre concurrent, Camus. C'est, m'a-t-on dit, une espèce de bourru que l'on ne sait comment saisir. Il ne veut point quitter le pays; il n'a point d'avancement à prétendre; il n'est guère susceptible de recevoir que la croix d'honneur, dont je crois qu'il ne se soucie pas. La Garrigue sera contre nous; il faudra bien en revenir aux Durand.

— Oh! dit Lucile avec un sentiment de triomphe qui n'échappa point à son interlocuteur, les choses ne tournent pas toujours comme on le croit. Qui sait si l'on ne trouvera pas à M. La Garrigue des endroits sensibles? »

« Restons-en là, pensa le journaliste; je gâterais mon affaire si j'allais plus loin, car je grille de fredonner l'air de la contredanse. Ah! ah! la vertu même, vous voilà bien aventurée, si Valère le veut! Comme cela se mène! C'est égal, je l'aurais crue plus forte. »

Il prit congé avec force paroles courtoises, et Lucile, l'ayant salué d'un de ses plus rares sourires, alla frapper sur l'épaule de Cléante un petit coup qui l'avertit de quitter la bouillotte et de rentrer à la maison.

X

DEUX MOTS DE BON SENS DANS LE CONTE.

La nuit de Lucile ne laissa pas d'être assez agitée. Tandis que Cléante, séparé d'elle par une légère cloison, s'endormait du sommeil actif des bons estomacs, elle restait, l'œil ouvert, inquiète, malheureuse, et se plaignant à elle-même des rigueurs que lui faisait la destinée. Il lui arrivait ce qui arrive à beaucoup de faux sages : elle voyait que sa sagesse avait été folie. La créature humaine a un cœur pour le combattre et le dominer, mais non pas pour le supprimer en entier et le détruire : elle trouve sa noble joie dans les victoires qu'elle remporte contre lui ; mais il n'y a qu'esclavage si elle lui cède en tout, et il n'y a que disette et famine affreuse si elle entreprend de le tuer pour ne vivre plus que par les sens et l'esprit. C'est une terre : les méchants y laissent croître la ronce et l'ortie ; les insensés y font passer sans cesse une charrue stérile ; les sages, les bons et les heureux y cultivent sans relâche de nobles semences, et sans relâche en extirpent l'ivraie. Lucile ne comprenait pas, mais sentait parfaitement que les calculs de toute sa vie l'avaient trompée. « Enfin, se dit-elle, cela est incroyable : qu'est-ce qui me manque ? J'ai de la raison, de la considération, de la richesse, de la beauté !... » Cléante, de l'autre côté de la cloison, rappela maladroitement son existence par un de ces gros soupirs comme en poussent les gens qui dorment bien. « Hélas ! reprit Lucile, je n'aime pas ! » Elle se laissa franchement aborder par la pensée de Valère, qu'un reste de dépit lui avait fait écarter jusque-là. Renonçant à voir clair dans son âme, beaucoup plus ténébreuse pour elle-même que la nuit où elle était, et convaincue, d'après les propos du journaliste, que Valère, malgré sa froideur apparente, l'aimait encore, elle se livra, de toute l'ardeur d'une fille de seize ans, à mille romanesques chimères, enfiellées par l'expérience du mariage, les contraintes de son état et le poids importun de sa réputation. Ces préoccupations ne la faisaient point rougir : elle voyait les difficultés, nullement le crime, et ne s'inquiétait pas plus des desseins qui commençaient à la maîtriser qu'une comédienne en costume d'impératrice ne s'inquiète au fond d'être la Chloé d'un poëtereau. Elle

résolut formellement d'aimer Valère et de s'en faire aimer. Néanmoins il lui paraissait bizarre que l'amour, dompté jusqu'à présent, vînt ainsi la saisir et la tourmenter. En cherchant un peu, elle trouva que c'était la faute de son mari. Elle récapitula les torts de Cléante, et lui en reconnut d'énormes, dont le capital était qu'elle avait jadis sacrifié Valère, qui valait beaucoup mieux que lui de toute façon. Cet examen fit disparaître de la conscience de Lucile jusqu'à l'ombre possible du scrupule le plus lointain, et elle s'endormit paisiblement. Ainsi l'adultère est souvent couvé derrière les rideaux du lit conjugal par des gens qui s'étonnent qu'un misérable assassin contemple de sang-froid le cadavre de sa victime.

Il est dans le monde des cœurs ignorants, mais droits encore, qui nieront, je m'imagine, cette tranquillité du crime. Cette tranquillité hideuse présidera pourtant quelque jour à leurs desseins, s'ils n'y prennent garde et ne se hâtent de rassembler contre elle certaines sûretés que beaucoup d'entre eux n'ont pas; car voici ce qui se passe : On a de nobles instincts; l'on aimerait naturellement mieux cent fois mourir que de souffler sur cet idéal inné de probité et d'honneur vers lequel on veut tendre à travers l'orage des passions; mais insensiblement il s'obscurcit et se voile; on ne songe pas que cette belle flamme est comme une lampe allumée divinement, à laquelle il faut que l'homme apporte chaque jour une huile mystérieuse. Faute de cet aliment, elle baisse; et, poussé par la passion, l'on s'avance à pas pressés vers les ténèbres du mal. Puis, quand l'occasion se présente de faire ce qui naguère inspirait de l'horreur, la lampe est éteinte; c'est à peine si l'on se souvient qu'elle a brillé. N'est-il aucun remède contre cet entraînement fatal? Vraiment il en est un; et ce n'est point l'amour qui passe, ni la raison qui se tait, ni la vaine sagesse du monde, prompte à s'abuser et toujours confondue, ni ce vain assemblage de circonstances d'un jour qui forment ce que l'on appelle une union assortie : le remède, c'est l'habitude des devoirs chrétiens; c'est, dans l'alcôve, un crucifix, au pied duquel les époux font ensemble leur prière du soir.

Je crois connaître le cœur humain, parce que je connais mon cœur. Tous les jours j'y descends, je m'y promène, et je l'examine avec ce flambeau merveilleux que l'Église nous allume, et sans lequel l'homme le plus attentif ne sait voir en lui que des

"Homo sum et...

abîmes scellés... Triste visite, d'ailleurs, aussi bien pour le clairvoyant que pour l'aveugle. Les gens de Ravennes disaient en contemplant le sombre visage du Dante : « Voilà celui qui revient de l'enfer! » J'aurais dit : « Voilà celui qui a parcouru son cœur. » L'homme, en effet, ne peut voir que dans son cœur assez de misères pour perdre ainsi le sourire, et désormais ne regarder plus les œuvres de la vie que comme le voile transparent de la mort. Où est-elle, la mort vivante? Elle est là, dans le cœur, dans ce profond séjour du mensonge, de l'impuissance, des remords endormis, des regrets coupables, des désirs odieux. Là sont les prisons et les sépulcres où gisent misérablement tant de choses représentées au dehors par de pompeux simulacres ; ici le dévouement, ici l'amour, ici le courage ; tous sous la pierre ou dans les chaînes des sens, mornes, abattus, glacés. Combien de vertus dont on fait montre ne répondent à l'appel que par le silence des morts ou par le faible gémissement des captifs ! L'époux se demande s'il est fidèle, le fils s'il aime son père, le chrétien s'il aime Dieu. Il y a des doutes terribles, des angoisses formidables, des traits de sincérité foudroyants. C'est au retour de ces excursions que le saint ajoute des éperons d'acier à sa discipline de fer, que l'âme amoureuse de Dieu et de l'honneur va chercher l'abri des chartreuses, et que le front se trouve chargé de rides plus profondes que n'en savent creuser les ans. Mais voici le miracle et la gloire de Dieu, voici l'immense joie de l'homme; non la joie qui rit, mais l'inestimable joie qui prie, qui pleure et qui espère : de tant de vanités, de tant de faiblesses, de tant de corruption, de toute cette pourriture qui est en lui, l'homme voit la religion dégager il ne sait quel parfum, subtile et triomphante vapeur de zèle et d'amour qui le meut aux tendresses sacrées, aux désirs célestes, aux actions chrétiennes. D'où venez-vous, fleurs soudaines, fleurs embaumées ? O terre aride de mon âme, qui t'a parée ainsi ? O dureté de mon cœur, qui fait sourdre de toi cette abondance d'eau vive? Pierre stérile, qui t'a revêtue de tant de festons, qui t'a donné la verdure, les fruits, la moisson que tu portes?... Par quel prodige est-ce que je me dévoue, que je me dompte, que j'ai, en effet, tout ce que je n'ai pas? Il se passe ici d'étranges merveilles ! Attaché, par-dessus tout, au grossier bonheur de la vie, j'accepterais pourtant la mort et le martyre avant de consentir le moindre sacrifice à cet appétit des joies mauvaises,

qui, comme l'avide animal en arrêt sur sa proie, me tient sans cesse l'œil et le cœur fixés sur la vie? Où ai-je pris cette force d'humilier tout ce que j'aime devant tout ce que je crains? Secret de Dieu que je connais comme le secret du jour ! Pour voir, j'ouvre les yeux; pour transformer mon indigne cœur, je prie; je vais à la piscine du paralytique; je m'incline sous le regard qui guérit le lépreux, et il n'y a plus de trop lourds fardeaux, plus de devoirs trop cruels, plus de tentations irrésistibles; il n'y a que la parole de Dieu qui épure, vivifie, triomphe contre l'enfer; je ne suis plus un homme, je suis un chrétien; et je contemple à mes pieds, seuls, enfin, dans la fange où naguère je luttais péniblement contre eux, les noirs enfants de ma chair et de mon péché : la violence, la colère, l'envie, le désespoir, le désir adultère, l'égoïsme immonde... Cette boue est à moi, cette abjection est bien mienne; mais ne craignez point, mes frères, je suis néanmoins à votre Dieu. Je garde pour moi ce qui est à moi, j'ai pour vous ce qu'il me donne.

(La fin à un prochain numéro.)

REVUE POLITIQUE.

Ainsi que nous l'avions prévu, le mois qui vient de s'écouler a vu soulever une foule de questions, et n'a amené la solution d'aucune d'entre elles. Ces grands débats toutefois n'auront pas été stériles ; ils auront contribué à former l'opinion, et c'est peut-être la seule tâche vraiment utile qu'il soit possible de se proposer en ce moment. Il est évident que le jour de l'action n'est pas venu, car ce n'est pas agir que de donner des instruments différents à une politique destinée à survivre à ces accidents éphémères ; mais il est manifeste, en même temps, qu'un travail notable s'opère dans l'esprit public, et qu'on s'interroge d'une manière sérieuse sur l'œuvre véritable de la France en Europe. La déterminer avec précision, la préparer pour un prochain avenir, tel est aujoud'hui le souci de toutes les intelligences.

La discussion de l'Adresse a constaté deux choses : la première, que ce pays ne se résignera jamais à cette politique modeste, sans initiative et sans expansion, où l'on serait heureux de confiner son ardente activité; la seconde, qu'il a sincèrement et loyalement abjuré les funestes traditions de l'Empire. La France n'aspire plus à peser sur l'Europe et à lui faire subir le joug d'une humiliante suprématie. Elle réclame moins la première place qu'une place proportionnée à son importance véritable; situation qui lui a été imprudemment refusée en 1815, et que les accroissements successifs de l'Angleterre, de la Russie et de la Prusse, durant le cours de cette paix de ving-cinq ans, ont rendue plus nécessaire encore à l'équilibre du monde. Elle ne regrette pas l'état de météore, pour employer des expressions ministérielles, et se résigne, sans hésiter, à n'être qu'un astre fixe, à cours régulier et prévu; mais elle veut qu'une position en rapport avec sa force lui soit assignée dans le système général. Repoussement universel contre une politique à laquelle le présent suffit, avec son imprévoyance et son humilité; repoussement non moins vif contre toutes les inspirations du génie de la force, sous forme impérialiste ou révolutionnaire ; désir unanime de maintenir la paix tant qu'elle sera compatible

avec l'honneur et l'intérêt légitime de ce pays, tel est l'esprit de cette discussion, dont le retentissement est déjà grand, et dont les conséquences se révéleront plus tard dans toute leur étendue.

Abordons plus en détail l'examen des questions soulevées, sinon résolues, durant cette grande semaine parlementaire, et nous verrons poindre partout cet esprit de nationalité et de modération dont nous féliciterions vivement la Chambre nouvelle, si nous osions compter sur la persistance de cette assemblée.

Il était impossible que l'Orient n'arrêtât pas l'attention d'un parlement français. Toutefois le cabinet ne paraissait pas même soupçonner qu'une difficulté fût possible sur ce point, et si on lui avait prédit qu'il subirait son premier échec sur cette question, il eût accueilli cette prédiction avec le dédain qu'il exprima, dit-on, au début de la session dernière, lorsqu'on crut pouvoir insinuer à M. Guizot que son traité du 20 décembre serait l'écueil de la campagne qui allait s'ouvrir, et peut-être la pierre d'achoppement de toute sa carrière politique. Depuis sa rentrée si intempestive et si précipitée dans le concert européen à Constantinople, le gouvernement français n'a eu qu'une pensée : agir en commun avec l'Europe, et plus spécialement avec l'Angleterre, pour arrêter l'effusion du sang par une solution quelconque. Quant à cette solution même, qu'elle fût contraire ou conforme au vœu des populations chrétiennes; qu'elle contribuât oui ou non à seconder les vues secrètes de la grande puissance maritime, aspirant à faire de la Syrie la frontière de son empire de l'Inde, et à y fomenter l'anarchie intérieure, laquelle prépare et justifie l'invasion étrangère; que cette solution, en un mot, servît ou contrariât des intérêts étrangers, très-peu importait à un cabinet trop occupé de la Chambre, des élections et de la future majorité, pour songer à des éventualités aussi éloignées et aussi obscures.

Le seul souci qu'on eût à Paris, au moment où ce déplorable arrangement était proposé à Londres et à Vienne, c'était de se dégager de ce terrible protocole du droit de visite, resté ouvert jusqu'après l'épreuve électorale, protocole dont il fallait sortir à tout prix, sous peine de mort. On aurait livré pour cela et les Maronites et les Druses, et jusqu'à la fameuse coupole elle-même. Il ne paraissait pas d'ailleurs à présumer que des députés s'amuseraient à scruter une affaire qui touchait aussi peu leur arron-

dissement, et dont il était difficile de comprendre le rapport avec ces intérêts de routes, de ports, d'écoles et de débits de tabac, les seuls où leur intervention soit considérée comme naturelle et acceptée comme légitime.

Passe encore pour le droit de visite. Il y a sur ce point une sorte de *monomanie* nationale qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître, tout en la déplorant. La majorité conservatrice, aussi bien que l'opposition, a été nommée au cri de plus de visite! Cela est descendu dans les masses comme la haine des droits réunis aux derniers temps de l'empire et des jésuites aux mauvais jours de la restauration. Le cabinet comprenait donc l'impossibilité d'empêcher de vives manifestations au sein de la nouvelle Chambre, relativement aux traités de 1831 et de 1833, et s'y résignait d'avance comme à toutes les choses inévitables. Mais il abordait cette brûlante question sans parti pris, bien résolu seulement à proportionner ses concessions à la mesure des exigences. Devant la Chambre des pairs, il avait résumé toute sa pensée dans ce mot : L'amitié de l'Angleterre vaut mieux pour la France que la révision des traités; mot imprudent et dangereux, qui permettait de répliquer que l'amitié de la France valait mieux aussi pour l'Angleterre que le strict maintien des deux conventions visiblement inutiles à la fin qu'elles se proposaient d'atteindre. Néanmoins l'attitude du cabinet avait été nette au Luxembourg. Défendre les traités, ne s'engager à négocier que dans le but d'en faire disparaître les abus par l'application plus rigoureuse des garanties que ces traités consacrent, repousser dans l'Adresse de la pairie toute manifestation, quelque vagues qu'en fussent les termes, c'était là un système de conduite grave et vraiment parlementaire; mais il aurait fallu le suivre jusqu'au bout, et ne pas donner le déplorable exemple d'accorder sans hésiter à la vivacité d'une Chambre ce qu'on refusait péremptoirement à la modération de l'autre. Il ne fallait pas surtout qu'un gouvernement conservateur, par cette inégalité dans les procédés et dans la mesure de ses déférences, portât à la pairie la plus rude atteinte qu'elle ait reçue depuis plusieurs années. Peut-être serait-il impossible de citer dans l'histoire parlementaire un précédent plus désastreux pour l'autorité constitutionnelle de l'un des pouvoirs de l'État. L'injure paraît du reste vivement sentie dans la Chambre inamovible, et, quelque désaccoutumé que soit le pays de compter

l'action de cette assemblée pour quelque chose dans les crises politiques, cette circonstance peut préparer des complications inattendues.

Au Palais-Bourbon, l'attitude du gouvernement dans le grand débat du droit de visite a été pleine d'hésitation, d'embarras et de faiblesse. Après de vains efforts au sein de la commission pour écarter un paragraphe spécial, il a dû l'accepter formellement, et s'associer par trois fois devant la Chambre à la pensée de cette assemblée et du pays. Quelle est la portée, quelles sont les bornes exactes de cet engagement?

La Chambre a exprimé énergiquement le vœu que les traités de 1831 et 1833 soient modifiés le plus promptement possible, et, en demandant que le pavillon national soit admis à faire seul la police de notre navigation, elle a implicitement indiqué les clauses du traité américain comme bases de la négociation à ouvrir avec la Grande-Bretagne. Le cabinet a accepté l'engagement d'ouvrir cette négociation ; il est lié désormais et à toujours sur ce point. Il ne s'est réservé que le droit de juger de l'opportunité du moment, et d'agir en cela dans sa liberté et sous sa responsabilité. Il a donc reconnu qu'il ne s'agit plus de parer aux abus sortis des conventions, mais de répudier le plus promptement possible le principe de ces conventions elles-mêmes. C'est à cette condition seulement qu'il est accepté par la législature : il reste au pouvoir avec une seule mission nettement formulée, celle de faire révoquer les traités ; on ne lui laisse que la disposition des voies et moyens. Il s'est fait l'instrument d'une politique qui n'est pas la sienne, et cette situation singulière rendra les exigences plus pressantes et les précautions plus injurieuses.

Il est à regretter que la tactique parlementaire à laquelle les partis ont cru devoir recourir n'ait pas permis aux diverses fractions de la Chambre d'exposer avec netteté et précision le sens qu'elles donnaient au paragraphe. L'incertitude est complète, non sur l'intention elle-même, mais sur la marche tracée au cabinet. Celui-ci a maintenu, en thèse générale, que des traités ne se dénouent que par le glaive ou par un mutuel consentement, et que dès lors l'assentiment de l'Angleterre était absolument nécessaire pour que les conventions de 1831 et 1833 cessassent d'être en vigueur. Cette doctrine n'a point été acceptée par M. Dupin, qui, avec grande raison selon nous, a établi

une distinction fondamentale entre les traités permanents et des conventions évidemment transitoires par le but même qu'elles se proposent. Il a montré qu'en 1831 le gouvernement anglais lui-même proposait deux systèmes différents pour parvenir à la répression de la traite, et que depuis, dans les négociations avec l'Amérique et avec les puissances européennes, il a, selon les circonstances, appliqué l'un ou l'autre. M. Dupin a de plus établi que la convention annuelle, pour déterminer le nombre de mandats à délivrer, réserve implicitement aux deux gouvernements le droit d'en limiter le nombre selon leurs convenances, et même de refuser les patentes si des circonstances nouvelles se sont produites, et s'il est démontré à leurs yeux que la visite est devenue inutile à l'œuvre d'humanité qu'ils poursuivent en commun. Jamais le gros bon sens n'a parlé une langue plus éloquente, et jamais assemblée ne fut plus vivement impressionnée.

Ainsi donc deux doctrines sont en présence, doctrines inconciliables dans leur esprit, et qui se retrouveront plus d'une fois face à face. D'une part, le gouvernement soutient, sans toutefois avoir osé contredire M. Dupin, qu'on ne peut agir régulièrement que par voie de négociation, et que l'assentiment libre et formel de l'Angleterre est nécessaire pour infirmer la convention de 1831 ; de l'autre, M. Dupin a établi, aux applaudissements de la Chambre, que chacun des gouvernements signataires conserve indirectement la faculté de se dégager, en usant du droit réservé par l'article 3 du traité. C'est à cette doctrine que l'assemblée a paru se rallier, en votant unanimement le paragraphe sous le coup d'un commentaire qui, dans la pensée publique, lui demeure désormais indissolublement uni.

Qu'on joigne à cette dissidence si profonde les considérations que ne peuvent manquer de faire naître prochainement les débats et les révélations du parlement d'Angleterre, et l'on comprendra que la question du droit de visite a encore des phases nombreuses à parcourir.

Qui a profité de ces longues discussions? C'est une question que nous chercherions vainement à résoudre dans l'intérêt des compétiteurs à la succession ministérielle. Les membres du cabinet, à part l'admirable talent de parole de l'un d'entre eux, se sont montrés faibles, timides, sans conviction et sans volonté. Mais leurs rivaux ont-ils grandi de leur faiblesse et de cette

impuissance constatée? Personne assurément n'oserait le dire, et la plus profonde indifférence devient légitime au milieu de cet affaissement général de tous les caractères et de toutes les forces.

Cette session verra-t-elle un changement de ministère? On peut le penser, à en juger par l'affaiblissement du crédit des hommes politiques et par l'incertitude très-réelle du chiffre actuel de la majorité. Verra-t-elle un changement de système? non, à coup sûr; car rien n'est préparé pour cela, ni les circonstances, ni les volontés, ni les instruments. Les questions qui s'agitent au sein de nos Chambres sont donc, après tout, des questions secondaires, malgré l'éclat dont elles s'enveloppent et le retentissement de cette parole qui remue la France et parcourt le monde. Rien ne sortira de là qu'il ne soit facile de prévoir et de déterminer; et à part la situation fausse des personnes, le présent donne le programme à peu près complet de l'avenir.

Une seule question a été réservée lors du débat de l'Adresse, et se présentera bientôt devant la Chambre par voie d'interpellation. Le cabinet a usé d'un droit en déclinant le débat sur les affaires d'Espagne. Il paraît du reste que ce refus était fondé sur des considérations de politique intérieure plutôt que sur l'état de la question au delà des Pyrénées. Aucun élément nouveau ne s'était produit dans les relations entre les deux gouvernements. Le chargé d'affaires de France avait reçu l'ordre de réclamer avec plus d'insistance une réponse catégorique, depuis longtemps demandée, sur la satisfaction que notre consul à Barcelonne a droit d'attendre; cette satisfaction vient d'être accordée, et quelque réservés que soient les termes du désaveu inséré dans la *Gazette de Madrid*, il suffit pour couvrir l'honneur de la France : nous nous refusons à croire que le rappel prochain et convenu de M. de Lesseps soit le prix convenu de cette juste concession; nous sommes convaincu qu'il n'en est rien, et nous laissons de telles insinuations à l'opposition des journaux et de la tribune. Mais qui pourrait ne pas voir que cet arrangement n'est dû qu'à l'insistance de l'Angleterre qui a exercé une médiation de fait, sinon de droit, et qu'il va cimenter encore sa position déjà inexpugnable au delà des Pyrénées. Puissions-nous n'avoir pas payé les trois lignes de la *Gazette de Madrid* par la signature du traité des cotons!

L'Angleterre règne bien plus aujourd'hui à Madrid qu'à Lisbonne même ; la reine Victoria est derrière le régent, et lord Aberdeen derrière M. Gonzalès. Cela donne à penser, et l'on sacrifie, sans hésiter, ses antipathies à ses craintes.

Depuis dix ans la politique de la France en Espagne se réduit à des velléités impuissantes et à des vœux manifestés sans énergie et sans suite. Elle a donné l'exclusion à don Carlos, et n'a pas su le chasser des provinces basques ; elle s'est ardemment associée à la régence de Marie-Christine, et n'a pu la protéger contre l'insolence d'un sergent ivre à la Granja et l'ingratitude d'un général à Barcelone. Elle a reconnu le gouvernement d'Espartero, et lui a envoyé un ambassadeur au moment où fumait encore le sang généreux de Diégo Léon, mort pour Christine, et peut-être pour la France. Et lorsqu'elle consentait des concessions aussi pénibles, qu'elle faisait à un soldat heureux des avances aussi éclatantes, elle se brouillait avec lui pour une querelle d'étiquette, perdant ainsi en un jour le triste bénéfice de ses faiblesses. A partir de ce moment le gouvernement français paraît avoir mis un soin égal et à blesser Espartero et à se maintenir en paix avec son gouvernement ; il l'a insulté tout juste assez pour s'en faire un ennemi irréconciliable, mais pas assez pour se trouver dans le cas de croiser le fer avec lui ; aussi sommes-nous aujourd'hui insultés par les vaincus dans leur défaite autant que par les vainqueurs dans leur triomphe. Tout parti français a disparu du sol de l'Espagne ; c'est là un phénomène presque sans exemple, et qui ne s'explique que par une accumulation de fautes presque inexplicables elles-mêmes, tant un pareil fait est contraire à la nature des choses et aux besoins respectifs de la Péninsule et de la France. Les affaires d'Espagne resteront longtemps encore la honte et le péril de cette politique d'expédients. On a pu faiblir et se tromper en Orient : cela n'est pas compris de tout le monde ; mais la France chassée de la Péninsule, l'Angleterre admise à s'y créer une colonie industrielle, l'œuvre de Louis XIV menacée dans sa base, ce sont là des faits qui finiront, comme le droit de visite, par être compris des masses, et par se traduire en boules noires dans le scrutin électoral. C'est cette réaction qu'il est facile de prévoir dans un avenir assez rapproché ; c'est elle qui, dès aujourd'hui, doit être l'objet de nos préoccupations les plus vives, en même temps que de nos appréhensions les plus sérieuses.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Histoire de la vie et des ouvrages de B. de SPINOSA, par AMAND SAINTES. Paris, J. RENOUARD, 1842; 1 vol. in-8°.

Quand on lit les premiers mots de l'introduction que M. Saintes a mise en tête de son histoire de Spinosa : *que la* TENDANCE *du siècle*, *en matière de philosophie*, *de morale et de religion*, *semble* INCLINER (sic) *vers le panthéisme*, quand on voit ensuite l'auteur insister sur *le rôle que vont jouer*, *à une époque donnée par la Providence*, *les idées panthéistiques*, on serait tenté de ne voir dans l'historien de Spinosa qu'un dévot sectaire, apologiste sans réserve du chef de sa religion. Cependant M. Saintes, qui admire excessivement Spinosa et sa philosophie, proteste avec la même vivacité de ses convictions chrétiennes : on pourrait croire encore que l'auteur, prenant le change sur la véritable tendance des principes de Spinosa, rêve une conciliation possible entre les idées chrétiennes et le panthéisme; et toutefois M. Saintes, qui se montre *luthérien* zélé, et dont les réserves en faveur du *supernaturalisme* sont formelles, démontre sans peine et de très-bonne foi que la philosophie de Spinosa est exclusive d'une révélation divine appuyée sur des miracles. M. Saintes n'a qu'une passion, celle de l'impartialité : en faveur de ses adversaires, il pousse l'optimisme jusqu'au culte et la courtoisie jusqu'au fanatisme. Sa thèse pendant tout le cours de son livre, c'est que Spinosa a été calomnié et qu'il suffit de la lecture de ses écrits pour se convaincre que jamais génie n'a élevé plus haut les spéculations philosophiques, et de l'étude de sa vie pour reconnaître qu'il a poussé la vertu jusqu'au sublime. Nous nous rangeons humblement au nombre de ces hommes chez lesquels le nom seul de Spinosa éveille un sentiment d'indignation, et quand nous analisons les preuves que M. Saintes a données de la vertu de Spinosa, nous nous rappelons involontairement le proverbe : *Il n'est pire eau que l'eau qui dort.* Non, il n'y a rien eu de grossier, de brutal et d'aveuglément prévenu chez ceux qui, au XVIIe siècle, ont signalé les dangers de la doctrine de Spinosa, et M. Saintes, qui va jusqu'à dire que *la dernière lutte s'établira entre le Christ et Spinosa*, lequel *représente fidèlement* (sic) *son plus loyal et son plus fort adversaire* (c'est-à-dire, en bon français : *doit être considéré comme*, etc.); M. Saintes conviendra pourtant qu'il y a eu un certain degré de perspicacité à prévoir la gravité de cette lutte, quand le nouveau philosophe avait pris soin de s'exprimer avec une prudence qui devait dérouter les lecteurs vulgaires. Juif de naissance, résumant sous un extérieur glacé toutes les passions et les rancunes d'une race en butte depuis plusieurs siècles aux persécutions, Spinosa s'aperçut (et ce fut là la supériorité de son génie) que le christianisme et le spiritualisme étaient solidaires, et que le Judaïsme déchu ne pourrait prendre une revanche sérieuse de son abjection, si les doctrines philosophi-

ques diamétralement contraires à celles que l'Evangile avait fait triompher n'étaient réhabilitées dans l'opinion des penseurs. Pour atteindre ce but, Spinosa se garda bien de se jeter en désespéré, le fer et le feu à la main, au travers de la société chrétienne : il élabora, dans le creuset de sa pensée, un poison lent qu'il versa dans les veines du christianisme. On prétend qu'en Italie certains criminels ont le secret d'une *acquetta* qui ruine progressivement la constitution d'un homme et le conduit infailliblement à la mort, sans laisser de traces dans ses organes : pour nous, Spinosa est l'auteur d'une *acquetta* philosophique. C'est rendre justice à la pénétration de Spinosa, que de supposer en lui l'espérance que sa modération lui créerait des défenseurs même parmi ses adversaires naturels. Une ignorante intolérance serait seule capable de dénoncer à la haine des chrétiens une philosophie susceptible d'erreur, mais constamment maintenue dans les régions de la spéculation la plus élevée!... Ainsi, accabler d'outrages ceux qui auraient deviné la portée des doctrines et les infuser graduellement en ceux qui ne seraient pas capables d'en démêler les conséquences, tel fut le programme que Spinosa légua à ses disciples et qu'ils n'ont que trop fidèlement exécuté. A ce point de vue, M. Saintes, par son affectation d'impartialité, continue de servir une cause dont ses sentiments de chrétien lui révèlent néanmoins tout le danger. Nous sommes donc loin de recommander l'histoire de Spinosa comme une *bonne lecture ;* quand les intentions sont droites chez l'auteur, l'expression en est impuissante ; et ce parti pris de n'admettre chez Spinosa que vertu et intentions pures peut faire illusion à des âmes mal préparées. L'esprit de M. Saintes manque d'ailleurs de consistance et de précision ; il soulève et brouille à la fois tant de questions, qu'au bout de quelque temps le lecteur inexpérimenté doit dire comme l'étudiant du drame de Faust : *C'est comme une roue de moulin qui me tourne dans la tête.* Mais on ne peut refuser à M. Saintes une vaste lecture : il a courageusement pénétré dans les tourbillons philosophiques de l'Allemagne ; il connaît les noms, il apprécie les rôles, et la variété des jargons, la multiplicité des coteries n'ont point rebuté sa patience. Aussi recommandons-nous le nouvel ouvrage de M. Saintes, et celui qu'il avait publié l'année précédente sous le titre d'*Histoire du rationalisme*, à ceux qui, fermes dans leurs convictions et déjà exercés aux questions philosophiques, voudront se faire une idée approximative de l'incroyable désordre dans lequel les écoles protestantes de l'Allemagne sont tombées à la suite de Schelling et de Hegel. Plus M. Saintes met de sang-froid à exposer ces aberrations immondes, plus l'âme se sent saisie de dégoût et d'effroi. Nous n'avons pas une idée en France de cette hypocrisie monstrueuse d'hommes qui, au fond, ennemis acharnés du Christianisme, en ont conservé néanmoins les revenus, les titres et l'autorité.

Nous citerons un seul exemple entre mille. En 1838, le professeur Léo dénonça solennellement les théologiens de l'école de Hegel comme niant la *personnalité* de Dieu, l'*incarnation du Christ*, l'idée de la *personnalité humaine* après la mort, autrement dit l'immortalité de l'âme, et cependant, au moyen d'une phraséologie incompréhensible au vulgaire, accordant leur conscience avec le serment chrétien qu'ils prêtent et leur participation aux *sacrements de l'Eglise*. Pour répondre à Léo, le docteur Reege le condamne à donner la main à Gœrres, l'illustre auteur de l'*Athanasius;* car, dit-il, il n'y a pas de milieu : *il faut être catholique si vous ne voulez pas être* PROTESTANT!

Des Éléments de l'État, ou *Cinq Questions concernant la religion, la philosophie, la morale, l'art et la politique*; par M. E.-A. Segretain. 2 vol. Paris, chez Paulin, libraire-éditeur.

Ce titre présente quelque chose d'obscur et de métaphysiquement prétentieux qui, dès l'abord, nous aurait mis en garde contre ce livre, si nous n'avions vu, dans la courte préface qui le précède, que l'auteur ne s'était mis en peine de rechercher d'autre estime que celle des honnêtes gens. Une pareille ambition est trop rare de nos jours pour ne pas être signalée. Il y a loin des applaudissements grossiers de la foule à cette approbation des hommes sages et consciencieux que l'auteur a réclamée. Mais son œuvre, que nous distinguons soigneusement des intentions et de la personne de l'écrivain, a-t-elle justifié le but que ce dernier s'était proposé? On en jugera.

La constitution de l'État telle qu'on peut et qu'on doit l'asseoir de nos jours, voilà la thèse qui est développée dans le livre de M. Segretain. L'analyse des éléments de l'État, religion, philosophie, morale, art et politique, voilà les moyens et le plan : par la réalisation proposée de ce but et de ce plan, l'auteur a poursuivi « une solution de l'éternel problème soumis à la pensée hu« maine. »

C'est donc une espèce de contrat social, religieux, philosophique et artistique, qui est présenté aux hommes du XIXe siècle, à cette génération qui se passionne plutôt pour les faits que pour les idées, et qui, néanmoins, au milieu de son indifférence sceptique et de sa légèreté calculée, a cela de bon qu'elle se défie, dès l'abord, de toute œuvre ou de toute découverte dont l'objet est de déterminer les nouvelles bases sur lesquelles la société doit reposer. Parmi cette génération, qui a le gros bon sens de mettre de côté les traités sur la pierre philosophale (au point de vue social) qu'une multitude d'alchimistes lui présentent, il en est qui s'épargnent la peine de les lire, parce qu'une utopie de plus ou de moins leur importe peu, à eux qui ne se soucient que d'acquérir ou de conserver. Il en est d'autres, gens d'élite, qui d'avance condamnent sans appel toute science prétendue sociale dont le point de départ est purement humain, dont les bases sont placées en dehors de la vérité éternelle, du dogme saint.

C'est dans cette dernière condition que se trouve le livre de M. Segretain. L'auteur, dès les premières pages, donne la formule de sa pensée religieuse. Pour lui, la société est d'origine humaine; l'homme l'a créée à son image. Comme une société ne peut subsister sans religion, l'auteur conseille à la nôtre de s'en tenir, quant à présent, au Christianisme : il va plus loin, il donne, sur beaucoup de points, l'avantage à la foi catholique, et combat ce qu'il y a de faux, socialement, dans le principe protestant. Mais il ne va pas très-loin dans cette bonne voie; fidèle à ce point de départ si erroné que la société est d'invention humaine, l'auteur considère toutes les religions, sans exception, comme émanant de l'homme; il déclare « que le Christianisme n'a « pas, plus que tout autre dogme, les conditions d'immortalité que tout dogme « s'attribue, » qu'il ne peut être « le dernier progrès religieux de l'humanité. » Il nie les mystères divins, qu'il appelle artificiels; il condamne, de son autorité privée, la puissance éternelle de la foi en la subordonnant à la raison hu-

maine et en concluant ainsi : « La foi est demeurée conforme à la raison tant « que la raison n'a pas été assez développée, assez sûre de ses forces pour s'é- « lever contre la foi. » Quand un système repose sur de telles doctrines, au point de vue religieux, il est jugé : la modération et l'impartialité affectée de l'écrivain ne servent qu'à le rendre plus dangereux. Nous n'insisterons pas sur ce sujet : tout est dit, pour un chrétien, lorsqu'on lui parle d'un livre qui est la négation de ses croyances et la critique de sa religion.

L'auteur, dans le reste de son ouvrage, fait l'histoire de la philosophie et des idées philosophiques. Selon lui, le principe de la certitude est la raison pure ou conception, il est en nous-mêmes ; définition qui, soit dit en passant, aurait dû rendre l'auteur plus indulgent pour les apôtres du protestantisme, qui, au demeurant, s'en sont rapportés, pour l'interprétation du dogme, à la conception de chaque individu. On sent que nous ne pouvons suivre dans ses développements un travail éclectique qui a pour objet de passer en revue les systèmes philosophiques, vrais ou faux, qui se sont partagé les intelligences. M. Segretain les analyse, les compare, et distribue le blâme ou l'éloge dans une mesure qu'il juge impartiale, mais que l'erreur de sa donnée première ne nous permet d'accepter ni de nier sans examen.

La partie morale et la partie esthétique forment l'objet de deux traités spéciaux. L'auteur pense avec raison que la morale et la religion ne sont au fond qu'une seule et même chose ; mais là s'arrête malheureusement un aveu que nous voulons au moins constater en passant, et dont M. Segretain ne déduit pas les conséquences qu'un chrétien aurait attendues. Ce n'est pas à la religion, en effet, qu'il demande la règle de la morale, c'est au sentiment individuel. Que d'erreurs et de conclusions fausses pour celui qui ne prendrait pas d'autres guides !

La cinquième partie est entièrement consacrée à la question politique ; l'auteur se montre très-favorable à la démocratie, et résout dans ce sens les divers problèmes qui agitent la société moderne.

Il y a dans cet ouvrage un certain mérite de rédaction et de style ; l'auteur expose avec méthode ses idées, bien qu'il les embarrasse encore d'un bagage scientifique dont elles pourraient se passer, de cette science qui est trop souvent dans les mots plutôt que dans les choses. Nous avons remarqué, en passant, des connaissances assez étendues dont nous regrettons que M. Segretain n'ait pas fait un meilleur emploi. En résumé, nous blâmons la donnée philosophique et religieuse de son livre, et, comme l'auteur est de bonne foi (nous aimons à le croire sur parole et à lui rendre un témoignage qui nous a paru conforme à son sincère désir d'être juste), nous espérons, nous attendons de lui qu'il recommencera l'étude du problème dont il a cherché vainement la solution, et que cette fois du moins il prendra la vérité pour flambeau, la religion pour base, la foi pour point de départ ; hors de là il n'y a qu'obscurité et ténèbres.

École théorique et pratique du notariat, par M. L. Feuilleret.
(Chez l'auteur, rue Dauphine, 21.)

Au milieu de cette production continue de livres qui semble menacer l'homme studieux d'une sorte d'indigestion intellectuelle, il n'est pas sans

intérêt de remarquer que depuis longtemps il n'a été produit aucun ouvrage de théorie et de pratique dont l'étude ait pour but d'assurer la transmission de ces fortunes si laborieusement acquises, si faciles à s'évanouir.

Conserver la propriété, en arrêtant avec précision et netteté les termes des volontés des parties contractantes, tel aurait dû être depuis longtemps l'occupation de cette société du XIXe siècle la plus frappée de l'esprit des affaires et l'une des moins spiritualistes entre toutes celles qui ont déjà couvert le globe.

Peut-être enfin M. Feuilleret, ancien notaire, reçu par la Chambre des notaires de Paris, va-t-il suppléer, par l'excellent ouvrage qu'il a publié sur cette matière, au trop peu de savoir que l'on a si longtemps remarqué chez beaucoup de membres de cette corporation ; ce besoin était si intense et si universellement senti, que la Chambre des notaires se décide enfin à ouvrir une chaire de notariat.

Cet ouvrage d'un praticien mûri par l'expérience et l'étude pourrait bien avoir la louable ambition de donner le dernier mot sur l'étude du notariat, n'en déplaise à MM. de Massé, de L'Herbette, Daugan et de Clerc.

C'est en s'appuyant sur l'analyse et la synthèse que M. Feuilleret est arrivé à enchaîner étroitement les actes qu'il présente comme modèles sous forme de tableau synoptique, et à en donner la raison avec précision et netteté.

On ne saurait donc trop, dans un intérêt que l'on peut appeler général sans crainte d'être emphatique, recommander l'étude de cet ouvrage aux jeunes aspirants au notariat; et nous ne pouvons mettre en doute que le praticien qui sera imbu de l'esprit de ce livre et pénétré de ses préceptes pourra se dire, en arrivant au terme de sa carrière, que certainement il a évité à ses clients maint procès, toujours ruineux même pour le gagnant, et maintenu les fortunes et les droits dont on le faisait dépositaire. Cette pensée ne sera pas sans consolation pour tous ceux qui, hommes d'intégrité et hommes de bien, ont eu la douleur de voir dans ces derniers temps leur corporation jusqu'alors honorée, et toujours honorable, fléchir sous le poids des flétrissures publiques.

POÉSIE. — *Glanes*, par Mlle Louise Bertin. — *Auguste et Noémi*, par Mme Guinard (2e édit.). — *Plaintes du Cœur*, par M. Fabius Le Blanc (2e édit.), chez A. René, rue de Seine, 32. — *Mélodies catholiques*, par M. Adrien Peladan, chez Waille, rue Cassette, 8. — *Fables*, par M. Viennet, l'un des quarante de l'Académie Française, chez Paulin, rue de Seine, 11.

La poésie est la mesure, et, si nous l'osons dire, le thermomètre des sentiments qui travaillent les âmes. C'est la littérature du cœur ; tous les penchants que le cœur renferme, toutes ses passions, jusqu'à ses aspirations les plus vagues, elle les exprime. Etudiez la poésie d'un peuple et d'une époque, vous connaîtrez ce peuple, vous saurez cette époque. Or de nos jours, dans notre France, la poésie se relève plus chaste et plus religieuse ; elle purifie sa robe d'azur, cette robe que lui donnaient les légendaires, et que le XVIIIe siècle avait souillée ; elle vient s'abriter et se réchauffer sous l'aile de la foi, sa douce

mère, loin de laquelle elle s'était égarée trop longtemps; et, rejetant la coupe amère du doute, elle s'inspire de nouveau de l'amour divin, et prélude à de saintes hymnes.

Les *Glanes* de Mlle Louise Bertin, *Auguste et Noémi*, de Mme Guinard, sont deux indices de ce retour des âmes poétiques à la source des belles et durables inspirations. N'est-il pas naturel que les femmes, qui n'ont jamais été infidèles au sentiment religieux, marchent les premières à cette croisade? Peu de talents sont plus purs et plus harmonieux que celui de Mlle Louise Bertin; nous regrettons seulement de la voir pousser trop loin le souci de la forme, et tomber parfois dans une recherche qui sent la coquetterie. Sa gerbe est riche; mais la profusion des fleurs y couvre et y dérobe les épis; plus de simplicité aurait mieux convenu à une glaneuse; c'est quand son sujet s'élève que son talent grandit; c'est quand le chant de femme monte vers Dieu que sa voix trouve les notes puissantes qui retentissent profondément dans l'âme. Que Mlle Louise Bertin se consacre à la poésie religieuse: là est sa vocation, là est son génie.

Le talent de Mme Guinard se plaît dans une sphère moins élevée; mais ses poésies, où palpitent toutes les tendresses et toutes les angoisses d'une mère, ont un mérite qui manque à presque tous les ouvrages de ce genre, celui de l'unité dans la pensée, ou pour mieux dire dans le sentiment. La forme y révèle un de ces talents de premier ordre, qui assignent à l'auteur une des places les plus éminentes parmi les femmes qui se vouent à la poésie. *Auguste et Noémi* est le chant de l'amour maternel; c'est la glorification du dévouement de la femme dans le royaume qui lui appartient, dans les limites du foyer domestique.

M. Fabius Le Blanc, dans ses *Plaintes du Cœur*, se rattache à ce groupe trop nombreux qui est né sous l'influence des *Méditations*, et s'est fait l'écho monotone et affaibli des tristesses et des mélancolies où M. Lamartine s'abandonnait il y a vingt ans. C'est une école qui se meurt. Pour traces de son passage, elle laisse dans bien des cœurs un engourdissement vague et une inertie stérile. Elle aura endormi bien des âmes; elle aura amolli bien des courages. Que M. F. Le Blanc sorte de ces nuageuses enveloppes et se retrempe à des habitudes d'esprit plus viriles! Alors il se délivrera des atteintes du doute qui l'assiége par instants; il se rappellera ses propres paroles: « Sans la foi point d'amour et point de poésie; » il se gardera surtout de chanter le suicide. Au lieu de s'épuiser en vides et banales lamentations, il aura les accents du vrai poëte, ces accents de l'âme qui vivifient chez les peuples les nobles sentiments dont la sève n'est jamais éteinte.

M. A. Peladan est un chrétien enthousiaste et plein de foi; ce mérite est le plus grand de tous dans l'ordre de la grâce, mais il ne saurait suffire en poésie. M. A. Peladan eût dû consulter quelques amis sévères, et il eût effacé de nombreuses taches qui font tort à son recueil. Nous lui rappellerons aussi que la charité se mêle bien aux reproches les plus graves, et qu'il est des grandeurs que, même tombées, il faut respecter et plaindre, mais non pas injurier.

Nous arrivons à un poëte qui n'en est plus à ses débuts, qui a blanchi sous le harnais, et dont la renommée est presque européenne. C'est un poëte officiel, un lauréat émérite, c'est M. Viennet. A tout prendre, M. Viennet est un homme

d'esprit, et il ne l'a jamais prouvé d'une manière plus convaincante que dans ses *Fables*. Evidemment il réussit mieux dans l'épigramme et la satire, car c'est le fond de ses apologues, que dans l'épître et la tragédie. M. Viennet aurait-il cherché à se venger? Il en veut beaucoup à son siècle ; mais en vérité peut-il se plaindre d'un monde littéraire qui l'a soulevé jusqu'au fauteuil de l'Académie Française, et le pair de France a-t-il bonne grâce à parler des ingratitudes de la royauté? Il est surtout injuste envers la presse ; il ne sent pas qu'il lui doit tout. Sans les cinq cents épigrammes dont il a été annuellement accablé, sans ces mille plaisanteries d'assez mauvais goût sur sa redingote verte et son épi de cheveux rebelles, qu'il rappelle lui-même à notre mémoire oublieuse, M. Viennet serait-il arrivé à ces hauteurs d'où il peut à son tour se moquer des railleurs qui sont restés en bas? Sans doute sa réputation lui a coûté cher, elle a pu le contrister souvent ; mais elle ne lui en a pas moins servi d'échelon vers cette gloire pour laquelle il nous avoue, dans sa préface, qu'il a un *prodigieux amour*. Cette déclaration est franche ; elle est peut-être même trop naïve, surtout après une apologie biographique où la personnalité de l'auteur s'est si longuement et si complaisamment étalée. M. Viennet, de par Satan, et dans sa première fable, a nommé son siècle le siècle de la vanité. Hélas! il a raison ; et s'il flagelle souvent les autres, on ne saurait dire qu'il s'épargne lui-même.

Prose. — ***Mémoires de sœur Saint-Louis.*** par M. Veuillot, chez Waille, rue Cassette, 8. — ***Rome chrétienne,*** par Eugène de la Gournerie, chez Debécourt, rue des Saints-Pères. — ***Essai sur la formation du dogme catholique***, chez Jules Renouard. — ***Anges Gardiens.*** — ***OEuvres de M. Dupin***, chez Videcoq, place du Panthéon.

Aujourd'hui que l'instruction officielle prétend tenir lieu de tout enseignement moral, et que le sort des générations futures est livré aux hasards d'inspirations individuelles ou de quelques traditions altérées du foyer domestique, il importe de retracer les bienfaits d'une éducation religieuse et l'action salutaire qu'elle exerce sur tout le cours de la vie. Tel est le thème que s'est posé M. Veuillot, et qu'il a développé avec un bonheur digne du sujet. Son livre est saintement conçu ; il est purement écrit ; le baume de la parole y revèle l'onction de la pensée. Les ***Mémoires de sœur Saint-Louis*** ne sont pas un roman ; c'est bien plus : c'est une histoire dont chacun de nous a pu çà et là recueillir des détails et des tableaux, et qui se trouve ici développée dans toute sa suite et dans tout son charme. Ferons-nous des critiques à M. Veuillot? Lui reprocherons-nous d'avoir donné trop de place à l'épisode, d'être descendu trop souvent au langage des petites filles, de s'être livré quelquefois à des plaisanteries inopportunes? Fi de cette critique aveugle pour les beautés, et qui s'arme d'une loupe pour relever la moindre tache! L'éducation religieuse est le premier besoin des individus et des sociétés ; et voici un homme qui nous le prouve dans un langage accessible à tous, un homme qui ne fait pas de syllogisme et qui persuade! Il y a tant de gens qui n'écrivent que pour satisfaire leur vanité ou pour remplir leur bourse! Il y en a tant qui spéculent sur le vice! Eh bien, voici un écrivain qui met un ta-

lent littéraire incontestable au service de la plus sainte des causes! Qu'avons-nous à faire, sinon à le remercier et à l'engager à persévérer ?

Rome chrétienne, par M. Eugène de la Gournerie, est une histoire abrégée de la papauté, nous allions dire du catholicisme, tant la tête résume en elle la vie du corps entier. L'auteur a sacrifié l'ordre des lieux à l'ordre des temps ; il a préféré l'histoire à la topographie. Déroulant siècle par siècle les annales de l'Eglise, il montre, sur les débris de la Rome païenne, la Rome chrétienne s'élevant peu à peu, se couvrant de monuments, s'enrichissant de merveilles, et assez belle enfin pour lutter avec son aînée, et faire pâlir les grandeurs des Césars devant les grandeurs religieuses des Pontifes. Ce plan est une idée heureuse. De la sorte, les âges écoulés participent à la vie des temps présents ; chaque édifice de la ville éternelle devient une page vivante de son histoire ; il n'est pas d'époque qui ne se trouve écrite dans quelques monuments contemporains, dont le sol n'a au moins gardé les débris épars, si le respect de l'antiquité ne nous les a pas transmis tout entiers. L'ouvrage de M. de la Gournerie, sur lequel *la Revue* reviendra d'une manière spéciale, surabonde d'ailleurs en faits bien ordonnés. Le nombre des détails n'y gêne en rien la clarté de l'ensemble. Tout y marche sans confusion. Les renseignements historiques, les vues générales, les détails d'architecture, chaque chose est à sa place. Le style seulement eût demandé plus de clarté et de vivacité. Quand on s'adresse aux artistes autant qu'aux érudits, il ne suffit pas d'être exact et correct, il faut aussi parler au sentiment. Un plan de Rome et le dessin des principaux monuments qui font le sujet du livre n'eussent pas été inutiles non plus ; ils auraient rappelé plus vivement encore, en les retraçant devant les yeux, ces religieux souvenirs d'une ville où le monde moderne a son berceau, où il a aussi ses espérances et son avenir.

Le titre d'*Essai sur la formation du dogme catholique* est par lui-même une atteinte à la foi ; car il fait du dogme une œuvre purement humaine. L'auteur cependant rentre dans l'orthodoxie dès le début de son introduction : « Le Christianisme, dit-il, était contenu tout entier dans les pages sacrées des « Evangiles, et tant de siècles n'ont été employés qu'à l'en tirer au moyen des « interprétations données ou reçues par l'Eglise, juge infaillible en ces ma- « tières. » Cet ouvrage, où l'on trouve l'érudition d'un docteur sans la moindre trace de pédantisme, a été écrit, assure-t-on, par la main d'une femme. On peut s'en étonner à bon droit. Les esprits féminins ne s'attaquent pas souvent à des questions si redoutables, et surtout ne savent pas d'ordinaire allier tant de science avec si peu de prétention. C'est là du moins la règle chez nous. Mais il est de l'autre côté des Alpes, un peuple où, selon le dire commun, les richesses du savoir n'excluent pas chez les femmes les grâces de la simplicité ; et c'est de ce pays que viendrait l'auteur de l'*Essai sur la formation du dogme*. Quoi qu'il en soit, nous parlerons de cet ouvrage en toute franchise ; si l'arme de la critique est peu courtoise envers une femme, nous nous adressons au savant anonyme qui, ayant revêtu la robe de docteur, est fait aux disputes de l'école. Un premier tort du livre, et le plus grand peut-être, c'est son plan. Après avoir résumé l'étude du dogme, aux trois premiers siècles, en quatre docteurs de l'Eglise seulement (saint Irenée, Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien,) l'auteur trace un tableau du catholicisme et de l'empire romain à cette époque, puis donne l'analyse de trois autres Pères (saint Ambroise, saint

Jérôme, saint Augustin). Au milieu de ces vagues généralités où l'appréciation des hommes se mêle sans cesse à l'appréciation des choses, la biographie des auteurs sacrés à l'étude de leurs écrits, comment suivre cette immense et profonde déduction théologique qu'on appelle le développement du dogme catholique ; comment se faire une idée juste de ce vaste enfantement intellectuel où la révélation divine s'est traduite en formules humaines ? Cela ne se peut. L'ouvrage nous paraît donc perdre les immenses proportions que lui prêtait son titre, et se réduire à de simples études théologiques et philosophiques sur les Pères de l'Eglise. Cette part est assez belle déjà. Mais ici que d'observations à faire encore ! Le jugement de Photius, donné comme conclusion sur Clément d'Alexandrie, n'est-il pas plus que sévère, et la justification de la philosophie d'Origène plus qu'indulgente ? Admettre la rédemption absolue du mal, c'est croire à l'absorption du fini dans l'infini, de la création en Dieu ; c'est le panthéisme. Pourquoi, dans le long article consacré à saint Augustin, ne pas donner la moindre conclusion sur ces grandes questions, du péché originel, de la liberté de l'homme, de la prescience divine et de la grâce que l'auteur y expose ? Ne pourrait-on pas aussi trouver trop belle la tâche assignée aux hérésies dans le développement du dogme ? Le portrait de Julien l'Apostat n'est-il pas trop flatté ; ceux de saint Jérôme et de saint Augustin trop noircis ? Saint Jérôme est cruel et presque féroce ; « le cœur et l'esprit de saint Augustin étaient froids ; » le cœur et l'esprit de celui qui écrivit les *Confessions !* Mais l'auteur n'a-t-il donc pas lu ce livre, ou, s'il l'a lu, pourquoi n'en parle-t-il pas ? En somme, nous n'avons trouvé, dans ces deux gros volumes, qu'une seule idée théologique bien assise, quoique très-timidement exprimée : c'est la foi à la rédemption absolue et à la disparition complète du mal sur la terre. On retrouve bien là le cœur d'une femme, et ce sentiment de miséricorde infinie qui en fait une image vivante de Dieu. Mais que le docteur vienne au secours de la femme, et qu'il me dise comment sans le mal existeraient la grâce divine, la liberté humaine, et partant la vertu. La rédemption est accomplie ; Jésus est mort sur le Calvaire, et cependant les conséquences et les suites de la chute pèsent encore sur nous : c'est là l'ordre dans le temps. Mais l'humanité ne doit-elle pas entrer un jour dans les conditions de béatitude éternelle où le premier homme avait été créé ? Oui, sans doute, et voilà pourquoi les chrétiens attendent la consommation des siècles et la félicité de l'autre vie : c'est là l'ordre dans l'éternité. Cette erreur, ou du moins cette tendance à l'erreur sur le problème fondamental, explique l'indécision de l'auteur en présence des autres questions qui n'en sont, après tout, que des corollaires.

Les ouvrages spécialement destinés au peuple méritent une attention que trop souvent on est loin de leur accorder. C'est à ce titre surtout que nous recommandons une série de petits livres intitulés *Anges Gardiens*. Le but qu'on s'y propose est « de réchauffer le devoir par la charité, la morale par la « religion, et, commençant par l'enfance, de rappeler à chaque âge, à chaque « position sociale, que l'intérêt de tous est l'intérêt de chacun en particulier, « et que le chemin de l'Evangile conduit au bonheur d'une autre vie par le « bonheur d'ici-bas. » Il y a déjà l'*Ange Gardien du petit enfant*, *celui du jeune garçon, de la jeune fille, de l'ouvrier, de l'ouvrière, de l'habitant des campagnes*, etc. ; et il y aura bientôt celui de chaque condition. Qu'on ne s'y méprenne point : cette œuvre est difficile. Puisqu'elle se propose la pro-

pagation des principes religieux, elle doit s'attacher à les faire naître et non les supposer déjà formés. Or n'est-ce pas tomber dans cette faute que de consacrer la plus grande partie de chaque livre aux prières et offices divins ? Si le lecteur est un chrétien tant soit peu fervent, il possède nécessairement déjà un livre spécial d'offices et de prières ; s'il ne l'est point, cette lecture l'attachera peu sans doute.

Nous croyons inutile de dire que nous reviendrons, en temps opportun, sur plusieurs de ces ouvrages dont nous n'avons parlé qu'en passant, et moins pour les faire juger que pour les faire connaître. Nous donnerons une analyse entière de ceux dont l'importance nous paraîtra l'exiger. Nous mentionnerons, dès à présent, un livre d'un caractère trop spécial pour que nous en parlions convenablement ici, et qui d'ailleurs mérite un article à part. Ce sont trois volumes faisant partie de la collection générale des œuvres de M. Dupin et contenant ses discours de rentrée et ses réquisitoires prononcés depuis 1836.

Le Gérant, V.-A. Waille.

Paris. — Imprimerie d'A. René et Cᵉ, rue de Seine, 32.

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Aspect des ruines d'Ani, ancienne capitale de l'Arménie. — Sa fondation. — Dynastie des Pagratides. — Des mille et une églises d'Ani. — Sa cathédrale. — Ses inscriptions. — Mort tragique de Kakig II, dernier roi pagratide. — Prise d'Ani par Alp-Arslan. — Elle est vendue à un émir Seldjoucide. — Seconde occupation de la ville par les Géorgiens. — Rencontre de brigands curdes. — Émigration des habitants en Hongrie, en Pologne, en Perse, etc. — Monastère de Khochavank. — Arrivée à la quarantaine russe d'Alexandropole (1).

Nous avions franchi avec empressement la grande porte septentrionale d'Ani, ouverte, comme en un jour de fête, pour laisser sortir la foule joyeuse des citoyens, et son enceinte s'offrait vide à nos regards, telle qu'une tombe profanée. Depuis cinq siècles, les habitants qu'avaient épargnés le fer de l'ennemi, la flamme, la peste, la disette et les tremblements de terre, sont dispersés, d'un côté, dans la Perse et l'Inde, et, de l'autre, ils ont émigré en Crimée, dans la Hongrie et jusqu'en Pologne. Néanmoins les

(1) Les voyages de M. Eugène Boré ont depuis longtemps attiré sur lui l'intérêt du monde savant et du monde chrétien. Nous sommes heureux de pouvoir publier ce Mémoire, écrit par l'auteur à Ispahan. Ce travail tire un intérêt considérable des destinées religieuses et politiques de la ville d'Ani, capitale des rois et des patriarches de cette nation arménienne, qui peut tenir encore une si grande place dans les événements de l'Orient.

coups des balistes et des frondes sur les murailles, les brèches qui les entr'ouvrent, les ornements et les inscriptions qui les décorent, tout a conservé, sous ce ciel sec et pur, une apparence singulière de nouveauté et de fraîcheur. On dirait que l'assaut a été livré la veille, et que le vainqueur vient de dépouiller sa proie.

Des herbes longues et jaunies déjà par le soleil recouvraient les ruines éparses sur le sol. Le pâtre évite ce pacage pour son troupeau; tout ce que renferme la ville semble frappé de malédiction. A l'ouest, le palais des rois, troué et mutilé, se penche avec humiliation sur la *Vallée-aux-Fleurs*, aujourd'hui nue et aride; au sud, la citadelle couronne une éminence de ses murs en lambeaux, et, à l'orient, la voix de l'Akhouréan, grondant au fond de son lit de rochers, retentit comme la plainte de la nature au milieu de ce deuil universel.

Au-dessus des décombres s'élèvent çà et là des édifices d'une structure élégante et variée dans ses formes. Quelques-uns sont intacts, et ils se tiennent debout en témoignage des malheurs de la génération qui les a bâtis. Tous sont des monuments consacrés au culte de Dieu, les signes de la foi religieuse étant ce qu'il y a de moins périssable et dans la conscience et dans les ouvrages des hommes. Leur assemblage fortuit retrace à la pensée l'ensemble des prospérités et des revers qui ont successivement changé le sort d'Ani. A côté de l'église métropolitaine où siégeait le patriarche arménien, revendiquant le titre de chef *universel* ou catholique, est la basilique grecque encore ornée de ses peintures byzantines. Plus loin on voit la chapelle géorgienne, que l'Arménien, dans son antipathie de sectaire pour une secte contraire à la sienne, évitait même de regarder, comme un objet impur, et tous ces dômes et ces coupoles sont dominés par les minarets de deux mosquées, dernier emblème de la puissance et du culte qui ont consommé la destruction de la cité.

L'étranger, errant seul au milieu de ces ruines dont il interroge chaque pierre afin de recueillir les souvenirs attachés au lieu et à la nation qui l'habita, est douloureusement ému à l'aspect des ravages et des excès commis par l'homme sur l'homme dont il est le frère, et avec qui il devrait vivre pacifique et heureux. Pourquoi ces vengeances? A quoi bon l'amour du carnage et du mal? Dieu est la justice même aussi bien que la vérité, et

tout désordre ici-bas a une cause qu'il faut rechercher dans notre propre malice. Ainsi les misères d'une société sont l'expiation ou le châtiment mérité de ses crimes, bien qu'ils échappent parfois à notre examen. Ouvrez les prophètes ; ils nous rendent raison du renversement de Babylone et de Ninive, et dans l'Evangile nous comprenons pourquoi le Sauveur pleura sur l'ingrate Jérusalem. Ici nous trouvons les mêmes motifs de la colère divine, modifiés toutefois par l'état chrétien du peuple qu'elle punit. Dans l'antiquité païenne, la peine est infligée aux grandes capitales de l'Orient, souillées par la débauche et descendues aux derniers excès de la sensualité. Depuis que le Christianisme a régénéré notre nature, la passion brutale ayant moins d'empire sur elle, le principe de nos désobéissances à la loi supérieure est spirituel, c'est-à-dire qu'il est plutôt dans la volonté que dans les sens. Cette remarque n'est point une excuse; au contraire, la faute croît en proportion de la liberté intérieure. Quel a donc été le crime de la société arménienne? Celui qui a perdu les autres nations orientales, les Chaldéens, les Coptes, et plus tard les Grecs, à savoir l'orgueil ou le refus d'obéir à la loi d'unité qui doit régir la communauté chrétienne. L'Arménie oublia trop vite qu'elle était redevable de son affranchissement du joug des Perses et des bienfaits de sa constitution politique à l'Eglise d'Occident, et qu'elle en avait reçu en même temps les lumières de la foi et de la civilisation. Au lieu de concevoir que sa force religieuse et sociale consistait dans une obéissance respectueuse et fidèle au symbole et à la discipline de la catholicité, elle ambitionna le funeste honneur d'avoir sa croyance propre sur certains dogmes et ses libertés touchant quelques rites. Le chef de son Eglise refusa soumission à celui que Jésus-Christ a constitué le père de ses enfants sur la terre ; il se retira donc de la famille, et voulut en former une autre isolée : séparation qui le priva des droits de l'assistance due à tous ses membres, quand l'islamisme déchaîna contre l'Arménie ses armées conquérantes. L'esprit de la nation, naturellement porté aux faiblesses de l'amour-propre, perdit, avec le goût de l'unité religieuse, le sentiment de l'unité politique. Le pouvoir du souverain fut affaibli par la prétention des autres premières familles de l'Etat de constituer dans leurs fiefs des souverainetés indépendantes, et la monarchie, sans cesse menacée et gênée dans ses opérations par les rivalités des grands, ne pouvait résister aux ennemis du dehors. Les annales

de ces siècles abondent en traits de perfidie, de trahison, d'intrigues et de parjures. Les princes du royaume imitaient du reste le pernicieux exemple des chefs de leur Eglise, qui, punissant déjà de sa propre désobéissance le patriarche d'Etchemiazin, successeur direct de saint Grégoire, père spirituel de la nation, morcelaient et limitaient le domaine de sa juridiction, et érigeaient deux autres patriarcats, l'un à Aghthamar, dans le Vaspouragan, et l'autre à Sis, en Cilicie.

Mais, pour mieux faire comprendre la justice de cette observation, nous tracerons ici rapidement le tableau des destinées d'Ani. Les événements qui ont préparé son élévation et sa chute renferment des enseignements salutaires, et ils sont la confirmation de l'arrêt prononcé par la sagesse éternelle : « que tout royaume divisé contre lui-même périra. »

A l'est des vallées de Pasen s'étend, le long de l'Akhouréan, le large plateau que nous avions traversé en venant de Kars. Les anciens géographes l'appellent Chirag, et il paraît correspondre à la Syracène, que Ptolémée place au pied des monts Moschiques. La fertilité de son sol était renommée, et l'historien Moïse de Chorène rapporte ce proverbe ayant cours encore parmi les paysans : « Si tu as le gosier de Chara, nous n'avons pas les greniers de Chirag ; » c'est-à-dire que nous ne pouvons assouvir ta faim comme celle de Chara qui, grand mangeur, reçut d'Aramias, son père, ce canton, afin de contenter à l'aise son appétit.

Jusqu'au VIII[e] siècle de notre ère, Ani était une simple forteresse sans importance, appartenant à la famille des Gamsaragans. Elle ne prit un nom qu'à l'époque où la maison des Pagratides, dont l'origine juive remonte, d'après les traditions nationales, à la transmigration de Juda à Babylone, ajouta à son fief de Sber, avoisinant les sources de l'Euphrate et du Djorokh, les pays de Pasen, de Chirag, de Vanant, de Godaikh et de Pakrevant, territoire compris dans la province centrale d'Ararat, et composant les Etats de la dynastie nouvelle. Depuis le partage du royaume entre les Perses et les Romains, vers l'an 387, l'Arménie avait été tour à tour opprimée par les rois Arsacides et Sassanides, puis par les gouverneurs ou gardiens de frontières dits *marzbans*, et, quand les Arabes recueillirent leur héritage, elle passa sous l'autorité des califes de Bagdad ou de leurs préfets, appelés *osdigans*. Les empereurs de Constantinople y entretenaient bien aussi des patrices et des curopalates chargés de dé-

fendre cette nation contre l'inimitié des races musulmanes. Mais la dissidence religieuse qui séparait les Arméniens de l'Eglise grecque entretenait entre eux une antipathie si forte pour la nation même, qu'on les a vus plusieurs fois se jeter entre les bras des infidèles plutôt que d'accepter le patronage d'une puissance chrétienne. Comment Dieu n'aurait-il pas châtié rudement un tel mépris de la loi de charité qui doit unir tous ses enfants régénérés dans la vie du baptême?

Achod, fils de Sempad, honoré du nom de *Confesseur* à cause de la mort qu'il supporta courageusement pour la foi, dans les prisons de Bagdad, est le premier Pagratide qui, par une administration ferme et par son établissement dans Ani, mérite d'être considéré comme roi. C'est lui proprement qui releva le trône d'Arménie, vacant depuis quatre siècles et demi, après l'extinction de la race arménienne des Arsacides. L'an 885 il recevait l'onction royale, à la condition toutefois de payer un tribut au calife et de reconnaître sa suzeraineté.

Sempad, son fils, consolida ce pouvoir naissant; mais l'esprit de jalousie et de discorde que nous avons dit être le vice capital de la nation détruisait promptement le bien essayé pour elle. Ainsi Sempad était battu par un émir arabe que soutenait un prince Ardzrouni, son parent; puis, trahi dans une autre bataille par les habitants de l'Oudi, il était emmené captif à Tovin, où il mourait dans des supplices qui lui ont mérité le surnom de *Martyr*. Achod II, son fils, secouru par l'empereur Constantin Porphyrogénète, défait les Arabes et les seigneurs arméniens conjurés contre lui, et reçoit le titre de *châhinchâh*, ou roi des rois, titre de l'orgueil oriental bien sonore à l'oreille, quoiqu'il exprime en réalité la faiblesse d'un prince cherchant à faire prévaloir sa puissance sur les autres princes ses compétiteurs.

Achod III, son neveu, travailla beaucoup à fortifier et à embellir Ani. On lui doit la construction du mur intérieur et de ses hautes tours, ainsi que de plusieurs palais, églises et couvents. Il réprima les invasions de l'islamisme, et son règne fut l'époque la plus prospère de la monarchie. L'ambition des princes ne troubla point la paix favorable aux lettres, que cultivèrent avec distinction Jean, docte abbé du monastère de Sanahim, Grégoire Narégatsi, le philosophe Léon, et plusieurs autres écrivains. Sempad II, son fils, ajouta à la qualification pompeuse de châhinchâh celle de *diegheragal*, ou dominateur. Désireux de per-

pétuer la mémoire de son nom par des constructions utiles à la défense de sa capitale, il fit élever la ligne de murailles flanquées de tours, qui part au nord de la rive de l'Akhouréan, et se prolonge jusqu'à la *Vallée-aux-Fleurs*. Cette seconde enceinte subsiste encore entièrement conservée, tandis que le fossé *large* et *profond* creusé à ses pieds, selon l'historien Asolig (1), est en partie comblé par les terres et le sable que le vent et le lavage des pluies y amoncèlent. Les travaux avaient duré huit années, et l'on multiplia tellement les édifices religieux que la cité seule comptait, dit-on, *mille et une* églises. Les Arméniens vous citent souvent ce nombre comme une preuve de la magnificence d'Ani, prenant à la lettre les témoignages des auteurs qui se sont permis cette exagération, et ils en tirent l'induction que les ruines peuvent être comparées, pour l'étendue et la puissance de l'architecture, à celles d'Héliopolis et de Palmyre (2). Mais ils oublient que les peuples et les langues de l'Orient ont toujours eu l'habitude d'outrer la vérité et d'agrandir jusqu'aux proportions du merveilleux les œuvres les plus simples de la nature ou de l'art. Les Persans, qui ont si longtemps exercé sur eux une influence religieuse, sociale et littéraire, paraissent leur avoir communiqué le goût des tropes et des métaphores. *Mille et un*, tel est le chiffre arbitraire que l'usage a consacré pour désigner un nombre et une quantité considérables. Ainsi les musulmans admettent mille et un noms adorables de Dieu, que les dévots prétendent réciter sur leurs chapelets. Dans un autre ordre d'idées, Persépolis, appelée *Hazarou iek soutoun*, les mille et une colonnes, indique par ce nom que l'art y avait multiplié ce genre d'ornement. A Constantinople, la fameuse citerne qui avoisine Sainte-Sophie est dite également *Bin bir direk*, ou les mille et un piliers. Près d'Erzeroum nous avons le canton de Bin-gueul, les mille lacs, comprenant les vallées marécageuses où l'Euphrate et l'Araxe prennent leurs sources. Dans l'Asie-Mineure sont les ruines de l'ancienne Lystra, que les Turcs nomment *Bin-bir Ecclisé*, ou les mille et une églises, faisant de la sorte cette ville la rivale d'Ani. En s'élevant ensuite à l'ordre littéraire, nous voyons les Persans d'abord, puis les Arabes, dési-

(1) Liv. II, ch. XI.

(2) Voy. *Géographie ancienne de l'Arménie*, Venise, 1822, page 422, note. Grégoire Barhebræus, dans sa *Chronique syriaque*, parle des *mille et une* églises d'Ani, chiffre que reproduit aussi l'historien Mathieu d'Edesse.

gner du nom de *Mille et une Nuits* la série de leurs contes si célèbres dans tout l'Orient. En un mot, les mille et une églises d'Ani signifient seulement que la piété des rois et des patriarches y avait fondé un grand nombre de temples, d'oratoires et de chapelles. Quand nous parlerons ensuite de l'étendue de la cité, on verra qu'elle était à peine assez vaste pour contenir ce nombre de maisons; car Ani n'a jamais dû former que la grande forteresse et le boulevard de la royauté des Pagratides. Jugée comme capitale ou premier siége de la nation, elle a des dimensions petites et mesquines.

Sempad avait jeté les fondements de l'église métropolitaine destinée au patriarche, qui vint y établir sa résidence près du palais des rois. La mort l'empêcha de la terminer. Kakig Ier, successeur de son frère, qui n'avait point laissé d'enfants, continua les travaux dont tout l'honneur est revendiqué par sa femme, appelée Gadramide, ainsi que nous l'apprend Asolig dans son histoire (1). « La pieuse reine Gadramide, dit-il, fille de Vasag, « prince de Siounie, termina l'église commencée par Sempad; « elle l'orna magnifiquement de voûtes élevées, d'un large dô- « me et de sculptures où brillaient la pourpre et l'or; puis elle « l'enrichit de vases d'or et d'argent, et de candélabres et de « lampes précieuses qui remplissaient de leur lumière l'inté- « rieur de cet édifice patriarcal. » Nersès *Chnorhali*, dans son poëme élégiaque sur la prise d'Edesse, dépeint avec des couleurs aussi favorables le luxe de son architecture et la pompe de ses cérémonies religieuses.

D'après la description de ces écrivains, il semblerait que ce monument fût le plus remarquable et le plus riche entre tous ceux du même genre qui embellissaient Ani. Comme il a résisté aux injures des hommes et du temps, que sa coupole seulement est endommagée, il peut être pris comme un terme de comparaison de l'art arménien moderne. Sans oser asseoir un jugement définitif sur cette question, attendu que nous avouons humblement manquer des connaissances requises pour cela, nous exposerons simplement l'impression produite en nous par la vue des objets, et le sentiment qu'elle a laissé dans notre mémoire, privée d'ailleurs des secours du dessin et de la peinture, pour en conserver la représentation fidèle. D'autres voyageurs

(1) Liv. II, ch. xxx.

français, artistes habiles, qui depuis ont exploré et dessiné les édifices d'Ani, redresseront ce qu'il y a de fautif et d'incomplet dans notre opinion.

L'art, comme la littérature, est l'expression du génie social qui l'invente et qui l'emploie. Il traduit avec le ciseau sur la pierre le sentiment que tel peuple a du beau, de même que la plume du poëte ou de l'orateur l'exprime, dans leurs compositions, d'une autre manière. La société arménienne n'a jamais brillé au premier rang des vieilles sociétés orientales, telles que celles des Phéniciens, des Hébreux, des Chaldéens, des Perses et des Grecs. Sa position entre les puissantes monarchies de la Perse, de l'Assyrie, et plus tard de la Grèce, l'a rendue successivement un centre dépendant plutôt d'une impulsion extérieure que de sa propre et libre direction. Ces influences opposées, qu'elle subissait malgré elle, ont même eu le fâcheux résultat d'affaiblir le caractère original qu'elle tenait de la nature, et elles en ont arrêté l'essor. Lorsque la Chaldée et l'Iran étaient des foyers de civilisation où les lettres et les arts brillaient d'un même éclat, l'Arménie restait encore cachée dans la nuit de l'ignorance et de la barbarie, et il n'a fallu rien moins, pour l'en tirer, que la vertu surnaturelle du Christianisme. Alors elle réussit à prendre place parmi les peuples civilisés de l'Orient, et sa littérature naquit de la foi que lui prêchait saint Grégoire l'Illuminateur.

Plus anciennement, sous la dynastie des Haiganiens, s'il faut en croire les historiens nationaux, et pendant le règne de leurs princes Arsacides, les Arméniens ayant toujours eu une sorte d'existence politique, des rois, une cour et une capitale où ils résidaient, on doit supposer qu'ils eurent déjà à leur usage un ordre particulier d'architecture pour la construction des palais et des forteresses. Les ravages des guerres qui ont perpétuellement dévasté la face du pays n'en ont point laissé de vestiges. Des voyageurs ont seulement trouvé quelques ruines à Armavir, que l'on pense être l'Armauria de Ptolémée. Ces ruines, qui consistent en sculptures, ont des traits frappants d'analogie avec l'architecture persépolitaine; et il est raisonnable de supposer que les Arméniens imitèrent le style des Perses, dont ils étaient alors en quelque sorte les vassaux. Au couvent d'Etchmiazin, bâti sur l'emplacement de l'ancienne Vagharchabad, nous avons remarqué des chapitaux de colonnes qui sont indubitablement

des débris de la capitale des rois Vagarch et Tiridate. Le style des ornements est semblable, toutefois avec une nuance qui l'assimile plus particulièrement au style postérieur de la dynastie des Sassanides.

L'architecture d'Ani a un caractère différent, et elle indique le changement opéré dans la civilisation et le goût du peuple. Les rapports qui unissaient les Arméniens aux Grecs du bas-empire, et le patronage politique qu'exerçaient sur eux les empereurs de Constantinople, devaient porter l'art à chercher plutôt de ce côté des modèles. Nous avons donc cru reconnaître dans le style d'Ani celui de l'ancienne Byzance. Néanmoins l'imitation n'est pas servile, et le génie local a ajouté des modifications, modifiées elles-mêmes par une réminiscence de l'art persan, comme on le remarque surtout au luxe des festons, des fleurs et des enjolivements. Certains édifices offrent le bizarre mélange des deux styles combinés avec un troisième que nous croyons proprement arménien, et né de l'inspiration chrétienne. L'église d'Etchmiazin, qui en est le premier et le plus remarquable produit, peut être considérée comme son type propre, lequel reparaît, sous des proportions moindres, dans les chapelles et les oratoires des autres couvents d'Arménie. Il affecte dans ses constructions un goût particulier pour les formes polygones et régulières que ne couronne point d'ordinaire la coupole, mais un dôme élevé et pointu dont les lignes symétriques des angles correspondent aux faces de la partie inférieure. Les dessins et les ornements de la sculpture décorent rarement l'extérieur de l'édifice, qui, par son air de nudité et de sévérité, rappelle mieux alors la pauvreté, l'une des trois vertus fondamentales de la vie monastique. Ailleurs l'art a prodigué, au contraire, les arabesques et les astragales, avec une délicatesse de ciseau qui n'a rien à envier à l'habileté grecque. Tel est au centre d'Ani un monument à demi ruiné dont les ciselures et les découpures, aussi fines que celles de nos églises gothiques, tapissent de leur dentelle l'intérieur. Les guides qui nous conduisaient, ainsi que les gens du pays, l'appellent le grand *bain*, parce que sa disposition a du rapport avec ce genre de bâtiments en Perse et en Turquie. Mais les grandes croix sculptées sur les murailles, et mieux encore les inscriptions votives qui le recouvrent, attestent que c'était une chapelle consacrée au culte. Dans l'île d'Aghthamar, l'église patriarcale est couverte exté-

rieurement de figures représentant les faits symboliques de l'Ancien-Testament. Ces bas-reliefs, grossièrement ébauchés, sont d'une époque antérieure, qui était comme l'enfance de la civilisation arménienne. Depuis, les représentations d'hommes et d'animaux paraissent avoir été réprouvées et interdites par la discipline ecclésiastique ; nous n'en avons vu aucune dans les églises d'Ani, si ce n'est deux bas-reliefs ornant une des salles du palais renfermé dans la citadelle. Là, sur une porte, sont figurés deux cavaliers combattant le dragon, ancien emblème de la puissance persane. Leurs têtes sont ombragées par les rameaux d'un arbre. Le dessin a de la correction plutôt que de la grâce et de la grandeur, et seul il ne peut faire apprécier le mérite de la sculpture arménienne. Dans le même lieu nous avons aussi remarqué deux cariatides que le marteau des musulmans a mutilées.

Eu égard à l'Arménie et en général à l'Orient, où les guerres, les hérésies, les divisions intérieures, et plus tard les invasions des infidèles, n'ont jamais permis aux chrétiens d'entreprendre ni de terminer ces immenses et splendides édifices que la foi catholique a semés avec profusion dans l'Europe occidentale, on a dû admirer l'Eglise patriarcale, et nous comprenons comment les auteurs contemporains la décrivent en des termes si magnifiques. Comparée à nos belles cathédrales, elle est petite et fort ordinaire. Sa longueur, en effet, ne dépasse pas trente mètres, et elle en a vingt en largeur. Nous évaluons sa hauteur à une mesure à peu près égale. Qu'elle reste au-dessous de la simple chapelle de l'abbaye de Saint-Ouen, soit pour la hardiesse de la voûte, soit pour la légèreté des supports! L'architecte a eu aussi l'intention de construire des bas-côtés; mais, au lieu de les appuyer sur ces gerbes de colonnes qui s'élancent si majestueusement dans l'édifice de Rouen, il les étaie avec des piliers massifs, et le mérite du travail est tout aux manœuvres qui ont eu la force de dresser ces blocs de granit ayant huit pieds de diamètre. L'autel, selon l'antique usage, regarde l'orient, et le portail s'ouvre à l'ouest. Les peintures qui décoraient l'intérieur sont tellement altérées qu'il est difficile d'en apprécier l'exécution. Les formes extérieures du monument ont de la pureté et de la noblesse. La façade, largement développée et dépourvue des ornements qui surchargent d'autres temples, se lie bien à l'ensemble de l'édifice, qui semble dans Ani le chef-d'œuvre de l'architecture religieuse des Arméniens. Et pour déterminer

son caractère, on peut le rapporter au style byzantin modifié et réduit à des proportions qui expriment l'état secondaire de la monarchie en tant que puissance politique, et le génie naturel de la société, laquelle s'est toujours montrée moins capable d'invention que d'imitation, dans les arts comme dans les diverses branches de la science.

La pierre employée dans la construction est de toute beauté. Aussi solide que le granit, elle a de plus la finesse et le poli du marbre. Trois couleurs distinguent les carrières d'où elle a été tirée, et leur triple nuance, noire, grisâtre et rouge, combinée avec grâce dans les assises et les revêtements des murs, présente des dessins réguliers, comme des losanges, des trapèzes et, le plus souvent, l'emblème sacré de la croix. A cette époque l'écriture arménienne avait acquis l'élégance et la netteté que les deux couvents méchitaristes de Venise et de Vienne ont reproduites dans les types de leurs imprimeries. Les traits plus ou moins déliés de chaque caractère sont burinés par le ciseau de l'artiste avec une perfection qui leur donne l'apparence d'un dessin, et la profondeur de la gravure les rend indélébiles. On croirait qu'ils viennent d'être tracés récemment, comme l'inscription funèbre de la cité. Les Arméniens ayant l'habitude d'inscrire sur leurs monuments l'âge, la date de sa construction, le nom du fondateur, les restes d'Ani nous présentent un grand nombre de documents de ce genre. Nous ne les avons pas tous recueillis, beaucoup étant sans importance historique et servant seulement à perpétuer le souvenir de la charité des fidèles qui avaient pourvu ces édifices de legs et de donations. Une des inscriptions les plus précieuses est celle qui revêt la façade méridionale de la grande église, et qui nous prouve que, conformément au témoignage d'Asolig, elle était la métropole du patriarche. Nous la traduirons ici littéralement.

« L'an 459, c'est-à-dire l'an 1010 de Jésus-Christ (1), sous le glorieux patriarcat de Serkis, père saint et spirituel des Arméniens, pendant le règne de Kakig, roi des rois de l'Arménie

(1) Les Arméniens, en se séparant de la communauté chrétienne, voulurent avoir aussi une ère différente des autres peuples. En conséquence, l'an de J.-C. 551, le patriarche Moïse II rassembla les savants et les docteurs en une sorte de concile national où l'on réforma le calendrier, et où il fut décidé que la présente année serait le commencement d'une ère nouvelle, innovation qui n'a pas encore été abolie.

et de la Géorgie (1) ; moi Gadranie (2), ou Catherine, reine des Arméniens, fille de Vasag (3), roi de Siounie, confiante en la miséricorde divine et fidèle à l'ordre de mon époux Kakig, roi des rois, j'ai bâti l'église métropolitaine dont le grand Sempad avait posé les fondements. Après l'achèvement de cette maison de Dieu, enfantement nouveau, vivant et spirituel, et monument à jamais durable, je l'ai paré d'ornements précieux, m'offrant en oblation à Jésus-Christ, moi, ma maison et mes trois fils, Sempad, Apas et Achod. »

« Moi, Serkis, patriarche, j'ai ordonné aux desservants de l'église qu'après la mort de la pieuse reine, pendant les cinquante jours du Vartavaran (4), on célèbre pour elle à perpétuité (5) quarante et une fois le saint sacrifice de la messe. Que si quelqu'un néglige cet ordre, il en répondra au jugement de Jésus-Christ. L'an de la Création 6432, l'an de l'Incarnation 1010, et l'an 708 (6) de la conversion des Arméniens au Christianisme. Cette inscription a été gravée par moi, Péné. »

Dans une autre inscription placée du même côté, sur la porte latérale, le patriarche Serkis menace une seconde fois de son excommunication les grands et les nobles qui désobéiront à ses ordonnances concernant l'église patriarcale et celle de Sainte-

(1) La vanité du roi arménien usurpe faussement ici le titre de roi de Géorgie, car jamais Kakig n'exerça sur ce pays voisin les droits de la souveraineté. Bientôt, au contraire, nous verrons à plusieurs reprises les Géorgiens s'emparer de la ville d'Ani. Cette remarque est d'autant plus juste qu'un prince du pays de Daïkh et d'une partie de la Géorgie, nommé David, institua à sa mort, pour héritier de ses États, l'empereur grec Basile II, qui vint de Tarse prendre possession de ce nouvel Etat, et Kakig, frustré dans ses prétentions, n'osa même pas manifester son mécontentement.

(2) Ce nom, que Tchamtchéan, auteur de l'*Histoire générale d'Arménie*, écrit *Gadramide*, étant la *Gadranie* ou *Gadaranie*, paraît correspondre à Catherine, nom qui, de la sorte, devient chrétien.

(3) Vasag *sbarabied*, ou connétable du royaume, descendait de l'ancienne famille de princes qui gouvernèrent jusqu'au XIIe siècle la province de Siounie, probablement la Sacassène de Strabon. C'est pour cette raison sans doute que sa fille lui donne le titre de roi. Lorsque les deux fils de Kakig, Jean et Achod, se disputèrent le trône, nous voyons Vasag intervenir comme arbitre de leur différend.

(4) Dans la liturgie arménienne on donne ce nom à la fête mobile de la Transfiguration.

(5) *A perpétuité*. Ainsi nous traduisons les mots de l'inscription dont le sens propre est : « sans faute ou sans interruption jusqu'à la venue de Jésus-Christ. »

(6) L'époque fixée pour la conversion du peuple arménien à la foi évangélique correspond en effet au règne de Tiridate, converti par saint Grégoire l'Illuminateur, et qui, à l'exemple de Constantin, se fit gloire de travailler à la propagation du culte qu'il avait d'abord persécuté.

Rhypsimée, ainsi que deux autres chapelles voisines, dédiées à la sainte Trinité et à la Croix, pieusement appelée le *signe sacré qui donne la vie*, *guensaguir sourp nichan*. Si le délinquant est un ecclésiastique, il le déclare déchu de ses fonctions. Pierre *Kédatards*, son successeur, confirme la sentence et va même jusqu'à déclarer éternelle et irrémissible l'excommunication (1). A l'occident sont deux autres inscriptions au nom d'un certain Magistros, titre que les empereurs de Constantinople accordèrent à plusieurs familles arméniennes. Il réclame la dignité de *gadaban* d'Orient, vieux mot géorgien qui correspond à ce que les Turcs appellent *zabit*, prévôt chargé spécialement de punir ceux qui contreviennent à la loi. Dans un style demi-barbare, et qui prouve combien la langue avait perdu de sa pureté et de sa correction primitives, il énumère les denrées, les marchandises et les bestiaux exempts en partie ou en totalité de l'octroi que l'on devait appliquer à la construction et à l'entretien de l'église. Plus bas, ajoutant son prénom d'Aron, Magistros annonce que c'est lui qui a construit à ses frais les murailles d'un quartier de la ville et les tours qui le défendent.

Asolig rapporte encore que, l'an 1000 de Jésus-Christ, le roi Kakig acheva la construction d'une autre grande église dédiée à saint Grégoire *l'Illuminateur*. Placée sur une éminence voisine de la Vallée-aux-Fleurs, elle attirait de loin les regards par ses trois coupoles très-élevées, de formes et de proportions régulièrement semblables. Les murs extérieurs étaient revêtus de sculptures. Ce monument a disparu, ainsi que celui qui servait de sépulture aux rois de la dynastie. On conçoit que les nombreux usurpateurs, chrétiens et infidèles, qui se disputèrent leur trône, aient aboli jusqu'aux souvenirs attachés aux lieux qui renfermaient les cendres des Pagratides.

Durant le règne de Kakig II, l'Etat prospéra, et l'historien Mathieu d'Edesse nous représente Ani regorgeant d'hommes et de richesses, l'objet de l'admiration et de l'envie des nations voisines. La muse de Nersès-le-Gracieux embellit ce tableau, en

(1) L'historien Vartan nous apprend qu'à côté de l'église patriarcale était une chapelle destinée aux reliques de sainte Rhypsimée, vierge, qui est une patronne populaire de la nation arménienne. On les y transféra avec les restes de plusieurs autres saints, sous le patriarcat de Pierre Kedatards, frère du roi Kakig Ier. Cette translation fut une fête pompeuse pour toute la ville d'Ani. Nous avons retrouvé cette chapelle annexée à la cathédrale, du côté de l'orient. Le style de l'architecture est beaucoup plus orné.

comparant la cité à une vigne parée de ses grappes et à un olivier couronné de fruits. « Ses filles, dit-il, coulent leurs jours dans les chants, les fêtes et les soins de la parure ; les rois y siégent la tête ceinte du diadème, tandis que les chefs des armées promènent au dehors leurs bannières victorieuses. »

Mais cette peinture poétique flatte et exagère la réalité. La fortune d'Ani, comme celle de la nation, fut toujours inconstante et précaire, sans qu'il faille chercher hors d'elle la cause de ses malheurs. Car ce n'est point sans raison que les Persans et les Chaldéens répètent ce proverbe que « les pires ennemis de l'Arménie ont toujours été les Arméniens. » Les événements qui suivent en sont la preuve.

Kakig II avait laissé deux fils : Jean, dit aussi Sempad, d'après l'inscription de la cathédrale, et Achod, la mort ayant enlevé Apas en bas âge. Achod, d'un caractère guerrier et remuant, assiégea Jean dans Ani, et il ne déposa les armes de la révolte qu'à la condition que son frère se contenterait du territoire de Chirag, tandis que lui gouvernerait le reste de l'Arménie et serait son successeur. Le médiateur de cette prétendue réconciliation fut le même Vasag, père de leur mère Catherine, à qui elle accorde dans la même inscription le titre de roi de Siounie.

D'autres seigneurs avaient augmenté l'anarchie en appelant le roi de Géorgie et ses troupes, qui entrèrent de force dans Ani et profanèrent cette même cathédrale, siége des patriarches, arrachant les clous des croix pour ferrer leurs chevaux, parce que « les Géorgiens, disaient-ils, n'avaient que des croix sans clous » ; mêlant ainsi au sacrilége l'ironie du blasphème.

Jean, dénué de tout courage, eut recours à l'empereur des Grecs, Basile, et envoya son oncle Pierre Kédatards à Trébisonde avec une lettre dans laquelle il ne rougissait point de lui faire la cession perpétuelle de ses Etats, à condition toutefois qu'il en garderait, sa vie durant, la jouissance. Basile témoigna sa reconnaissance à cet ambassadeur spirituel en lui accordant l'honneur de bénir l'eau lustrale dans la cérémonie de la fête que l'Eglise arménienne célèbre avec pompe le 6 janvier, en mémoire de la naissance et du baptême du Sauveur.

Aristagès, docteur et historien, osa trouver la trahison *plus noire que celle de Judas*, d'après ce raisonnement : « que le faux apôtre, vendant son maître, concourut aux fins de la rédemption

du monde, tandis que Pierre Kédatards, en livrant ainsi la vigne *plantée par saint Grégoire et arrosée de ses sueurs*, *détruisait sa clôture* et l'exposait aux *déprédations des hommes violents.*» La mort enlevait en même temps, l'année 1039, les deux frères Jean et Achod, et le fils d'Achod, enfant de quatorze ans, succédait à son oncle, privé de postérité. L'administration tombait entre les mains d'un certain Serkis, homme fourbe et corrompu à l'excès, qui profita des discordes civiles et même les fomenta pour accroître et maintenir son pouvoir. Kakig II, à peine âgé de dix-huit ans, avait été couronné roi, malgré l'opposition de Serkis, prétendant en secret à la dignité suprême. Au lieu d'éloigner ce ministre pris par lui dans la citadelle de la ville où il s'était retranché avec les factieux, il eut la faiblesse de le garder à la cour. Les intelligences qu'il entretenait avec les empereurs de Constantinople attirèrent, à trois reprises, leurs armées sous les murs d'Ani. Les Grecs réclamaient sa possession, conformément à l'acte souscrit par le roi Jean. Trois fois la valeur du généralissime Vahram, de l'ancienne maison des Arsacides, délivra la patrie en danger. Vahram était puissamment secondé par son neveu Grégoire Magistros qui, à l'habileté du guerrier, joignait les qualités remarquables du savant et de l'écrivain. Serkis, en faisant élire Grégoire duc de Mésopotamie, éloignait le rival qui pouvait contrarier ses sinistres desseins. Ensuite il engagea l'imprudent Kakig à visiter l'empereur Constantin Monomaque, qui d'abord le reçut avec distinction et le combla de présents, afin qu'il se démît de la souveraineté. Comme Kakig n'accédait point à de pareilles propositions, il fut jeté dans un cachot pendant que les généraux de Constantin s'emparaient d'Ani, malgré l'opposition de quelques princes restés fidèles à leur roi. Serkis leur avait remis les clefs, perfidie qui priva Kakig de tout espoir et le décida à signer l'acte d'abdication. On lui donna en échange Bizou, petite ville de la Petite-Arménie.

Un historien du XIV[e] siècle, Sempad, dont nous avons trouvé la chronique encore inédite au couvent d'Etchemiazin, mentionne une autre ville dite Balon-Palad, comprise dans le territoire de Bizou. Nous ajouterons ici son récit de la fin malheureuse de ce roi, le dernier de la race des Pagratides.

« Kakig, dit-il, dont le caractère actif souffrait avec peine les ennuis de l'exil et de la captivité, songeait à aller près du roi de Perse chercher le secours nécessaire pour recouvrer ses

États. Il était arrêté par le scrupule de recourir à l'assistance d'un prince infidèle.

« Dans le même temps, Césarée avait pour gouverneur un certain Marc, homme noble et riche, mais ayant toujours à la bouche des injures et des imprécations contre la nation arménienne, à tel point qu'il avait appelé son chien Armen. Kakig connaissait sa malice, et il épiait l'occasion favorable d'en tirer vengeance. Étant venu à Césarée, il descendit chez Marc, qui le reçut avec une joie contrainte. Après le repas, lorsqu'ils se livraient au plaisir de la boisson, Kakig dit à Marc : « J'ai ouï dire que tu as un chien de belle taille ; je voudrais le voir. » Aussitôt Marc de crier : « *Armen*, *armen*, » et le chien d'accourir. « Quoi! reprit Kakig, tu l'appelles Armen?—Oui, répondit Marc, à cause de sa force. » En même temps, à un signe du roi, ses soldats prennent le chien, le mettent dans un sac préparé à cet effet. A cette vue Marc s'emporte et retire le chien en injuriant Kakig. Mais celui-ci ordonne alors de prendre le *chien Marc* et de le mettre dans le sac avec son chien (1) ; ce qui fut exécuté sur-le-champ. Puis on ferma le sac, et l'on se mit à battre avec du bois vert le chien, qui, furieux, mordit si bien Marc qu'il l'étrangla. Ensuite Kakig mit au pillage sa maison, enleva son trésor d'or et d'argent, son bétail, ses chevaux, ses mulets, et partit. »

Deux pages plus loin, le même historien raconte comment le ciel punit l'action barbare du roi. « Errant et fugitif, il alla, suivi de mille cavaliers, à Tarse, près d'un prince dit Abou'lgharib, c'est-à-dire le *père des étrangers*, à cause de son hospitalité. Abou'lgharib l'avait appelé ; mais, pour une certaine raison, il ne le reçut pas, et Kakig rebroussa chemin, murmurant et colère, et il descendit dans la plaine d'Arjasou, près d'une forteresse nommée Gizderé, qui était commandée par deux frères, princes grecs, fils de Mondali. Kakig, qui s'était séparé de ses troupes, s'égara et s'avança seulement avec trois hommes vers la forteresse. Les princes, ses ennemis, avaient posté en embuscade cinquante cavaliers, et, lorsque le roi fut près du château, ils vinrent comme pour le saluer. Kakig, se penchant sur son cheval, les appelait, et, lorsqu'ils s'approchèrent pour l'ac-

(1) Nous traduisons littéralement l'antithèse peu civile de l'historien, content de manifester ici son esprit de parti contre les Grecs.

colade, ils le saisirent à la gorge, le renversèrent de sa monture, et en même temps les cavaliers embusqués l'arrêtent et le conduisent dans la forteresse. A cette nouvelle les soldats de Kakig se débandèrent, et ce ne fut qu'au bout de huit jours que se réunirent, pour assiéger les ravisseurs, toutes les forces des Arméniens, à savoir : Kakig, fils d'Apas, et toute la famille de Sénékérim, le baron Adom et le baron Abousahel (1), et tous les autres seigneurs. Après plusieurs jours d'attaque, ils ne purent s'emparer du château parce qu'il était bien fortifié. Les princes qui avaient fait prisonnier Kakig ne voulurent point lui donner la liberté, par crainte de son ressentiment, et un Arménien, nommé Philardos, seigneur d'Andaq, leur écrivit : « Comment avez-vous osé commettre cette violence? Soit que vous lâchiez ou non le roi, vous êtes perdus. »

« Alors ces barbares étranglèrent le monarque d'Arménie, et suspendirent, un jour durant, son cadavre à la muraille; puis ils l'ensevelirent hors de la forteresse. Un certain Panig le déterra furtivement et l'emporta dans sa ville de Bizou, où tous les Arméniens se livrèrent à un grand deuil et l'enterrèrent dans le couvent. Il laissait un fils du nom de Jean. » Telle fut la fin de la royauté arménienne et de la dynastie des Pagratides; fin aussi triste que celle d'Ani, dont nous terminerons l'histoire.

Privés de chef après la captivité et la mort de leur roi, les Arméniens n'avaient d'autre ressource que de se soumettre franchement aux empereurs de Constantinople et de chercher dans leur alliance la force qu'ils n'avaient point en eux-mêmes pour résister aux races musulmanes qui les pressaient au midi et à l'orient. Chrétiens, ils n'avaient de secours à espérer que de la puissance chrétienne des Grecs, et, s'ils eussent été humbles et fidèles dans les devoirs du vasselage que leur imposait la cession d'Ani et de son territoire, ils auraient pu sauver leur honneur, leur territoire et leur pays. Mais comment attendre d'eux,

(1) Les rapports établis alors entre les Arméniens et les Latins avaient contribué à fortifier les grands dans l'amour de l'indépendance et des priviléges de leur noblesse. Il ne serait pas sans intérêt historique de montrer comment nos institutions féodales avaient promptement été adoptées par l'aristocratie arménienne, qui, dès une haute antiquité, avait déjà une constitution analogue. Le titre de baron avait le même sens et la même valeur que chez nous. Aujourd'hui il correspond, en Arménie, à celui d'aga chez les Turcs, et on ne l'acccorde qu'aux riches propriétaires et marchands. Quant aux Arméniens de Constantinople, ils en usent comme de notre mot *monsieur*, et encore beaucoup le dédaignent et s'en raillent.

au profit d'étrangers, l'union et l'obéissance qu'ils refusaient à leurs monarques légitimes? Les factions, les jalousies et les trahisons qui les déchiraient sans cesse entraînaient la nation à des fautes que depuis elle a durement expiées dans l'exil et l'esclavage. Le Grec ou le Géorgien était également un ennemi irréconciliable aux yeux de l'Arménien, en qui la malice du schisme avait éteint les sentiments d'union et de charité pour fortifier son goût naturel à l'isolement et à l'individualisme. Il ne voulait pas plier la tête sous le sceptre d'un pouvoir temporel et extérieur, lui qui avait rejeté l'autorité spirituelle du chef de l'Église. Encore présentement la langue vulgaire conserve le signe de ce vice moral, et vous entendez, dans la bouche du dissident, le terme *ailasken* ou *étranger* comprendre le Musulman, le Franc et tout autre chrétien privé de l'avantage d'avoir du sang arménien dans ses veines ; ce qu'il y a de pis, c'est que dans sa pensée le même mot est synonyme de *barbare* et d'*ennemi*. A plus forte raison, dans le XI[e] siècle, lorsque les principes du droit des gens et de l'union finale de l'humanité dans une même foi n'étaient pas compris ni pratiqués, combien l'antipathie de race n'était-elle pas profonde et aveugle ! Les écrivains du temps nous ont transmis, dans les termes envenimés qu'ils prodiguent aux Grecs et aux Géorgiens, l'image de la haine et de l'opposition politique qui les portait à la perfidie ou à la résistance. Ils ont mauvaise grâce ensuite à se plaindre des représailles qu'ils s'attiraient, la force pouvant seule les contenir dans l'obéissance.

Les Musulmans, attentifs à profiter des divisions qui affaiblissaient les peuples chrétiens, tombaient sur l'Arménie et la dévastaient dès qu'ils la voyaient engagée dans des guerres extérieures ou intestines. Ainsi, l'an 1064, le frère et successeur de Toghrul-Begh, Alp-Arslan, prince qui régnait sur toute la Perse, depuis le Khousistan jusqu'aux déserts du Sedjestan, rassemble ses tribus militaires à Rey, dont les ruines, voisines de Téhéran, siége actuel de la royauté, conservent des traces de grandeur et d'opulence. Après avoir traversé l'Aderbidjan et conquis une partie de la Géorgie, il tourna tout à coup à l'ouest, vers le pays de Chirag, et vint mettre le siége devant Ani. La ville avait un seul côté faible, regardant la *Vallée-aux-Fleurs*. Les Turcs, pour battre la muraille, établirent une énorme catapulte qui ouvrit bientôt la brèche. Mais les assiégés les repoussèrent avec perte, et l'ennemi se serait sans doute retiré, sans la mésintelligence

qui se mit parmi les habitants et leur fit abandonner la muraille pour se retirer dans la citadelle. Des fuyards donnèrent la nouvelle de ce désordre à Alp-Arslan, qui prit d'abord pour un stratagème cette défection soudaine et inexplicable. Il n'y ajouta foi qu'en voyant un de ses soldats, qui avait pénétré dans l'intérieur de la ville, lui rapporter un jeune enfant comme preuve de son abandon. C'est alors qu'il dit : « En vérité, Dieu nous livre aujourd'hui cette ville imprenable et ses habitants. » Les Turcs retournent donc sur leurs pas et entrent sans résistance dans la place, dont le pillage offrit toutes les horreurs d'un assaut. Les hommes furent égorgés, les femmes et les filles mises à la chaîne ; les églises que le feu épargna furent profanées, et c'est probablement dans ces jours que la coupole de l'église patriarcale fut renversée par un soldat qui en détacha la grande croix d'argent plantée sur son faîte. La garnison s'était réfugiée dans les forts supérieur et inférieur de la cité, suivant la remarque de l'historien Matthieu d'Édesse. Par fort inférieur il faut entendre la citadelle placée dans l'intérieur de la cité, vers son extrémité méridionale, et le fort supérieur était la pointe du rocher avançant dans le lit de l'Akhouréan, à l'endroit où il reçoit les eaux du Rhah, petite rivière qui vient du lac Balagatsis. La nature a si bien fortifié cette position qu'elle peut être défendue contre une armée par une poignée d'hommes. Elle n'est abordable que du côté de l'Akhouréan, et encore, pour arriver au sentier qui y conduit, nous a-t-il fallu gravir, en rampant et non sans péril, son revers escarpé, malgré les représentations de notre guide, qui en faisait un repaire de sangliers et d'autres bêtes plus redoutables. Mais ses craintes étaient fondées sur les contes des habitants qui, là comme ailleurs, peuplent les ruines de monstres imaginaires. Nous trouvâmes seulement au sommet les restes d'une église remarquable par l'élégance et la richesse de son travail. L'inscription en partie mutilée nous apprend qu'elle était la fondation d'une princesse de la maison de Serkis, dit *Châhinchâh*, dont nous parlerons plus bas.

Les Grecs renoncèrent ensuite à l'occupation d'Ani, et ils furent contraints de céder le pas à l'avant-garde des armées turques, les Seldjoucides, qui soumirent entièrement le royaume d'Arménie. Alors un prince du nom de Fadloun, apprenant que la capitale des Pagratides se repeuplait, s'avisa de la demander à Alp-Arslan, qui la lui vendit comme une tête de bétail, moyen-

nant une somme d'argent. Peu de temps après il en donna le gouvernement à son fils Manoutcher, que les auteurs arméniens appellent Manoutché. Pendant les jours de son administration, qui fut juste et modérée, un prince, rejeton de la race des Pagratides, établit par son courage une principauté dans la Cilicie et sur tout le pays que nous appelons actuellement Caramanie. Ayant réussi à consolider son pouvoir, il fonda une nouvelle dynastie dite Roupénienne, de son nom Roupen, laquelle durant trois siècles prolongea l'existence de la nationalité arménienne. Toutefois le déplacement du siége de la monarchie, fixé à Sis, contribua à l'affaiblissement et à la décadence d'Ani. Sous Melik-Châh, plus puissant encore que son père Alp-Arslan, Manoutcher ne conserva le gouvernement de la ville qu'à titre de préfecture, laquelle, à sa mort, passa entre les mains d'Abou'lsawar, son fils. Ce prince, faible et sans bravoure, laissa les Tatars ravager le territoire de Chirag jusqu'aux portes de la cité. Les historiens ne déterminent point avec précision l'origine de cette horde, qui tenait vraisemblablement à la famille des Mongols, race qu'ils confondent sans cesse avec les Tatars, à l'exemple des auteurs musulmans Ibn-Alathir, Nizawy et Abou'lféda. Abou'lsawar pensait à revendre Ani à un émir étranger, lorsque David II, roi de Géorgie, à qui ses victoires sur les infidèles ont acquis le titre glorieux de Réparateur, après avoir défait Il-Ghazy, général de Melik-Châh, s'empara de la ville et y fit captif Abou'lsawar.

Nous pensonsavoir retrouvé une des églises principales, convertie en mosquée par cet émir musulman. Une inscription persane a été gravée sur la façade, et Abou'lsawar y change son nom peu noble de *père des cavaliers* en celui d'*Abousaâd*, *père du bonheur*, à l'imitation d'Alp-Arslan, qui se fit appeler, comme nous l'avons dit, Abou'lfatah, *père de la victoire*. Voici la traduction littérale : « Que Dieu soit propice à ses serviteurs et à « moi, Abou-Saâd, Béhadur-Khan (1) ! Dans le même temps où, « du haut de son trône, le roi de la terre, le sultan du monde, « l'ornement de l'univers et de la religion (puisse son règne être « éternel !), étend l'ombre de la clémence et de la justice sur les « humains, du couchant à l'aurore (et puisse le Tout-Puissant « accroître encore sa domination et son empire !), nous faisons sa-

(1) Béhadur-Khan peut se traduire khan ou seigneur valeureux.

« voir que la face de la terre est soumise aux lois et ordon-
« nances de son tribunal, sans qu'aucune créature puisse les
« négliger ou enfreindre, et sans qu'on puisse exiger autre chose
« que les droits de transit et de tamgha (1). De même, sous quel-
« que prétexte que ce soit, on ne réclamera d'aucune créature
« de l'argent, des impôts additionnels ou autre chose, ainsi que
« précédemment cela se pratiquait à l'égard de la ville d'Ani et
« des provinces de la Géorgie, soit par des contributions, soit
« par des mandats de créance non exigible, ce qui a été une oc-
« casion de dommage, de ruine et de dispersion pour les Raïas,
« et la cause que les *ketkodas* ou chefs de la ville de ce pays
« ont abandonné leurs propriétés, leurs biens et leurs maisons,
« et en ont émigré. Tel est l'ordre suprême du souverain : que
« le Dieu très-haut ne détourne point de sa tête l'ombre de sa
« protection ! »

Cette inscription monumentale, rédigée dans le style solennel de la chancellerie persane, nous fournit des remarques intéressantes. D'abord nous croyons que les traits sous lesquels est représenté le dominateur et le conquérant de ces contrées ne peuvent convenir qu'à Melik-Châh, fils d'Alp-Arslan, qui réunit au vaste empire de la Perse l'Arménie tout entière et le reste de l'Asie-Mineure. L'an 1086, ses armées victorieuses s'étaient avancées jusqu'aux rives de la Méditerranée. Comme ses lieutenants pressaient le peuple d'Ani par leurs exactions, le patriarche Basile ou Parsegh partit pour la Perse et présenta lui-même au monarque ses réclamations. Melik-Châh aimait la justice ; il écouta favorablement les plaintes de Basile, et le congédia comblé d'honneurs. Vraisemblablement, à son retour à Ani, fut composée la présente inscription, qui est digne, par son esprit de modération, du beau caractère que l'histoire accorde à ce roi.

(1) Nous traduisons le mot *badj* par droit de *transit* exigé aux portes des villes ou à certaines stations des grandes routes. Il signifie aussi le tribut volontaire des gouverneurs de province et les droits de péage et de douane. Quant à l'expression *tamgha*, elle appartient au turc oriental, et Medhi khan, auteur de l'histoire de Nadirchâh, dans son dictionnaire intitulé *Senklak-Turqui*, l'explique en disant que c'est une marque ou signe apposé sur chaque objet, en guise de sceau, et imprimé avec un fer chaud sur les animaux payant le droit de dîme ou de transit. De plus, les souverains turcs nommaient la signature ou griffe passée en encre d'or sur leurs diplômes *altoun tamgha* ou tamgha d'or. Celle qui était à l'encre simple s'appelait *quara tamgha* ou tamgha noir, et l'empreinte rouge était dite, en général, *tamgha*.

Ce qui confirme en outre la conjecture est la mention de la première émigration des habitants, que cet édit veut désormais prévenir. Mais les révolutions, les guerres et les invasions des hordes, qui changeaient continuellement l'ordre politique du pays, empêchaient le retour du calme et de la prospérité. Le roi David, qui travailla principalement à relever Ani, mourut effectivement bientôt, et son fils Démétrius, à qui il en laissa le commandement, ne put la défendre contre Fadloun, fils d'Abou'lsawar, retenu captif en Géorgie, et qui avait été jusqu'au fond du Khorassan chercher des secours pour recouvrer l'héritage de son père. L'an 1126, les Persans occupaient de nouveau la ville, et l'avarice impie de Fadloun le porta à dépouiller les églises de leurs ornements. L'une d'elles, appelée *Aménaperguitch*, c'est-à-dire église du *souverain Rédempteur*, fut renversée vers ce temps, au rapport des chroniques, par une inondation de l'Akhouréan. Soixante-deux années plus tard, l'an 1193, elle était rebâtie aux frais d'un certain Tiridate, prêtre, et de son épouse, nommée *Mekhouchounch*. Nous savons ce fait par une inscription qui énumère les donations en blé, vin et autres redevances tirées des quatre villages Aroudj, Liguen, Govadzn et Plarkhadzgain, que les deux bienfaiteurs assurent pour l'entretien de l'église, à la condition qu'on célébrera annuellement en leur mémoire un nombre déterminé de messes. La plupart des autres inscriptions que nous avons lues et copiées sont également des formules de la charité chrétienne déclarant ses dernières volontés, et menaçant de la colère divine quiconque y contreviendra. L'époque à laquelle elles remontent est généralement déterminée par les noms des patriarches et des princes qui exerçaient l'autorité spirituelle ou politique dans la cité; sous ce rapport elles peuvent utilement servir de vérification aux dates des historiens.

A mesure que nous avançons, l'histoire d'Ani devient plus confuse, et il est extrêmement difficile de préciser les événements qui nous montrent la ville prise et reprise successivement par les princes chrétiens de la Géorgie et par les émirs musulmans des Turcs et des Curdes, fondateurs de petites principautés limitrophes. En l'an 1161, le roi des Géorgiens, George III, frère et successeur de David III, chasse Fadloun et fait rentrer Ani dans l'obéissance. Le roi de Klélath, Sokman, qui prenait le titre de *châh* d'Arménie, vint avec une armée

nombreuse assiéger la ville ; mais il fut repoussé par la valeur des troupes géorgiennes (1). D'après le récit de l'historien Samuel, citoyen et témoin oculaire, vingt-trois mille musulmans furent faits prisonniers, et les campagnes étaient jonchées de leurs cadavres. George nomma gouverneur Satoun, prince qui perdit bientôt ce poste parce qu'il cherchait à se rendre indépendant, et il fut remplacé par un autre prince arménien du nom de Serkis. Sur une des portes de la ville nous avons trouvé une inscription portant la date 1205 de notre ère, laquelle accorde à ce Serkis le titre de châhinchâh, roi des rois, titre qui, réduit à son sens véritable, signifie seulement que Serkis reçut de George une juridiction sur les autres princes arméniens qui aspiraient à la domination d'Ani et de son territoire, alors très-limité. Il devint le père d'une famille puissante qui exerça plus d'un demi-siècle son autorité. La ville était continuellement agitée par les factions, et tour à tour les Persans et les Géorgiens y entraient les armes à la main et l'inondaient de sang. Alors se vérifiait cette pensée mystique de saint Grégoire *l'Illuminateur*, premier patriarche de la nation, lui disant, comme par une inspiration prophétique : « Quiconque se sépare et s'éloigne de l'*unité*, « *miapanoutioun*, et n'a point l'huile de la charité dans sa lampe, « il se ferme l'entrée de la couche de l'Époux, parce qu'il a « éteint les torches nuptiales. »

D'abord Satoun alluma une guerre cruelle en courant implorer l'assistance de Chamseddin Ildikouz, qui, aux qualités de prince de l'Aderbidjan, de Kouhistan et d'Ispahan, joignait celle d'*atabek*, dignité instituée par les sultans seldjoucides, et qui correspondait à peu près aux fonctions de ministre des affaires intérieures du royaume. Les rois de Géorgie leur empruntèrent l'institution de cette charge, dont nous avons trouvé des traces sur les monuments d'Ani. Aujourd'hui encore, dans la Haute-

(1) Grégoire Abou'lfaradj, connu aussi sous le nom de Barhebræus, rapporte dans sa *Chronique syriaque* que « George rentra dans son royaume avec un riche butin et un grand nombre de captifs. A cette occasion, Djemal Eddin Abou Djaâfar Mohammed, visir de Kotb'eddin maudoud atabek de Mossoul, envoya le maphrian ou coadjuteur du patriarche syrien, Ignace, comme ambassadeur auprès du roi de Géorgie, pour la délivrance des prisonniers. Le patriarche fut traité avec honneur, et beaucoup de Musulmans lui furent livrés sans rançon. Ignace, à son retour, fut accompagné d'un ambassadeur géorgien, et leur escorte entra dans Mossoul avec des lances surmontées de la croix. Il en résulta des négociations fort utiles aux chrétiens de ce pays. » Voy. *Mémoires sur l'Arménie*, par Saint-Martin, t. II, p. 241.

Géorgie, les environs d'Akhal'tsiké sont appelés Sa-Atabago, ou territoire de l'atabek, sans doute parce que son gouvernement était dans la dépendance immédiate de l'atabek du royaume. Ildikouz et le roi George se rencontrèrent dans les plaines de Gaga, de la province de Koukharie, et se livrèrent un combat acharné, sur lequel les témoignages des auteurs musulmans et chrétiens diffèrent, chacun attribuant à son parti l'honneur de la victoire. Toutefois il est plus probable que les Turcs ne furent point vaincus, puisque leur général s'avança sous les murs d'Ani et l'assiégea vigoureusement pendant trente jours. Ici encore les récits des historiens sont confus et contradictoires. Selon Abou'lféda, la trahison d'un chef géorgien livra la ville aux Persans, et cependant nous savons qu'en 1174 le roi de Géorgie y installait son général Iwané, de l'illustre famille des Orpélians, que M. Saint-Martin fait venir en Arménie de la Chine, dès une haute antiquité, et dont on trouve encore des descendants dans les environs de la forteresse Chamchouildé, avec le titre de *djen pakouriani*, ou fils du roi de la Chine. C'était l'époque des titres et qualifications inventés à plaisir par la vanité, qui cherchait à déguiser, sous leur vain et ridicule assemblage, son impuissance réelle. Aussi Iwané s'intitula *Emirchâh*, ou émir-roi. Il était difficile qu'un gouverneur, décoré d'un nom aussi magnifique, obéît humblement au roi qui l'avait choisi; d'ailleurs la famille des Orpélians était ambitieuse, et, sous le prétexte de soutenir les droits de Temna, jeune neveu de George et exclu par lui du trône, Iwané se révolta et entraîna l'Arménie et la Géorgie dans de sanglantes discordes, dont le dénoûment fut le massacre général des Orpélians, à l'exception de Libarid, frère d'Iwané, et de ses deux fils, qui se réfugièrent à la cour des Seldjoucides. Il ne faut pas confondre cet Iwané avec un fils de Serkis du même nom, que nous voyons bientôt à la tête des armées et des affaires, et portant le titre susdit d'atabek. Celui-ci fut un serviteur fidèle et courageux des rois de Géorgie.

Iwané avait un frère appelé Zakharé, qui partageait avec lui le commandement des troupes chrétiennes. Leurs armes triomphèrent plusieurs fois de la puissance turque et persane. Au-dessous de l'inscription de la grande église, convertie en mosquée, nous avons lu son nom, Zakharia, suivi pareillement de la qualification d'atabek. En regard sont deux lignes tracées en caractères géorgiens, et, à côté, sont quelques mots arméniens

exprimant que le monument a été, vers la même époque, rendu au vrai culte du Dieu des chrétiens. La date a été effacée à dessein. Cette réunion d'écritures et de langues différentes est l'image de l'instabilité de la fortune d'Ani.

Un matin que nous entrions dans les caveaux de cette église avec l'espoir de trouver des pierres tumulaires, nous y surprîmes trois Curdes, armés de fusils et de poignards. Ils étaient encore appesantis par le sommeil, et notre apparition les effraya comme celle d'un fantôme. Étant nous-même armé et suivi de deux soldats turcs, ils n'osèrent faire résistance, et confessèrent qu'ils s'étaient réfugiés en cet asile afin d'éviter la poursuite des sentinelles cosaques, échelonnées de l'autre côté de l'Akhouréan, sur la frontière russe. Ils s'attendaient à ce que nous les dépouillerions, pour les livrer ensuite au pacha de Kars; et quand ils virent que nous les renvoyions sains et saufs avec leurs armes, ils se jetèrent à nos pieds, ne sachant comment exprimer leur reconnaissance. Si nous étions tombé seul entre leurs mains, auraient-ils usé de la même générosité? Il convient d'employer ici la réponse familière aux Turcs : « Dieu le sait. »

En face de cette église est le minaret fort élevé d'une mosquée qui a été détruite. Nous y avons lu une inscription persane, tracée négligemment en caractères cursifs, irréguliers et privés de signes diacritiques. Toutefois nous avons distingué le nom de cette maison de prière, dite Abou'lmârare, et nous croyons qu'à l'imitation des inscriptions des chapelles et églises chrétiennes, celle-ci formule la donation d'un terrain et de boutiques qui y étaient annexés. Le nom du donateur est Sultan, fils de Mahmoud, fils de Chaver, fils de Manoutcher, probablement le même qui gouvernait la ville un siècle auparavant, sous Melik-Châh.

Zakharé et Iwané contribuèrent par leurs victoires à illustrer le règne de la reine Thamar, dont le nom s'est perpétué dans les chants des montagnards du Daghestan. Ils possédaient Ani et une grande partie de son ancien territoire, qu'ils avaient reçu de Thamar comme fief, en reconnaissance de leurs services militaires. Après une expédition heureuse contre l'atabek de l'Aderbidjan, Zakharé rentra en Géorgie, chargé de butin; mais il fut surpris par la mort, laissant pour héritier de sa fortune un jeune fils âgé de cinq ans, avec le titre de châhinchâh. Il eut le gouvernement d'Ani, comme le prouve l'inscription suivante,

copiée au-dessus de la seconde porte principale de la ville : « L'an 664 des Arméniens, c'est-à-dire 1215 de l'ère chrétienne, avec la volonté de Jésus-Christ plein de miséricorde, sous le commandement du *maître du palais* (1) et *sbasalar* Châhinchâh Zakharé, fils de Châhinchâh Serkis, moi, Serkis, fils de Samuel, serviteur du Christ, avec mon argent justement acquis, j'ai exécuté des travaux publics pour l'honneur de mon nom et à la mémoire de mes père et mère et de mes enfants. Vous tous qui lisez ceci, souvenez-vous de moi près de Jésus-Christ. » Au-dessus est une croix sculptée, avec ces autres mots : « Saint Serkis assiste Serkis, fils de George. Amen. » La date de cette inscription, qui nous transmet le nom d'un des principaux citoyens d'Ani, s'accorde avec celle que les historiens fixent pour le temps de la préfecture du fils de Zakharé, qui mourut l'an 1211. Le titre de châhinchâh établit son identité avec le Sahenna que Rubriquis visita au retour de son ambassade à la cour du grand khan des Mongols, vers lequel saint Louis l'avait député. « Quatre jours « après être partis de Nakhidchevan, dit-il, nous arrivâmes au « pays de Sahenna, qui est un seigneur gurgien très-puissant « autrefois, mais aujourd'hui sujet et tributaire des Tartares, « qui ont ruiné toutes ses terres et forteresses. Son père, Za- « kharie, avait eu tous ces pays d'Arménie pour les avoir déli- « vrés des mains des Sarrasins. J'eus quelques conversations et « mangeai avec ce Sahenna, qui me fit beaucoup d'honneur et « de caresses, lui, sa femme et son fils Zakharie, qui est un jeune « homme fort honnête et fort sage. » De plus, Serkis Châhinchâh, père de cette famille de princes qui résidèrent à Ani pendant près d'un siècle, était aussi décoré du titre de maire du palais, comme l'atteste l'inscription de l'église située à l'extrémité

(1) Le mot que nous traduisons *maître du palais* est *mantator ta khoutses*, nom géorgien de dignité, composé du génitif pluriel *mantatoria*, maître de cérémonies, que les Turcs appellent ichek agassi, et koutsés, *grand*, *premier et chef*. Quant à celui de *sbasalar*, tiré de la langue persane et correspondant à notre ancienne charge de connétable, voici comment l'auteur de la *Chronique des Orpélians* décrit ses attributions : « Tous les officiers du palais étaient dans la dépendance du *sbasalar*, qui avait encore en propre douze étendards, et, sous chaque étendard, douze mille guerriers. Comme le drapeau des rois devait être blanc et son gonfalon rouge, on régla que le drapeau des Orpélians serait rouge et le gonfalon blanc. Ils marchaient devant le souverain et tenaient à la main un bâton surmonté d'une tête de lion. Dans les festins ils avaient seuls le droit de s'asseoir dans un lieu supérieur à celui qu'occupaient les autres seigneurs. Ils mangaient dans des plats d'argent, et ils avaient le privilége de couronner les rois de Géorgie. »

méridionale de la ville, sur la cime du rocher qui faisait partie de la citadelle supérieure.

L'affaiblissement du pouvoir temporel, qui livrait chaque jour Ani aux caprices de nouveaux maîtres, avait pour cause la division religieuse de l'Église arménienne. Dès le commencement du XII[e] siècle, David, archevêque d'Aghthamar, fils de Thornig Mamigonéan, prince de Sasoun, prétendant que le jeune âge de Grégoire III Bahlavouni l'excluait du siége patriarcal, se fit nommer lui-même partriarche par cinq évêques, et acheta son installation du prince infidèle qui dominait sur le Vasbouragan. Il ne tint pas compte de l'excommunication lancée contre lui par un concile où les évêques, les chefs des monastères, les docteurs et les religieux étaient réunis au nombre de cinq cents, et ses successeurs ont eu la triste persévérance d'imiter jusqu'à ce jour son entêtement. Du reste, le clergé arménien, qui le condamnait, ne lui donnait pas l'exemple de l'union et de l'obéissance. Il était indigne de rétablir la paix que lui-même se faisait un point d'honneur de rompre d'un autre côté. En effet, il était sourd à l'éloquent appel de Nersès IV *Chnorhali*, ou le Gracieux, qui travailla louablement avec l'empereur Manuel à la concorde des Églises grecque et arménienne. Son amour pour l'unité était si vif et si pur de tout égoïsme national, si pressant dans ses preuves, qu'il arracha de la bouche de Théorien, docteur envoyé vers lui par l'empereur, cet aveu : « Je suis aussi Romain, et je combattrai toute ma vie avec l'Église romaine contre les Arméniens schismatiques. » Un autre Nersès de Lampron, qu'on a appelé le Chrysostome de l'Église arménienne, doué des vertus et du talent nécessaires pour continuer l'œuvre de la réconciliation, aurait réussi, sans l'opposition du clergé d'Ani et de son chef Parsegh, ou Basile. Les rois de la dynastie Roupénienne, et la portion de l'Église arménienne qui relevait du patriarcat de Sis, écoutaient favorablement les propositions des Grecs et surtout des Latins, dont les armées étaient accourues à la délivrance de la Palestine. L'amour de la vérité, le besoin de résister de concert aux invasions des Musulmans, les lumières d'une civilisation plus avancée dans cette partie de l'Asie-Mineure, tout disposait les esprits à coopérer à l'union de l'Orient et de l'Occident; car alors cette grave question, qui préoccupe de nouveau les souverains et les peuples, était agitée dans les conciles de Hromgla et de Tarse. Le refus et la résistance de l'Arménie du

Nord, trompée par ses théologiens, dont les plus violents étaient les moines des couvents de Sanahin et de Haghpad, privèrent la nation de la dernière grâce que le Ciel lui offrait miséricordieusement avant de déchaîner sur elle les hordes des Mongols et des Turcs. L'inimitié que l'on avait jurée aux Grecs n'était point effacée par les sentiments obligatoires de la charité, et on leur reprochait puérilement d'humilier l'Église de saint Grégoire, en la dépouillant de certains priviléges liturgiques plus chers aux docteurs opposants que l'intégrité des dogmes du Symbole. Telles étaient, par exemple, la célébration simultanée de la fête de la Nativité et de l'Épiphanie, la consécration de l'huile sainte, ou *méron*, et l'indépendance absolue du siége patriarcal. On aurait consenti, du reste, à reconnaître les deux natures divine et humaine dans l'unité de la personne du Sauveur; funeste entraînement de l'orgueil que les Grecs déplorèrent, et qu'ils auraient dû plus tard eux-mêmes éviter.

Le fléau de Dieu fut Oktay, successeur de Djinkiz-Khan, qui, l'an 1232, détacha un corps d'armée considérable sous la conduite du général Tcharmagan. Les Mongols traversèrent la Perse et vinrent hiverner dans les plaines du Moghan, sur les rives de l'Araxe. De là ils se jetèrent sur la Géorgie et l'Arménie. Kandjah, Lorhi, Chamchouildé et Teflis tombèrent successivement en leur pouvoir; et, en 1239, encouragés par ces succès, ils envoyèrent des hérauts d'armes aux citoyens d'Ani, avec l'ordre de se soumettre. Le même Châhinchâh, fils de Zakharé, commandait la ville. Les habitants, contre tout droit des gens, après avoir insulté les messagers mongols, les massacrèrent. Tcharmagan, outré d'une juste colère, se hâte de tirer vengeance de cette atrocité, et presse avec tant de vigilance la place qu'il empêche les vivres d'y entrer. Les habitants, exténués de faim, furent contraints de chercher un asile dans le camp ennemi, où, d'abord, on les accueillit avec humanité; puis, quand les Mongols s'emparèrent de la ville, ils les passèrent au fil de l'épée, ainsi que les autres citoyens. Les siéges, les assauts et les pillages qu'avait essuyés précédemment cette malheureuse cité ne peuvent être comparés à cette sixième prise par des barbares avides de butin et de vengeance. Le soldat ne fit aucune merci aux prisonniers; les maisons furent livrées aux flammes, les églises dévastées, et, au rapport de l'historien Gi-

ragos, témoin de ce désastre, *la ville fut changée en solitude, et ses derniers habitants, fuyant la clarté du jour, n'erraient sur ses ruines que dans les ténèbres.* « *Le Seigneur*, ajoute-t-il, *avait versé sur notre pays le calice de sa colère, à cause de nos crimes; car nous avions péché devant lui et provoqué ses justes châtiments.* » Les rois de Géorgie renoncèrent à leurs droits sur Ani, qu'ils ne pouvaient plus défendre, et ils reconnurent l'autorité des Mongols. Les Orpélians même ne firent pas difficulté de s'attacher à leur service et de les seconder dans leurs expéditions militaires.

Les auteurs arméniens rapportent que Tcharmaghan, campant dans Ani, fut atteint d'une maladie cruelle, et le médecin juif appelé près de lui prescrivit à ce général de tremper ses pieds dans le sang de jeunes enfants. Trente de ces innocentes victimes furent amenées près du lit du malade; on leur ouvrit le ventre, et le Mongol enfonça ses pieds dans leurs entrailles encore fumantes. Sa douleur n'étant pas soulagée, il voulut punir le Juif de son atrocité, et, en sa présence, on lui arracha les entrailles, qui furent jetées aux chiens.

Les citoyens, qui ne purent supporter le spectacle de leur patrie ainsi désolée, y renoncèrent, et prirent le chemin, les uns de Trébisonde et les autres d'Astrakhan. Ani perdit dès lors son importance, bien qu'elle continuât, pendant un siècle, d'être habitée. Nous rapportons à cette époque l'inscription de la porte principale que nous avons copiée, non sans une difficulté extrême, à cause de son élévation. Elle n'a pas de date, et le nom du roi, ou padichâh, suzerain du pays, a été effacé à dessein. Son style barbare, des mots d'origine tatare, l'énumération des impôts et des charges qui grevaient les habitants, nous indiquent seulement que ces lignes furent tracées dans les derniers temps de son existence, et à la suite d'une domination plus oppressive que toutes celles qui avaient précédé. « Par la miséricorde du Verbe de Dieu, ami des hommes et immortel, et pour la prolongation des jours du roi, ou padichâh.........., prince des princes, rempli de la sagesse divine, l'ornement du pays et le souverain des contrées de la Géorgie, dont Ani fut la capitale pendant la préfecture des pieux barons de la famille de Grégoire et de Jean, et sous l'épiscopat de Jean, le Seigneur, ayant jeté un regard de pitié sur cette ville infortunée, le cœur des barons Grégoire et Jean a conçu le louable dessein de rebâtir la ville,

d'en lever tous les impôts, taxes, gabelle, ainsi que les droits du guet (1). »

Avant d'atteindre la porte, sur le côté droit de la muraille, à hauteur d'homme, est sculpté un lion, emblème des souverains turcs des dynasties Seldjoucide, Ortokide et Ayoubite. Il est entouré de caractères coufiques, d'un type chargé d'ornements, et célébrant la mémoire du prince musulman qui contribua à réparer les ruines de la ville, à ce que nous croyons; car nous n'avons pu expliquer le sens total de l'inscription, ni distinguer le nom propre du personnage qu'elle honore.

Quant au nom des Grégoires, *Grégorians*, mentionnés dans l'inscription arménienne, nous n'hésitons pas à les faire descendre de Grégoire Abirad, frère de Basile, ou Parsegh, patriarche résidant à Ani, dont nous avons parlé précédemment. Cet Abirad fut préposé au gouvernement de la ville vers l'an 1180. Il descendait du *sbarabied* ou connétable Vasag, de la race des Arsacides, qui, sous le règne de Jean, fils de Kakig Ier, remporta une victoire dans le pays de Nik, sur les Turcs Seldjoucides, et les refoula au delà de l'Araxe. Il s'était voué au service du roi de Géorgie, qui l'avait délivré de la prison où le retenait l'émir de Kars, ce qui n'empêcha pas son fils Grégoire de tremper dans la révolte des Orpélians (2). La même maison des Grégoire était alliée à celle d'un autre Grégoire, général non moins distingué que Vasag, sous Kakig II, fils d'Achod IV, revendiquant aussi une origine arsacide, et décoré par l'empereur grec des titres de *magistros* et de duc de Mésopotamie. Nous avons remarqué ailleurs qu'il s'est placé, par le mérite de ses ouvrages, au rang des premiers écrivains de son siècle.

On place au commencement du XIVe siècle, vers l'an 1319, la ruine définitive d'Ani; mais, chose singulière, la cause véritable en est inconnue jusqu'à ce jour. Les uns l'attribuent à des débordements de l'Akhouréan, explication peu satisfaisante pour ceux qui savent que son assiette élevée la garantit d'une inondation totale. D'autres pensent, avec plus de raison, qu'elle tomba une dernière fois au pouvoir d'ennemis qui achevèrent l'œuvre de sa destruction. Nous avons cru reconnaître, de notre côté, dans les pans des murs écroulés et dans les larges cre-

(1) La langue arménienne reproduit ici notre mot gabelle sous la forme *gabal*.
(2) Voy. *Hist. d'Arm. Tchamtch*, t. III, p. 147.

vasses déchirant le flanc des tours et de quelques églises, les traces d'une secousse violente de la nature, qui aurait enfin chassé, comme d'une terre réprouvée, ses rares habitants. L'idée d'une malédiction divine est venue aussi à l'esprit des chroniqueurs, et l'un d'eux, nommé *Tchahgétsi*, dit qu'elle fut provoquée par les imprécations d'un certain Jean, prêtre de la ville d'Erzingam. Il est certain que les gens du pays, Arméniens et Musulmans, fuient ces lieux avec une crainte superstitieuse, et les croient sous l'empire de génies malfaisants. Une dizaine de familles curdes habitent, hors de l'enceinte, de misérables huttes de terre, bien qu'elles eussent trouvé des demeures commodes dans les églises ruinées, et elles ont donné au hameau le nom de *Nouvelle*-Ani.

Dès l'époque de l'occupation de la ville par les Grecs, un certain nombre de familles l'avait abandonnée, et, suivant l'instinct d'émigration naturel au peuple arménien, s'étaient retirées du côté de la Moldavie et de la Pologne. L'an 1064, lors de la conquête persane, un plus grand nombre de citoyens imitèrent leur exemple, et, deux siècles plus tard, après l'arrivée des Mongols, nous avons vu que les fuyards s'étaient portés du côté de Trébisonde et d'Astrakan. Astrakan appartenait aux Tatares, et les Arméniens y retrouvèrent le joug musulman, qu'ils voulaient éviter. Ayant appris que les Génois, maîtres de la ville de Cafa, dans la Crimée, leur offraient une protection chrétienne, ils envoyèrent au gouverneur un message, avec la demande de venir s'établir dans sa colonie, ce qui leur fut accordé. L'an 1060, Théodore, fils de Démétrius, duc et prince de la Galicie, cherchant tous les moyens de peupler ses États, conçut le désir d'y attirer une colonie d'Arméniens, dont plusieurs avaient obtenu déjà le droit d'asile en Pologne. Il réussit en concédant aux étrangers des franchises et des priviléges. On prétend que bientôt la colonie s'éleva au nombre de quarante mille familles, et elle devint si puissante qu'elle inspira des craintes politiques à la Pologne. En effet, les Arméniens secoururent avantageusement le prince Démétrius et son fils dans les guerres qu'il soutint contre ce royaume. Plusieurs maisons furent, en ce temps, honorées de lettres de noblesse et naturalisées dans le pays, sortout dans la Grande-Lithuanie, où l'on trouve les noms des Grigorovitch, des Malkhasovski et des Nouridjan. Un prince Malkhasovski s'éleva à un tel degré de fortune et de crédit

qu'on l'appelait le *second* roi de la Pologne. Mais la faculté, ou plutôt l'instinct dominant du caractère arménien, est le goût du trafic. La plus grande partie des colons se livra au négoce, et, comme ils forment, partout où ils s'établissent, des associations à l'exemple des Juifs, ils eurent bientôt accaparé tout le commerce. L'on raconte que le roi Vladislas IV, ayant voulu emprunter d'un marchand, nommé Bernardowitch, 100,000 louis, celui-ci lui demanda s'il les voulait en or, en argent ou en petite monnaie; et comme le roi, pour le mettre à l'épreuve, lui demandait la même somme en ces trois espèces, il la lui compta sur-le-champ.

L'an 1183, la colonie eut la franchise d'être administrée par un chef choisi dans son sein et portant le titre de vayvode. Douze juges lui étaient donnés comme assesseurs, et quarante autres en qualité de conseillers. En 1344 des patentes du roi Casimir confirmaient ces droits, ce qui engagea tous les autres Arméniens restés en Tartarie à venir joindre leurs frères de Pologne. La langue que ces derniers émigrés parlaient était un dialecte du turc oriental. Depuis, tous les colons ont adopté la langue de leur nouvelle patrie, à l'exception des prêtres ou de ceux qui se livrent spécialement à l'étude, et ils ne comprennent plus celle que leurs pères parlaient à Ani. Néanmoins, dans certaines localités, les colons connaissent l'arménien, comme à Stanislas, à Tisminits, Horodenka et Moïlov. Ceux qui se sont fixés dans la Hongrie sont également régis par des juges particuliers, et plusieurs d'entre eux occupent le rang de princes ou de magnats. La plupart se livrent avec avantage au commerce. Le dialecte qu'ils parlent a beaucoup d'analogie avec celui des Arméniens de Trébisonde, ville qui fut leur point de départ.

Quand Abbas, châh de Perse, importa de force, dans le centre de son royaume, des troupes de colons arméniens pour occuper leurs bras à la construction des splendides palais qui environnent Ispahan, un grand nombre d'habitants, redoutant le même sort, s'enfuit dans la direction de Teflis, et, de là, prit celle de la Pologne. Jusqu'à l'an 1795, c'est-à-dire tant que subsista la monarchie polonaise, les colonies arméniennes prospérèrent. Elles ont partagé sa destinée, et, aujourd'hui, déchues de leur état de bien-être, elles sont la plupart réduites à l'indigence:

ainsi les représente l'auteur qui nous a fourni ces détails (1). Les émigrés qui prirent la direction opposée de l'orient et du midi se sont disséminés dans la Perse, et de là dans les comptoirs de l'Inde et des colonies du Portugal et de la Hollande. Sir Ker-Porter, dans son voyage en Perse, affirme avoir visité les ruines d'Ani; mais, pressé par le temps, il ne put sans doute les observer avec son exactitude ordinaire, et ce qu'il dit de l'architecture des églises et des autres monuments est aussi peu fidèle que la description d'un prétendu palais que son imagination assimile à ceux d'Armide et place dans le quartier oriental de la ville. « On le prendrait pour une cité, dit-il, et il est si « magnifiquement décoré au dedans et au dehors qu'aucune « description ne saurait donner une idée de la variété des sculp- « tures, ni des dessins et mosaïques qui ornent le sol de ses « salles innombrables. » Il se peut que les Pagratides, au temps de leur puissance, aient embelli avec ce luxe leur habitation royale; mais, à coup sûr, elle n'existe plus, et, ce qui est encore certain, c'est qu'Ani n'est pas assez vaste pour avoir contenu dans son sein cette seconde ville. Son étendue n'est point comparable à celle des résidences anciennes des souverains de l'Asie, telles que Persépolis et Babylone, et à peine, dans son ensemble, aurait-elle mérité d'être la forteresse de ces capitales si florissantes. Du nord au sud elle n'a environ que 960 mètres, sur une largeur de 675 de l'est au couchant. Nous avons cru reconnaître l'emplacement de deux palais, l'un situé au midi, dans la citadelle inférieure, et dont il ne reste que les fondements avec quelques signes de sculpture; l'autre à l'angle oc-

(1) Nous devons ces renseignements sur la dispersion des habitants d'Ani à un Père arménien de la Compagnie Méchitariste de Venise. Il se nomme Minas Pejejgéan, et son livre, intitulé *Voyage en Pologne,* a été publié l'an 1830. C'était vers l'année 1820 qu'il visitait ses compatriotes de la Hongrie et de la Pologne. Il décrit au long tous les lieux où il les trouve, et il relate les circonstances de leur établissement. Ses remarques confirment celle qui a souvent été faite sur l'analogie existante entre le sort et l'état actuel des races arménienne et juive. Dans son livre domine cette pensée vraie et profitable, si elle était comprise, que la désunion religieuse et politique a été la cause des malheurs et de la ruine de la nation. Par conséquent le remède serait de rentrer dans la vérité et le repos de l'unité. Nous croyons à la réalisation assez prochaine de ce vœu, que nous répétons à l'égard des Arméniens de l'Arménie, si ceux qui se sont éclairés en Europe à la double lumière de la foi et de la science viennent à leur aide avec le dévouement de la charité. Le Père Minas Pejejgéan a réuni au même ouvrage l'*Histoire abrégée de la ville d'Ani*, extraite de l'*Histoire générale d'Arménie*, composée par le Père Tchamtchéan et imprimée en 3 vol. in-4°, à Venise, l'an 1786.

cidental de la muraille qui regarde le septentrion. Ses murs élevés sont régulièrement bâtis, et ils devaient protéger d'un coup de main celui que les révolutions fréquentes et les discordes contraignaient d'y chercher un asile. Non loin de ce second palais est une chapelle anciennement consacrée au culte géorgien. Une longue inscription est tracée sur la façade méridionale. Les caractères sont ceux des livres sacrés et liturgiques. Au-dessous est une autre inscription arménienne ainsi conçue : « L'an 1216, moi, Grégoire, évêque, et Vahram, émir de la ville, « nous attestons ce que le Catholique ordonne. » Sans doute ce prélat appartenait à la noble famille grégorienne dont nous avons parlé, et son témoignage confirmait un règlement de Jean VII, dit *Medzaparoi*, ou le Magnanime, qui siégeait à Sis, et mourut vers l'an 1220, dans le monastère de Hromgla.

La Vallée-aux-Fleurs, qui borne la ville à l'ouest, commence au pied du village curde, et, tournant ensuite à l'est, se prolonge jusqu'au pied de la citadelle supérieure, bâtie au bord de l'Akhouréan. Elle est arrosée par un ruisseau auquel se réunit la rivière Rhah, descendant du lac Balagatsis. Grégoire Bar-hebræus, dans sa chronique syriaque, place faussement Ani sur le grand fleuve Araxe, et d'autres historiens, entre autres Ibn-Alathir, sont tombés dans la même erreur. Il était mieux informé en disant qu'un canal profond coupait au nord cet isthme, en sorte que les habitants entraient et sortaient par des ponts. Il est probable que le fossé, rempli d'une eau vive, communiquait à la fois avec l'Akhouréan et le ruisseau de la Vallée-aux-Fleurs ; mais actuellement il est comblé en certains endroits.

L'aspect de la vallée est attristant ; ses flancs, creusés dans un roc blanchâtre et friable, sont percés d'une multitude de cavernes semblables aux alvéoles d'une ruche. Les unes ont la forme de chambres, d'autres sont distribuées comme une maison, et plusieurs étaient des chapelles ou des oratoires, probablement la retraite de quelques fervents solitaires. Peut-être les premiers habitants d'Ani y avaient-ils établi leur demeure avant la construction de la cité, et dans la suite elles auraient été converties en cryptes servant de sépulture aux riches.

On nous a parlé d'un souterrain pratiqué sous le lit de l'Akhouréan, et conduisant sur l'autre rive qui est aujourd'hui le territoire de la Russie. Son issue devait aboutir à la partie inférieure de la ville qui borde la rivière ; mais nous ne l'avons pas

vu. Quant aux serpents et reptiles que l'on dit abonder dans ces ruines (1), il faut les ranger parmi les génies et autres êtres malfaisants, produit imaginaire de la peur et de la superstition. Nous visitions Ani durant les jours de la canicule et sous l'ardeur du soleil de midi; nous l'avons explorée de tous les côtés, sans rencontrer aucune bête venimeuse : l'aridité du sol et la sécheresse de l'air sont en effet contraires à leur multiplication. Depuis un mois et demi il n'était tombé aucune pluie, et pendant notre séjour le ciel se couvrit une seule fois de nuages. Hors des portes de la ville on voit dans la plaine une église d'une structure élégante, dont le Père Minas Pejejgéan a donné dans son livre (2) l'inscription, qui attribue sa fondation à Abou'lgharib, *marzban* ou garde de frontières, dignité orientale qui a été chez nous l'origine du nom et de la dignité de *Marquis*. Il était de la famille grégorienne, et vivait sous Sempad, fils de Kakig Châhinchâh, en 1036, et il était petit-fils d'Abou'lgharmir. Dans l'intérieur de la ville nous avons trouvé une chapelle qui est également l'ouvrage de sa munificence. L'inscription, ayant la date de 1020, déclare ingénument que, bien qu'il n'eût pas à se louer de la conduite de son père, à cause de son avarice, il lui a cependant bâti un beau sépulcre, avec cette chapelle dédiée à saint Etienne, dans laquelle on célébrera perpétuellement pour lui un certain nombre de messes votives.

Cet Abou'lgharib avait la garde des frontières méridionales de l'Arménie qui avoisinent le pays des Chaldéens, et Sempad, dans sa chronique citée précédemment, lui accorde le titre de roi. Nous traduisons ici la relation d'un fait assez curieux, relatif à ce personnage : « L'an 975 il y eut un massacre des Arméniens dans le canton d'Antsev, à cause de la perfidie d'Abou'lgharib, roi des Anstaviens. Le roi d'Arménie, l'ayant dépouillé de sa dignité, avait mis à sa place un certain Serkis. Abou'lgharib, homme habile dans la guerre, fut blessé de cet affront, et il dit aux Turcs. « Je ne me battrai plus contre vous; que ma tente « rouge vous serve de signal sur la colline. » Pendant que le roi était assis sans crainte à un banquet, buvant et se livrant à la joie, les Turcs tombèrent de nuit, à l'improviste, sur les Arméniens, les taillèrent en pièces, et prirent le roi, qu'ils menèrent

(1) *Description de l'Arménie moderne*, Venise, 1808, p. 122.
(2) Ouvrage cité, p. 73.

captif à Her (1), sur les frontières de Véran. Ce jour-là ils ne purent passer le mont Varak (2). Tous les habitants maudissaient Abou'lgharib et le retranchaient de la communion chrétienne. Abou'lgharib, revenu à la raison, pleura amèrement, et se repentit d'avoir livré le serviteur de Dieu. Il cherchait dans quel lieu il était retenu captif, lorsqu'il apprit que l'émir Abou'lgharib l'avait débarrassé de ses fers, et le conduisait à une heure fixe à l'exercice des troupes. Il en eut beaucoup de contentement, et avertit en secret le roi qu'à telle heure un certain Sargam se tiendrait avec ses soldats dans un bois épais; qu'il fût sur ses gardes, qu'il montât le même jour un cheval rapide, et qu'il vînt à toute bride vers lui, sans penser à autre chose qu'à son salut. Ce qu'il fit en effet. Il monta pour l'exercice un cheval d'une grande vitesse, conduisit les troupes plus loin de la ville, puis les quitta et s'enfuit vers Abou'lgharib, mettant son espoir en Dieu. A cette vue, l'émir tout étonné le poursuivit avec ses soldats, et arriva promptement près d'Abou'lgharib. Parmi les infidèles était un nègre courageux qui fondit sur Abou'lgharib. Celui-ci le frappa de son épée qu'il lui enfonça jusqu'aux reins. A cette vue, les infidèles s'enfuirent, et Abou'lgharib les poursuivit jusqu'à ce que l'émir eût atteint la porte de la ville. Abou'lgharib frappa cette porte de fer avec sa massue si vigoureusement qu'il la transperça, signe de valeur qui longtemps est resté ineffaçable. Puis il se retira avec la même bravoure, et reconduisit le roi chez lui, l'ayant délivré de la servitude, et étant béni par toutes les bouches. Cet événement se passa dans le canton arménien de Djouache, au village qu'on appelle Pag, sur les limites du Vaspouragan. »

Outre cette église extérieure, on distingue à l'entour les traces de plusieurs édifices détruits, ayant sans doute aussi une destination religieuse. A une lieue de là environ, dans la même direction du nord, est un monument d'une forme singulière. Il ressemble assez aux arcs de triomphe élevés à la porte des

(1) Her, mentionné par les historiens Thomas Ardzérouni et Mathieu d'Edesse, était une petite ville comprise dans le territoire que les géographes appellent Persarménie. Sa citadelle était renommée à cause de sa porte de fer. Voy. *Ancienne Arménie* précitée, p. 155.

(2) Cette montagne est située proche de la ville de Van, du côté de l'est. Elle a un monastère dont la chapelle, consacrée à la sainte Vierge, est le but d'un pèlerinage très-fréquenté aux mois d'août et de septembre.

grandes cités d'Europe, si ce n'est que ses dimensions et sa hauteur, proportionnées à la royauté arménienne d'Ani, n'ont aucun caractère imposant de grandeur. Il est isolé et ne tenait point à une église, dont il semble d'abord la façade surmontée de son clocher. Le Père Minas (1) Pejejgéan dit que c'était une espèce de beffroi dont la cloche convoquait au monastère de Khochavank, assez voisin, les membres du chapitre; mais nous pensons que la cause et le but de cet édifice étaient plutôt politiques, et devaient perpétuer le souvenir d'un fait mémorable, comme celui d'une victoire ou d'une entrée triomphale d'un roi dans sa capitale. Le même Père ajoute que près de ce lieu sont les tombes des rois Pagratides, en pierre rouge, massives et couvertes de coupoles. Nous ne savons où il a puisé ce renseignement, qui n'est pas exact, car nous n'avons vu aucun mausolée.

Comme le monument, destitué de toute inscription, n'a d'autre emblème que le signe divin de la Rédemption, la croix, on ne peut avec certitude en connaître le fondateur. Toutefois il est probable qu'il fut élevé en même temps que le monastère de Khochavank, qui apparaît non loin de là, sur la droite, entouré de quelques maisons arméniennes.

Ayant établi notre demeure dans son cloître demi-ruiné, nous revenions y chercher le gîte de la nuit, après les excursions quotidiennes faites à la ville. Sa position convient admirablement à une maison de prière, de silence et d'étude. Il occupe la cime d'un rocher au bas duquel écume l'Akhouréan, refoulé dans le vallon qu'il s'est creusé à ses pieds. Les bâtiments, spacieux et régulièrement bâtis en pierre, ont assez l'apparence d'une forteresse, et plusieurs fois il a dû soutenir des siéges au temps des guerres et des invasions des barbares. L'inscription de l'église, que nous reproduirons ici comme utile à la chronologie, et comme caractérisant aussi l'esprit religieux du siècle, nous apprend que le bienfaiteur du couvent fut le roi Jean, fils de Kakig Ier, dont l'incapacité a été si fatale à la nation. « L'an 487 de l'ère arménienne (1038 de J.-C.), moi Jean, roi des rois, châhinchâh, fils de Kakig, roi des rois, châhinchâh, j'ai cédé mes possessions de la ville de Golp en faveur de l'église de Saint-Jean, bâtie dans ce couvent de Horomots, avec les bâtiments qui en dépen-

(1) Voy. *Ancienne Arménie*, p. 70.

dent, et de plus j'ai donné cent charges de sel pour chaque mois. — Fait sous le patriarcat de Pierre, et pendant que Jean était abbé du monastère. Si quelqu'un enfreint l'ordre inscrit ici, il sera coupable de tous mes péchés devant Dieu, et passible pendant sa vie et à sa mort des malédictions prononcées par les trois cent dix-huit docteurs du concile de Nicée. Mais, au contraire, celui qui observera ce commandement sera béni de Dieu. »

Le même roi Jean avait bâti dans le vallon deux autres chapelles, dont l'une, sous l'invocation de saint Georges, confirme la remarque faite précédemment, qu'il portait le nom de Sempad. Asolig nous dit que dans ce couvent les étrangers et les voyageurs recevaient de touchantes marques de sa pieuse prévoyance. Le nom de Horomotsvank, ou de *Monastère des Grecs*, lui fut donné parce que ses premiers religieux habitaient le territoire grec, et ils l'avaient abandonné, au rapport du même Asolig, pour se soustraire à la persécution, c'est-à-dire pour éviter l'opposition que rencontrait chez les Grecs, alors orthodoxes, leur persistance dans le schisme. Il nous apprend encore que le monastère fondé dans le Xe siècle par le roi Apas fut restauré et rebâti par Jean, après que l'émir persan Abou'l Hadj l'eut incendié. Malgré la ruine d'Ani et la dispersion de ses habitants, il continua d'être l'asile d'un certain nombre de moines. Vers l'an 1751 il fut réparé de nouveau par un certain Vartabed Elie d'Alazgerd. Homme de résolution, il y résista courageusement à une armée de Lesghis qui l'assiégeait, et, dans une sortie, il leur tua trois cents hommes, vengeant ainsi la mort qu'il reçut d'un coup de feu.

Ailleurs nous avons remarqué le triste état des couvents de l'Eglise arménienne, et celui de Horomotsvank, appelé présentement Khochavank, ne confirme que trop nos observations. Avec la foi et la science a disparu dans ces contrées la merveille de la vie monastique, instituée afin de mieux résister à la double concupiscence de la chair et des yeux, et à l'orgueil de la vie, triple source de toutes les tentations et des péchés qui humilient l'homme. Le monastère avait un seul Vartabed ou docteur, vieillard que la vue de M. Scafi, missionnaire latin, effrayait tellement qu'il évitait sa présence, sous prétexte de vaquer aux soins qu'exige l'exploitation de sa retraite, convertie en ferme et richement pourvue de vaches, de chèvres, d'ânes et de brebis. Consulté par nous sur l'inscription de son église, il avoua

n'avoir jamais appris à déchiffrer d'aussi vieux caractères. Le jour où il nous introduisit dans l'intérieur de cet édifice, bâti avec un certain mérite d'architecture, nous fûmes fort étonné de voir sa nef convertie en grenier et encombrée d'outres remplies de beurre et de fromage. A nos reproches le vieillard se contenta de répondre que la fraîcheur du lieu était très-favorable à la conservation du laitage. Il avait pour assistant et disciple un jeune homme doux de caractère et très-empressé à notre service. Chaque matin il nous accompagnait à la ville, et nous espérions en tirer parti dans le relevé des inscriptions; mais sa coopération se borna à placer et affermir la longue échelle que nous avions apportée du couvent, sur une charrette traînée par deux bœufs. Elevé déjà au diaconat, il ignorait les premiers principes de la théologie, et, ce qui pis est, la cause de la scission des Arméniens et des malheurs sans fin qu'elle a attirés sur leurs têtes. On ne peut, en Europe, concevoir exactement l'ignorance du clergé des Eglises dissidentes de l'Orient, et le regard de la charité, en sondant ce ténébreux abîme, reste épouvanté du châtiment spirituel infligé par Dieu aux superbes. Toutefois l'espérance vient aussi consoler le catholique, parce qu'il entrevoit la facilité de rendre à ces pauvres aveugles le bienfait de la lumière ; il suffit pour cela de la faire luire à leurs yeux par le double moyen de l'enseignement et de la prédication. Autrefois un demi-savoir opposait les mille obstacles de la dispute, de la présomption, de l'entêtement, joints aux préjugés de race et de nation ; actuellement une affirmation ingénue accueille bien vos preuves et vos remontrances. Que l'on ait le temps de déposer les semences de la charité et de la science dans les âmes, et assurément la grâce leur donnera accroissement et fécondité. L'union sociale et religieuse avec l'Occident est universellement désirée, comme le remède des calamités passées, et comme le gage du bonheur à venir.

Le 22 août, nous quittâmes Khochavank, suivis du jeune diacre, qui nous accompagna une heure de chemin, jusqu'aux ruines de Dailan, autre vieux monastère bâti près des bords escarpés de l'Akhouréan. Sur la porte je remarquai des bas-reliefs représentant deux lions qui saisissent et dévorent deux cerfs. Aucune inscription n'explique ce symbole.

A deux lieues de là, en marchant vers le nord, nous gagnâmes le village de Mevret, où sont deux anciennes églises abandon-

nées. Leur architecture chargée d'ornements indique qu'elles remontent à l'époque du règne des Pagratides. Nous vîmes avec étonnement les habitants vêtus de la robe flottante et coiffés du bonnet persan. Ils parlent la langue de l'Iran et suivent la secte religieuse d'Ali. Venus en ces lieux pendant la domination persane, ils y sont restés sous la domination des Turcs, bien qu'ils soient durement traités par ceux-ci, qui les considèrent comme des mécréants, et les rangent au nombre de leurs Raïas. Les Turcs les appellent encore *quizil bach* ou *tête rouge*, dénomination qui leur conviendrait mieux à eux-mêmes, puisqu'ils portent le bonnet écarlate, tandis que la coiffure des autres est une peau noire d'agneau. Le nom de quizil-bach, qui signifie proprement *tête d'or* ou *dorée*, remonte à Ismaël, fils d'Ḥayder, le fondateur de la dynastie des Séfévis. Il résidait à Tauris au commencement du XVIe siècle. Il avait donné un vêtement particulier à sept tribus turques, qui furent les principaux instruments de son élévation et de sa gloire, et leur signe le plus apparent était un bonnet ceint d'un galon d'or. Plusieurs fois les Osmanlis apprirent à leurs dépens à apprécier l'audace de cette milice.

Près de Mevret sont deux autres villages également habités par des Persans. Toute cette plaine de Chirag était couverte de moissons, de troupeaux et de villages; la fécondité du sol justifie l'ancienne réputation qu'elle avait, d'être un des greniers d'abondance de l'Arménie, et cela malgré les déprédations des Curdes auxquelles elle est exposée, et en dépit de la mauvaise administration des Turcs.

Une lieue plus loin est le bourg de Bachgaragal, où l'on voit une grande église bâtie l'an 1217 de l'ère chrétienne. De là nous arrivâmes en deux heures au gué de Gumru, lieu de la quarantaine russe, fixée près de la ville du même nom, qui l'avait changé, l'année précédente, en celui d'Alexandropole, lorsque l'empereur Nicolas était venu visiter ses provinces transcaucasiennes. On sait qu'Alexandre est le nom de l'héritier présomptif du trône de Russie.

Eugène Boré,
Membre correspondant de l'Institut.

APERÇU

DE L'HISTOIRE DE LA THÉOLOGIE.

Aux yeux des observateurs attentifs, un grand événement s'accomplit : le XIXe siècle tourne à la théologie. Cette assertion, qui peut paraître d'abord paradoxale, acquiert un tout autre caractère dès qu'on lui prête un moment d'attention.

Le XIXe siècle s'est préoccupé de gloire, de liberté, d'industrie, de science : la gloire lui a laissé de grands souvenirs, et les souvenirs de gloire consolent un peuple même au milieu de ses abaissements ; la liberté, après avoir introduit dans la société plus de justice et d'égalité, n'a pas tenu toutes ses promesses ; l'industrie non plus n'a pas fait circuler dans les veines du corps social cette richesse, ce bien-être qu'elle montre toujours aux peuples avides et inquiets, comme un appât décevant ; les résultats de la science ont été trop souvent semblables à ces fruits que voient naître les rives de la mer Morte, beaux au dehors, cendre et poussière au dedans. Au milieu de ses préoccupations, au milieu de ses gloires et de ses revers, de ses fautes et de ses malheurs, le XIXe siècle est toujours devenu, en grandissant, plus moral, plus religieux même. D'abord il s'est vite dégoûté de ces doctrines sensualistes que lui avait transmises la décrépitude de l'âge précédent. Lorsque des doctrines aux tendances élevées et généreuses lui ont été présentées, il s'est passionné pour elles. Tous les grands problèmes de la destinée humaine ont été soulevés et agités ; les plus hautes questions, métaphysiques, religieuses, sociales, ont été traitées; et, quoique ces théories se soient montrées souvent fausses et même pernicieuses, elles attestent cependant le réveil des plus hautes aspirations de notre nature. On nous dit, il est vrai, que dans ce moment il y a un grand affaissement dans les âmes, que l'égoïsme glace les cœurs, et que tout se précipite, d'un mouvement aveu-

gle, vers l'or et le pouvoir, pour les jouissances qu'ils donnent. Mais, à côté de ces tristes symptômes, il en est de plus rassurants; et, pour ne parler que des faits les plus récents et qui nous environnent en quelque sorte, que d'esprits élevés, détrompés des illusions d'une fausse science, ont été ramenés à la foi! La jeunesse, dans son élite, étrangère aux préjugés et aux passions qui agissaient naguère avec tant de force sur les raisons les plus fermes et les âmes les plus droites, se tourne aussi vers cette foi qui lui ouvre la source de plus hautes lumières, des plus pures jouissances, et de toutes les forces dont elle sent le besoin pour accomplir l'œuvre qu'elle entrevoit dans l'avenir. Les questions religieuses continuent à préoccuper et à diviser les esprits. Les plus graves matières s'introduisent dans des écrits périodiques qui ne paraissent pas faits pour elles. Les chaires de nos facultés littéraires envahissent le domaine de la théologie. On se rend à une leçon d'histoire, de littérature, de philosophie, et on est étonné, mais non pas fâché, d'y trouver la théologie.

Toutes ces dispositions me paraissent annoncer une renaissance théologique; les questions théologiques vont grandir tous les jours. Et ce ne seront pas de vaines disputes; il s'agira des plus grands intérêts de l'humanité désormais liés aux questions religieuses. Je ne crois pas cependant que le Christianisme soit à la fin de ses combats; non, le rationalisme n'a pas encore épuisé contre lui tous ses traits : une controverse aux proportions colossales se prépare pour un avenir qui n'est pas très-éloigné. Tout sera remis en question; le terrain sera disputé et défendu pied à pied. Au milieu de ces luttes la théologie acquerra de plus en plus d'importance et d'autorité; et, comme nous croyons au triomphe de la vérité, nous espérons que le XIXe siècle sera l'aurore d'une grande époque théologique.

Dans ces dispositions générales des esprits, une esquisse de l'histoire de la théologie peut avoir son importance et son utilité. Malgré un retour marqué de l'opinion à des sentiments plus équitables envers cette science, il existe encore bien des préjugés contre elle. Aux yeux du grand nombre elle forme un ordre tout à fait à part, purement sacerdotal, et dépourvu sur la vie d'aucune influence réelle. Pour ces personnes, le rôle de la science sacrée se borne à agiter d'obscures questions qui importent peu dans la pratique de la vie. Les faits et l'histoire con-

tredisent cette opinion peu honorable à la dignité humaine. L'histoire nous montre que la théologie n'a jamais été étrangère à tout ce qui constitue la dignité, la perfection, la félicité de la nature humaine, même dès cette vie, et qu'elle a su imprimer aux siècles qui l'ont vue fleurir un caractère tout spécial de grandeur. En effet, la théologie donne une légitime satisfaction aux besoins les plus élevés de l'intelligence et du cœur de l'homme; elle éclaire la raison et pacifie l'âme. En outre de cette action qui lui est propre, elle réagit sur tous les développements humains. Sous l'influence religieuse les caractères s'épurent et s'élèvent; les arts, la poésie, les sciences trouvent leurs plus sublimes inspirations; toutes les créations du génie sont marquées du sceau divin qui est leur plus haute gloire. Dans la sphère des faits, tous les prodiges de la charité et du dévouement, toutes les institutions réparatrices et bienfaisantes attestent la présence dans l'âme humaine d'un principe supérieur et divin. Nous voudrions retracer quelques-uns de ces caractères qui brillent dans les grands siècles théologiques; nous voudrions aussi donner une idée des phases diverses par lesquelles la théologie est passée, de son développement historique, des méthodes diverses qui ont été employées successivement dans son enseignement, enfin de ses rapports avec la philosophie humaine. Si l'histoire d'une science quelconque, l'histoire de sa formation et de ses progrès, est un objet si intéressant par lui-même, combien l'intérêt ne doit-il pas s'accroître lorsqu'il s'agit de la science par excellence, de celle qui exerce sur la destinée humaine l'influence la plus décisive?

La théologie est la science qui discourt de Dieu et des choses divines, d'après les vérités révélées proposées par l'Eglise. La raison humaine, qui est elle-même une révélation naturelle, peut conduire l'homme jusqu'au parvis du monde divin; mais lorsque l'homme, poussé par l'irrésistible instinct de sa nature, veut s'avancer dans ce monde et y faire des découvertes, il voit bientôt la lumière de son astre pâlir; sans guide et sans appui, il ne peut plus faire un seul pas assuré. Dieu, qui au premier jour créa la raison par le don de la vérité, n'abandonne jamais la créature sortie de ses mains. Des révélations successives, toutes calquées sur la constitution de la nature humaine, sont venues continuer et achever l'éducation du genre humain. Ces révélations divines sont des faits historiques qui occupent le premier

rang dans les annales de l'humanité, des faits historiques vérifiables et prouvés par leurs caractères et par leurs résultats. Lorsque l'homme s'est convaincu de la vérité, de la divinité de ces grands faits; lorsqu'il a ouvert son cœur aux inspirations divines de la grâce, il fait acte de foi à la parole divine. Cet acte, cette foi crée en lui, si j'ose ainsi m'exprimer, un sens nouveau, un organe nouveau, capable de le mettre en rapport avec le monde supérieur et divin, que la raison entrevoit, mais où il ne lui est pas donné de pénétrer. Cette foi est une lumière nouvelle, qui purifie, fortifie la raison, et l'élève au-dessus d'elle-même. Loin d'être détruite par la foi, la raison est ennoblie et agrandie par elle : la foi conduit l'homme à l'intelligence. Une science nouvelle, une science toute spéciale, sort de la foi; cette science, c'est la théologie. La raison, appuyée sur la foi, s'en approprie les données et les principes. Elle dispose ces vérités, les développe, les prouve, les explique : ainsi se constitue la science théologique.

Dans la théologie, nous voyons donc deux objets bien distincts : des vérités données, révélées; des dogmes contenus dans l'Ecriture et dans la tradition, proposés par l'Eglise et souvent rigoureusement définis par elle. Cette partie de la théologie est éternelle, invariable. C'est la base posée par Dieu lui-même, le roc immuable qui voit passer à ses pieds les générations humaines, et qui, souvent battu par les flots tumultueux de la pensée, reste toujours invulnérable à leurs attaques. Rendons grâces à Dieu qu'à côté des principes éternels et nécessaires de la raison, immuables aussi par conséquent, il y ait des doctrines plus élevées et qui cependant ne sont pas purement rationnelles, possédant aussi cette immutabilité, cette invariabilité que nous attribuons nécessairement au vrai; des doctrines qui, au milieu de cette rapidité, de cette fluidité des choses humaines, conservent le caractère de l'absolue immutabilité de Dieu : là est une preuve frappante de leur origine divine.

Sur cette base absolument divine s'élève le travail de la raison humaine, qui forme le second objet de la science théologique. Ce travail est soumis à toutes les conditions des choses humaines, au développement, à la mutation, à la succession, au progrès. C'est pour cela que la théologie a une histoire, et que nous pouvons en étudier les phases diverses.

Quels ont été donc, dans la succession des âges chrétiens, les

actes de la raison humaine appliquée à l'objet divin de la révélation? Comment ces vérités ont-elles été exposées, développées, prouvées, expliquées? Quelles méthodes a-t-on suivies dans ces travaux divers? Quelle philosophie nouvelle de Dieu et de l'homme en est-elle surgie? Qu'est-ce que tout cela a été dans la marche générale de la civilisation, et par rapport au perfectionnement de la nature humaine?

Voilà certes un grand et beau sujet d'études. Ce sujet ne sera traité ici que d'une manière bien sommaire; nous ne ferons même que l'esquisser et dessiner çà et là quelques traits de ce grand tableau.

Pour mettre quelque ordre dans cet exposé, nous diviserons l'histoire de la théologie en trois époques : la première, qui s'étend jusqu'à la fin du VIe siècle; la deuxième, qui embrasse le moyen-âge; et la troisième enfin, qui traite des temps modernes.

On sait que la plupart des premiers disciples des apôtres, des premiers chrétiens, furent des hommes simples et sans culture, des hommes du peuple. Saint Paul lui-même nous apprend qu'il n'y avait pas dans la communauté chrétienne un grand nombre d'hommes distingués par le rang ou la fortune, *non multi divites, non multi nobiles*. Si de temps en temps il se joignait à ces premiers chrétiens des hommes et des femmes illustres, des membres de l'aréopage d'Athènes ou du sénat de Rome, des personnages consulaires, c'était une exception. L'œuvre que le Christianisme accomplissait au Ier siècle était de préparer un monde nouveau, en jetant bien profonde la base sur laquelle il devait s'élever. Cette base était la foi, la foi capable de vaincre toutes les résistances, tous les obstacles. De là le caractère de cette époque d'origine et de formation. Ce Ier siècle fut et devait être beaucoup plus pratique que spéculatif, beaucoup plus à l'action qu'à la parole. La doctrine était perpétuée par une tradition orale et vivante; elle était concentrée dans quelques paroles graves et simples, qui ont retenti jusqu'à nous, dans le Symbole des Apôtres, premier abrégé de la théologie chrétienne. La foi se prouvait alors d'une manière bien simple et bien efficace. Les témoins de la vie, de la mort, de la résurrection de l'homme-Dieu, étaient là vivants, répandus dans le monde entier; ils disaient : Voilà ce que nous avons vu. Voulez-vous vous assurer la paix de l'âme? voulez-vous arriver au vrai bonheur? Croyez. S'élevait-il quelques discussions parmi ces premiers fidèles : un mot sorti

de la bouche d'un apôtre ou d'un premier disciple les terminait pour tous les hommes sincères. Enfin cette foi se justifiait aux yeux de tous par le renouvellement qu'elle opérait dans l'homme tout entier, par les vertus inconnues au monde qu'elle enfantait ; elle faisait régner la paix, la fraternité, l'égalité; elle répandait autour d'elle toutes sortes de bienfaits.

La foi avait pour se propager un moyen plus efficace que la discussion, plus puissant que l'éloquence humaine. Quel spectacle nouveau venait étonner et émouvoir ce vieux monde romain, usé de scepticisme et de vice, ce monde endormi dans le plus honteux esclavage qui eût jamais flétri la terre, lorsque le martyr était cité devant l'empereur ou le proconsul ! Pour caractériser tous les faits de ce genre dans un seul, je vais citer l'interrogatoire de saint Ignace par l'empereur Trajan. Ce précieux monument du premier âge chrétien est très-connu sans doute, mais on ne saurait trop le méditer quand on veut se faire une idée juste de ce siècle. Trajan, après avoir vaincu les Daces, passa en Orient, la neuvième année de son empire (106 de Jésus-Christ), marchant en Arménie et contre les Parthes. Comme il était à Antioche, Ignace, disciple des apôtres et évêque de cette ville, fut amené devant lui : « Qui es-tu, malheureux, lui dit l'empereur, qui méprises mes ordres et persuades aux autres de se perdre? » Ignace ayant dit son nom de *Théophore*, qui signifie porte-Dieu, Trajan dit : « Qui est celui qui porte Dieu? » Ignace répondit : « Celui qui a Jésus-Christ dans le cœur. » Trajan dit : « Tu crois donc que nous n'avons pas aussi dans le cœur les dieux qui combattent avec nous contre nos ennemis? » Ignace dit : « Tu te trompes de nommer dieux les démons des Gentils. Il n'y a qu'un seul Dieu, qui a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent; il n'y a qu'un seul Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, au royaume duquel j'aspire. » Trajan dit : « Tu parles de celui qui a été crucifié sous Ponce-Pilate. » Ignace dit : « Celui qui a crucifié mon péché avec son auteur, et qui met toute la nature et les démons sous les pieds de ceux qui le portent dans le cœur. » Trajan dit : « Tu portes donc en toi le Crucifié ? » Ignace dit : « Oui, car il est écrit : J'habiterai et je marcherai en eux. » Trajan prononça cette sentence : « Nous ordonnons qu'Ignace, qui dit qu'il porte dans son cœur le Crucifié, sera enchaîné et conduit à Rome par les soldats, pour être dévoré par les bêtes dans les plaisirs du peuple. » Ignace s'écria,

plein de joie: « Je vous rends grâces, Seigneur, de m'avoir honoré de la charité parfaite envers vous, pour être chargé de chaînes comme votre apôtre Paul. »

Quel langage et quel contraste! « Celui-là porte Dieu qui a Jésus-Christ dans le cœur. — Nous portons dans le cœur les dieux qui combattent nos ennemis. » Deux mondes sont là en présence et en lutte; et combien ces idées, ces sentiments, ce courage modeste, calme, mais invincible, devaient agir sur les esprits!

Ignace, en quittant Antioche, et pendant son voyage vers Rome, écrivit aux Églises d'Asie des lettres d'adieu, qui, avec l'interrogatoire que l'on vient de lire, nous retracent dans toute sa puissance la grande figure de cet âge héroïque. Je crois encore devoir mettre sous les yeux du lecteur un passage de la lettre aux Romains. Arrivé à Smyrne, le saint évêque, trouvant là des Éphésiens qui partaient immédiatement pour Rome et devaient y arriver avant lui, écrivit aux fidèles de cette ville pour les détourner du dessein où ils étaient d'empêcher sa mort par leurs sollicitations et le crédit dont jouissaient plusieurs d'entre eux. « Je crains que votre charité ne me nuise; je n'aurai jamais une aussi belle occasion d'arriver à Dieu. Si vous ne parlez pas de moi, j'irai à Dieu; si vous m'aimez selon la chair, je retournerai à la course. Vous ne pouvez me procurer un plus grand bonheur que d'être immolé tandis que l'autel est encore prêt. Je vous en conjure, ne m'aimez pas à contre-temps; souffrez que je sois la pâture des bêtes, qui me feront jouir de Dieu. Je suis le froment de Dieu, et je serai moulu par la dent des bêtes pour devenir un pain tout pur de Jésus-Christ. Flattez plutôt les bêtes, afin qu'elles soient mon tombeau et qu'elles ne laissent rien de mon corps, de peur qu'après ma mort je ne sois à charge à quelqu'un. Je serai vrai disciple de Jésus-Christ quand le monde ne verra plus même mon corps... Dieu veuille que je jouisse des bêtes qui me sont préparées! Je souhaite de les trouver bien prêtes, et je les flatterai afin qu'elles me dévorent promptement et qu'il ne m'arrive pas comme à quelques-uns, qu'elles n'ont osé toucher. Si elles ne voulaient pas, je les forcerais. Pardonnez-moi, je connais ce qui m'est utile; maintenant je commence à être disciple; aucune créature, ni visible, ni invisible, ne m'empêchera d'arriver à Jésus-Christ. Que le feu, la croix, la division de mes membres, la séparation de mes os, la destruction de tout mon corps viennent sur moi, pourvu seule-

ment que je jouisse de Jésus-Christ ! Je vous écris vivant et amoureux de la mort ; mon amour est crucifié. Je n'ai point un feu matériel, mais une eau vivante qui parle en moi et me dit : « Allons au Père. » Je ne suis sensible ni à la nourriture corporelle, ni aux plaisirs de cette vie. Je désire le pain de Dieu, le pain céleste, le pain de vie, qui est la chair de Jésus-Christ ; je désire le breuvage de Dieu, son sang, qui est la charité incorruptible et la vie sans fin. »

Ce langage si nouveau, cette foi si profonde, cet amour si passionné pour Jésus-Christ, cet enthousiasme du martyre, convenaient bien à un homme qui avait connu personnellement Jésus-Christ lui-même, et qui avait été disciple des apôtres. Avec la vérité des faits évangéliques, tout cela est naturel, tout cela se conçoit. Si on la révoque en doute, ce langage, ces sentiments, qui n'étaient pas d'ailleurs le langage et les sentiments d'un seul homme, mais de toute la communauté chrétienne, sont à jamais une énigme inexplicable.

Mais revenons à notre sujet. Dans cet interrogatoire, dans cette lettre, tout le premier siècle vit et se révèle à nos yeux. Elle y est vivante et palpitante, cette foi immense et indomptable qui seule pouvait vaincre le monde ; elle y est avec son caractère propre, son élévation, sa profondeur, sa puissance de transformation et de régénération ; mais, en même temps, avec cette naïveté, cette simplicité étrangères à toute considération rationnelle, à toute discussion scientifique, comme il convenait à cet âge, si près des faits qui engendraient la foi, de ces faits qu'il était si aisé de vérifier. Cependant cette foi contenait déjà en germe toute la science des choses divines, que le génie des Augustin, des Thomas d'Aquin, des Bossuet développera plus tard. Ainsi toutes les beautés de la poésie et de l'éloquence chrétiennes étaient renfermées dans ces simples récits, dans ces exhortations paternelles que le Pontife de l'Église primitive adressait aux fidèles pressés autour de lui dans l'obscurité des cryptes et des catacombes. Ainsi tout l'art chrétien, qui, plus tard, couvrira la terre de ses chefs-d'œuvre et enfantera toutes les merveilles du moyen-âge et de la renaissance chrétienne, était en germe dans ces grossières, mais touchantes ébauches, que l'on vénère avec une indicible émotion au sein même des catacombes.

Le spectacle de la foi et des vertus chrétiennes devait pro-

duire son effet : le monde s'ébranlait, il se sentait animé par un esprit nouveau ; de toutes parts, malgré les persécutions et la puissance conjurée des prêtres, des philosophes et des Césars, on se précipitait vers l'Église ; les petits et les grands, les savants et les ignorants y entraient en foule. Cependant la doctrine nouvelle était méconnue, calomniée. Alors des chrétiens, qui avaient été philosophes, entreprirent ces apologies fameuses que l'antiquité nous a conservées et qui ont été les premiers essais de la défense du Christianisme. Ne pouvant pas analyser ici ces apologies, je me contenterai de les caractériser d'une manière générale.

La vérité et l'erreur, le bien et le mal sont toujours en lutte sur cette terre ; là est une des lois les plus profondes du monde. Le Christianisme, qui dans le premier siècle n'avait guère lutté qu'en répandant son sang et en mourant, dès le second appelle à lui l'érudition, la logique, l'éloquence, la raison. Alors commence, entre la vérité et l'erreur, une controverse qui ne doit pas avoir de fin en ce monde. Philosophes convertis, les apologistes de ce siècle, Athénagore et saint Justin, développèrent dans leurs écrits une supériorité de science et de talent qui nous étonne et nous ravit. Avec quelle puissante logique ils repoussent les accusations d'athéisme, de débauche et d'homicide qui circulaient contre les chrétiens ! Mais ils ne se tiennent pas uniquement sur la défensive ; ils prouvent la vérité de la doctrine chrétienne par d'excellents raisonnements, la réalité de la révélation par les miracles, mais surtout par les prophéties, argument plus propre à frapper leurs adversaires. Déjà brillent, dans leur exposition, des idées profondes et neuves sur la nature de Dieu et sur celle de l'homme. Ils vont plus loin encore ; ils attaquent par la logique et par l'histoire le paganisme et la philosophie. Cependant ils adressaient leurs apologies aux protecteurs tout-puissants des cultes établis et de la philosophie, aux empereurs et aux empereurs philosophes ; et pendant que tout tremblait et pliait, ils tenaient un langage plein d'une noble liberté ; ils plaidaient avec courage la cause de la vérité, de la justice. Comme ils triomphent quand ils montrent les absurdités, les immoralités, les contradictions du polythéisme ! Il est beau surtout de voir Athénagore réduisant au néant les explications allégoriques par lesquelles, dans ce siècle, on voulait étayer le polythéisme croulant de toute

part. « Je veux bien, dit-il, que Jupiter soit le feu, Junon la terre, Pluton l'air, et Téthys l'eau ; tout cela constitue des éléments, mais ne fait pas des dieux. L'affinité commande, les éléments obéissent. Or, attribuer la même vertu à l'être qui commande et à celui qui obéit, c'est égaler, au mépris du bon sens, la matière changeante, périssable et corruptible, à Dieu, être increé, éternel et toujours semblable à lui-même. »

Voici les conclusions de saint Justin contre la philosophie ; on ne peut tenir un langage plus noble et plus digne. « J'abandonne Platon, non que sa doctrine soit contraire à celle de Jésus-Christ, mais parce qu'elle ne lui est pas en tout semblable. Je porte le même jugement des autres, c'est-à-dire des disciples de Zénon, de vos poëtes et de vos historiens. Ils n'ont saisi qu'une partie de la raison disséminée partout, et celle qui se trouvait à leur portée, ils l'ont exprimée d'une manière admirable. Mais dans quelles contradictions ne sont-ils pas tombés sur les points les plus graves, pour n'avoir pu s'élever à la doctrine par excellence, à cette science divine qui ne s'égare jamais ? Ce qu'ils ont dit d'admirable appartient à nous autres chrétiens, qui aimons, qui adorons, après Dieu le Père, la Parole divine, le Verbe engendré de ce Dieu increé, inénarrable. C'est pour nous que le Verbe s'est fait homme ; c'est pour guérir tous nos maux qu'il les a tous soufferts. A la faveur de la raison qu'il a mise en nous, comme une semence précieuse, vos philosophes ont pu quelquefois entrevoir la vérité, mais toujours comme un faible crépuscule. Ce simple germe, cette légère ébauche, proportionnée à notre faiblesse, peut-elle se comparer avec la vérité elle-même, communiquée dans toute sa plénitude et selon toute l'étendue de la grâce ? »

Il y avait à peine cent cinquante ans que Jésus-Christ avait quitté la terre que déjà de telles paroles étaient adressées par les chrétiens aux maîtres du monde. Les païens et les philosophes n'étaient pas les seuls adversaires du Christianisme ; il y avait aussi les Juifs. Le dialogue de saint Justin avec Tryphon nous montre quelle argumentation, tirée des prophéties, on employait déjà avec tant d'art et de puissance contre cette nation coupable. Dans les ouvrages de saint Irenée et de Tertullien, nous apprenons aussi que la controverse avec les hérétiques était dès lors toute appuyée sur l'autorité des traditions apostoliques.

Nous venons de voir le Christianisme se montrer au grand jour, employer à son profit toutes les connaissances humaines, parler à la raison et à l'intelligence. Le moment d'un développement bien supérieur à celui que nous venons de constater est arrivé pour lui. Le génie d'Alexandre avait fondé, près de l'embouchure du Nil, une ville dont il voulait faire le point de jonction de l'Orient et de l'Occident. Fidèle à sa destinée, Alexandrie accueillait dans son sein tous les peuples, toutes les mœurs, toutes les doctrines. De bonne heure le Christianisme y avait eu de nombreux disciples. A côté de l'Eglise fondée par saint Marc, il avait toujours existé une école de lettres chrétiennes. Cette école acquit un éclat nouveau lorsqu'elle fut gouvernée par saint Pantène, philosophe stoïcien devenu chrétien, et ensuite par saint Clément, qui avait appartenu au platonisme. Cette école, qui a exercé une si grande influence sur la théologie, mérite de nous arrêter un instant. Une succession de maîtres tels que Pantène, Clément, Origène, tous hommes de science et de vertu ; la rivalité avec les écoles des juifs et des païens, nombreuses et célèbres dans cette ville ; l'activité immense des esprits dans ce centre intellectuel du monde, toutes ces causes continuèrent à donner à l'école chrétienne d'Alexandrie le premier rang parmi toutes les autres qui étaient déjà fondées dans l'Église. Elle se signala par de grands et d'importants travaux : pour me borner, je me contenterai de donner un aperçu de ceux d'Origène, le plus célèbre de ses docteurs. L'exégèse biblique fut créée par Origène ; dans les mains de ce grand homme, la controverse reçut de nouveaux développements ; une systématisation complète de la doctrine chrétienne fut essayée par lui, et la philosophie théologique prit naissance. Origène donna une édition des textes sacrés à plusieurs colonnes, afin qu'on pût comparer entre elles les différentes versions. De là les *Hexaples*, les *Octaples* et les *Tétraples,* suivant le nombre des colonnes. Il ne se borna pas à procurer l'exactitude et la pureté des textes ; ses savantes et éloquentes homélies n'étaient qu'un commentaire dogmatique et moral des Livres saints.

Avec Origène la controverse fit un pas en avant ; elle s'agrandit et se précisa. Dans son livre contre Celse, Origène ne se contente pas de détruire les objections particulières de ce philosophe ; il en sape les fondements, et établit solidement la re-

ligion chrétienne, non par des raisonnements abstraits, mais par des faits, par les prophéties qui ont promis Jésus-Christ, par ses miracles et par les mœurs de ses disciples. On trouve dans cet écrit tout le fond de l'argumentation moderne en faveur du témoignage apostolique. Dans le livre des Principes, Origène jeta les bases d'un exposé méthodique de la doctrine révélée et d'une philosophie chrétienne. Il avait été précédé dans cette carrière par saint Théophile d'Antioche; mais personne dans ce siècle ne poussa ces travaux aussi avant que lui. Altéré par les hérétiques, le livre des Principes ne nous est pas parvenu tel qu'il est sorti des mains d'Origène, de sorte qu'il est difficile de se faire une idée bien juste de la doctrine de ce beau génie. Mais un objet plein d'intérêt pour nous est de connaître la méthode d'enseignement suivie dans cette école d'Alexandrie, présidée par de tels maîtres, et où se formèrent tant de grands hommes, tant de saints, tant de martyrs. Nous devons au plus illustre des disciples d'Origène, à saint Grégoire thaumaturge, un exposé plein d'intérêt de cette méthode. Le grand évêque de Néocésarée nous raconte comment Origène, après avoir préparé ses disciples à son enseignement par une suite de discours engageants et dont ils ne pouvaient se défendre, commençait à leur donner les leçons de la vraie philosophie. « Premièrement il les instruisait de la logique, en les accoutumant à ne recevoir ni rejeter au hasard les preuves, mais à les examiner soigneusement, sans s'arrêter à l'apparence ni aux paroles dont l'éclat éblouit, ou dont la simplicité dégoûte, et à ne pas rejeter ce qui semble d'abord un paradoxe, et se trouve souvent le plus véritable ; en un mot, à juger de tout sainement et sans prévention. Ensuite il les appliquait à la physique, c'est-à-dire à la considération de la puissance et de la sagesse infinie de l'Auteur du monde, si propre à nous humilier. Il leur enseignait encore les mathématiques, principalement la géométrie et l'astronomie, et enfin la morale, qu'il ne faisait pas consister en vains discours, en définitions et en divisions stériles ; mais il l'enseignait par la pratique, leur faisant remarquer en eux-mêmes les mouvements des passions, afin que l'âme, se voyant comme dans un miroir, pût arracher jusqu'à la racine des vices et fortifier la raison, qui produit toutes les vertus. Aux discours il joignait les exemples, étant lui-même un modèle de toutes les vertus. Après les autres études il les amenait à la théologie, disant que la connaissance

la plus nécessaire est celle de la première cause. Il leur faisait lire tout ce qu'en avaient écrit les anciens, soit poëtes, soit philosophes, Grecs ou Barbares, excepté ceux qui enseignaient expressément l'athéisme. Il leur faisait tout lire, afin que, connaissant le fort et le faible de toutes les opinions, ils pussent se garantir des préjugés ; mais il les conduisait dans cette lecture les tenant comme par la main, pour les empêcher de broncher, et pour leur montrer ce que chaque secte avait d'utile, car il les connaissait toutes parfaitement. Il les exhortait à ne s'attacher à aucun philosophe, quelque réputation qu'il eût, mais à Dieu et à ses prophètes. Ensuite il leur expliquait les saintes Écritures, dont il était le plus savant interprète de son temps. » C'est là où il leur montrait la suite et l'ensemble de toute la doctrine chrétienne, et élevait leur âme à l'intelligence des vérités révélées.

Il faut en convenir, cette méthode était large et puissante ; elle embrassait l'encyclopédie de toutes les sciences alors existantes, et les ramenait toutes à leur centre, qui est Dieu. La théologie était le couronnement et le faîte de tout l'édifice scientifique. Cette méthode était bien propre à féconder l'esprit, à fortifier l'âme, à développer toutes les vertus. Elle avait un plus haut mérite encore : elle faisait des saints, des martyrs ; et l'école d'Origène fut appelée une pépinière de martyrs. Des méthodes semblables étaient sans doute suivies dans les autres écoles chrétiennes, dont nous ne pouvons pas parler dans ce rapide aperçu. Le Christianisme était à peine depuis deux siècles au monde, et déjà il était arrivé à ces résultats. Pendant que tout croulait autour de lui ; pendant que le néoplatonisme et l'éclectisme alexandrin se livraient à une spéculation sans principe et sans règle, qui aboutissait à des extravagances, le Christianisme, nourri de cette foi puissante qui était son principe vital, fortifié par les luttes sanglantes du martyre, développé par les mâles exercices de cette méthode, si rigoureusement scientifique et rationnelle, préparait au monde des caractères, des idées, des sentiments nouveaux, en un mot une civilisation nouvelle. Aussitôt que la paix va être donnée à l'Église, nous allons voir cette civilisation fleurir avec un éclat, une richesse, une abondance qui dépassent, sous certains rapports, tout ce que le monde avait connu, et le caractère incommunicable de cette civilisation, qui arrêtera un moment le monde se précipi-

tant vers sa ruine, sera de ne s'appuyer que sur le vrai et de faire naître toutes les vertus.

Un demi-siècle après la mort d'Origène, Constantin pacifiait l'Église.

Ici s'ouvre une carrière immense dont je ne puis pas espérer de tracer même une légère ébauche. La théologie va tout animer, tout inspirer, tout féconder. Mais avant de parler de ce qu'elle fit, disons un mot de ce qu'elle était.

Les noms des grands hommes qui furent l'ornement du IV[e] et du V[e] siècle de l'Église sont dans toutes les bouches, et on ne peut les prononcer sans se représenter l'image du génie et de la plus pure vertu. L'Orient avait Athanase, Basile de Césarée, Grégoire de Nazianze, Chrysostome. L'Occident se glorifiait de Jérôme, d'Ambroise, de Paulin de Nôle, d'Augustin, de Léon-le-Grand. A côté de ces grands hommes et de ces grands saints, il y en avait d'autres qui possédaient aussi les talents de l'esprit et les dons de la sainteté. La théologie s'enrichit de tous les travaux de ces hommes, et se développa avec une étonnante puissance. Saint Jérôme, continuant Origène, traduisait l'Ecriture, et l'expliquait par de savants et profonds commentaires. Eusèbe de Césarée créait l'histoire ecclésiastique. La morale évangélique, exposée dans un style noble et digne par saint Ambroise, parée de toutes les richesses et de tous les ornements de la plus haute éloquence par saint Chrysostome, laissait bien loin derrière elle Socrate, Cicéron et Sénèque. La théologie dogmatique surtout atteignit de grandes et magnifiques proportions. Les hérésies qui divisèrent l'Église dans ces siècles, ces hérésies, l'arianisme, le pélagianisme, qui voulaient implanter au sein du Christianisme un vague et inutile déisme, et qui ramenaient le monde au paganisme, fournirent aux docteurs chrétiens l'occasion d'approfondir ces dogmes fondamentaux, d'en pénétrer les idées, d'en déduire toutes les conséquences, d'en expliquer enfin toute la philosophie divine. Ainsi les travaux antérieurs furent complétés.

Saint Athanase, dont le nom rappelle toute la puissance de la volonté et du caractère portée au degré qui fait le héros; Athanase, à la vie duquel s'attache un intérêt si dramatique, et qui soutint contre le monde arien, contre ses empereurs et contre ses évêques, une lutte de quarante ans, où il n'avait d'autre appui que son génie et ses vertus, et d'où cependant il sortit

victorieux; Athanase développa le dogme de la Trinité avec une invincible logique, et montra l'accord parfait et l'harmonie des idées chrétiennes sur ce mystère, qui jette sur la nature divine de si profondes clartés.

Quelques années après, un homme non moins grand qu'Athanase par le génie et la vertu, et qui avait peut-être sur lui la supériorité de l'imagination et de la sensibilité, qui donnent tant de souplesse et de variété au talent, saint Augustin fut amené, par les hérésies qu'il eut à combattre, à développer, sous toutes ses faces, le dogme de la création ou du rapport du créé et de l'incréé, du fini et de l'infini. Et qui, mieux que le grand évêque d'Hippone, a su pénétrer l'incommunicable perfection, la souveraineté absolue, la toute-puissance de l'Etre suprême?

Ainsi, sous l'influence du dogme chrétien, la nature divine était mieux connue; il se formait une véritable théologie. L'esprit humain était débarrassé de ces graves erreurs, touchant la nature divine, auxquelles n'avaient pu échapper les plus grands philosophes de l'antiquité, et qui l'empêchaient de faire aucun progrès véritable dans la science de Dieu.

D'un autre côté, le grand dogme de l'Incarnation exposé, expliqué par tous les Pères à la fois, ce grand dogme qui n'est que l'unité personnelle de la nature divine et de la nature humaine dans l'homme-Dieu, montrait à l'homme l'union divine comme sa fin, et éclairait d'une vive lumière la destinée humaine, la liberté, le bien et le mal. La dignité humaine agrandie, des rapports nouveaux entre les hommes et entre Dieu et l'homme, tels étaient les résultats pratiques de ce mystère. Ainsi, tandis que la connaissance de Dieu était accrue par le dogme de la Trinité, une plus haute science de l'homme sortait de celui de l'Incarnation; la sagesse antique était dépassée, et l'humanité faisait un pas essentiel dans la route qui la mène à Dieu.

De pareils progrès ne pouvaient se faire dans la région des idées sans que la forme elle-même ne fût ennoblie : alors naquirent la poésie et l'éloquence chrétiennes. Tandis que les Ausone et les Libanius amusaient un public frivole par une poésie vaine et puérile ou par une éloquence vide et froide, la poésie de l'âme trouvait déjà de dignes interprètes dans Synésius, saint Paulin de Nôle, saint Grégoire de Nazianze surtout; et l'éloquence chrétienne, après avoir produit saint Chrysostome, n'eut rien à envier, même pour la forme, à la tribune antique, lorsque la chaire se

montrait si supérieure à elle par les idées et par les sentiments.

Les grands hommes et les grands saints dont je viens de rappeler les noms étaient tous les pères et les bienfaiteurs des peuples. Ils étaient les avocats nés, les protecteurs des pauvres, des faibles, des petits. Dans un temps de dégradation profonde et de calamités terribles, ils interposaient sans relâche l'autorité dont ils jouissaient, l'immense crédit que leur avaient acquis leurs lumières et leurs vertus, en faveur de la justice et de la liberté. Tous ces faits sont connus; est-il besoin de les rappeler ?

Que le Christianisme, à cette époque, est beau, éclairant, consolant, protégeant l'humanité ! Au milieu d'une civilisation corrompue et décrépite, au milieu des ruines d'un monde, il fait naître une science nouvelle, un art nouveau ; il développe les plus nobles caractères, les plus magnifiques vertus. Il aurait sauvé l'humanité, si l'humanité avait voulu se laisser pleinement transformer par lui. Les Barbares auraient été repoussés et convertis, la marche de la civilisation n'aurait pas été interrompue. Mais ce despotisme brutal qui, depuis quatre siècles, pesait sur le monde, ne voulut pas abandonner entièrement ses traditions d'orgueil, d'égoïsme et de violence. Il y avait au fond des mœurs publiques *un paganisme* secret qui résistait à l'action régénératrice du Christianisme. Cette société était condamnée, elle devait périr, et la civilisation chrétienne, qui venait de jeter un éclat si pur et si beau pendant le IVe et le Ve siècle, devait s'effacer et disparaître avec elle, pour renaître ensuite et pour suivre ses destinées. Cette première époque de la théologie, où nous avons vu son origine, ses progrès, ses résultats, qui furent la création d'un monde nouveau et d'une nouvelle civilisation, vint se résumer et se concentrer tout entière dans une grande œuvre, composée dans le Ve siècle : je veux parler de la Cité de Dieu, de saint Augustin. Dans cet ouvrage, la théologie, la philosophie, l'histoire s'aident et s'éclaircissent les unes par les autres. Saint Augustin embrasse l'ensemble du développement de l'humanité ; il pose la loi qui préside à ses destinées, il décrit la lutte éternelle de la vérité et de l'erreur, du bien et du mal. « Deux amours ont bâti deux cités : l'amour de soi-même, poussé jusqu'au mépris de Dieu, a été l'architecte de la cité de la terre ; l'amour de Dieu, porté jusqu'au mépris de soi-même, a élevé la cité du ciel. » Ainsi la philosophie de l'histoire a été fondée par saint Augustin ; elle ne pouvait naître qu'au sein du Christianisme.

Un jour Bossuet reprendra les idées de l'évêque d'Hippone, et les marquera du sceau de son génie. Malgré cette vaste synthèse, et quelques autres essais de coordination de la doctrine chrétienne, les grands siècles théologiques que nous venons de parcourir ne connurent pas un vaste système scientifique qui embrassât dans son ensemble Dieu, l'homme et le monde. Plusieurs parties de la science existaient, mais elles n'avaient pas reçu le lien qui doit les unir pour en former un tout harmonique, et il faudra bien des siècles encore pour produire cette œuvre.

Après les siècles de gloire que nous venons de parcourir, quels changements ne présente pas la scène historique! Le torrent dévastateur de la barbarie répand sur le monde des calamités sans nombre. Les campagnes ravagées, les cités détruites ou dévastées, les populations livrées aux horreurs du massacre et n'échappant à la mort que pour tomber dans la misère et l'esclavage, tel est le tableau que nous présente cette lamentable époque. La science théologique, qui a besoin pour se développer, comme toutes les sciences et tous les arts, de paix, de liberté, d'émulation, ne survécut pas au naufrage de la civilisation. Elles s'éteignirent ces brillantes écoles qui avaient donné un si beau lustre aux IV[e] et V[e] siècles de l'Église. Les yeux fixés sur cette cité céleste qu'il avait si éloquemment décrite, et qu'il ne cessait de contempler au milieu des calamités qui désolaient la terre, saint Augustin mourut pendant que les Vandales tenaient sa ville épiscopale assiégée. Durant de longs siècles, les rivages de l'Afrique n'auront plus d'écho pour la voix de la science et de l'éloquence chrétiennes. Les écoles d'Italie, d'Espagne et des Gaules eurent le même sort que celles d'Afrique. Moins exposé aux incursions des Barbares, l'Orient conserva plus longtemps la culture scientifique; mais, en proie à ce fatal esprit d'argutie théologique qui désolait alors cette Église, il arrivait à la barbarie par une autre voie, lorsque le sabre de l'islamisme vint imposer silence à de vaines disputes.

L'école de Rome avait jeté un dernier éclat avec saint Grégoire-le-Grand; mais, à partir de la mort de ce Pape, avec quelle rapidité la décadence ne marcha-t-elle pas, puisque, moins d'un siècle après, le Pape saint Agathan écrivait en ces termes au sixième concile général, en parlant des légats qu'il y envoyait et qui devaient y présider : « Nous ne les envoyons pas par la confiance que nous avons en leur savoir ; car comment

pourrait-on trouver la science parfaite des Ecritures chez des gens qui vivent au milieu des nations barbares, et gagnent à peine leur subsistance chaque jour par leur travail corporel? Seulement nous gardons avec simplicité la foi que nos pères nous ont laissée. »

Les Barbares, il est vrai, se convertirent; mais, en devenant chrétiens, ils ne quittèrent pas entièrement leurs anciennes mœurs; ils demeurèrent, pour la plupart, légers, emportés et violents, continuèrent longtemps dans leur mépris pour les lettres et les arts, ne s'occupant guères que de chasse et de guerre. De là l'ignorance qui s'établit et régna dans ces siècles même chez les Romains; car les mœurs de la nation dominante prévalent presque toujours.

Cependant ce serait une grande erreur de croire que les études furent entièrement abandonnées et la théologie tout à fait négligée. Au contraire, la théologie a toujours été étudiée, enseignée, et la succession des écoles n'a jamais été interrompue. Ainsi, pendant que les études s'affaiblissaient dans le reste de l'Europe, le moine saint Augustin, envoyé en Angleterre par le pape saint Grégoire, y fondait une école qui conservait les lettres chrétiennes. De ces écoles d'Angleterre et d'Irlande sortit saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne, fondateur de l'école de Mayence et de celle de Fulde. L'Angleterre donna ensuite à la France, réveillée par le génie de Charlemagne, Alcuin, qui, dans son école de Tours, forma d'illustres disciples. Alcuin fonda aussi l'école du palais de Charlemagne, très-célèbre encore sous Charles-le-Chauve. Ce mouvement d'étude donna naissance aux écoles de Saint-Germain de Paris, de Saint-Germain d'Auxerre, de Corbie, de Reims, de Lyon. Les ravages des Normands, les guerres et les malheurs des derniers temps de la dynastie carlovingienne interrompirent de nouveau les études et ruinèrent plusieurs écoles. Mais pendant que les Normands désolaient les provinces maritimes de la France, les études se conservèrent dans les églises et les monastères les plus reculés vers la Meuse, le Rhin, le Danube et au delà; dans la Saxe et le fond de l'Allemagne où elles fleurirent sous les grands empereurs saxons. En France, l'école de Reims se soutenait toujours; on en connaît la suite jusqu'aux commencements de l'Université de Paris.

Les écoles étaient dans les églises cathédrales et dans les monastères : plus souvent dans les monastères. Dans les écoles

épiscopales, l'évêque lui-même enseignait ou se faisait remplacer dans cette fonction par quelque clerc distingué par son savoir. On n'enseignait pas seulement la théologie, on montrait aussi tous les éléments des sciences humaines alors connues. Ces sciences, au nombre de sept: la grammaire, la réthorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique, formaient ce qu'on appelait le *trivium* et le *quatrivium*. Ainsi se conservèrent dans ces écoles fondées par la religion tous les débris de l'ancienne civilisation, les éléments des sciences, les procédés les plus nécessaires des arts, les grands écrivains de l'antiquité profane et ecclésiastique. Mais nous n'avons à nous occuper ici que de la théologie.

La théologie était étudiée dans l'Écriture et dans les Pères. Il y avait peu d'invention, peu de philosophie ; on se bornait à copier, à compiler, ou à abréger les anciens. C'est ce que nous voyons dans les écrits de Bède, de Raban, et des autres écrivains de cet âge. Cependant, malgré cette disette du génie créateur et inventif, l'époque que nous passons en revue vit naître des essais d'une systématisation de la théologie plus complets que ceux que nous a offerts l'âge des Pères. Au milieu du VIIe siècle, un évêque de Saragosse, nommée Tayon, est le premier qui ait dressé un corps ou Somme de théologie. Voici ce qu'en dit Mabillon: « Tayon rédigea en cinq livres, sous certains titres, tout ce qu'il trouva dans saint Grégoire touchant la théologie, sans y mêler aucun raisonnement, ni même les témoignages des autres Pères, excepté quelques-uns de saint Augustin. Le premier livre de cette compilation traite de Dieu et de ses attributs ; le second, de l'Incarnation, de la prédication de l'Evangile, des pasteurs et des ouailles; le troisième, des divers ordres de l'Église, des vertus et des vices; le quatrième, des jugements de Dieu, des tentations et des péchés, et le cinquième enfin, des réprouvés, du jugement dernier et de la résurrection. » L'entreprise de l'évêque de Saragosse fut renouvelée quelque temps après, au sein de l'Église grecque, par saint Jean de Damas. Il divise sa Somme en quatre livres: dans le premier il traite de Dieu et de ses attributs ; dans le second, de la création et des créatures ; dans le troisième et le quatrième, de l'Incarnation et des mystères, qu'il termine par la résurrection des morts. Ainsi préludait cet esprit de coordination et d'ensemble qui s'élevera un jour à son apogée dans saint Thomas d'Aquin,

Durant l'intervalle qui s'écoula entre le VIIe et le XIe siècle, l'Église latine ne fut guère troublée par l'esprit novateur de l'hérésie. S'il y eut quelques déviations, elles furent individuelles et n'exercèrent pas une influence générale ni durable. La controverse fut toujours dirigée selon l'esprit que nous avons déjà signalé à l'époque des Pères.

Avec le XIe siècle des destinées nouvelles commencent pour la science sacrée. Les études furent reprises avec ardeur; des écoles célèbres surgirent; l'Université de Paris prit naissance. C'est à cette époque que remonte l'origine de la philosophie et de la théologie scolastiques, qui ont exercé sur la pensée une influence prolongée jusque dans les temps modernes.

Mais, avant de m'occuper de la scolastique, je dois signaler le réveil de la philosophie chrétienne dans la célèbre école de l'abbaye du Bec, sous la direction de Lanfranc et surtout de saint Anselme. Saint Anselme n'appartient pas proprement à la scolastique, quoiqu'il ait eu de grands démêlés avec un des fondateurs de cette philosophie. Ce qui me paraît caractériser la méthode de saint Anselme, c'est un retour à la philosophie des anciens Pères, à cette philosophie qui part de la foi, prend dans la foi son principe et sa règle, et cherche à s'élever à l'intelligence des vérités acceptées par la foi: *fides quærens intellectum.* En appliquant toutes les forces d'un esprit vigoureux à la méditation de la Divinité, saint Anselme trouva cette belle démonstration de Dieu, tirée de l'idée que nous avons de la perfection infinie. «Toutes nos idées, dit-il, de beauté, de grandeur, de bonté, supposent une mesure commune, une idée universelle du vrai, du beau et du bon. Cette idée représente la perfection infinie et implique son existence réelle; car, si elle n'existait pas réellement, si elle ne correspondait pas à une existence réelle, elle ne serait pas l'idée de la perfection souveraine, puisqu'on concevrait une perfection plus grande que celle représentée par cette idée. Cette perfection plus grande serait la perfection souveraine, non pas possible seulement, mais existante; car il est plus parfait d'exister que d'être simplement possible. »

Dans ces hautes spéculations, saint Anselme continuait saint Augustin et précédait Descartes. Les autres théories de saint Anselme sur la nature divine, la création, la Trinité, l'Incarna-

tion, sont très-remarquables aussi par la profondeur et l'enchaînement des idées.

Si saint Anselme, dans ses spéculations rationnelles sur les dogmes, avait pour principe de ne s'écarter jamais de la règle de la foi; si sa maxime favorite était : « Il faut croire aux mystères de la foi avant de les sonder par la raison ;... c'est une coupable témérité de disputer contre la foi quand l'intelligence ne sait pas atteindre la hauteur de ses vérités ; » l'adversaire qu'il eut à combattre, Roscelin de Compiègne, prenait son point de départ dans un ordre purement logique, et détruisait les mystères de la foi sous prétexte de les expliquer.

Mais, pour comprendre les faits nouveaux qui se produisent avec Roscelin, le fondateur d'une des écoles de la philosophie scolastique, du nominalisme, il faut reprendre les choses d'un peu plus haut.

Nous avons vu que la dialectique entrait dans le cours régulier des études, tel qu'il existait depuis le VIIe jusqu'au XIe siècle. Il est prouvé que les deux premières parties de la Logique d'Aristote, les Catégories et l'Interprétation, ainsi que l'introduction de Porphyre à l'*Organum*, ont toujours été connues et étudiées en Occident dans la traduction de Boèce. Quant aux trois autres parties de la Logique d'Aristote, les Analytiques, les Topiques et les Arguments sophistiques, il n'est pas également certain qu'elles fussent généralement répandues et étudiées. Mais il existait un ouvrage qui pouvait les suppléer : c'était la Logique de Boèce lui-même, entièrement rédigée dans l'esprit de celle d'Aristote; de sorte qu'il est exact de dire que la Logique d'Aristote a toujours été connue et étudiée, et qu'elle a présidé à l'éducation première de la pensée européenne. La Logique d'Aristote est la législation même du raisonnement : l'analyse de la proposition par le philosophe de Stagyre est un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, et les règles du raisonnement qu'il a posées sont l'expression même de la nature des choses. L'œuvre logique d'Aristote n'a point été dépassée et ne peut l'être. Il a été donc bien que la pensée se soit formée d'abord sous cette forte discipline. De grands avantages de méthode, de précision, de clarté, avantages souvent appréciés, en ont été le résultat.

L'étude de la dialectique acquit de plus en plus d'importance ; à la fin du XIe siècle elle devint dominante et produisit deux choses, deux grandes choses : la philosophie scolastique, et

une nouvelle méthode de traiter la théologie qui a duré pendant huit siècles, qui subsiste encore dans l'enseignement ecclésiastique, et qu'on a appelée la méthode scolastique.

Je veux d'abord jeter un coup d'œil rapide sur la philosophie scolastique dans ses rapports avec la théologie ; j'examinerai ensuite cette théologie scolastique, qui occupe une si grande place dans l'histoire générale de cette science.

Dans sa belle introduction aux œuvres inédites d'Abélard, M. Cousin nous a montré la philosophie scolastique sortant d'une phrase de Porphyre, traduite par Boèce. Porphyre, dans son introduction à l'*Organum* d'Aristote, jette, comme en passant, un problème qui a eu toujours le pouvoir de tourmenter l'esprit humain et de le féconder en même temps. Ce problème a agité l'antique philosophie, divisé Aristote et Platon, et constitué l'éternelle opposition des écoles fondées par ces philosophes. Quoique ce problème se présente d'abord sous une forme logique et psychologique, il renferme la philosophie tout entière ; car de sa solution dépend celle des questions que l'homme peut élever touchant Dieu et l'âme. Ce problème est celui de la connaissance humaine. Porphyre se demande donc si les genres et les espèces, les idées universelles existent par elles-mêmes ou seulement dans l'intelligence. On peut poser ce problème de diverses manières ; il se réduit toujours à savoir si l'âme humaine est éclairée ou non par une lumière divine, qui lui découvre la vérité des choses. Les réponses diverses à cette question fondamentale engendrent toutes les écoles de philosophie.

Ce problème, déposé dans les traductions et les écrits de Boèce, était là depuis plusieurs siècles, sans qu'il fixât beaucoup l'attention, sans qu'il excitât la curiosité des esprits. Mais à la fin du XI[e] siècle il s'éveille, il éclate, imprime un grand mouvement à la pensée, engendre les trois grandes écoles philosophiques du moyen âge, celles des nominalistes, des réalistes et des conceptualistes ; et, selon l'esprit du temps, tous ces systèmes sont bientôt appliqués à la théologie.

Je ne fais pas ici l'histoire de la philosophie ; je n'ai pas à exposer les doctrines et les fortunes de ces écoles : je ne les considère que dans leur rapport avec la théologie.

Avec la philosophie scolastique se développe un fait grave et qui aura de grandes conséquences. Cette philosophie n'avait pas pour principe unique le besoin de se rendre compte des dog-

mes de la foi, regardés toujours comme divins et incontestables, le besoin de s'élever de la foi à l'intelligence. Cet usage de la raison dans la foi a existé de tout temps ; nous l'avons trouvé chez les Pères ; nous venons d'en constater un éclatant réveil dans l'école du Bec et dans saint Anselme : il constitue la philosophie chrétienne. Ce n'est donc pas l'usage de la raison dans la foi qui distingue la philosophie scolastique. Ce qui lui est propre, ce qui la caractérise, la grande nouveauté du XI[e] siècle, c'est que cette philosophie change son point de départ, le point de départ de la science. En effet, c'est dans l'ordre logique et psychologique, dans la conscience, dans une sorte d'observation et d'expérience qu'elle prend son principe. La révélation, les dogmes, l'autorité de l'Eglise n'étaient pas niés par les philosophes scolastiques ; bien loin de là, ils s'efforçaient de mettre en harmonie avec les dogmes révélés leurs théories rationnelles ; mais enfin, si l'harmonie avec le dogme était le but avoué de leurs travaux, le terme de leurs spéculations, le dogme lui-même n'était pas la base unique sur laquelle ils s'appuyaient. Ils constituaient donc une philosophie humaine et rationnelle.

Que va faire l'Eglise en face d'une entreprise pareille ? L'Eglise sera toujours semblable à elle-même. Dès son origine elle a rencontré sur sa route la philosophie humaine ; jamais sans doute elle ne lui a reconnu le pouvoir et le droit de conduire les hommes à la perfection de leur nature ; toujours elle a contesté la souveraineté de la philosophie. Mais, tout en accusant l'insuffisance de la philosophie, elle a applaudi aux efforts de la raison pour se comprendre elle-même, pour s'élever à son auteur ; elle a adopté toutes les vérités découvertes par ces investigations. Ainsi toutes les grandes vérités enseignées par Platon ont été admises, développées, perfectionnées par les anciens Pères. Au moyen-âge l'Eglise fit ce qu'elle avait fait aux premiers siècles. Elle vit naître la philosophie sans crainte et sans ombrage ; elle l'encouragea même ; ses plus grands évêques, ses plus saints docteurs se livrèrent aux spéculations nouvelles. L'Eglise laissa la philosophie aller dans ses voies, mais en l'avertissant qu'il y avait une barrière qu'elle ne devait jamais franchir ; et cette barrière est le dogme révélé dont l'Eglise est dépositaire.

Cette règle est d'autant plus nécessaire que la philosophie humaine est plus sujette à s'égarer. Un principe exclusif, et qui ne renferme qu'une partie de la vérité, est posé : la raison en déduit

les conséquences, et plus elle est forte, plus elle s'avance dans la route de l'erreur. Toute erreur venant toujours se heurter au dogme par quelque coin, si l'orgueil de l'esprit s'en mêle, il voudra briser l'obstacle que le dogme immuable lui oppose. C'est ce qui arriva aux philosophes scolastiques. Par son nominalisme exclusif, Roscelin fut conduit à n'admettre que des individualités; les individus seuls existaient pour lui. Avec cette théorie, l'unité dans la Trinité était inconcevable; cette théorie ne pouvait se concilier avec le dogme de la Trinité : Roscelin nia ce dogme. Abélard, quoiqu'il eût adouci le nominalisme, quoiqu'il eût inventé une espèce d'opinion mitoyenne entre le nominalisme et le réalisme, ne put aussi se tenir dans la pureté du dogme; et son grand et éloquent adversaire, saint Bernard, put dire de lui avec raison : *Cùm de Trinitate loquitur, sapit Arium; cùm de gratiâ, sapit Pelagium; cùm de personâ Christi, sapit Nestorium.* Le réalisme devait avoir aussi ses exagérations. Guillaume de Champeaux avait dit que l'essence, en se particularisant, constituait les individualités diverses; Amaury de Chartres tira de ce principe tout ce qu'il renfermait et arriva au panthéisme le plus absolu.

L'Eglise s'opposa à ces hardis novateurs. Sans proscrire la philosophie, ni même la méthode philosophique tant qu'elle n'est pas exclusive, avec un admirable bon sens et un tact infini, elle défendit ses dogmes, et il arriva qu'en défendant ses dogmes elle défendit la vérité et la raison. Car en proscrivant le nominalisme insensé de Roscelin elle proscrivit le matérialisme lui-même; et, en anathématisant le réalisme absurde d'Amaury, elle anathématisa la plus dangereuse de toutes les erreurs, le panthéisme.

Ainsi l'Eglise, à cette époque comme aux époques précédentes, comme elle fera dans les temps postérieurs, tint toujours ce milieu qui fait sa force. Et pour trouver ce milieu elle n'a pas besoin d'une sagesse humaine; il lui suffit de conserver pur le dépôt de ses dogmes, de repousser tout ce qui leur est contraire. Car on ne peut attaquer le dogme dans son essence sans détruire la raison elle-même.

Je ne suivrai pas la philosophie scolastique dans les âges postérieurs; nous y trouverions des faits analogues à ceux que je viens de signaler.

Je viens de remarquer que l'Eglise, tout en proscrivant sévèrement les erreurs enfantées par la philosophie sortie de la dia-

lectique d'Aristote, s'était montrée juste et impartiale envers cette philosophie elle-même. Que fera-t-elle de cette dialectique qui a engendré la philosophie nouvelle? L'Église adoptera la dialectique, elle l'appliquera à la théologie ; elle en tirera une méthode qui renouvellera la science sacrée et lui fera faire, sous plusieurs rapports, de grands progrès.

Dans le XIIe siècle, l'homme qui se servit avec le plus de succès de la méthode nouvelle fut ce célèbre évêque de Paris, Pierre-le-Lombard, dont le livre eut la gloire d'être commenté par tous les grands hommes du XIIIe et du XIVe siècle. C'est dans ces grands écrivains, surtout dans saint Thomas, qu'il faut étudier la méthode scolastique pour voir tout ce qu'il y avait en elle de grandeur et de puissance; et, comme je dois me borner, je ne m'occuperai que de saint Thomas.

En 1257 l'Université de Paris accordait les honneurs du doctorat théologique à un jeune bachelier de l'ordre des Frères Prêcheurs. Ce jeune homme avait expliqué pendant trois ans, au sein même de l'Université, le livre des Sentences de Pierre-le-Lombard. Avant d'enseigner, il avait étudié pendant neuf ans à Cologne et à Paris, sous le maître le plus célèbre du temps, cet Albert à qui son siècle donna le nom de grand. L'enseignement du jeune bachelier avait eu un grand succès. Un grand intérêt s'attachait à sa personne. Ce jeune professeur, revêtu de l'habit dominicain, était petit-neveu du puissant empereur Frédéric Barberousse, et cousin de l'empereur alors régnant, ce brillant Frédéric II, si célèbre par ses qualités et par ses vices ; il descendait par sa mère des anciens rois normands de Sicile ; son père était comte d'Aquino; il était né dans le royaume de Naples et s'appelait Thomas. On racontait de lui des choses étranges : que ses parents, pour le détourner de sa vocation, l'avaient enlevé et tenu prisonnier pendant un an dans un château ; qu'une femme ayant été introduite dans sa chambre, il l'avait poursuivie avec un tison enflammé à la main ; qu'il avait gagné à la vie religieuse deux de ses sœurs, qui voulaient l'en détourner lui-même. On disait aussi que, pendant qu'il étudiait à Cologne, il se montrait si absorbé, si taciturne, que ses condisciples lui avaient donné le nom de Bœuf muet de Sicile, et qu'alors son maître avait dit qu'un jour les mugissements de sa doctrine rempliraient le monde. Les succès du nouveau docteur justifièrent bien la prédiction. Après avoir professé à Paris, Thomas

enseigna avec le même éclat dans plusieurs villes d'Italie. On était si ravi de l'entendre, qu'on se disputait l'avantage de le posséder; et, lorsqu'en 1272 le roi Charles de Sicile eut obtenu du chapitre général des Frères Prêcheurs que Thomas vînt enseigner à Naples, l'Université de Paris écrivit à ce chapitre, demandant avec les plus vives instances qu'on lui renvoyât son docteur; mais le roi l'emporta. Cependant Naples ne devait pas posséder longtemps Thomas. Appelé au concile général de Lyon, il mourut en s'y rendant, à Fosseneuve, presque à moitié chemin de Naples à Rome, et non loin de ce château de Roche-Sèche, où probablement il était né, et où il avait été retenu prisonnier par ses frères. Saint Thomas n'était âgé que de quarante-neuf ans quand il mourut: il avait enseigné vingt ans à peu près. On reste confondu quand on pense que c'est pendant cet espace de temps qu'il a composé les nombreux ouvrages que nous possédons de lui, et qui forment dix-sept volumes in-folio. Le plus important de ces écrits est celui qu'il composa le dernier. A l'âge de quarante et un ans, le grand docteur voulut résumer toutes ses pensées et élever un monument à la science théologique: c'est l'ouvrage connu sous le nom de *Somme*, et dont je dois donner une idée.

La théologie est la science de Dieu, de l'homme, de la nature, dans leurs rapports les plus profonds, les plus mystérieux. Portée sur les ailes de la foi et guidée par le flambeau de la parole divine, la théologie s'élève vers le monde divin pour y contempler la nature divine. Comme Moïse sur le Sinaï, elle contemple, sous les voiles du mystère, les lois mêmes de l'Etre divin. Illuminée du rayon céleste, elle descend l'échelle de la création, et éclaire de la lumière qu'elle a empruntée à son éternel foyer les sphères diverses qui la composent. Sur cette route descendante elle trouve d'abord le monde des esprits purs, des intelligences célestes. Ce monde réfléchit de la manière la plus parfaite, et autant que le comportent les limites de la créature, la vie, les perfections, la félicité de Dieu même. A l'extrémité opposée à ce monde se trouve celui des corps, avec ses lois, ses forces, les myriades d'êtres qu'il renferme, pâles reflets, mais reflets pourtant de l'éternelle beauté. Entre ces deux mondes est celui de l'humanité, qui participe à l'un et à l'autre. Ces trois mondes sont liés entre eux et avec leur cause suprême par une infinité de rapports. Ces rapports constituent deux or-

dres essentiellement différents, quoique unis entre eux et correspondant dans une magnifique unité, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. Puis au sein de l'œuvre de Dieu naît, par le jeu de la liberté créée, l'œuvre de l'homme. Alors se développe ce mélange de vérité et d'erreur, de bien et de mal, qui constitue l'histoire humaine. Mais le mal n'existe sur la terre et dans l'humanité qu'à la condition d'être combattu et réparé. Dieu seul peut le guérir; et, pour arriver à ce but, il institue une série de moyens qui forment une création nouvelle au sein de la première. Ainsi tout se complique, mais tout s'agrandit; on le voit, le champ de la théologie est vaste : il touche à Dieu et à l'atome.

Au milieu de ce XIII[e] siècle si grand par la foi et la charité, la poésie et les arts, un homme se rencontra capable de concentrer dans sa vaste pensée l'immensité de ces idées, de ces rapports, et de les reproduire dans une image fidèle : la *Somme théologique* fut créée.

Ce livre embrasse tout, j'ose le dire. Y a-t-il une vérité dans l'Ecriture et dans la tradition ? y a-t-il une idée dans la conscience, que dis-je ! y a-t-il une erreur dans l'opinion qui n'ait été remuée, maniée par l'intelligence qui l'a dicté ? Et comme il procède dans sa marche ! Quelle hardiesse, quelle puissance ! Saint Thomas ne se propose pas d'autre plan pour son livre que celui même de l'univers. Dieu d'abord dans son essence, dans ses perfections, dans sa vie incommunicable. Après Dieu, la création sortant de lui, marquée de son sceau, le reproduisant en quelque sorte; dans cette création, le monde angélique, le monde matériel, puis l'homme. Saint Thomas l'étudie dans ses deux natures et dans sa destinée. La destinée humaine, la fin de l'homme lui découvre sa loi. De la loi de l'homme se déduisent tous les devoirs, toutes les vertus, la constitution de la famille et de la société. Mais à côté de la loi de justice et d'amour se trouve l'égoïsme, qui engendre le péché, le vice, le mal. Cette filiation hideuse de l'égoïsme est décrite par le saint docteur avec une analyse qui en découvre jusqu'aux fibres les plus cachées. Il faut un moyen à l'homme pour se guérir, se justifier, arriver à ses fins; alors saint Thomas raconte les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption en eux-mêmes et dans toutes leurs conséquences. Il voulait terminer son livre en éclairant par sa haute méditation tous les mystères de la vie future.

Voilà un vaste ensemble, une majestueuse synthèse. Mais qu'on ne croie pas qu'une vue aussi étendue, aussi générale, fasse rien perdre au saint docteur des détails, des plus minutieux détails. Comme le Dieu qui l'éclaire, il voit le tout dans son ensemble et dans ses parties. Toutes les questions sont traitées dans ce livre ; et, sur chaque question, toutes les opinions humaines, anciennes et modernes qui s'y rapportent, y sont posées dans une série d'antithèses, et ensuite discutées, réfutées. La thèse est opposée à l'antithèse ; elle est expliquée, prouvée par l'Ecriture, la tradition, la raison, l'autorité même de la philosophie. Là, en quelques mots courts, précis, substantiels, clairs, transparents comme le cristal des eaux, comme l'azur des cieux, éclatent de ces traits de lumière, de ces éclairs de génie, qui soulèvent le voile des mystères, et nous font passer de la simple foi à la science de la foi. Et toutes ces myriades de propositions sont liées, enchaînées les unes aux autres, contenues les unes dans les autres. Qu'on se figure un arbre majestueux sortant du sol, élevant ses tiges, étendant ses branches, développant ses feuilles, ses fleurs et ses fruits: voilà l'unité de la Somme théologique. Ce qui me frappe le plus dans ce livre, c'est ce bon sens toujours calme, toujours impartial, éloigné de tout système exclusif, adoptant tout ce qui est vrai, approuvant tout ce qui est bon ; ce bon sens infini que je ne retrouve ensuite que dans Bossuet et Leibniz. Je cherche dans l'antiquité, dans les temps modernes, une œuvre que je puisse comparer à celle-là, une œuvre qui réunisse la même vue d'ensemble à la même puissance de détail, une si haute unité jointe à une variété aussi féconde : je n'en trouve pas. Et cependant je ne veux pas dire que tout y soit parfait, que tout y soit complet. On y trouve plus d'une fois les traces du temps, quelques questions oiseuses, quelques raisonnements faibles; tout ce qui a rapport à la connaissance de la nature se ressent de l'imperfection de la science à cette époque ; Aristote y occupe une trop grande place. Enfin ce grand monument de l'esprit humain et de la science théologique, comme la plupart de ces superbes cathédrales dont il est contemporain, est resté inachevé, pour attester à la fois la puissance et la faiblesse de l'homme.

Je viens de nommer Aristote, et j'ai déjà dit que la dialectique du Stagyrite avait eu une grande part dans la formation de

la méthode scolastique. Personne sans doute n'imaginera que la puissante systématisation que nous venons d'admirer, que cette puissante synthèse soit due à l'influence d'Aristote. Non, elle est purement chrétienne; elle ne pouvait se développer que sous l'influence du dogme chrétien. Il est bien évident aussi que la philosophie de la Somme, dans tous ses grands principes, bien loin d'appartenir à Aristote, est contraire à sa métaphysique. La métaphysique d'Aristote a été condamnée, proscrite par l'Église; et cela devait être, car cette métaphysique est la négation même du dogme chrétien. Si la métaphysique d'Aristote n'a eu sur la Somme qu'une influence bornée et indirecte, il n'en est pas ainsi de sa dialectique, et c'est là où il faut faire la juste part du Stagyrite.

On doit à la dialectique aristotélicienne maniée par le génie chrétien cet art si puissant des divisions qui dépouille la question et la met dans son jour le plus favorable ; cette précision de langage qui écarte toute ambiguité dans les termes ; enfin cet usage du syllogisme, si utile dans la théologie déductive et argumentative. Le syllogisme n'est pas un instrument de découverte ; mais il est puissant à dérouler un principe dans tous ses composés, dans toutes ses conséquences, à montrer la liaison des idées. Il est puissant surtout à démasquer l'erreur : un sophisme ne résiste guère à l'épreuve du syllogisme. C'est pour ces raisons que la forme syllogistique a été employée avec un grand succès dans la théologie, et l'est encore.

Après cela, la méthode scolastique a eu ses inconvénients : on a poussé trop loin la manie des divisions, on a subtilisé à l'infini, argumenté sans fin ; on a abusé de la logique et de la métaphysique. Souvent même, à la suite d'Aristote et de ses commentateurs arabes, une fausse et vaine métaphysique a été adoptée. De toutes ces causes il est résulté une théologie chargée de questions vaines, appuyée sur de frivoles raisonnements et parlant une langue barbare. Mais tous ces défauts ne prouvent rien, ni contre la théologie, ni contre la méthode scolastique. Quand on reproche à cette méthode la sécheresse de ses procédés, l'embarras de sa marche retardée sans cesse par l'éternelle et fastidieuse répétition des mêmes formules, on va plus droit au fond des choses.

Tous ces inconvénients disparaissent ou sont largement compensés par les qualités supérieures qui brillent dans saint Tho-

mas, et que l'on retrouve dans ses plus illustres successeurs, dans Scot et Durand de Saint-Pourçain. Après ces grands scolastiques, tout dégénéra ; les inconvénients que je viens de signaler, qui s'étaient déjà fait sentir dès le XIe et le XIIe siècle, se développèrent de nouveau sur une grande échelle. Occan renouvela le nominalisme, et ne fit qu'augmenter la confusion des écoles. Alors, continuant le rôle de Hugues et de Richard de Saint-Victor, le pieux auteur de l'*Imitation*, réfugié dans le sanctuaire de l'âme où il avait trouvé Dieu, jeta un œil de pitié sur ces vaines clameurs des écoles, et sur ces stériles disputes des genres et des espèces.

L'heure des grands événements était sonnée; la renaissance, la réforme modifièrent profondément l'état de la science théologique; mais je ne puis la suivre dans cette carrière nouvelle. Je me contenterai de remarquer que les attaques aveugles et passionnées de la réforme développèrent au sein de l'Église une science vaste et profonde; ce fut l'époque de Suarez, de Duperron, de Baronius et de Bellarmin.

Pendant que la controverse théologique se développait d'une manière large et savante, une nouvelle révolution s'accomplissait. Par suite du mouvement imprimé à la pensée, Bacon et Descartes affranchissaient l'esprit humain de la tyrannie d'Aristote, le premier dans l'ordre des sciences physiques, le second dans la métaphysique ; une science, une philosophie nouvelles prenaient naissance. Comme au XIIe siècle, l'Église laissa faire l'esprit humain; la théologie n'a rien à redouter d'une bonne et sage philosophie. Les doctrines de Descartes, en ce qu'elles ont de bon et de vrai, furent même adoptées par les plus grands théologiens du XVIIe siècle, de ce grand siècle qui fut aussi un siècle théologique, et il faut bien reconnaître que cette philosophie, dans les mains de Bossuet, de Fénelon, de Malebranche, servit la théologie d'une manière utile, en même temps que cette alliance lui était très-avantageuse à elle-même.

Mais de nouvelles épreuves attendaient l'humanité : l'esprit de la réforme égara la philosophie ; elle voulut se suffire et faire acte d'indépendance : le divorce de la théologie et de la philosophie fut proclamé comme la plus glorieuse conquête de l'esprit humain ; la théologie fut reléguée dans le domaine purement sacerdotal ; la philosophie fit profession de ne prendre ses principes que dans l'homme, dans les sens ou dans la raison. Ainsi af-

franchie, n'ayant qu'elle-même pour principe et pour règle, dédaignant la révélation divine et l'autorité qui a reçu la mission de la conserver, la philosophie voulut constituer une science. Mais alors elle renouvela l'expérience des siècles, et ne fit qu'ajouter des preuves nouvelles à l'insuffisance déjà trop constatée de la raison humaine. Dans l'espace de deux cents ans, tous les anciens systèmes ont été renouvelés, toutes les solutions essayées, abandonnées, reprises, délaissées encore. Je n'ai pas besoin de rappeler des faits si connus, il faudrait faire l'histoire du rationalisme moderne, et l'espace nous manque. Mais ce qu'il importe de constater, c'est le résultat définitif de toutes ces investigations rationnelles, de toutes ces pérégrinations philosophiques. Ce résultat est un fait actuel, palpable, incontestable; je veux parler de l'épuisement de l'esprit philosophique, de cette espèce d'affaissement où est tombée la pensée après avoir goûté de tous les systèmes, et les avoir tous rejetés tour à tour; aujourd'hui il semble qu'on n'a plus même le courage d'agiter les problèmes qu'on voulait résoudre naguère. La raison philosophique n'a tenu aucune de ses promesses. A part l'école de Hegel, qui a encore une discipline, un but, un drapeau, qui dira où en est la philosophie? Qui pourra formuler son symbole au milieu de ses variations, de ses réticences ou de ses ébauches de solution, qu'elle nous donne aujourd'hui pour la vérité absolue et immuable, prête demain à les méconnaître et à les renier même?

Un des remèdes à cet état de choses, c'est une alliance nouvelle de la foi et de la science, de la théologie et de la philosophie. La théologie est aujourd'hui ce qu'elle a été dans tous les temps, ce qu'elle était pour Origène, pour saint Augustin, pour saint Thomas, pour Bossuet, pour Leibniz : l'explication universelle, l'unité même de la pensée. A ce titre de nouveaux développements de la science théologique sont devenus nécessaires. D'abord la théologie doit justifier les faits qui sont la base de son autorité, de ses doctrines, de ses institutions; et dans ce travail elle doit avoir surtout égard à l'état présent de l'esprit humain, et aux modifications profondes que la controverse religieuse a subies dans ces derniers temps. Mais ce n'est là qu'une partie de sa tâche. Il est incontestable que de grands progrès ont été obtenus dans l'ordre scientifique. La théologie doit s'allier sans crainte à la science; elle doit s'approprier toutes les acquisitions

légitimes de l'esprit humain, tout ce qu'il y a de bon et de vrai dans la philosophie humaine, dans les sciences historiques et naturelles. Par cette adoption et cette alliance, certaines parties de la science théologique seront perfectionnées; de leur côté, les sciences se trouveront éclairées jusque dans des profondeurs où ne pénètrent pas l'expérience et le raisonnement seuls. Ainsi se fondront dans une nouvelle unité, dans une magnifique harmonie, la foi, l'expérience, le raisonnement. Alors de nouvelles destinées commenceront pour la société; l'esprit humain aura retrouvé son équilibre et sa force; un grand siècle théologique s'ouvrira. Nous savons maintenant que ce sont les siècles théologiques qui ont produit les grandes choses, les nobles caractères, les institutions utiles, les monuments durables. Cette renaissance s'opérera; espérons dans la Providence et dans les destinées de la patrie. Qui pourrait soutenir la pensée de voir l'avenir s'avancer et descendre encore dans l'abaissement actuel? Mais l'œuvre qui doit préparer cette régénération n'est pas l'œuvre d'un homme; elle est une œuvre collective, l'œuvre du siècle. Puisse-t-elle bientôt réunir un grand nombre d'ouvriers; et sans s'embarrasser du succès, réservé à Dieu, qu'il leur suffise de marcher vers un si noble but.

H. MARET.

Voir J. de Gaultier de Kant à Nietzsche

DES PENSÉES DE PASCAL,

PAR M. V. COUSIN (1).

Je ne sais s'il y eut jamais un plus haut génie que Bossuet, un plus vaste que Leibniz, un plus profond que Pascal. Voyez les noms les plus retentissants du XVIII[e] siècle : qu'ils sont petits auprès de ceux-là ! Chrétiens, nous évoquons volontiers ces trois grands hommes, et, si l'on nous permet d'usurper ici un mot heureux, nous les montrons avec un égal plaisir à nos amis et à nos ennemis (2). Car l'intelligence de Leibniz était toute catholique : dans son *Systema theologicum,* testament religieux trouvé dans ses papiers, il défend nettement la transsubstantiation et la suprématie du Pape ; son erreur de la dissolubilité du mariage, comme les préventions jansénistes de Pascal, ne compte pas au point de vue où nous nous plaçons ; ces débats de famille, disait excellemment Joseph de Maistre, ne regardent point les gens du dehors.

Or voici un livre qui non-seulement revendique en passant Leibniz et Bossuet pour l'Éclectisme (ce qui ne tire point à conséquence), mais dont l'intention principale est d'adjuger Pascal au Scepticisme, chose assurément plus grave. Car, bien que la Vérité soit en quelque sorte par Elle-même comme Dieu en qui Elle subsiste, et qu'Elle ne dépende nullement de l'adhésion de telle ou telle intelligence ; — dès là qu'Elle est contestée, il n'est certes pas indifférent à son triomphe sur la terre qu'Elle soit méconnue ou proclamée par le génie, et ce sera toujours un puissant préjugé pour sa cause d'avoir eu pour Elle des hommes qui font honneur à l'Homme.

(1) Ladrange. — 1 vol. in-8o, 1843.
(2) Henri IV.

Mais par quel tour de force a-t-on pu faire de Pascal un sceptique? Nous l'allons voir.

L'Académie Française avait mis au concours pour 1842 l'Éloge de Pascal.

M. Cousin, membre de l'Académie, s'enquit à cette occasion du manuscrit autographe des *Pensées*, déposé à la Bibliothèque du roi. Un coup d'œil jeté sur ce manuscrit lui apprit ce qu'avait dit quelque part, en 1835, l'auteur du présent article (1), ce que savaient avant moi tous ceux qui se sont occupés des *Pensées*, savoir : que Port-Royal avait plus ou moins modifié le travail de Pascal en le publiant. M. Cousin fit part de sa *découverte* à l'Académie. Il se mit à fouiller dans cette mine ouverte, ne comprenant pas toujours ce qu'il lisait, prenant volontiers les objections pour des réponses. A mesure qu'il glanait quelques variantes autographes, il les apportait au palais de l'Institut; et comme il est un des rédacteurs officiels du *Journal des Savants*, il publia successivement dans ce recueil les lectures qu'il avait faites à l'Académie. On n'aime point à enterrer ce qu'on fait. Au bout de six mois, les articles de M. Cousin faisaient la valeur de 250 pages in-8°. Le volume était mince encore; mais de nombreux appendices pleins du nom de Pascal lui eurent donné bientôt une grosseur raisonnable. Jusque-là c'était un livre fait comme beaucoup d'autres, comme les *Fragments philosophiques* de M. Cousin, ou *les Origines du Droit français* de M. Michelet. Il allait paraître quand survint un incident assez imprévu, l'altération des œuvres posthumes de Jouffroy pour la plus grande gloire de M. Cousin. Le bruit que venait de faire ce dernier de la mutilation de Pascal rendait celle de Jouffroy assez piquante, et il n'était pas besoin d'une *croisade catholico-panthéiste* (2) pour que la position de M. Cousin devînt un peu fausse. Le philosophe le sentit, et il mit à son livre un *Avant-propos* dont il ne nous pardonnerait pas de ne point parler.

On reproche à Louis XIV un mot plus ou moins historique ; L'État, c'est moi. Que penser d'un philosophe qui dit ; La

(1) *Annales de Philosophie chrétienne*, numéro de juillet 1835.

(2) Mot d'un disciple de M. Cousin. (LE P. LACORDAIRE, *par un Homme de Rien*, page 80.)

Philosophie, c'est moi; la Raison, c'est moi! Tel est pourtant le résumé fidèle de l'Avant-propos de M. Cousin.

Si ce ne sont ses paroles expresses,
C'en est le sens.

Qu'est-ce à dire pourtant?

M. Cousin a des adversaires. Pourquoi veut-il qu'ils soient ceux de la Raison? Pourquoi ne distinguerait-on pas entre lui et la Philosophie?

Réduite à sa plus simple expression, l'argumentation de l'Avant-propos est celle-ci : « En dépit de toutes ses précautions » (M. Cousin en veut assez aux gens qui ne tiennent pas compte aux philosophes de leurs *précautions*), Descartes a eu contre lui les Jésuites. En réalité, c'était à la Raison humaine qu'ils en voulaient. Mais les Jésuites ont eu contre eux tout le XVII[e] siècle, moins Pascal (*sic*). Tout le XVII[e] siècle était cartésien et même éclectique (ce qui pourtant n'est pas absolument la même chose). Bossuet, par exemple, était éclectique : à la vérité, c'était *à son insu* (1); « sans parler de Platon, le véritable père de l'Éclectisme (2). » Par conséquent, les Jésuites avaient tort. Aussi l'abbé Émery, Saint-Sulpice et M. Frayssinous sont-ils restés fidèles au système favori de l'Église Gallicane : *Obsequium rationabile*. Malheureusement M. de La Mennais a repris l'entreprise abandonnée de Pascal et des Jésuites. L'Église a rejeté M. de La Mennais; mais elle a retenu, sinon tout son système, du moins l'esprit qui l'animait. Elle en veut à la Raison, qu'elle appelle *rationalisme*, et voilà pourquoi Mgr de Chartres a crié au Panthéisme contre M. Cousin. Mais on est au-dessus de toutes ces clameurs, et la preuve qu'on les dédaigne, c'est qu'on écrit ce que vous venez de lire (3).

Perpétuelles équivoques! Certes la question n'est pas là, et M. Cousin ne fera prendre le change à personne. On n'en veut pas du tout, on n'en a jamais voulu à la Raison, pas plus les Jésuites que Pascal, et pas plus Pascal que les Jésuites. On a beau

(1) Avant-propos, page xxxv.

(2) *Id.*, *ibid.*

(3) Autant qu'il a été en moi, je me suis servi dans tout ce paragraphe des expressions même de M. Cousin. Je dois dire pourtant qu'il ne nomme pas Monseigneur de Chartres. Il dit seulement : « Qu'est-ce que ces attaques qui tombent chaque jour sur ce qu'on appelle la philosophie de l'Université? etc., etc. »

les faire absurdes à plaisir. C'est bien Pascal qui a dit : « Dieu n'entend pas que nous soumettions notre créance à lui *sans raison*, et nous assujettir avec tyrannie (1). » Et c'est un Jésuite qui écrivait : « La Foi laisse à l'esprit philosophique tout ce qu'il peut comprendre ; elle ne se réserve que l'infini et l'impénétrable (2). » Ce n'est pas là seulement la tradition de l'Église de France, mais bien de l'Église Universelle. En effet, le Rationalisme, et le Rationalisme seul, est en cause. Mais ce qu'on appelle Rationalisme, c'est l'abus et non l'exercice de la Raison. Nous y reviendrons tout à l'heure. Quant au *système* de M. de La Mennais, qui donc ignore qu'il a eu contre lui et les Jésuites et l'Épiscopat presque entier, Mgr de Chartres par-dessus tous, bien avant que l'auteur se fût séparé de l'Église? Ce n'est donc pas la queue du Mennaisianisme qui s'attaque à la doctrine de M. Cousin ; il fera bien de la défendre par un procédé plus philosophique. Cette accusation de Panthéisme, il le sait, n'est pas nouvelle. Le clergé n'en a pas eu l'initiative. Dès 1826, à propos des premiers *Fragments*, elle était formulée sans ambiguité par M. d'Eckstein dans *le Catholique* (3). Si M. Cousin nous a fait attendre dix-huit ans une explication dont toute la Presse chrétienne a pris acte avec bonheur, à qui doit-il s'en prendre?

A cette réponse générale M. Cousin voudra bien que nous ajoutions quelques mots.

Quand j'écris l'histoire, disait Robertson, je me recueille comme un témoin qui va déposer en justice. Ainsi ne fait pas, je le crains, le dernier historien de la Philosophie. Dans son Avant-propos sur Pascal M. Cousin exagère certainement l'antagonisme de Descartes et des Jésuites. Les Jésuites de cette époque furent de leur temps, voilà tout. Ils ne furent ni plus ni moins les adversaires du Cartésianisme que le gros des contemporains. « Dès 1675, dit M. Cousin, tout enseignement d'une « partie quelconque de la doctrine cartésienne est interdit dans « tous les colléges..... (des Jésuites apparemment? — Eh non!) « dans tous les colléges de l'Université de Paris. » La distraction est forte. Quoi! l'Université repoussait Descartes! Malheureu-

(1) Port-Royal, chap. XXVIII, numéro 76. — Bossuet, 2e partie, art. 17, n° 60.
(2) Le P. Guénard (Discours couronné par l'Académie Française en 1755).
(3) Numéro de mars 1826, p. 401. — M. d'Eckstein y est souvent revenu depuis.

sement oui. C'est l'Université qui fut sur le point d'obtenir du Parlement la sentence conjurée par l'*Arrêt burlesque* de Boileau, que nous avons tous lu. J'ouvre le Boileau de Brossette (édition de La Haye, 1729, p. 209, t. II), et j'y trouve ces propres mots : « L'Université de Paris voulait présenter requête au Parlement pour empêcher qu'on enseignât la philosophie de Descartes. On en parla même à M. le premier président de Lamoignon, qui dit un jour à M. Despréaux qu'il ne pourrait se dispenser de donner un arrêt conforme à la requête de l'Université. Sur cela, M. Despréaux imagina l'arrêt burlesque..... La requête de l'Université ne parut point. M. de Lamoignon convenait que cet arrêt burlesque l'avait empêché d'en donner un sérieux. » On sait que Brossette devait à Boileau lui-même la plupart des éclaircissements qu'il donne. L'arrêt burlesque est précisément du 30 août 1675. Quant aux Jésuites, M. Cousin a omis de dire que, dès le XVII[e] siècle, ils se rallièrent au Cartésianisme, qu'ils ont vivement défendu de nos jours (1). Ici je ne fais pas de philosophie ; je fais de l'histoire.

Et pourtant il n'est pas vrai que tout le XVII[e] siècle fut cartésien. Il y eut d'éclatantes exceptions : Gassendi et son école ; Huet, Pascal, le premier président de Lamoignon, qui n'était pas une intelligence vulgaire ; mais surtout Leibniz (2). Si l'on en croit l'Avant-propos, « Leibniz, c'est Descartes..... mais Descartes élevé à la plus haute puissance (3) ; » tranchons le mot : Descartes éclectique. A la bonne heure ! Mais voici ce que Leibniz écrivait le 5 juin 1692 :

« J'honore infiniment Mons. l'évêque d'Avranches (Huet)..... La meilleure réponse que messieurs les Cartésiens pourraient faire (à l'ouvrage intitulé : *Censura philosophiæ Cartesianæ*) serait de *profiter des avis de Mons. d'Avranches ; de se défaire de l'esprit de secte*, toujours contraire à

(1) La *Biographie Universelle* (article Descartes, par MM. Biot et Feuillet, 1814) remarque, à l'honneur de la France, que les persécutions suscitées à Descartes sont *toutes* imputables à des étrangers, et que le Cartésianisme entraîna *plus ou moins* les esprits les plus cultivés du siècle de Louis XIV : Bossuet, Fénelon, Malebranche et les principaux membres de l'Oratoire, enfin presque tous les écrivains de Port-Royal. La *Biographie* ajoute : « *les Jésuites y adhérèrent plus tard ;* l'Université *ne se rendit qu'imparfaitement* et à la dernière extrémité. » Voilà le vrai. La plus belle page peut-être qui ait été écrite à la louange de Descartes l'a été par le Jésuite Guénard (Discours sur l'usage et l'abus de l'esprit philosophique, couronné par l'Académie Française en 1755).

(2) Je demande la permission d'écrire ce nom comme Leibniz lui-même.

(3) Avant-propos, p. XXXIV et XXXV.

l'avancement des sciences ; de joindre à la lecture des excellents ouvrages de M. Descartes celle de quelques autres grands hommes anciens et modernes ; de ne pas mépriser l'antiquité, où M. Descartes a puisé une bonne partie de ses meilleures pensées (Leibniz ne trouvait pas le Cartésianisme si neuf !) ; de ne se pas attacher à un babil inutile des petits corps, dont la texture est encore en effet et le plus souvent une qualité occulte à nous ; *de s'attacher aux expériences et démonstrations, au lieu de ces raisonnements généraux qui ne servent qu'à couvrir la fainéantise et à parler de choses qu'on ne sait pas ;* de ne pas se contenter d'être de simples paraphrastes de leur maître ; de ne pas négliger ou mépriser l'anatomie, l'astronomie, l'histoire, les langues, la critique, faute d'en savoir l'importance et le prix ; de ne pas s'imaginer qu'on sait tout ce qu'il faut, ou tout ce qu'on peut espérer ; enfin d'être modestes et studieux, pour ne se pas attirer ce beau mot : *Ignorantia inflat.* J'ajouterai que, je ne sais comment et par quelle étoile dont l'influence est ennemie à toutes sortes de sectes, messieurs les Cartésiens n'ont presque rien fait de nouveau, et que presque toutes les découvertes ont été faites par des gens qui ne le sont pas. »

Jusqu'ici les Cartésiens seuls sont en cause. Maintenant il s'agit du Maître lui-même.

« Je suis sûr que si M. Descartes eût vécu, il nous aurait donné une foule de choses importantes : ce qui fait voir ou que c'était plutôt son génie que sa méthode qui lui faisait faire des découvertes, ou bien qu'il n'a pas publié sa méthode... Cependant je m'imagine que cette méthode n'était pas aussi parfaite qu'il était bien aise de le faire croire aux gens. Je le juge par la géométrie. C'était son fort sans doute : cependant nous savons aujourd'hui qu'il s'en faut infiniment qu'elle aille aussi loin qu'elle devrait et qu'il disait. Les plus importants problèmes ont besoin d'une nouvelle façon d'analyse, toute différente de la sienne, dont j'ai donné moi-même des échantillons. — Il semble aussi que M. Descartes n'avait point assez pénétré les importantes découvertes de Képler sur l'astronomie, que la suite des temps a vérifiées. — Son homme est extrêmement différent de l'homme véritable, comme M. Sténon et tant d'autres l'ont montré. — La connaissance qu'il avait des sels et de la chimie était bien maigre, et cela est cause que ce qu'il en dit, ainsi que des minéraux, est fort médiocre et peu solide. — La métaphysique de cet auteur, *quoiqu'elle ait quelques beaux traits*, est mêlée de *grands paralogismes* et a des endroits *bien faibles.* — J'ai découvert la source de ses erreurs sur le mouvement ; et quoique j'estime extrêmement sa physique, ce n'est pas que je la tienne véritable (excepté quelques matières particulières)... En un mot, j'estime infiniment M. Descartes, mais bien souvent il ne m'est pas permis de le suivre.... Dans sa philosophie générale j'ai été obligé le plus souvent de m'écarter de lui (1). »

(1) L'autographe de cette lettre, adressée à l'abbé Nicaise, est à la Bibliothèque du roi. Dutens a publié ce passage.

En voilà bien long sur Descartes. Mais je ne crois pas que le lecteur se lasse d'entendre parler Leibniz.

« Je ne sais, écrivait-il plus tard (juillet 1695), ce qu'on doit attendre d'un livre intitulé : *Conjuration contre Descartes*. Il faut que l'auteur s'imagine que Descartes est devenu le souverain de l'empire de la Philosophie, à peu près comme le dictateur César l'était de Rome. »

. . . .

« Quoique je veuille bien croire que cet auteur (Descartes) a été sincère dans la proposition de sa religion, néanmoins les principes qu'il a posés renferment des conséquences étranges, auxquelles on ne prend pas assez garde. Après avoir détourné les philosophes de la recherche des causes finales, ou, ce qui est la même chose, de la considération de la sagesse divine dans l'ordre des choses, qui à mon avis doit être le grand but de la Philosophie, il en fait entrevoir la raison dans un endroit de ses *Principes*, en voulant s'excuser de ce qu'il a attribué à la matière certaines figures et certains mouvements. Il dit qu'il a eu droit de le faire, parce que la matière prend successivement toutes les formes possibles, et qu'ainsi il a fallu qu'elle soit venue à celles qu'il a supposées. Mais, si ce qu'il dit est vrai, si tout possible doit arriver, et s'il n'y a point de fiction (quelque absurde et indigne qu'elle soit) qui n'arrive en quelque temps ou en quelque lieu de l'univers, il s'ensuit qu'il n'y a ni choix, ni providence ; que ce qui n'arrive point est impossible, et que ce qui arrive est nécessaire, justement comme Hobbes et Spinosa le disent en termes plus clairs. Aussi peut-on dire que *Spinosa n'a fait que cultiver cetaines semences de la philosophie de M. Descartes* (1). »

Je ne sache pas que les Jésuites aient jamais rien dit d'aussi fort à ce sujet. Singulier Cartésien que Leibniz !

J'ai hâte d'arriver à Pascal. Mais en vérité je ne puis quitter l'Avant-propos sans relever les familiarités qu'y prend l'auteur envers les hommes de génie. Il traite avec eux, écrivait un homme d'esprit, de professeur à écolier ; il leur donne des places. Il en donne bien en théologie ! Lisez plutôt : « Le penseur dans Pascal a des supérieurs.... L'esprit créateur ne lui avait point été donné.... De tous les grands esprits que la France a produits, celui qui me paraît avoir été doué au plus haut degré de la puissance créatrice est *incomparablement* Descartes.... Bossuet peut avoir des supérieurs pour l'invention.... Malebranche est étroit.... MM. les cardinaux de Polignac et Gerdil ne sont pas des théologiens de la force de Bossuet et d'Arnauld....

(1) L'autographe est à la bibliothèque publique de Lyon. Cette dernière lettre est du 20 février 1697. — Toute la correspondance de Leibniz avec Nicaise a paru pour la première fois à Dijon, en 1836.

Saint-Sulpice est après tout la plus saine école de théologie qu'il y ait en France. » Je sais bien que M. Cousin a fait un catéchisme. Mais le succès n'a pas été si grand que l'auteur ait conquis de prime saut l'autorité d'un Père de l'Eglise. M. Libri lui conseillait, le 15 août dernier (1), d'apprendre les mathématiques avant d'assigner des rangs en géométrie. Il demandait comment M. Cousin comptait les degrés de parenté du génie, et pourquoi il voulait s'ériger en juge des grandes intelligences. Il faisait intervenir un mandarin chinois qui, sans savoir un mot de français, proclamait que Pascal *n'appartient pas à la famille des grands écrivains*. Ce qui a trompé M. Cousin, selon M. Libri, c'est qu'étant entré hardiment et glorieusement chez Platon, sans s'arrêter à lire la fameuse inscription que l'auteur du *Timée* avait placée sur la porte de son école (2), il a cru pouvoir de même, sans connaître la géométrie, s'aventurer au milieu des travaux scientifiques de Pascal. Nous ne sommes pas aussi méchants que M. Libri ; mais enfin nous ne sachions pas que, pour avoir professé en Sorbonne et pour être préposé aux Facultés de théologie du royaume très-chrétien, M. Cousin ait pris ses grades quelque part dans la science de Dieu.

Puis il est des noms qui ne veulent être abordés qu'avec respect. Pascal est du nombre. Le 15 janvier, nous étions à Port-Royal, et je m'exprimais librement sur les hommes et sur les choses. Je n'ai point porté de jugement ; j'ai rappelé des faits. C'est un fait que la correspondance de Jansénius et de Saint-Cyran. C'est un fait aussi que la conversation de Saint-Cyran et de saint Vincent de Paul. C'est un fait enfin que la condamnation de l'*Augustinus*, non-seulement par le Pape, mais par l'Église, à quelque point de vue qu'on se place. C'est un fait encore que l'amoindrissement du nom d'Arnauld depuis un siècle et que le tort fait à la Religion par *les Provinciales*. J'ai pu dire que le sujet en avait vieilli ; mais je n'ai pas nié le mérite littéraire du livre ; je n'ai pas repris les arguments du comte J. de Maistre contre la supériorité scientifique de Pascal, et ses erreurs ne m'ont point fait méconnaître son génie. Ce n'est pas moi qui ai laissé tomber cette phrase dédaigneuse : « Jamais homme ne

(1) Dans la *Revue des Deux-Mondes*. Nous répétons ces paroles sévères, parce que M. Cousin a reproduit, dans le volume qui vient de paraître, les légèretés tranchantes qui l'avaient fait rappeler à l'ordre par M. Libri.

(2) « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre. »

s'est plus contredit que Pascal (1). » Un homme, dans notre siècle, a suivi tour à tour toutes les bannières qui se sont levées devant lui en philosophie ; intelligence mobile et voyageuse, qui a eu sa période condillacienne, sa période écossaise, sa période kantiste, sa période hégélienne, et qui, en désespoir de cause, s'est dite éclectique. M. Cousin doit savoir qui est cet homme, et s'il a le droit de parler des contradictions de Pascal.

Concluons, il est temps. M. Cousin fera sagement de s'abstenir désormais de telles privautés avec les grands hommes. Autrement des esprits difficiles se demanderaient quels sont ses titres. Il a *édité* Proclus, Descartes, Abélard, Maine de Biran, traduit une partie de Platon, fait un rapport sur la *Métaphysique* d'Aristote ; c'est beaucoup sans doute. Ne pouvant se faire une philosophie, il a devisé longuement sur la philosophie des autres. Mais cela peut sembler insuffisant pour traduire à sa barre Bossuet et Pascal. En théologie surtout qu'il soit modeste, car il lui reste beaucoup à apprendre. Il dit que « tout le XVII[e] siècle a été amateur de la raison et respectueux envers la foi (2). » *Respectueux envers la foi :* ce sont là les colonnes d'Hercule de M. Cousin ; il n'a cru pouvoir mieux clore la profession de foi un péu fastueuse qui couronne son *Avant-propos* qu'en protestant de son *profond respect pour le Christianisme*. Soyons nets. Pour un homme qui sait la valeur des mots, quand le Christianisme est en cause, le respect ne suffit pas, il faut la foi. Respectueux envers la foi ! c'est un solécisme dans la langue chrétienne. Tout le XVII[e] siècle, que vous invoquez, Monsieur, se serait levé comme un seul homme contre ces ambiguités de langage. Éluder n'est pas répondre, et M. d'Eckstein vous l'a dit, il y a vingt ans : Pour vous, comme pour Hamlet, il s'agit d'*être* ou de *n'être pas*.

Voici pour l'Avant-propos. Le mois prochain nous parlerons du Livre.

TH. FOISSET.

(1) *Avant-propos*, p. XIX.
(2) *Id.*, p. XXI.

DU PARTI CONSERVATEUR

ET DE SA POLITIQUE

DEPUIS 1830 (1).

Le parti conservateur traverse en ce moment une crise des plus graves pour son avenir. Sa conduite dans cette législature décidera si la nombreuse portion de la Chambre qui tient à honneur de porter ce titre forme un véritable parti de gouvernement, si elle représente un système général de politique au dehors comme au dedans, ou s'il n'y faut voir, ainsi que ses ennemis le proclament, qu'une masse inerte, acquise à tous les cabinets qui pourront se succéder aux affaires.

Lorsque le salut de la monarchie, l'ordre intérieur et la paix du monde lui semblaient en péril, il était naturel que cette grande opinion subordonnât des questions secondaires à des intérêts qui ne cesseront jamais d'être les premiers à ses yeux; mais aujourd'hui cette position est changée, et de nouveaux devoirs ont commencé pour elle. Un triste épisode de notre histoire parlementaire avait atteint le gouvernement représentatif jusque dans ses racines; en portant le désordre dans toutes les régions du pouvoir, il avait découragé les convictions les plus vives et les plus fermes espérances, et la législature de 1839 s'était ouverte au sein d'une confusion universelle. Bientôt de menaçantes complications vinrent mettre en péril le repos du monde,

(1) La Rédaction du *Correspondant* n'a et ne peut avoir de commun que l'orthodoxie religieuse; hors de là, elle laisse aux écrivains qui y concourent l'entière liberté de leur point de vue, et l'esprit chrétien qui les anime tous suffit pour maintenir une unité véritable au sein de la divergence. Nous avons cru devoir rappeler cette pensée fondamentale la première fois que nous insérons un travail politique. (*N. du R.*)

et placer la France isolée en face de l'Europe unie par un quintuple traité. Dans une situation aussi grave le parti conservateur n'hésita pas à pousser jusqu'au bout son abnégation et son dévouement à sa cause. Il amnistia ses chefs, et leur permit de reprendre à sa tête la place que leurs services et leurs talents avaient faite si éclatante.

Dès cette époque néanmoins des tendances très-diverses se révélèrent au sein de la majorité et dans le gouvernement lui-même. Quelques membres de cette majorité, n'acceptèrent qu'avec la plus vive répugnance le brusque dénoûment donné aux affaires d'Orient, contrairement aux vues indiquées par la Chambre : ils crurent apercevoir dans cet empressement l'intention de reprendre des précédents diplomatiques aussi stériles qu'impopulaires, et l'on vit se révéler de graves dissidences sur la manière de comprendre les rapports de la France avec l'Europe, et particulièrement avec une grande puissance maritime. Les événements avaient prononcé dans la question orientale, et la Chambre avait dû admettre comme un fait irrévocable la convention des détroits, mais sans vouloir la discuter, tant elle pesait à sa conscience, tant elle inquiétait son honneur. Des réserves aussi expresses ne pouvaient manquer de se reproduire et d'amener des embarras sérieux. Le droit de visite paya pour la convention du 13 juillet, et le traité du 20 décembre fut immolé aux ressentiments antérieurs de la France. Ce débat se renouvela trois fois, et trois fois la majorité, s'unissant à ses adversaires habituels, y porta un langage qui ne permettait pas l'irrésolution. Enfin cette scission, chaque jour plus prononcée, eut pour conséquence dernière le vote sur les armements maritimes, qui semblait révéler à lui seul une politique tout entière.

Les choses en étaient là lorsque le cabinet provoqua la dissolution de la Chambre. Cet acte était une nécessité pour l'administration du 29 octobre, et peut-être fut-elle malhabile en ne la réclamant pas de la Couronne dès l'année précédente, pendant que les intérêts alarmés lui prêtaient une force disparue avec ces alarmes mêmes. La coalition avait élevé entre le ministère et la majorité une sorte de barrière morale qui ne pouvait s'abaisser que par des élections nouvelles dans lesquelles celle-ci aurait à recevoir du cabinet l'appui de son influence administrative. D'ailleurs si, grâce à la modération du parti conservateur et aux inquiétudes dont les événements récents remplissaient

encore les âmes, il y avait une majorité prononcée sur certaines questions et contre certaines personnes, cette majorité était bien loin d'être compacte et d'appartenir au ministère lui-même. Celui-ci ne pouvait se l'assurer qu'en groupant en faisceau les hommes les moins disposés à se laisser absorber dans son sein, les plus résolus à prendre leurs réserves chaque fois qu'ils étaient dans le cas de faire avec lui un acte de communauté. Les propositions de réforme constitutionnelle débattues sans chaleur au sein du parlement, et qui n'avaient provoqué dans le pays qu'une agitation peu profonde, ces *maladies de la peau* caractérisées par un ministre d'une façon si pittoresque, n'étaient pas un obstacle entre le ministère et la législature ; car, dans cet ordre de questions, toutes les nuances de l'opinion conservatrice appuyaient le cabinet. La direction de nos relations diplomatiques provoquait seule des embarras véritables ; et la position était devenue aussi délicate que compromise lorsque la majorité eut placé le ministère dans l'alternative de se retirer ou de conseiller à la Couronne la non-ratification d'un traité conclu entre les cinq grandes puissances, traité dont les stipulations les plus importantes furent arrêtées sur l'initiative et l'insistance de la France elle-même. Ces dispositions se révélèrent dans le cours de la dernière session par une succession d'actes et de paroles dont la portée ne pouvait échapper à personne. Le débat sur le port d'Alger, le vote sur l'amendement de M. Lacrosse, établirent clairement que la majorité entendait le système de paix autrement que le cabinet, et que, dans des vues confuses encore, elle aspirait à combiner le désarmement militaire avec le maintien d'un imposant armement maritime.

Ce fut dans cette disposition générale des esprits qu'eurent lieu les élections dernières. Le résultat en était à peine connu qu'une horrible catastrophe vint concentrer sur un seul objet toutes les préoccupations publiques. Un abîme était ouvert au pied du trône ; il fallait le combler. La Chambre nouvelle vint offrir à la royauté l'unanime tribut de son dévouement et de ses douleurs, et s'honora par le soin religieux avec lequel elle s'absorba dans une seule pensée. Mais, quoiqu'elle n'eût vaqué qu'à un grand acte durant cette courte session, il n'était assurément douteux pour personne que la législature de 1842, élue sous l'empire d'une idée vivement accueillie par la nation, et passée du monde parlementaire dans ces couches inférieures où les

idées politiques se transforment en passions, ne reproduisît d'une façon plus énergique encore l'esprit de la Chambre précédente. Résistance à tout exercice du droit de visite, disposition à reprendre cette attitude d'isolement et d'expectative indiquée en octobre 1840, et qui seule peut préparer sans péril des combinaisons nouvelles, toutes ces tendances ne pouvaient manquer de se retrouver au sein de la Chambre actuelle; il était donc facile de pressentir la couleur des débats récente de l'Adresse, et il était impossible de ne pas voir que le ministère serait contraint d'accepter une manifestation officielle du sentiment de la Chambre sur les traités de 1831 et 1833. Lui seul avait pu entretenir avant la réunion du parlement des illusions à cet égard.

Dans cette législature le parti conservateur se retrouve dans des proportions à peu près égales à celles qu'il avait antérieurement. Lui seul peut y donner la majorité, et le gouvernement n'est possible qu'avec son concours. Ceci n'a nul besoin de démonstration. Il n'est pas moins évident que la scission intervenue entre les deux fractions de l'opposition constitutionnelle garantit à l'opinion conservatrice une prépondérance désormais incontestable. Lorsqu'il lui a été donné d'entendre son adversaire le plus illustre professer ouvertement tous ses principes, ce parti peut, à bon droit, se regarder comme maître du terrain, et n'a pas, du moins en ce moment, à s'inquiéter pour lui-même. Les temps sont aujourd'hui assez calmes pour qu'il se révèle enfin dans toute la vérité de sa pensée politique. Assuré que les affaires ne sauraient lui échapper, et qu'il trouvera désormais des chefs de rechange dans les rangs même où il avait perdu l'habitude de les aller chercher, il est libre désormais, et peut rendre sa liberté féconde.

Au début de cette législature, l'opinion conservatrice commence donc une ère nouvelle. Puisse-t-elle n'y entrer qu'avec réflexion ! Un grand parti ne joue pas tout son avenir sans y regarder et avec les premières cartes qui lui tombent sous la main. Il l'asseoit sur des idées assez fortes pour dominer le pays, et son devoir comme son intérêt est de choisir pour les faire prévaloir les hommes les plus en mesure de s'identifier avec elles. Il est d'autant plus urgent que cette opinion s'asseoie sur des bases larges et nationales que, si elle est aujourd'hui maîtresse du parlement, elle ne saurait méconnaître qu'il pourrait bien en être tout autrement aux élections prochaines. Quoi

qu'en puissent dire les hommes qui mesurent la sécurité de l'avenir à la satisfaction que le présent leur cause, le vent souffle dans des directions étranges et nouvelles; d'alarmants symptômes se produisent, et, sous le calme apparent qu'entretiennent les intérêts, il se fait un travail profond et continu. Lorsque des élections préparées avec tant de soin, et dans des conditions aussi favorables pour le pouvoir, ont été emportées, pour la plupart, à des majorités si faibles, et ont donné des résultats qu'il est au moins permis de qualifier d'inattendus, il y a dans un tel fait le plus grave des enseignements. Le parti conservateur ne saurait le méconnaître : s'il domine encore la Chambre et le pays, et si, maître du présent, il peut espérer de s'assurer l'avenir, c'est sous l'expresse condition de profiter de cette épreuve, la dernière chance peut-être qui lui soit donnée pour fonder enfin une politique nationale et répondre aux besoins véritables du pays au dedans comme au dehors. La prépondérance de ce grand parti importe tellement à l'existence de la monarchie qu'il doit se ménager pour elle plus encore que pour lui-même, et qu'il n'a pas le droit de trancher légèrement les questions destinées à exercer une décisive influence sur ses destinées politiques. Le moment est donc venu de rechercher quelle direction il devra donner à ses efforts pour servir efficacement et sa cause et lui-même. Il est du devoir de tous les hommes qui croient fermement à l'insuffisance de la politique qui se pratique depuis quelques années, pour écarter de prochains périls, de dire sans hésiter toute leur pensée à l'ouverture d'une législature destinée, dans sa durée quinquennale, à finir tant de questions et peut-être tant de personnes. C'est ce travail que nous voulons aujourd'hui, non pas accomplir, mais esquisser.

Le parti conservateur, organisé par Casimir Périer dans les jours difficiles, s'est depuis douze ans proposé un double but : à l'intérieur, le maintien des trois pouvoirs constitués par la Charte de 1830 dans la limite de leurs attributions respectives ; au dehors, la continuation de la paix générale par le respect de tous les traités. Asseoir le gouvernement représentatif sur une royauté puissante et respectée, faire accepter ce nouvel ordre de choses à l'Europe au prix d'une adhésion loyale, quoique pénible, aux stipulations qui la régissent depuis vingt-cinq ans, telle fut l'œuvre nettement conçue au 13 mars 1831, et pour-

suivie avec courage à travers des vicissitudes si diverses et des épreuves si douloureuses. Cette politique a réussi, parce qu'elle correspondait aux besoins les plus profonds de l'Europe ; elle a triomphé au parlement et dans l'opinion, parce qu'elle n'a rencontré en face d'elle qu'une opposition incertaine dans ses projets, souvent violente sans fermeté, quelquefois timide sans modération, et qui ne sut jamais opposer une idée précise et définie à la grande et simple formule successivement adoptée par tous les cabinets comme par toutes les majorités.

Mais ce grand travail est-il donc achevé, et ne nous reste-t-il désormais rien à faire qu'à voter annuellement le budget, avec force crédits supplémentaires, pour consolider ces institutions si longtemps menacées, et prendre dans le monde la situation et l'influence qui appartiennent à la France? C'est là toute la question : elle séparera bientôt, au sein de l'opinion conservatrice elle-même, les hommes aux yeux desquels le *statu quo* politique suffit à tous les besoins, et ceux qui croient que la loi des chemins de fer et la convention du 13 juillet ne doivent pas être le lit de repos de la politique française. En l'abordant aujourd'hui nous réclamons la permission de l'examiner d'abord succinctement pour les intérêts du dedans, et avec quelques développements de plus pour les intérêts du dehors; non qu'à nos yeux les questions diplomatiques aient en elles-mêmes une importance supérieure à celle des questions constitutives, mais parce qu'elles réclament une solution plus immédiate, et qu'elles saisissent dès lors plus vivement l'attention publique.

Depuis douze ans on a vu le parlement prêter à la monarchie et à l'ordre social ébranlés toute la force que peuvent donner des dispositions pénales énergiques appliquées par une magistrature intelligente et dévouée. Après avoir combattu l'émeute sur la place publique, il a attaqué dans son expression même la pensée provocatrice, et couvert par la législation de septembre l'inviolabilité du trône. Personne ne nie qu'un tel ensemble de lois répressives suffise à tous les besoins, et aucun cabinet ne concevrait la pensée d'en étendre les dispositions. Mais tous les périls sont-ils conjurés parce que la France est dotée des lois de septembre? Toutes nos institutions ont-elles des racines dans la conscience et dans les mœurs publiques? Si le présent est encore calme, l'avenir est-il garanti? qui l'attend avec confiance et ne prévoit des complications inévitables?

Dans les dernières couches de la société, de sourdes passions s'agitent sans règle et sans direction. La démocratie monte à son tour à l'assaut des classes bourgeoises, victorieuses de l'aristocratie privilégiée, et le drapeau d'un 89 populaire se déroule dans le lointain. Le prolétariat, systématiquement organisé, a désormais ses publicistes, ses économistes et ses historiens, dont l'instruction primaire, presque partout dispensée en dehors de l'influence religieuse, discipline et agrandit chaque jour l'auditoire. Cette formidable école ajoutera bientôt, à la force matérielle dont elle dispose, la puissance que donnent des théories mises au service des passions. Des problèmes capitaux se posent de toutes parts, pendant que la concurrence des intérêts matériels accumule les embarras devant lesquels le gouvernement garde une discrète neutralité. La production et l'industrie, en proie à des tiraillements intérieurs en même temps qu'à des efforts désordonnés, réclament à grands cris l'intervention du pouvoir, qui semble fuir avec effroi cette tâche redoutable. Cependant le culte des intérêts, prêché avec chaleur, détermine dans des régions plus élevées les seuls résultats qu'on en puisse attendre. Toutes les sources du dévouement tarissent, et l'honneur parle une langue qui n'est plus comprise. L'égoïsme a cessé d'être un vice pour devenir un système, et le pouvoir est condamné à suivre avec une sorte de joie le progrès général de cet abaissement, parce qu'il désarme quelques inimitiés et que la corruption énerve les haines. C'est chose tenue pour légitime de défendre l'autorité lorsqu'on l'exploite, de l'attaquer lorsqu'on n'y participe point. Une coalition triomphante a consacré le droit de n'être ministériel que lorsqu'on est ministre, et gouvernemental que lorsqu'on touche au gouvernement. Ceci semble passer à l'état d'axiome, même chez les hommes les plus honnêtes. Et comment n'en serait-il pas ainsi? que représente en effet le pouvoir? quelle œuvre poursuit-il que n'accompliraient aussi bien d'autres instruments? Comment a-t-on prêché l'abnégation? à qui a-t-on le droit d'imposer des sacrifices? Tels sont le peu d'autorité des hommes, l'obscurité des choses, et la faiblesse générale des mœurs, qu'au milieu de ce scepticisme immense, des intérêts privés dirigent les actes sans violenter les consciences, et que la stratégie a officiellement détrôné la politique.

De ce que le pouvoir résiste depuis dix ans à ces tristes in-

fluences, de ce qu'il est presque toujours parvenu à les diriger selon la pensée permanente qui l'inspire, faut-il conclure qu'un tel miracle de bonheur et d'habileté soit destiné à se perpétuer dans des circonstances toutes différentes? La peur de l'anarchie ne perdra-t-elle pas sa magique puissance lorsque l'anarchie, au lieu de se montrer en haillons et de menacer une tête royale, se traduira en savantes formules dans d'ingénieux écrits feuille-morte, et qu'elle saura lire, écrire et calculer à faire pâmer d'aise tous les inspecteurs de l'Université? En France on n'a jamais peur des idées; et c'est par les idées que se poursuivra désormais l'œuvre commencée sous d'autres formes.

Enfin est-il donc interdit de pressentir un événement que la Providence ne peut, hélas! que retarder, et d'étudier l'avenir, auquel on semble s'abandonner avec tant d'assurance, du pied du funèbre monument où tant d'espérances se sont naguères englouties? Ne connaît-on pas le tempérament de ce pays, dont l'histoire n'est qu'une longue suite de réactions successives, et ne devine-t-on pas qu'à la prépondérance si longtemps exercée par la royauté succédera un affaiblissement énorme au moment même où son titre sera plus précaire et son autorité personnelle moins imposante? Autour de cette royauté, que sa faiblesse ne protégera pas, se grouperont deux Chambres dont le caractère n'interdit pas, à coup sûr, pour ces temps difficiles, les plus légitimes alarmes.

De ces deux grands corps il en est un que la législation ne saurait réformer d'une manière quelque peu profonde, car les vices qui en affectent les éléments tiennent à l'ensemble des mœurs publiques elles-mêmes. C'est là ce qui dégoûte les esprits graves de ces stériles essais de réformation tentés sur l'électorat et sur l'assemblée élective. En augmentant le nombre des électeurs vous ne changerez ni les instincts ni les besoins du corps électoral; vous ne corrigerez pas les infirmités d'une Chambre qui semble s'affaisser sur elle-même, parce qu'elle n'est pas soutenue, comme dans un pays voisin, par de grands partis fortement organisés dans la nation. L'interdiction faite aux députés d'occuper certaines fonctions publiques déterminées n'aurait guères pour effet que de faire rejeter sur les siens ce dont on ne pourrait plus profiter soi-même, d'imposer l'hypocrisie à l'égoïsme et des détours à l'ambition; elle affaiblirait le gouvernement sans relever la morale publique, et enle-

verait à la représentation nationale un personnel accoutumé au maniement des affaires, et résigné à occuper des positions hiérarchiques et secondaires, pour le remplacer par des hommes systématiquement hostiles au pouvoir, ou se croyant, dans leur confiant orgueil, prédestinés à le conquérir de haute lutte.

Une seule tentative serait digne d'hommes qui feraient entrer l'avenir dans leurs supputations; mais cette tentative ne sera pas même essayée, et le parti conservateur est ainsi constitué qu'il la répudierait aujourd'hui, si on osait la provoquer en son nom. Quoi qu'il en soit, c'est un besoin pour l'auteur de cet écrit de déclarer, pour rester fidèle à ses convictions les plus intimes, qu'à ses yeux le système électoral fondé par la loi de 1817, et développé par celle de 1831, repose sur les bases les moins rationnelles et les moins politiques. Les répugnances du pays contre l'élection à plusieurs degrés nous semblent un sentiment peu réfléchi, inspiré par les souvenirs de l'Empire, qui firent oublier ceux de la Constituante. Le système qui livre le sort de la France à l'entraînement d'un moment, qui interdit à la violence de l'opinion jusqu'au droit de s'enrayer elle-même, et qui ne gradue pas plus l'action des lumières que celle des influences, repose sur une théorie qui ne saurait soutenir un instant l'examen. Il est certain que des formes plus libérales et plus conservatrices à la fois, en étendant le droit électoral dans la mesure de la capacité et de l'intérêt représenté, corrigeraient une partie des inconvénients du système actuel, et seraient de nature à exercer une heureuse influence sur la représentation nationale. Mais nous sommes loin de nous exagérer les conséquences d'une telle mesure, car nous savons que les lois ne prévalent pas contre les mœurs. Nous n'ignorons pas d'ailleurs qu'il faut ménager l'opinion publique dans ses préjugés, lorsque ceux-ci ont été entretenus par des autorités puissantes. Le temps seul peut alors préparer l'application d'idées différentes; et, quoique l'élection indirecte ait conquis, au sein du parlement, un bien plus grand nombre de convictions individuelles que le public ne le soupçonne, nous n'avons garde de conseiller au parti conservateur de faire entrer encore une pareille question dans son programme politique.

Mais on nous permettra de croire et de dire que la même réserve ne lui serait pas commandée en ce qui se rapporte à une autre Chambre, que l'opinion entoure de son estime et d'une

stérile confiance, et qui, par le vice manifeste de son organisation, semble dans l'impossibilité de prendre la force que le pays aimerait à lui donner. Comment un corps honoré par tant d'illustrations et de lumières ne conquiert-il pas dans les affaires publiques une part d'influence égale à celle que l'opinion départit à ses membres, et d'où vient que l'institution est moins puissante que les individualités qui la composent?

Pour qui prend encore au sérieux la monarchie représentative, la nécessité d'arracher l'un des grands pouvoirs de l'État à la déchéance politique dont il est visiblement menacé ne peut manquer d'être démontrée. Existe-t-il deux Chambres dans un pays où, depuis douze années, l'une d'entre elles n'a arrêté l'attention publique que lorsqu'on a jugé utile de jeter à sa justice quelque conspirateur ou quelque obscur assassin? Dans quelle formation de cabinet ce grand pouvoir est-il intervenu? Pour qui a-t-il été un obstacle, pour qui a-t-il été une force? Qui s'inquiète de son adhésion, qui négocie pour se l'assurer? La pairie repoussait les fortifications de Paris, et elle les a votées; dans le cours de la dernière session, sa haute expérience avait pénétré la vanité de cette loi des chemins de fer, destinée à un si triste avortement, et cette loi a traversé l'épreuve du Luxembourg sans y perdre un seul de ses vices. La France a dû trancher naguère l'une des plus redoutables questions constitutionnelles, et une heure a suffi pour obtenir l'enregistrement de la loi de régence dans l'assemblée qui avait, non sans motif, manifesté la prétention d'en recevoir l'initiative. Enfin, lorsque la France tout entière s'est émue d'une grande question de droit international, il a été interdit à la pairie d'introduire dans son Adresse l'expression d'un vœu auquel on s'est associé, sans hésiter, dans une autre enceinte, et l'on a brusquement refusé à la modération d'une Chambre ce que l'on a concédé sans résistance à la vivacité de l'autre. C'est ainsi qu'un ministère conservateur en a usé avec la pairie dans une circonstance solennelle.

Pareille position n'est pas tenable, et il est à croire que la pairie tentera un jour de s'en dégager. Mais si, à bout de patience et d'épreuves, elle prend la résolution de secouer la fatalité qui pèse sur elle et de constater par un vote décisif son droit d'intervention dans les affaires du pays, il est à craindre qu'on voie dans cet effort même le résultat d'une passion violemment excitée plutôt que l'action régulière et légitime d'une pré-

rogative souveraine; et tel est le sort préparé à cette grande institution qu'elle semble condamnée à une éternelle faiblesse, tempérée par quelques accès de colère.

Voilà ce que le nouvel article 23 de la Charte a fait de la seule assemblée qui puisse garder encore quelques traditions politiques au sein de cette société sans racines et sans souvenirs. Charger l'un des pouvoirs de nommer l'autre pour équilibrer trois pouvoirs entre eux est une idée tellement étrange, qu'il est difficile de la prendre au sérieux. Ce qu'ont vraisemblablement voulu les inspirateurs de la combinaison de 1831, c'est préparer un retour à l'hérédité, en constatant authentiquement l'impuissance d'une Chambre haute nommée par le ministère sur une liste de fonctionnaires émérites et de candidats malheureux. A cet égard l'épreuve a réussi au delà de toutes les espérances.

Quel pouvoir a profité de cet anéantissement déplorable, et qui oserait féliciter la royauté d'une combinaison qui ne lui assure une dangereuse prépondérance qu'en la privant de son principal point d'appui? L'on peut se rendre le gouvernement facile en usant les hommes et en affaiblissant les institutions; mais c'est sous condition de les voir manquer bientôt à ceux qui en auront épuisé la sève. L'art véritable de gouverner consiste à ménager l'avenir : malheur à qui l'escompte pour faire face aux besoins du présent, à qui aime mieux faire disparaître les difficultés qu'y résister en s'appuyant sur des forces régulières! S'il suffit à l'empirisme de conjurer les périls du jour en prenant chaque situation par ses détails et chaque homme par ses faiblesses, l'esprit politique aspire à quelque chose de plus sérieux qu'à ces déplorables victoires, et ce n'est pas trop demander à l'opinion conservatrice que d'exiger d'elle qu'elle porte enfin ses regards sur le grand corps appelé à lui servir de base à elle-même. Lorsque une royauté faible et discutée trouvera en face d'elle une seule Chambre omnipotente asservie aux passions et à la fortune politique de quelques chefs de parti, on comprendra ce que valaient ces derniers jours de calme si stérilement écoulés.

Ce n'est pas de l'hérédité que peut être attendue la restauration de la pairie dans les conditions nouvelles qui lui sont faites. Le maintien de ce privilége exceptionnel présenterait une impossibilité véritable au sein d'une société constituée sur l'égalité civile, et dont les idées sont plus démocratiques encore que les lois. Lorsque la Restauration essayait d'implanter sur le sol

français les institutions aristocratiques de la Grande-Bretagne, elle ne faisait pas du moins une tentative en contradiction avec le principe de son existence politique, car elle essayait en même temps de constituer un vaste système d'influences territoriales, dont la pairie formait la base ; et, chose digne d'une haute attention, c'était ce grand corps qui venait alors, par ses votes, traverser cette œuvre, complément logique de sa propre existence, tant les influences du temps étaient pressantes, tant les instincts dominaient jusqu'aux intérêts mêmes ! Comment des hommes politiques tireraient-ils quelque influence du principe héréditaire, lorsque la hiérarchie sociale tout entière s'asseoit de plus en plus sur la base d'une classification toute personnelle? Quels seraient d'ailleurs ces derniers des aristocrates, hermétiquement enfermés dans l'arche voguant au-dessus des grandes eaux de la démocratie bourgeoise ? Des banquiers et des professeurs, d'honorables magistrats et de riches industriels, aspirant à transmettre à leur postérité une notabilité sans éclat et une importance toute viagère. Mais une telle combinaison ne soulèverait-elle pas à la fois et la répugnance des classes moyennes, organisées d'après un principe contraire, et la chaleureuse indignation de tout ce qui se sentirait encore un peu de sang de gentilhomme dans les veines ? Cette tentative, si elle était jamais essayée, ce qu'à Dieu ne plaise, serait une formidable épreuve réservée à la royauté, qui aurait à prêter sa force à la pairie, bien loin d'en recevoir d'elle.

Pour être conservateurs, ne nous faisons pas plagiaires, et n'attendons la restauration de la première Chambre que du principe même qui fait la vie de la société française, de la valeur individuelle de ses membres, attestée par une élection qui la garantisse et la consacre. Qu'il y ait inconvénient à ce que cette élection s'opère directement par le pays lui-même, on peut l'admettre, car peut-être serait-il assez difficile d'établir des conditions d'électorat et d'éligibilité telles qu'elles donnassent à la Chambre inamovible un caractère vraiment distinct de celui de la Chambre élective. Osons le dire : la pairie d'une société fondée sur la capacité personnelle devrait être appelée à se recruter par ses propres choix, comme la pairie d'une société aristocratique à se perpétuer par l'hérédité. Le droit d'élection remis aux mains de la Chambre elle-même, le pouvoir politique s'organisant par son énergie propre, comme se constitue celui de l'in-

telligence au sein de toutes les Sociétés savantes, telle serait, à coup sûr, la solution la plus conservatrice et la plus féconde du grand problème que le gros du parti conservateur ne songe pas même encore à poser. Et, chose étrange autant que déplorable, ce serait la force même qu'une telle prérogative assurerait à la pairie reconstituée qui susciterait dans les rangs de ce parti les résistances les plus difficiles à surmonter, tant on a peur de la force, alors même qu'on en a besoin!

Quoi qu'il en soit, un ministère conservateur qui comprendrait le gouvernement représentatif autrement que dans son mécanisme, un pouvoir qui aspirerait à vivre pour gouverner, au lieu de gouverner pour vivre, mettrait évidemment au nombre de ses premiers devoirs la reconstitution de la pairie. Il y préparerait l'opinion publique comme à une œuvre nécessaire, et ne permettrait pas à ses organes de déclarer chaque jour à la France qu'elle n'a plus rien à faire qu'à se croiser les bras pour jouir en paix des biens innombrables qu'elle s'est assurés. Il ne croirait pas que tout se réduit, pour fonder une monarchie constitutionnelle dans des conditions sans exemple jusqu'ici, à s'assurer au sein d'une Chambre mobile une majorité douteuse, à suivre le mouvement des affaires du monde sans essayer une seule fois de le dominer, et à servir les intérêts matériels en faisant de la Bourse le Capitole de la nation.

Enfin, qu'on nous permette de le dire, au risque de voir s'éteindre notre voix au sein de cette majorité qui trop souvent se refuse à comprendre la seule condition possible de son salut et de celui de la société elle-même : un gouvernement conservateur véritablement digne d'un pareil nom irait au fond de toutes les questions capitales sans en dissimuler la gravité sous un scepticisme élégant et une systématique indifférence. Il comprendrait, par exemple, que les conditions dans lesquelles l'instruction populaire est trop souvent dispensée sont de nature à susciter les plus graves inquiétudes, et il appellerait la religion à sanctifier une œuvre désastreuse sans elle. Il n'hésiterait pas à reconnaître que l'instruction secondaire doit être profondément modifiée dans ses formes administratives comme dans ses tendances philosophiques, pour mettre les générations nouvelles en mesure de supporter sans périr ce régime d'excitations continuelles et d'aspirations dévorantes. Sans substituer un monopole à un autre, il rendrait à la famille et à la conscience les droits dont elles sont

dépouillées, et ne s'appuierait pas sur de sordides intérêts et de mauvaises passions pour résister au grand principe proclamé par la Charte, et dont la sincère application importe à la société tout entière. A l'aspect de l'immense désordre moral qui domine le monde, à la vue de ce chaos où s'agite la pensée humaine, superbe dans ses chutes autant que stérile dans ses conceptions, il comprendrait que le Ciel a posé à la Terre un formidable problème, et que c'est à lui seul qu'il faut en demander la solution. Un parti conservateur qui n'est pas par essence un parti religieux ne présente à l'esprit qu'un non-sens politique. Ce sera l'éternel honneur du torysme anglais d'avoir associé ces deux idées et de les confondre, pour ainsi dire, l'une avec l'autre.

Des questions immédiates à résoudre, des solutions plus lointaines à préparer, l'idée religieuse à développer dans d'autres conditions légales, enfin le régime de la bourgeoisie à fonder selon les lois qui lui sont propres, une pareille tâche suffirait, à coup sûr, à l'activité d'un parti auquel ne manqueraient ni l'esprit politique pour la comprendre, ni le cœur pour s'y dévouer. Quoi que puissent prétendre les vanités satisfaites et les dédaigneuses myopies, ce ne sont pas là des questions soulevées pour se donner le vain plaisir de les résoudre. Elles se posent d'elles-mêmes pour qui porte la main sur le cœur de la France et en compte les pulsations : elles sont déjà des réalités pour qui sait voir; elles seront un jour de grands périls pour qui n'aura pas su les comprendre.

Et cependant, nous ne l'ignorons pas, ce sont là des questions réputées oiseuses parce qu'elles n'agitent pas encore le parlement et ne sont pas de nature à renverser immédiatement un cabinet. Il est à croire que pas une seule d'entre elles ne sera soulevée au nom de la majorité dans la législature actuelle, tant il est vrai que la haine des nouveautés s'est indissolublement unie à la terreur des révolutions, tant l'esprit de conservation est prêt à se confondre avec l'esprit d'immobilité !

Les questions morales et les périls éventuels préoccupent trop peu la masse du parti conservateur pour qu'il soit possible de l'engager sur ce terrain. C'est au nom d'intérêts plus sensibles que ce parti peut être appelé, par l'organe d'un certain nombre d'entre ses membres, à rendre au pays des services véritables. Dans la situation nouvelle qui se prépare le débat se trouve

nécessairement concentré sur les questions du dehors restées pendantes, questions dont l'importance n'est pas limitée aux faits spéciaux qu'elles embrassent, et dont la solution préparera pour l'avenir le système général de nos relations diplomatiques.

Le maintien de la paix du monde garanti par le respect des traités, la répudiation de la propagande révolutionnaire contre les pouvoirs établis, telle fut la base donnée par la monarchie nouvelle à ses rapports avec l'Europe. Cette politique était habile autant que morale, car tout autre aurait enlevé au pouvoir fondé en 1830 le caractère qu'il lui importait de conserver. Si la paix est un besoin pour tous les peuples, ce besoin est, en effet, plus vif encore lorsque la souveraineté politique passe aux classes dont des efforts laborieux ont créé la fortune et l'importance. Il était donc naturel que notre gouvernement fît les plus grands efforts pour maintenir le repos du monde.

Cependant la paix, toute souhaitable qu'elle soit par elle-même, ne saurait être pour une société le but unique de sa politique. Le seul devoir des nations, quelque principe qui préside à leur organisation intérieure, c'est de se développer selon leurs conditions régulières et légitimes. Heureuses lorsque ce but peut être assuré par la paix, elles n'en resteraient pas moins rigoureusement obligées de le poursuivre s'il ne pouvait malheureusement être atteint que par la guerre. Cette observation ne serait qu'un lieu commun pur et simple, si, pour une certaine école, le maintien de la paix du monde ne tendait à revêtir le caractère d'une théorie absolue, au lieu de rester un état très-désirable, mais transitoire, comme toutes les chances heureuses. Aux yeux de cette école, au point où est parvenue la civilisation de l'Europe, la paix semble devenir de plus en plus l'œuvre exclusive et finale de la politique; c'est à sa conservation que doivent se rapporter tous les efforts appliqués, à d'autres époques, à des intérêts éphémères d'extension de territoire ou d'influence; c'est devant l'autorité de cette politique unitaire et rationnelle que sont destinés à s'amortir et les rivalités populaires et l'antagonisme des intérêts. Vainement les faits actuels et ceux que permet de pressentir la pénétration la plus vulgaire donnent-ils un éclatant démenti à ces philosophiques espérances : on ne s'efforce pas moins de les identifier avec les conditions d'existence de notre gouvernement lui-mê-

me ; la pensée de grandeur nationale, poursuivie par tant de générations, n'apparaît plus que comme une conception égoïste et mesquine, et cette pensée perd à la fois son caractère et sa force au sein d'un scepticisme dédaigneux et d'un dévouement cosmopolite.

Comment se fait-il que ce gouvernement, après douze ans de durée, soit sans aucun plan arrêté pour des hypothèses évidemment prochaines ? Pourquoi n'a-t-il pas une politique à lui, comme l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche elle-même ? Cela tient sans doute aux difficultés qu'a rencontrées son établissement et à la nature de ses institutions ; mais qu'on nous permette de constater aussi la large part qu'il est juste d'attribuer, dans cette situation déplorable, aux théories creuses et aux idées fausses contre lesquelles ont heureusement réagi, depuis quelques mois, les instincts nationaux et le bon sens public.

Servie par la crainte qu'elle inspirait jusque dans sa modération même, la monarchie de juillet, à la première période de son établissement, obtint de la prudence éclairée de l'Europe des concessions importantes. Le royaume des Pays-Bas s'écroula devant la fermeté prudente d'un ministère qui comprit que la France avait le droit d'interdire aux autres ce qu'elle s'interdisait à elle-même, et qu'elle était alors en position de vendre la paix au lieu de l'acheter. Bientôt la révolution belge, ménagée dans ses justes prétentions, accepta le frein des protocoles, et s'inclina sous une conférence européenne, comme un coursier fougueux sous la main d'un conducteur habile.

A la vue de ces commotions révolutionnaires si soudainement calmées, devant ces difficultés nombreuses dont une seule aurait suffi, en d'autres temps, pour bouleverser le monde, et que l'accord des cabinets dénouait alors avec tant de souplesse, quelques esprits crurent toucher au terme heureux où l'Europe se constituerait enfin sur la base d'une sorte de souveraineté collective exercée par une conférence permanente. On proclama la paix comme l'immuable principe du droit international, ainsi qu'on avait proclamé naguère l'égalité en droit civil et la liberté constitutionnelle en droit politique. L'esprit de généralisation, qui est à la fois l'honneur et la faiblesse du génie français, s'empara des récentes transactions diplomatiques pour leur attribuer une portée qu'elles étaient

loin d'avoir par elles-mêmes. Dominé par le besoin de systématiser des résultats accidentels, on ne parut pas comprendre que le mouvement propre aux diverses nationalités européennes, un instant suspendu par la terreur des révolutions, n'avait peut-être en aucun siècle été plus prononcé que de nos jours, et que jamais les peuples n'avaient marché avec une plus entière prescience de leurs destinées au but indiqué à chaque grande race par la Providence et par son histoire.

La Russie parle au cœur de ces populations slaves impatientes d'un rôle attendu si longtemps. Elle s'avance du côté de la mer et du soleil, comme un grand fleuve roule vers son embouchure, insouciant des digues opposées à son cours inévitable. L'Angleterre subit des influences analogues. Le traité du 15 juillet, cette révélation anticipée de l'avenir, a constaté la facilité avec laquelle elle s'abandonne aux plus vastes espérances. Il n'est pas un écolier qui ne sache que, dans la situation où elle est placée, l'extension de ses domaines est devenue un moyen de sûreté intérieure bien plus qu'une œuvre d'ambition. Pour un marché qui se ferme entre le Rhin et le Danube, ou qui refuse de s'ouvrir au delà des Pyrénées, il lui faut des provinces dans la vallée de l'Indus et jusqu'aux bords du fleuve Jaune. La Chine acquitte la dette de l'Allemagne industrielle, et si le Portugal échappait un jour au monopole de l'Angleterre, le Japon pourrait bien en payer les frais. Voilà les arrhes que donne à la sécurité du monde le système du *statu quo* territorial, de la philanthropie et de la paix partout et toujours.

Aux tendances nécessaires de la Grande-Bretagne et de la Russie pour changer à leur profit l'équilibre général, et continuer, l'une l'œuvre militaire de Pierre-le-Grand et de Catherine, l'autre l'œuvre maritime d'Elisabeth et des deux Pitt, quelles forces peuvent être opposées, en dehors des circonstances exceptionnelles qui bientôt auront cessé d'enrayer le mouvement naturel du monde? L'Allemagne fédérative est-elle constituée sur des bases assez solides pour contenir l'expansion naturelle de ces grandes nationalités, lorsqu'une crise définitive, sortie des affaires d'Orient, viendra faire sonner pour le monde l'heure des grandes perturbations, et ouvrir de toutes parts des perspectives nouvelles? Si c'est de Vienne qu'on attend le signal d'une énergique croisade contre quiconque attentera à l'œuvre élaborée dans ses murs en 1815, il est

permis de rappeler et les traditions constantes de la politique impériale, et toutes les circonstances qui pèsent aujourd'hui sur elle. Ce n'est pas lorsque l'Autriche se voit de plus en plus dominée, au sein de la Confédération germanique, par une influence mieux acceptée que la sienne, qu'elle s'interdira, au moment où les événements paraîtront la légitimer, la perspective d'un accroissement considérable, accroissement qui lui rendrait sur des races nouvelles une suprématie perdue sur les populations allemandes. L'Autriche ne devance pas les temps, mais elle ne s'est jamais fait faute de les suivre; et, sans semer les événements, elle sait en recueillir les fruits. L'homme éminent dans la vie duquel se résume, à bien dire, son histoire contemporaine, verrait sans doute avec un amer regret la fin de sa longue carrière troublée par des chances incertaines, et l'ajournement de toutes les difficultés sérieuses est le premier besoin de son âge comme de sa gloire. Mais l'Autriche a ses destinées que sa décadence en Allemagne et l'incertitude de sa domination en Italie lui commandent de ménager ailleurs; elle ne manquera pas à elle-même et saura les préparer en silence.

La Prusse a cumulé depuis 1815 les honneurs d'une politique pacifique et désintéressée avec tous les profits qu'assurent la persévérance et l'habileté. Elle a plus avancé par la paix l'œuvre nationale, dont elle poursuit l'audacieux accomplissement, qu'elle ne l'aurait pu faire même par une guerre heureuse. Pendant que la France, immobile sur elle-même, croyait vivre encore sous l'empire des traités de 1815 et se résignait sans compensation aux sacrifices qu'ils lui imposent, la Prusse fondait l'unité industrielle de l'Allemagne, et préparait son unité intellectuelle, qu'elle affecte aujourd'hui de proclamer comme son œuvre. On la voit enfin, tant la fortune aide au succès des choses les moins vraisemblables, se poser, elle, la dernière venue au milieu des peuples germaniques, la moins illustre entre toutes ces grandes races, comme le centre de leurs plus antiques affections, et la vivante expression de leurs plus sacrés souvenirs. Toute cette poésie de chancellerie ne descend pas sans doute très-profondément au cœur des peuples, mais elle suffit pour masquer le travail politique qui s'opère par les banquets royaux, l'inauguration des basiliques, et jusque par un semblant d'institutions représentatives. La paix a tellement profité à la Prusse qu'on peut croire assurément au désir qu'elle éprouve

de la prolonger. Cependant, il est manifeste qu'elle n'a pas mis le sinet au livre des destinées tracé pour elle par l'épée d'un grand homme, et que ce peuple fait par la guerre continuerait, même à ce prix, d'avancer vers le grand but qu'il envisage d'un regard si pénétrant et si assuré.

Telle est donc aujourd'hui la situation du monde; telle elle était déjà dans cette période de 1830 à 1833, durant laquelle notre gouvernement nouveau, sorti de la crise intérieure qui avait présidé à sa fondation, se trouva dans le cas de jeter les bases d'une politique internationale. Les illusions qu'on parut se faire alors sur l'avenir du monde et la durée des combinaisons qui en règlent le sort, sont d'autant plus difficiles à comprendre qu'elles étaient en contradiction évidente avec les faits accomplis sous le gouvernement précédent, et dont le développement recommença sitôt après 1830.

Sous la restauration, le bon accord des puissances, déterminé par la crainte des conflagrations intérieures, avait fait reculer l'esprit révolutionnaire des bords du Rhin jusqu'aux murs de Cadix. La quintuple alliance avait résisté, malgré l'abstention de l'Autriche, à l'épreuve de Navarin. Mais lorsque la Russie, emportée par le courant qui l'entraîne vers le Bosphore, s'appuya sur des infractions prétendues à la paix de Bucharest et à la convention d'Ackermann pour faire un pas de plus dans la voie ouverte devant elle, son cabinet se hâta de décliner, au nom de ses rapports particuliers, l'intervention européenne dans laquelle on s'efforçait de l'enlacer. Il vint dans les murs d'Andrinople dicter au divan une paix désastreuse sous les menaces de l'Angleterre et devant les préparatifs impuissants de l'Autriche. Ainsi le redoutable problème d'où sortiront tant et de si grands changements se formulait déjà pour l'Europe de la Sainte-Alliance, et les tentatives qui se firent à cette époque dans plusieurs cours, particulièrement à Saint-Pétersbourg et à Paris, pour substituer un système d'alliances particulières à la communauté de vues et d'actions pratiquée depuis le congrès de Vienne, constatent clairement qu'une telle question était trop étroitement liée aux intérêts d'ambition et aux espérances d'agrandissement pour pouvoir être résolue sans préoccupations de nature à ébranler la paix du monde.

Les mêmes faits se produisirent après 1830, et firent éclater les mêmes symptômes. Le concert européen triompha de tous

les obstacles suscités par les passions pour venir échouer, en 1833, contre la même question, rendue insoluble par la complication des intérêts. Si les mouvements de la Belgique, de la Pologne, de l'Allemagne et de l'Italie ne déterminèrent aucun conflit entre les grandes puissances, c'est qu'aucune d'elles n'apportait alors dans ces négociations difficiles d'arrière-pensées de conquête ou d'influence exclusive. Du jour où la France eut fait à la sécurité du monde l'abandon de ses plus chères espérances, les difficultés de détail qui pouvaient s'élever dans la conférence de Londres disparurent comme d'elles-mêmes devant le grand but poursuivi en commun : celui d'épargner à l'Europe la chance d'incalculables bouleversements. En 1830, chacun songeait à conjurer les événements, personne n'aspirait à en profiter, et l'ambition était comme suspendue devant la crainte.

Dans le présent, des dispositions pacifiques, déterminées par la crainte des commotions populaires; dans l'avenir, un retour inévitable à la politique de tous les temps, fondée sur le développement propre aux grandes nationalités; telle était donc la perspective que présentait l'Europe lorsque la monarchie de 1830 fut admise au nombre des gouvernement reconnus. Cette situation devait, ce semble, lui imposer une double tâche. Il fallait d'abord assurer au pays et à elle-même le bénéfice de la paix, qu'on ne pouvait s'exposer à briser à cette époque sans faire courir à la monarchie nouvelle des chances terribles dans la défaite, et peut-être dans la victoire. Pour atteindre ce but, il était nécessaire de s'appuyer sur la grande puissance maritime que l'identité des principes et des institutions constituait l'alliée naturelle de la révolution menacée. Mais en formant ces liens, que resserrait alors à Londres l'enthousiasme populaire, il eût fallu comprendre qu'on dressait une tente pour un jour d'orage plutôt qu'on n'élevait un édifice durable. Si le concours de l'Angleterre était utile à la France pour terminer les questions élevées en Europe par la crise de 1830, il allait en effet devenir un embarras réel pour résoudre celles que ne pouvait manquer d'amener bientôt le cours ordinaire des choses.

En Orient, les destinées des deux peuples étaient différentes, et, s'ils pouvaient s'entendre pour retarder l'heure de la catastrophe, il était impossible que leurs vues ne divergeassent pas lorsqu'il s'agirait de prendre un parti définitif. La possession de

l'Algérie, imposée au gouvernement nouveau comme une condition d'existence, traçait à la France dans la Méditerranée une politique dont le développement ne peut s'opérer que contrairement aux vues de la Grande-Bretagne. Cette dissidence n'était pas moins évidente par toute l'Europe. Si l'on s'était entendu pour établir dans la Belgique, vouée à une perpétuelle neutralité, une dynastie anglo-française, il était clair que l'influence de la France dans le royaume qu'arrosent l'Escaut et la Meuse entretiendrait une perpétuelle inquiétude aux bords de la Tamise. En Espagne, des antipathies communes contre un prétendant et son parti pouvaient bien réunir momentanément les efforts des cabinets de Londres et de Paris; mais les progrès politiques et maritimes de ce beau royaume, le futur mariage de sa jeune souveraine, et, plus que tout cela, le besoin d'étendre sur la Péninsule le joug de conventions oppressives pour son industrie naissante, c'étaient là autant d'obstacles à cette alliance intime qu'auraient formée peut-être les sympathies politiques des deux peuples, si d'inconciliables intérêts ne s'élevaient malheureusement entre eux dans le présent et dans l'avenir. Que devenait donc, en dehors des circonstances spéciales qui l'avaient provoquée, cette union compromise en Orient comme en Espagne, sur le Rhin et sur la Meuse comme sur les bords du Potomack et de la Plata? Qui pouvait d'ailleurs se faire illusion sur la nécessité où serait un pouvoir nouveau et toujours menacé, de protéger de plus en plus la production intérieure et le travail national, quelles qu'en fussent même les conditions? Et à qui pouvait-il échapper, en 1831, qu'avant peu d'années les plus intraitables des intérêts, ceux de l'industrie manufacturière, viendraient renforcer l'antagonisme populaire, qui, à cinq siècles de distance, a enfanté Duguesclin et Napoléon? Le gouvernement des classes moyennes, essentiellement prohibitioniste par sa nature, était moins propre encore que l'ancienne monarchie elle-même à réaliser la combinaison qui portait dans son sein le germe de la déception du 15 juillet.

Le tort, ou plutôt le malheur du gouvernement français, c'est de s'être trouvé dans le cas de confondre un expédient temporaire avec une théorie permanente. Mais c'est là, comment le méconnaître? une distinction plus facile à établir qu'à pratiquer dans les affaires, et que les événements pouvaient seuls éclairer du grand jour de l'expérience. Qui pourrait s'étonner,

si, dans l'isolement entretenu par le mauvais vouloir de l'Europe, on fit une politique toute d'une pièce, appuyée sur la fraternité de 1688 et de 1830, et sur l'entraînement de ses études et de ses amitiés personnelles? Le moyen de demander à des hommes d'État qui venaient, à l'aide d'une alliance sincèrement comprise, de résoudre de brûlants problèmes, le moyen de leur demander de ne point engager les questions d'avenir dans la politique qui paraissait suffire à tous les besoins du présent? Était-il possible qu'un gouvernement, contraint pour trouver de la force et pour effacer le caractère qu'il avait reçu des événements, d'entrer le plus avant possible dans l'alliance et les négociations des grandes cours, comprît, avant une éclatante déception, que la politique véritable de la France consiste moins à resserrer ces rapports et cette alliance européenne qu'à les relâcher progressivement, en profitant de toutes les circonstances pour faire prévaloir les questions d'intérêts qui divisent les cabinets sur les questions de principes qui les unissent?

L'unité diplomatique de l'Europe fondée à Vienne après nos désastres, et contre nous, cette quintuple alliance dans laquelle la France ne fut admise au congrès d'Aix-la-Chapelle qu'après avoir acquitté toutes les charges de l'invasion, ne saurait en conscience être envisagée chez nous du même œil qu'en Angleterre, en Russie, en Prusse ou en Autriche. La politique d'un grand peuple vaincu ne peut être la même que celle de ses vainqueurs; elle est nécessairement dirigée par d'autres mobiles et embrasse d'autres horizons. Le respect des traités et du droit public européen, la répudiation d'une politique révolutionnaire n'obligent point à se désintéresser par avance de toutes les chances régulières qui pourraient modifier une situation pénible. Ils n'interdisent pas de profiter des événements de nature à rompre une unité factice et à déterminer un conflit entre des ambitions rivales. Se ménager ces chances, et en certaines occasions les préparer, c'est l'œuvre légitime des peuples frappés par la fortune, et qui n'ont pas renoncé à de meilleures destinées.

Après les malheurs de la guerre de Sept Ans, la cession du Canada, de la Louisiane et de nos principales possessions dans l'Inde, après le premier partage de la Pologne, cette grande faiblesse plus funeste que la perte même d'une province, la France ne désespéra pas d'elle-même, quoique gouvernée du fond du Parc aux Cerfs. Elle releva sa marine, prépara ses res-

sources, et sut attendre l'instant où l'insurrection de l'Amérique lui eut enfin rendu une importance décisive, et l'occasion de rajeunir toutes ses gloires obscurcies. Qui pourrait interdire à la France nouvelle de conserver, après les grands sacrifices de 1815, les pensées dont un régime caduc ne la déshéritait pas après le traité de 1763? Quel cabinet aurait droit de s'étonner, si une nation forte et puissante concentrait toute son attention, pour ne pas dire toutes ses espérances, sur le point obscur et lointain d'où la Providence fera sortir les grands changements?

Une ruine immense se prépare au milieu de l'Europe. La génération actuelle verra probablement l'empire ottoman succomber sous les ambitions qui le pressent et sous les vices qui le rongent. Devant l'imminence de cette catastrophe, quelle peut être la politique constante de la France, sinon de se préparer des rapports qui la mettent en mesure d'exercer sur les événements une intervention efficace et profitable pour les autres comme pour elle-même? Si, avant l'heure où l'empire ottoman s'abîmera sous le poids de sa propre décrépitude, elle n'a pas réussi, par le bonheur de sa fortune ou l'habileté de son action, à rendre son concours nécessaire au cabinet destiné à profiter plus qu'aucun autre des grands changements préparés par son infatigable persévérance, ce siècle ne terminera pas son cours sans qu'elle assiste désarmée à un second partage de la Pologne. Alors deux choses immenses dans l'histoire du monde auront été accomplies peut-être sans combat, et sous le coup de nos protestations inutiles : la France sera descendue au rang de puissance du second ordre, et les idées de 89 auront été authentiquement reconnues impuissantes.

C'était pourtant cette chance unique de redressement que la politique des premières années de la révolution de juillet interdisait à la France de se ménager; c'était contre la seule éventualité qui pût modifier sa situation et faire pousser à sa jeune dynastie des racines profondes que cette politique l'armait pour ainsi dire systématiquement et à l'avance.

Lorsqu'on médite sur les négociations qui se suivent depuis près de dix années pour régler le sort de l'Orient, et qu'on voit la France dans l'impossibilité constante de faire prévaloir ses vues les plus modérées et les plus équitables, il est en effet impossible de ne pas comprendre qu'elle n'a pas imprimé dès l'origine

à son action diplomatique la direction la plus conforme à ses intérêts véritables. Nous avons entendu, en 1841, les ministres du 12 mai, du 1er mars et du 29 octobre, se renvoyer réciproquement la responsabilité des fautes commises et des déceptions survenues ; attaques presque toujours injustes, récriminations rarement fondées. Ce n'est ni à 1839, ni à 1840 que remontent les fautes commises ; l'histoire les reportera au premier acte vraiment grave fait de concert avec l'Angleterre, et sous son inspiration, dans le cours de ces longues négociations.

La France ne serait pas depuis dix années placée entre deux grandes ambitions sans pouvoir s'appuyer efficacement sur aucune d'elles, si elle ne s'était trouvée dans le cas d'unir et de subordonner sa politique à celle de la Grande-Bretagne, lors de la conclusion du traité d'Unkiar-Skelessi; et si, dans la crise de 1832 et 1833, elle avait manœuvré dans le sens véritable de son influence en Orient. Le traité signé par le comte Orloff atteignait profondément et les susceptibilités et les intérêts britanniques. La dominatrice des Indes, qui rencontrait alors à Téhéran et à Hérat la rivalité menaçante de la Russie, et à laquelle lord Palmerston et le baron de Brunow n'avaient pas encore révélé le secret d'une transaction possible entre de gigantesques espérances, dut regarder l'acte du 8 juillet 1833 comme la plus audacieuse atteinte à sa suprématie maritime. Mais la France n'avait à garantir sur le Bosphore ni possessions lointaines, ni influence compromise, et l'identité des intérêts français et anglais dans les affaires d'Orient se défendait bien moins par des considérations sérieuses que par des sophismes alors empruntés aux journaux de Londres par les journaux de Paris. Cependant la France crut devoir protester plus énergiquement que l'Angleterre elle-même contre un acte qu'elle déclara, dès sa conclusion, non avenu à ses propres yeux. Au lieu d'imiter la réserve de l'Autriche, bien plus intéressée qu'elle-même dans la question de l'occupation militaire de Constantinople, elle manifesta l'intention formelle de s'opposer, en tout état de cause, au renouvellement du traité de 1833, conclu, comme on sait, pour huit années, et fit ainsi d'une question, grave sans doute, mais secondaire pour elle, son œuvre principale, et, jusqu'à la campagne de 1839, son œuvre exclusive en Orient. Sa politique véritable aurait été de profiter de ce traité, et des embarras si sérieux qu'il créa pendant

six années au cabinet de Saint-Pétersbourg vis-à-vis de l'Angleterre, pour prendre en face de la Russie une attitude réservée qui, sans implorer des avances, les aurait infailliblement provoquées. Cet instant était décisif : il pouvait rendre la France maîtresse d'une des situations les plus critiques qui se fussent jamais présentées dans le monde ; et celle-ci, mieux conseillée et plus prudente, aurait probablement contraint un grand gouvernement à sacrifier des antipathies irréfléchies et toutes personnelles aux intérêts permanents de sa politique. Donner au contraire à ce gouvernement la certitude que la France n'aurait en Orient qu'une politique purement anglaise, et qu'aucun rapprochement n'était possible, même dans les chances à venir, c'était ajouter les obstacles tirés des choses aux difficultés nées des personnes, et renoncer à tenir la balance entre deux grandes ambitions pour s'effacer obscurément derrière l'une d'elles.

Le malheur des cabinets, lorsqu'ils passent vite, c'est de régler leur conduite sur les difficultés d'un jour, les seules que, dans leur rapide carrière, ils soient dans le cas de rencontrer en face d'eux. Cependant, et quoi qu'on puisse prétendre, c'est rarement par les petits côtés que se terminent les grandes affaires, et l'on citerait bien peu d'exemples dans l'histoire d'instincts nationaux longtemps comprimés par des ressentiments personnels. Les peuples s'attirent et se repoussent par des affinités tellement puissantes qu'elles font choir tôt ou tard les combinaisons formées par les circonstances ou par les hommes. Dans les cabinets où le système politique se résume dans une seule volonté, ces retours sont peut-être encore plus prompts et ces péripéties plus soudaines que dans les gouvernements libres, où de longues épreuves sont nécessaires pour changer la direction des idées. L'Europe vit Paul I[er], l'ardent instigateur de toutes les coalitions contre la révolution et contre la France, abandonner brusquement la ligne suivie avec passion par sa mère et par lui-même, parce que l'expédition combinée contre la Hollande avait eu pour seul résultat d'amener la flotte batave dans les havres britanniques. L'alliance inaugurée par l'occupation du littoral syrien ne porterait-elle pas dans son sein le germe d'irritations plus vives et de déceptions plus profondes ?

En rappelant les faits consommés sous l'empire de l'alliance anglaise, et les occasions perdues pour la fortune de la France,

nous entendons bien moins, qu'on nous permette de le répéter, formuler un blâme qu'exprimer un regret. Cette alliance se conciliait alors toute la faveur de l'opinion ; elle avait heureusement résolu des questions vitales, et n'avait encore rencontré devant elle ni les instigations passionnées de lord Palmerston, ni les perfidies de la Granja, ni les irritations populaires soulevées par l'extension du droit de visite et le traité du 20 décembre ; il était dès lors fort naturel que dans les affaires d'Orient les deux cabinets s'attachassent, même contrairement à leurs tendances naturelles, à confondre leurs projets et leur action diplomatique. Si les hommes éminents qui ont dirigé les affaires à la première période de ces négociations avaient besoin d'excuses, ils en trouveraient de surabondantes dans l'entraînement de la pensée publique, et jusque dans les obstacles qu'a bientôt rencontrés le cabinet du 15 avril, lorsque son noble chef préludait, par l'établissement de rapports nouveaux, à des combinaisons plus fécondes.

Au moment où ce cabinet prit les affaires, et grâce à un gouvernement doux et facile, une grande paix se fit soudain dans le pays ; les passions parurent se calmer, et les intérêts prévalurent contre elles. La période de nos brûlants débats sembla close pour toujours, et l'Europe se prit enfin à croire à l'avenir de l'établissement politique qui, après avoir durant sept années triomphé de ses adversaires, trouvait dans sa victoire assez de force pour les amnistier. Ce moment était favorable pour dégager la France des liens trop étroits acceptés dans des temps plus difficiles, et pour essayer de donner à son action en Europe une base plus large et plus solide. Préparer au pays des perspectives nouvelles était en ce moment une obligation d'autant plus étroite que l'alliance anglaise était virtuellement dissoute par la scission intervenue relativement aux affaires d'Espagne, scission qu'une intervention commune eût retardée, sans doute, mais que les phases ultérieures de la question espagnole n'auraient pu manquer d'amener. Dans l'orgie militaire de Saint-Ildephonse et les menées désorganisatrices qui assombrirent depuis ce jour l'horizon de l'Espagne ; au milieu des négociations ouvertes par la tardive adhésion de la Hollande au traité des vingt-quatre articles ; dans les inspirations de vengeance soufflées à l'orgueil du sultan Mahmoud, dans les progrès de la puissance d'Abd-el-Kader, et jusque dans la sauvage

insolence des *guachos* américains, le cabinet français rencontrait une influence toujours présente et toujours contraire. Aussi l'alliance anglaise, détraquée à Péra comme à Madrid, à Bruxelles comme à Mexico et à Buénos-Ayres, n'était-elle plus qu'une banale formule répétée comme un vain écho du passé, sans chaleur, sans force et sans confiance. Il était clair, pour tous les esprits dégagés de préventions, que les principales questions européennes avaient atteint le terme où la divergence devenait inévitable.

Un tel état de choses, nécessairement critique comme le sont toutes les situations transitoires, fut pour le cabinet du 15 avril une cause permanente de faiblesse et de péril. Elle lui imposait l'obligation de se concilier les cours continentales, même au prix de certains actes contre lesquels il fut d'autant plus facile de soulever l'opinion qu'il était interdit au chef du cabinet de se défendre en exposant dans toute sa vérité la situation diplomatique de la France. L'opposition vivait alors de l'alliance anglaise; c'était une sorte de religion qui avait ses grands prêtres, ses adeptes et sa dogmatique intolérance. L'affaiblissement de cette alliance, imputé au ministère plutôt qu'aux circonstances, suffisait pour défrayer toutes les attaques, et chacun se rappelle que la nécessité de la renouer au plus vite devint la base et l'excuse du plus grand acte de perturbation dont l'histoire du gouvernement représentatif soit destinée à conserver le souvenir. L'opposition avait grand soin de ne pas aborder la discussion dans ses détails. Comment conseiller, en effet, à notre gouvernement de se mettre à Constantinople à la suite de lord Ponsomby pour préparer ténébreusement une attaque contre le pacha d'Égypte au mépris de la convention de Kutayah, ou de suivre à Madrid les errements anti-français de M. Villiers? Comment approuver la lettre de lord Seymour sur l'évacuation d'Ancône, et la rigueur impitoyable avec laquelle la Belgique était alors sommée par le cabinet anglais d'avoir à évacuer sans retard les portions du Luxembourg et du Limbourg occupées par elle depuis huit ans? N'était-ce pas précisément sur tous ces griefs que portaient les attaques au ministère? Le cas était embarrassant. Mais l'abandon de nos alliances et l'abaissement du pays répondaient à tout. Cela suffisait amplement, avec les théories si connues sur l'insuffisance et la transparence, pour démolir un cabinet usurpa-

teur qui affichait la prétention de vivre en dehors du cercle des légitimités ministérielles.

Le résultat de cette lutte ardente fut bien moins d'éclairer le pays sur ses véritables intérêts au dehors, que de lui inspirer un sentiment vague, mais profond, de son abaissement. Ce fut à ce sentiment exprimé par toutes les puissances de la tribune et de la presse que les élections de 1839 vinrent donner une éclatante satisfaction. Changer une politique compromettante pour notre honneur et notre influence, telle semblait la condition d'existence imposée par son origine même à l'administration formée au milieu des longs embarras de la victoire.

Concilier un tel programme avec la reprise de l'alliance anglaise, dont les membres du nouveau cabinet s'étaient tous montrés partisans chaleureux, était une difficulté qui, d'abord inaperçue, ne tarda pas beaucoup à être démontrée insoluble. Le ministère du 12 mai était à peine constitué qu'une phase nouvelle de la crise d'Orient vint élargir l'abîme qui séparait des intérêts inconciliables, abîme que le triomphe du gouvernement parlementaire sur le gouvernement personnel n'était point parvenu à combler.

On avait bien pu, dans la crise de 1833, s'entendre à Londres et à Paris pour imposer au sultan et à son vassal victorieux un arrangement provisoire qui, n'engageant aucune question d'une manière définitive, n'interdisait à aucun des deux cabinets de suivre ses vues particulières. On put s'entendre encore, après la victoire de Nézib, comme on l'avait fait après celle de Koniah pour arrêter au pied du Taurus l'armée empressée d'aller exécuter au sein de Constantinople l'arrêt d'une destinée irrévocable. Mais lorsqu'on prétendait à Paris, dans l'intérêt des populations orientales plus que dans celui de la France, constituer le gouvernement égyptien dans des conditions de régularité et de force, on le subissait à Londres comme un fait déplorable et transitoire. Le vice-roi d'Égypte avait eu le tort de repousser avec succès une agression conseillée par la haine ; c'était là un crime irrémissible, il devait nécessairement l'expier d'une manière profitable au monopole maritime de la puissance que la force des choses constituait son ennemie, en perdant d'une part le droit de se créer une flotte et une armée, de l'autre la possession des provinces qui seules lui permettaient de les conserver.

Ceci plaçait le cabinet dans une alternative délicate. Il fallait

ou trahir les intérêts évidents du pays, de l'équité et des populations syriennes elles-mêmes, en sacrifiant le vice-roi après une victoire qui aurait rendu sa position plus mauvaise, ou se mettre en contradiction avec ses engagements récents et ses sympathies personnelles en sacrifiant l'alliance anglaise, après un grand mouvement parlementaire destiné à la renouer. Le ministère du 12 mai aima mieux donner tort à la coalition qu'à la France.

Qu'on attribue les mécomptes de la politique française à un engouement irréfléchi pour un soldat heureux, il ne reste pas moins constant pour tous les hommes sincères que la France, dans la droiture de son instinct et de ses intentions, avait proposé, dès l'origine de ce grand débat, la solution la plus conforme aux intérêts permanents de l'Europe aussi bien qu'à ceux de ces malheureuses provinces elles-mêmes. Le régime dur, et parfois cruel, à l'aide duquel le vice-roi était parvenu à ramener l'ordre et la sécurité dans cette Syrie conquise et occupée par lui depuis six ans, était assurément préférable, on n'oserait plus le nier aujourd'hui, à l'anarchie que lui impose en ce moment l'impuissante tutelle de l'Europe. Lorsque ce pays se débat dans des convulsions sanglantes, que le brigandage et la barbarie reprennent possession de ces déserts qu'une main de fer leur avait arrachés ; lorsque la Porte voit la dignité de son souverain nominal et l'indépendance de son Divan plus compromises par ses protecteurs étrangers qu'elles n'auraient pu l'être par les plus larges concessions à un vassal victorieux, les hommes qui ont chaleureusement appuyé la politique égyptienne ou même le système arabe, si l'on y tient absolument, peuvent à coup sûr se reposer sur des résultats qui viennent justifier aussi douloureusement leurs prévisions et leurs efforts. Il n'est pas, pour les plans de la France, d'apologie plus éclatante que ce qui se passe et se qui se prépare en Orient ; et s'il suffisait, en politique, d'avoir raison dans la conscience des peuples, son triomphe serait dès aujourd'hui incontesté.

Mais pendant que le cabinet du 12 mai démêlait les véritables intérêts français dans les affaires d'Égypte et de Syrie, il continuait de suivre les errements de la politique de 1833 en ce qui se rapportait au traité d'Unkiar-Skelessi et à toute intervention éventuelle de la Russie à Constantinople. Sur ce point il identifiait sans réserve sa politique avec celle du cabinet de Londres, ai-

mant mieux prévenir une grave complication que d'en profiter pour mettre la France en possession d'un haut arbitrage européen. Ce fut ainsi que ce ministère poursuivit deux pensées incompatibles sur le Bosphore et dans la Méditerranée, et qu'il resta désarmé et impuissant entre les deux grands pouvoirs qui seuls avaient la volonté comme le moyen d'influer fortement sur le cours des choses. Vainement espérait-on contenir la Russie par l'Angleterre, en ce qui se rapportait à Constantinople, et l'Angleterre par la Russie en ce qui concernait Alexandrie ; il eût fallu choisir entre le traité d'Unkiar-Skelessi et le pacha d'Égypte, car le seul moyen de sauver l'un était de ne pas opposer alors un obstacle invincible au renouvellement de l'autre. Le résultat du double but poursuivi par le gouvernement français fut une double impuissance. Une autre conséquence beaucoup plus grave des mesures comminatoires contre la Russie, prises ou proposées à cette époque avec un certain éclat, fut d'inspirer à Saint-Pétersbourg le plus violent désir de s'arranger directement avec la cour de Londres. Le moment parut opportun pour parler à l'ambition d'un grand peuple qui sait embrasser l'avenir dans ses combinaisons les plus lointaines, et de mettre la France hors de cause, en faisant comprendre aux puissances allemandes que l'abaissement politique du gouvernement de 1830 ne pouvait que leur profiter. Le traité du 15 juillet devait sortir de cette pensée le jour où l'Europe aurait acquis la certitude qu'une telle énormité pouvait être osée sans rompre la paix du monde. Un ministre audacieux se rencontra pour garantir que la France céderait après l'éclat de protestations inutiles. Il s'est trouvé que ce ministre avait eu raison.

La France dut subir ce résultat, quelque douloureux qu'il pût être, car tels étaient la fatalité des circonstances et l'effet des fautes commises qu'elle n'eût pu s'y soustraire sans se donner envers l'Europe plus de torts que celle-ci n'en avait eus envers elle. Elle fit sagement en n'ajoutant pas les torts du désespoir à ceux de l'imprévoyance, et en ne cherchant pas sur les bords du Rhin une désastreuse revanche de ses échecs diplomatiques en Syrie. La combinaison du 15 juillet était d'ailleurs comme indiquée du moment où les faits consommés et les circonstances personnelles interdisaient à la Russie toute pensée de rapprochement avec la France, car il faut à tout prix que ce cabinet avance son œuvre en Orient avec le concours de l'An-

gleterre ou avec le nôtre, qu'il y fasse chaque jour un pas de plus ou par la corruption, ou par la diplomatie , ou par les armes. De toutes les situations, la plus impossible est, pour lui, l'immobilité.

Engagée comme l'était la France sur la question de Syrie, il ne lui était pas donné d'arrêter le progrès de la négociation de lord Palmerston et de M. de Brunow. Le ministère du 1er mars n'aurait pu en prévenir la conclusion que par le honteux et tardif abandon d'une cause qui avait conquis toutes les sympathies nationales, et qu'en désertant les conditions formulées par les ministres du 12 mai, conditions trouvées d'abord parfaitement naturelles et contre lesquelles deux puissances n'avaient élevé aucune sorte d'objection. Ne faisons jamais à des gens de cœur le crime de n'avoir pas reculé devant la possibilité d'une défaite, lorsqu'ils défendent avec modération et fermeté une cause reconnue équitable dans la conscience même de leurs adversaires. Il n'est pas une démarche du ministère du 1er mars qui ne fût, jusqu'au 15 juillet, une conséquence à peu près obligée de l'œuvre entreprise par ses prédécesseurs. Sa part de responsabilité devant le pays et devant l'histoire ne commence que le lendemain de la signature du traité de Londres. Celle-là est grande, et ce n'est pas nous qui prétendons la diminuer. Des mesures énergiques, mais régulières, prises en temps utile par la France, auraient pu, nous le croyons fermement, entraver la violente exécution des stipulations du 15 juillet et rendre nécessaires des négociations ultérieures. Mais c'est là un débat épuisé et qu'il n'y a pour personne avantage à reprendre. La seule chose qui importe, c'est de rappeler les dispositions d'esprit où se trouva la Chambre, et plus particulièrement le parti conservateur, au sortir de cette épreuve terrible, et la manière dont la majorité parut comprendre les devoirs nouveaux imposés à la France.

En voyant se dénouer par l'insolente déception du 15 juillet une alliance de dix années, en acquérant la preuve simultanée des repoussements de certaines puissances et des arrière-pensées de certaines autres, le parlement et le pays n'hésitèrent pas à reconnaître qu'une seule situation convenait à la dignité comme aux intérêts de la France, celle de l'isolement. Il garantissait dans le présent toutes les susceptibilités nationales, et permettait de réserver toutes les chances éventuelles; il offrait une occasion naturelle autant que légitime de

faire succéder la politique des intérêts à celle des sympathies ; il était une avance sans empressement comme une menace sans colère.

Nous en appelons à tous les souvenirs : ne sont-ce pas là les sentiments qui inspirèrent la Chambre et s'y produisirent avec une unanimité presque sans exemple ? N'est-ce pas ce programme d'isolement et d'observation que le cabinet du 29 octobre reçut mission d'appliquer ? Y eut-il, parmi les membres les plus dévoués à ce ministère, un seul orateur qui ne manifestât hautement sa répugnance à voir rentrer la France sans condition dans la conférence qui avait cru pouvoir régler sans elle le sort du monde ? Les déclarations les plus formelles des ministres eux-mêmes ne concordaient-elles pas alors avec cette politique de réserve et de dignité acceptée par tous comme l'unique et heureuse compensation de nos revers et de nos fautes ? Les docteurs du concert européen formulaient déjà la théorie de l'isolement, et déclaraient que, pour produire des résultats inespérés, cette politique n'avait besoin que de durer et d'être pratiquée avec persévérance et fermeté. La Chambre applaudissait un ministre du 12 mai déclarant que la France devait s'envelopper dans sa force jusqu'à ce que l'insulte fût effacée par une réparation : elle accueillait avec une faveur marquée les hypothèses hardies et nouvelles de M. Mauguin, et il était universellement admis que toute action collective dans les affaires de Turquie devait rester suspendue tant que l'Europe n'aurait pas constaté par des ouvertures, portant sur des objets non spécifiés dans le traité de Londres, l'intention de faire à la France une place que celle-ci pût accepter sans se mettre en contradiction avec elle-même.

La Chambre était convaincue, et les hommes les plus graves le lui répétaient chaque jour sans être aucunement contredits par le cabinet, que cette réserve suffirait pour imprimer un cachet tout provisoire à tout ce que pourrait entreprendre l'alliance inaugurée au bruit du canon de Saint-Jean-d'Acre, et pour conserver à la France, vis-à-vis du gouvernement turc et des malheureux chrétiens de ces contrées, une liberté d'action aussi précieuse pour notre politique que pour ces populations elles-mêmes.

Ce n'est pas aujourd'hui que ces inspirations si promptement mises en oubli ont besoin d'être justifiées. Si le gouvernement

français n'était pas rentré par la porte que chacun sait dans la conférence qui se donne la mission peu sincère de régler les affaires de Turquie, il n'aurait pas à porter en ce moment même sa part de responsabilité dans les désordres et les scandales qui se passent en Syrie en vue de notre flotte, impuissante et humiliée. Avant la capitulation du 13 juillet, la France, protectrice reconnue des populations catholiques, conservait, dans son isolement même, une action spéciale sur le Divan, action dont il lui est à peu près interdit d'user aujourd'hui, enlacée qu'elle est dans le réseau d'une délibération collective. Si elle avait su s'y renfermer temporairement, en imposant comme condition de sa rentrée des mesures de redressement vraiment efficaces, le sang qui coule ne retomberait pas sur sa tête. Le besoin de la ramener à des relations régulières et normales serait assurément le plus puissant moyen d'influence sur la Porte comme sur le corps diplomatique de Péra, qui, en face d'un gouvernement stupide et vénal, se débat dans l'impuissance et dans l'intrigue, pendant qu'un peuple martyr succombe en maudissant l'Europe chrétienne, qui s'est donné la mission de régler son sort, et en ayant aujourd'hui le droit de confondre la France elle-même dans sa malédiction.

Mais on était pressé de faire disparaître de tous les souvenirs l'incident du 15 juillet, où l'on voyait plutôt un manque de procédés qu'une injure ; on attendait beaucoup de l'étroite union de la France avec l'Europe et de l'autorité de la raison publique parlant éloquemment par la bouche d'un ministère de paix; car le service rendu était assez grand pour qu'on s'attendît à quelque reconnaissance. Garantie de l'intégrité de l'empire ottoman, stipulations favorables aux populations chrétiennes, organisation et quasi-indépendance de la Syrie, c'étaient là autant de conquêtes réputées assurées le jour où un cabinet, formé sous des influences conservatrices, serait admis à élever la voix dans les conseils de l'Europe, et où la France, rentrée dans son repos, aurait cessé de se montrer menaçante. Pour obtenir ces résultats précieux, que des conversations autorisées présentaient alors comme à peu près convenus, il ne fallait que le difficile courage d'apposer une première signature à un traité collectif, quelque insignifiant qu'il fût d'ailleurs. On s'engagea donc, dès le mois de mars 1841, à parapher le protocole des détroits, rédigé conformément à l'article 4 du traité du

15 juillet, et l'on attendit les fruits de la grande politique qui acceptait avec confiance la mission de résoudre, par des voies toutes rationnelles, tant de questions compromettantes pour l'avenir du monde.

Cependant la majorité s'inquiétait visiblement, et, sur le bruit qu'une rentrée sans condition dans le concert européen était déjà connue à Londres, une portion notable du parti conservateur jugea nécessaire d'obtenir des éclaircissements. Ceux-ci furent donnés et acceptés avec pleine confiance dans la discussion des crédits supplémentaires et dans celle des fonds secrets de 1841. La signature du traité du 13 juillet, connue quelques semaines après la clôture de la session, dut donc affecter péniblement ceux des membres de ce parti qui avaient pris au sérieux les engagements consignés par la Chambre dans la seconde édition de son Adresse, et qui, en honorant le talent et les services des membres du cabinet, n'étaient pas disposés à sacrifier légèrement des convictions réfléchies.

L'expression de ces vifs regrets, la prévision de ce qui se passe aujourd'hui en Orient et de la déplorable solidarité qu'allait gratuitement accepter la France, se sont produites avec fermeté dans la discussion de l'Adresse de la session de 1842 aussi bien que dans celle de cette année. Quelle que soit sur la Chambre l'autorité des faits consommés, il est certain qu'une improbation mesurée, mais grave, aurait rencontré des sympathies profondes sur certains bancs du parti conservateur, si une autre question, bien autrement facile à embrasser, n'était devenue soudainement l'objet exclusif des préoccupations publiques, et n'avait ouvert un cours plus large aux irritations publiques. La Chambre crut se faire assez comprendre, en accueillant, par un silence significatif, l'annonce, modeste d'ailleurs, de la convention des détroits, silence qui a aussi sa dignité, et que l'Europe avait admiré en 1816, lorsque, la voix tremblante et les yeux pleins de larmes, M. de Richelieu était venu, devant une autre assemblée, exposer des nécessités douloureuses.

Un traité depuis longtemps réclamé avec instance par l'Angleterre, et passé avec les signataires de l'acte du 15 juillet, venait d'étendre à presque toutes les mers le droit de visite consacré par la convention du 30 novembre 1831, et réglementé par celle du 22 mars 1833. Il ne fallait pas être doué de beaucoup de pénétration pour deviner que, dans l'état des es-

prits, une pareille question aurait bientôt absorbé toutes les autres, et que le pays, froissé dans ses susceptibilités, et contrarié depuis dix ans dans ses instincts politiques, trouverait là, sous sa main, et à la portée de tout le monde, une de ces idées nettes et simples, les seules pour lesquelles les peuples se passionnent.

La concession faite en 1831 à l'Angleterre, dans la ferveur du négrophilisme, est un fait dont il ne faut ni exagérer ni amoindrir l'importance. Cette importance a tenu et tient encore en partie aux prédispositions du pays, cela n'est pas douteux; mais il est incontestable aussi que les conventions de 1831, de 1833, et le traité de décembre 1841, échelonnés l'un sur l'autre comme des conquêtes successives, sont, dans leur esprit et leurs dispositions principales, en opposition directe avec les principes qu'à toutes les époques de son histoire la France s'est efforcée de faire prévaloir dans le droit maritime; il est certain que le mot de visite en mer sonne mal à l'oreille de tout marin, et que ce droit, exorbitant en théorie et dangereux dans la pratique, est d'une utilité secondaire pour la répression de la traite, qui ne peut être efficacement attaquée que par une série de mesures énergiques contre l'introduction des esclaves, ainsi que le gouvernement anglais vient lui-même à la Chambre des lords de le reconnaître solennellement.

Nous croyons qu'on a fort exagéré le profit commercial que l'Angleterre espère retirer de la visite en mer; il y a de l'injustice dans ces soupçons; mais ceux-ci n'existent pas moins, et ils imposent au gouvernement français, dans l'intérêt même de la paix entre les deux nations, des devoirs auxquels il devient chaque jour plus impossible de se dérober. Il faut sortir le plus vite possible d'une situation pleine de périls. Des moyens de négociation existent, plus particulièrement dans l'article 3 de la convention de 1831. Ces moyens n'existeraient pas que la politique seule commanderait impérieusement d'en chercher ailleurs, et c'est là une nécessité que l'Angleterre comprendra tout aussi bien que la France. La modération qui a signalé les débats du Parlement britannique depuis l'ouverture de la session, la haute convenance avec laquelle cette question a été abordée, ne permettent pas de douter qu'une solution honorable ne la termine, si le gouvernement français, en parfaite communion avec la nation et les deux Cham-

bres, la poursuit dans un esprit de résolution et de justice.

Si nous ne nous étions fait une loi, dans ces considérations générales, de n'aborder aucune question de personnes, ce serait ici le cas de rechercher quels hommes sont plus en mesure de terminer ce grand débat, et peut-être serait-on amené à établir que, si les prédilections britanniques pour certains noms donnent quelques facilités à ceux-ci, ces facilités sont plus que compensées par les méfiances qu'ils soulèvent à l'intérieur. La question du droit de visite ne peut se terminer amiablement que par une transaction qui embrassera vraisemblablement des intérêts commerciaux en même temps que des intérêts politiques; et, pour faire accepter à la France les termes d'un arrangement raisonnable, la première condition est de n'être pas suspect à l'opinion et de ne pas porter le poids d'une impopularité qui serait une force et une gloire si elle était due à une lutte obstinée contre les passions mauvaises, mais qui est une faiblesse et un malheur lorsqu'on traîne après soi le souvenir de tant de fautes gratuitement consommées depuis deux ans.

Quoique le scrutin paraisse avoir assuré, pour la durée de cette session du moins, l'existence du cabinet, il est impossible de ne pas voir que ce pouvoir, faible et compromis, est dans les conditions les moins favorables pour faire accepter à l'opinion publique les conditions inhérentes à toute alliance, particulièrement avec la Grande-Bretagne. Vienne le traité de commerce que sir Robert Peel annonce avec tant d'éclat au Parlement, et l'on verra le cabinet du 29 octobre succomber sous la violence du sentiment public, quelque limitée que puisse être la mesure des concessions consenties par lui. L'absence de toute direction nationale au dehors, la conviction profonde qu'éprouve le pays du rôle subalterne qui lui est systématiquement imposé, et enfin l'égoïsme des intérêts matériels, dont l'omnipotence est si hautement proclamée, ont rendu la France aussi peu propre à faire la politique de la paix que la politique de la guerre. On peut mettre hardiment le ministère au défi de faire modifier un tarif, sans perdre à l'instant sa majorité, tant les doctrines prêchées depuis douze ans ont heureusement fructifié! tant il y a loin de l'aristocratie anglaise, subissant sans se plaindre l'*incomtax,* à notre bourgeoisie industrielle, ameutant ses ouvriers à la seule crainte d'une concurrence étrangère!

Si la conclusion des conventions commerciales est une œuvre difficile pour tous les gouvernements, elle est bien plus rude encore dans une société telle que la nôtre. Le despotisme a son économie politique à lui, que la démocratie est fort tentée d'imiter : il coupe l'arbre pour cueillir les fruits. L'aristocratie terrienne a aussi la sienne, qui vient se résumer dans des lois céréales impitoyables. La bourgeoisie manufacturière tend à protéger le travail par des procédés analogues à ceux qui ailleurs protégent le sol ; et si Adam Smith est impopulaire quelque part, c'est assurément dans une société bourgeoise. La liberté du commerce, qui devait faire le tour du monde, au dire des économistes, recule chaque jour en Europe, à mesure que s'y développent des influences analogues à celles qui dominent la France. Mais c'est précisément parce que telle est la tendance générale, que la première mission de députés conservateurs consiste à garantir au gouvernement, dans l'appréciation si complexe des intérêts politiques et commerciaux, cette liberté d'initiative que tant d'égoïsmes aspirent à lui enlever.

Les crises que préparent au pays d'implacables rivalités d'intérêts feront bientôt toucher au doigt l'insuffisance de ce mécanisme matériel dans lequel on aimerait tant à comprimer la vie entière. La France est douée d'une force propre, d'une énergie native qui doit, aux mains d'un gouvernement national, rester indépendante des étroits calculs du mercantilisme comme des vaines spéculations cosmopolites. La politique véritable reste au XIX[e] siècle ce qu'elle fut dans tous les temps : l'art de réaliser les destinées de chaque peuple selon les lois de sa propre nature. Elle se propose l'extension simultanée de toutes les forces nationales, et ne doit pas plus aspirer à développer un intérêt exclusif qu'à faire les affaires de l'humanité tout entière. Que l'opinion conservatrice, qui a rendu depuis douze ans tant de services à ce pays, se préoccupe donc enfin de l'urgence de le doter d'une politique extérieure, et qu'elle concentre en elle-même toutes les puissances de la nationalité française ; qu'après avoir assuré l'ordre public, fondé et défendu nos institutions, triomphé de l'émeute et maintenu en joie la bourse et la coulisse, elle apprenne à se dévouer à d'autres devoirs, sous peine de compromettre son ouvrage, et de voir d'indestructibles instincts s'agiter sans direction sous des impulsions dangereuses.

Louis de Carné.

LE CLOITRE DE VILLEMARTIN.

M. Alexandre Guiraud, de l'Académie Française, va publier un poëme intitulé : *le Cloître de Villemartin.* Nous apprécierons cette œuvre d'un écrivain distingué ; et nous sommes heureux de pouvoir donner par avance un fragment que l'auteur veut bien nous communiquer.

. . . .

O Vierge, et cependant une secte aveuglée
Te dispute là haut ta couronne étoilée!
C'est toi, dont les autels par nos mains desservis
Lui semblent un outrage envers ton divin Fils,
Toi dont les prompts secours, la bonté tutélaire,
Excitent ses dégoûts.... ou même sa colère!
Faux chrétiens, qui, niant ton pouvoir généreux,
Feraient, du Sauveur même, un fils ingrat comme eux!
Pardonne à leur mépris, ô Vierge, Eve sans tache,
Par qui de l'homme à Dieu la chaîne se rattache;
Mère de tout chrétien né de l'Esprit vivant,
Porte du ciel ouverte à tout désir fervent,
Toi, dont le front se joue en des flots de lumière,
Et qui, du pied encor touchant notre poussière,
Recueilles à la fois, pour les échanger mieux,
Les soupirs de la terre et les transports des cieux;
Noble médiatrice, et qu'à bon droit on nomme
Puissante auprès du Dieu que tes flancs ont fait homme,
Douce étoile des mers, aube du frais matin,
Dont l'éclat adoucit le plus morne destin,

Colombe dont notre œil aime à suivre les traces,
Vase d'albâtre, où Dieu vient déposer ses grâces,
Et qui penché, d'en haut, les fais couler toujours
Sur ceux dont la prière invoque ton secours,
Mère du Christ, enfin, dont l'âme surhumaine
Dut transmettre à ton corps ta vertu souveraine;
Puisque les séraphins, avec un saint transport,
Le retrouvant si pur dans les bras de la mort,
T'emportèrent, au sein de leurs chastes phalanges,
Pour te donner, là haut, la couronne des anges.

Oui, pardonne aux ingrats qui semblent ignorer
La part qu'à leur salut Dieu daigna t'assurer,
Quand, pour s'incorporer avec la créature,
Il chercha, sur la terre, une âme sans souillure,
Où l'Esprit pût descendre avec sécurité,
Sans qu'un souffle fétide y ternît sa beauté.
Après la double épreuve et de l'ange et de l'homme,
En quel vase assez pur recueillir cet arôme
Qui devait empêcher la dissolution
De toute chair vouée à la corruption?
Les peuples, sans espoir, sans but, sans énergie,
Marchaient en chancelant, comme après une orgie;
La force ou le hasard consacraient tous les droits :
Le ciel était sans dieux, et la terre sans lois.
Plus de race maudite, ou de race choisie;
Tout était Rome, alors, Europe, Afrique, Asie;
Et le peuple de Dieu, sous le peuple romain,
Se courbait, dévoyé de son royal chemin.
Les côteaux d'Engaddi se couronnaient d'épines;
L'arbre de Jessé même égarait ses racines;
Et sur le sol flétri, ses longs rameaux penchés
Ne donnaient que des fruits amers ou desséchés.
Chaque jour Israël, d'un effort sacrilége,
De son élection perdait le privilége,
Et l'univers, enfin, sans lois, sans rois, sans dieux,
Attendait en silence..... en regardant les cieux.
Or, pour réaliser sa promesse fidèle,
Pour remplir dignement l'attente universelle,

Pour faire poindre aux yeux, des hauteurs de Sion,
Le jour tant désiré de la Rédemption,
Pour rattacher, enfin, la nature rebelle
A son premier principe, en s'incarnant en elle,
Que fallait-il à Dieu? Ce qu'il ne put jadis,
Au plus haut du ciel même, au sein du paradis,
Trouver dans l'angélique et l'humaine nature:
La libre adhésion d'une volonté pure......
Et c'est ce qu'à son ange offrit, du fond du cœur,
Celle qui se disait servante du Seigneur;
Et c'est pourquoi l'Eglise auprès de Dieu la nomme,
Et la place au-dessus de l'archange et de l'homme.

Eh bien, ce que Marie, en son humilité,
Fit alors en faveur de notre humanité,
Chaque femme, à son tour, matrone ou jeune fille,
Le reproduit sans cesse au sein de sa famille.
Là, bien mieux que le père, elle a des soins pour tous.
C'est le Dieu du foyer, toujours propice et doux.
Son sourire encourage et sa pitié console:
L'enfant fait de son nom sa première parole;
Même avant les doux noms de son père et de Dieu,
Vers lesquels montera pourtant son premier vœu;
Car, toute à ses devoirs de chrétienne et d'épouse,
Des devoirs de son fils plus qu'une autre jalouse,
La mère, en ses leçons se tenant à l'écart,
Ne réclame de lui que la plus humble part.
Et tandis que l'époux, que le monde réclame,
Aux soins matériels semble attacher son âme,
Vouée aux soins moraux, elle, d'un cœur fervent,
Comme un lait épuré, les prodigue à l'enfant,
Pour que l'homme, au milieu des épreuves du monde,
Sente germer en lui leur semence féconde.
Oui, je le dis bien haut, tout ce qu'aux mauvais jours
Nous retrouvons en nous de force et de secours,
Tout ce qui fait l'éclat d'un noble caractère,
Tout ce que nous savons de meilleur sur la terre,
La prière, l'amour, le dévouement sacré,
Tout ce qu'avec respect le cœur a consacré,

Est le fruit précieux des semences fidèles
Que l'enfant recueillit des lèvres maternelles.....
Et nous connaissons tous la source où constamment
Nos mères vont puiser ce divin aliment.
Au banquet solennel où le Christ nous convie,
Qui vient prendre ardemment sa part du pain de vie?
A cette table où Dieu prodigue ses douceurs,
Qui suivons-nous des yeux? nos femmes ou nos sœurs...
Ou nos enfants, qui vont y prendre avec leurs mères
Ce blé pur que Dieu mêle à nos graines amères.
Des marches de l'autel quand le prêtre descend,
Tenant le Pain des forts, tout de chair et de sang,
Voyez-vous s'agiter, sous les nefs attentives,
Comme un vol abattu de colombes craintives
Qu'attirent une eau pure et des feuillages verts,
Tous ces fronts gracieux, de voiles blancs couverts!
Voyez-vous, aux abords de la sainte piscine,
Où notre soif s'étanche à la source divine,
Ces servantes du Christ, s'incliner humblement,
Recueillir dans leur cœur l'immortel aliment,
Et, dans les doux transports d'une intime allégresse,
En silence, longtemps, en savourer l'ivresse!
Regardez, grands esprits... mais, les genoux ployés :
A ce royal festin, quels sont les conviés?
Des femmes, des enfants! les seuls qui, dans la salle,
Soient dignes de porter la robe nuptiale.
Ne les poursuivez pas d'un sourire railleur;
Même au jeu d'ici-bas leur lot est le meilleur;
Et vous le savez bien; car au fond de votre âme
Une secrète voix, malgré vous, le proclame.
Or, entendons-nous bien : est-il bien convenu
Qu'un Dieu réparateur ici-bas soit venu,
Et qu'en un lieu marqué, son sanglant sacrifice
Ait satisfait pour nous la suprême justice?
Je sais que, parmi vous, on accorde aisément
De merveilleux effets à ce grand dévoûment;
Et que, de ces progrès qu'on ne peut méconnaître,
On fait hommage au Christ, homme ou Dieu qu'il puisse être;
Ceux-même aux yeux desquels *il a fini son temps*
Constatent de sa loi les effets éclatants;

Et leur raison du moins, ayant foi dans l'histoire,
A défaut de son nom, honore sa mémoire.
S'il est donc un grand fait acquis, incontesté,
C'est le progrès chrétien de notre humanité.
Or, chez les nations, dans les camps, dans les villes,
Quels en sont les agents? où sont ses grands mobiles?
Cherchez, interrogez l'histoire; et dites-moi
Quelle force indomptable a propagé la foi?
C'est surtout d'une femme ou les pleurs ou l'exemple.
La femme, pour l'église, a déserté le temple;
Anglo-Saxons et Francs, indomptables Germains,
Tous ont reçu la croix de ses pieuses mains.
C'est elle qui marqua, de ce signe suprême,
Sur un front d'empereur le premier diadème.
Mère de Constantin, épouse de Clovis,
Je vois, de toutes parts, vos exemples suivis,
Et les casques guerriers, les couronnes royales
Se courber, devant vous, sous les eaux baptismales.
Faut-il s'en étonner! Par des moyens divers,
Chaque Dieu, faux ou vrai, domine l'univers.
Mahomet, qui commande, a le fer et la flamme;
Jésus, qui persuade, a le cœur d'une femme.
Et nul ne peut savoir les trésors de vertu
Dont abonde ce cœur de grâce revêtu,
Sitôt qu'il se retrempe à la source épurée,
Où la soif des élus sera désaltérée;
Ni tout ce qu'il attire, en sa chaste maison,
Alors que, visité de Dieu dans l'oraison,
Au foyer domestique il répand, sans mesure,
Les dons que le Seigneur lui rend avec usure.
Qui ne sent, en effet, que notre humanité
Se rattache par elle à la Divinité,
Et que, pour repeupler notre haute patrie,
Ouvrant à Dieu son sein, comme une autre Marie,
La femme en notre exil, dont sa vie est l'honneur,
Enfante incessamment des âmes au Seigneur!
Oui, la Vierge, en montant vers la voûte éthérée,
De ses douces vertus, sur la terre altérée,
A laissé retomber les parfums précieux,
En d'autres cœurs de femme absorbés pour les cieux.

Ces parfums de pitié, de paix et d'innocence,
Dont l'Esprit saint en elle avait soufflé l'essence,
S'exhalent ici-bas de plus d'un cœur mortel;
Tantôt, comme un encens, aux marches de l'autel,
Tantôt, sous les abris du foyer domestique,
Plus souvent en ces lieux de misère publique,
Où la vierge chrétienne épanche incessamment
D'indicibles trésors d'amour, de dévoûment,
Vrais arômes du cœur, dont la vertu certaine
Purifie ardemment notre atmosphère humaine,
Et rend aux sens flétris de tant de malheureux
Cet air vivant du ciel, longtemps perdu pour eux.

Eh! qu'on ne dise pas, tristement érotique,
Débris fossilisé de débauche classique,
Des salons-pompadour écho terne et poussif,
Que la femme ici-bas n'est qu'un être passif,
Que semblable à la fleur, doux charme d'une aurore,
Avec son frêle éclat son parfum s'évapore,
Et que tout son attrait réside en sa beauté,
Comme tout son destin dans sa fécondité.
Ce langage des sens n'a rien de notre époque;
Des vieux temples tombés vainement on l'évoque;
On l'en retire mort, quoiqu'il puisse autrefois
S'être manifesté dans quelques nobles voix.
Vers l'antique Vénus, l'Eve du paganisme,
Morte aussi dès longtemps, et du même exorcisme,
C'est vouloir reculer; c'est oublier qu'enfin
Si, sur le front d'Adam, souffla l'esprit divin,
Ce même esprit, sentant les profondeurs de l'âme,
Descendit tout entier dans le sein de la femme,
Engendrant tour à tour, sous son aile de feu,
Dans l'homme la pensée, et dans la femme un Dieu.
Qu'à Vénus donc encor reste l'idolâtrie,
C'est bien, mais à l'écart; le culte est à Marie.
A celle-ci le cœur, comme à l'autre les sens.
Entre elles nul rapport ni de vœux ni d'encens.
L'écume de la mer vomit l'une sans voiles:
Le chaste front de l'autre est couronné d'étoiles.

En tableaux effrontés, en marbres toujours nus,
S'offrent de toutes parts d'impudiques Vénus;
Mais le ciseau chrétien, pudiquement sévère,
Garde la Vierge encor sous les traits de la mère,
Et, sous sa large robe et ses voiles pieux,
Montre un visage d'ange au cœur, et rien aux yeux.
Type exact, toutes deux, mais divers de la femme :
Si l'une n'a qu'un corps, l'autre a surtout une âme ;
Type également vrai de notre humanité,
Chaque ère se reflète en leur diversité ;
Et, tels qu'à leur essence ils sont restés fidèles,
Deux mondes tout entiers se résument en elles.
L'un, celui du péché, dont la terre est le but ;
L'autre, aspirant aux cieux, d'où lui vient son salut ;
Et séparés tous deux par cette croix sublime
Que les anges en pleurs dressèrent sur l'abîme,
Abîme infranchissable, où Dieu jeta son sang ;
Où le monde tombé s'agitait impuissant,
Tandis qu'un nouveau monde, en ce moment suprême,
Levant son jeune front sous ce divin baptême,
S'élançait, plein de foi, d'espérance et d'amour,
Des ombres de la nuit, vers les sources du jour.
. . . .

REVUE POLITIQUE.

Après un débat plus éclatant que sérieux, la majorité a garanti l'existence du ministère, et lui a probablement assuré le moyen de traverser la session. Spectateurs indifférents de cette lutte d'ambitions, nous pourrions applaudir à ce résultat, s'il avait pour effet d'assurer quelque force et quelque stabilité au pouvoir. Puisqu'il faut renoncer à ce que la France soit grande, au moins doit-on désirer qu'elle soit paisible, et que les intérêts matériels, auxquels est remise la direction exclusive de la société, se développent dans les conditions qui leur sont le plus favorables. Sous ce rapport, on aurait, ce semble, à se féliciter de la consolidation du cabinet.

Mais qui pourrait se faire illusion sur ce point, et ne pas voir que si ce cabinet est debout, c'est sous la réserve de ne toucher à aucun intérêt et de ne consommer aucun acte véritable de gouvernement? Qui ne comprend que du jour où il s'avisera d'agir, en quelque sens que ce soit, les rivalités qui ont consenti à le laisser vivre se rueront sur lui pour l'accabler? Sa victoire ne s'explique, en réalité, que par l'ajournement volontaire et soudain de toutes les ambitions dont la ligue le menaçait la veille. Si l'un ne s'était pas déclaré impossible, si l'autre ne l'était pas devenu par la portée peu réfléchie de ses paroles; si celui-ci avait parlé, si celui-là s'était tu; si, en un mot, chacun n'avait conspiré à l'envi contre le but qu'on paraissait d'abord vouloir poursuivre, il est trop manifeste que la majorité relative de vingt-deux voix aurait été changée, pour le ministère, en une minorité certaine. La Chambre a reculé, non pas devant la chute d'un ministère qui lui est peu agréable, mais devant une crise qui lui paraissait sans issue.

Cette situation se maintiendra-t-elle longtemps encore? Telle est l'espérance de l'administration du 29 octobre. Elle croit que les incompatibilités qui séparent les personnes rendront toute

combinaison nouvelle impossible, et qu'elle pourra vivre ainsi en exploitant la difficulté de la remplacer.

Peut-être cette espérance n'est-elle pas sans fondement, car toute administration intermédiaire est devenue bien difficile entre celles de MM. Guizot et Thiers, et ce dernier *ne s'est pas encore tu assez longtemps* pour s'être recréé une position gouvernementale. Quoi qu'il en soit, en admettant comme fondé l'espoir qu'entretient le cabinet actuel, c'est là une perspective d'impuissance et de faiblesse qui ne saurait échapper à personne. Avec une majorité toute négative, comme celle qui lui est venue en aide, on peut vivre, mais on ne saurait faire passer une seule mesure de quelque importance. Tout acte sérieux de gouvernement, en effet, ou expose à l'impopularité, qu'on ne brave pas volontiers pour un cabinet lorsqu'on aspire à l'affaiblir afin de se rendre soi-même possible, ou touche à des intérêts matériels très-intolérants de leur nature et très-peu disposés à se laisser dominer par un grand intérêt national. Que le ministère essaie de toucher aux fers, aux sucres, ou à tel autre produit manufacturier ou agricole que ce soit, par un traité ou un changement dans les tarifs, et il verra ce que deviendra, sous les inspirations de l'égoïsme électoral, la majorité qu'il se flatte d'avoir conquise. Qu'il tente quelque chose dans l'ordre des idées politiques, sous le feu roulant de la presse; qu'il donne suite, par exemple, aux projets de dotation, dont il passe pour avoir accepté le principe, et l'on verra bientôt jusqu'où cette majorité est disposée à se compromettre avec lui! Tel député a consenti à voter les fonds secrets, mais c'est à condition que ses électeurs ne seront contrariés dans aucune de leurs exigences; tel autre a bien voulu servir un jour M. Guizot, mais sous la réserve de lui infliger chaque matin, pour complaire au public et conserver ses allures d'indépendance, la plus sensible des injures, en lui déniant tout sentiment français et toute intelligence politique. C'est à ces conditions qu'il va falloir gouverner; et n'est-on pas trop heureux de trouver des gens qui les acceptent?

Pendant que le gouvernement représentatif s'affaiblit en France, il continue de se développer en Angleterre dans toute sa grandeur native. Sir Robert Peel a arrêté ce fractionnement des partis qui commençait à se produire sous le cabinet précédent. La majorité n'est plus, comme en 1839 et 1840, à la

merci des radicaux purs, des radicaux modérés, du parti irlandais ou de quelques *saints;* il n'y a que des whigs et des tories, comme au temps de Pitt et de Fox. Le cabinet anglais termine deux grandes guerres, ouvre la Chine, et impose à ses amis politiques de grands sacrifices d'opinion et d'intérêt : cela s'appelle gouverner. C'est à rougir pour nous du parallèle.

L'Espagne commence ses élections. On peut dire cette fois sans exagération que le sort de ce malheureux pays est au fond de l'urne électorale. Si la Péninsule n'était la terre de l'imprévu, on pourrait croire que le régent est en ce moment placé entre un 18 brumaire et un acte d'accusation; mais en Espagne moins qu'ailleurs la logique gouverne le monde, et il n'est pas impossible que toutes ces violences et tout cet arbitraire brutal ne finisse de la manière la plus régulière et la plus pacifique du monde. Certains bruits de transactions matrimoniales sont même arrivés récemment jusqu'au public, et les personnes bien informées assurent que le général Espartero se montre disposé à entrer enfin dans les seules voies que lui désignent la sécurité de l'avenir et le bonheur de sa patrie. Puisse le trône d'Isabelle II, élevé au milieu des orages, s'asseoir enfin sur une base de conciliation et de paix! C'est notre vœu le plus cher comme catholiques et comme Français.

Une grande calamité vient de frapper les Antilles françaises; il semble que tous les fléaux soient destinés à éprouver ces populations infortunées. La charité chrétienne va se montrer active et inépuisable. Lorsqu'on se préoccupe autant du sort et de l'avenir des noirs, il est bien juste de ne pas oublier les blancs, et nous approuvons toutes les mesures que le gouvernement a cru devoir proposer aux Chambres. Elles seront votées avec empressement.

REVUE SCIENTIFIQUE.

SCIENCES PHYSIQUES. — SCIENCES PHYSIOLOGIQUES.

Recherches sur l'engraissement des bestiaux et la formation du lait. — Il ne faut pas se méprendre sur le but du travail dont nous donnons ici le titre, et qui a été fait en commun avec MM. Dumas, Boussingault et Payen, en le considérant comme le produit de recherches laborieuses, tendant à éclairer simplement une application usuelle ; il s'agit bien plutôt dans ce travail, malgré son apparence spéciale, de concourir à l'établissement de la doctrine chimico-physiologique dont M. Dumas s'est déclaré le chef, et au service de laquelle il se consacre avec une ardeur infatigable dans ses leçons publiques, dans ses publications, dans ses discussions. La prétention de la nouvelle doctrine, si tant est qu'elle soit nouvelle, n'aspire à rien moins qu'à faire descendre les sciences physiologiques et médicales de la condition en quelque sorte excentrique que leur assurent des lois particulières, au milieu des sciences physiques et chimiques et des sciences morales et psychologiques, pour les réduire ni plus ni moins qu'à un simple corollaire, ou tout au plus à un appendice de la chimie. Il y a déjà quelque quatre cents ans que l'Europe savante a assisté au spectacle de semblables tentatives ; il y a aussi bien longtemps que les physiologistes, et surtout les médecins praticiens, ont fait justice de ces tentatives, et Stahl en particulier, qui réunissait, comme on sait, la double couronne d'un grand chimiste et d'un grand médecin, a creusé de toute la force de son génie la ligne profonde de démarcation qui s'élève et doit s'élever entre les phénomènes de la matière brute et les phénomènes de la nature vivante. Les chimistes modernes réussiront-ils, au gré de leur vœu, à combler cet abîme ? Ils l'essaient au moins, et c'est, nous le répétons, à ces fins que tendent les recherches dont nous offrons ici l'analyse.

Tous les animaux, toutes les plantes, disent les auteurs de ces recherches, contiennent de la matière grasse ; en la voyant s'accumuler dans certains de leurs tissus, en la voyant se modifier et disparaître parfois, la première pensée de tous les observateurs a dû pencher vers cette opinion, généralement admise, que les matières grasses se produisent au moyen des aliments de la plante ou de l'animal, et par des procédés analogues, sans doute, dans les deux règnes. Ces recherches, objet du travail actuel, tendent au contraire à établir que les matières grasses ne se forment que dans les plantes ; qu'elles passent toutes

formées dans les animaux, et que là elles peuvent se brûler immédiatement pour développer la chaleur dont l'animal a besoin, ou se fixer plus ou moins modifiées dans les tissus; pour servir de réserve à la respiration.

Dans l'opinion des auteurs de ces recherches, la matière grasse ne se forme pas de toute pièce par un travail d'assimilation, comme le soutiennent les physiologistes; la même matière qui apparaît fréquemment à la suite de la décomposition partielle des substances animales ne se forme pas non plus encore de toute pièce. Dans l'un comme dans l'autre cas elle préexiste; et le travail physiologique sur les êtres vivants, de même que le travail de décomposition sur les substances organiques privées de vie, se borne à la développer, à la mettre à nu. C'est donc à l'aide de la matière grasse toute faite que les animaux parviennent à régénérer les substances diverses de leurs organes et à fournir le beurre de leur lait.

Cette opinion était assez difficile à admettre, au moins pour les animaux herbivores, car ici deux difficultés se présentaient. 1° Trouve-t-on dans les plantes assez de matière grasse pour expliquer à son aide l'engraissement du bétail ou la formation du lait? 2° N'est-il pas plus simple de supposer que le beurre ou la graisse sont des produits de quelques transformations du sucre, faciles à comprendre d'après sa constitution et celle des matières grasses? Il est si peu naturel d'admettre que le bœuf à l'engrais trouve dans ses aliments la graisse qu'il s'assimile, qu'à moins d'avoir fait une multitude d'analyses de plantes, et d'avoir vu la matière grasse reparaître partout et en quantité supérieure à celle qu'on suppose dans les organes végétaux, on n'accepte pas aisément cette pensée; mais elle ne répugne nullement quand on s'est convaincu comme moi, dit M. Payen, que dans les plantes on observe presque toujours une association constante de matières azotées neutres et de substances grasses. M. Payen a vu cette association, non-seulement dans les graines, mais aussi dans les feuilles et les tiges. C'est ainsi, continue M. Payen, que nous nous sommes trouvés conduits, M. Dumas par des vues de physiologie animale, M. Boussingault par des considérations agricoles, et moi par mes opinions sur la physiologie des plantes et par mes expériences sur la composition de leurs tissus, à admettre une opinion semblable et à la soumettre aux vérifications de l'expérience.

Dans cette opinion les matières grasses se formeraient principalement dans les feuilles des plantes et elles y affecteraient souvent la forme et les propriétés des matières cireuses. En passant dans le corps des herbivores, ces matières, forcées de subir dans leur sang l'influence de l'oxygène, y éprouveraient un commencement d'oxydation, d'où résulterait l'acide stéarique ou oléique qu'on rencontre dans le suif. En subissant une seconde élaboration dans les carnivores, ces mêmes matières, oxydées de nouveau, procureraient l'acide margarique qui caractérise leur graisse. Enfin ces divers principes, par une oxydation encore plus avancée, pourraient donner naissance aux acides gras ou volatils qui apparaissent dans le sang ou dans la sueur. Bien entendu qu'une combustion complète pourrait les changer en acide carboniqne et en eau, et les éliminer de l'économie. Ainsi, en prenant leur point de départ dans la cire des feuilles, MM. Dumas, Boussingault et Payen la voient passer par la digestion dans le chyle des herbivores, subir dans leur sang une oxydation qui en formerait la stéarine et l'oléine; de là, passant dans les carnivores, la stéa-

rine, en s'oxydant de nouveau, y deviendrait de la margarine. Enfin, par une oxydation nouvelle, des acides volatils se formeraient à leur tour. Il restait dans le système proposé un dernier point à éclaircir : c'était de savoir dans quels rapports existent les principes nutritifs des aliments avec lesquels on a coutume d'engraisser les animaux et les progrès de l'engraissement de ces animaux. Plusieurs séries d'expériences et de nombreuses analyses ont été pratiquées dans ce but par les auteurs du mémoire dont il s'agit. De cet ensemble d'observations et d'expériences, MM. Dumas, Boussingault et Payen ont déduit des résultats qui confirment, à tous égards, leurs principes théoriques. Les voici : le foin renferme plus de matière grasse que le lait qu'il sert à former ; il en est de même des autres régimes auxquels on soumet les vaches ou les ânesses. Les tourteaux de graines oléagineuses augmentent la production du beurre, mais parfois le rendent plus liquide et peuvent lui donner le goût d'huile de graines, lorsque cet aliment entre en trop forte quantité dans la ration. Le maïs jouit d'un pouvoir engraissant déterminé par l'huile abondante qu'il renferme. Il existe la plus parfaite analogie entre la production du lait et l'engraissement des animaux. Le bœuf à l'engrais utilise pourtant moins de matière grasse ou azotée que la vache laitière ; celle-ci, sous le rapport économique, mérite de beaucoup la préférence s'il s'agit de transformer un pâturage en produits utiles à l'homme. La pomme de terre, la betterave, la carotte n'engraissent qu'autant qu'on les associe à des produits renfermant des corps gras, comme les pailles, les graines de céréales, le son et les tourteaux de graines oléagineuses. A poids égal, le gluten mêlé de fécule et la viande riche en graisse produisent un engraissement qui, pour le porc, diffère dans le rapport de 1 à 2.

Au moment où nous écrivons ces lignes, M. Liebig, célèbre chimiste allemand, élève contre les résultats des expériences de MM. Dumas, Boussingault et Payen, des objections qu'il paraît difficile de résoudre. La principale de ces objections établit qu'on retrouve dans les excrétions des animaux engraissés à l'aide de tel ou tel régime d'alimentation la même quantité à peu près de matière grasse présentée par les aliments. D'où il suit, comme on le conçoit sans peine, qu'il n'est rien moins qu'exact de prétendre que la graisse des animaux leur vient de matières grasses renfermées dans les aliments. Jusqu'ici les objections ne portent que sur le côté chimique du problème soulevé par le travail de MM. Dumas, Boussingault et Payen ; mais, indépendamment de ce genre de difficultés, il s'en présente de beaucoup plus graves sous le rapport physiologique. Nous nous contentons, pour le moment, de reproduire l'état actuel de la question ; nous la reprendrons plus tard, lorsque la discussion qui commence à s'engager en aura mis à jour tous les éléments.

De la distribution, de la valeur et de la législation des eaux dans l'ancienne Rome, par M. Dureau de la Malle. — On connaît de réputation les efforts et la magnificence des édiles romains pour fournir d'eau les divers quartiers de la ville éternelle. M. Dureau de la Malle a envisagé ce grand fait sous le rapport de l'utilité et de la législation. Les aperçus de ce savant méritent de fixer l'attention. Nous allons en résumer ici les principales considérations, afin de faire ressortir d'une manière positive la pensée dominante de ces gigantesques opérations.

Les acqueducs romains, bien que leur construction fût assez coûteuse, étaient néanmoins une dépense productive. Ceux de la capitale de l'empire subsistent encore en partie, et leurs débris, leurs arcades, qui rayonnent dans tous les sens à travers la campagne de Rome, frappent d'étonnement par leur nombre et par leur hauteur. Mais l'eau qu'ils amenaient à Rome était chèrement vendue à ses riches et voluptueux habitants; on la frappa d'un impôt nommé *vectigal ex aquæductibus*, ou bien *vectigal formæ*, du nom des tuyaux par lesquels passait l'eau réunie dans les bassins généraux. Les seuls jardins et les villas placés près des conduits payaient au trésor 250,000 sesterces (67,500 francs). Celui qui prenait plus d'eau qu'il ne lui en avait été concédé payait une amende d'une livre d'or pour la valeur en eau d'une obole.

La longueur réunie de tous les conduits qui apportaient de l'eau à Rome était de 107 lieues de 4,000 mètres, ou 428,000 mètres, dont 32,000 en arcades. Quant à la quantité fournie à Rome par ce système de conduits, M. Dureau de la Malle la détermine d'après les rapports entre les mesures anciennes et les mesures actuelles, et, en défalquant du produit les dérivations légales et les dérivations frauduleuses, il l'évalue à 11,075 pouces d'eau. Sur ce nombre, 4,388 pouces étaient distribués aux propriétaires; le reste était destiné aux usages publics. On peut juger approximativement de l'importance du revenu que Rome retirait de la vente des eaux, par la rente annuelle de 250,000 sesterces (67,500 francs) que payaient les jardins et les plants d'oliviers situés autour des conduits, des châteaux d'eau et des fontaines. A coup sûr, les plants d'oliviers et les jardins situés dans cette bande resserrée n'absorbaient pas pour leur irrigation le vingtième des 4,388 pouces concédés aux particuliers. Ce serait donc au moins 1,244,000 francs que rapportait la vente des eaux à Rome ou dans les environs.

M. Dureau de la Malle met en regard le nombre et le prix des pouces d'eau que la ville de Paris concède aux particuliers en 1843 à Londres, en 1826, 5 à 6,000 pouces d'eau étaient distribués par sept compagnies. En 1823 Paris ne jouissait, pour une population de 713,000 habitants, que de 1,016 pouces d'eau. Les porteurs d'eau n'en puisaient dans la Seine que 300 pouces. Aujourd'hui, en 1843, les eaux conduites à Paris des diverses prises d'eau, sans oublier le puits artésien de Grenelle, qui, à 32,50 mètres au-dessus du sol, fournit 80 pouces d'eau, représentent un total de 5,380 pouces. Le volume des eaux vendues à Paris est d'environ 390 pouces, dont 90 en eau de Seine et des sources, et 300 en eau de l'Ourcq. Le total des revenus obtenus à Paris par la vente des eaux, en tenant compte de la diversité des prix suivant la nature des eaux, égale aujourd'hui 890,000 francs.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Études sur les Idées et sur leur union au sein du Catholicisme.
Chez Debécourt, libraire-éditeur.

Le tableau des opinions humaines offre souvent d'étranges contrastes. Cette remarque est surtout vraie quand on l'applique à notre temps. Des doctrines si diverses ont été mises au jour, proclamées et enseignées, qu'il en résulte parfois un bizarre amalgame de principes, d'assertions et de pensées.

Voyons, par exemple, ce qui se passe à l'égard de la philosophie. On rencontre beaucoup d'hommes sensés, raisonnables et instruits, qui soutiennent gravement que c'est la plus inutile et la plus stérile de toutes les études. Des savants, des membres de l'Institut, vous demanderont sérieusement si la philosophie a avancé depuis Socrate, quelles questions elle a résolues, quelles énigmes elle a devinées.

A côté de cette insouciance hautement proclamée, on voit une foule d'esprits se préoccuper vivement de ces grandes questions philosophiques qui ont toujours eu le privilége d'intéresser les penseurs. On réimprime Descartes, Leibniz, Malebranche, et les éditions de leurs œuvres trouvent de nombreux acheteurs. Tous les jours on voit paraître, sur les mêmes sujets, des ouvrages contemporains où l'on agite quelques-unes de ces éternelles questions dont la pensée ne se lasse pas de poursuivre la solution.

Les femmes elles-mêmes descendent dans l'arène, parce qu'elles sentent fort bien que ces sujets sont pour elles d'un intérêt aussi vif, aussi prééminent que pour les hommes. Une grande dame italienne a publié récemment un ouvrage assez volumineux sur la doctrine des Pères de l'Église ; et, s'il faut en croire certaines confidences peut-être indiscrètes, l'ouvrage que nous annonçons est dû à la plume d'une dame française, qui, au milieu du mouvement du grand monde a su trouver des heures pour méditer sur les sujets les plus graves. Ce livre lui-même nous paraît porter un certain cachet d'esprit qui nous a disposé à accueillir ces indications un peu vagues. Une grande finesse d'observation, une appréciation juste et rapide, une sobriété élégante de diction, constituent certaines grâces et certains agréments qui nous semblent révéler le caractère féminin ; et les censures, que l'on peut toujours exercer sur un ouvrage remarquable, portent ici sur des défauts qui se rattachent à ce même caractère.

Il était naturel que la fatigue et le découragement se fussent emparés de beaucoup d'esprits au sujet de la philosophie. Les hommes professant cette science avaient exercé un pouvoir immense dans le siècle dernier ; mais ils

avaient fait entrer dans leur enseignement tant d'erreurs et tant d'assertions pernicieuses, qu'on a dû se lasser d'eux et de leurs doctrines. La réprobation méritée dont l'opinion les a frappés a paru un instant rejaillir sur la philosophie elle-même ; et les gens graves dont nous parlions naguères en sont encore à ce point de vue transitoire.

Mais il est plus naturel encore que les esprits retournent bientôt à l'examen de ces questions fondamentales, dont l'intérêt est bien évidemment le plus grand et le plus vif qui puisse porter un esprit vers l'étude de la science. Dans ce retour vers un objet que l'intelligence ne pourra jamais perdre de vue, la philosophie se montre complétement revenue des doctrines sensualistes et matérialistes. Mais parmi ceux qui répudient ces fatales traditions, tous ne reviennent pas également jusqu'au point où se trouve la seule base fixe et immuable à laquelle se rattachent toutes les grandes solutions des problèmes philosophiques. La vérité catholique offre seule ce fondement indestructible, et nous félicitons l'auteur des *Études sur les idées* de s'être placé ouvertement sur ce terrain solide. Il proclame son adhésion pleine et entière aux dogmes chrétiens, tels qu'ils ont été formulés au sein de cette Eglise qui seule présente un corps de doctrine ferme, harmonieux, parfaitement conséquent avec lui-même, et résolvant le plus complétement possible, à la parfaite satisfaction de l'intelligence, le problème capital de la destinée humaine.

Notre auteur se distingue par une manière originale de voir les choses, et par le choix d'expressions heureuses et piquantes pour énoncer ses idées. Si son livre était autre chose que de simples études, nous lui reprocherions le défaut d'ordre et un certain manque d'érudition à l'égard des doctrines qu'on a professées, sur les sujets qu'il traite, dans les anciennes écoles de philosophie, et dans les écoles chrétiennes du moyen-âge. Le talent le plus remarquable, le génie lui-même, ne peuvent suppléer complétement au défaut de ces notions positives qui ne peuvent s'acquérir qu'au prix d'un travail souvent âpre et rebutant. Mais le livre que nous cherchons à apprécier n'est point un traité dogmatique ; c'est surtout le résultat des méditations de l'auteur.

De là vient qu'il présente d'une manière originale et neuve des choses même qui ont souvent été dites, mais que cependant il a trouvées lui-même, parce qu'il n'a point été les chercher là où il pouvait les apprendre, et qu'elles se sont présentées spontanément à son esprit. Le coup d'œil en est moins vaste et moins compréhensif, mais il a par là même quelque chose de plus naturel. Nous pensons que notre auteur, si on lui reprochait de donner comme neuves des considérations déjà employées, pourrait s'approprier la réponse fort connue d'un bel esprit du dernier siècle, de celui qui trouvait l'antiquité une plaisante donzelle, qui avait dit avant lui ce qu'il aurait fort bien su dire avant elle.

L'ouvrage entier repose sur une manière fort remarquable de considérer la nature et les causes des égarements de l'esprit humain.

La théorie de l'erreur est un sujet fort grave, fort intéressant, et sur lequel on a beaucoup pensé et beaucoup écrit. Nul philosophe, peut-être, n'a sur ce point atteint à la profondeur des vues de saint Augustin. Il montre l'âme humaine faite pour la vérité, et douée d'une sorte d'œil immatériel au moyen duquel elle voit la vérité dans les idées. Ce qu'elle voit ainsi est toujours vrai, et l'œil immatériel ne peut apercevoir l'erreur, parce que l'erreur n'a pas de place dans

le monde intelligible. L'erreur analysée et réduite à ses éléments primitifs repose donc sur le néant. Comme l'œil matériel ne peut pas proprement voir les ténèbres qui ne causent que l'absence de vision, l'œil de l'âme peut ne rien voir, mais il ne saurait réellement voir le néant.

Dans cette belle théorie, pour expliquer l'erreur il faut recourir à un autre élément qui n'est plus entièrement et exclusivement dans l'ordre des idées. La base, pour ainsi dire, de l'erreur est l'ignorance. L'homme souvent ignore; alors il ne voit rien dans les idées qui éclairent son intelligence ; mais cet état lui répugne, et, un secret orgueil l'empêchant d'avouer sa propre ignorance, il affirme gratuitement et arbitrairement quelque chose qu'il met à la place de ce qu'il ignore.

L'erreur véritable résulte donc de deux éléments : l'un purement négatif, qui est l'ignorance ; l'autre volontaire et coupable, au moins dans sa racine, qui est un mensonge. Ce mensonge consiste en ce que l'homme déclare savoir ce qu'il ne sait réellement pas ; et lors même que par la suite il devient sa propre dupe, et garde sans défiance la conviction factice qu'il s'est donnée, il est toujours possible de remonter par la pensée à l'acte téméraire et présomptueux qui a créé arbitrairement cette conviction.

Cette théorie si profonde ne paraît pas avoir été connue de notre auteur. Mais s'il n'a pas fait une étude complète de saint Augustin, il a observé finement les hommes et les choses ; et il est fort remarquable de voir comment il se place, par ses propres réflexions, près du seul point de vue qui soit rigoureusement inattaquable.

Dans sa préface il signale quelques causes des erreurs qui sont aujourd'hui le plus en vogue. Chaque siècle, chaque époque a en effet ses travers auxquels les esprits sont plus particulièrement enclins, comme dans l'ordre physique il se rencontre souvent des influences épidémiques pour certaines maladies. Notre auteur résume les travers de certaine école moderne par une phrase parfaite de netteté et de précision. « La raison, dit-il, signifie pour elle un instrument individuel dont on veut faire une mesure générale, une confiance illimitée en ses propres forces, la prétention exorbitante d'être arrivé sans avoir marché, l'ambition de savoir sans avoir étudié. »

Ailleurs, par une pensée fine et élégamment rendue, il signale un travers d'esprit bien commun dans cette même école et chez tous les rationalistes en parlant de gens qui affirment que le néant commence où s'arrête leur regard.

Après ces observations partielles sur la nature de l'erreur, nous trouvons deux grands principes hautement proclamés. L'un est exprimé par cette belle formule de Leibniz : que la vérité, comme l'univers et l'Océan, est d'une seule pièce. Le second consiste à dire que toute idée a toujours un fondement vrai.

Les idées, dit l'auteur avec esprit, mais avec moins d'exactitude scientifique, sont un produit naturel et comme une végétation de l'esprit humain. Elles ont donc toujours une origine bonne et légitime, puisque c'est Dieu qui a fait l'esprit humain ce qu'il est. Elles doivent par conséquent être vraies en elles-mêmes, et seulement avoir besoin de se limiter réciproquement en se coordonnant et en se plaçant dans un système général et unique.

Il y aurait ici bien des choses à dire. La rigueur scientifique voudrait que l'on dît que chaque idée, comme pure idée, est nécessairement et absolument

vraie; mais aussi que les idées n'affirment rien dans l'ordre de la réalité, qu'elles sont les types absolus de la possibilité des choses, mais non l'expression de leur réalité. Enfin il faudrait montrer que les affirmations que prononce l'âme humaine, à l'égard du monde réel, viennent toutes, sans aucune exception, de sources étrangères à la pure intelligence, et que le monde idéal, pour l'homme dans sa condition présente, n'est qu'un monde d'abstractions entièrement dénuées de vie et de fécondité, s'il ne s'y mêle quelque élément de réalité.

Mais l'idéologie est encore un rameau de la philosophie bien mal connu, et nous serions trop sévères en reprochant à notre auteur de l'avoir peu étudiée. Au contraire, nous admirons sa sagacité en le voyant se placer de lui-même, et sans guide, si près de la vérité, et à un point de vue si large.

De ces prémisses, sur lesquelles nous n'entendons faire que des réserves, l'auteur conclut que tout le travail intellectuel de l'humanité se résume en deux grands mouvements, l'un d'enfantement des idées, l'autre de coordination de ces mêmes idées.

Le premier mouvement se rattache à la création : Dieu en est le premier moteur par l'infusion de ce principe de vie et de développement dont il a doué l'esprit humain. Le second mouvement s'exécute par le ministère de l'Eglise de Jésus-Christ, qui a pour mission d'harmoniser, de réunir et d'accorder toutes les vérités partielles, et d'en faire un tout parfaitement harmonique comme l'univers, continu et immense comme l'Océan.

Voilà certainement un point de vue vaste et noble. Cependant ici encore nous aurions des réserves à faire; mais nous ne fatiguerons pas le lecteur par une critique froide et minutieuse. Signalons plutôt à son attention les vues justes et élevées de l'auteur sur la grandeur et l'esprit réellement si large du catholicisme.

Cette religion, qui est destinée à embrasser un jour l'universalité des hommes, doit naturellement être vaste et compréhensive. Toute vérité s'harmonise avec elle; elle n'exclut rien que l'erreur positive. Ce point de vue est énergiquement exprimé par l'auteur.

« Le nom même de l'admirable religion que l'on nomme catholique est admirable, dit-il; il est à la fois la preuve de sa vérité et la définition de son être. »

Un peu plus loin :

« L'Eglise catholique offre trois caractères : elle nourrit ses enfants spirituels du lait de la vérité; elle cache sa tête dans les nues, et elle permet aux philosophes de mesurer sa base et d'admirer ses mystérieuses proportions. »

On ne saurait mieux dire. Que notre auteur fasse encore quelques études sur l'histoire de la philosophie, et surtout sur cette philosophie grande, noble et irréprochable, qu'on trouve développée chez les Pères et chez les Docteurs de l'Église; mais que ce soit sans rien perdre de sa manière originale et piquante, de cette fraîcheur d'expression qui lui rend propres des idées émises déjà, mais qu'il semble découvrir, parce qu'il les pense à son tour, et d'une façon toute nouvelle.

Citons encore :

« Liberté et pouvoir, égalité et ordre, marche à la perfectibilité à travers

la douleur, c'est en vain que l'esprit humain vous renie ou choisit entre vous ; car quand il ne veut pas vous voir en Dieu il cherche à vous fixer sur la terre, tant il vous porte partout avec lui ! Car, lorsqu'accablé de l'idée de l'éternité il veut se réfugier dans le temps, il vous y trouve de nouveau à ses côtés; mais il ne vous y a entraînés un moment que pour être bientôt aussi entraîné par vous et ramené impérieusement dans la voie qu'il n'avait délaissée qu'en oubliant que vous êtes éternelles, et que vous ne conduisez qu'à l'éternité. »

Plus loin, dans le même chapitre, nous remarquons ce passage :

« Songe-t-on d'où cet établissement chrétien est sorti ? De la réunion de douze hommes du peuple, dont la plupart exerçaient des plus vils métiers ; du sein d'une tribu obscure, étrangère aux autres nations, de la parole d'un homme élevé dans l'atelier d'un faiseur de jougs et de charrues. Avec de si pauvres moyens, humainement parlant, cette loi et ce gouvernement ont pris un accroissement et montré une prospérité qu'aucun établissement humain n'a jamais pu atteindre, qu'aucune sagesse humaine n'a pu sonder, se montrant plus petits que les petits pour les encourager, plus élevés que les plus élevés pour les confondre. »

En lisant l'ouvrage nos lecteurs sentiront qu'il remue une masse prodigieuse d'idées. S'ils ne trouvent pas dans l'écrivain un guide parfaitement sûr, ils rencontreront en lui un compagnon d'études aussi spirituel écrivain que sagace observateur.

La Bible des Familles, par M. l'abbé Orsini; un beau volume, format grand. Elzevir, orné de 120 sujets gravés sur bois; 10 fr. Au comptoir des imprimeurs-unis, 15, quai Malaquais. — *Cicéron et son siècle*, par A.-F. Gautier aîné, chez L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12; 7 fr. 50 c. — *Histoire de saint Bernard*, par l'abbé M.-Th. Ratisbonne ; seconde édition, revue et augmentée ; 2 vol. in-8°; 12 francs. Chez Périsse, 8, rue Pot-de-Fer Saint-Sulpice. —Histoire de *Napoléon Bonaparte*, par Amédée Gabourd; 1 volume in-8°, 3 francs. Chez Waille, rue Cassette, 8. — *Colonisation de l'Algérie*, par Enfantin; 1 volume in-8°, 7 francs 50 cent. Chez P. Bertrand, 38, rue Saint-André-des-Arcs. — *Histoire militaire des Éléphants*, par le colonel Armandi. Chez Amyot, rue de la Paix, 6.

L'Église a toujours usé d'une prudente réserve en livrant aux fidèles le texte de la Bible : c'était prévenir de dangereuses interprétations et de stériles controverses. Il y a en effet dans les expressions naïves des traditions primitives, dans les images nues du symbole, dans les mystères de la prophétie, dans les profondeurs du dogme, bien des armes pour une imagination dépravée ou un esprit sceptique. De ce point de vue une *Bible des Familles* nous paraît devoir être ainsi conçue : retrancher tous les passages dont pourrait s'alarmer la pudeur la plus scrupuleuse, le Cantique des cantiques en entier; ne donner qu'en partie les trois derniers livres du Pentateuque, les psaumes, les prophéties, les épîtres de saint Paul et l'Apocalypse. M. l'abbé Orsini n'a point procédé

de la sorte; il s'est contenté de retrancher ou de voiler les passages dont la nudité d'expression pouvait blesser, et, s'il a rayé d'un seul trait de plume les douze petits prophètes, toutes les épîtres sans exception et l'Apocalypse, c'est uniquement, dit-il, « pour rendre le format plus portatif. » Il est aussi d'autres suppressions dont nous ne saurions admettre la nécessité : ce sont celles qui n'ont pour but que d'éviter quelques répétitions; souvent elles font perdre au livre saint la forme antique de son style patriarcal. C'est un léger palliatif, ensuite, que quelques liaisons heureuses, quelques transitions habilement soudées. M. Orsini n'a garde de dissimuler les retranchements qu'il a dû opérer, mais il les précise le moins nettement possible. C'est à la fois prudence et loyauté : faire plus paraîtrait vouloir substituer un texte tronqué au livre complet : les uns pourraient y voir une mutilation profane, les autres s'en servir à légitimer de coupables omissions dans un intérêt de secte ou de parti; faire moins serait aiguillonner la curiosité et provoquer de dangereuses recherches. Mais si, comme M. l'abbé Orsini, nous nous placions exclusivement au point de vue moral, ce n'est point la Bible tout entière, c'est le Nouveau-Testament seul que nous publierions. Les personnes qu'il a eu principalement en vue, les femmes, les enfants, par exemple, ont moins besoin de l'histoire de Moïse et des Hébreux que de celle de Jésus-Christ et des apôtres; la loi de l'Évangile leur est plus indispensable que la législation du Lévitique. Quoi qu'il en soit, nous ne terminerons point sans rendre pleine justice à la beauté typographique si remarquable de l'ouvrage, bien qu'elle soit un peu déparée par quelques gravures d'une exécution presque grotesque. Peut-être reviendrons-nous sur ce travail.

De la Bible nous descendons aux biographies; du genre humain nous passons à l'homme. Si la Bible est la grande synthèse des traditions humaines, les biographies en sont à leur tour le terme extrême d'analyse; car l'histoire roule entre deux pôles, l'humanité et l'individu. Il se fait au sein du monde moral une merveilleuse circulation de la vie, qui, passant de l'homme à l'espèce et de l'espèce à l'homme, rend insaisissable le point précis où chacun d'eux se communique et s'influence. C'est une sphère vivante dont, suivant l'expression de Pascal, le centre est partout et la circonférence nulle part. Les grands hommes s'expliquent par leur siecle et leur siècle par eux. De là, pour les historiens éminents, jaillissent à chaque pas de nouveaux aperçus et s'ouvrent de plus vastes horizons. Voilà pourquoi l'histoire est toujours faite et toujours à faire.

Les biographies dont nous avons à parler ici se rapportent à trois époques, à trois noms : Cicéron pour l'ère païenne, saint Bernard pour le moyen âge, et Napoléon pour les temps modernes.

« Ce livre est une histoire et non pas une biographie; ce n'est pas un seul « homme, mais la vie d'un peuple que j'ai voulu peindre. » Tel est le début du livre de M. A.-F. Gautier aîné, intitulé : *Cicéron et son siècle*. Et précisément nous n'avons trouvé là qu'une biographie et point d'histoire, qu'un homme au lieu d'un peuple. L'auteur a pris pour épigraphe : « Le progrès est la grande loi « de l'humanité. » Et cependant est-il un seul fait social dont il ait constaté ou apprécié le progrès? Nous l'avons en vain cherché. « Un peuple, dit-il encore, n'est point une collection d'individus, mais une communauté d'action, de pensée et de but.» Eh bien, de cette première page à la dernière il n'y a pas la moindre trace d'un but national commun; tout se conduit et s'explique par des passions individuelles. Trêve enfin à ces préfaces humanitaires qui jettent à tout venant,

comme une recette de bateleur, des idées où sont peut-être la gloire de notre siècle. Dans cette histoire cependant il y avait tout un monde de partis politiques et de révolutions sociales à décrire. C'était quelque chose déjà que le patriciat romain luttant en la personne de Sylla contre la plèbe qui s'essaie, dans Marius et Cinna, pour triompher avec César réalisant l'idée populaire des Gracques. Ce livre est éclectique, rien de plus, rien de moins : à l'introduction le nom de M. Cousin, au titre celui de Cicéron. L'éclectisme, c'est le moi ; que parlez-vous donc après cela de peuple, d'humanité, de progrès?

Il y a dans Cicéron deux hommes : le philosophe et l'homme d'État. Le premier est grand même pour la postérité: c'est l'auteur des *Académiques,* des traités *de Finibus, de la Nature des Dieux, de la Divination, du Gouvernement, des Lois,* etc., celui enfin qui résume la science et la morale païennes, qui vulgarise la philosophie grecque parmi les Romains et qui *hellénise,* pour ainsi parler, ces conquérants du monde. M. Gautier l'a presque méconnu. Le second fut petit même aux yeux de ses contemporains; c'est l'avocat timide et vantard qui flotta sans cesse entre tous les partis, l'homme politique qui ne fut qu'orateur, et l'orateur que préoccupait le triomphe de sa vanité seule. C'est celui-là qu'on choisit pour héros. Non, l'homme de son siècle, ce n'est pas Cicéron; c'est César. Le premier s'est parfaitement caractérisé lui-même d'un seul mot : *Magnus sum opinator :* toute son histoire est là.

Nous demandera-t-on quelles sont les conditions d'une biographie parfaite? Rien n'est plus propre à l'expliquer que l'*Histoire de saint Bernard* par M. l'abbé Ratisbonne. Ce livre semble avoir précisément toutes les qualités dont le précédent a les défauts. L'homme et son siècle se tiennent et se caractérisent l'un par l'autre. La vie de saint Bernard est divisée en cinq époques, répondant chacune à une mission particulière, à une œuvre religieuse ou sociale : Vie domestique (1091 à 1113) ; — vie monastique (1113 à 1130) ; — vie politique (1130 à 1140) ; — vie scientifique (1140 à 1145) ; — vie apostolique (1145 à 1153). Cette division trop méthodique peut-être est cependant exacte dans ses termes généraux. M. Ratisbonne fait bien connaître le moyen-âge, apprécier l'influence des ordres monastiques et l'immense mouvement que saint Bernard imprima à la chrétienté. Sa pensée toujours vive pénètre aux entrailles du sujet, et son style toujours plein s'anime et se colore comme la pensée même qu'il revêt. Ce livre est, avec la *Vie de saint Dominique,* de *Sainte Élisabeth,* de *Saint François d'Assise,* l'un des plus beaux monuments de ce genre ; mais comme il est à sa seconde édition et que sa fortune est déjà faite, nous n'en entreprendrons point un examen suivi. Ce qui distingue cette édition nouvelle, c'est l'addition de quelques chapitres d'autant plus remarquables qu'ils retracent un des côtés les plus saillants du caractère de saint Bernard, le culte de la sainte Vierge. Qu'il nous suffise de dire que tout homme de savoir et de goût l'aimera, que tout chrétien doit le lire.

Du saint moine de Clairvaux au César des temps modernes il y a toute la distance des siècles qui les séparent. Et cependant, si, à la voix de saint Bernard, les Croisades allèrent porter le Christianisme en Asie, Napoléon n'a-t-il pas aussi promené par toute l'Europe, au vol de ses aigles victorieuses, les grandes idées de la France? L'histoire de Napoléon, par Amédée Gabourd, ne creuse pas profondément ce vaste mouvement social dont son héros fut ou l'instrument ou l'adversaire; mais elle ne porte l'empreinte d'aucune théorie exclusive.

L'auteur marche dans les voies sûres de l'impartiale vérité; l'auréole d'un grand nom ne l'éblouit point; au conquérant couronné il demande un compte sévère de ce qu'il a fait pour son orgueilleuse ambition et de ce qu'il n'a point fait pour le peuple et pour la France. Destiné à la jeunesse chrétienne, cet ouvrage remplit toutes les conditions du but qu'il se propose; il met en saillie le côté religieux, toujours si méconnu, de la vie de cet homme qui commença son testament en disant : « Je meurs dans la religion catholique, apostolique et « romaine, au sein de laquelle je suis né. » Avec la concision nécessaire à un abrégé, il n'omet cependant aucun fait important, et ces faits, toujours puisés à des sources pures, laissent peu de place à la critique.

Étranges vicissitudes des destinées humaines dans notre siècle! Voilà l'ex-grand pontife saint-simonien devenu membre de la commission scientifique de l'Algérie; celui qui naguère décrétait la foi nouvelle fait maintenant un livre sur la colonisation de nos possessions d'Afrique. Il y a quelque courage à rompre ainsi le silence; un esprit faible se fût drapé pour toujours dans sa grandeur passée. Mais, après douze années d'absence, c'est encore le saint-simonien que nous retrouvons; il en a conservé les idées, le langage, tout enfin, jusqu'aux formules symboliques du style et à l'usage immodéré *de l'italique* et de *la petite capitale*. Or, dans le rapide mouvement intellectuel de notre époque, où tout vieillit si vite, cette forme affectée est déjà presque de l'histoire.

M. Enfantin appelle la colonisation une association entre le vainqueur et le vaincu; cependant il met dès l'abord en oubli toute considération sérieuse sur la religion, les idées, les mœurs des deux peuples qu'il s'agit d'associer. Il fait de la question de colonisation une question de propriété, ce qui est par trop la déplacer et la restreindre. De là une étude de la propriété ancienne en Algérie, de la propriété actuelle en France, et de sa constition pour l'Algérie française. En Algérie, propriété individuelle dans les villes et collective dans les campagnes; en France, état exceptionnel et dangers de la propriété indéfiniment morcelée : tels sont les faits dont il conclut un système de sociétés anonymes qui organiseront le travail en constituant une propriété à la fois individuelle et collective. Ce sont là de bien vagues généralités. C'est chose assez stérile que cet étrange abus des théories, que tous ces systèmes *à priori* qui ne résolvent rien à force de tout résoudre. Dans la seconde partie, heureusement, M. Enfantin descend enfin à quelques points de vue plus pratiques. La colonisation, dit-il, doit être à la fois civile et militaire, la première s'étendant de l'est à l'ouest, et la seconde de l'ouest à l'est, et dirigées l'une par le génie civil, et l'autre par le génie militaire. On diviserait l'armée en armée active de combattants, et armée sédentaire de cultivateurs réunis, non par individus, mais par famille. Puis, après quelques considérations sur l'organisation des tribus arabes, l'auteur conclut à la création d'un ministère nouveau des colonies.

A toutes les questions que soulève M. Enfantin, on peut répondre par des solutions nettes, précises et immédiatement praticables : ce sont celles de M. Landmann, curé de Constantine, dans ses *Fermes du Petit Atlas*. Nous les choisissons d'autant plus volontiers que, bien qu'infiniment supérieures, selon nous, aux projets de M. Enfantin, elles ont cependant avec ceux-ci de frappantes analogies. Nous les résumerons en deux lignes. M. Landmann fonde la colonie par des associations de travailleurs qu'unit une même pensée religieuse et sociale; il constitue entre eux une propriété commune par un fonds social

inaliénable, la propriété individuelle par le salaire de chaque ouvrier et sa part dans les bénéfices, l'indissolubilité et la propriété des associations par une autre part des bénéfices consacrée à augmenter indéfiniment le capital. Comme M. Enfantin, il veut la colonisation de l'est à l'ouest, et commence par Constantine; mais il précise tout, le lieu, la forme, les matériaux de chaque ferme colonisée et l'organisation la plus détaillée de l'association qui doit l'occuper et la défendre. Car sa colonisation aussi est à la fois civile et militaire; mais, au lieu de sortir de l'armée, c'est l'armée qui sortira d'elle, ce qui n'entraîne point, comme dans le système précédent, le conflit d'une double direction. Et pour tout cela point de théories fastueuses, mais de modestes projets aussitôt réalisés que conçus. On discute encore sur l'abandon d'Alger, et, malgré mille obstacles, l'œuvre de M. Landmann est déjà commencée. Voilà quels sont les hommes qui sèment pour toujours; c'est en s'emparant du présent qu'ils commandent à l'avenir.

Histoire militaire des Éléphants. — Ce titre semble être une bonne fortune. On ouvre le livre, et, tout désappointé, on se trouve en face d'un grand travail d'érudition. Cet ouvrage est riche de savantes recherches bien ordonnées et clairement exposées. Il soulève de graves questions d'histoire et de géographie que nous ne pouvons aborder ici. Et en ce genre que d'histoires curieuses encore à faire! Supposons, par exemple, une *Histoire militaire des Chameaux*. Vous riez sans doute; mais Diodore vous dira que Sémiramis en employa cent mille montés par des guerriers armés d'épées de quatre coudées de longueur. Cyrus s'en servit à la bataille de Tymbrée. Xerxès, dans son expédition en Grèce, les fit monter par des lanciers. Antiochus en amena à la bataille de Magnésie. Il s'en rencontra dans les armées de Mithridate et dans celle des Parthes. A la bataille de Mamma, près de Tripoli, les Maures déployèrent devant leur armée douze rangs de chameaux. Enfin, sans parler d'Amurat Ier, qui leur dut sa grande victoire contre la confédération slave, sans citer les Persans, qui les emploient encore aujourd'hui pour transporter de petites pièces d'artillerie, oublions-nous l'arrêté de Bonaparte en Égypte, qui ordonna la formation d'un régiment de dromadaires, chaque dromadaire monté par deux hommes placés dos-à-dos? Mais revenons à l'*Histoire militaire des éléphants*.

Les éléphants ouvrirent leur première campagne contre le monde occidental en attaquant Alexandre: c'était un beau début; ils furent vaincus. Les successeurs du conquérant, les Séleucides et les Lagides, ne s'en firent pas moins désormais une arme de guerre. Antipater les amena en Europe. Ils apparurent en Italie avec l'expédition de Pyrrhus; les Carthaginois s'en servirent contre les Romains et surtout contre leurs mercenaires révoltés. Jugurtha et Juba les opposèrent encore, mais vainement, à Rome, qui elle-même les employa dans ses guerres de Macédoine et de Syrie. Il est curieux de voir comment César mit en fuite toute une armée de Bretons en faisant traverser la Tamise par un éléphant bardé de fer et chargé d'une tour garnie d'archers et de frondeurs. Des éléphants reparurent dans les guerres entre la Perse et l'empire, et plus tard dans les armées musulmanes. Les tacticiens chinois sont les derniers qui ont persisté à les faire entrer dans leurs combinaisons stratégiques. M. Armandi a omis ce fait. On ne dit pas, au reste, que le peuple du céleste empire en ait opposé aux régiments anglais. Il serait trop long de parler de l'emploi des éléphants dans les siéges et de décrire les tours qu'ils portaient. Pour rendre l'as-

pect de ces animaux plus terrible, on les parait d'une manière bizarre, on leur mettait des housses de drap rouge; quelquefois on y ajoutait des ornements d'or ou d'argent; on leur peignait le front et les oreilles; on les affublait de grands panaches, de banderolles, de grelots. Souvent en leur attachait au poitrail de fortes piques ou des pieux ferrés pour percer les lignes ennemies; en Orient on garnissait leurs défenses de pointes d'acier, et on y faisait tenir de véritables épées, des cimeterres et des poignards empoisonnés; on les enivrait les jours de bataille. L'histoire a conservé plusieurs noms d'éléphants célèbres: *Ayax* dans l'armée de Porus, *Nicon* et *Nicée* dans celle de Pyrrhus, *Surrus* dans celle des Carthaginois, etc.; celui qu'Emmanuel donna à Léon X s'appelait *Hannon,* et l'on nommait *Abulabbas* celui qu'envoya à Charlemagne le calife Haroun-al-Raschid. Quant à l'intelligence et à l'adresse de ces animaux, nous citerons les faits suivants, dont toutefois nous laissons la responsabilité à M. Armandi. « On vit aux jeux donnés par Germanicus des éléphants lancer des traits, se « battre corps à corps d'après les règles de l'escrime, danser la pyrrhique. Ils « donnèrent même des représentations burlesques et jouèrent de véritables pan- « tomimes. Douze éléphants parurent à Rome dans l'arène, accoutrés d'une ma- « nière bizarre et avec des costumes d'acteurs dramatiques, se divisant et se « réunissant comme des chœurs de danse. D'autres furent dressés à marcher « par groupes de quatre, dont chacun portait dans une litière un cinquième « éléphant qui contrefaisait une nouvelle acccouchée. Il allèrent ensuite s'as- « seoir autour des tables qu'on leur avait dressées, en passant au milieu des con- « vives, à travers les lits, sans les déranger, et ils prirent leur repas dans des « plats d'or et d'argent avec une aisance grotesque qui excita au plus haut de- « gré l'hilarité des spectateurs. Mais l'épreuve la plus extraordinaire pour d'aussi « lourds quadrupèdes, c'était de grimper sur un, peut-être sur deux câbles ten- « dus depuis le fond de l'arène jusqu'au sommet de l'enceinte, et, ce qui est « encore le plus surprenant, de revenir par ce périlleux chemin. Non-seule- « ment les éléphants exécutèrent ce tour étonnant aux jeux de Germanicus, « ils le répétèrent en d'autres occasions; Néron, Galba donnèrent au peuple « de semblables spectacles. Mais une chose peut-être plus incroyable encore est « qu'il y eut des hommes assez hardis pour se tenir sur ces animaux pendant « qu'ils allaient et revenaient de cette manière. »

Le Gérant, V.-A. Waille.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A RENÉ ET Cᵒ,
rue de Seine, 32.

TABLE DES MATIÈRES.

1843 à 1850 (7bre) 26 vol. c. [illegible] – ref



